La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1960

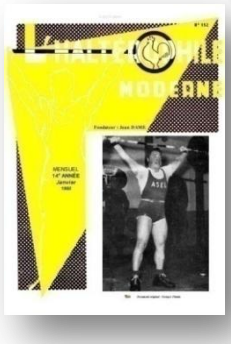
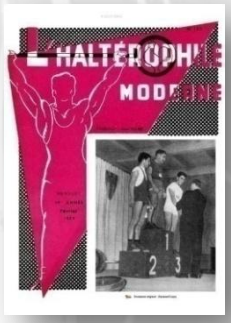
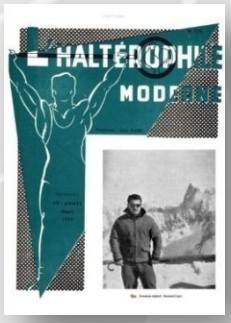
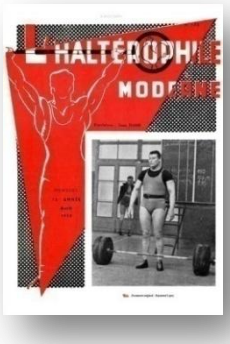
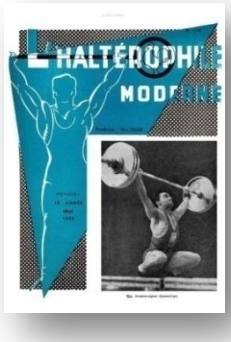
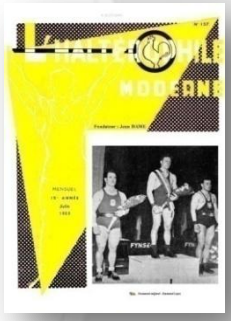
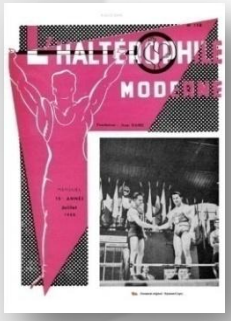
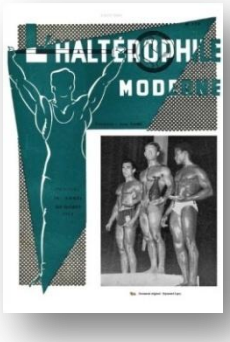
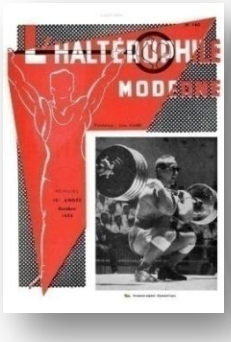
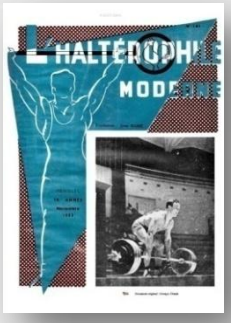
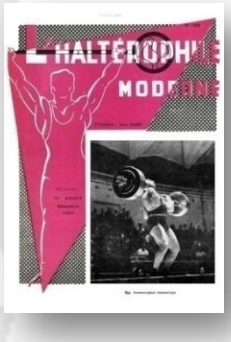

Sommaire H.M. 1960

Haltérophile Moderne n° 152 (01-1960)
- Classement national du Premier Pas haltérophile 1959-1960 (suite)
- Classement National du Prix d'Encouragement 1959-1960
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »

Haltérophile Moderne n° 153 (02-1960)
- Classement général du Prix Interrégional 1960
- Article (André Rousseaux) « La Finale du Prix Interrégional - Compte-rendu et résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »
- Meilleures performances françaises 1959

Haltérophile Moderne n° 154 (03-1960)
- Classement Général du Prix Fédéral 1960
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (G. Proust) « Augmentation du volume musculaire par l'alimentation »
- Article (Georges Lambert) « Préparation Olympique »
- Article (Lucien Guillier) « Entraînement dans le cadre de la Préparation Olympique »
- Article (Oscar State) « Meilleures performances européennes 1959 »
- Liste des records du Monde homologués au 15 mars 1960

Haltérophile Moderne n° 155 (04-1960)
- Article (Lucien Guillier) « La Finale du Prix Fédéral 1960 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Lucien Guillier) « La première réunion préolympique »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »
- Article (Gustave Pichon) « Conseils aux Athlètes »

Haltérophile Moderne n° 156 (05-1960)
- Classement National du Critérium National Haltérophile 1960
- Article (Lucien Guillier) « La première réunion préolympique » (suite)
- Article (Claude Taillefer) « Les Jeux de la Communauté »
- Article (Léon Vandeputte) « Les Championnats de France Militaires 1960 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Lucien Guillier) « La finale du Critérium Haltérophile 1960 - Compte-rendu et résultats »
- Résultats techniques du Championnat d'Europe 1960
- Article (Gustave Pichon) « Conseils aux entraîneurs et athlètes »

Haltérophile Moderne n° 157 (06-1960)
- Classement Général des Championnats le France 1960
- Résultats techniques de la finale du Championnat de France seniors 1960
- Article (Julien Duchesne) « La Finale du Critérium National Haltérophile Seniors 1960
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Résultats techniques de la finale du Championnat de France juniors 1960
- Article (Charles Lomet) « Le Championnat d'Europe 1960 »

Haltérophile Moderne n° 158 (07-1960)
- Article (Julien Duchesne) « Les Championnats de France 1960 - Compte-rendu »
- Article (Lucien Guillier) « Le Match France-Pologne 1960 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Classement général de la Coupe de France par équipes 1960

Haltérophile Moderne n° 159 (08-09-1960)
- Article (Lucien Guillier) « La finale du Championnat de France Culturiste1960 - Compte-rendu et classement »
- Classement national du Critérium National Culturiste 1960
- Article (Julien Duchesne) « Le match France-Finlande 1960 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Résultats des épreuves haltérophiles des Jeux de la XVII^{e} Olympiade

Haltérophile Moderne n° 160 (10-1960)
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Résultats des épreuves haltérophiles des Jeux de la XVII^{e} Olympiade (suite)
- Article (Julien Duchesne et Georges Lambert) « Les Jeux Olympiques 1960 - Compte-rendu »

Haltérophile Moderne n° 161 (11-1960)
- Résultats techniques de la finale de la Coupe de France 1960
- Classement du Challenge Lannebère
- Classement du Challenge Raymond Savigny
- Article (Jean Dame) « Réflexions sur les Jeux de Rome »
- Article (Georges Lambert) « Les Jeux Olympiques 1960 - Compte-rendu » (suite)

Haltérophile Moderne n° 162 (12-1960)
- Classement National du Premier Pas haltérophile 1960-61
- Classement national du Prix d'Encouragement 1960-1961
- Classement du Challenge Raymond Savigny (suite)
- Article (Georges Lambert) « L'arraché en flexion de Miyake »
- Article (Gustave Pichon) « Glané aux Jeux de Rome »
- Article (Georges Lambert) « La Coupe de France d'Haltérophilie 1960 »

© RLPZ (2019)

N° 152

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
14e ANNÉE
Janvier
1960

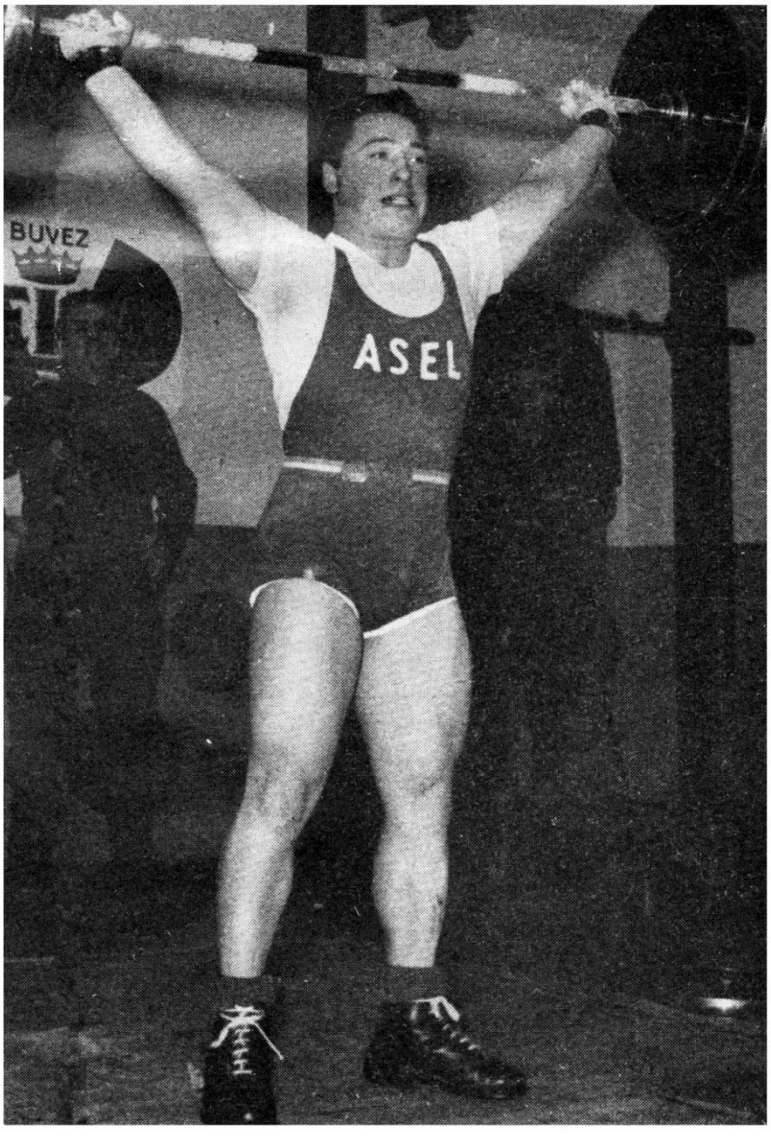

Document original : Georges Firmin

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 29 décembre 1959 3

Règlement du Critérium National Haltérophile Juniors 1960..... 3

Règlement du Critérium National Haltérophile Seniors 1960 4

Nouveaux Records du Monde homologués 4

Prochains Stages d'Haltérophilie 4

Brevets Culturistes..... 5

Circulaire du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports concernant l'organisation de Compétitions avec des équipes étrangères 5

Nos Joies, nos Peines..... 5

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1959-1960 (suite)..... 6

Classement National du Prix d'Encouragement 1959-60..... 8

La Page Pédagogique, par G. PICHON 12

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER 13

Dans nos Comités Régionaux..... 13

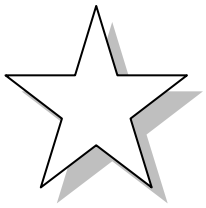

Sur notre page de couverture :

DELEBARRE

(A.S. Électricité de Lille),
19 ans,

vient de battre le record de France Seniors de l'Epaulé et Jeté,
Poids Légers, avec 130 k 500.

(Photo « La Voix du Nord ».)

L'Haltérophile Moderne

14e ANNÉE – N° 152.

Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste

DIRECTION –RÉDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

France ..... 600 Fr.
Étranger ..... 1.000 Fr.
Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82

10 abonnements ou renouvellements groupés
= 1 abonnement gratuit d'un an

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

***

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements !

Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 29 DÉCEMBRE 1959

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne. R. Duverger, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Clutier, Gourhand, Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.402. - Club Haltérophile et Culturiste du Golf ;
- ✓ N° 3.403. - Cercle Meulanais d'Éducation Physique et d'Haltérophilie ;
- ✓ N° 3.404. - La Fraternelle de Tlemcen. Ce dernier Club sous réserve de l'envoi, dans un délai rapide, d'un exemplaire de ses Statuts.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-dessous :

Poids Légers. - Arrache à deux bras : 98 k par Baldetti, le 29 novembre 1959 h Marseille. Arbitres : MM. Chaix, Bayle et Depétrini. (Ancien record : 97 k par Delebarre.)

- 98 k 500 par Baldetti, le 19 décembre 1959 à Monaco. Arbitres : MM. Chaix, Bayle et Roux.

Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras : 120 k ;

Arraché à deux bras : 115 k ;

Épaulé et Jeté à deux bras : 150 k.

Total Olympique : 115 + 120 + 150 = 385 k, par Sylvain Lefèvre, le 6 décembre 1959, à Rosendaël. Arbitres : MM. Croxo, Cuvelier et Hue. (Le record de France Juniors, Poids Mi-Lourds du Développé et de l'Arraché à deux bras n'avait jamais été établi). Ancien record à l'Épaulé et Jeté : 130 k 500 par Dindeleux. Ancien record du Total Olympique : 332 k 500 par Augustin.

Le Bureau homologue comme nouveau record de France par Équipes le total de 2.180 k réalisé par le Club Sportif Gondolo, le 13 décembre 1959, à Mantes. Arbitres : MM. Roussaux. Morin et Leveler. (Ancien record : 2.100 k par le Stade Municipal de Montrouge.)

CALENDRIER NATIONAL ET INTERNATIONAL. - M. R. Poulain, Secrétaire Général, fait un bref compte rendu des travaux de la Commission de Préparation Olympique qui s'est réunie le 6 décembre dernier.

Il donne la liste des athlètes qui ont accepté d'assister au Stage d'oxygénation de Chamonix ainsi que de ceux qui seront pressentis pour compléter l'effectif dudit Stage.

En ce qui concerne le Stage de Voiron, il sera réservé en priorité aux athlètes avant obtenu les meilleurs résultats aux Éliminatoires du Prix Interrégional. Il sera également écrit aux Comités Dauphiné-Savoie, Lyonnais et Provence pour leur demander s'ils ont des éléments intéressants à présenter.

Pour le Stage du 22 au 27 février, à l'Institut National des Sports, les Comités régionaux seront consultés et invités à proposer à la F.F.H.C. une liste d'athlètes avec indication de leurs performances 1959, parmi lesquels une sélection sera faite.

Enfin, une réunion de Préparation Olympique a été fixée au 19 mars, celles prévues pour le 21 février et le 12 mars étant annulées.

Les détails d'organisation de cette réunion du 19 mars sont d'ores et déjà arrêtés.

Passant au Calendrier International, le Secrétaire Général informe que la Fédération Italienne a fixé le Championnat d'Europe 1960 aux 5, 6, 7 et 8 mai.

En conséquence, il sera demandé à l'Allemagne de l'Ouest d'envisager la date du 17 avril au lieu du 24 pour l'organisation, en Allemagne, de son match contre la France. En cas d'acceptation, la sélection de l'Équipe de France aurait lieu le samedi 2 avril.

Le match France-Allemagne de l'Est (équipes « A » et « B ») est annulé, mais il sera écrit à la Fédération Hollandaise pour lui proposer une rencontre France - Hollande (équipes « B ») le 15 mai, dans une ville de son choix.

Le match France-Italie (équipes « A » et « B ») est maintenu à la date retenue, c'est-à-dire le dimanche 26 juin.

Quant au Tournoi International prévu pour le 17 juillet, le Président sera chargé, au cours du Championnat d'Europe en Italie, de contacter des haltérophiles étrangers susceptibles d'y participer.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Lecture est donnée d'une lettre des « Enfants du Devoir d'Oyonnax » concernant l'organisation du match France-Italie et de la réponse faite par le Président à ce sujet.

Il est également donné connaissance de la lettre adressée par la F.F.H.C. au Club Culturiste de la rue des Postes, à Lille, le mettant en garde contre toute initiative prématurée en vue de l'organisation de la rencontre France-Italie, fixée en principe à Paris, alors qu'un article de presse annonçait qu'une collecte était d'ores et déjà ouverte pour permettre la prise en charge du match à Lille.

A la suite de la réponse faite par le Club, le Président est chargé de rectifier certaines interprétations données à la lettre de la F.F.H.C. et de mettre les choses au point.

Vœu du Comité Anjou-Bretagne concernant l'établissement d'un classement « au nombre de participants » à chaque épreuve, susceptible de créer l'émulation entre les Comités régionaux.

Le Bureau donne avis favorable à ce vœu.

Prêt de barre. - A la suite des renseignements complémentaires fournis par l'Union Sportive de Toul au sujet de la barre à disques dont elle a sollicité le prêt, il sera rappelé à ce Club que le matériel mis à la disposition des associations déshéritées par la F.F.H.C. consiste en barres d'entraînement et non de compétition.

Encadrement des Stages. - Lecture est donnée de la lettre du Dr Jacquet, Directeur de l'Institut National des Sports, concernant l'encadrement des Stages d'Haltérophilie organisés par la F.S.G.T.

Après un échange de vues, le Bureau décide de demander au Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports de lui fournir des précisions en ce qui concerne la situation exacte de M. Guillier à l'égard de la F.F.H.C.

Exhibitions. - Revenant sur les travaux de la Commission de Préparation Olympique, le Secrétaire Général rappelle que toutes les demandes d'exhibitions par les « possibles » et « probables » olympiques, même sur le plan régional, doivent recevoir préalablement l'accord de la F.F.H.C. Une lettre sera adressée aux Comités régionaux dans ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

***

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE JUNIORS 1960

Le Critérium National Haltérophile Juniors 1960 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 30 avril 1960.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Critérium National Haltérophile Juniors, qui auront lieu dans toute la France le dimanche 10 avril 1960, les jeunes gens nés en 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944, n'ayant jamais été qualifiés pour la Finale d'un Championnat de France Juniors.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Juniors les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids Coqs	200 k
Poids Plumes	215 k
Poids Légers	245 k
Poids Moyens	265 k
Poids Mi-Lourds	280 k
Poids Lourds Légers	295 k
Poids Lourds	300 k

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre le total qu'ils ont réalisé et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Le Critérium National Haltérophile Juniors sera distinct de celui des Seniors.

Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Critérium National Haltérophile Seniors.

Les athlètes participant au Critérium National Haltérophile Juniors devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Tous les athlètes devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Pour toutes les autres dispositions, se reporter au Règlement du Critérium National Haltérophile Seniors, notamment en ce qui concerne la date de clôture des résultats des éliminatoires, fixée au 13 avril 1960.

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE SENIORS 1960

Le Critérium National Haltérophile seniors 1960 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le dimanche 1er mai 1960.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1959-60.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids Coqs	230 k
Poids Plumes	250 k
Poids Légers	275 k
Poids Moyens	300 k
Poids Mi-Lourds	315 k
Poids Lourds Légers	325 k
Poids Lourds	335 k

Peuvent participer au Critérium National Haltérophile Seniors, les athlètes classés 1re, 2e séries et Classe Nationale, à condition qu'ils n'aient jamais été qualifiés pour la finale d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre le total qu'ils ont réalisé et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 10 avril 1960. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 13 *avril* 1960 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par les Comités Régionaux.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Critérium National dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en deuxième classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégories de concurrents

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés :

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement. Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C., les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium National, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Critérium National.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium National.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National.

Tout concurrent abandonnant le Critérium National pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National.

Records du Monde homologués

Développé à deux bras :

Poids Mi-Lourds. - 151 k, par Gitetskii (U.R.S.S.). le 29-11-59 ; ancien record : 150 k 500 par Paterni (France), le 25- 7-59.

Poids Lourds-Légers. - 154 k, par Stepanov (U.R.S.S.), le 18-11-59 ; ancien record : 153 k 500 par Gitetskii (U.R.S.S.), le 21-11-58.

Arraché à deux bras :

Poids Légers.- 126 k, par Kostylev (U.R.S.S.), le 1-11-59 ; ancien record : 125 k 500 par Jgoune (U.R.S.S.), le 19-10-59.

Prochains stages d'haltérophilie

DATES	LIEU	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
Du 8 au 21 février 1960	Chamonix	Préparation Olympique Oxygénation	10
Du 8 au 13 février 1960	Voiron	Espoirs	15
Du 22 au 27 février 1960	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15
Du 2 au 8 mai 1960.....	Poitiers	Espoirs	15

Stages d'Espoirs :

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 7 mars 1960 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1959-60 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 31 mars dernier délai.

Règlement d'application des Brevets Culturistes

RÈGLEMENT DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1er essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2e essai : 80 k x 5 fois = bon ; 3e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme, de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇

CIRCULAIRE DU HAUT COMMISSARIAT LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

Compétitions avec participation d'Équipes étrangères

J'ai d'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement de la République entend placer le sport au-dessus des contingences politiques et ne s'opposera donc pas à la venue en France des équipes conviées aux manifestations organisées dans notre pays, sous réserve qu'aucune considération politique n'intervienne en l'occurrence. Il va de soi que le Gouvernement demande qu'en contrepartie, ces manifestations ne puissent être un prétexte à l'organisation d'une manifestation politique.

En conséquence, afin d'éviter tout incident à l'occasion de compétitions internationales, le Gouvernement français a décidé que désormais toute rencontre sportive ayant lieu en France entre une équipe française quelle qu'elle soit et une équipe des pays que la France n'a pas reconnus (notamment la République Démocratique Allemande, la Corée du Nord et la Chine Populaire) ne pourra avoir lieu sur le territoire français que sous les conditions suivantes :

– Le drapeau du pays invité ne devra ni figurer dans la salle ou sur le stade intéressé ou à proximité, ni être présenté par les équipes à quelque moment que ce soit ;
– L'hymne national du pays intéressé et l'hymne national français ne seront pas joués avant, pendant ou après la rencontre.

Je vous serais obligé de bien vouloir veiller à l'application de ces directives que je vous prie de bien vouloir diffuser auprès de toutes vos ligues et associations.

Veuillez agréer, etc.

Le Haut Commissaire
à la Jeunesse et aux Sports:
Signé : MAURICE HERZOG.

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇

Nos joies, nos peines…

NAISSANCE

Notre International Poids Moyen Rolf Maier nous annonce la naissance, le 3 janvier 1960, à Roubaix, d'un fils qui a reçu le prénom d'Éric.

Nous espérons que le jeune Éric deviendra, comme son heureux papa, un Champion haltérophile et, en attendant, nous lui adressons, ainsi qu'à sa maman, nos vœux de bonne santé avec nos compliments aux Parents.

NÉCROLOGIE

Mme Julien Duchesne vient de perdre sa Mère.

Nous lui adressons, ainsi qu'à notre Trésorier Julien Duchesne et à leur famille, nos bien sincères condoléances et l'assurance de notre sympathie attristée.

Épreuves du Brevet Culturiste 1er, 2e et 3e degrés

Les exercices A, B, C, D, seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.

	Coqs			Plumes			Légers			Moyens			Mi-lourds			Lourds-légers			Lourds		
	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e
	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k
A. Développé couché	50	55	60	55	60	65	60	65	70	65	70	75	70	75	80	75	80	85	80	85	90
B. Développé derrière la nuque	35	37,5	40	40	42,5	45	45	50	55	47,5	50	52,5	52,5	55	57,5	57,5	60	62,5	60	65	70
C. Flexions sur jambes	60	65	70	70	75	80	80	85	90	90	95	100	95	100	105	100	105	110	105	110	115
D. Flexions avant-bras sur bras	27,5	30	32,5	30	32,5	35	32,5	35	37,5	35	37,5	40	37,5	40	42,5	40	42,5	45	42,5	45	47,5
Épaulé et jeté à 2 bras	60	65	70	70	75	80	80	85	90	85	90	95	90	95	100	95	100	105	100	105	110
Saut en longueur sans élan	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20	m. 2,10	m. 2,10	m. 2,20

Classement national du Premier Pas haltérophile 1959-1960

JUNIORS (*Suite*)

POIDS MOYENS

1.	BOUCHET (73,7) Société Athl. Montmartroise	200, -
2.	GUINAUD (74,4) Club Sp. Cheminots du Mans	190, -
3.	COCHARD (74,8) Club Halt. Cult. Rochelais	187,500
4.	DEBUISSON (70,5) A.S.P.T.T. Arras	182,500
5.	SIMONIN (74,9) Gauloise de Montbéliard	180, -
6.	CARTIGNY (72) Union Haubourdinoise	175, -
7.	ALBERT (72,1) Pro Patria Alger	170, -
8.	WORM (73,6) Société Athlétique Koenigshoffen	170, -
9.	REY DORENE (74,9) U.S. Métro-Transports	170, -
10.	COLOBAIN (69) Stade Municipal Montrouge	167,500
11.	DAUCHY (68,6) Union Halluinoise	165, -
12.	MESSEGUIER (72,2) Athlétic Club Montpelliérain	165, -
13.	MARTIN (74,6) A.S. Lilloise Inter Entreprises	165, -
14.	FRANÇOIS (7,7) Évreux Athlétic Club	162,500
15.	BOUTIN (72,1) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	162,500
16.	BOUSSARD (70,4) Nantes Étudiants Club	157,500
17.	COLUCCI (73) Sporting Club Navis	157,500
18.	VANBANGENDONGK (74,1) Ass. Sp. Gournaisienne	157,500
19.	DARSON (74,8) Amicale Laïque Roanne	157,500
20.	DAMOUR (75) Bourbon Lumière Sport	157,500
21.	SAMATAN (68,9) A.S. Cheminots de Béziers	155, -
22.	FROMM (69,5) Cercle Culturiste St-Médard	155, -
23	BOUGES (69,8) Cercle Culturiste St-Médard	155, -
24.	DALLON (74,5) A.S. Cheminots Vénissieux	155, -
25.	MALOUN (67,6) Athlétic Club Montpelliérain	152,500
26.	CUMAN (68,5) Etoile Sportive Villeneuvoise	152,500
27.	ST MARTIN (69) Stade Municipal Petite Synthe	152,500
28.	CARCELLER (70) Athlétique Club St Maurien	152,500
29.	PLESSIX D. (70,1) Évreux Athlétic Club	152,500
30.	CHANSON (72,1) La Blésoise	152,500
31.	MIOT (73,1) Société Sportive Domfrontaise	152,500
32.	LEBOUCHARD (73,6) Haltérophile Club Arbreslois	152,500
33.	RAMES (69,2) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	150, -
34.	GERVAIS (70,2) Club Culturiste de Reims	150, -
35.	SMAILI (71) Club. Halt. Cult. Alger	150, -
36.	FOUQUIER (71,6) Halt. Club Pont Audemérien	150, -
37.	QUERVEL (74,3) Halt. Club Pont Audemérien	150, -
38.	PREPIN (74,8) Culturistes Châtelleraudais	150, -
39.	CASPAR (68,3) Société Athl. Strasbourgeoise	147,500
40.	GRENAUD (68,9) Royan Océan Club	147,500
41.	TEMPLE (70,2) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	147,500
42.	CABARET (72,5) Club Culturiste de Reims	147,500
43.	DIDIER (73,5) Haltérophile Club Marseille	147,500
44.	BESSON (68,5) Haltérophile Club Arbreslois	145, -
45.	LAGEARD (71) Haltéro Culturiste Lyonnais	145, -
46.	WEIRATHER (71,4) Club Athl. Union Guebwiller	145, -
47.	STRESSER (73,2) Energie Haguenau	145, -
48.	BIGER (69,2) Société Gymnastique Angers	142,500
49.	CHAPEL (75) Salle Clermont Sports	142,500
50.	NOEL (68) Haltérophile Club Arbreslois	140, -
51.	GONZALES (70,3) La Ripagérienne	140, -
52.	WACKER (72) Union Guebwiller	140, -
53.	BERNARD (74,6) Stade Porte Normande Vernon	140, -
54.	LAREE (74,9) Évreux Athlétic Club	140, -
55.	GAGELIN (70) Royan Océan Club	137,500
56.	BENARD (71) A.S.P.T.T. lie de la Réunion	137,500
57.	CAILLE (71,1) Haltérophile Club Boulogne	137,500
58.	GUILLAUME (71,5) Union Sportive Crestoise	137,500
58.	GABOREAU (71,5) Nantes Étudiants Club	137,500
60.	LEGROS G. (72) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	137,500
61.	MAVROUDIS (72,5) A.S.P.O. Angoulême	137,500
62.	DANIAUX (74,5) Patronage St-Etienne Rennes	137,500
63.	CAILLOT (71,4) La Montluçonnaise	135, -
64.	COLLOT (71,) Cercle Haltérophile Troyen	135, -
65.	LACOMBLEZ (73) club Culturiste Reims	135, -
66.	SENTINA (73,1) Enfants du Devoir Oyonnax	135, -
67.	LEBERT (74) Société de Gymnastique Angers	135, -
68.	VICK (74,7) A.S.P.O. Angoulême	135, -
69.	GASIOT (67,9) Maison des Jeunes Narbonne	132,500
70.	JACOMELLI (68,1) Club Athlétique ST-Priest	132,500
71.	PLESSIX J. (68,1) Évreux Athlétic Club	130, -
72.	JUNET (69,2) Haltérophile Club Arbreslois	130, -
73.	POKORSKY (70,8) Alliance Sainte-Savine	130, -
74.	BREILLET (72,8) Gau1oie de Vaise	130, -
75.	CAUDREC (74,5) Cercle Éducation Phys., Lorient	130, -
76.	MESSE (70) Union Amical Cognac	127,500
77.	ROSSIGNOL (70,3) Haltérophile Club Arbreslois	127,500
78.	GIL (71,6) Club Athlétique Melgorien	127,500
79.	SOURNIAC (72,3) Omni Sports Ricamandois	127,500
80.	GUENON (75) La Brestoise	125, -
81.	CORDIER (69,5) Club Haltérophile Annonéen	122,500
82.	BABILLER (70,3) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	122,500
83.	LEGROS A. (69) APECA Ile de la Réunion	120, -
84.	GRANIER (72,2) Salle Clermont Sports	120, -
85.	BAUVAIS (69,4) U.S. Cheminots du Val de Loire	117,500
86.	GILLES (74) Union Sportive Crestoise	117,500
87.	ZIMMERMANN (69,8) Sté Athl. Strasbourgeoise	115, -
88.	SERALTA (74,4) Club Olympique Briochin	112,500
89.	MARETTE (69,7) La Blésoise	110, -
90.	BRETON (72,9) Haltérophile Club Lovérien	107,500

POIDS MI-LOURDS

1.	DEVROUTE (80,3) Union Haubourdinoise	192,500
2.	BORY (76) Omnium Sportif Stéphanois	185, -
3.	DENIS (82,5) Club Sportif de Meaux	185, -
4.	SORIAUX (78) A.S. Électricité de Lille	167,500
5.	YONIDA (82,5) Assoc. Sportive Montferrandaise	167,500
6.	GLAUSS (78,1) Société Athlétique Kœnigshoffen	162,500
7.	VESSIERE (82,5) Union Fraternelle Aubière	160, -
8.	CONIL (76,4) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	157,500
9.	DISDIER (76,7) Union Sportive Crestoise	157,500
10.	JUSSY (78) Association Sportive Mantaise	155, -
11.	BAERT (81) Union Haubourdinoise	155, -
12.	VITALIS (75,6) Haltérophile Club Arbreslois	145, -
13.	NAULEAU (81,8) Union Sportive de Tours	145, -
14.	MAUREL (76,2) Maison des Jeunes Narbonne	140, -
15.	BLACHE (81) Union Sportive Crestoise	140, -
16.	POINSEL (79) Entente Cheminots Chaumont	137,500
17.	JANSSEIN (77,1) Club Culturiste Reims	135, -
18.	DUBOC (82,2) A.S. Augustin Normand Le Havre	135, -
19.	LELEUX (77,5) A.S.P.T.T. Arras	125, -
20.	BOERI (80) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	117,500

POIDS LOURDS LEGERS

1.	LODYGA (88,5) Rueil Athlétic Club	200, -
2.	MALOUN S. (82,8) Athlétic Club Montpelliérain	180, -
3.	RICHTER (84) Club Athlétique Calais	167,500
4.	TAAMA (90) Concorde d'Oran	167,500
5.	ROLAND (88) La Maubeugeoise	152,500
6.	FOUGERON (89,2) La Montluçonnaise	150, -
7.	CORNEC (89,4) Club Olympique Briochin	145, -
8.	HENRY (84) Haltérophile Club Lovérien	140, -
9.	BONTEMPS (89,5) La Brestoise	140, -
10.	BOUCHER (89,) U.S. Cheminots Val de Loire	140, -

SENIORS

POIDS COQS

1.	BRAYDA (55,7) Salle Vincent Ferrari	160, -
2.	CHAMBARD (55) Haltéro Culturiste Lyonnais	150, -
3.	ROUQUETTE (53,1) Club Halt. Cult. Alger	145, -
4.	CHANE SAN (55) Bourbon Lumière Sports	145, -
5.	GAROFALO (54) Athlétic Club Sélestat	135, -
6.	TURPIN (53) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	132,500
7.	BOIGONTIER (55,2) Société Sportive Domfrontaise	130, -
8.	HAMAREN (50,6) Bourbon Lumière Sports	127,500
9.	VALLUET (52) Asnières Sports	122,500
10.	DESFEUILLET (52) A.S. Police d'Oran	122,500
11.	JULIEN (55,2) La Montluçonnaise	122,500
12.	TBUONG VAN HO (59) Hait. Club Grenoblois	120, -
13.	HILDEBRAND (56) Union Sportive de Toul	112,500
14.	DEMARCQ (48,9) Haltérophile Club Boulogne	100, -

POIDS PLUMES

1.	IVOULA (58) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	162,500
2.	BREGER (60) Athlétic Club Trélazéen	152,500
3.	SCARAMELLA (58,8) Française de Lyon	155, -
4.	BENARD (60) Sporting Club de Neuilly	150, -
5.	PEULOTIER (59,5) U.S. Cheminots de Marseille	140, -
6.	GARCIA (59,2) Haltérophile Club Témouchentois	135, -
7.	THOUPRIKOF (58,5) Un. Gym. Athl. Péageoise	125, -
8.	BROTET (58,8) Monrepos Olympique	122,500
9.	PERREIRA (58,5) Entente Cheminots Chaumont	115, -
10.	GUY (59,1) Entente Cheminots Chaumont	115, -
11.	BROSSIER (59,9) Assoc. Sp. Montferrandaise	115, -
12.	SIMON (58,) Sporting Club St-Amandois	110, -

POIDS LEGERS

1.	RIGAUD (67) Société Athlétique Montmartroise	195, -
2.	NAVARRO (66,7) Courbevoie Sports	180, -
3.	DOUET (67,1) Club Sportif Alençon	180, -
4.	RAVAUD (65) Club Athlétique Nantais	175, -
5.	ROUSSEL (67) Club Sportif Électronique	175, -
6.	di SIENNA (67,5) Club Halt. Cult. Alger	170, -
7.	BARDON (62) Nantes Étudiants Club	167,500
8.	DORVILLE (62,5) Soc. Athlétique Montmartroise	165, -
9.	THURLOY (64) A.S.P.T.T. Île de la Réunion	165, -

10.	BAUER (66) Athlétic Club Sélestat	165, -
11.	DESJARDINS (67,2) La Maubeugeoise	165, -
11.	BENDAOU (67,2) U.S. Métro-Transports	165, -
13.	RODRIGUEZ (67,5) Club Gondole Sportif	165, -
14.	MICHAUX (66.8) La Maubeugeoise	162,500
15.	MULLER (67) Athlétic Club Sélestat	162,500
16.	BRESSON (60,5) Club Haltérophile Troyen	160, -
17.	METZGER R. (62) Alsatia Sélestat	160, -
18.	SCHEIDT (62,5) Union Sportive de Tout	160, -
19.	CHRISTIAN (65,5) Société Athlétique Enghien	155, -
20.	AVRILLON (66) Club Gondolo Sportif	155, -
21.	KELLER (66,3) Sports Athlétiques Bel Abbésiens	155, -
21.	RAYMOND (66,3) Culturistes Châtelleraudais	155, -
23.	MARREC (67) Association Préfecture Seine	155, -
24.	VAISSEX (63) Sporting Club de Neuilly	152,500
25.	RAVASIO (66) Club Sportif Meaux	152,500
26.	THEZEE (65) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	150, -
27.	THOMAS (66,5) Club Olympique Briochin	150, -
28.	OLLIER (64,5) Omnisports Ricamandois	147,500
29.	ECHAUBART (67) A.S. Gallon-Aubevoye	147,500
30.	MEHDI (67,4) Sports Athl. Bel Abbésiens	147,500
31.	GOUDOLF (61) Athlétic Club Sélestat	145, -
32.	FAVEREAU (64,8) Racing Cheminots Nantes	142,500
33.	BOUESNARD (61) Athlétic Club Trélazéen	140, -
34.	SCANVIC (64,3) Racing Cheminots Nantes	140, -
35.	LACOUR (64,5) Cercle Éduc. Phys. Lorient	140, -
36.	RABOTEAU (65,8) A.S. Sapeurs-pompiers Nantes	140, -
37.	DINOCHEAU (62,) U.S. Cheminots Val de Loire	137,500
38.	DELBAUVE (64,6) Évreux Athlétic Club	137,500
39.	BOGUET (64,8) Union Sportive Tours	135, -
40.	DANVEBGNE (67,5) Union Sportive Tours	135, -
41.	COUPEAUD (64,9) Club Sp. Régie Gaz Bordeaux	132,500
42.	DAT (65,2) Les Cigognes Tarbes	132,500
43.	ROBERT (67) Stade Municipal Montrouge	127,500
44.	VISONNEAU (67,3) Vaillante Vertou	127,500
45.	KAMLAME (61,6) Haltérophile Club Arbreslois	122,500
46.	BEAL (62) Gauloise de Vaise	122,500
46.	GOVART (62) Club Athlétique Calais	122,500
48.	LUCA5 (62,8) Les Cigognes Tarbes	122,500
49.	BARBET (64,2) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	122,500
50.	MOREAU (62.3) Club Sp. Manuf. Châtellerault	120, -
51.	ROSIN (67,5) Club Vasseur	120, -
52.	ZANDER (67,5) Union Sportive de Toul	117,500
53.	BENTUE (67.3) Les Cigognes Tarbes	112,500
54.	ORVOEN (64,7) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	102,500

POIDS MOYENS

1.	MORMONT (73,5) Soc. Athlétique Montmartroise	197,500
2.	FAMA (73) Haltérophile Club Douai	195, -
3.	D0BRALIAN (72,8) A.S. Cheminots Vénissieux	187,500
4.	WONG HA SER (68) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	185, -
5.	LEDUC (74,5) A.S.P.O. Midi	185, -
6.	MAHEUX (75) U.S. Métro-Transports	185, -
7.	LAGUETTE (68,5) Sporting-Club de Neuilly	180, -
8.	BEZY (69,9) L'Oranaise	175, -
9.	SOUDE (71) Courbevoie Sports	175, -
10.	HERSEN (74) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	172,500
11.	SORNAY (74,5) Haltéro-culturiste Lyonnais	172,500
12.	LASSALLE (74,6) Pro Patria Alger	172,500
13.	ERNEST (68) Association Préfecture Seine	170, -
14.	JARRY (73,5) Club-Sportif Cheminots du Mans	170, -
15.	DESMOULINS (748) A.S.P.O. Angoulême	170, -
16.	BOYRAL (75) Club Athlétique Melgorien	170, -
17.	ROSIN (75) Club Vasseur	167,500
18.	COUTARD (69,3) Amicale Laïque Roanne	165, -
19.	PUGNAT (70) Sporting-Club Neuilly	165, -
20.	MOUROCQ (74,5) Club Sportif Alençon	165, -
21.	BACQUE (69,5) Union Athlétique Tarbaise	162,500
22.	HUAUME (72,7) Club Sport. Cheminots du Mans	162,500
23.	VILQUIN (73 Haltérophile-Club Douaisien	160, -
24.	LOUIS (67,6) S.C.P.O. Paris	157,500
25.	MORAND (70,7) A.S. Diar El Mahcoul	157,500
26.	DE KERPEZDRON (71,1) Club Olymp. Briochin	157,500
27.	DELARBRE (72) Union Sportive Crestoise	157,500
28.	KELIFI (71) Club Athlétique d'Orsay	155, -
29.	SOMMERARD (74) Club Athlétique Rosendaël	155, -
30.	ROUSSET (68,2) La Ripagérienne	152,500
31.	MENDEZ (72,7) Les Cigognes Tarbes	152,500
32.	CANTON (73,6) Sporting Club Navis	152,500
33.	LUBIN (74,7) A.S.P.T.T. d'Arras	152,500
34.	CLERC (68,3) Cercle Cult. Salle Commenge	150, -
35.	MORUE (68,8) Évreux Athlétic Club	150, -
36.	DICKELY (70) Athlétic Club Sélestat	150, -
36.	PLEY (70) Cercle Paul-Bert Rennes	150, -
38.	ESPALIVER (72) Association Sportive Inter Avia	150, -
39.	LE FUSTEC (75) Club Olympique Briochin	150, -
40.	JEUNEHOMME (70,5) Club Culturiste Reims	147,500
41.	LOPEZ (74,1) U.S. Cheminots Val de Loire	147,500
42.	BLANC (68,5) Alouette des Gaules	145, -
43.	ARNO (74,7) Ponts et Chaussées Toulouse	145, -
44.	ANDRÉ (68,5) Société Athlétique Montmartroise	142,500
45.	BOUTADJINE (69) Ralliement Mustapha	142,500
46.	MITAUX (74) Enfants du Devoir Oyonnax	142,500
47.	DAUNOIS (74,9) Association Sportive Inter-Avia	142,500
48.	BOSCHET (70,5) Athlétic Club Trélazéen	140, -
49.	JARIO (72,5) Monrepos Olympique	137,500
50.	DEMENGEON (75) Union Sportive de Toul	135, -
51.	MARTIN (69,7) Enfants du Devoir Oyonnax	132,500
52.	BONNET (70,7) Enfants du Devoir Oyonnax	132,500
53.	BOUFFIER (71,9) Assoc. Sport. Montferrandaise	132,500
54.	BLAY (70,6) Nantes Étudiants Club	130, -
55.	BARBILLON (72,5) Société Athlét. Montmartroise	130, -
56.	DUGARD (68,1) A.S. Gaillon-Aubevoye	125, -
57.	BÉLIME (69,8) Entente Cheminots Chaumant	122,500
58.	FILY (70) Cercle Éducation Physique Lorient	122,500
59.	CARPENTIER (77,7) Haltérophile Club Boulogne	122,500
60.	AUDANO (72,9) Bourbon Lumière Sports	120, -
61.	BONNAS (69,6) Union Athlétique Tarbaise	117,500
62.	BERMAOUI (70,2) Omnisports Ricamandois	112,500
63.	NOEL (72,5) Société Athlétique Montmartroise	110, -
64.	CHASTANG (70,4) Assoc. Sport. Montferrandaise	100, -

POIDS MI-LOURDS

1.	BÉCHADE (81,3) Union Amicale Cognac	200, -
2.	ZAMO (77,8) Club Nautique Ath. Rouets	197,500
3.	PERMAL (76,7) Société Athlétique Montmartroise	195, -
4.	TABURET (78,7) Société Sportive Domfrontaise	185, -
5.	CHANTON (82) Stade Municipal Montrouge	180, -
6.	LUTIN (78) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	172,500
7.	TRAINEL (97,7) A.S. Électricité de Lille	172,500
8.	SAVARY (81,9) Société Sportive Domfrontaise	172,500
9.	MTCHAUX (80,5) Sporting Club de Neuilly	170, -
10.	BAILLY (77) Enfants du Devoir Oyonnax	167,500
11.	HANSMETZGER (79,7) Club Athlétique Nantais	167,500
12.	PLANTE (75,8) Club Sp. Régie du Gaz Bordeaux	165, -
13.	BOISET (77) Association Sportive Mantais	165, -
14.	HENARD (78,5) Club Athlétique Calais	165, -
15.	GEORGES (79,2) Enfants du Devoir Oyonnax	165, -
16.	WAUTERS (76,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	162,500
17.	DALLON (75,5) A.S. Cheminots Vénissieux	160, -
18.	GOESSENS (77,5) Haltérophile Club Boulogne	160, -
19.	CADOT (76,5) Alouette des Gaules	157,500
20.	AIME (78,3) Société Sportive Domfrontaise	157,500
21.	BOUCHER (78) Association Préfecture de la Seine	155, -
22.	PANCRAZI (79) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	155, -
23.	COMBES (78,6) Assoc. Sportive Montferrandaise	152,500
24.	LEYSSEN (80,2) Ponts et Chaussées Toulouse	147,500
25.	GIRARD (77,5) Union Gymnique Ath. Péageoise	145, -
26.	PLAS (80,9) Stade Porte Normande Le Havre	142,500
27.	BELLANGER (82,5) Associat. Sportive Mantaise	142,500
28.	HAMMOU (82) Sports Athl. Bel Abbésiens	135, -
29.	DIB (82,5) Ralliement de Mustapha	135, -
30.	RONCHELLE (76,8) Stade Porte Norm. Le Havre	132,500
31.	VINCENSINI (80,4) Les Cigognes Tarbes	130, -

POIDS LOURDS LEGERS

1.	KANCEL (89) Société Athlét. Montmartroise	225, -
2.	LAGNEAU (86) Société Athlétique Enghien	220, -
3.	DEYRIS (87,5) Monrepos Olympique	202,500
4.	MARQUISO (83,6) Pro Patria Alger	177,500
5.	LEHORS (89) Amicale Sportive Simca	172,500
6.	BARBIER (88 ?7) Club Sport. Cheminots du Mans	170, -
7.	PAVAGEAU (88,8) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	165, -
8.	MARC (84,4) A.S.P.O. Angoulême	162,500
9.	LEBORGNE (88,9) Évreux Athlétic Club	160, -
10.	LE GALLOIS (85,7) Haltérophile Club Boulogne	140, -
11.	GUERNE (86,7) Cercle Éducation Phys. Lorient	140, -
12.	JACOB (84,2) U.S. Cheminots Val de Loire	115, -

POIDS LOURDS

1.	FLOUREUX (92,3) A.S.P.O. Angoulême	192,500
2.	POULAIN (90,5) Société Athlét. Montmartroise	180, -
3.	COUDREAU (93,3) A.S, Diar El Mahcoul	157,500
4.	VAULEON (94,7) Patronage St-Etienne Rennes	137,500

ADDITIF

JUNIORS

Poids Coqs :

	BRUN (55,2) Amicale St Ruf	122,500
	SAUREL (55,7) Amicale St Ruf	122,500
	Marchal (56) Club Haltérophile Lunéville	112,500

Poids Légers :

Simoni (65,6) Espérance et Etoile réunies Carpentras	155, -
Ciaccafana (61,5) Esp. et Etoile réunies Carpentras	147,500
Gaudensi (64,9) Amicale St Ruf	140, -
Thivent (66,2) Amicale St Ruf	137,500
Soltane (64,3) Amicale St Ruf	122,500
Massoneau (67,5) Club Haltérophile Lunéville	117,500
Reboul (66,8) Amicale St Ruf	115, -

Poids Moyens :

Gruppo (68,6) Amicale St Ruf	125, -

Poids Mi-Lourds :

Belin (79,7) Espérance et Etoile réunies Carpentras	175, -
Cassel (82,5), Club Haltérophile de Lunéville	155, -

SENIORS

Poids Moyens :

Charrue (75) Club Haltérophile de Lunéville	172,500

Classement National du Prix d'Encouragement 1959-1060

JUNIORS

POIDS COQS

1.	LAPIERRE (56) Haltérophile Club de Lunéville	220, -
2.	PEIGNOT (55,5) Club Athlétique de Calais	210, -
3.	CHATELAIN (51,4) Union Halluinoise	207,500
4.	PITAGORA (55,4) Association Sportive de Monaco	207,500
5.	DELTON (55,7) A.S.P.T.T. d'Arras	207,500
6.	BARD (54,9) Sporting Club St-Amandois	205, -
7.	MISSAMA (56) Omnium Sportif Club Stéphanois	202,500
8.	MORANT (54) A.S. Électricité de Lille	200, -
9.	FAURE (55,5) Haltérophile Club Arbreslois	200, -
10.	VALERO (55,7) Salle Clermont Sports	200, -
11.	HECALE (56) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	200, -
12.	NOVAILHETAS (55,9) Red Star Limoges	195, -
13.	COSSON (56) A.S. Minière Fondary	195, -
14.	LOISEAU (52,1) U.S. Cheminot du Val de Loire	190, -
15.	MOUROT (55) Club Sportif Est Républ. Nancy	190, -
16.	WAVRESKI (48,1) Club Sportif de Meaux	185, -
17.	CONCA (53,6) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	185, -
18.	MAINVILLE (55,5) Salle Clermont Sports	185, -
19.	ECKER (51,3) Athlétic Club St-Maurien	182,500
20.	ITALIA (54,8) Nantes Étudiants Club	182,500
21.	LE MOAL (56) Club Olympique Briochin	182,500
22.	PANSA (54,2) Indépendante Pontarlier	180, -
23.	LAMOTTE (55,7) Red Star Limoges	177,500
24.	BARALON (55,2) Union Sportive du Velay	175, -
25.	PILOTTO (56) Cercle Sports Homécourt	175, -
26.	VERON (54,7) U.S. Cheminots Val de Loire	172,500
27.	BEEKHUIZEN C. (50) Halt. Club Lunéville	170, -
28.	CHOUCH (53,4) Club Halt, et Culturiste d'Alger	170, -
29.	PERRIN (54,8) A.S.P.O. Angoulême	170, -
30.	NICOLAS (55,2) Club Halt. Cult. Rochelais	167,500
21.	SIBE (55,2) Cercle Culturiste St-Médard	162,500
32.	HILDEBRAND (55) Union Sportive de Toul	160, -
33.	PADOVANI (56) A.S. St-Bonaventure Alger	160, -
34.	LECLERC (51,1) Nantes Étudiants Club	157,500
35.	BERNARD (55,8) Union Sportive Crestoise	157,500
36.	SBERRO (56) A.S. Minière Fondary	157,500
37.	MOREAU (55,5) Club Athlétique Nantais	152,500
38.	MULLER (52,7) Esso Sports	150, -
39.	HENNIN (54,2) Assoc. Sp. Gournaisienne	150, -
40.	DUBOST (55,6) Ilets Sports Montluçonnais	150, -
41.	MARGIOTTA (55,7) Club Athlétique St-Priest	147,500
42.	CHENNEVIERE (54) Patronage St-Etienne Rennes	145, -
43.	TIXIER (55) A.S. Montferrandaise	145, -
44.	TREBOUVIC (51,5) Patronage St-Etienne Rennes	132,500
45.	GUINCHE (52,5) Racing Cheminots Nantes	125, -

POIDS PLUMES

1.	BEUCLER (59,9) Gauloise Montbéliard	235, -
2.	FONTAINE (59,7) Club Athlétique Nantais	230, -
3.	GEORGES (58,5) Assoc. Sp. Mantaise	227,500
4.	DIETRICH (57,9) Club Sp. Est Républicain	225, -
5.	FERRERA (58,4) Etoile des Sports Montluçonnais	222,500
6.	BEEKHUIZEN L. (58,5) Halt. Club Lunéville	222,500
7.	GIVERNET (58,4) Française de Besançon	220, -
8.	GUITARD (59,3) Cercle Cult. St-Médard	220, -
9.	CAZAL (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	220, -
10.	BERTHOZAT (58) Enfants du Devoir Oyonnax	215, -
11.	DELALANDE (59,4) Nantes Étudiants Club	215, -
12.	GOUMEZIANE (59,9) Sporting Club Neuilly	215, -
13.	FRANÇOIS (59) Union Roubaisienne Sports Ath.	212,500
14.	MERY (59,7) Union Sportive de Tours	212,500
15.	MACE (58) Stade Porte Normande Vernon	207,500
16.	GAUDRU (58,1) Stade Municipal Montrouge	202,500
17.	RICHAUME (59) U.S. Cheminots du Val de Loire	202,500
18.	MAGNAN (59,3) Club Halt. Cult. Rochelais	200, -
19.	TURFIN (59,6) Club Halt. Cult. Rochelais	200, -
20.	VAHIMANGUE (59,3) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	197,500
21.	MIZZI (59,7) Ralliement de Mustapha	197,500
22.	MAZURIER (58) La Montluçonnaise	195, -
23.	BELLEVILLE (59) Club Athlétique Calais	195, -
24.	PERICE (59,9) Maison des Jeunes Narbonne	195, -
25.	ALLAMANT (59,3) A.S. Gaillon Aubevoye	192,500
26.	LENOIR (60) Red Star Limoges	192,500
27.	BENOIST (58,8) Toulouse Haltéro Club	190, -
28.	REGNAULT (60) Athlétique Club St-Maurien	190, -
29.	DELTOMBE (57,3) A.S.P.T.T. Arras	187,500
30.	COLAS (57,8) Nantes Étudiants Club	187,500
31.	STRANO (59,5) Haltéro Club Lunéville	187,500
31.	AMOROS (59,5) Évreux Athlétic Club	187,500
31.	FARINA (59,5) Union Sp. Cheminots Marseille	187,500
34.	BERTOLINO (59) Haltéro Club Arbreslois	185, -
35.	DAZIN (59,2) Sporting Club Neuilly	185, -
36.	RIBES (59) Club Athlétique Melgorien	182,500
37.	VIGNAUD (60) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	182,500
38.	BROTET (59,6) Monrepos Olympique	180, -
39.	ROBIN (58,5) Cercle Culturiste St-Médard	177,500
40.	CHAUSSARD (59.7) Sporting Club Dijonnais	177,500
41.	STERGOU (60) Haltérophile Club Marseille	177,500
42.	LECUMBERRI (57,6) Les Cigognes Tarbes	170, -
43.	AVIGNON (59,3) Club Athlétique Melgorien	170, -
44.	ZANDER (59,9) Union Sportive de Toul	170, -
45.	BELLEC (59,9) Patronage Laïque Lorient	167,500
46.	GONNEL (57,1) Patronage Laïque Lorient	165, -
47.	COCHELIN (58,9) Club Halt. Cult. Rochelais	165, -
48.	VERMONT (57,1) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	162,500
49.	da SYLVA (56,5) A.S. Minière Fondary	257,500
50.	VALENTIN (60) Club Athlétique St-Priest	257,500
51.	LELOU (59) Nantes Étudiants Club	150, -
52.	CUVELETT (59,2) Évreux Athlétic Club	150, -
53.	LE BIGOT (58,5) A.S. Augustin Normand Le Havre	145, -
54.	COULON (58) Athlétic Club Chalonnais	140, -

POIDS LEGERS

1.	LALOYER (67,3) Club Cult, rue des Postes, Lille	262,500
2.	CASSIER (63,4) Ilets Sports Montluçonnais	257,500
3.	CARNIAU (65,4) Club Cult, rue des Postes, Lille	252,500
4.	DESCLODURE (66,5) Ilets Sports Montluçonnais	252,500
5.	DEJONGHE (61,8) A.S. Électricité Lille	245, -
6.	DUMAS (63,1) La Montluçonnaise	245, -
7.	COLINET (67,1) Sporting Club de Neuilly	245, -
8.	DUPIRE (67,5) Club Cult, rue des Postes, Lille	245, -
8.	DANGREAUX (67,5) Sports Réunis Lille Délivr.	245, -
10.	BOURREAU (60,1) Union Sportive de Tours	237,500
11.	DROUET (66,7) Patronage St-Etienne Rennes	237,500
12.	MARTY (65,9) U.S. Métro-Transports	235, -
13.	dos SANTOS (66,5) Omni Sport. Club Stéphanois	235, -
14.	GUERIN (64,5) Athlétique Club St-Maurien	232,500
15.	SEGNOUR (64,7) Amicale St-Ruf	232,500
16.	LACROIX (65,5) Ponts et Chaussées Toulouse	232,500
17.	MARTIN (65,9) Club Olympique Caudéranais	232,500
18.	LAMBERT (67,3) Stade Municipal Montrouge	232,500
19.	RAILLARD (62,3) Entente Cheminots Chaumont	230, -
20.	BOURGEAT (66,7) Athlétique St-Maurien	230, -
21.	GAONACH (66,8) Assoc. Sport. Montferrandaise	230, -
22.	CATALA (62,5) U.S. Cheminots St-Pol	227,500
23.	CACHARD (66,4) Française de Lyon	227,500
24,	SAINT-CYR (67,5) Club Athlétique St-Priest	227,500
25.	DECRAN (62,3) Haltéro Club Arbreslois	225, -
26.	MARTE (62,5) Haltérophile Club de Nice	225, -
27.	DERONNE (62,7) Club Halt, Cult. Rochelais	225, -
28.	BESNARD (62,8) Union Sportive Tours	225, -
29.	ROUX (66,8) Amicale St-Ruf	225, -
30.	BEGUE (66) A.P.E.C.A. Ile Réunion	222,500
31.	MALOUM A. (67,4) Athlétic Club Montpelliérain	222,500
32.	BONET (66) Racing Club Toulouse	220, -
33.	GÈLE (66,6) Club Sportif d'Alençon	220, -

34. LECOMTE (66,7) Stade Municipal Montrouge 217,500
35. GUYADER (67,4) Patronage Laïque Lorient 217,500
36. FERRI (61,7) indépendante Vaulx-en-Velin ..... 215, -
37. JENEY (63,7) Stade Municipal Montrouge ..... 215, -
38. ESNAULT (64,6) Sporting Club Neuilly ..... 215, -
39. PALLAY (65) Omnium Sport. Club Stéphanois ..... 215, -
40. COMTI (65,4) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence ..... 215, -
41. PELTIER (66,3) Club Athlétique Nantais ..... 215, -
42. GOURVITCH (61,7) Esso-Sports 212,500
43. ADDAD (65,5) Ralliement de Mustapha 212,500
43. BODIN (65,5) jeunesses Laïques Réun. Marmande 212,500
45. SIMONI (66,3) Espér. et Etoile Réunis Carpentras 212,500
46. LAMBERT (67,5) La Blésoise 212,500
47. GIACCAFAVA (62,4) Espér. et Etoile Réun. Carpentras. ..... 210, -
48. MAGNE (64) Jeunesses Laïques Rép. Marmande ..... 210, -
49. OULEDIE (64) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion ..... 210, -
50. LAMOTHE (64,5) Sporting Club Navis ..... 210, -
51. FERRAND (65,3) Haltérophile Club Lovérien ..... 210, -
52. CUVELIER (66,5) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion ..... 210, -
53. MENUT (60,7) Assoc. Sportive Montferrandaise 207,500
54. FINAORA (63) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 207,500
55. RIMET (64) Athlétic Club Chalonnais 207,500
56. GRESSARD (66) Athlétic Club Chalonnais 207,500
57. DIJOUX (61,8) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion ..... 205, -
58. CHAPOUTOT (64) Gauloise Montbéliard ..... 205, -
59. BERTIN (65,2) Patronage St-Etienne Rennes ..... 205, -
60. PICOU (66,9) Union Amicale Cognac ..... 205, -
61. PAEZ (61,9) Etoile Sports Montluçonnais 202,500
62. PAYET (65) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion 202,500
63. ANSEL (61,5) Entente Cheminots Chaumont ..... 200, -
64. HAYERES (61,7) Nantes Étudiants Club ..... 200, -
65. MIRAMAND (64,9) Union Fraternelle d'Aubière ..... 200, -
66. TANJAMA (65) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion ..... 200, -
67. GUTH (67,2) Energie Haguenau ..... 200, -
68. BENOIT (62,3) Toulouse Haltéro Club 197,500
69. GIREAUDAU (63,9) Cercle Cult. St-Médard 197,500
70. BEULLE (67,4) Red Star Limoges 197,500
71. DAUVERGNE (62) Union Sportive de Toul ..... 195, -
72. MARTINEZ (63) Patronage St-Augustin Alger ..... 195, -
73. CAPILLON (63,3) Ilets Sports Montluçonnais ..... 195, -
74. KECHKAR (63,4) Ralliement de Mustapha ..... 195, -
75. BALP (65) Salle Clermont Sports ..... 195, -
76. IGNACZACK (65,7) Assoc. Sp. Montferrandaise ..... 195, -
77. GOUSAROFF (66,7) Cercle Culturiste St-Médard ..... 195, -
78. AMANT (60,4) Club Sp. Déf. Nat. Châtellerault 192,500
79. VALLS (64,4) Salle Clermont Sports 192,500
80. GAUDENSI (64,8) Amicale St-Ruf 192,500
81. LEROY (65,8) Haltéro Club Cult. Arbreslois 192,500
82. HOERNEL (62,5) Energie Haguenau ..... 190, -
83. RAVENNES (63,2) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion ..... 190, -
84. BONNE (65,2) U.S. Cheminots St-Pol ..... 190, -
85. FAURESSE. (67,3) Stade Porte Normande Vernon ..... 190, -
86. DESCHYER (62,1) Stade Mun. Petite Synthe 187,500
87. BARATHIEU (63,8) La Montluçonnaise 187,500
88. FRIMAT (66,8) Les Culturistes Châtelleraudais 187,500
89. BRIDIER (67) Sporting Club St-Amandois 187,500
90. THEVES (67,5) Jeun. Laïques Rep. Marmande 187,500
91. GOY (63,2) Club Sp. Régie du Gaz Bordeaux ..... 185, -
92. GAVI (63,5) U.S. Cheminots de Marseille ..... 185, -
93. BUTTEZ (63,8) Stade Mun. Petite Synthe ..... 185, -
94. GUILLEMAUT (64) Athlétic Club Chalonnais ..... 185, -
95. JACOMELLI (66,9) Club Athlétique St-Priest ..... 185, -
96. POIDEVIN (60,3) Sté Athlét. Domfrontaise 182,500
97. GÉRARD (63) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence 182,500
98. MERIOT (64,6) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes 182,500
99. VIEUX (65,5) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence 182,500
100. BUREAU (66) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes 182,500
101. SOLTANE (64,1) Amicale St-Ruf ..... 180, -
102. TAVERNE (63,1) Assoc. Sportive Gournaisienne 177,500
103. MUNOZ (64,5) Club Athlétique St-Priest 177,500
104. HERVE (64,7) Assoc. Sp. Aug. Normand Le Havre 177,500
105. MASSONEAU (65,5) Halt. Club de Lunéville 177,500
106. GARNIER (60,7) Société Gymnastique d'Angers ..... 175, -
107. JOIE (64,6) Union Amicale Cognac ..... 175, -
108. PETREMENT (66,9) Maison des Jeunes Narbonne ..... 175, -
109. AMIRAULT (61,1) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes 172,500
110. ODOFF (63.3) Assoc. Sp. Minière Fondary 172,500
111. MARINIER (67,3) Assoc. Sp. Minière Fondary 172,500
112. LERAY (60,8) Cercle Éduc. Physique Lorient ..... 170, -
113. BOY (63,4) Les Cigognes Tarbes 167,500
114. MADIGOUT (62,8) A.S.P.O. Angoulême ..... 165, -
115. BARBU (65,2) Sporting Club Dijonnais ..... 160, -
116. PINON (67,1) La Blésoise 157,500
116. LEPEINTRE (67,1) Racing Cheminots Nantes 157,500
118. CARATTO (65) Assoc. Sp. Montferrandaise ..... 155, -
119. TRIOULEYRE (64,5) Union Sportive du Velay 152,500

POIDS MOYENS

1. BOUCHET (73,9) Sté Athlétique Montmartroise 292,500
2. HENNUYER (72) A.S. Lilloise Inter-Entreprises 287,500
3. BARCELOT (73,2) Club Athlétique Nantais ..... 285, -
4. STRAGIER (74,6) Union Tourquennoise 282,500
5. LALAU (72) Club Athlétique Rosendaël 277,500
6. COCHARD (74,2) Club Halt. Cult. Rochelais ..... 270, -
7. DUGUE (70,1) Air Sports Blois 267,500
8. DEBUISSON (70,4) A.S.P.T.T. Arras 267,500
9. GUIMAUD (74,6) Club Sportif Chemin, du Mans 267,500
10. CLABAUT (70) A.S. Électricité de Lille ..... 265, -
11. DOULBEAU (74) Athlétic Club Saint-Maurien ..... 265, -
12. BONASSI (79,8) Sporting Club Neuilly 262,500
13. HERBAULT (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises 262,500
14. WEISS (71) Club Sportif Est Républicain ..... 260, -
15. DA COSTA (74,6) Union Sportive Tours 257,500
16. LAUGLANEY (69,2) Jeun. Laïques Rép Marmande ..... 255, -
17. RAYSSIGUIER (72) Athlétic Club Montpelliérain ..... 255, -
18. CARTIGNY (72,2) Union Haubourdinoise ..... 255, -
19. LEBEL (74) Entente Cheminots Chaumont ..... 255, -
20. CANIS (74,2) Stade Municipal Petite Synthe ..... 255, -
21. POUTOU (73,5) Toulouse Haltéro Club 252,500
22. MARTIN (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises 252,500
23. COHEN (74) Haltérophile Club de Marseille ..... 250, -
24. SIMONIN (74,9) Gauloise Montbéliard 247,500
25. BASTIEN (73) Club Sportif Est Républicain 242,500
26. DUMOULIN (67,8) Club Halt. Cult. Rochelais ..... 240, -
27. FRANÇOIS (68,7) Évreux Athlétic Club ..... 240, -
28. STEINER (74) Energie Haguenau ..... 240, -
29. LEROY (74,3) Haltérophile Club Compiégnois ..... 240, -
30. LAURENT (68,8) La Française de Besançon 237,500
31. ALLETZ (73,9) Union Méan Penhoet 237,500
32. DUMONT (74,2) U.S. Cheminots Saint-Pol 237,500
33. DISDIER (74,6) Union Sportive Crestoise 237,500
34. VAN LANGENDONCK (74,7) Ass. Sp. Gournaisienne 237,500
35. STRESSER (74,5) Energie Haguenau ..... 235, -
36. SAMATAN (69,5) A.S. Cheminots Béziers 232,500
37. YOTNDA (74,7) Ass. Sportive Montferrandaise 232,500
38. COLUCCI (75) Sporting Club Navis 232,500
39. GUEGUEN (69,6) Sporting Club St-Amandois ..... 230, -
40. HOUDEAU (71) Sporting Club Dijonnais ..... 230, -
41. COLOBAIN (69,1) Stade Municipal Montrouge 227,500
42. GERVAIS (71,4) Club Culturiste Reims 227,500
43. BOUTIN (72,5) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes 227,500
44. LITUINE (67,6) Française de Lyon ..... 225, -
45. BOUGES (69,2) Club Olympique Caudéranais ..... 225, -
46. PSIROUKIS (70,6) Associat. Sportive Mantaise ..... 225, -
47. GAUDINEAU (72,7) Club Sp. Défense Nat. Châtellerault ..... 225, -
48. PLESSIS (71) Évreux Athlétic Club 222,500
49. LACOMBLEZ (72,7) Club Culturiste Reims ..... 220, -
50. FISCHER (73) Energie Haguenau ..... 220, -
51. PREPIN (74,2) Culturistes Châtelleraudais ..... 220, -
52. GUILLONET (68) Bovin Océan Club 217,500
53. GONZALES (70) La Ripagérienne 217,500
54. CABARET (73,2) Club Culturiste Reims 217,500
55. MIOT (73,3) Société Sportive Domfrontaise 217,500
56. GRENAUD (69,7) Royan Océan Club ..... 215, -
57. GAGELIN (69,9) Royan Océan Club ..... 215, -
58. NOUCANA (70,3) A.P.E.C.A., Ile de la Réunion ..... 215, -
59. LARE (74,3) Évreux Athlétic Club ..... 215, -
60. GUILLAUME (73,3) Union Sportive Crestoise ..... 210, -
61. BERNARD (74,5) Stade Porte Normande Vernon ..... 210, -
62. RAMES (69) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence 207,500
63. TEMPLE (69,9) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes 207,500
64. GASIOT (68,8) Maison des Jeunes Narbonne ..... 205, -
65. MARTEL (69,5) Haltérophile Club Lunéville ..... 205, -
66. JACQUIN (73,5) Union Sportive du Velay 202,500
67. BIGER J. (68,4) Société Gymnastique Angers ..... 200, -
68. PARIS (69) Haltérophile Club Boulogne ..... 200, -
69. CAILLE (70) Haltérophile Club Boulogne ..... 200, -
70. CAILLOT (70,2) La Montluçonnaise ..... 200, -
71. DEMENGEOT (71,5) Union Sportive de Toul ..... 200, -
72. CHAPEL (74,9) Salle Clermont Sports ..... 200, -
73. VALUCHE (68,1) Ilets Sports Montluçonnais 197,500
74. LANDREAU (68,8) A.S.P.O. Angoulême 197,500
75. SOULIER (71,2) Assoc. Sportive Montferrandaise ..... 195, -
76. BIGER C. (74,1) Société Gymnastique Angers ..... 195, -
77. LEGROS (69,8) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion ..... 190, -
78. POKORSKY (70,7) Alliance Sainte-Savine ..... 190, -
79. GABOREAU (71,7) Nantes Étudiants Club ..... 190, -
80. CAUDREC (74,4) Cercle Éduc. Physique Lorient 187,500
81. FAVEGROS (67,7) Union Sportive du Velay ..... 185, -
82. VICK (72,3) A.S.P.O. Angoulême ..... 185, -
83. GRANIER (72,5) Salle Clermont Sports 182,500
84. DANTAUX (74,1) Patronage St-Etienne Rennes 182,500
85. MESSE (70) Union Amicale Cognac ..... 180, -

POIDS MI-LOURDS

1. DEVROUTE (81,9) Union Haubourdinoise ..... 295, -
2. CHELLE (82) Racing Club Municipal Toulousain ..... 275, -
3. DENTS (82,1) Club Sportif de Meaux 272,500
4. DADE (78,9) Sté Athlétique Montmartroise ..... 270, -
5. DELORME (80) U.S. Cheminots du Val de Loire 267,500
6. ORTIZ (79,3) A.S.P.O. Midi ..... 265, -
7. BELIN (76,8) Espér. Etoile Réunies Carpentras ..... 260, -
8. HEURTEMATTE (78,2) Haltér. Club Lovérien ..... 260, -
9. LESIEUR (81) Club Culturiste Reims ..... 260, -

10.	FERRER (81,9) Maison Jeunes Narbonne	260, -
11.	MALOUM S. (81,2) Athlétic Club Montpelliérain	257,500
12.	BAERT (81) Union Haubourdinoise	247,500
13.	ROMELLI (76,7) Club Sportif Beaucourtois	245, -
14.	SORIAUX (78,1) A.S. Électricité de Lille	245, -
15.	BLANCHARD (78,8) Sté Athlét, Montmartroise	245, -
16.	STRUBY (82,3) A.S.P.O. Angoulême	245, -
17.	GLAUSS (78) Société Athlétique Koenigshoffen	242,500
18.	LERAY (75,7) Club Athlétique Nantais	240, -
19.	VEYSSIERE (79,3) Union Fraternelle Aubière	235, -
20.	DAMOUR (77) Bourbon Lumière Sports	232,500
21.	FOUASSIER (75,7) Air Sports Blois	230, -
22.	CONIL (76) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	230, -
23.	DURAND (76,5) Union Fraternelle Aubière	225, -
24.	CASSEL (78,5) Haltérophile Club Lunéville	222,500
25.	POINSEL (78,7) Entente Cheminots Chaumont	220, -
20.	BLACHE (81) Union Sportive Crestoise	217,500
27.	POTET (70,7) Club Halt. Cult. Rochelais	190, -

POIDS LOURDS-LEGERS

1.	LODYGA (88,2) Rueil Athlétic Club	280, -
2.	MAGNIN (84,2) Omnium Sportif Club Stéphanois	257,500
3.	CHOUKROUN (88,4) Concorde d'Oran	252,500
4.	CORNEC (89) Club Olympique Briochin	220, -
5.	LEBARE (90) Etoile Sportive Villeneuvoise	215, -
6.	BOURGOGNE (84,4) Assoc. Sportive Police Grau	212,500
7.	DUBOC (84,6) A.S. Augustin-Normand Le Havre	205, -

POIDS LOURDS

1.	SEGAUX (93) Energie Haguenau	305, -
2.	MURSCH (92) Sté Athlétique Koenigshoffen	272,500
3.	GACHET (98,6) Club Halt. Cult. Rochelais	240, -
4.	TAAMA (91,5) Concorde d'Oran	227,500
5.	MAIGROT (97) Club Athlétique Nantais	220, -

SENIORS

POIDS COQS

1.	BRAYDA (55,1) Salle Vincent-Ferrari	227,500
2.	PHILIPPON (55,4) Ilets Sports Montluçonnais	222,500
3.	SAMAIN (55,2) Cercle Cult, rue des Postes, Lille	215, -
4.	CHANE SAM (56) Bourbon Lumière Sports	212,500
5.	ROUQUETTE (54,7) Club Halt. Cult. Alger	205, -
6.	FLAYAC (56) Haltérophile Club Cambrésien	205, -
7.	TURPIN (51,5) A.S.P.T.T. St-Denis Réunion	200, -
8.	CHAULOUX (55,2) Club Athlétique Nantais	200, -
9.	ESPAGNE (49,1) Union Sportive Crestoise	185, -
10.	LE PAPE (52,5) Athlétic Club Trélazéen	182,500
11.	HEUDE (54) Club Athlétique de Calais	182,500
12.	VALLENET (52,9) Asnières Sports	175, -
13.	RAMNARIN (52,5) Bourbon Lumière Sports	167,500
14.	AMOSSE (55,4) Club Athlétique, Nantais	165, -

POIDS PLUMES

1.	YVOULA (58,5) A.S.P.T.T. Saint-Denis Réunion	237,500
2.	SIONNEAU (60) Sté Athlétique Montmartroise	235, -
3.	BARRIO (58) Union Athlétique Tarbaise	225, -
4.	VEY (60) Cercle Michelet Orléans	225, -
5.	SCARAMELLA (59,4) Française de Lyon	222,500
6.	FALQUES (59,8) A.S. Cheminots Béziers	222,500
7.	PESCHOT (60) S.C.P.O	222,500
8.	DACOSTA (57) Club Nautique et Athlét. Rouen	215, -
9.	BOUTIER (59,7) Club Halt. Cult. Rochelais	215, -
10.	ZEPPHERINI (59) Indépendante Pontarlier	212,500
11.	LAGRUE (59,9) Union Sportive Toul	212,500
12.	VECHAUD (59) Bourbon Lumière Sports	210, -
13.	DELORME (59,8) Gauloise de Vaise	210, -
14.	BRESSON (60) Cercle Haltérophile Troyen	210, -
15.	MULLER (58,4) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	207,500
16.	BENARD (59,3) Sporting Club de Neuilly	207,500
17.	LAUGIER (59) Haltérophile Club Nice	205, -
18.	PELOTIER (60) Union Sp. Cheminots Marseille	205, -
19.	BELARBI (57) Concorde d'Oran	202,500
20.	GIRARD (59,9) Union Sportive Tours	200, -
21.	MESLIER (59,7) Union Amicale Cognac	195, -
22.	MINIER (60) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	195, -
23.	ASTIER (60) Assoc. Sp. Montferrandaise	192,500
24.	GARCIA (58,2) Haltère Club Témouchentois	180, -
25.	KAHLAN (59) Haltérophile Club Arbreslois	180, -
26.	JACQUES (59,1) Union Amicale Cognac	177,500
27.	SIMON (57,5) Sporting Club Saint-Amandois	167,500
28.	PERREIRA (58,7) Entente Cheminots Chaumont	165, -
29.	GUY (59,5) Entente Cheminots Chaumont	165, -
3.	BROSSIER (60) Assoc. Sportive Montferrandaise	165, -

POIDS-LEGERS

1.	RIGAUD (67,3) Société Athlétique Montmartroise	285, -
2.	RAVAUD (64,2) Club Athlétique Nantais	260, -
3.	DOUET (67,5) Club Sportif Alençon	260, -
4.	EME (66) Indépendante Pontarlier	255, -
5.	BARDON (66,4) Nantes Étudiants Club	255, -
6.	NAVARRO (66,5) Courbevoie Sports	255, -
7.	TAVIN (63) Sporting Club Neuilly	250, -
8.	MARRA (65) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	250, -
9.	GOTTARDI (66,5) Toulouse Haltéro Club	250, -
10.	HEFTY (64,8) Cercle Haltérophile Troyen	247,500
11.	ELSENSOHN (65,2) Gauloise de Vaise	247,500
12.	DE SIENNA (67,5) Club Halt, et Cult. Alger	247,500
13.	PASTOR (62,5) Sports Athl. Bel-Abbésiens	245, -
14.	DESCHAINTRES (66,2) Sporting Club Neuilly	245, -
15.	DURAND (66,3) La Montluçonnaise	245, -
16.	DI CHIARO (67,3) Sporting Club Navis	245, -
17.	NOALLY (67,4) Haltérophile Club Arbreslois	245, -
18.	PELLIER (65,4) Française de Besançon	242,500
19.	PLASSARD (66,6) Gauloise de Vaise	242,500
20.	MARTIN (67,4) Club Olympique Briochin	242,500
21.	ZIGUEL (67,5) U.S. Métro-Transports	242,500
22.	DUMONT (63,9) Haltérophile Club Compiégnois	240, -
23.	LANUX (66,7) Association Sportive Mantaise	240, -
23.	BREDIER (66,7) Ilets Sports Montluçonnais	240, -
25.	LAUREAU (67,5) Enfants du Devoir Oyonnax	240, -
26.	CLÉRET (62,4) Club Athlétique Rosendaël	237,500
27.	AUDINET (63,6) Club Olympique Caudéranais	237,500
28.	DELASSUS (65,1) A.S.P.T.T. Arras	237,500
29.	JUBAULT (66) Union Sportive de Tours	237,500
30.	TURLOY (63) A.S.P.T.T. Saint-Denis Réunion	235, -
31.	PONS (63,8) Athlétic Club Montpelliérain	235, -
32.	ASSOULY (64) Concorde d'Oran	235, -
33.	ZELLER (65,5) Sté Athlétique Strasbourgeoise	235, -
34.	GRENATS (66,1) Cercle Ed. Physique St Nazaire	235, -
35.	MARREC (66,3) Assoc. Préfecture de la Seine	235, -
36.	HELDT (64,1) Société Athlétique Koenigshoffen	232,500
37.	ROUSSE (64,8) A.S.P.T.T. St-Denis Réunion	232,500
38.	RAYMOND (66,5) Culturistes Châtelleraudais	232,500
39.	SCHMITT (61) Sporting Club Dijonnais	230, -
40.	MARION (62,3) Société Gymnastique Angers	230, -
41.	JULIA (65,3 Stade Municipal Montrouge	230, -
42.	LOUIS (66,7) S.C.P.O. Paris	230, -
43.	SCHEIDT (63) Union Sportive de Toul	227,500
44.	SARLIN (66,2) Espér. Etoile Réunies Carpentras	227,500
45.	VARNIER (66,3) Club Nautique Athlétique Rouen	227,500
46.	MAREINE (66,4) Enfants du Devoir Oyonnax	227,500
47.	MALIVAIN (67,2) U.S. Métro-Transports	227,500
48.	ANGELI (65,3) Française de Besançon	225, -
49.	THOMAS (65,3) Club Olympique Briochin	225, -
50.	GOUBOT (67) A.S. Augustin Normand Le Havre	225, -
51.	MICHON (67,4) Haltérophile Club Grenoblois	225, -
52.	BARTHELEMY (67,5) Club Nautique Athlétique Rouen	225, -
53.	CAMPREDON (62) Académie Sports Decazeville	222,500
54.	PAPA (63,4) Stade Mun. Petite Synthe	222,500
55.	BENDAOU (66,9) U.S. Métro-Transports	222,500
56.	DUFOUR (67,5) Club Sportif Cheminots du Mans	222,500
57.	LEFEVRE (62) A.S.P.T.T. Saint-Denis Réunion	220, -
58.	BUCHIN (62,2) Française Besançon	220, -
59.	ETIENNE (64) Cercle Cult. Salle Commenge	220, -
60.	JOUIN (64) Union Méan Penhoet	220, -
61.	ROY (65,3) Culturistes Châtelleraudais	220, -
62.	KELLER (66,2) Sports Athlétiques Bel-Abbésiens	220, -
63.	CHRISTIAN (66,7) Société Athlétique Enghien	220, -
64.	DIMITRASINOVIC (67,5) A.S. Gaillon-Aubevoye	220, -
65.	OCTAVE (62) A.S.P.T.T. Saint-Denis Réunion	217,500
66.	ARCELIN (65,8) Évreux Athlétic Club	215, -
67.	BREGER (68,1) Athlétic Club Trélazéen	215, -
68.	CAPDEVILLE (66,7) Union Athlétique Tarbaise	215, -
69.	GARCIA (64,5) Sporting Club Navis	212,500
70.	ADJOUDJ (64,8) Française de Besançon	212,500
71.	CAMPO (65,7) Etoile des Sports Montluçonnais	212,500
72.	FAVEREAU (65,2) Racing Cheminots Nantes	212,500
73.	LACOURT (64,4) Cercle Éduc. Physique Lorient	210, -
74.	LE BIDEAU (64,5) Club Athlétique Nantais	210, -
75.	GREDZINSKI (65) Sporting Club Dijonnais	210, -
76.	VAISSEX (62,3) Sporting Club Neuilly	207,500
77.	SAVONNIÈRE (65) Union Sportive Toul	207,500
78.	COCHET (65,4) Sporting Club St-Amandois	205, -
79.	RAVASIO (65,7) Club Sportif Meaux	205, -
80.	DHAUSSY (65) Club Athlétique Calais	200, -
81.	CHEVRIER (66,8) Air Sports Blois	200, -
82.	DINOCHEAU (63,6) U.S. Chem. Val de Loire	195, -
83.	MONIER (65,2) Indépendante Pontarlier	195, -
84.	MEYNARD (67,2) Red Star Limoges	190, -
85.	MOREAU (63,5) Club Sp. Défense Nat. Châtellerault	182,500
86.	LUCAS (61,9) Les Cigognes Tarbes	177,500
87.	GOVART (62) Club Athlétique Calais	175, -
88.	RODRIGUEZ (67,3) Club Sportif Gondolo	137,500
89.	AVRILLON (63,8) Club Sportif Gondolo	125, -

POIDS MOYENS

1.	TOUR (74,9) Sporting Club Neuilly	302,500
2.	PETIT (74,4) A.S.P.T.T. Strasbourg	287,500
3.	MORMONT (73) Société Athlét. Montmartroise	285, -
4.	GARCIA (73,5) Ponts et Chaussées Toulouse	285, -
5.	NOEL (71,3) Société Athlét. Montmartroise	282,500
6.	FAMA (74) Haltérophile Club Douaisien	277,500
7.	CLARON (73) Gauloise de Vaise	272,500
8.	LEDUC (74,5) A.S.P.O. Midi	270, -
9.	MEYER (72,2) Haltérophile Club Cambrésien	265, -
10.	MOLLIER (72,8) A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon	265, -
11.	NOEL (72,9) Française de Lyon	265, -
12.	GUIBBERT (73) A.S. Cheminots de Béziers	265, -
13.	ERUDEL (71,8) Bourbon Lumière-Sports	262,500
14.	LEMOINE (70) Athlétique Club Servannais	260, -
15.	SALINAS (71) A.S. Gaillon-Aubevoye	260, -
16.	ODIN (72,8) Haltère Culturiste Lyonnais	260, -
17.	DOURDENT (75) Club Athlétique de Calais	260, -
18.	MORETTI (69) Société Athlétique Strasbourgeoise	257,500
19.	DUPERRET (72,4) La Bravoure de Bougie	257,500
20.	WORM (73) Société Athlétique Koenigshoffen	257,500
21.	CLAVEL (73,8) Indépendante Vaulx-en-Velin	257,500
22.	CICARELLI (75) Sporting Club Dijonnais	255, -
23.	JANVRIN (67,7) Sporting Club de Neuilly	252,500
24.	OUDIN (69,8) Amicale St-Ruf	252,500
25.	GALLI (70,6) Française de Besançon	252,500
26.	BROTTES (72,3) Cercle Cultur. Salle Commenge	252,500
27.	CORNIEUX (72,7) Ilets Sports Montluçonnais	250, -
28.	CHARRUE (73) Haltérophile Club Lunéville	250, -
29.	LEMAIRE (74,3) Stade Municipal de Montrouge	250, -
30.	MAHEUX (74,8) U.S. Métro-Transports	250, -
31.	HOAREAU (74,8) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	250, -
32.	FOURNET (75) Haltérophile Club Douaisien	250, -
33.	BOUCHET (69) Haltérophile Club de Boulogne	247,500
34.	GARRIDO (70) Haltérophile Club Témouchentois	247,500
35.	CADOT (74,8) Alouette des Gaules	247,500
36.	PRIGENT (67,7) Athlétic Club Trélazéen	245, -
37.	SCHMUCK (70,4) Société Halt. Cult. Haguenau	245, -
38.	PUGNAT (71,1) Sporting Club Neuilly	245, -
39.	LOMI (72) Racing Club Municipal Toulouse	245, -
40.	REVAIS (72,5) Enfants du Devoir Oyonnax	245, -
41.	FRUTZ (72,6) Salle Clermont Sports	245, -
42.	GANOVA (68,8) Bourbon Lumière Sports	242,500
43.	BACQUE (69,1) Union Athlétique Tarbaise	242,500
44.	POMMIER (72,7) Rueil Athlétic Club	242,500
45.	DOS SANTOS D. (72,8) Omnium Sp. Club Stéph.	242,500
46.	MARECHAL (74,2) Stade Municipal Petite Synthe	242,500
47.	AGOGUE (68,4) U.S. Métro-Transports	240, -
48.	REYNAUD (68,7) Amicale St-Ruf	240, -
49.	DUSSON (69) Sporting-Club Dijonnais	240, -
50.	VIRTE (71) Club Nautique Athlétique Rouen	240, -
51.	CANCIGH (72) Etoile des Sports Montluçonnais	240, -
52.	DELARBRE (72,5) Union Sportive Crestoise	240, -
53.	DESRUMEAUX (73,8) S.C.P.O. Paris	240, -
54.	RICOUL (74,2) U.S. Metro-Transports	240, -
55.	SORNAY (74,5) Haltéro Culturiste Lyonnais	240, -
56.	JARRY (74,8) Club Sportif Cheminots du Mans	240, -
57.	GOLIAS (75) Athlétic Club Trélazéen	240, -
58.	PY (72,4) A.S.P.T.T. Strasbourg	237,500
59.	CASPAR (67,8) Société Athlétique Strasbourgeoise	235, -
60.	HEITZ (68) A.S.P.T.T. Strasbourg	235, -
61.	CANTAGREL (70) Haltérophile Club Cannes	235, -
62.	SIMON (70,8) Cercle Paul-Bert Rennes	235, -
63.	VILQUIN (72) Haltérophile Club Douaisien	235, -
64.	DUBOIS (74,2) Club Athlétique Rosendaël	235, -
65.	GUEU (68,9) U.S. Métro-Transports	232,500
66.	ROIGNANT (70,3) Cercle Paul-Bert Rennes	232,500
67.	SEGNOUR (71,6) Amicale St-Ruf	232,500
68.	BOUR (72,2) Alliance Ste-Savine	232,500
69.	ROUSSEAU (69,3) Club Culturiste Reims	230, -
70.	CHAMBAZ (71) A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon	230, -
71.	DE KERPEZDRON (71) Club Olympique Briochin	230, -
72.	SMAILI (71,4) Club Haltérophile et Cult. Alger	230, -
73.	MYAUX (72,2) Haltérophile Club Compiégnois	230, -
74.	BERGEMANNE (75) U.S. Métro-Transports	230, -
75.	MORISSET (71,6) Cercle Educ. Ph. St-Nazaire	227,500
76.	SOMMERARD (75) Club Athlétique Rosendaël	227,500
77.	FATICA (72) A.S.P.O. Midi	225, -
78.	HUAUME (71,5) Club Sp. Cheminots du Mans	222,500
79.	DUQUERROUX (71,5) Club Sp. Déf. Nat. Châtellerault	220, -
80.	CANTON (73) Sporting Club Navis	220, -
81.	BOUSSOUHAN (73,3) Air Sports Blois	220, -
82.	LAVERDET (73,6) U.S. Métro-Transports	220, -
83.	ROUSSET (68,6) La Ripagérienne	217,500
84.	PLEY (71,1) Cercle Paul-Bert Rennes	217,500
85.	MOUROCQ (72) Club Sportif Alençon	217,500
86.	ROUX (72,9) Assoc. Sp. Montferrandaise	217,500
87.	CLERC (68,4) Cercle Culturiste Salle Commenge	215, -
88.	BONI (68,8) Union Sportive Crestoise	215, -
89.	LE FUSTEC (74) Club Olympique Briochin	212, -
90.	GIRARD (75) Union Gymnique Ath. Péageoise	212,500
91.	DIDIER (73,5) Union Sp. Cheminots de Marseille	210, -
92.	LOPEZ (74,2) Union Sp. Cheminots Val de Loire	207,500
93.	MILLAU (69,9) Stade Municipal Montrouge	205, -
94.	RAS (73,6) Club Nautique Ath. Rouen	205, -
95.	BOUFFIER (71,2) Assoc. Sp. Montferrandaise	197,500
96.	FILY (72) Cercle Educ. Ph. Lorient	177,500
97.	TRICHET (72,6) Patronage St-Etienne Rennes	172,500
98.	CHARRIER (73,7) Rueil Athlétic Club	167,500
99.	SOUDE (70) Courbevoie Sports	147,500

POIDS MI-LOURDS

1.	DEMATS (80,5) Club Athlétique Nantais	310, -
2.	VIDAL (81) Club Sp. Est Républicain	290, -
3.	BALD (82,2) Société Athlétique Kœnigshoffen	290, -
4.	PORTEFAIX (78) Sporting Club Neuilly	285, -
5.	BUIRETTE (82) A.S. Électricité Lille	285, -
6.	LABILLE (76) U.S. Métro-Transports	282,500
7.	TABURET (79,6) Société Sportive Domfrontaise	282,500
8.	ALBERT (79,9) Maison des Jeunes de Narbonne	282,500
9.	JANTON (79,6) Assoc. Sportive Mantaise	280, -
10.	MOYRET (80,5) Haltéro Culturiste Lyonnais	280, -
11.	SALERNO (79,3) A.S. Cheminots Béziers	277,500
12.	LIKAKIS (80) Omnium Sportif Club Stéphanois	277,500
13.	AUGER (82) Club Sportif Cheminots du Mans	275, -
14.	LEROY (82,1) Haltérophile Club Compiégnois	275, -
15.	MAEDLER (79,2) U.S. Métro-Transports	270, -
16.	HAZET (80,6) Association Sportive Mantaise	267,500
17.	STRESSER (81) Energie Haguenau	267,500
18.	ZAJAKOWSKI (82,5) Haltérophile Club Lunéville	267,500
19.	JOUIN (79,5) Stade Croisicais	265, -
20.	RIERA (78) A.S. Cheminots Béziers	265, -
21.	BÉCHADE (79) Union Amicale Cognac	265, -
22.	DESSERTINE (75,3) Asnières Sports	262,500
23.	ROLLIN (75,6) Association Sportive de la Bourse	262,500
24.	BERNARD (81) Cercle Cult. Salle Commenge	262,500
25.	GEORGES (81,6) Enfants du Devoir Oyonnax	262,500
26.	SIVAULT (77,3) Cl. Sp. Défense Nat. Châtellerault	260, -
27.	MESLIN (78,9) L'Arpajonnaise	260, -
28.	CHARLET (81,3) Sports Réunis Lille-Délivrance	260, -
29.	RIEFFEL (81,7) Sté Halt. Cult. Haguenau	260, -
30.	MALARD (79,4) Les Cigognes Tarbes	257,500
31.	LUTUN (77,3) A.S. Électricité Lille	255, -
32.	LEFEVRE (79,3) Sporting Club Neuilly	255, -

***

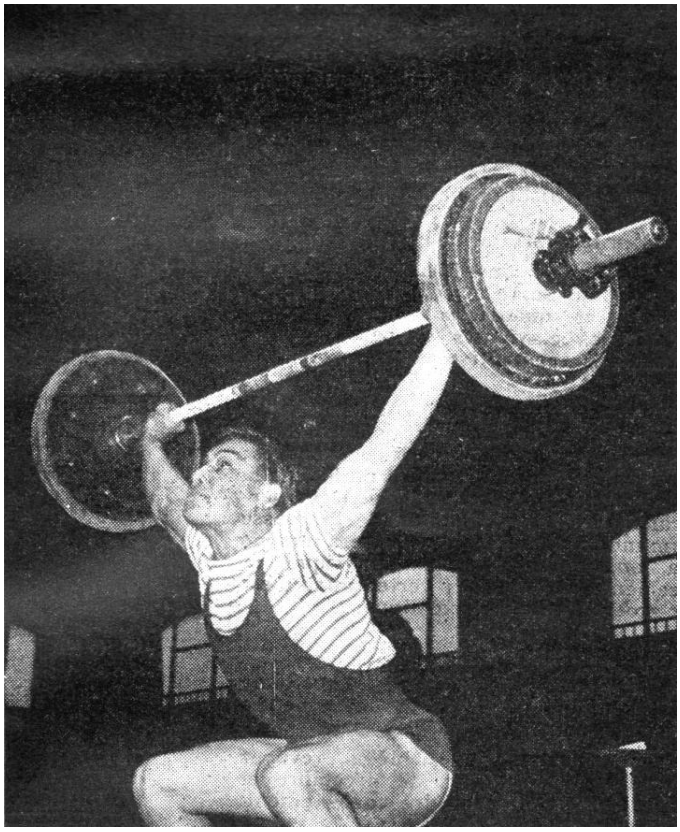

DINDELEUX,

Champion de France Juniors Poids Moyens 1959,
autre espoir de l'AS. Électricité de Lille

33.	VILLEBOIS (75,6) Club Culturiste Reims	252,500
34.	BINARD (79) Gauloise de Vaise	252,500
35.	TRAISNEL (79,5) A.S. Électricité de Lille	252,500
36.	SICOULY (76,2) Sporting Club St-Amandois	250, -
37.	GUILLON (76,6) Société Athl. Montmartroise	250, -
38.	CHANTON (81,8) Stade Municipal Montrouge	250, -
39.	PREHU (77,1) Société Sportive Domfrontaise	247,500
40.	DEVELET (80,6) La Montluçonnaise	245, -
41.	SAVARY (82,3) Société Sportive Domfrontaise	245, -
42.	WAUTERS (77,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	242,500
43.	GOESSENS (76) Haltérophile Club Boulogne	240, -
44.	GONZALES (78) L'Oranaise	237,500
45.	CHAPRON (78,1) Club Athlétique Nantais	235, -
46.	TRÉMOUREUX (78,6) Club Athlétique Nantais	232,500
47.	MICHAUX (79,5) Sporting Club Neuilly	232,500
48.	HANSMETZGER P. (80) Club Athlétique Nantais	232,500
49.	TODOSCOFF (82,5) Club Nautique Ath. Rouen	225, -
50.	HENARD (79) Club Athlétique de Calais	220, -
51.	AIME (78,9) Sté Sportive Domfrontaise	217,500
52.	PAULIHAC (79,3) U.S. Métro-Transports	212,500
53.	LEYSEN (81) Ponts et Chaussées Toulouse	210, -
54.	HAMOU (81) Sports Athl. Bel Abbésiens	200, -
55.	RONCHEL (76,9) Stade Porte Normande Vernon	187,500

POIDS LOURDS-LEGERS

1.	LAGNEAU (85,9) Société Athlétique Enghien	310, -
2.	SCHMITTLER (83,3) Alliance Se-Savine	295, -
3.	GORGE (86,2) Club Culturiste Reims	292,500
4.	MEYER R. (83) Société Athl. Strasbourgeoise	290, -
5.	DURPOIX (88,3) Courbevoie Sports	290, -
6.	DEYRIES (88) Monrepos Olympique	285, -
7.	LONGCHAMP (90) Indépendante Pontarlier	280, -
8.	DELAVIER (83,7) Courbevoie Sports	267,500
9.	MADARY (88,5) Club Naut. Ath. Rouen	267,500
10.	LAMARE (90) Stade Porte Normande Vernon	265, -
11.	PICHON (84,3) Cl. Sp. Détense Nat. Châtellerault	260, -
12.	LECHET (88,9) Ilets Sports Montluçonnais	260, -
13.	BANWARTH (89,4) A.S.P.T.T. Strasbourg	260, -
14.	MARTIN (85,4) Dreux Athlétic Club	250, -
15.	MARC (83.4) A.S.P.O. Angoulême	245, -
16.	BARBIER (89) Club Sp. Cheminots du Mans	242,500
17.	CAUMES (86,8) Société Athl. Montmartroise	240, -
18.	PAVAGEAU (89,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	240, -
19.	MOREAU (89) Société Athlétique d'Enghien	235, -
20.	LE BORGNE (86,8) Évreux Athlétic Club	232,500
21.	VALAT (88,6) Stade Municipal Montrouge	230, -

POIDS LOURDS

1.	RIEU (106) Union Sportive Crestoise	315, -
2.	PILARD (92,5) Athlétic Club Trélazéen	297,500
3.	STRESSER E. (91,8) Sté Halt. Cult. Haguenau	295, -
4.	SIMONIN (118,6) U.S. Métro-Transports	295, -
5.	EY (93,6) Société Athlétique Strasbourgeoise	292,500
6.	POURE (97,5) Club Athlétique de Calais	287,500
7.	BERTAUD (90,7) Haltérophile Club Compiégnois	282,500
8.	SELONZAG (92,4) Société Athl. Kœnigshoffen	282,500
9.	VANHOVE (94,5) Stade Municipal Petite Synthe	275, -
10.	POUGET (95,2) Athlétic Club Montpelliérain	272,500
11.	GUERIN (93) Athlétic Club Servannais	255, -
12.	PÉCHARD (95,9) Société Athlétique Enghien	245, -
13.	COUDREAU (93,1) Assoc. Sp. Diar El Mahcoul	227,500

_◄◄►►_

La page pédagogique du mois

La descente de la barre

PREMIER DESSIN.

La chute de la barre, sans le contrôle de l'athlète, amène infailliblement comme résultat : des barres faussées, tordues et des disques brisés.

DEUXIÈME DESSIN.

Par freination insuffisante de la descente de la barre (travail des triceps, deltoïdes et quadriceps) celle-ci vient choquer les clavicules et peut y occasionner des traumatismes.

TROISIÈME DESSIN.

La descente de la barre s'effectue ici sans passer par l'étape des clavicules ; aussi, la freination trop brutale de la barre par les muscles des gouttières vertébrales, des longs dorsaux de la masse commune lombaire et des fessiers, amène à la longue des lumbagos, sciatiques et pincements des disques vertébraux. C'est une grosse faute de technique.

QUATRIÈME DESSIN.

Le « ripage » des tibias occasionné par les mains qui lâchent. Le remède il faut crocheter les pouces.

Amis entraîneurs et athlètes, revoyez le numéro du bulletin de décembre et appliquez-vous à descendre correctement, réglementairement vos barres.

G. PICHON,

Maître d'Éducation Physique
à l'institut National des Sports.

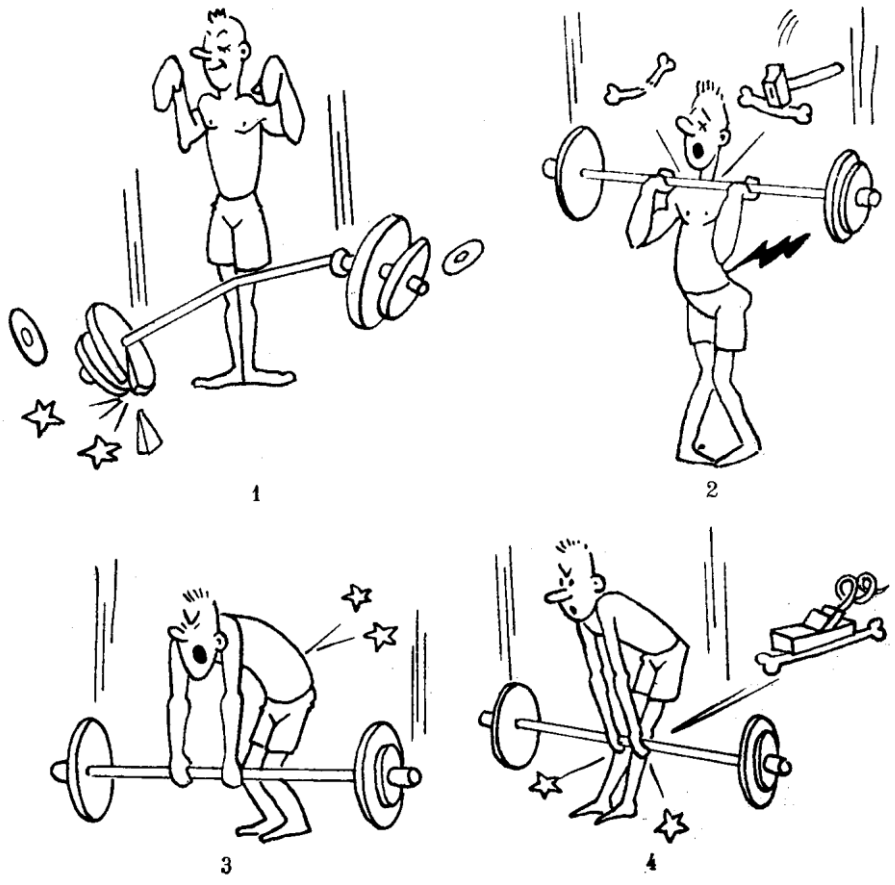

Amélioration du matériel de nos salles

RÉALISATION DE TROIS APPAREILS EN CORNIÈRES *(SUITE)*

Comme je l'ai indiqué le mois dernier, beaucoup d'appareils haltérophiles et culturistes peuvent être réalisés en cornières. Celles-ci présentent sur d'autres matériaux l'avantage d'un montage rapide, d'être légères, solides et réutilisables. Vous pouvez transformer à volonté les agrès construits en les perfectionnant. Au regard des solutions déjà conseillées depuis le début, le prix de revient sera plus élevé, mais que de temps gagné au montage

Dans ce numéro, je vous décrirai la réalisation de trois appareils déjà étudiés, dont le montage est transposé pour leur fabrication en cornières.

1° *Support de barre* (fig. 4).

Découpez dans les morceaux de 3 m de cornières

a) *La base* (e), 9 à 10 unités, et (B) 5 unités ;
b) *Les montants* (D), 17 unités par montant ;
c) *Traverses du haut* (E), deux fois 4 ou 3 unités.

Visser les deux traverses en forme de ⊔ que l'on montera ensuite à l'envers les ailes dirigées vers le bas ⊓.

d) *Coussinet* en bois découpé suivant le dessin, reposant sur le haut et calé par les montants légèrement débordants.

Boulonner l'ensemble solidement, 2, 3 ou 4 boulons par angle.

Nota : Les ailes de la cornière du bas peuvent être dirigées vers l'extérieur, augmentant ainsi la surface de base.

Quatre tirefonds peuvent être placés dans le parquet ou le plancher si les supports restent à une place fixe dans la salle.

Avantages : Ils sont nombreux. Outre la rapidité du montage, on constatera sa solidité, sa légèreté, sa stabilité et la largeur du sommet qui permet de reposer la barre facilement.

Prix de revient : Dans un paquet de 30 m. de cornières il y a 400 unités Dexion. D'après les prix que j'ai donnés le mois dernier, l'unité revient à 30 fr. environ.

Dans les montants il y a :

(17 x 4)	68	unités
Traverses du haut	8	unités
Base (10 x 2) + (5 x 2)	30	unités
.....	106	unités

Prix de revient de la paire de supports : (106 x 30) x 2 = 6.360 F.

2° *Un banc*. Il n'y a pas de dessin pour cet appareil simple, il vous suffira de couper deux longueurs de 17 à 20 unités sur 4 de largeur formant un cadre. Placer celui-ci après boulonnage sur 4 pieds de 4 unités. Renforcer le montage avec des entretoises ou des jambages obliques dans les angles. Le constructeur fabrique des sabots de nylon s'emboitant dans les bouts de la cornière. Ceux-ci pourront être placés sous les pieds du banc.

Pour recouvrir le dessus du banc, deux solutions :

a) a) Le panneau d'acier de la Maison Dexion ;
b) b) Panneau de contreplaqué 8 à 10 mm boulonné sur le dessus du banc.

Prix de revient :

Il faut environ 70 unités à

30 francs.....	2100	F
Contreplaqué.....	600	F
.....	2700	F

3° *Plan oblique assis* (fig. 2).

c) *Base* composée de 2 fois 14 unités. Seule la longueur (C) est constante ;
d) *Armature du plan* (A), 2 fois 14 unités ;
e) *Armature du siège* (B), 4 fois 4 unités ;
f) *Montant réglable* (D), 2 fois 7 ou 8 unités:
g) *Crémaillère pour l'inclinaison du plan* (E) constituée par deux cornières fixées au dos du plan (A) de 7 unités ;
h) *Jambage de renforcement du siège* (F), fer plat obtenu en séparant les deux ailes de la cornière ;
i) *Traverses d'écartement* de 4 unités, placées pour maintenir la rigidité de l'ensemble ;
j) *Recouvrement du plan et du siège*. Morceau de planche ou aggloméré s'emboitant entre les cornières.

Avantages : Les mêmes que pour les supports de barre avec en plus celui de pouvoir lui donner l'inclinaison désirée. Celui-ci pivotant autour de l'axe (G).

Prix de revient :

120 unités à 30 F de cornières	3600	F
Aggloméré « Novopan »	600	F
	4200	F

L. GUILLIER.

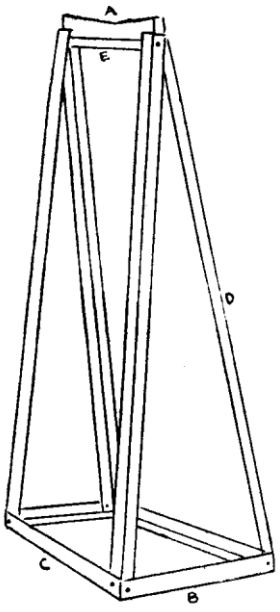

FIG. 1

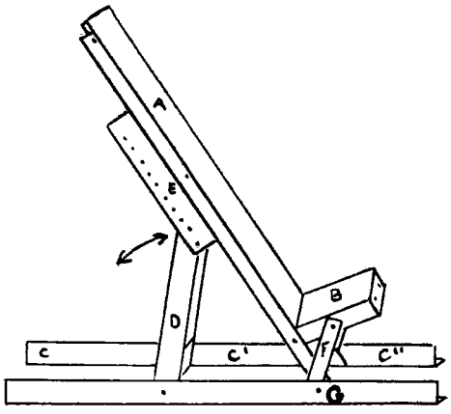

FIG. 2

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat de Paris 4e série

Ce championnat avait été confié au Sporting Club de Neuilly qui organisait pour la première fois une opération officielle et sous l'impulsion de notre ami Deschaintres, ce club a voulu et a réussi impeccablement cette épreuve qui groupait 95 engagés. Dressé dans le fond de la salle, le plateau surélevé permettait à la nombreuse assistance venue encourager les concurrents de suivre les essais de chaque athlète.

Les vainqueurs de chaque série eurent l'honneur de monter sur un podium, avec de chaque côté le 2e et le 3e et de recevoir une superbe médaille.

Cette compétition, commencée le matin à 9 h. 30 prit fin le soir à 20 h. 30 sans interruption, les arbitres et officiels s'étant relayés pour prendre leur repas. Nous félicitons la Municipalité de Neuilly pour l'aide efficace qu'elle apporte à notre ami Deschaintres et nous remercions également les femmes des athlètes de Neuilly qui assurèrent la rentrée des spectateurs, ainsi que la bonne marche du buffet qui avait vraiment sa place dans ce marathon de Poids.

Très belles luttes sur le plan sportif parmi les participants dont la tenue fut sans reproche et qui furent présents au moment nécessaire malgré le long déplacement de certains, c'est-à-dire ceux de Mantes, Meaux, Dreux, Compiègne, qui méritent une mention spéciale.

Ce Championnat a été digne des précédents. En voici les résultats techniques :

Poids Coqs. - 1. Wawreski (C.S.M.), 185 k ; 2. Ecker (A.C.S.M.), 182 k 500 ; 3. Vallenet (A.S.), 175 k.

Trois athlètes d'égale valeur qui pouvaient prétendre à la première place et que la façon de conduire leurs essais devait départager.

Poids Plumes. - 1. Sionneau (S.A.M.), 235 k ; 2. Georges (A.S.M.) 227 k 500 ; 3. Peschot (S.C.P.O.), 222 k 500 ; 4. Gouméziane (S.C.N.). 215 ; 5. Bénard (S.C.N.), 207 k 500 ; 6. Gaudru (S.MM.) 202 k 500 ; 7. Regnault (A.C.S.M.), 190 k ; 8. Dazin (S.C.N.), 185 k.

Supériorité du représentant de la S.A.M. et lutte pour les places d'honneur.

Poids Légers. - 1. Rigaud (S.A.M.), 285 k ; 2. Navarro J. (C.S.), 255 k ; 3. Tavin (S.C.N.), 250 k ; 4. Deschaintres D. (S.C.N.), 245 k ; 5. Colinet (S.C.N.), 245 k ; 6. Ziguel B. (U.S.M.T.), 242 k 500 ; 7. Dumont (H.C.C.). 240 k ; 8. Lanux Cl. (A.S.M.), 240 k ; 9. Marty (U.S.M.T.), 235 k ; 10. Marrec (A.S.S.A.P.), 235 k ; 11. Guérin (A.C.S.M.), 232 k. 500 ; 12. Lambert (S.M.M.), 232 k 500 ; 13. Julian (S.M.M.), 230 k ; 14. Louis (S.C.P.O.), 230

k ; 14. Bourgeat (A.C.S.M.), 230 k ; 16. Malivain (U.S.M.T.), 227 k 500 ; 17. Bendaou (U.S.M.T.), 222 k 500 ; 18. Christian (S.A.E.), 220 k ; 19 Lecomte (S.M.M.), 217 k 500 ; 20. Jeney (S.M.M.), 215 k ; 21. Esnault (S.C.N.), 215 k ; 22. Arcelin (D.A.C.), 215 k ; 23. Vaisseix (S.C.N.), 207 k 500 ; 24. Ravasio (C.S.M.), 205 k ; 25. Rodriguez (C.GS.), 137 k 500 ; 26. Avrillon (C.G.S.), 125 k.

Très belle performance de Rigaud qui domine de loin ces concurrents dont le nombre est imposant ce qui handicape toujours certains athlètes le temps entre les essais étant trop long.

Poids Moyens. - 1. Tour (S.C.N.), 302 k 500 ; 2. Bouchet (S.A.M.), 292 k 500 ; 3. Mormont (S.A.M.), 285 k ; 4. Noël (S.A.M.), 282 k 500 ; 5. Doulbeau (A.C.S.M.), 265 k ; 6. Bonassi (S.C.N.), 262 k 500 ; 7. Janvrin (S.C.N.), 252 k 500 ; 8. Lemaire (S.M.M.), 250 k ; 9. Milieux (U.S.M.T.), 250 k ; 10. Pugnat (S.C.N.), 245 k ; 11. Pommier (R.A.C.), 242 k 500 ; 12. Agogue (U.S.M.T.), 240 k ; 13. Desrumeaux (S.C.P.O.), 240 k ; 14. Ricoul (U.S.M.T.), 240 k.

Poids Lourds-Légers. - 1. Lagneau (S.A.E.), 310 k ; 2. Durpoix (C.S), 290 k ; 3. Lodyga (R.A.C.), 280 k ; 4. Buzutto (D.A.C.), 275 k ; 5. Delavier (C.S.), 267 k 500 ; 6. Martin (D.A.C.), 250 k ; 7. Caumes (S.A.M.), 240 k ; 8. Loreau (S.A.E.), 235 k ; 9. Valat (S.M.M.), 230 k ; 10. Lebare (E.S.V.), 215 k.

Supériorité de Lagneau qui doit faire beaucoup mieux. Progrès de Durpoix et Lodyga.

Poids lourds. - 1. Simonin (U.S.M.T), 295 k ; 2. Bertaud (H.C.C.), 282 k 500 ; 3. Péchard (S.A.E.), 245 k.

Simonin de retour du régiment, a fait une bonne rentrée et Bertaud devrait faire mieux.

Arbitrage régulier de MM. Morin, Lelubre et Fiolle, mais, dans l'ensemble, pour le développé, les athlètes ont tendance à partir tout de suite sur les reins au lieu de monter d'abord la barre et de passer ensuite sur les reins.

Spécialement pour ceux de Neuilly, ils ont la très mauvaise habitude des détentes des genoux, ils devront perdre ce défaut.

Classement en séries

Sont classés en 4e *série* les athlètes dont les noms suivent :

- *Poids Coqs*. - Wawreski, Ecker.
- *Poids Plumes.* - Gaudru, Bénard, Goumé-ziane.
- *Poids Légers.* - Marrec, Guérin, Bourgeat, Lambert, Louis, Marty, Julia, Dumont.
- *Poids moyens*. - Maheux, Pugnat, Pommier, Agogue, Leroy Lucien.
- *Poids Mi-Lourds.* - Leroy Bernard, Denis. Maedler, Hazet, Dessertine, Meslin.
- *Poids Lourds-Légers.* - Lodyga, Buzutto.
- *Poids Lourds.* - Simonin.
- *Sont classés* 3e *série* :
- *Poids Plumes.* -Sionneau, Georges, Peschot.
- *Poids Légers.* - Tavin, Deschaintres Daniel, Colinet, Navarro Jacques.
- *Poids Moyens.* - Noël, Doulbeau, Bonassi.
- *Poids Mi-Lourds.* - Portefaix, Labille, Janton.
- *Poids Lourds-Légers.* - Lagneau.
- *Sont classés* 2e *série* :
- *Poids Moyens.* - Tour, Bouchet, Mormont.
- *Sont classés* 1re *série :*
- *Poids Légers. - Rigaud.*

Les athlètes ci-dessus classés 1re et 2e série peuvent prendre part au Championnat de 3e série.

A. ROUSSEAUX.

COMITE DU POITOU

La Coupe du Poitou

A l'issue du Prix d'Encouragement se sont déroulées les épreuves de la Coupe du Poitou qui a donné les résultats suivants :

1er Club Haltérophile et Culturiste Rochelais, 25 points ; 2e Club Sportif de la Défense Nationale Châtellerault, 20 points ; 3e A.S.P.O. Angoulême, 17 points ; 4e Union Amicale de Cognac, 17 points ; 5e Culturistes Châtelleraudais, 11 points ; 6e Royan Océan Club.

COMITE DU LIMOUSIN

Bureau pour 1959-60

Le Bureau du Comité du Limousin a été formé comme suit pour la saison 1959-60 :

Président : M. René Trezzy (Red Star de Limoges) ;

Vice-présidents : MM. Parot (Red Star de Limoges) et Manchon (A.S.P.O. Limoges) ;

Secrétaire : M. Édouard Ratier (Red Star de Limoges) ;

Trésorier : M. Pierre Ribardière (Red Star de Limoges) ;

Membres : MM. Cibot et Bonnaud (Red Star de Limoges), Duffau et Guitard (A.S.P.O. Limoges).

COMITE DE NORMANDIE

Bureau pour la saison 1959-1960

Président d'Honneur : M. François (Gournay-en-Bray) ;

Président actif : M. Renault (Vernon) ;

Vice-présidents : M. Moncel (Louviers) ; M. Corneloup (Le Havre) ; M. Harmant (Louviers) ;

Secrétaire Général : M. Lecras (Vernon) ;

Secrétaire Adjoint : M. Leguédé (Esso-Sports) ;

Trésorier Général : M. Lemoine (Vernon) ;

Trésorier-Adjoint : M. Denis (Vernon) ;

Membres : MM. Todoscoff (Le Houlme), Dréano (Rouen), Laine (Pont-Audemer), Longuet (Louviers), Desplantes (Gaillon), Mercier (Gournay), Goubot (Le Havre), Leborgne (Évreux) ;

Conseiller Technique : M. Gerber (Esso-Sports) ;

Entraîneur Régional : M. Renault (Vernon) ;

Arbitres Fédéraux : M. François (Gournay), M. Senilh (Rouen) ;

Arbitres Régionaux : M. Renault (Vernon), Longuet (Louviers), Gallay (Rouen), Corneloup (Le Havre), Dorville (Rouen) ;

Moniteurs diplômés : M. Quéval (Le Houlme), M. Dorville (Rouen) ;

Aide-moniteurs diplômés : M. François (Gournay), M. Mercier (Gournay), M. Desplantes (Gaillon) ;

Délégués à l'O.S.S.U. : MM. Renault, Gerber, François ;

Délégué à la Presse : M. Leguédé.

RECORDS JUNIORS

1. *Développé à deux bras*. - Coqs : Tiron, S.P.N. Vernon, 70 k ; Plumes : Tiron, S.P.N. Vernon, 72 k 500 ; Légers : Dorier, A.S. Gournay-en-Bray, 83 k 500 ; Moyens : Bigot, S.P.N. Vernon, 90 k ; Mi-Lourds : Leduey, Esso-Sports Gravenchon, 85 k 500 ; Lourds-Légers : Lecras, S.P.N. Vernon, 80 k.

2. *Arraché à deux bras.* - Coqs : Tiron, S.P.N. Vernon, 67 k 500 ; Plumes : Duval, H.C. Pont-Audemer, 77 k 500 ; Légers : Bos, A.S. Gournay-en-Bray, 87 k 500 ; Moyens : Perez. A.S.A.N. Le Havre, 94 k ; Mi-Lourds : Leduey, Esso-Sports Gravenchon, 85 k ; Lourds-Légers : Le- cris, S.P.N. Vernon. 87 k 500.

3. *Épaulé et Jeté à deux bras.* - Coqs : Tiron, S.P.N. Vernon, 90 k ; Plumes : Duval, H.C. Pont-Audemer. 105 k ; Légers : Bigot, S.P.N. Vernon, 109 k 500 ; Moyens : Bigot, S.P.N. Vernon, 117 k ; Mi-Lourds : Leduey, Esso-Sports Gravenchon, 112 k 500 ; Lourds-Légers : Lecras, S.P.N. Vernon, 114 k 500.

4. *Total sur les trois mouvements olympiques.* - Coqs : Tiron, S.P.N. Vernon, 235 k ; Plumes : Duval, H.C. Pont-Audemer, 245 k ; Légers : Bigot, S.P.N. Vernon, 272 k 500 ; Moyens : Bigot, S. P.N. Vernon, 297 k 500 ; Mi-Lourds : Leduey, Esso-Sports Gravenchon, 282 k 500 ; Lourds-Légers : Lecras, S.P.N. Vernon, 305 k.

RECORDS SENIORS

1. *Développé à deux bras*. - Coqs : Degrumelle, A.S. Gournay-en-Bray, 72 k 500 ; Plumes : Mizrahi, C.N.A. Rouen, 82 k 500 ; Légers : Gerber, Esso-Sports Gravenchon, 118 k ; Moyens : Gerber, Esso-Sports Gravenchon, 120 k ; Mi-Lourds : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 105 k ; Lourds-Légers : Renault, S.P.N. Vernon, 117 k 500 ; Lourds : Renault, S.P.N. Vernon. 114 k 500.

2. *Arraché à deux bras.* - Coqs : Degrumelle, A.C. Gournay-en-Bray, 75 k ; Plumes : Picot, C.N.A. Rouen, 82 k 500 ; Légers : Gerber, Esso-Sports Gravenchon, 105 k ; Moyens : Gerber, Esso-Sports Gravenchon, 102 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 112 k 500 ; Lourds-Légers : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 115 k 500 ; Lourds : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 112 k 500.

3. *Épaulé et Jeté à deux bras*. - Coqs : Degrumelle, A.S. Gournay-en-Bray, 92 k 500 ; Plumes : Picot, C.N.A. Rouen, 105 k ; Légers : Gerber, Esso-Sports Gravenchon, 135 k ; Moyens : Gerber, Esso-Sports Gravenchon, 137 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 137 k 500 ; Lourds-Légers : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 145 k 500 ; Lourds : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 140 k.

4. *Total sur les trois mouvements olympiques.* - Coqs : Degrumelle, A.S. Gournay-en-Bray, 240 k ; Plumes : Mizrahi, C.N.A. Rouen, 255 k ; Légers : Gerber, Esso-Sports Gravenchon, 357 k 500 ; Moyens : Gerber, Esso-Sports Gravenchon, 357 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 355 k ; Lourds-Légers : Perquier, H.C. Pont - Audemer, 370 k ; Lourds : Perquier, H.C. Pont-Audemer, 360 k.

***

Calendrier - Saison 1959-1960

- Éliminatoires du Prix Interrégional (4e et 3e séries), 17 janvier 1960, Rouen et Domfront.
- Finale du Prix Interrégional, 7 février 1960, Paris.
- Réunion haltérophile Nationale, 21 février 1960.
- * Stage de Préparation olympique à l'I.N.S., 22 au 27 février 1960, Vincennes.
- Éliminatoires du Prix Fédéral (3e et 2e séries) 28 février 1960, Vernon
- * Réunion haltérophile nationale, 12 mars 1960.
- * Réunion d'information, 13 mars 1960.
- * Stage d'oxygénation en montagne, 11 au 23 mars 1960, Chamonix.

- Finale du Prix Fédéral, 20 mars 1960, Paris.
- Brevets Culturistes, 27 mars 1960, en salle dans chaque club.
- * Réunion haltérophile sélection en vue des matches Inter-Nations, 9 avril 1960.
- Éliminatoires du Critérium National Haltérophile Juniors et Séniors (2e, 1re séries et classe nationale), 10 avril 1960, Le Havre.
- * Contrôle médical et réunion d'information (matin), 10 avril 1960.
- France - Allemagne de l'Ouest, équipes A, 24 avril 1960, en Allemagne.
- Finale du Critérium National Haltérophile Juniors, 30 avril 1960, Paris.
- Finale du Critérium National Haltérophile Séniors, 1er mai 1960, Paris.
- Championnats de Normandie, Juniors, 22 mai 1960, N.-D. de Gravenchon.
- Championnats de Normandie Séniors (1re, 2e et 3e séries, classes nationales et internationales), 22 mai 1960, N.-D. de Gravenchon.
- * France - Allemagne de l'Est, équipes « A » et « B », mai 1960, en Allemagne.
- Finale des championnats de France Juniors et Séniors, 11 et 12 juin 1960, Paris.
- Coupe Esso-Sports, 27 mars 1960, N.-D. de Gravenchon.
- Critérium National Culturiste, 19 juin 1960.
- * France - Italie équipes « A », 26 juin 1960 en France.
- * France - Italie équipes « B », 26 juin 1960 en Italie.
- Éliminatoires de la Coupe de France haltérophile, 3 juillet 1960, Gournay-en-Bray.
- * Tournoi Olympique International, 17 juillet 1960.
- Finale de la Coupe de France haltérophile, 24 juillet 1960, à fixer.
- Éliminatoires du Concours du plus bel athlète de France, à fixer.
- Finale du Concours du plus bel athlète de France.
- * Stage de préparation olympique pour les sélectionnés, août 1960, Aix-en-Provence.
- * Jeux Olympiques 1960 (épreuves haltérophiles), 7, 8, 9 et 10 septembre 1960, Rome.
- Coupe U.F.O.L.E.P., 12 mars 1960, Évreux.
- Challenge du Nombre, O.S.S.U.
- Brevets haltérophiles, O.S.S.U.
- Critérium National O.S.S.U.
- Championnats d'Académie et de France O.S.S.U., 4 avril 1960, Lyon.
- Challenge Ricard, 19 juin 1960, Rouen.
- Match « Eure-Seine-Maritime », 30 janvier 1960, Le Vaudreuil près Louviers.
- Match « Normandie-Anjou », à fixer, Domfront.
- Match Triangulaire, à fixer, Vernon.

(*) Les épreuves précédées d'un astérisque rentrent dans le cadre du calendrier olympique.

COMITE DES FLANDRES

Journée des records

Le Club culturiste de la rue des Postes, à Lille, organisait sous l'égide du Comité des Flandres le 27 décembre 1959, une Journée des Records réunissant sur le plateau les champions Delebarre, Maier, Dindeleux, auxquels s'étaient joints Chatalova poids moyen de l'A.S.T.L. et Lévêque, poids lourd-léger de l'A.S. Thiriez.

L'organisation de M. Houtte, l'actif dirigeant du C.C.R.P., fut en tous points irréprochable, de nombreuses personnalités invitées parmi lesquelles on remarquait M. Lussiez, président de l'Office municipal des Sports et M. Ramette, député, conseiller municipal.

Le public très nombreux suivit avec intérêt le déroulement des différents matches, et cette journée qui vit la chute de deux records de France et un record des Flandres, sans parler des records personnels de chacun des participants, devait surtout démontrer la forme excellente des athlètes nordistes en ce début de saison.

Un premier match opposait deux, poids coqs : Samain du Club Culturiste de la rue des Postes, à Frezin de l'A.S. Électricité de Lille. Samain triomphe avec 212 k 500 (57,5 + 70 + 85) contre 197 k 500 à Frezin. Le junior Laloyer également du C.C.R.P., remporte ensuite une rencontre de trois poids légers ; il jette notamment pour la première fois 107 k 500 et vaut des à présent 270 k (75 + 85 + 110). Comme il a tout juste 17 ans, c'est donc un sérieux espoir que nous avons là.

Le programme nous offre, en troisième match, une empoignade entre deux poids mi-lourds de l'A.S.E.L. : Dutilleux et Demonsel, qui effectue sa rentrée après son service militaire. Les deux hommes pèsent 82 k, et c'est Demonsel qui gagne avec un total de 325 k (95 + 100 + 130), ce qui bat largement son record personnel. Dutilleux, très impressionné, ne peut dépasser 307 k 500.

Et c'est au tour de nos champions de monter sur le plateau. L'ambiance es excellente, les athlètes parfaitement préparés. Seuls, Maier, Chatalova et Lévêque développent ; Delebarre et Dindeleux se réservant pour les mouvements de détente.

Chatalova poids moyen, développe 90 k et réussit ensuite ainsi que Lévêque 95 k. Nos deux hommes tentent 100 k que, seul, Lévêque pousse parfaitement, avant de passer a 105, suivi de Maier. La charge est développée pour la première fois par Lévêque qui bat son record personnel de 5 kilos.

Maier clôture cette série de développés en faisant facilement 112 k 500 et 117 k 500 record des Flandres battu. La barre pesée accuse 117 k 700 exactement, l'athlète à peine 74 k.

Nous abordons maintenant l'arraché. Delebarre débute sagement à 80 k, sans histoire, suivi par Dindeleux. Notons en passant que tous, sauf Maier, ont adopté le style accroupi.

Delebarre saute à 90 k. toujours aussi facilement. Dindeleux réussit cette charge et Chatalova semble jouer avec 92 k 500. Le lourd léger Lévêque débute à 95, et l'on passe à 100 k. Les choses deviennent sérieuses.

Dindeleux s'attaque le premier à ce poids et manque, imité par Chatalova ; la barre arrive très facilement à bout de bras, mais l'équilibre ne peut être gardé. Delebarre tire cette charge après une longue concentration ; il s'agit en effet d'un record de France juniors. Au premier essai, notre jeune champion arrache parfaitement les 100 k, en donnant l'impression de pouvoir faire mieux. On procède aux formalités de pesée : la barre pèse 100 k 200, l'athlète 67 k 400.

La séance se poursuit avec une nouvelle tentative de Chatalova qui manque une fois de plus. Dindeleux ne semble pas très à l'aise et abandonne l'arraché après un ultime essai sur 100 k. Lévêque réussit aisément, et l'on passe à 105 k.

Chatalova, qui n'a rien à perdre, fait un essai sur cette barre qui constituerait son record personnel. A la surprise générale, il la tire très bien et garde cette fois l'équilibre, réussissant un arraché magnifique. Lévêque passe et manque Maier suit et arrache sans hésitation.

On charge à 106 k essai contre le record de France de Gerber, tenté par Delebarre qui enlève bien la barre mais ne peut la maintenir à bout de bras et n'insiste pas.

Maier passe pour terminer à 110 k manqués et fait une tentative contre son record des Flandres (112 k 500). Malgré un bel effort, Rolf ne peut améliorer ce record.

A l'épaulé-jeté, c'est Delebarre qui débute. Il fait 115 k et saute à 125 k. Chatalova jette 122 k 500 suivi de Dindeleux ; Lévêque réussit 125 k et tout le monde passe à 130. Dindeleux ne peut épauler. Chatalova tente d'améliorer son record personnel qui est de 127 k 500. La barre est très bien épaulée et le jeté n'est qu'une formalité. Lévêque n'a aucune peine à faire ce poids.

136 k à la barre. Essai contre le record de France juniors et seniors par Delebarre. Le public, qui attendait cet instant, se rend compte du caractère exceptionnel de cet exploit ; il observe un silence religieux ; Delebarre, après s'être longuement concentré, s'avance calmement sur la barre, la saisit, tire et l'amène aux épaules. Elle semble vouloir redescendre, mais il s'accroche et parvient à la maintenir. Le relèvement est assez pénible. Après quelques secondes d'attente, Robert jette, mais déséquilibré, il ne parvient pas à tenir la charge.

Seconde tentative, plus aisée cette fois. Delebarre épaule impeccablement, mais ne peut tendre les jambes et finalement repose la barre avant le signal de l'arbitre. Le troisième essai sera le bon. Devant un public émerveillé par ces deux efforts consécutifs, le Champion de France juniors réussit un épaulé-jeté splendide sous un véritable tonnerre d'applaudissements.

Nouvelles formalités de pesée ; 136 k 500 poids de la charge, l'athlète pesant 67 k 350.

Ces trois tentatives ont été réalisées en un quart d'heure au plus. Où s'arrêtera donc ce jeune phénomène qui termine cette matinée nullement éprouvé par une suite d'efforts considérables ? Absolument décontracté, Delebarre étonne par sa grande puissance et son exceptionnelle facilité de récupération.

Cependant, la séance n'est pas terminée et, après un épaulé de Chatalova à 136 k 500, Lévêque réussira 137 k 500. Maier débute à 140 k, fait 145 k, et saute à 152 k 500. Son record des Flandres est de 150 k. Il épaule la charge mais, mal placé pour le jeté, il préfère reposer cette barre et n'insiste pas.

En reprenant en détail les résultats de la matinée, on remarque que Maier réussit à égaler son meilleur total officiel : 117 k 500 + 105 + 145 soit 367 k 500. Avec un essai à 110 k à l'arraché, tiré, il faut bien le dire, sans conviction, et un jeté à 152 k 500 que Rolf, mieux posé pouvait faire, nous atteignons l'excellent total de 380 k.

Delebarre s'est contenté des mouvements de détente, mais il développe couramment 100 k. ; on peut donc s'attendre à la chute du record du total des trois mouvements, record qui pourrait être porté à 345 k.

Dindeleux n'a pas encore atteint la grande forme, et Chatalova, qui plafonnait l'année dernière à 320 k, progresse de 10 k et semble capable de passer le cap des 340 k (100 + 105 + 135). Lévêque, lourd-léger de 84 k totalise 342 k 500, soit 5 k de mieux que son record personnel ; en travaillant la technique de l'épaulé qui n'est pas au point il peut dépasser 140 k et approcher 350 k de total.

G. VANDEPUTTE
Secrétaire Général
du Comité des Flandres.

LA COUPE DE LA VILLE DE ROSENDAËL

Le clou de la réunion haltérophile de Rosendaël, où se disputait la Coupe de la Ville, était la tentative de Sylvain Lefèvre contre les records de France Juniors de la catégorie mi-lourds.

On sait que le jeune Rosendaëlien est détenteur des records nationaux juniors chez les lourds-légers, mais que, depuis sa maladie, il y a quelques mois, il avait été écarté des compétitions. Il effectuait, ce dimanche, sa rentrée alors qu'ayant perdu maints kilos il se présentait comme un mi-lourd. L'occasion était bonne pour tenter les records de France de sa nouvelle catégorie, avant qu'il ne passe senior, en janvier prochain.

L'optimisme était de règle et, en effet, le jeune Rosendaëlien ne déçut point son entourage ni le public, nombreux à ce gala.

Tout d'abord, au développé, où le record de France n'existe pas, Sylvain Lefèvre était chargé de l'établir. Le Rosendaëlien commença avec 110 k avant d'établir le record à 115 k. Mais déjà il l'améliorait grâce à son troisième essai à 120 k qu'il développait avec puissance et aisance.

A l'arraché, le record devait également être établi. Sylvain commençait à 105 k, puis, après 110 k au deuxième essai, il décidait de monter le record à 115 k, cc qu'il fit avec une remarquable précision dans un mouvement que le jeune Rosendaëlien a amélioré ces derniers mois. Avec 115 k à l'arraché, Lefèvre réussissait d'ailleurs sa meilleure performance personnelle, améliorant le record toutes catégories juniors.

Pour le troisième mouvement, l'épaulé- jeté, le record de France de la catégorie appartenait à Dindeleux, depuis avril 1959, avec 130 k 500.

Pour son essai, Lefèvre demandait 140 k qu'il travaillait avec facilité. Avec 145 k, au deuxième essai, Sylvain Lefèvre demandait la pesée de la barre, car en même temps qu'il battait le record junior, il atteignait le total de 380 k lui permettant de se qualifier pour les Jeux Olympiques de Rome.

Néanmoins, il restait un essai à Sylvain Lefèvre pour améliorer son nouveau record. Il le fit une nouvelle fois parfaitement avec 150 k exactement (barre pesée). Cette fois, Sylvain Lefèvre améliorait même son record personnel, puisque avec 385 k comme total olympique, le record des mi-lourds devenait le record toutes catégories.

Ces quatre records jugés par MM. Cuvelier, Hue et Croxo, juges fédéraux, seront soumis à homologation à laquelle rien ne s'oppose.

De bonnes performances

Cette réunion fut suivie par un public nombreux.

On devait y noter d'excellentes performances, au sein de la compétition pour la Coupe de la Ville de Rosendae1. C'est ainsi que le C.A.R. révéla un nouvel espoir, le junior (17 ans), Guy Lalau, lequel, dans la catégorie des poids moyens réalisait à l'arraché (hors compétition) 87 k 500. Il échoua de peu à 90 k.

Le Calaisien Claude Peignot, 17 ans, 54 k, réussit 82 k 500 à l'épaulé et jeté et rata de peu 85 k.

Chez les Boulonnais, on put assister à la naissance d'un espoir : Gossins, lequel, néophyte absolu, réussit d'excellentes performances qui démontrent sa force.

Enfin soulignons le bon comportement du S.M.P.S. qui, à mi-course, se classait en deuxième position, derrière le C.A.R., avec 520 k devançant Boulogne de 30 k.

Le meilleur homme de M. Croxo fut Gilbert Canis, qui tenta le record de son club à l'épaulé-jeté. Il rata de peu 120 k, poids que jamais un athlète du S.M.P.S. n'avait pu jeter.

(A suivre.)

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

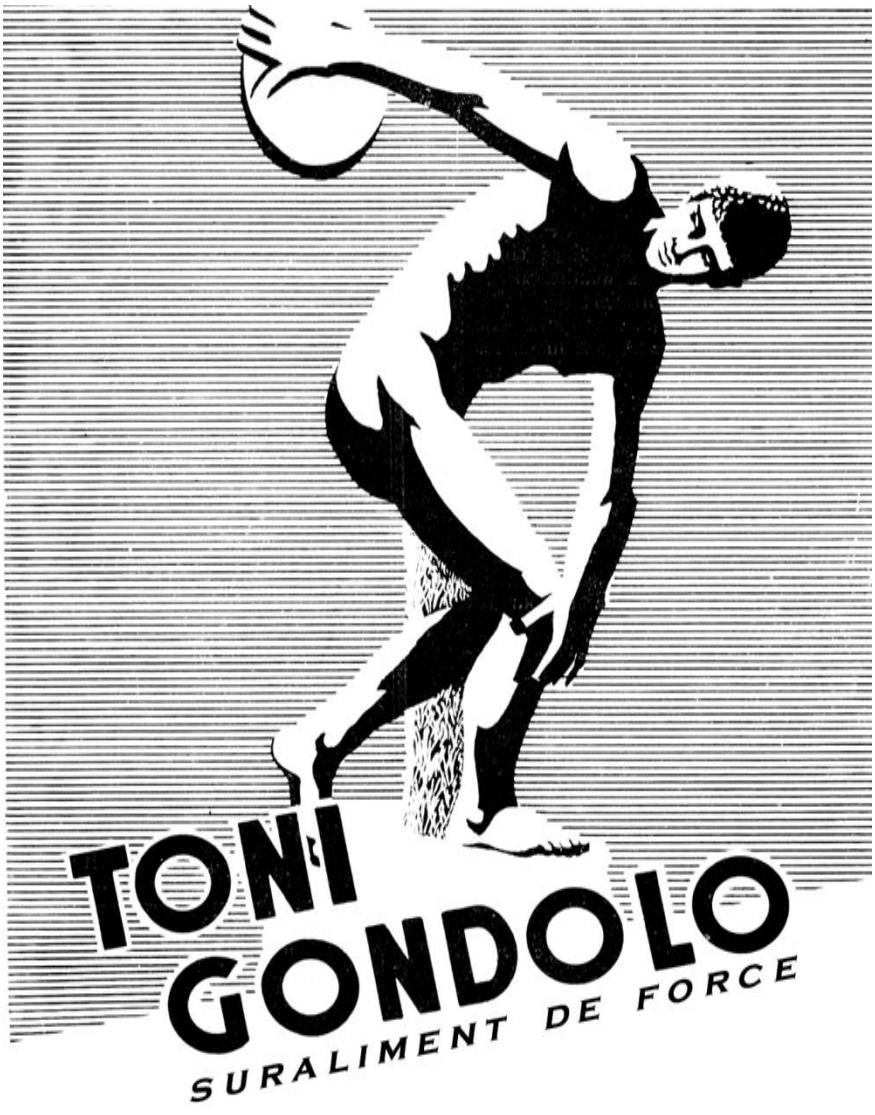

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 1er trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 153

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
14e ANNÉE
Février
1960

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 22 janvier 1960..... 3

Règlement du Championnat de France Juniors 1960..... 3

Règlement du Championnat de France Seniors 1960 4

Classement général du Prix Interrégional 1960..... 5

La Finale du Prix Interrégional 1960, par A. ROUSSAUX..... 7

et Résultats Techniques..... 8

Les stages d'Haltérophilie 1960 (suite)..... 8

Amélioration du Matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER..... 9

Nos Joies, nos Peines..... 10

Ce que vous devez savoir 10

La Page Pédagogique du mois, par G. PICHON..... 11

Meilleures Performances Française 1959 12

Dans nos Comités Régionaux..... 14

L'Haltérophile Moderne

14e ANNÉE – N° 153.

Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste

DIRECTION –RÉDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

France ..... 600 Fr.
Étranger ..... 1.000 Fr.
Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82

10 abonnements ou renouvellements groupés
= 1 abonnement gratuit d'un an

Notre Bulletin Fédéral « L'Haltérophile Moderne » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

***

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « L'Haltérophile Moderne » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements ! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !

Sur notre page de couverture :

Les vainqueurs Poids Légers de la Finale du Prix Interrégional reçoivent leurs récompenses des mains de M. Jean DAME, Président de la F.F.H.C.

Toutes les photos concernant la finale du Prix interrégional nous ont été aimablement prêtées par M. BANOS.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 22 JANVIER 1960

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusé : M. F. Piou.

Le procès-verbal de la réunion du Bureau du 29 décembre 1959 est lu et adopté, sous réserve de la rectification de l'erreur signalée par M. L. Chaix : le record de l'arraché à deux bras Poids Légers Juniors : 98 et 98 k 500, attribué à Baldetti a été effectivement battu par Battaglia.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation du Club ci-après :

N° 3.405. – Marignier Sports (Haute-Savoie).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

Poids Légers : Arraché à deux bras 100 k par Delebarre, le 27 décembre 1959, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Vandeputte, Dejonghe (ancien record 98 k 500 par Battaglia).

Le Bureau homologue comme record de France Juniors et Seniors la performance établie par le même athlète, le même jour et devant les mêmes arbitres, à l'épaulé et jeté à deux bras : 136 k 500 (ancien record Juniors : 130 k 500 par lui-même; ancien record Seniors : 135 k par Gerber).

A ce sujet, il est donné connaissance d'une lettre de M. R. Bazennerye, Sous-directeur de l'Éducation Physique, des Sports et du Plein Air au Haut Commissariat aux Sports, demandant à la F.F.H.C. de transmettre ses vives félicitations à l'intéressé, aux entraîneur et dirigeants qui ont contribué à ces succès.

FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL. - Il est donné connaissance de la liste des qualifiés pour la Finale du Prix Interrégional qui se disputera le 7 février prochain, au Stade Municipal de Montrouge, à 14 h 30.

Il est ensuite procédé à la désignation des Officiels pour cette Finale ; arbitres : MM. Buisson, Morin, Pichon, Rolet, Roussaux, ce dernier assurant la pesée des concurrents. Les arbitres parisiens seront assistés, le cas échéant, par des arbitres de province présents à la Finale. Délégué aux athlètes : M. Clutier ; speaker : M. R. Poulain ; caissier : M. R. Recordon.

Il sera demandé au Stade Municipal de Montrouge de bien vouloir fournir deux ou trois chargeurs.

Une contribution aux frais de 100 fr. sera demandée aux spectateurs.

CALENDRIER NATIONAL ET INTERNATIONAL. - Une lettre de la Fédération Italienne confirme que le Championnat d'Europe 1960 aura lien à Milan les 3, 4, 5, 6 et 7 mai prochain.

Par contre, il ne semble pas que la dite Fédération Italienne souhaite faire disputer. cette année, les matches France-Italie, équipes « A » et « B ».

Aucune réponse n'est parvenue de l'Allemagne de l'Ouest à qui il a été demandé d'avancer de huit jours la rencontre France-Allemagne de l'Ouest primitivement prévue pour le 24 avril, ni de la Fédération Hollandaise à qui il a été proposé une rencontre avec l'Équipe de France « B », le 15 mai, en Hollande.

Lecture est donnée d'une lettre de l'U.R.S.S. invitant deux haltérophiles français à se rendre à Moscou, les 5 et 6 mars prochain, pour participer à des compétitions internationales.

Il n'est pas possible à la F.F.H.C. de donner satisfaction à cette demande, d'une part parce que la date des compétitions est incompatible avec son Calendrier international et, d'autre part, parce que, parmi les pays invités, deux d'entre eux ne sont pas affiliés à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, ce qui est contraire aux règlements internationaux.

Dans le calendrier élaboré par la Commission de Préparation olympique figurait une réunion de P.O. dont la date a dû être modifiée. Le S.C.P.O. est d'accord pour l'organiser dans sa salle de la rue du Chevaleret, à la nouvelle date fixée, c'est-à-dire le 19 mars.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - *Stages* : Sept athlètes, parmi les « possibles » ou « probables » olympiques, ont accepté de participer au Stage d'oxygénation qui aura lieu à Chamonix du 8 au 23 février prochain. Les espoirs Goettelmann et Della Valle compléteront l'effectif de ce stage. Le départ pour Chamonix est fixé au 7 février au soir.

Deux Stages d'Espoirs sont prévus au Calendrier 1960 pendant le mois de février : l'un du 7 au 13 février à Voiron, sera réservé, en priorité, aux athlètes ayant réalisé les meilleures performances au cours des éliminatoires du Prix Interrégional, puis aux haltérophiles des Comités Dauphiné-Savoie, Lyonnais et Provence; l'autre du 22 au 27 février, à l'Institut National des Sports, sera ouvert aux espoirs non compris dans la liste des « possibles » ou « probables » olympiques et proposés par les Comités Régionaux.

En ce qui concerne celui destiné aux sélectionnés olympiques et prévu du 5 au 20 août, il ne pourra avoir lieu à Aix-en-Provence. le C.R.E.P.S. étant fermé pendant cette période. Parmi les deux Centres restant ouverts : l'I.N.S. et Toulouse, le Bureau donne la préférence à ce dernier. Une lettre sera adressée dans ce sens au Haut-commissariat aux Sports.

Le Président signale qu'il sera nécessaire que lui-même - ou à défaut un autre membre du Bureau Fédéral - se rende dans chacun des Stages pour marquer l'intérêt que porte la Fédération au recrutement et au travail des stagiaires.

Subventions et Prêt : Lettres du Haut Commissariat aux Sports accordant à la F.F.H.C. une subvention complémentaire de préparation olympique et une subvention pour l'organisation d'épreuves de masse, ainsi qu'un prêt du Fonds National Sportif de 5.000 NF en attendant le versement des subventions en cours de règlement.

Gala de l'Alouette des Gaules : Lettre du Comité du Lyonnais demandant l'accord de la F.F.H.C. pour la participation de Marcel Paterni au Gala de l'Alouette des Gaules, organisé le 30 janvier.

Le Bureau donne avis favorable.

Prêt de barre : Lettre de l'Union Sportive de Toul informant la F.F.H.C. qu'elle annule sa demande de prêt de barre, une subvention de la Municipalité lui ayant permis d'en acquérir une.

Invitation du Club Sportif Municipal de Clamart : Lettre de M. Pichon invitant le Président et les Membres du Bureau au Championnat de Paris par Équipes dont l'organisation a été confiée au Club Sportif Municipal de Clamart.

Distinction : Le Président est heureux d'annoncer que, sur proposition de la Commission de Propagande, le Comité National des Sports a décidé d'attribuer lune de ses plaquettes à M. René Duverger, qui, après avoir été un brillant athlète, a continué ses activités en qualité de dirigeant.

Le Bureau félicite M. René Duverger pour cette distinction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

Le secrétaire général,
R. POULAIN

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1960

La Championnat de France Juniors sera organisé par la F.F.H.C. le samedi 11 juin 1960, à 14 heures, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française possesseurs de la licence 1959-60.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Juniors, qui auront lieu dans toute la France le dimanche 22 mai 1960 les jeunes gens nés en 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944, sans autre qualification spéciale.

Seront qualifiés pour la finale les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids Coqs	215 k.
Poids Plumes	230 k.
Poids Légers	260 k.
Poids Moyens	280 k.
Poids Mi-Lourds	295 k.
Poids Lourds-Légers	310 k.
Poids Lourds	315 k.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un minimum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Championnats de France Juniors et Seniors seront distincts. Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Championnat de France Seniors.

Les athlètes participant au Championnat devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Pour toutes les autres dispositions, se reporter au Règlement du Championnat de France Seniors, notamment en ce qui concerne la date de clôture des résultats des éliminatoires, fixée au 24 mai 1960.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1960

Le XXXIX[e] Championnat de France Seniors sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 11 à 20 h. 30 et le dimanche 12 juin 1960, à 14 heures, au gymnase municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris-11[e].

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1959-60.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Seniors les athlètes classés 1[re] série, classe nationale et internationale.

Seront qualifiés pour la finale, les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids	*Coqs*	250 k.
–	*Plumes*	270 k.
–	*Légers*	295 k.
–	*Moyens*	320 k.
–	*Mi-Lourds*	340 k.
–	*Lourds Légers*	355 k.
–	*Lourds*	365 k.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 22 mai 1960. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 24 mai 1960 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2[e] classe ;
2° Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Toutefois le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes : de 56 k à 60 k.
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500.
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k.
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.*

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de Champion

Le titre de Champion sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

Les trois vainqueurs de la catégorie Poids Moyens à la finale du Prix Interrégional 1960.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Championnat

– Tout concurrent abandonnant le Championnat pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions des arbitres.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec les arbitres et les membres du Jury d'Appel.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Championnat.

Au cours du Championnat de France Seniors seront mis en compétition les Challenges Prince Ramier et Municipalité de Monaco.

Classement général du Prix Interrégional 1960.

JUNIORS

POIDS COQS (190-180)

1.	FOUGERET (55,5) Royan Océan Club	227,500
2.	PEIGNOT (55,5) Club Athlétique de Calais	217,500
3.	PITTAGORA (55,8) Assoc. Sportive de Monaco	217,500
4.	BOURDIN (54,6) Athlétique Club St-Maurien	212,500
5.	BARD (55,3) Sporting Club St-Amandois	212,500
6.	CHATELAIN (51,7) Union Halluinoise	207,500
7.	LECUYER (56) Club Culturiste de Reims	202,500
8.	FAURE (55,6) Haltérophile Club Arbreslois	200, -
9.	MOUROT (56) Club Sportif Est Républicain	200, -
10.	MACE (55,8) Stade Porte Normande	197,500
11.	LOISEAU (54,8) U.S. Cheminots Val de Loire	195, -
12.	HECALE (56) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	192,500
13.	LE MOAL (54) Club Olympique Briochin	185, -
14.	MORANT (53,6) A.S. Électricité de Lille	180, -
15.	ITALIA (54,7) Nantes Étudiants Club	180, -

POIDS PLUMES (210-200)

1.	FEIRRERA (59,6) Etoile des Sports Montluçonnais	235, -
2.	MORO (59,7) Stade Porte Normande	235, -
3.	GONZALES (57,7) La Ripagérienne	230, -
4.	BEECKUIZEN L. (59,3) Club Haltérophile Lunéville	227,500
5.	GUITARD (59,5) Cercle Culturiste St-Médard	227,500
6.	BOUDARI (56,8) Haltéro Club Témouchentois	225, -
7.	MERY (59,9) Union Sportive de Tours	222,500
8.	DELALANDE (60) Nantes Étudiants Club	222,500
9.	MIRANDA (59,3) A.S. Police d'Oran	220, -
10.	DIETRICH (57,6) Club Sportif Est Républicain	217,500
11.	GORGES (56,9) Association Sportive Mantaise	215, -
12.	MIZZI (59,8) Ralliement de Mustapha	207,500
13.	BELLEVILLE (59,9) Club Athlétique de Calais	202,500
14.	NOUILLETAS (57,5) Red Star Limoges	200, -
15.	RICHAUME (59) U.S. Cheminots Val de Loire	200, -
16.	BENOIT H. (59,9) Toulouse Haltéro Club	200, -
16.	LENOIR (59,9) Red Star Limoges	200, -
18.	GONCALVES (60) Haltérophile Club Arbreslois	200, -

POIDS LEGERS (235-225)

1.	DIDRICHE (66,6) Club Culturiste de Reims	275, -
2.	LALOYER (66,7) Club Cult. Rue des Postes Lille	262,500
3.	DESCLODURE (67,2) Ilets Sports Montluçonnais	257,500
4.	MIRALLES (67,4) A.S. Police d'Oran	255, -
5.	REYNAUD A. (63,6) Amicale St-Ruf	250, -
6.	BENSADOUN (65,8) Sports Athlét. Bel Abbésiens	250, -
7.	CARNIAUX (65,5) Club Cult. Rue des Postes Lille	245, -
8.	POVERT (65,9) Ralliement de Mustapha	245, -
9.	LAMBERT (66,9) Stade Municipal Montrouge	245, -
10.	GAONACH (67,5) Assoc. Sportive Montferrandaise	245, -
10.	COLINET (67,5) Sporting Club Neuilly	245, -
12.	CASSIER (63,6) Ilets Sports Montluçonnais	242,500
13.	MARTIN (66,3) Club Olympique Caudéranais	240, -
14.	DUPIRE (66,7) Club Cult. Rue des Postes Lille	240, -
15.	FRANÇOIS (65,5) Évreux Athlétic Club	237,500
16.	BEGUE (66) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	237,500
17.	BESNARD (64,500) Union Sportive de Tours	235, -
18.	COMTI (65) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	235, -
19.	BOURGEAT (67,3) Athlétique Club St.-Maurien	235, -
20.	COLOMBAIN (67,5) Stade Municipal Montrouge	235, -
21.	SCHEIDT (62,9) Union Sportive Toul	232,500
22.	GUERIN (64,2). Athlétique Club St-Maurien	232,500
23.	DOS SANTOS G. (67,2) Omnium Sportif St-Etienne	232,500
24.	FONTAINE (61,2) Club Athlétique Nantais	227,500
25.	RAILLARD (62,3) Entente Cheminots Chaumont	227,500
26.	MARI (63) Haltérophile Club Nice	225, -
27.	BONET (66,5) Racing Municipal Toulouse	225, -
28.	CACHARD (66,7) Française de Lyon	225, -

POIDS MOYENS (250-240)

1.	BOUCHET (74,3) Société Athlétique Montmartroise	302,500
2.	TURLOY R. (73,5) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	292,500
3.	FÉDORAS (74,9) Union Mâconnaise	287,500
4.	HENNUYER (73) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	282,500
5.	STRAGIER (74) Union Tourquennoise	282,500
6.	DECHOZ (75) Cercle Haltérophile Troyen	277,500
7.	DUGUE (69,5) Air Sports Blois	275, -
8.	BARCELOT (72,5) Club Athlétique Nantais	275, -
9.	DOULBEAU (74) Athlétique Club St-Maurien	272,500
10.	BONASSI (70,6) Sporting Club Neuilly	270, -
11.	GUINAUD (74) Club Sportif Cheminots du Mans	267,500
12.	MEHEUT (73,3) A.S. Augustin Normand	262,500
13.	COHEN (74) Haltérophile Club de Marseille	255, -
14.	LEBEL (74,2) Entente Cheminots Chaumont	252,500
15.	IRMANN (71,6) Union Mâconnaise	250, -
16.	CARTIGNY (72,5) Union Haubourdinoise	242,500

POIDS MI-LOURDS (270-260)

1.	METZELLER (80,2) Cercle des Sports d'Homécourt	302,500
2.	DEVROUTE (81,7) Union Haubourdinoise	287,500
3.	GUERRIER (77,2) Cercle des Sports d'Homécourt	282,500
4.	DENIS (80,7) Club Sportif de Meaux	272,500
5.	ORTIZ (78,5) A.S.P.O. Midi	270, -
6.	FERRER (82) Maison des Jeunes de Narbonne	267,500
7.	MALOUM (81,5) Athlétic Club Montpelliérain	262,500

POIDS LOURDS LEGERS (285-275)

1.	DURIEZ (88) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	287,500
2.	LODYGA (89,9) Rueil Athlétic Club	277,500

POIDS LOURDS (295-285)

1.	SEGAUX (95) Energie Haguenau	307,500

SENIORS

POIDS COQS (190-180)

1.	BARTHELEMY (49,4) Amicale St-Ruf	230, -
2.	BREYDA (55,8) Salle Vincent Ferrari	230, -
3.	GUIPON (54,5) Association Sportive de la Bourse	225, -
4.	PHILIPPON (55,8) Ilets Sports Montluçonnais	225, -
5.	DÉCHET (55,7) Courbevoie Sports	220, -
6.	SAMAIN (55,1) Club Cuit. Rue des Postes Lille	215, -
7.	DACOSTA (54,9) Club Naut. Ath. Rouen	212,500
8.	PALOQUE (55,3) Pro Patria Alger	210, -
9.	GALVANE (56) Haltéro Culturiste Colombin	205, -
10.	TURPIN (53) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	202,500
11.	FREZIN (53,3) A.S. Électricité de Lille	202,500
12.	MINARD (56) Haltérophile Club Boulogne	202,500
13.	ROUQUETTE (54,8) Club Halt. Cult. Alger	200, -
14.	CHAULOUX (55) Club Athlétique Nantais	200, -
15.	MABEAU (55,8) S.C.P.O. Paris	195, -
16.	TABALDI (56) Club Sportif de Meaux	195, -
17.	MURAT (51,3) A.S.P.O. Midi	192,500
18.	FLAYAC (56) Haltérophile Club Cambrésien	192,500
19.	HEUDE (54) Club Athlétique de Calais	190, -
20.	WAWRESKI (48,9) Club Sportif de Meaux	185, -
21.	PADRE (54) Bourbon Lumière Sports	182,500

POIDS PLUMES (210-200)

1.	CHAPELAIN (58,6) Club Athlétique Nantais	257,500
2.	CARRE (58,1) Cercle d'Éducation Phys. St-Nazaire	240, -
3.	BARRIO (58,4) Union Athlétique Tarbaise	232,500
4.	YVOULA (59,5) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	232,500
5.	PÉCOSTE (59,5) Union Athlétique Tarbaise	232,500
6.	FARUDJA (59,7) Ralliement de Mustapha	230, -
7.	FALQUES (59) A.S. Cheminots Béziers	227,500
8.	SCARAMELLA (59,6) Française de Lyon	227,500
9.	BRESSON (59,8) Cercle Haltérophile Troyen	227,500
10.	REHM (60 Energie Haguenau	227,500
11.	SCHMITT (59,8) Sporting Club Dijonnais	225, -
12.	LANUX R. (60) Association Sportive Mantais	225, -
13.	MONNERON (56,5) Red Star Limoges	222,500
14.	ADELINO (59,5) Frontignan Athlétic Club	222,500
15.	VEY (59,8) Cercle Michelet Orléans	217,500
16.	MULLER (59) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence	212,500
17.	HERLIN (58,9) S.C.P.O. Paris	210, -
18.	MIGNOT (60) Française de Besançon	210, -
19.	VECHAUD (60) Bourbon Lumière Sports	207,500
20.	LAUGIER (60) Haltérophile Club Nice	207,500
21.	BELARBI (56,7) Concorde d'Oran	202,500
22.	BENARD (60) Sporting Club Neuilly	202,500

POIDS LEGERS (235-225)

1.	ULRICH (65,6) Société Athlétique Kœnigshoffen	290, -
2.	GAÉTAN G. (67,4) A.S. Cheminots Vénissieux	285, -
3.	MIZRAHI (61,2) Club Naut. Ath. Rouen	267,500
4.	WONG AH SEE (67) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion	265, -
5.	RAVAUD (65,5) Club Athlétique Nantais	262,500
6.	TOGNET (66,4) Maison des Jeunes Chambéry	262,500
7.	DESORGES (61,9) U.S. Métro-Transports	260, -
8.	BARDON (66,7) Nantes Étudiants Club	260, -
9.	FONTES (67,5) Omnium Sportif St-Etienne	260, -
10.	DESCHAINTRES D. (66,5) Sporting Club Neuilly	257,500
11.	DASTUGUE (64) Haltéro Club Montpelliérain	255, -
12.	NAVARRO J. (67,3) Courbevoie Sports	255, -
13.	RIGAUD (67,5) Société Athlétique Montmartroise	255, -
14.	MOREAU (65,6) Club Athlétique Nantais	252,500
15.	JANVRIN (66,5) Sporting Club Neuilly	252,500
16.	AGOGUE (67) U.S. Métro-Transports	252,500
16.	LANUX C. (67) Association Sportive Mantaise	252,500
18.	PRIGENT (67,3) Athlétic Club Trélazéen	252,500
19.	HEFTY (65,3) Cercle Haltérophile Troyen	250, -
20.	DURAND (66,6) La Montluçonnaise	250, -
21.	NOALLY (67,2) Haltérophile Club Arbreslois	250, -
22.	FORMICA (67.5) Haltérophile Club Nice	250, -
23.	MIALLON (67,5) Omnium Sportif Club Stéphanois	250, -
23.	AHRWEILLER (63,6) U.S. Métro-Transports	247,500
25.	BORMAREL (65,2) Union Mâconnaise	247,500
26.	DUMONT (65,6) Haltérophile Club Compiégnois	247,500
27.	GOTTARDI (67) Toulouse Haltéro Club	247,500
28.	TAVIN (61,9) Sporting Club Neuilly	245, -
29.	PASTOR (62,3) Sports Athlétiques Bel Abbésiens	245, -
30.	CABRIDENS (62,7) Académie des Sp. Decazeville	245, -
31.	BAROUSSE (64,1) Ponts et Chaussées Sp. Toulouse	245, -
32.	ROUSSE (65) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion	245, -
33.	VILLAGRASSE (67,4) Club Athlétique St-Priest	245, -
34.	MALIVAIN (67,5) U.S. Métro-Transports	245, -
34.	HIRTZ (67,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	245, -
36.	MINCHELLA (63,3) U.S. Métro-Transports	245, -
37.	JUBAULT (66,5) Union Sportive de Tours	242,500
37.	DROUET (66.5) Patronage St-Etienne Rennes	242,500
39.	GUEU (66) U.S. Métro-Transports	240, -
40.	BRUYENNE (66,3) A.S. Électricité Lille	240, -
41.	GRENAIS (66,6) Cercle Éduc. Physique St-Nazaire	240, -
42.	ELSENSOHN (65,6) Gauloise de Vaise	237,500
43.	LITVINE (66,9) Française de Lyon	237,500
44.	IMBACH J. P. (67,3) Union Guebwiller	237,500
45.	HELD (64,4) Société Athlétique Kœnigshoffen	235, -
46.	BECK (64,4) Union Guebwiller	235, -
47.	MARTIN (67,5) Club Olympique Briochin	235, -
48.	MARION (61,9) Sté Gymnastique Angers	232,500
49.	SEGNOUR R. (64,6) Amicale St-Ruf	232,500
50.	JULIA (65.5) Stade Municipal Montrouge	232,500
51.	TURLOY P. (65) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	232,500
52.	THOMAS (66) Club Olympique Briochin	232,500
53.	MESOTTEN (66,1) Ilets Sports Montluçonnais	232,500
54.	BREDIER (67,2) Ilets Sports Montluçonnais	232,500
55.	DUFFAUX 67,4) A.S.P.O. Limoges	230, -
56.	BONNAUD (67,5) Red Star Limoges	230, -
57.	KELLER (64,4) Sports Athlétiques Bel Abbésiens	227,500
57.	SARLIN (66,4) Espér, et Etoiles Réun. Carpentras	227,500
59.	RAYMOND (65,7) Culturistes Châtelleraudais	225, -

POIDS MOYENS (250-240)

1.	DA ROS (73,8) Union Guebwiller	300, -
2.	GAMBIER (73,5) A.S. Gournaisienne	295, -
3.	GUERLUS (74,4) Assoc. Sportive de la Bourse	295, -
4.	TOUR (75) Sporting Club Neuilly	295, -
5.	CIANIS (71) Assoc. Sportive de la Bourse	290, -
6.	LABILLE (74,1) U.S. Métro-Transports	290, -
7.	LHUILLIER (75) Club Culturiste de Reims	285, -
8.	DECOTTIGNIES (70,5) Union Halluinoise	282,500
9.	RAVERDY (72,1) Asnières Sports	282,500
10.	NOEL (71) Société Athlétique Montmartroise	280, -
11.	HITROP (70) Cercle Éduc. Physique St-Nazaire	275, -
12.	BARCELOT (72,5) Club Athlétique Nantais	275, -
13.	DESCHAINTRES A. (72,9) Sporting Club Neuilly	275, -
14.	DESSERTINE (75) Asnières Sports	275, -
15.	ZANDER (70,4) Union Sportive de Toul	272,500
16.	IMBACH J. (70,5) Union Guebwiller	272,500
17.	GUIBBERT 74,8) A.S. Cheminots Béziers	272,500
18.	GILLARÈS (72,2) Club Halt. Cult. Alger	270, -
19.	ARMELINI (68,3) Asnières Sports	267,500
20.	MOLIERA (69,4) Assoc. Sportive Montferrandaise	267,500
21.	MEYER (71,4) Haltérophile Club Cambrésien	267,500
22.	GUINAUD (74) Club Sportif Cheminots du Mans	267,500
23.	IMBACH M. (68) Union Guebwiller	265, -
24.	WEISS (71) Club Sportif Est Républicain	265, -
25.	CLARON (72,8) Gauloise de Vaise	265, -
25.	PERRIN (72,8) Club Haltérophile Lunéville	265, -
27.	DOLEUX (73,7) La Montluçonnaise	265, -
28.	DULAS (74,2) A.S.P.O. Midi	265, -
29.	CHEVALIER (74,7) Club Athlétique Inter Avia	265, -
30.	LIETTI (74) Maison des Jeunes Chambéry	262,500
30.	LASCOR (74) Cercle Culturiste St-Médard	262,500
32.	NICOLEAU (73,6) Athl. Club Bretons de la Loire	260, -
33.	BENHAMOU (74,2) Concorde d'Oran	260, -
34.	PUGNAT (70,4) Sporting Club Neuilly	257,500
35.	CORNIEUX (73,4) Ilets Sports Montluçonnais	257,500
36.	ALLART (74) Union Halluinoise	257,500
37.	DELAFOSSE (74,4) Union Halluinoise	257,500
38.	DUBOIS (74,8) Sporting Club Neuilly	257,500
39.	BELLŒIL (69,7) Courbevoie Sports	255, -
40.	CARADOT (70,5) Haltérophile Club Arbreslois	255, -
41.	LEMAIRE (70,9) Stade Municipal de Montrouge	255, -
42.	GALLI (72) Française de Besançon	255, -
43.	PAIS (73,2) Assoc. Sportive Montferrandaise	255, -
44.	POMMIER (74,2) Rueil Athlétic Club	255, -
45.	SIMONIN (74,5) Gauloise de Montbéliard	255, -
46.	OUDIN (69,6) Amicale St-Ruf	252,500
47.	DOURDENT (74,5) Club Athlétique de Calais	252,500
48.	ROUSSEAU (70) Club Culturiste de Reims	250, -
49.	LANGLOIS (71) Ponts et Chaussées Sp. Toulouse	250, -
50.	CECCARELLI (74) Sporting Club Dijonnais	250, -
51.	GANOVA (69,8) Bourbon Lumière Sports	247,500
52.	MARTINEZ (70) Patronage Saint-Augustin Alger	247,500
53.	CHAVE (70) Union Sportive Crestoise	245, -
54.	BROUTES (72) Cercle Culturiste Salle Commenge	245, -
55.	FERRIER 72,9) Omnisports Ricamandois	245, -
56.	CADOT (73,9) Alouette des Gaules	245, -
57.	BEZY (69,2) L'Oranaise	242,500
58.	BACQUE (70) Union Athlétique Tarbaise	242,500
59.	REYNAUD R. (68,9) Amicale Saint-Ruf	240, -
60.	SICOULY (75) Sporting Club Saint-Amandois	240, -

POIDS MI-LOURDS (270-260)

1.	FOUCHER (79) Cercle Michelet Orléans	307,500
2.	ZIDARIC (77,5) Cercle Michelet Orléans	305, -
3.	MEYER Ch. (82,4) A.S.P.T.T. Strasbourg	305, -
4.	PECOU 75,1) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	302,500
5.	GELIN (79,6) Française de Lyon	302,500
6.	CAPDEVILLE (82,1) Sporting Club Neuilly	302,500
7.	KAPP (78) Société Athlétique Kœnigshoffen	297,500
8.	IFFERNET (79,6) Académie des Sp. Decazeville	297,500
9.	LOPEZ (75,2) Club Sportif Cheminots du Mans	295, -
10.	BŒUF (79,9) U.S. Métro-Transports	295, -
11.	VIDAL (81,8) Club Sportif Est Républicain	295, -
12.	PORTEFAIX (78,9) Sporting Club Neuilly	292,500
13.	SCHMITTLER (81) Alliance Sainte-Savine	292,500
14.	OTT (79,7) S.C.P.O. Paris	290, -
15.	LAURENT (79) Toulouse Haltéro Club	287,500
16.	LIX (79) Société Athlétique Kœnigshoffen	285, -
17.	BOSSA (80) Sporting Club Navis	285, -
18.	LEROY B. (82,2) Haltérophile Club Compiégnois	285, -
19.	ALBERT (78,6) Maison des .Jeunes Narbonne	282,500
20.	KASTEL (80) Haltérophile Club Compiégnois	282,500
21.	BUIRETTE (82,5) A.S. Électricité de Lille	282,500

22.	HAZET (80,1) Association Sportive Mantaise	280, -
23.	LETTO (80,9) Amicale Sportive Simca	275, -
24.	GALLAY (82,5) Club Naut. Ath. Rouen	275, -
25.	MŒSSMER (80) Energie d'Haguenau	272,500
26.	MULLER P. (80) Union Guebwiller	270, -
27.	BECHTEL (80,2) Union Guebwiller	270, -
28.	STRESSER G. (81) Energie Haguenau	270, -
29.	DECOETLOGON (77,9) S.C.P.O. Paris	267,500
30.	RIBOURG (80,9) Haltérophile Club Houlmois	267,500
31.	MAEDLER (78,7) U.S. Métro-Transports	262,500
32.	BELIN (76,7) Espér., et Etoile Réunies Carpentras	260, -

POIDS LOURDS LEGERS (285-275)

1.	ROUTCHENKO (84,4) Club Culturiste Reims	322,500
2.	DEMONSEL (84,1) A.S. Electricité Lille	317,500
3.	WAGNER (85,5) Société Athlétique Kœnigshoffen	315, -
4.	LAGNEAU (86) Société Athlétique d'Enghien	315, -
5.	DECRONANBOURG (83,3) Cercle Michelet Orléans	310, -
6.	DUTILLEUX (84,3) A.S. Electricité de Lille	310, -
7.	RAMERY (86,3) Haltérophile Club Cambrésien	305, -
8.	DUDECK (89,4) Haltérophile Club Arbreslois	305, -
9.	BERTAUD (89,9) Haltérophile Club Compiégnois	302,500
10.	DURPOIX (88,6) Courbevoie, Sports	300, -
11.	MIGNON (84) Club Athlétique Nantais	295, -
12.	BALD (83,5) Société Athlétique Kœnigshoffen	292,500
13.	GORCE (86,5) Club Culturiste de Reims	290, -
14.	ZIDARIC (89,9) Cercle Michelet Orléans	285, -

POIDS LOURDS (295-285)

1.	SIMONET (96,8) Évreux Athlétic Club	337,500
2.	DREANO (94,5) Club Naut. Ath. Rouen	327,500
3.	RIEU (105) Union Sportive Crestoise	320, -
4.	JOUGLA (97) La Montluçonnaise	315, -
5.	GARCIA (90,4) A.S. Police d'Oran	310, -
6.	DEROSZ (100) Cercle Haltérophile Troyen	305, -
7.	PILARD (93,2) Athlétic Club Trélazéen	300, -
8.	MORTEGOUTTE (95,4) Stade Municipal Montrouge	300, -
9.	SIMONIN (121,6) U.S. Métro-Transports	300, -
10.	DZIRANIAN (110) Cercle Cult. Salle Commenge	297,500
11.	PIVERT (101,4) Alliance Ste-Savine	295, -
12.	MAES (91) S.C.P.O. Paris	290, -

La Finale du Prix Interrégional

Dimanche 7 février se déroulait, au Stade Municipal de Montrouge, la Finale du Prix Interrégional. Aucune abstention sur les 21 concurrents qualifiés parmi lesquels figure un seul représentant de Paris.

De nombreux champions sont présents dans la salle, venus encourager les participants. Également présents : MM. Jean Dame, Buisson, et un assez grand nombre de spectateurs.

Les Poids Coqs ouvrent la séance et tout de suite Breyda, qui a confiance en ses moyens, domine ses deux adversaires.

Fougeret devrait faire mieux et Barthélémy est victime de son poids de corps, il ne pèse que 47 k 600, il faudrait quelques kilos supplémentaires à l'athlète.

Poids Plume :s Chapelain prend l'avantage au développé et il domine ensuite le débat. Carré et Feirrera se disputent la seconde place qui revient au premier nommé.

Poids Légers : Comme dans la catégorie précédente, c'est le développé qui permet au vainqueur Ulrich de prendre la tête ; il conserve ensuite son avance sur Gaétan et Didriche.

Poids Moyens : Nous attendons une lutte serrée entre Bouchet et Da Ros avec, comme outsider, Gambier, mais dès le premier essai au développé, nous constatons que le représentant du C.I.F. n'est pas dans un bon jour et comme Da Ros développe très bien, il prend 10 k d'avance sur ce mouvement. Les deux autres exercices ne changent rien à la situation et Bouchet s'assure la seconde place.

Poids Mi-Lourds : Trois compétiteurs d'égale valeur se trouvent aux prises dans cette catégorie ; malheureusement elle perd de son attrait, Zidaric faisant zéro au développé ; cet athlète est trop cambré sur les reins dés le départ. Foucher et Meyer restent seuls en présence et luttent pour la première place qui revient an deuxième nommé.

Poids Lourds-Légers : Après le premier mouvement, les trois concurrents restent groupés, Routchenko, qui aurait dû prendre l'avantage, étant resté à son premier essai. L'arraché permet à Demonsel de distancer ses deux adversaires en réussissant 100 k facilement en flexion.

Il terminera par un épaulé jeté à 130 k qui lui permet de terminer premier de cette catégorie où Wagner ne réussit pas non plus ses totaux habituels.

Poids Lourds : Dans cette série, deux Normands et un Savoyard se rencontrent sur le plateau. Dréano et Simonet mènent avec 5 k après le développé sur Rieu.

Pas de changement à l'arraché où Dréano distance son coéquipier qui prend sa revanche à l'épaulé-jeté. Ils totalisent tous deux 327 k 500, mais Simonet, plus lourd, ne prend que la seconde place.

Compliments à tous nos concurrents pour leur tenue et réunion parfaite arbitrée avec autorité par MM. Morin, Pichon, Fiolle, François, Bernier, Dejonghe, Rolet, très satisfaits des résultats obtenus par tous les qualifiés de cette Finale qui méritait vraiment son nom, de nombreux Comités y étant représentés par des athlètes de valeur.

A. ROUSSAUX.

M. Paul BUISSON remet leurs récompenses à deux vainqueurs de la catégorie Poids Mi-Lourds du Prix Interrégional.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL 1960

Disputée le dimanche 7 février 1960, au Stade Municipal de Montrouge

Noms des concurrents	Poids de corps	Nation	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS						
1. BREYDA	55,6	Salle Vincent Ferrari	70, -	67,500	92,500	230 k.
2. FOUGERET	55,25	Royan Océan Club	60, -	67,500	92,500	220 k.
3. BARTHELEMY	47,6	Amirale St-Ruf	65, -	62,500	82,500	210 k.
POIDS PLUMES						
1. CHAPELAIN	58,6	Club Athl. Nantais	80, -	77,500	100, -	257 k 500
2. CARRE	57,3	Cercle E.P. Saint-Nazaire	67,500	75, -	92,500	235 k.
3. FEIRRERA	59,75	Etoile Sp. Montluçonnaise	70, -	70, -	90, -	230 k.
POIDS LEGERS						
1. ULRICH	66,8	Sté Athl. Kœnigshoffen	95, -	90, -	110, -	295 k.
2. GAÉTAN G.	66,8	A.S. Chem. Vénissieux	82,500	90, -	115, -	287 k 500
3. DIDRICHE	65,8	Club Cult. Reims	80, -	80, -	110, -	270 k.
POIDS MOYENS						
1. DA ROS	73, -	Union Guebwiller	95, -	90, -	120, -	305 k.
2. BOUCHET	73,6	S.A. Montmartroise	85, -	95, -	117,500	297 k 500
3. GAMBIER	73,15	A.S. Gournaisienne	85, -	90, -	115, -	290 k.
POIDS MI-LOURDS						
1. MEYER Ch.	81,3	A.S.P.T.T. Strasbourg	90, -	95, -	120, -	305 k.
2. FOUCHER	77,1	Cercle Michelet Orléans	85, -	92,500	120, -	297 k 500
N. cl. ZIDARIC	75,35	Cercle Michelet Orléans	0, -	a abandonné		
POIDS LOURDS LEGERS						
1. DEMONSEL	83,1	A.S. Électricité Lille	95, -	100, -	130, -	325 k.
2. ROUTCHENKO	84,4	Club Cult. Reims	97,500	87,500	120, -	305 k.
3. WAGNER	84,5	Sté Athl. Kœnigshoffen	90, -	90, -	112,500	292 k 500
POIDS LOURDS						
1. DRÉANO	94,3	Cl. Naut. Athl. Rouen	100, -	100, -	127,500	327 k 500
2. SIMONET	96, -	Évreux Athl. Club	100, -	95, -	132,500	327 k 500
3. RIEU	106, -	Union Sp. Crestoise	95, -	92,500	120, -	307 k 500

Les stages d'Haltérophilie 1960

DATES	LIEU	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
du 2 au mai 1960	C.R.E.P.S. de Poitiers	Espoirs	20
du 26 septembre au 3 octobre	Intitit Nat. des Sports	Moniteurs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Stages de candidats moniteurs et aide-moniteurs :

Des Diplômes de Moniteur seront attribués à l'issue de Stages Nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir cinq années de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club ;
4. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

5. Être titulaire du Diplôme d'Aide-Moniteur.

Pour être nommé Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen, organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements, haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :

a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Des diplômes d'aide-Moniteur peuvent être également attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être présenté par son Club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité Régional ;
3. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, Dirigeant ou Arbitre Fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le Moniteur National.

Pour être nommé Aide Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à 1'issue du stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de Moniteur d'Haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Amélioration du matériel de nos salles

Réalisation d'appareils en cornières *(Suite)*

1° *Support de barre à 3 hauteurs* (fig. 3).

Dans le numéro de janvier, je décrivais un support de barres en cornière DEXION. J'ai perfectionné le modèle et vous indique les modifications apportées qui permettent de disposer de 3 hauteurs de travail (flexions de jambes - Développé oblique assis - Développé couché).

Les dimensions restent les mêmes, les deux jambages de la partie droite du dessin sont remplacés par un seul, formé par ceux-ci réunis en U. Le nouveau montant est fixé au milieu de la largeur de base (B).

Sur le côté de ce montant sont boulonnés des longueurs de 15 à 20 mm (G) de fer plat (grande aile de la cornière que vous aurez séparé de la petite après sciage).

Déterminer les hauteurs les plus commodes pour le travail avec l'appareil (plan oblique assis) et le banc du développé couché.

Fixer les fers plats aux hauteurs propices (4 hauteurs). Pour reposer une barre après une série comme le montre la petite figure (ABA), il vous suffira de cogner la barre contre les montants (D) et de la laisser descendre sur les arrêts (G).

Le prix de revient est le même que pour le modèle du numéro de janvier, plus 4 unités de cornière.

2° *Barre pour le développé couché.*

Les explications ont paru dans le numéro de janvier du bulletin, mais il manquait le dossier.

La figure 2 vous donnera une idée d'un montage très simple.

3° *Espalier et plan oblique*.

Dans les numéros de mars et d'avril 1959, je décrivais cet ensemble. Il est bien plus facile encore de le réaliser en cornières.

a) *Montant de l'escalier* :

2 morceaux de cornières de 2 m 35 à 2 m 50 de longueur espacés de 40 cm et peuvent être fixés au mur de plusieurs façons.

Mur et sol en ciment :

Faire un trou au besoin dans le sol sur 1 cm à 2 cm. Percer dans le mur au tamponnoir 4 à 5 trous dans la hauteur du montant. Placer des chevilles Gollot.

Appliquer les montants contre le mur en vissant sur la petite aile de la cornière. Sceller la base avec très peu de ciment.

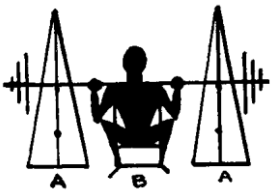

Murs en plâtre - sol en bois :

Employer le même procédé pour le chevillage des montants sur les murs. Placer des morceaux de cornière comme sur la fig. 1 en haut, en bas de celle-ci (B). Boulonner sur le plancher de la salle. La cornière (A) peut être boulonnée dans le plafond, par exemple.

Mur en bois :

Solution la plus facile. Visser les montants en 5 ou 6 points sur le mur.

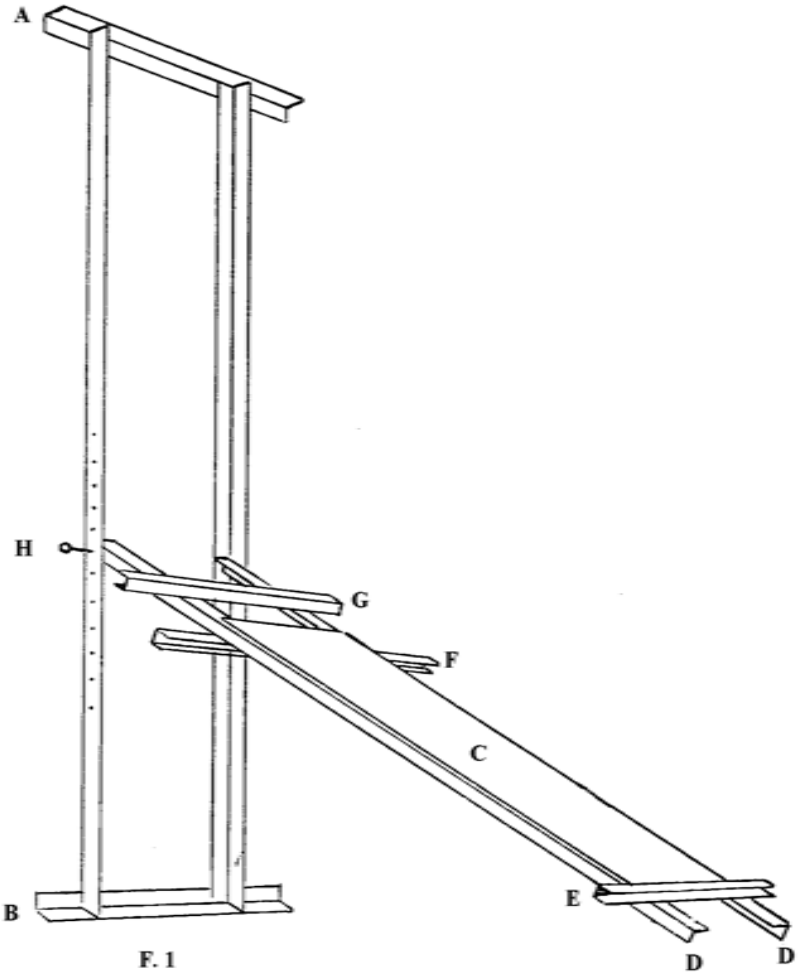

F. 1

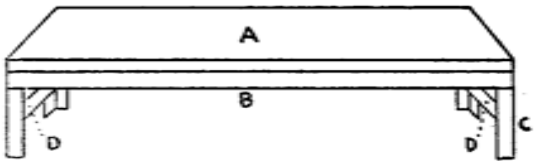

F. 2

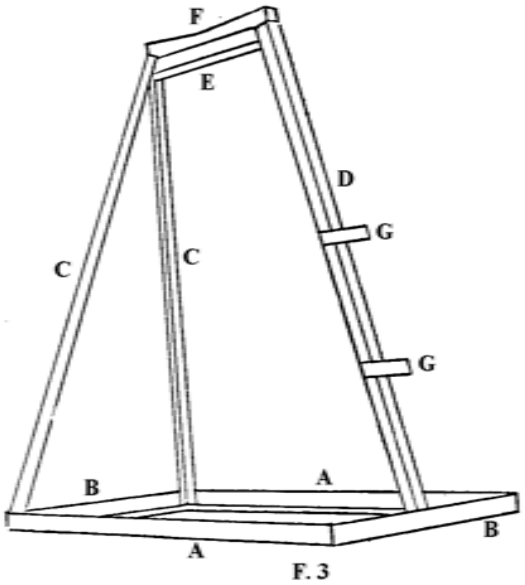

F. 3

Mur inutilisable :

Dans ce cas-la, il est utile de doubler les montants pour former un T et les fixer solidement comme déjà vu en haut et en bas avec des équerres en cornière.

Plan oblique de mêmes dimensions que celui décrit dans le numéro d'avril 1959. Il comprend :

1° 2 traverses (D) de 2 m 20 à 2 m 30 de long ;
2° le plan (C) formé d'un morceau d'aggloméré, de contreplaqué, une planche ou encore de panneaux métalliques fournis par le constructeur de la cornière, d'une largeur de 38 à 40 cm et boulonné sur les traverses ;
3° Repose-pieds : 2 cornières montées en U dépassant de 15 à 23 cm. 2 ou 3 unités boulonnées sur les traverses :
4° Traverse du haut pour l'engagement des pieds. Même montage en U, mais en les disposant comme sur le dessin, dépassant également de 2 ou 3 unités.

Remarque. - Il faut espacer les traverses du haut de 15 à 17 cm et recouvrir la partie dépassant de chiffon, de feutre, afin de ne pas blesser les pieds avec les angles vifs des cornières.

Prix de revient :

1° Montant : 35 unités x 2 + (9 x 2) = 88 unités

88 unités à 0,30 NF	26,40	NF
Chevilles et boulons	4	NF
Total.....	30,40	NF

Plan oblique :

Longueurs D 39 x 2 = 60 unités
Traverse EFG 9 x 6 = 54 unités

Prix de la cornière (60 + 54) x 30 = ...	34,20	NF
Prix du panneau (multiplex) 1.800 x 0 m2 70 =.....	12,60	NF
Boulons	1,20	NF
Total.....	48,00	NF
Prix de revient de l'ensemble..	78,40	NF

L. GUILLIER

Nos joies, nos peines

NAISSANCE

Michel Moreau, du Club Athlétique Nantais, est l'heureux père de Philippe.

Nos compliments et nos vœux aux heureux parents et à leur bébé.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de M. Wilfrid Lelouch, Secrétaire de *La Bravoure d'Alger*, avec Mlle Fernande Sassy.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 17 janvier 1960, au temple de la rue de Dijon, à Alger.

Les trois vainqueurs de la catégorie Poids Plumes à la Finale du Prix Interrégional 1960.

Ce que vous devez savoir

LES SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DES SINISTRÉS DE FRÉJUS

Au moment où l'appel en faveur des sinistrés de Fréjus a été lancé par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, certains groupements sportifs avaient déjà pris l'initiative d'organiser des collectes et versé leur montant à des organismes divers, municipalités, journaux, trésoriers-payeurs, etc.

Il serait toutefois intéressant que le Comité National des Sports puisse évaluer et transmettre au Haut Commissariat aux Sports l'effort total consenti par les sportifs français.

Les Clubs et Comités régionaux de la F.F.H.C. qui ont versé des fonds avant d'être sollicités par le Haut Commissariat aux Sports et le Comité national des Sports, sont priés de bien vouloir nous en informer en précisant le montant des dons ainsi collectés.

***

SÉJOUR AUX JEUX OLYMPIQUES DE ROME

La Fédération Sportive de France dispose encore d'un certain nombre de places en institutions (dortoirs), qu'elle peut mettre à la disposition des haltérophiles.

Départ de Paris le 23 août, retour le 11 septembre, pour 540 NF en dortoir et 608 NF en chambre de moins de 6 lits. Ces prix s'entendent de Paris à Paris et comprennent la pension complète (petit déjeuner, déjeuner et dîner).

S'inscrire d'urgence à la F.F.H.C.

Les Championnats Militaires d'Haltérophilie

Ces Championnats devant se dérouler à Lille, le samedi 7 mai prochain, il est conseillé aux Haltérophiles sous les drapeaux de se renseigner d'urgence auprès de leur unité pour connaître les formalités d'admission et, éventuellement, la date des éliminatoires.

La page pédagogique du mois

Premier dessin (de face).

Position de départ identique à la position de départ de l'épaulé du développé à deux bras. La largeur des mains est environ de 0 m 90 (de pouce à pouce). Prise de la barre en « crochetage » des pouces. Les bras sont tendus sans raideur. Il faut insister sur la rectitude de la colonne vertébrale.

Deuxième dessin (de profil).

Le premier tirage : action prédominante des jambes (action des quadriceps). Les bras restent tendus. La barre va monter verticalement. L'angle tronc-cuisse s'ouvre.

Troisième dessin (de profil).

Le premier tirage continue à monter verticalement par l'action conjuguée des quadriceps et déjà des fessiers et de la masse commune lombaire. Le premier tirage est fini en étant sur la pointe des pieds. L'angle tronc-cuisses a disparu.

Quatrième dessin (de face).

C'est le tirage des bras par la flexion (avant-bras sur bras), biceps et brachial antérieur. La hauteur de tirage de la barre doit être très peu inférieure (10 cm) à la hauteur de la barre, l'athlète étant en fente.

La barre doit avoir atteint son maximum de vitesse ascensionnelle. C'est cette vitesse qui permet le passage en fente ou la tombée du tronc sur flexion des jambes.

L'arraché à deux bras, du fait de cette vitesse, reste bien le roi des mouvements haltérophiles.

... ☞

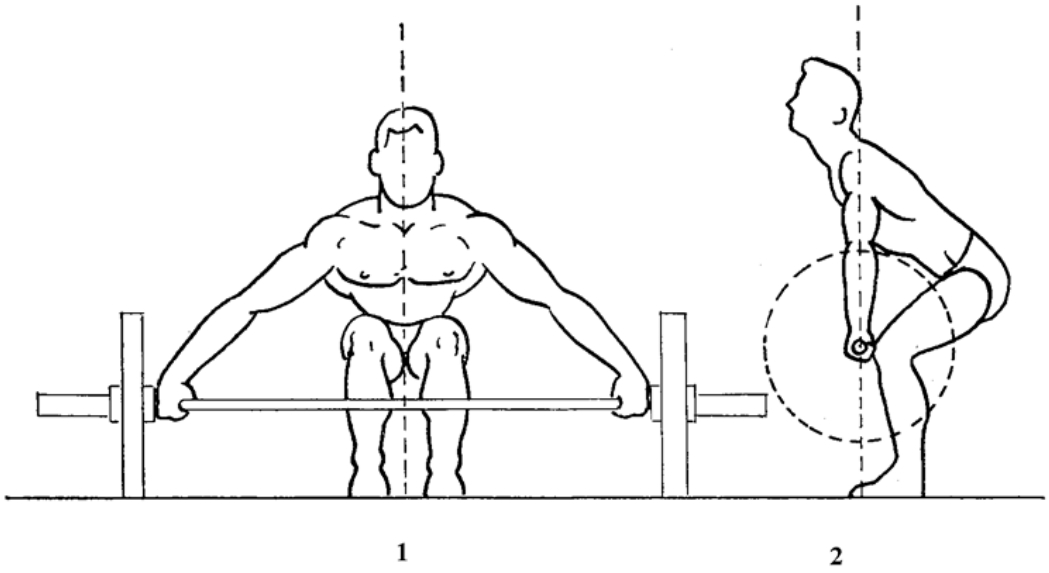

1 2

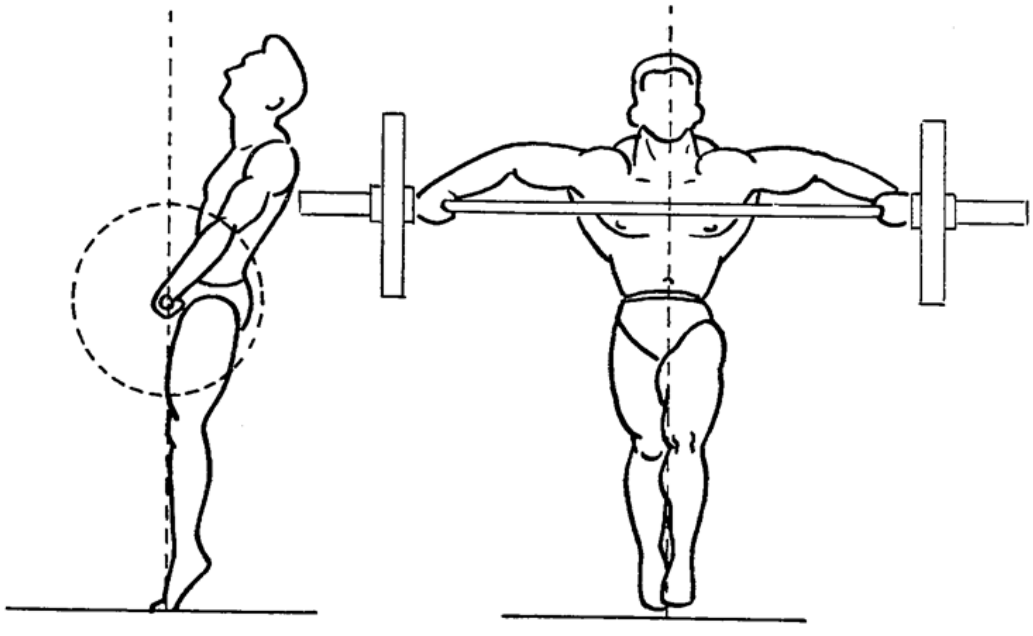

3 4

Cinquième dessin (de profil).

C'est le passage en fente, véritable saut avec fente antéropostérieure, l'une avant, l'autre arrière (en pédagogie on essaie en premier la jambe d'appel du saut en longueur ou du saut en hauteur avec élan, pour la jambe avant). Ce saut sera rasant, pour éviter l'écrasement du corps dès les pieds au sol.

Ce dessin démontre, s'il en était encore besoin, l'utilisation au maximum par l'athlète de la détente et souvent avec des barres lourdes (je pense au record à 125 k par Kostilev, Poids Léger, tireur en fente).

Sixième dessin (face et profil).

Position de l'athlète en fente. Les pieds sont parallèles, la pointe du pied avant légèrement rentré à l'intérieur ; les bras sont tendus, le bassin est à l'aplomb de la verticale d'ascension de la barre.

Pour assurer le blocage du bassin et du tronc, faire cisailler la fente par la contraction des adducteurs des cuisses.

Aux débutants la barre arrive au bout des bras tendus et verrouillés des coudes dès que les pieds sont au sol (faire griffer le pied avant).

G. PICHON,
Maître d'E.P.S., à
l'Institut National des Sports.

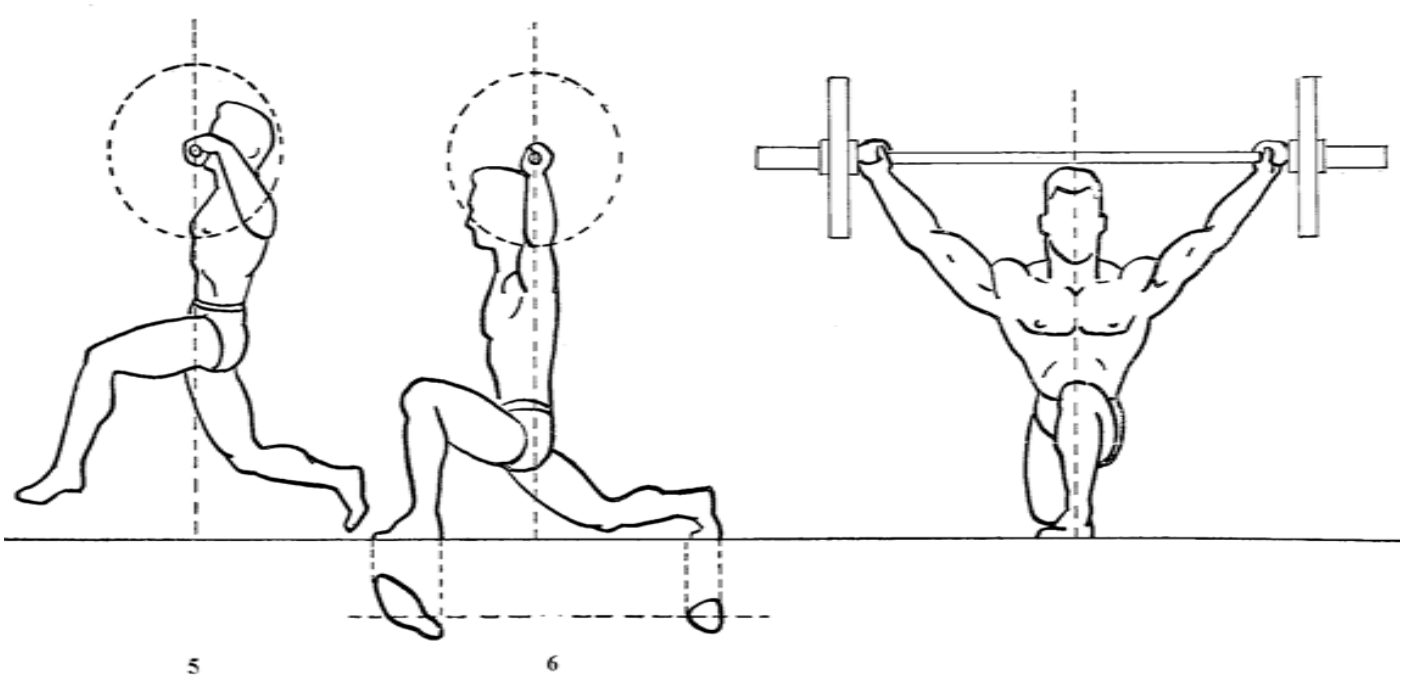

MEILLEURES PERFORMANCES FRANÇAISES 1959

POIDS COQS

MARCOMBE	Union Sportive de Tours	295, -	Finale du Championnat de France Seniors
HENRY	Union Sportive Métro-Transports	272,500	France-Italie B
PICARD	Club Sportif Gondolo	260, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
FONTAINE H.	Sté de Gymnastique de Tananarive	255, -	Éliminatoires du Championnat de France Juniors
DI RUSSO	Haltérophile Club de Marseille	255, -	Éliminatoires de la Coupe de France
BELANDO	AS. Police d'Oran	252,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile
LOPEZ	Idéal Sport Mostaganem	250, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile
LIAO	Sté de Gymnastique de Tananarive	250, -	Éliminatoires du Prix Fédéral
CHARDIN	Club Haltérophile Reyland	240, -	Éliminatoires de la Coupe de France
BRETAGNE	Société Athlétique Montmartroise	240, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile
ACHINO	Racing Club de Vichy	240, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile
SGARAMELLA	Alouette des Gaules	240, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
RABOT	Club Sportif de l'Est Républicain	240, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors

POIDS PLUMES

NADAL	Club Haltérophile et Cult., d'Alger	287,500	Finale du Championnat de France Seniors
THÉVENET	Red Star de Limoges	285, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
COQUEL	Club Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne	282,500	Finale du Critérium National Haltérophile
BENABID	Stade Municipal de Montrouge	282,500	France-Italie B
MARZULLO	Haltéro Club Témouchentois	280, -	Éliminatoires de la Coupe de France
PLATIER	Enfants du Devoir d'Oyonnax	280, -	Finale du Championnat de France Seniors
SALOMONE	Athlétic Club Servannais	272,500	Finale du Critérium National Haltérophile
FONTAINE R.	Sté de Gymnastique de Tananarive	272,500	Éliminatoires du Championnat de France Juniors
PRIGENT	Sporting Club de Neuilly	272,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
LAURET	Club Haltérophile et Culturiste du Bas Berry	272,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors

POIDS LEGERS

GERBER	Esso Sports	357,500	France-Italie A
DELEBARRE	A.S. Électricité de Lille	325, -	Finale de la Coupe de France
LAMMENS	Union Sportive Métro-Transports	325, -	Finale du Critérium National Haltérophile
COLLARD	Société Athlétique Montmartroise	317,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
COT	Union Sportive de Tours	315, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile
HANSMETZGER	Club Athlétique Nantais	315, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile
CONIL	Association Sportive Mantaise	310, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
SANCHEZ	Athlétic Club Montpelliérain	310, -	Finale de la Coupe de France
NOIRIEL	A.S.P.T.T. de Strasbourg	307,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
RENAUD	Club Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne	307,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors

POIDS MOYENS

PATERNI	Club Sportif Gondolo	400, -	Finale du Championnat de France Seniors
MAIER	Union Roubaisienne des Sports Athlétiques	367,500	France-Italie B
GERBER	Esso Sports	357,500	Éliminatoires de la Coupe de France
GAIOTTI	Ponts et Chaussées Sports de Toulouse	350, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
SABLE	Montpellier Sport Club	335, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
LAMBERT	Association Sportive de la Bourse	335, -	Éliminatoires de la Coupe de France
BOISSONNET	Racing Club de Vichy	332,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
MOSER	Cercle Haltérophile Troyen	332,500	Éliminatoires de la Coupe de France
RAMADOUT	Association Sportive de la Bourse	327,500	Finale du Critérium National Haltérophile
CARCENAC	Haltéro Club de Montpellier	327,500	Éliminatoires de la Coupe de France

POIDS MI-LOURDS

PATERNI	Club Sportif Gondolo	410, -	Finale de la Coupe de France
DEBUF	A.S. Lilloise, Inter-Entreprises	387,500	France-Italie A
MANA	Stade Municipal de Montrouge	365, -	France-Allemagne de l'Est B
MARCHAL	Athlétic Club Montpelliérain	357,500	Finale du Championnat de France Seniors
DI GRAZIA	Club Culturiste de Reims	352,500	Finale du Championnat de France Seniors
SABLE	Montpellier Sport Club	347,500	Éliminatoires de la Coupe de France
BOISSONNET	Racing Club de Vichy	337,500	Éliminatoires de la Coupe de France
LEENS	Société Athlétique Montmartroise	335, -	Éliminatoires de la Coupe de France
AUGUSTIN	Club Haltérophile Rochelais	335, -	Éliminatoires du Championnat de France Juniors
DENTS	Stade de la Porte Normande	335, -	Finale du Critérium National Haltérophile
ERNST	Union Sportive Métro-Transports	335, -	Éliminatoires du Prix Fédéral

POIDS LOURDS-LEGERS

VINCENT	Athlétic Club Montpelliérain	410, -	France-Italie A
LEFEVRE	Club Athlétique Rosendaël	382,500	Éliminatoires du Championnat de Franco Juniors
TOYE	Association Sportive Montferrandaise	365, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
GOUBAYON	Stade municipal de Montrouge	365, -	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
MIGNOT	Sports Réunis Lille Délivrance	360, -	Éliminatoires du Championnat de France Juniors
FOULETIER	Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence	357,500	Finale du Championnat de France Juniors
MARCHAL	Athlétic Club Montpelliérain	355, -	Éliminatoires de la Coupe de France
RENAULT	Stade de la Porte Normande	352,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
MIERCZUK	Association Sportive de Monaco	350, -	Éliminatoires de la Coupe de France
COELSCH	Athlétic Club Sélestat	340, -	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile

POIDS LOURDS

VINCENT	Athlétic Club Montpelliérain	410, -	Finale de la Coupe de France
DUPUIS	Union Amicale de Cognac	382,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
DELLA VALLE	Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence	382,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
HAMM	Alsatia Sélestat	382,500	Éliminatoires du Championnat de France Seniors
INSERMINI	Société Athlétique Montmartroise	380, -	France-Allemagne de l'Est B
PECHEUR	Association Sportive de la Bourse	380, -	Finale du Championnat de France Seniors
GOETTELMANN	Athlétic Club Sélestat	367,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile
PAUL	Association Sportive Mantaise	355, -	Finale du Prix Fédéral
MOLON	Stade Municipal de Montrouge	342,500	Éliminatoires du Critérium National Haltérophile
CHAPUISAT	Française de Lyon	340, -	Éliminatoires de la Coupe de France

MATCH PARIS - STUTTGART

Prix des places : 2 et 3 NF.

Dimanche 6 Mars 1960, à 14 h. 30

Chalet « Le Champignolle » près du pont de Champigny et de la gare de Champigny.

Accès par la gare de Champigny ou prendre l'autobus 112 *à la porte de Vincennes.*

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES

Résultats techniques de la Coupe de la Ville de Rosendaël

1. *Club athlétique de Rosendaël*, 1.257 k 500 : Guy Lalau, 85 + 85 + 110 = 280 k ; Jackie Eckhoudt, 87,5 + 85 + 120 = 292,500 ; Jacques Callebout, 90 + 90 + 120 = 300 k ; Sylvain Lefèvre, 120 + 115 + 150 = 385 k.

2. *Haltérophile Club de Boulogne*, 1.082 k 500 : Gossins, 75 + 72,5 + 90 = 237,500 ; Bouchet, 77,5 + 75 + 100 = 252,500 ; Pollet, 85 + 87,5 + 110 = 282,500 ; Haudiquet 97,5 + 92,5 + 120 = 310 k.

3. *Stade municipal de Petite-Synthe*, 1.072 k 500 : Serge Canis, 70 + 82,5 + 107,5 = 260 k ; Pierre Maréchal, 77,5 + 77,5 + 105 = 260 k ; Michel Vanhove, 87,5 + 80 + 100 = 267,500 ; Gilbert Canis, 80 + 90 + 115 = 285 k.

4. *Club Athlétique de Calais*, 962 k 500 : Richter, 75 + 70 + 92,5 = 237,500 ; Peignot, 62,5 + 62,5 + 82,5 = 207,500 ; Evrard, 92,5 + 82,5 + 110 = 285 k ; Dourdent, 80 + 65 + 87,5 = 232,500.

***

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

La rencontre Sporting-Club Navis - Enfants du Devoir d'Oyonnax

En préliminaire, chaque section présente ses débutants. Le S.C. Navis aligne Colucci, Garcia et Canton ; Oyonnax fait tirer une bonne équipe qui promet. La rencontre S.C. Navis - Oyonnax commence à 15 h 30 en deux parties qui opposent pour la première :

Di Chiaro - Luscansky pour Navis contre Pagani - Mermet pour Oyonnax. Dès le début du match, Luscansky prend une légère avance sur son adversaire et réalise 80 k au développé, ce qui laisse présager une bonne performance pour lui. Di Chiaro, que le voyage a fatigué, réalise 75 k, manquant de peu 80 k. A l'arraché, Luscansky augmente son avance, imité en cela par Di Chiaro. Pagani, tirant son maximum mais manquant de style ne peut faire monter les barres. Mermet, par contre, se ressaisit et réussit 82 k 500 à l'épaulé jeté. Ceci permet à Oyonnax de remonter la légère avance prise par Navis en début de match et de terminer, après les trois mouvements, à égalité, Navis, toutefois, menant au poids de corps.

Pour la deuxième partie, Oyonnax présente Platier, champion du Lyonnais, Maréchal et Baronne contre Hadrys, Bossa, Catris, de Navis. Une lutte serrée débute, les athlètes de Navis, quoique handicapés par la fatigue du déplacement, ne veulent pas perdre ce match. Deux magnifiques développés de Hadrys (97 k 500 et 92 k 500) et de Bossa, en grande forme, font reprendre l'avantage à la marque à Navis.

L'arraché ne fait que confirmer le développé. Maréchal, pour Oyonnax, dans un très mauvais style, réussit de justesse après trois essais, 80 k, Platier 82 k 500 et Baronne, malgré de courageux efforts, ne peut passer 87 k. Navis entrevoit la victoire et c'est décontractés que Hadrys, 82 k 500, 87 k 500, 90 k, Bossa et Catris, 95 k, dans un très bon style, tirent leur barre, prouvant par là qu'ils tiennent la grande forme pour le Prix Fédéral.

A l'épaulé jeté, Maréchal, très prudent, commence bas pour assurer ses barres Platier tire son maximum et manque de peu 115 k ce qui représente une excellente performance pour un Poids Plume ; Baronne risque tout et tire 120 k, puis 125 k, mais manque, malgré une belle tentative, 130 k.

La victoire ne peut plus échapper au Sporting. Hadrys, dans un grand jour, ne manque aucun essai et termine à 120 k, réalisant le plus fort total de la réunion : 307 k 500. Bossa rate de peu 120 k, mais atteint tout de même et pour la première fois cette saison 300 k. Catris, trop pressé, ne peut arriver à tirer 117 k 500. Le S.C. Navis enlève la rencontre avec le joli total de 1.420 k contre 1.372 k 500 pour Oyonnax, qui s'est bien défendu. De cette rencontre nous remarquerons la belle performance de Luscansky qui, avec 275 k et une belle facilité, égale le record des Alpes des trois mouvements olympiques. D'ici peu, ce magnifique athlète fera parler de lui.

La rencontre était arbitrée par : MM. Pagani, Guy d'Oyonnax, et Marchioni, chef de plateau.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Oyonnax : Mermet (77,500, 82,500, 105, soit 285 k) ; Pagani (77,500, 72,500 105, soit 255 k) ; Platier (85, 82,500, 110, soit 277 k 500) ; Maréchal (85, 80, 105, soit 270 k) ; Baronne (92,500, 87,500, 125, soit 305 k).

Total : 1 372 k 500.

S.C. Navis : Luscansky (80, 85, 110, soit 275 k) ; Di Chiaro (75, 75, 95, soit 245 k) ; Catris (82,500, 95, 115, soit 292 k 500) ; Bossa (92,500, 90, 117,500 soit 300 k) ; Hadrys (97,500, 90, 120, soit 307 k 500)

Total : 1 420 k.

***

COMITE RÉGIONAL DE L'ILE DE LA RÉUNION

Liste des records

JUNIORS

Développé à deux bras. - Poids Coqs : Robert Georges, 65 k ; Georget Maurice, 65 k ; Poulot Christian, 65 k.

Poids Plumes : Pally Alexandre, 90 k.

Poids Légers : Belair Paul, 82 k 500 ; Pally Alexandre, 82 k 500 ; Nice Raymond, 82 k 500.

Poids Moyens : Turlov, 90 k.

Poids Mi-Lourds : Damour, 75 k.

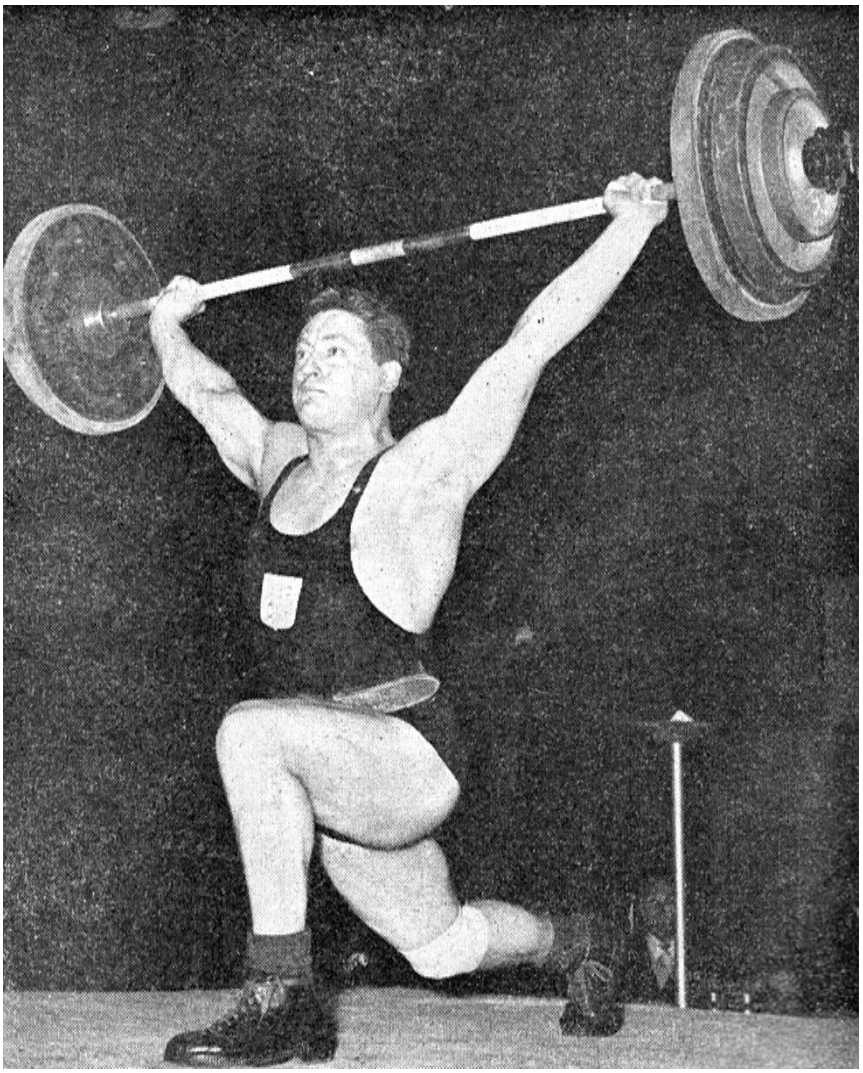

Sylvain LEFEVRE, en meilleure santé, recommence une nouvelle carrière en Poids Mi-Lourds. Il a battu, en décembre 1959, 4 records Juniors dans cette catégorie.

Arrache à deux bras. - *Poids Coqs* : Georget Maurice, 65 k ; Poulot Christian, 65 k.

Poids Plumes : Pally Alexandre, 82 k 500.

Poids Légers : Belair Paul, 80 k.

Poids Moyens : Turloy, 87 k 500.

Poids Mi-Lourds : Damour, 62 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras. - *Poids Coqs* : Poulot Christian, 85 k.

Poids Plumes : Pally Alexandre, 107 k 500.

Poids Légers : Belair Paul, 105 k.

Poids Moyens : Turloy, 87 k 500.

Poids Mi-Lourds : Damour, 95 k.

Total Olympique. - *Poids Coqs* : Poulot Christian, 213 k.

Poids Plumes : Pally Alexandre, 280 k.

Poids Légers : Belair Paul, 257 k 500 ; Pally Alexandre, 257 k 500.

Poids Moyens : Turloy, 290 k.

Poids Mi-Lourds : Damour, 232 k 500.

SENIORS

Développé à deux bras. - *Poids Coqs* ; Elie Albert, 70 k ; Julie Yvon, 70 k.

Poids Plumes : Yvoula, 75 k.

Poids Légers : Rousse, 77 k 500.

Poids Moyens : Loto, 82 k 500 ; Erudel Jocelyn, 82 k 500.

Poids Mi-Lourds : Lefoulon Alix, 82 k 500.

Poids Lourds-Légers : Jougla, 100 k.

Arraché à deux bras. - *Poids Coqs* : Julie Yvon, 70 k.

Poids Plumes : Yvoula, 72 k 500.

Poids Légers : Lamandy Marco, 75 k ; Erudel Jocelyn, 75 k.

Poids Moyens : Lota, 77 k 500.

Poids Mi-Lourds : Lefoulon Alix, 77 k 500.

Poids Lourds-Légers : Jongla, 95 k.

Épaulé et Jeté à deux Bras. - *Poids Coqs* : Elie Albert, 90 k ; Julie Yvon, 90 k.

Poids Plumes : Yvoula, 90 k.

Poids Légers : Lamandy Marco, 100 k ; Erudel Jocelyn, 100 k.

Poids Moyens : Lota, 105 k ; Erudel Jocelyn, 105 k.

Poids Mi-Lourds : Lefoulon Alix, 107 k 500.

Poids Lourds-Légers : Jougla Paul, 125 k.

Total Olympique. - *Poids Coqs* : Julie Yvon, 227 k 500.

Poids Plumes : Yvoula, 237 k 500.

Poids Légers : Lamandy Marco, 245 k.

Poids Moyens : Lota, 262 k 500 ; Erudel Jocelyn, 262 k 500.

Poids Mi-Lourds : Lefoulon Alix, 267 k 500.

Poids Lourds-Légers : Jougla Paul, 320 k.

***

COMITE DE PROVENCE

Records Juniors

Développé à deux bras. - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.), 83 k, 16-2-58 ; Plumes : Palmaro (A.S.M.), 77 k 500, 22- 4-56 ; Légers : Baldetti (U.S.C.M.), 94 k, 3- 2-59 ; Moyens : Baldetti (U.S.CM.), 95 k, 22-11-58 ; Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.), 87 k. 500, 18- 6-55 ; Lourds-Légers : Fouletier (H.C.C.A.), 105 ., 16- 4-59 ; Lourds : Rémy (H.C.N.), 125 k, 31- 3-57.

Arraché à deux bras. - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.), 67 k 500, 2- 2-58 ; Plumes : Palmaro (A.S.M.), 67 k 500, 22- 4-56 ; Légers : Battaglia (A.S.M.), 98 k 500, 19-12-59 ;Moyens : Baldetti (U.S.C.M.), 90 k, 22-11-58 ; Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.), 108 k, 23- 9-55 ; Lourds-Légers : Fouletier (H.C.C.A.), 116 k 500, 264-59 ; Lourds : Rémy (H.C.N.), 110 k, 27- 9-56.

Épaulé et jeté. - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.), 90 k, 16- 2-58 ; Plumes : Palmaro (H.C.C.A.), 82 k 500, 19-12-59 ; Légers : Battaglia (A.S.M.), 128 k 500, 19-12-59 ; Moyens : Baldetti (U.S.C.M.), 117 k 500, 17- 1-59 ; Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.), 130 k, 23- 9-55 ; Lourds-Légers : Fouletier (H.C.C.A.), 145 k, 16- 4-59 ; Lourds : Rémy (H.C.N.), 135 k, 15-12-56.

Total Olympique. - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.), 240 k ; Plumes : Palmaro (A.S.M.), 227 k 500 ; Légers : Battaglia (A.S.M.), 312 k 500 ; Moyens : Baldetti (U.S.C.M.) 297 k 500 ; Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.), 320 k ; Lourds-Légers : Fouletier (H.C.C.A.), 365 k ; Lourds : Rémy (H.C.N.), 367 k 500.

Records Seniors

Développé à deux bras. - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.), 83 k, 16- 2-58 ; Plumes : Piétri J. (U.S.C.M.), 90 k, 29-11-59 ; Légers : Piétri J. (U.S.C.M.), 101 k, 24-11-57 ; Moyens : Bisogno (H.C.M.), 100 k ; Mi-Lourds : Degioannini (H.C.N.), 110 k, 13- 3-55 ; Lourds-Légers : Mierczuk (A.S.M.), 107 k, 25- 4-59 ; Lourds : Rémy (H.C.N.), 125 k, 31- 3-57.

Arraché à deux bras. - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.), 75 k, 8- 3-59 ; Plumes : Piétri J. (U.S.C.M.), 90 k, 29-11-59 ; Légers : Parenti (H.C.M.), 100 k, 14- 3-54 ; Moyens : Paoletti (A.S.M.), 101 k 500, 22- 3-59 ; Mi-Lourds : Fouletier (H.C.C.A.), 108 k, 23- 9-55 ; Lourds-Légers : Fouletier (H.C.C.A.), 116 k 500, 26- 4-59 ; Lourds : Rémy (H.C.N.). 120 k, 19-12-59.

Épaulé et jeté. - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.), 97 k, 15- 2-59 ; Plumes : Giombini (H.C.M.), 110 k 500 ; Légers : Battaglia (A.S.M.), 128 k 500, 19-12-59 ; Moyens : Polverelli (A.S.P.N.), 131 k, 10-12-50 ; Mi- Lourds : Anglade (H.C.M.), 137 k 500 ; Lourd-Légers : Fouletier (H.C.C.A.), 145 k, 16- 4-59 ; Lourds : Della Valle (H.C.C.A.), 154 k 500, 22- 4-59.

Total Olympique. - Coqs : Di Russo (U.S.C.M.), 255 k ; Plumes : Piétri (U.S.C.M). 285 k ; Légers : Piétri (U.S.C.M.), 322 k 500 ; Moyens : Paoletti (A.S.M.), 317 k 500 ; Mi-Lourds : Degioannini (H.C.N.), 342 k 500 ; Lourds-Légers : Fouletier (H.C.C.A.), 365 k ; Lourds : REMY (H.C.N.), 390 k.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat de Paris, 3e Série

Voici les résultats de ce Championnat disputé le 17- 1-1960 dans la salle du S.C. P.O., 24, rue du Chevaleret, à Paris

Poids Coqs. - 1. Guipon (A.S.B.), 225 k ; 2. Déchet (C.S.), 220 k ; 3. Bourdin (A.C.S.M.), 212 k 500 ; 4. Mabeau (S.C.P.O.), 195 k ; 5. Tabaldi (S.M.) 195 k.

Poids Plumes. - 1. Conti (C.S.M.C.), 235 k ; 2. Lanux Roger (A.S.M), 225 k ; 3. Gorges (A.S.M.), 215 k ; 4. Herlin (S.C.P.O.), 210 k.

Poids Légers. - 1. Desorges (U.S.M.T.), 260 k ; 2. Deschaintres Daniel (S.C.N.), 257 k 500 ; 3. Navarro Jacques (C.S.), 255 k ; 4. Rigaud (S.A.M.), 255 k ; 5. Janvrin (S.C.N.), 252 k 500 ; 6. Agogue (U.S.M.T.), 252 k 500 ; 7. Ahrweiller (U.S.M.T.), 247 k 500 ; 8. Tavin (S.C.N.), 245 k ; 9. Colinet (S.C.N,), 245 k ; 10. Minchella (U.S.M.T.), 242 k 500 ; 11. Gueu (U.S.M.T.), 240 k.

Poids Moyens - 1. Bouchet (S.A.M.), 302 k 500 ; 2. Guerlus (A.S.B.), 295 k ; 3. Tour (S.C.N.) 290 k ; 4. Cianis (A.S.B.), 290 k ; 5. Labille (U.S.M.T), 290 k ; 6. Raverdy (A.S.), 282 k 500 ; 7. Noël (S.A.M.), 280 k ; 8. Deschaintres André (S.C.N.), 275 k ; 9. Dessertine (A.S.) 275 k ; 10. Doulbeau (A.C.S.M.), 272 k 500 ; 11. Bonassi (S.C.N.) ; 12. Armelini (A.S.), 267 k 500 ; 13. Beloeil (C.S.), 255 k.

Poids Mi-Lourds : 1. Capdeville (S.C.N.), 302 k 500 ; 2. Bœuf (U.S.M.T.), 295 k ; 3. Portefaix (S.C.N.). 292 k 500 ; 4. Ott (S.C.P.O.), 290. k ; 5. Letto (S.I.M.C.A.), 275 k ; 6. Decoetlogon (S.C.P.O.), 267 k 500.

Poids Lourds-Légers. - 1. Lagneau (S.A.E.), 315 k ; 2. Durpoix (C.S.), 300 k.

Poids Lourds. - 1. Mortegoutte (S.M.M.), 300 k.

Bonnes performances dans l'ensemble de ce Championnat et lutte serrée pour les premières places, surtout dans la catégorie Poids Moyens.

Coupe de Paris, 2e Série

Disputée le 31 écoulé, salle du Club Sportif Municipal de Clamart et organisée par notre ami Pichon, cette Coupe a été l'occasion d'une confrontation entre Clubs, dont l'équipe de 1'U.S.M.T. sortit victorieuse, devant Courbevoie-Sports, A.S. Mantaise, S.C.P.O. et C.S. Meaux. L'équipe de Montrouge n'ayant pas de 2e série tira hors compétition.

Voici le classement détaillé :

1. *U.S. Métro-Transports*. - Minchella, Agogue, Labille, Ahrweiller, Cukier, Gouette, Bœuf. Poids de l'équipe : 504 k 700. Total : 1.957 k 500.

2. *Courbevoie-Sports*. - Durpoix, Fourreau, Delavier, Mikaelian, Navarro Jacques, Navarro Armand, Belœil. Poids de l'équipe : 527 k 450. Total : 1.905 k.

3. *A.S. Mantaise*. - Lesur, Minié, Lanux Claude, Breton, Janton, Hazet, Toutirais. Poids de l'équipe : 524 k 900. Total : 1.875 k.

4. *S.C.P.O*. - Herlin, Desrumeaux, Algenir, Peschot, Decoetlogon, Decarpignies, Ott. Poids de l'équipe : 515 k 950. Total : 1.870 k.

5. *C.S. Meaux*. - Tabaldi, Ravasio, Denis, Lachaume, Bonnot, Minouflet, Simon. Poids de l'équipe : 507 k 800. Total : 1.867 k 500.

Hors Compétition : S.M. Montrouge. - Lemaire, Chanton, Denonfoux, Mortegoutte, Lambert, Joua, Colombain. Poids de l'équipe : 516 k 900. Total : 1.710 k.

A signaler. - Lachaume (342 k 500), Bœuf et Gouyette (302 k 500), Ott (297 k 500) en progrès, ainsi que Peschot (Poids Plume, 230 k).

Les performances réalisées par ces athlètes sont très bonnes et ils doivent améliorer encore ces totaux. Bonne rentrée également de Bonnot (C.S. Meaux) en poids Légers (285 k.).

***

Coupe de Paris, 3e Série
Challenge Woringer

Disputée par équipes de 5 athlètes pour 355 k, le Challenge Woringer avait réuni, dans la salle de l'U.S.M.T., les clubs suivants : S.C. Neuilly, Montrouge, Mantes, U.S.M.T., S.C.P.O., Courbevoie. Après une lutte très équilibrée, les résultats furent les suivants :

1. *S.C. Neuilly*. - Tavin, Colinet, Deschaintres Daniel, Portefaix, Capdeville. Total : 1.342 k 500.

2. *U.S. Métro-Transports*. - Agogue, Ziguel Bernard, Malivain, Labille, Bœuf. Total : 1.315 k.

3. *Courbevoie-Sports.* - Beloeil, Déchet, Soude, Navarro Jacques, Durpoix. Total : 1.267 k 500.

4. *A.S. Mantaise.* - Georges, Hazet, Lanux Claude, Lanux Roger, Minie. Total : 1.250 k.

5. *S.C.P.O.* - Herlin, Ott, Maes, Mabeau, Peschot. Total : 1.200 k.

6. *Stade Municipal de Montrouge.* - Valat, Lemaire, Colombain, Lambert, Gaudru, Total : 1.070 k.

7. *A.S. Bourse.* - Rollin, Guipon, Guerlus, Cianis. Équipe incomplète. Total : 1.057 k 500.

8. *Stade Municipal de Montrouge (équipe 2).* - Lecomte, Cassuto, Geney, Julia. Équipe incomplète. Total : 867 k 500.

Hors match : Rueil Athlétic Club. - Pommier : 252 k 500 ; Lodyga : 275 k.

Au cours de cette compétition, les athlètes cidessous passent 3e série : Agogue et Zyguel Bernard (U.S.M.T.), poids Légers ; Durpoix (C.S.), Lourds-Légers.

Passent 2e *série* Guipon (A.S.B.), Poids Coqs ; Minie (A.S.M.), Poids Légers ; Guerlus et Cianis (A.S.B.), Poids Moyens.

Le S.C. Neuilly remporte ce Challenge de la Coupe de Paris 3e série pour la deuxième fois ; ses chances pour l'année prochaine restant grandes, le Challenge en cas d'une 3e victoire lui resterait définitivement.

Épreuve très équilibrée où tous les participants furent très près les uns des autres.

A. ROUSSAUX

***

COMPOSITION DU BUREAU POUR LA SAISON 1959-1960

Président : M. Morin.

Vice-présidents : MM. Recordon, Fischer, Clutier.

Secrétaire général : M. Leveler.

Secrétaire adjoint : M. Roussaux.

Trésorier général : M. Rabjeau.

Trésorier adjoint : M. Lejudec.

Membres : MM. Tournier, Fiolle, Poulain, Bazire, Gaudry, Dury.

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈

INSIGNES FÉDÉRAUX

Prix d'un insigne : 150 francs

Joindre au montant de la commande pour frais d'envoi :

- **85 francs lorsqu'il s'agit de 1 ou 2 insignes ;**
- **120 francs pour une commande de plus de 2 insignes.**

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Règlement par mandat ou versement au compte chèques postaux de la F.F.H.C., Paris 1304-82.

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈

SAMEDI 11 MARS, à 20 h 30, Salle du S.C.P.O., 14, rue du Chevaleret, à Paris, Réunion Haltérophile pour les « possibles » et « probables » olympiques.

DIMANCHE 20 MARS, à 14 h 30, Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon, à Paris, FINALE DU PRIX FÉDÉRAL 1960.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

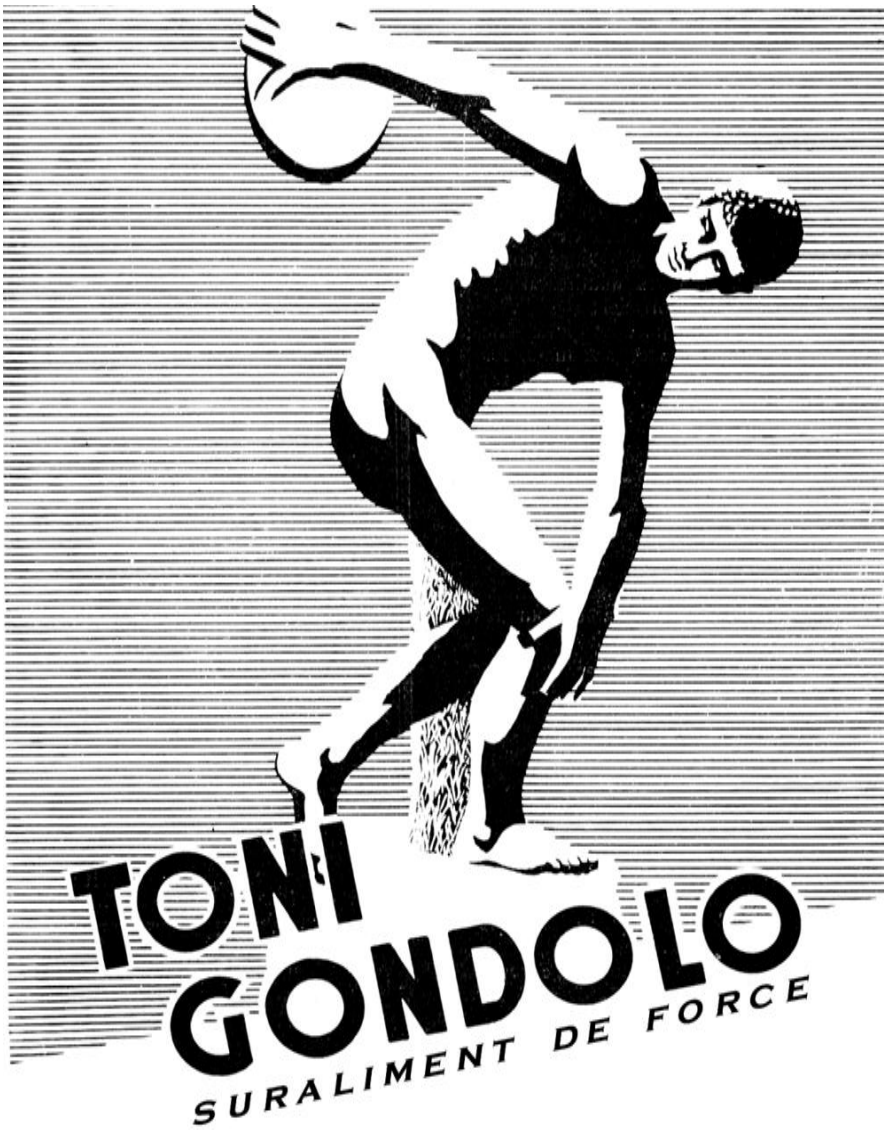

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 1er trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 154

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
14e ANNÉE
Mars
1960

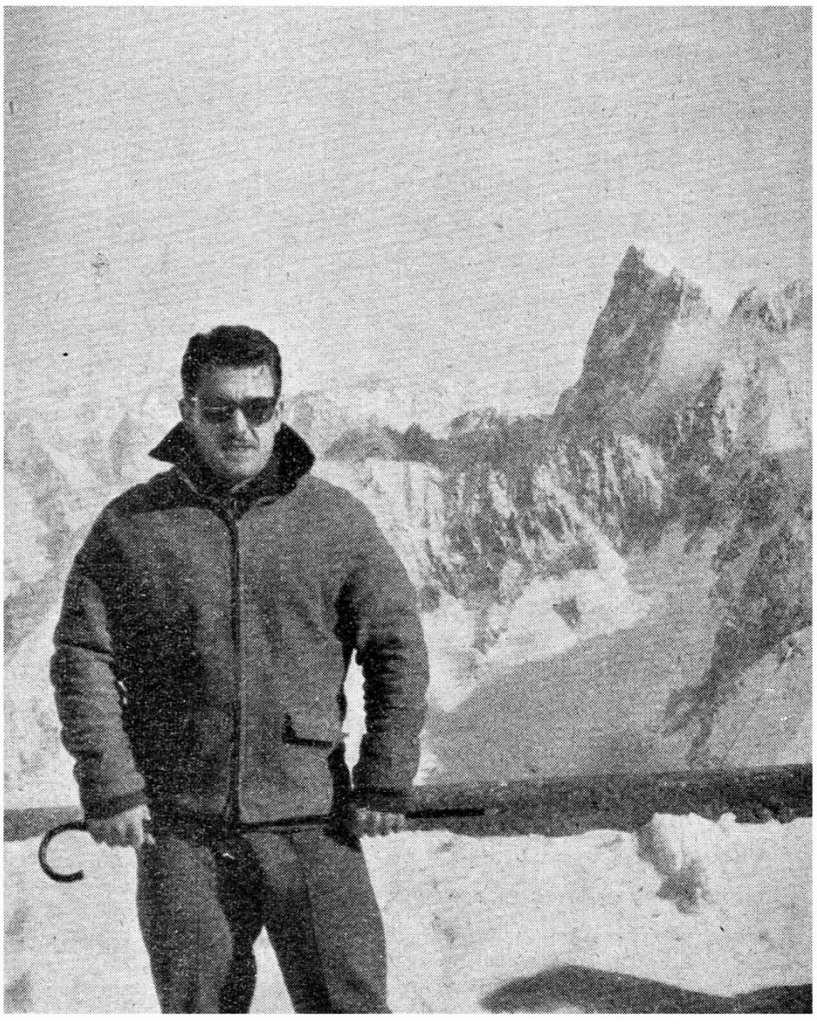

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Programme des Journées des 11 et 12 juin 1960..... 3

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 4 mars 1960..... 3

Règlement du Championnat de France Culturiste 1960 (Concours du Plus Bel Athlète de France)..... 4

Règlement du Critérium National Culturiste 1960 6

Classement général du Prix Fédéral 1960..... 6

Circulaire du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports..... 7

Nos Joies, nos Peines..... 7

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER..... 8

Augmentation du Volume Musculaire par l'Alimentation, par G. PROUST .. 8

Préparation Olympique :
- Stage de Chamonix, par G. LAMBERT 9
- Entraînement à Lille par Jean DAME..... 10
- Stages d'Espoirs de Voiron et de l'I.N.S., par L. GUILLIER..... 10

Les Stages d'Haltérophilie 1960 11

Avis Importants 11

Au tableau d'Honneur de la F.F.H.C..... 11

Meilleures Performances Européennes 1960, par O. STATE 12

Nouvelles Internationales 14

Dans nos Comités Régionaux..... 14

Liste des Records du Monde..... 15

Sur notre page de couverture :

MARCEL PATERNI
A CHAMONIX :

Le stage d'oxygénation semble lui avoir réussi.
Il a battu, en rentrant,
le record du total olympique,
poids mi-lourds.

L'Haltérophile Moderne

14e ANNÉE – N° 154.

Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste

DIRECTION –RÉDACTION
ADMINISTRATION
10, rue Saint-Marc, PARIS-2e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

France ..... 600 Fr.
Étranger ..... 1.000 Fr.
Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82

10 abonnements ou renouvellements groupés
= 1 abonnement gratuit d'un an

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

*

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements !

Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie Officielle

PROGRAMME DES JOURNÉES
des 11 et 12 juin 1960

Samedi 11 *juin :*

9 h. – Réunion des Arbitres, Salle de l'U.S. Métro-Transports, 193, avenue Michel-Bizot, Paris (Métro : Porte de Vincennes).

14 h. – Finale du Championnat de France Juniors, Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris (Métro : Voltaire).

20 h. – Finale du Championnat de France Seniors, Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Dimanche 12 *juin :*

9 h. – Assemblée Générale de la F.F.H.C. au nouveau siège social du Comité National des Sports, 23, rue d'Anjou (Métro Madeleine).

14 h. - Finale du Championnat de France Seniors (suite).

Ordre du jour de l'assemblée générale

I. Allocution Présidentielle ;
II. Rapport moral du Secrétaire Général ;
III. Rapport financier ;
IV. Rapport des Commissaires aux Comptes ;
V. Élection du tiers sortant des Membres du Comité de Direction.

Membres sortants et rééligibles :

Haltérophilie. – MM. Paul Buisson, Louis Chaix, Julien Duchesne, René Duverger, Eugène Gouleau, Paul Hue.

Culture Physique. – MM. Roger Poulain, Fernand Baumgarten.

VI. Élection des Contrôleurs aux Comptes ;
VII. Élection des Délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français ;
VIII. Vœux présentés par les Clubs.

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
DU 4 MARS 1960

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, J. Duchesne, H. Clutier, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDE D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue la réaffiliation du Club ci-après :

✓ N° 3.406. - Haltérophile Club Montilien sous réserve du paiement de ses droits d'affiliation.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue comme record de France Seniors la performance ci-après :

Poids Légers. - Épaulé et Jeté à deux bras: 137 k 500 par Gerber, le 30 janvier 1960, à Notre-Dame de Vandeuil. Arbitres : MM. François, Rolet, Roussaux.

A ce sujet, il est donné connaissance de la lettre du Haut Commissariat aux Sports félicitant l'athlète et son entraineur, ainsi que ses dirigeants pour cette performance.

Le Bureau homologue également comme record de France Scolaire et Universitaire la performance de Roland Mao qui, au développé à deux bras, catégorie Lourds Légers, a réalisé 108 k le 4 février 1960, à Nantes.

FINALE DU PRIX FÉDÉRAL. - Le Secrétaire Général donne connaissance de la liste des qualifiés pour la finale du Prix Fédéral qui se disputera le dimanche 20 mars prochain, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 20, rue du Gabon à Paris.

Il est ensuite procédé à la désignation des Officiels. Arbitres : MM. Rolet, Buisson, Morin, Roussaux et, le cas échéant, des arbitres de province. M. Morin ou M. Roussaux assurera la pesée qui débutera à 13 h 30. Délégué aux athlètes : M. Dury. Speaker: M. Poulain ou M. Clutier. Sonorisation : M. Leveler. Caissier : M. Recordon. Participation aux frais : 1 NF.

M. Morin est chargé de recruter deux chargeurs de disques à Courbevoie Sports.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE (Concours du Plus Bel Athlète de France). - Le Président expose qu'après avoir rendu visite aux Stagiaires de Voiron et de Chamonix, il est parti pour Cannes où il a eu un entretien avec le Directeur du Casino de la Baule, qui se trouve actuellement sur la Côte d'Azur.

A la suite de ces pourparlers, la F.F.H.C. vient de recevoir confirmation que la Finale du Championnat de France Culturiste se déroulera au Casino de la Baule, le dimanche 24 juillet prochain, en soirée. Il donne lecture de la lettre précisant les conditions de prise en charge de cette compétition.

PRÉPARATION OLYMPIQUE. Le Secrétaire Général donne connaissance du procès-verbal de la réunion de la Commission de Préparation Olympique qui s'est tenue le 26 février et commente les décisions qui y ont été prises.

Stages. - Un bref compte rendu des stages de Chamonix, Voiron et de 1'I.N.S., a été fait par MM. Lambert et Guillier qui ont souligné l'excellent contact pris avec les athlètes, le travail fructueux effectué, mais ont déploré, une fois de plus, l'insuffisance des installations de l'I.N.S.

Jeux de la Communauté. - La Commission a donné son accord de principe pour la participation des athlètes Henry, Delebarre, Lambert, Lefèvre et Vincent aux Jeux de la Communauté qui auront lieu en avril à Tananarive.

Une observation a été faite au sujet de la désignation d'un seul Dirigeant pour accompagner l'Équipe, alors que la responsabilité de l'organisation des épreuves haltérophiles échoit à ce Dirigeant.

Réunions de Préparation Olympique. - Trois réunions sont prévues :

1° *Le* 19 *mars, à* 20 *heures, au S.C.P.O*. - Seront convoqués : Poids Coqs, Marcombe et Henry ; Poids Légers, Gerber et Delebarre ; Poids Moyens, Maier et Lambert ; Poids Mi-Lourds, Paterni et Lefèvre ; Poids Lourds Légers, Debuf et Vincent.

Les athlètes seront admis à un poids de corps approchant d'un kilo le poids limite de leur catégorie.

Arbitres : MM. Morin, Rolet, Pichon.

2° *Le* 9 *avril*. - Lieu à fixer.

3° *Le* 23 *avril*. - Lieu à fixer.

Les athlètes n'ayant pas participé aux Jeux de la Communauté seront convoqués à cette 3e réunion. Quelques Poids Plumes et Poids Lourds y seront adjoints.

Calendrier International. - Il est donné connaissance de l'état des pourparlers en ce qui concerne les matches Inter-nations.

Des négociations sont en cours pour la conclusion d'un match France-Pologne. Des contacts pris avec la Fédération Britannique pour un match France-Angleterre. Équipes A et avec la Fédération Finlandaise en vue d'une rencontre Équipes A et B.

Pour le Championnat d'Europe qui doit se disputer à Milan au début de mai prochain, 7 athlètes et 4 Officiels seront désignés.

En ce qui concerne les Jeux de Rome, il sera demandé au Comité Olympique Français de prévoir 7 athlètes et 3 Officiels.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - *Subventions de Préparation olympique aux athlètes.* - Plusieurs athlètes « possibles » et « probables » ont demandé à la F.F.H.C. des précisions au sujet de l'attribution éventuelle de subventions aux présélectionnés.

Le Président fait connaître qu'au cours de l'entretien qu'il a eu au Haut-commissariat aux Sports au sujet du budget de préparation olympique présenté par la F.F.H.C., il a évoqué ce problème. Des renseignements qu'il a obtenus, il ressort qu'aucune subvention ne sera attribuée directement aux athlètes, mais il a été admis qu'une somme déterminée pouvait figurer au budget de la F.F.H.C. à titre de « Frais d'entraînement ». Seuls les athlètes désignés comme « probables » pourront en bénéficier. Une première décision sera prise à la suite de la réunion de P.O. du 19 mars.

Acompte sur subvention de fonctionnement. - Lecture est donnée d'une lettre du Haut-commissariat aux Sports annonçant qu'il a été procédé aux formalités de versement d'un acompte de 23.000 NF sur la subvention de fonctionnement 1960 à la F.F.H.C.

Affectation d'un haltérophile F.S.G.T. au Bataillon de Joinville. - Le Bureau est d'accord pour la transmission, avec avis favorable, de la demande d'affectation au Bataillon de Joinville faite par la F.S.G.T. au bénéfice de son athlète Page.

Radiation d'arbitres. - Sur proposition du Comité d'Auvergne, le Bureau donne son accord pour la radiation, en tant qu'arbitres fédéraux, de MM. Eger et Baucheron.

Assemblée Générale. - Les Championnats de France Juniors et Seniors étant fixés au 11 et 12 juin prochain, il est décidé que l'assemblée générale annuelle de la F.F.H.C. aura lieu le dimanche 12 juin, à 9 heures du matin, au nouveau siège du Comité National des Sports, 23, rue d'Anjou, à Paris.

D'autre part, il sera demandé à l'U.S. Métro-Transports la disposition de sa salle de l'avenue Michel-Bizot pour la réunion des Arbitres prévue le samedi matin 11 juin.

Coupe de France par Équipes. - La date fixée pour la Finale de la Coupe de France par équipes, c'est-à-dire le 24 juillet, coïncide avec celle de la Finale du Championnat de France Culturiste. Il convient donc de la déplacer.

Après discussion, il est décidé que les Éliminatoires de la Coupe auront lieu le 26 juin et la Finale le 10 juillet.

Prêt de barres. - Il est décidé de demander au Comité de Guyenne des renseignements complémentaires concernant la demande présentée par « Monrepos Olympique ».

Une barre pourra être mise à la disposition du Club que l'athlète Denichou essaie de créer à Saint-Léonard, localité située à une vingtaine de kilomètres de Limoges.

Le matériel prêté par la F.F.H.C. ne pourrait convenir au Comité des Flandres pour ses compétitions, mais des modalités de paiement pourraient être éventuellement envisagées pour le cas où la F.F.H.C. aurait la possibilité d'importer des barres suédoises.

Challenge Lannebère. - M. J. Duchesne est chargé d'étudier une simplification du règlement du Challenge Lannebère qui, au surplus, pourrait comporter une modification permettant d'attribuer

ledit challenge au Club qui l'aurait gagné trois fois, d'une façon consécutive ou non.

Nomination des Cadres F.F.H.C. - Il est également demandé à M. Duchesne d'étudier des nouvelles conditions d'examen pour l'attribution des diplômes d'Aide-Moniteurs et Moniteurs et du titre d'Entraîneur régional et fédéral.

Barres suédoises. - Lecture est donnée d'une lettre de la Fédération Suédoise donnant le prix d'achat des barres de qualité supérieure et conformes aux cotes internationales.

Le Président est chargé d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Haut-commissariat aux Sports, en vue d'obtenir les devises permettant l'acquisition de 10 barres et l'autorisation d'importation de ce matériel en France.

Situation des Moniteurs. - La situation des Moniteurs, MM. Guillier et Lambert est une nouvelle fois évoquée.

Le Président est chargé d'intervenir auprès du Haut-commissariat aux Sports et d'obtenir les précisions qui ont été demandées par le Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN

Règlement du Championnat de France Culturiste 1960

(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

Le Championnat de France Culturiste 1960 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour Un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1959-1960. Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

Programme

1° *Épreuves physiques cotation de* 0 *à* 20, *Coef.* 1 :

- Développé couché en trois essais, coté 0 à 20 ;
- Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20 ;
- Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois.

(Voir Barème et règlement des exercices).

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2° *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.

3° Présentation individuelle, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

4° *Poses au choix*. Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.

5° *Prix d'évolutions.* Hors Concours.

Exercices d'agilité au sol pour les athlètes susceptibles de faire une belle présentation.

Durée 1 m. 30, cotation de 0 à 20.

6° Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.
b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu entre le 15 et le 31 mai 1960. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 5 juin. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et lu lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseur Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues pas chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu le dimanche 24 juillet 1960, en soirée, au Casino de la Baule.

Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1959-1960 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1. Elle leur allouera une prime de 6 fr. 40 par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.
2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 6 personnes et comprendra obligatoirement : 2 jurés nationaux, un médecin, un sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un professeur ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours ; tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds	Points
Développé couché.....	30 k	40 k	50 k	65 k	70 k	80 k	90 k	= ½
Flexion sur les jambes.....	50 k	60 k	70 k	80 k	90 k	100 k	110 k	= ½

Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

Barème de cotation

Développé couché. - *Flexion de jambes* : un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage : ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

***

Règlement du Critérium National Culturiste 1960

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 19 juin 1960.

Il est réservé aux athlètes munis de la licence 1959-60 avant réussi les minima imposés.

Pesée

Les concurrents seront Pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est-à-dire :

Poids Coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids Plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids Légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids Moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids Mi-Lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-Légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids Lourds, au-dessus de 90 kg.

Mouvements imposés

- Développé couché au banc horizontal ;
- Développé derrière la nuque ;
- Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque ;
- Flexion des avant-bras sur les bras en barre ;
- Épaulé et jeté à deux bras ;
- Saut en longueur sans élan.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Développé derrière la nuque. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète immobile, attendra le commandement de « terre ».

Fautes à sanctionner :

1° Départ avant le signal de l'arbitre ;

2° Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé ;

3° Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;

4° Extension alternative ou incomplète des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1° Départ avant le signal de l'arbitre ;
2° Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3° Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Flexion avant-bras sur bras. - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

Fautes à sanctionner :

1° Temps de départ par bascule en avant ;
2° Temps d'arrêt au cours de la flexion ;
3° Retrait exagéré du corps.

Épaulé et jeté à deux bras. - En trois essais. Application du règlement officiel.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons à la chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

Ordre d'exécution de la compétition :

1er Mouvement : Développé derrière la nuque ;
2e Mouvement : Épaulé et jeté à deux bras ;
3e Mouvement : Développé couché
4e Mouvement : Flexion des avant-bras sur les bras ;
5e Mouvement : Flexion sur les jambes ;
6e Mouvement : Saut sans élan.

Minima imposés

Nota. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

Cotation

Développé derrière la nuque. Épaulé et Jeté à deux bras. Flexion des avant-bras sur les bras : Il est accordé 1 point 1/2 par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché. Flexion sur les jambes : Il est accordé 1 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan : Il est accordé 1 point par fraction de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'*ex æquo* au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

Conditions d'engagement

1. Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1958-59.
2. Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins dé trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 25 avril 1959 au plus tard.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un juge officiel de Concours de la F.F.H.C.

	Coqs	Plumes	Légers	Moyens	Mi-Lourds	Lourds Légers	Lourds
A. Développé derrière la nuque.....	35 k	40 k	45 k	50 k	55 k	60 k	65 k
B. Épaulé et jeté à deux bras	65 k	75 k	85 k	90 k	95 k	100 k	105 k
C. Développé couché	60 k	65 k	70 k	75 k	80 k	85 k	90 k
D. Flexion des avant-bras sur les bras	30 k	32 k 500	35 k	37 k 500	40 k	42 k 500	45 k
E. Flexion sur les jambes.....	70 k	80 k	90 k	100 k	105 k	110 k	115 k
F. Saut sans élan.....	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.	2 m.

Classement Général du Prix Fédéral 1960

d'après les Résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (210-200)

1.	FOUGERET (56) Royan Océan Club	230, -
2.	PITTAGORA (54,5) Association Sportive Monaco	227,500
3.	BOUDARI (56) Haltère Club Témouchentois	227,500
4.	PEIGNOT (55,5) Club Athlétique Calais	225, -
5.	AMANN (51,5) Union Sportive Wittenheim	210, -
6.	MACE (55) Stade Porte Normande	207,500
7.	BARD (55,8) Sporting Club Saint-Amandois	205, -
8.	LOISEAU (53,8) U.S. Cheminots Val de Loire	200, -

POIDS PLUMES (230-220)

1.	CASSIER (60) Ilets Sports Montluçonnais	242,500
2.	BEUCLER (59,9) Gauloise Montbéliard	240, -
3.	MORO (57,7) Stade Porte Normande	237,500
4.	FEIRRERA (59,6) Etoile Sports Montluçonnais	237,500
5.	MIRANDA (50,7) A.S. Police d'Oran	235, -
6.	BEEKHUIZEN (60) Club Haltérophile Lunéville	232,500
7.	GORGES (59,1) Association Sportive Mantaise	230, -
8.	MERY (59) Union Sportive Tours	225, -
9.	DELALANDE (60) Nantes Étudiants Club	225, -

POIDS LEGERS (255-245)

1.	BENSADOUN (67,3) Sports Athl. Bel Abbésiens	277,500
2.	DIDRICHE (67) Club Culturiste Reims	270, -
3.	REYNAUD (63,1) Amicale Saint-Ruf	247,500
4.	GAONACH (67,5) Assoc. Sportive Montferrandaise	247,500

POIDS MOYENS (270-260)

1.	TECKMAN (73,5) Maison des Jeunes Narbonne	315, -
2.	BARCELOT (72,9) Club Athlétique Nantais	292,500
3.	TURLOY R. (73) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	292,500
4.	GUERLUS (73,2) Association Sportive Bourse	292,500
5.	DECHOZ (73,8) Cercle Haltérophile Troyen	285, -
6.	COCHARD (74) Club Halt. Cult. Rochelais	282,500
7.	THOLLON (74,5) Haltérophile Club Marseille	282,500
8.	BONASSI (70,5) Sporting Club Neuilly	277,500
9.	DOULBEAU (75) Athlétique Club Saint-Maurien	277,500
10.	GUINAUD (74,8) Club Sp. Cheminots du Mans	272,500
11.	MEHEUT (73,7) A.S. Augustin Normand Le Havre	270, -
12.	CLABAUD (71,2) A.S. Électricité Lille	267,500

POIDS MI-LOURDS (290-280)

1.	FÉDORAS (78,6) Union Mâconnaise	325, -
2.	DINDELEUX (76,5) A.S. Électricité Lille	315, -
3.	METZELLER (79) Cercle Sports Homécourt	312,500
4.	GUERRIER (78,1) Cercle Sports Homécourt	295, -
5.	GWINNER (77,5) Union Sportive Wittenheim	282,500
6.	FERRER (81,7) Maison des Jeunes Narbonne	280, -

SENIORS

POIDS COQS (210-200)

1.	CHAPELAIN (55,9) Club Athlétique Nantais	255, -
2.	JAIME (53,8) A.S. Cheminots Béziers	235, -
3.	PECOUL (54,7) Amicale Saint-Ruf	235, -
4.	CHARTRAIN (56) Stade Porte Normande	235, -
5.	JULIE Yvon (51,6) Bourbon Lumière Sports	232,500
6.	CARRE (55) Cercle Éduc. Phys. Saint-Nazaire	232,500
7.	PHILIPPON (55,2) Ilets Sports Montluçonnais	232,500
8.	GUIPON (55,4) Association Sportive de la Bourse	232,500
9.	DANIS (55,7) Sports Réunis Lille Délivrance	225, -
10.	BARTHELEMY (48,8) Amicale Saint-Ruf	222,500
11.	Da COSTA (54,5) Club Nautique Athl. Rouen	217,500
12.	HUCHET (56) Cercle Paul Bert Rennes	217,500
13.	MARQUETTE (52,4) A.S. Cheminots Saint-Pol	215, -
14.	DARGEL (55,7) Bourbon Lumière Sports	215, -
15.	PALOQUE (55,5) Pro Patria Alger	210, -
16.	CHAULOUX (55,9) Club Athlétique Nantais	205, -
17.	MEYER (54,5) Union Guebwiller	202,500
18.	ROUQUETTE (55,7) Club Halt. Cult. Alger	202,500

POIDS PLUMES (230-220)

1.	MIZRAHI (58,6) Club Nautique Athl. Rouen	267,500
2.	FULLA (59,7) Club Gondolo Sportif	267,500
3.	BOUTET (60) Union Athlétique Tarbaise	265, -
4.	DESORGES (59,6) U.S. Métro-Transports	260, -
5.	DESTRIBATS (59) A.S.P.O. Midi	257,500
6.	SGARAMELLA (57,4) Alouette des Gaules	255, -
7.	DUPUYSALLES (59,4) Association Sportive Bourse	247,500
8.	MINCHELLA (60) U.S. Métro-Transports	247,500
9.	FARRUGIA (59,9) Ralliement de Mustapha	242,500
10.	MARION (59,9) Société Gymnastique Angers	237,500
11.	SCHMITT (60) Sporting Club Dijonnais	235, -
12.	BRESSON (59,5) Cercle Haltérophile Troyen	232,500
12.	GUICHARD (59,5) Haltéro Culturiste Colombien	232,500
14.	BUCHIN (59.4) Française de Besançon	230, -
15.	BREYDA (56,6) Salle Vincent Ferrari	227,500
16.	MONNERON (56,8) Red Star Limoges	227,500
17.	LANUX R. (59,4) A.S. Mantaise	227,500
18.	YVOULA (57,5) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	225, -
19.	PÉCOSTE (59,1) Union Athlétique Tarbaise	222,500
20.	REHM (60) Energie Haguenau	222,500

POIDS LEGERS (255-245)

1.	ULRICH (66) Sté Athlétique Kœnigshoffen	295, -
2.	HANROTEL (65,9) Sporting Club Saint-Amandois	285, -
3.	PERRIN (66.7) Club Culturiste Reims	280, -
4.	ARMELINI (67,2) Asnières Sports	280, -
5.	LUSCANSKY (67,5) Sporting Club Navis	280, -
6.	DOUET (64,2) Club Sportif Alençon	277,500
7.	BONNOT (65,2) Club Sportif Meaux	277,500
8.	TOGNET (66,4) Maison des Jeunes Chambéry	272,500
9.	RAVERDY (67,4) Asnières Sports	270, -
10.	ROCHE (62,1) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	267,500
11.	DESPLANTES (62,7) A.S. Gaillon Aubevoye	267,500
12.	MINIE (65,1) A.S. Mantaise	267,500
13.	EME (66) Indépendante Pontarlier	265, -
14.	BARDON (66,3) Nantes Étudiants Club	265, -
15.	IMBACH (67) Union Guebwiller	265, -
16.	PASTOR (62,2) Sports Athl. Bel Abbésiens	262,500
17.	PRATO (66,8) Salle Vincent Ferrari	262,500
18.	LONGUET (62,2) Club Sp. Cheminots du Mans	260, -
19.	DENONFOUX (65,2) Stade Municipal Montrouge	260, -
20.	NAVARRO (67) Courbevoie Sports	260, -
21.	JANVRIN (65) Sporting Club Neuilly	257,500
22.	AGOGUE (67,1) U.S. Métro-Transports	257,500
23.	HEBBEN (65,5) Club Athlétique Rosendaël	255, -
24.	DURAND (67,2) La Montluçonnaise	255, -
25.	PRIGENT (67,3) Athlétic Club Trélazéen	255, -
25.	SCHMUCK (67,3) Sté Halt. Cult. Haguenau	255, -
27.	VARENDAL (67,4) Cercle Halt. Troyen	255, -
28.	ROUSSE (65,5) A.S. P.T.T. Ile de la Réunion	252,500
29.	Di CHIARO (67,5) Sporting Club Navis	252,500
30.	TAVIN (62,9) Sporting Club Neuilly	250, -
31.	DESCHAINTRES D. (65,6) Sporting Club Neuilly	250, -
32.	GRENAIS (68) Cercle Éduc. Phys. Saint-Nazaire	250, -
33.	DUMONT (64,3) Haltérophile Club Compiégnois	247,500
34.	AMOUZEGH (65,7) Concorde d'Oran	247,500
35.	PELLIER (66) Française de Besançon	247,500
36.	VILLAGRASSE (66,4) Club Athlétique Saint-Priest	247,500
37.	HEFTY (66) Cercle Haltérophile Troyen	245, -

POIDS MOYENS (270-260)

1.	DA ROS (74) Union Guebwiller	310, -
2.	VALIN (71,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	307,500
3.	TOUR (75) Sporting Club Neuilly	307,500
4.	CATRIS (72,5) Sporting Club Navis	305, -
5.	LOPEZ (74) Club Sp. Cheminots du Mans	302,500
6.	BERTHE (74,4) Club Halt. Cult. Rochelais	302,500
7.	LEBACLE (72) Cercle Paul Bert Rennes	300, -
8.	FOUCHER (75) Cercle Michelet Orléans	300, -
9.	PECOU (74,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	297,500
10.	GOUYETTE (73,1) U.S. Métro-Transports	295, -
11.	MORMONT (73,2) Sté Athlétique Montmartroise	295, -
12.	BORIE (74,5) Jeunesses Laïques Marmande	295, -
13.	RICHART (73,5) Union Halluinoise	292,500
14.	GISCLON (73,5) Union Amicale Cognac	290, -
15.	RIBARDIERE (74,8) Red Star Limoges	290, -
16.	CAVE (69,4) A.S. Augustin Normand	287,500
17.	FAVIER (70,5) Racing Club Vichy	287,500
18.	CIANIS (71,1) Association Sportive de la Bourse	287,500
19.	GARCIA (73,4) Ponts et Chaussées Toulouse	287,500
20.	BOMMARITO (70,5) Haltérophile Club Nice	285, -
21.	NOEL (73,1) Sté Athlétique Montmartroise	285, -

22.	WAGEMANN (73,5) Union Sportive Wittenheim	285, -
23.	CHEVALLIER (74) Club Sportif Inter-Avia	285, -
24.	HOCHARD (69) U.S. Métro-Transports	282,500
25.	DECOTTIGNIES (70,8) Union Halluinoise	282,500
26.	DESCHAINTRES A. (74) Sporting Club Neuilly	282,500
27.	TOUTIRAIS (74,3) Assoc. Sportive Mantaise	282,500
28.	ZIDARIC (74,5) Cercle Michelet Orléans	282,500
29.	LEGRAND (70) Union Amicale Cognac	280, -
30.	CIBOT (67,8) Red Star Limoges	277,500
31.	ANASTAZIOU (69,4) Club Halt. Cult. Rochelais	277,500
32.	NOEL (72,7) Française de Lyon	277,500
33.	MOLIERA (70,2) Assoc. Sp. Montferrandaise	275, -
34.	HITROP (71,2) Cercle Éduc. Phys. St-.Nazaire	275, -
35.	SAETTEL (72,4) A.S. P.T.T. Strasbourg	275, -
36.	LABILLE (75) U.S. Métro-Transports	272,500
37.	VAYROU (69) Sporting Club Dijonnais	270, -
38.	ALLART (73,7) Union Halluinoise	270, -
39.	GUIBBERT (74,4) A.S. Cheminots Béziers	270, -
40.	MORIN (69) Racing Cheminots Nantes	267,500
41.	LEMOINE (71,2) Athlétique Club Servannais	267,500
42.	DULAS (73) A.S.P.O. Midi	267,500
43.	PAIS (73,1) Assoc. Sp. Montferrandaise	267,500
44.	LASCOR (74,5) Cercle Culturiste St-Médard	267,500
45.	CORRE (74,6) Racing Club Vichy	267,500
46.	MEYER (70,6) Haltérophile Club Cambrésien	265, -
47.	ERUDEL (73,1) Bourbon Lumière Sports	265, -
48.	VEYNESSE (70) Stade Ste-Barbe	262,500
49.	GLOMOT (74) La Montluçonnaise	262,500
50.	DOLEUX (73,1) La Montluçonnaise	260, -
51.	BENAMOU (74,8) Concorde d'Oran	260, -

POIDS MI-LOURDS (290-280)

1.	DEMONSEL (82,4) A.S. Électricité Lille	335, -
2.	SATOUF (80,8) Ralliement de Mustapha	330, -
3.	DUVAL (80) La Beaucourtoise	322,500
4.	ROBINAUD (79,8) Union Amicale Cognac	315, -
5.	DEMATS (80,9) Club Athlétique Nantais	312,500
6.	MICHON (82,5) Union Mâconnaise	312,500
7.	MARTIN (76,6) Patronage St-Etienne Rennes	310, -
8.	CAILLEBOUT (78,3) Club Athlétique Rosendaël	310, -
9.	CAPARRUSSO (79) S.O. Cheminots Givors	307,500
10.	BŒUF (81,5) U.S. Métro-Transports	302,500
11.	CAPDEVILLE (82,5) Sporting Club Neuilly	302,500
12.	DECARPIGNIES (82) S.C.P.O. Paris	300, -
13.	ALLIE (75,5) Club SI). Cheminots Nimois	297,500
14.	BOSSA (80,6) Sporting Club Navis	297,500
15.	KAPP (78,5) Sté Athl. Kœnigshoffen	295, -
16.	PERRAUD (78,8) Stade Croisicais	295, -
17.	MEYER Ch. (81,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	295, -
18.	LAURENT (78,7) Toulouse Haltéro Club	290, -
19.	ALBERT (80,9) Maison des Jeunes Narbonne	290, -
20.	DECOETLOGON (77,1) S.C.P.O. Paris	287,500
21.	KASTEL (79,5) Haltérophile Club Compiégnois	287,500
22.	DECRONANBOURG (81,2) Cercle Michelet Orléans	287,500
23.	GALLAY (81,9) Club Naut. Athl. Rouen	285, -
24.	PETIT (75,5) A.S. P.T.T. Strasbourg	282,500
25.	MULLER (78,5) Union Guebwiller	282,500
26.	HAZET (79,2) Association Sportive Mantaise	282,500
27.	PICHON (77,3) Club Sp. Défense Nle. Châtellerault	280, -
28.	JANTON (81) Association Sportive Mantaise	280, -

POIDS LOURDS LEGERS (305-295)

1.	LACHAUME (90) Club Sportif de Meaux	345, -
2.	HANCART (86) Haltérophile Club Cannes	342,500
3.	LECRAS (87,8) Stade Porte Normande	332,500
4.	ROUTCHENKO (83,8) Club Cult. Reims	325, -
5.	BOAINS (84,1) U.S. Métro-Transports	325, -
6.	BOULANGER (85,6) La Beaucourtoise	322,500
7.	MAO (89,8) Club Athlétique Nantais	322,500
8.	SCHALL (90) Sté Halt. Cult. Haguenau	322,500
9.	BARONE (83,7) Enfants du Devoir Oyonnax	317,500
10.	LAGNEAU (87) Sté Athlétique Enghien	317,500
11.	DUTHILLEUX (84,5) A.S. Électricité Lille	315, -
12.	GARCIA (90) A.S. Police d'Oran	312,500
13.	BALD (84) Sté Athlétique Kœnigshoffen	310, -
14.	STRESSER M. 85) Sté Halt. Cult. Haguenau	310, -
15.	DUDECK (90) Haltérophile Club Arbreslois	310, -
16.	WAGNER (85,2) Sté Athlétique Kœnigshoffen	307,500
17.	NEYRINCK (88,8) Sporting Club Tête de Cheval	307,500
18.	SCHERLE (84,5) Union Sp. Wittenheim	295, -

POIDS LOURDS (315-305)

1.	THOMAS (105,3) Club Gondolo Sportif	370, -
2.	LÉVECQ (90,6) Sporting Club Tête de Cheval	355, -
3.	SIMONNET (95) Évreux Athlétic Club	335, -
4.	DRÉANO (92,8) Club Naut. Athl. Rouen	332,500
5.	RIEU (107.8) Union Sportive Crestoise	322,500
6.	JOUGLA (95,7) La Montluçonnaise	315, -

CIRCULAIRE DU HAUT-COMMISSARIAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

Les rencontres internationales

Monsieur le Président,

Le refus de disputer un match opposé par une équipe nationale étrangère à l'occasion d'une rencontre internationale est certainement parvenu à votre connaissance.

Il m'a, par ailleurs, été signalé que les joueurs d'une équipe de France en déplacement à l'étranger récemment ont menacé de ne pas disputer la compétition prévue s'il ne leur était pas donné satisfaction sur une requête d'intérêt secondaire et, en tout cas, sans commune mesure avec l'importance que revêt une rencontre internationale.

L'idéal sportif s'accommode évidemment fort mal d'une pareille attitude lorsqu'elle compromet la confrontation conçue pour des motifs étrangers au déroulement de l'épreuve sportive elle-même.

Le public, quand il a répondu à l'appel qui lui a été adressé pour assister aux épreuves, ne peut admettre davantage une aussi grave incorrection à son égard. Il juge sévèrement certes l'échec moral infligé à la Fédération, mais dès lors qu'il s'agit d'athlètes nationaux engagés dans une épreuve internationale, c'est en outre sur le pays que rejaillit sa désapprobation.

J'ai l'honneur de vous demander, à la lumière des incidents évoqués ci-dessus, de bien vouloir inviter solennellement, avant toute rencontre internationale, les athlètes de votre Fédération à prendre une claire conscience de leur devoir sportif et national en soulignant que le fait de revêtir les couleurs nationales est pour eux un honneur exceptionnel qui entraîne l'obligation de renoncer, entre autres, à faire pression pour des raisons qui ne peuvent être mises en balance avec les responsabilités engagées, sur les décisions souveraines de la Fédération, elle-même délégataire de pouvoirs ministériels.

Je vous serais obligé de bien vouloir leur rappeler que l'autorité morale du Gouvernement se trouve donc elle-même engagée, à plus forte raison si l'équipe se déplace en territoire étranger et que des manifestations telles que celles évoquées ci-dessus sont inadmissibles et de nature à jeter sur eux non seulement le discrédit mais aussi à leur attirer les plus graves sanctions dont dispose la Fédération.

Je vous remercie des efforts que vous-même, votre Comité Directeur et les techniciens et entraîneurs nationaux pourrez faire pour qu'une attitude irréprochable de notre élite sportive nationale réponde aux graves responsabilités qui sont les siennes devant notre jeunesse, nos concitoyens et l'opinion étrangère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Haut-commissaire absent
et par délégation,
le Directeur du Cabinet,
signé : OLIVIER PHILIP.

Nos joies, nos peines

Naissances

M. Jacques Joly, du Nantes Étudiants Club, est l'heureux papa de Laurent, qui vient agrandir une famille laquelle compte déjà un grand frère et une grande sœur.

Nos compliments aux Parents, tous deux Professeures d'Éducation Physique.

***

M. Grégoire Dobralian, Secrétaire de l'Association Sportive des Cheminots de Vénissieux et Membre du Comité du Lyonnais, nous annonce la naissance, à son foyer, d'un petit garçon qui a reçu le prénom de Philippe.

Tous nos compliments aux heureux parents et vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Amélioration du matériel de nos salles

Disques de départ de barre olympique (suite)

Quelques haltérophiles et dirigeants m'ont demandé d'étudier le problème de l'usure des plateaux qui se détériorent lors de la chute répétée des barres.

Il existe bien, dans le commerce, des solutions de disques de départ à bandages, mais ceux-ci s'usent facilement lorsque les barres tombent avec de lourdes charges. Ils ont, en plus, le désavantage de revenir assez cher.

Je crois que je suis arrivé à une formule simple et réalisable que je vais vous soumettre dans cet article.

Le mois prochain, je vous ferai part d'une autre recherche dans le même sens, mais que vous ne pourrez réaliser vous-même et qui présente encore un plus grand intérêt. Je suis en train d'étudier sa fabrication dans le commerce par une grosse maison de caoutchouc moulé, afin d'obtenir des conditions avantageuses pour nos Clubs, en passant directement de la fabrication en série à l'utilisation.

Description

Le disque de départ se compose de cinq parties :

1re *partie*. - *Un pneu plein de roue de brouette* de 450 x 80 que vous commanderez par paire chez un marchand de caoutchouc manufacturé.

2e *partie*. - Noyau en bois dur, formé de 6 ou 8 portions de cylindre que vous aurez soin de découper dans le sens du fil du bois comme sur le dessin.

Remarque. - Vous pourriez utiliser un morceau de bois dur entier pour confectionner le noyau central. A ce moment, il est indispensable de tarer celui-ci à un endroit déterminé afin que les charges, en tombant, appuient dans le sens du bois debout (fig. 2) ; sans cela, malgré le bandage de caoutchouc, le bois s'écrasera à l'usage.

3e *partie*. - *Bague métallique*. Il est nécessaire de placer au centre du noyau de bois une bague en acier pour rentrer le disque de départ sur les manchons de la barre et cette bague devra être légèrement épaulée de 65 à 60 mm pour permettre à celle-ci d'être maintenue par les disques d'acier des flancs.

Cette bague peut être prise dans du tube étiré de 51 x 65 ou 50,5 x 62 et d'une longueur de 80 pour la largeur du pneu + 6 à 8 mm de chaque côté pour les flasques d'acier.

4e *partie*. - *Flasques d'acier*. Elles sont prélevées dans de la tôle d'acier de 6 à 8 mm d'épaisseur. Découper à l'oxycoupage ou au tour au diamètre de 370 mm extérieur et 60 mm au centre.

5e *partie*. - *Boulons fixant l'ensemble*. 8 boulons de 8 à 10 mm de diamètre placés entre le noyau et le bandeau de caoutchouc serviront à maintenir votre ensemble. Le disque une fois terminé doit peser un peu plus de 20 k. Il vous faudra ajouter une tare pour augmenter son poids à 22 k 5 ou 25 k, ou même incorporer la tare au disque en creusant des trous dans le bois et en remplissant ceux-ci de plomb ou bien ajouter des rondelles autour des boulons.

Prix de revient pour un disque de départ :

1 bandage plein	NF	21,70
2 flasques d'acier découpées et percés.....		22
1 morceau de bois dur de 350 x 100 de largeur sur 8 cm d'épaisseur tourné au diam. intérieur du bandage et alésé à 65		20
8 boulons à 0,20 diamètre 10 x 110.....		1,60
Languette de métal 150 x 3 x 5		0,50
TOTAL.....	NF	65,80

L. GUILLIER.

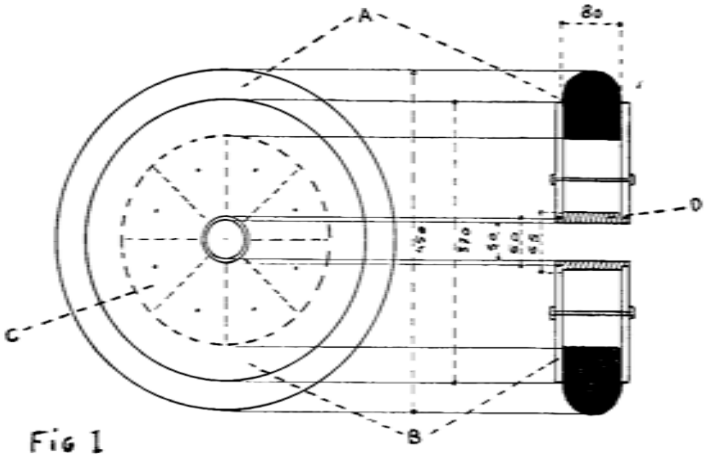

Fig 1

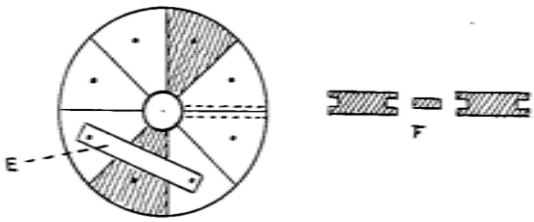

Fig 2

Augmentation du volume musculaire par l'alimentation

S'il faut des protéines pour combattre l'affaissement des muscles, n'oublions pas que ces muscles doivent être nourris de l'intérieur au moyen d'un bon régime alimentaire.

Mais si nous voulons obtenir une « augmentation de volume » du muscle, il faut lui fournir une quantité suffisante de vitamine « E ». Cette vitamine a pour propriété de stimuler la formation et favoriser l'accumulation de glycogène et de créatine dans les masses musculaires, et, en particulier, dans les fibres musculaires striées.

La vitamine « E » améliore la circulation sanguine dans la masse de chaque muscle. Grâce à ces deux actions, la capacité fonctionnelle de la musculature de l'athlète se trouve considérablement augmentée, alors que l'amélioration de la circulation sanguine du muscle réduit la fatigue.

Grâce à cette vitamine, nous obtenons des éléments de base indispensables à la construction et au travail du muscle, une moindre fatigue et une augmentation des réserves.

La vitamine « E » se trouve surtout dans la laitue, dans le germe des céréales, le germe de blé en particulier. Nous la trouvons en bonnes proportions dans l'arachide, le foie de bœuf, le foie de porc, le foie de veau, le pain au germe de blé en proportions non négligeables dans les aliments suivants : l'amande, le beurre, le camembert, la crème fraîche, le cresson, le foie de mouton, le foie de poulet le gorgonzola, l'huile d'olives, l'huile d'arachides, les noix, les noisettes, le soja. Enfin, en petites proportions dans : le petit suisse, les pois secs, l'œuf de poule, les lentilles, les haricots secs.

Il vous appartient donc de répartir ces différents aliments dans votre ration quotidienne pour qu'ils vous évitent l'atrophie musculaire et les troubles cardiaques.

Cet apport sera d'une innocuité totale et d'une activité fidèle, car n'était-il pas déjà la seule thérapeutique de la Grèce antique, qui n'avait rien à nous envier quant à la forme physique.

G. PROUST

PRÉPARATION OLYMPIQUE

Le stage de Chamonix

« Oxygénation, oxygénation » tel est le mot d'ordre des athlètes et entraîneurs de natation, lutte et haltérophilie réunis, au mois de février à l'École Nationale de Ski de Chamonix. Ces athlètes représentent l'élite des spécialités sportives mentionnées et ce séjour de quinze jours à la montagne doit être très profitable à leur équilibre nerveux et à leur santé.

Tous nos haltérophiles « possibles » et « probables » pour les Jeux Olympiques ne sont malheureusement pas présents car certains n'ont pu se libérer de leurs obligations professionnelles. Les Nordistes sont représentés par le toujours junior Robert Delebarre, 19 ans, par Sylvain Lefèvre devenu un tout petit Mi-Lourd et par le combatif Poids Moyen Rolf Maier. Le Midi nous envoie le sympathique François Vincent et la Normandie le dynamique Roger Gerber. Les Parisiens constituent le gros de la troupe avec le Poids Lourd Gérard Della Valle, actuellement militaire au bataillon de Joinville, le Poids Coq Marcel Henry, notre vedette internationale Marcel Paterni et moi-même, Moniteur de ce Stage. Le Moniteur Lucien Guillier ne vint nous rejoindre qu'à la fin de la première semaine, après avoir dirigé le Stage d'Espoirs de Voiron.

Nous avions pris la précaution, avant de partir, d'expédier à l'École de Ski où nous étions hébergés, deux barres à disques et quelques 300 k de disques. Nos athlètes étaient donc comblés car parallèlement aux promenades, parties de luge et de patinage, ils pouvaient mettre au point leur technique des gestes haltérophiles et faire de la culture physique athlétique. De plus, le petit gymnase de l'École vit des rencontres de volley-ball très disputées entre nageurs et haltérophiles ; ces derniers prouvèrent que leur spécialité ne nuit pas à l'adresse et à la détente d'un athlète.

Les deux semaines de vie en commun permirent aux athlètes de mieux se connaitre et de s'apprécier mutuellement ; elles nous permirent également dévaluer le degré de forme de nos champions à quelques sept mois des Jeux Olympiques ; reconnaissons toutefois que notre jugement a pu être faussé par l'altitude du lieu (1.050 mètres) à laquelle certains sont très sensibles.

Roger Gerber parut le plus en forme, épaulant couramment 130 k, il réussit même au cours d'un petit match à handicap une barre de 135 k sous le regard ...connaisseur de son jeune rival et ami Robert Delebarre. Roger fut réellement le boute-en-train de ce stage et n'économisa pas sa verve et son énergie pour distraire ses amis.

Rolf Maier ne se montra pas au meilleur de sa forme et semblait même fatigué au cours de la première semaine. Il réussit toutefois un bel épaulé-jeté à 140 k avant la fin du stage. Avec l'esprit combattif que je le lui connais, il doit cependant atteindre prochainement l'excellent total de 380 k, première étape qui le conduira vers le total magnifique de 400 k.

Après ta première semaine d'adaptation, le Poids Coq Henry nous prouva qu'il était capable d'atteindre des totaux de 280 k. Cet athlète qui, à mon sens, ferait un excellent Poids Plume, manque encore de puissance dans les cuisses et s'il veut épauler en flexion, il devra s'astreindre à la pratique régulière des flexions sur les cuisses avec charges lourdes.

Le jeune Robert Delebarre impressionna tout le inonde par sou développement musculaire d'une taille de 1 m. 58 pour 69 k, son tour de cuisse atteint 61 cm et ses bras mesurent plus de 38 cm. Ses performances le classent déjà comme un athlète de grande valeur, mais il est encore enveloppé et lorsqu'il aura asséché sa musculature, il pourra prétendre rejoindre et - qui sait ? - dépasser les performances de son ainé Roger Gerber.

Le Poids Lourd Gérard Della Valle, après un séjour au camp militaire de Frileuse où il faisait ses classes n'était plus qu'un petit Lourd-Léger. Ce Stage fut donc pour lui une reprise de contact et son travail fut surtout basé sur des études techniques avec barres légères et sur la culture physique. Le contact permanent avec tous les « mordus des Poids » lui aura redonné le goût de l'effort haltérophile et le mordant nécessaire pour faire une bonne saison cette année.

Nous avons trouvé en Sylvain Lefèvre un nouvel athlète amaigri par un régime alimentaire très strict, il pèse actuellement 78 k et sa musculature est devenue très apparente et détachée.

En reprenant quelques kilos de muscles, il pourra atteindre rapidement les 400 k si, toutefois, il veut bien essayer d'améliorer la technique de son tirage qui reste très perfectible.

Notre champion haltérophile n° 1. Marcel Paterni, continua de préparer avec une conscience exemplaire les grandes compétitions 1960. Chose curieuse, il a grandi de trois centimètres depuis les derniers Jeux Olympiques et mesure maintenant 1 m. 66, pour 80 à 82 k. Son apparence physique s'est considérablement améliorée depuis Melbourne, ses muscles sont certes extrêmement développés et impressionnants mais il reste bien proportionné et conserve une taille fine de Poids Moyen.

Au cours d'une des séances d'entrainement, il réussit un magnifique triplé avec 230 k en flexion sur les cuisses, sans paraitre s'employer à l'extrême. Sa force est donc considérable, mais c'est également un bon technicien et lorsque son

Au stage d'oxygénation de Chamonix, haltérophiles, nageurs et nageuses sympathisent.

arraché aura atteint la perfection technique de son épaulé, très peu d'athlètes, dans le monde, seront capables de le battre en compétition.

Notre ami François Vincent ne fit que de rares apparitions à la salle d'entraînement car, je le rappelle, il s'agissait d'un Stage d'Oxygénation, aussi François passa-t-il la majeure partie de ses journées à skier sur les pentes neigeuses. Il se révéla également un excellent joueur de Volley.

Il est certain que la pratique de ces sports ne peut nuire à un haltérophile, encore faut-il manipuler quelques tonnes de fonte par semaine. Ne souffrant plus de son poignet dont la blessure avait malencontreusement interrompu sa dernière saison, François nous a affirmé qu'il reprendrait sérieusement l'entraînement à son retour à Montpellier et serait en forme pour les grandes compétitions : Championnat d'Europe et surtout Jeux Olympiques.

L'ambiance de ce Stage fut généralement très sympathique et le Président Jean Dame put le constater lors de sa visite à la fin de la première semaine.

Des discussions passionnées vinrent animer les repas et les heures de détente et les athlètes d'origine méditerranéenne se montrèrent à la - hauteur de leur réputation.

Le mauvais temps, dégel et brouillard, vinrent malheureusement interrompre notre rythme de vie pendant la deuxième semaine et les jeux de cartes remplacèrent en partie les promenades et excursions. Nous remporterons cependant tous un excellent souvenir de ces quinze jours passés dans un cadre majestueux et merveilleusement beau et souhaitons que de tels stages puissent se reproduire clans les années à venir.

G. LAMBERT.

En excursion à Chamonix.
De gauche à droite DELEBARRE, PATERNI, MAIER et le moniteur GUILLIER.

Entraînement dans le cadre de la Préparation Olympique

Samedi 5 mars, je me suis rendu à Lille pour assister à l'entrainement de l'élite des athlètes du Comité des Flandres.

C'est dans la salle de l'Association Sportive de l'Électricité de Lille, mise à la disposition des organisateurs ce dont je remercie bien vivement le Club - que se déroula cette séance.

Beaucoup de spectateurs, et surtout des connaisseurs, étaient venus applaudir les participants.

Delebarre tirait au-dessus de sa catégorie, c'est-à-dire dans les Poids Moyens, il a du reste, battu le record du développé à deux bras Juniors, avec 110 k. Trop enveloppé, il fera mieux dans sa vraie catégorie des Légers.

Maier, lui, avait une envie folle de tirer ; cela se sentait ; il « en voulait » et il l'a prouvé. Son total de 372 k 500 en dit long. C'est un athlète sérieux et régulier; il atteindra 390 à 400 k pour les Jeux de Rome.

Sylvain Lefèvre reprend petit à petit ; son total de 365 k ne prouve rien. C'est un athlète consciencieux qui a encore besoin de beaucoup de conseils. Sa technique laisse un peu à désirer; il remontera vite le courant; il a tout son temps.

Herbaux a donné l'exemple aux jeunes en tirant comme Lourd-Léger.

Quant aux autres concurrents Chatalova, Dindeleux Duthilleux et Demonsel, ils progressent, bien sûr, mais je leur conseille de ne pas trop brûler les étapes.

Le chemin est long et difficile à parcourir pour un haltérophile et c'est le plus persévérant, je ne dis pas le mieux doué, qui arrive le premier.

Tout dépend de l'acharnement que l'on met à tirer après avoir, au préalable, acquis le parfait automatisme des mouvements.

Je ne cesserai jamais de le répéter : le style est à la base de toutes performances et là sera ma dernière recommandation.

Le Président,
JEAN DAME

Résultats Techniques

Moyens. - Delebarre : 110 + 92,500 + 130 = 332 k 500 ; Maier : 112,500 + 110 + 150 = 372 k 500 ; Chatalova : 97,500 + 105 +130 = 332 k.500.

Mi-Lourds. - Lefèvre : 115 + 105 + 145 = 365 k ; Demonsel : 97,500 + -105 + 130 = 332 k 500 ; Dindeleux : 95+ 105 + 125 = 325 k.

Lourds Légers. - Duthilleux : 95 + 95 + 122,500 = 312 k 500 ; Herbaux : 120 + 112,500 + 137,500 = 370 k.

Record de France Junior du développé par Delebarre : 110 k Poids Moyen.

***

Stage d'Espoirs au Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive de Voiron (Isère)

du 8 au 13 février 1960

Le Stage d'Haltérophilie réservé aux Espoirs s'est déroulé dans le cadre du Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive de Voiron (Isère). La sélection des athlètes avait été effectuée d'après les résultats des Éliminatoires du Prix Interrégional, plus quelques jeunes espoirs au Sud-est qui profitaient de la proximité de Voiron. Dix-huit stagiaires sur les vingt désignés par la Fédération étaient présents.

Le Stage s'est déroulé suivant le programme établi : travail de culture physique athlétique, travail technique, causeries, footing.

M. le Directeur du Centre a réaménagé son emploi du temps en fonction de nos besoins, afin de nous permettre de profiler au maximum des installations du C.R.E.P.S.

M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, a bien voulu prononcer le lundi, l'allocution d'ouverture du Stage et nous a procuré du matériel supplémentaire grâce aux Clubs grenoblois.

Tous les stagiaires ont été logés au C.R.E.P.S. dans les meilleures conditions. Ils ont tous apprécié l'hébergement, le régime alimentaire excellent et les distractions offertes par le Cercle du C.R.E.P.S.

Parmi les espoirs, quelques-uns ont fait montre de leurs possibilités et de leur sérieux. Je crois qu'Ulrich, de Strasbourg, doit faire de très bonnes performances dès cette année ; ensuite, Da Ros de Guebwiller, Sgaramella et Bouchet sont des sujets d'avenir que nous reverrons bientôt avec de meilleurs résultats.

Parmi les plus jeunes, Fougeret, de Royan et Saint-Cyr, de Saint-Priest, ont effectué un bon travail technique qui leur permettra, en prenant de la puissance, de réaliser de très gros progrès.

Tous ont travaillé avec le meilleur moral pendant ces huit jours et se sont très bien comportés sur le chapitre de la tenue et de la camaraderie.

Le Président de la F.F.H.C., M. Jean Dame, vint clôturer le Stage et trouva les mots qu'il fallait pour convaincre tous les jeunes du travail qu'il leur restait à accomplir.

Je terminerai en remerciant M. le Directeur du C.R.E.P.S. de sa compréhension et de son accueil ; M. le Président Jean Dame, qui a tenu à marquer de sa présence ce stage d'Espoirs et enfin M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie de la F.F.H.C. qui, par ses efforts, â facilité le déroulement du stage dans de bonnes conditions matérielles.

L. GUILLIER,
Maître d'EPS.

***

Stage d'Espoirs- à l'institut National des Sports
du 22 au 27 février 1960

Le Stage d'Espoirs de la F.F.H.C. s'est déroulé la semaine du 22 au 27 février à l'Institut, National des Sports, Conformément au programme établi. Sur dix-huit stagiaires convoqués, dix-sept présents, le manquant, Fouletier, s'étant excusé en m'envoyant une lettre motivant son absence.

L'encadrement du Stage était effectué par M. Pichon de l'I.N.S., M. Lambert de la F.F.H.C. et moi-même. Tous les stagiaires ont travaillé consciencieusement dans un très bon esprit.

Presque tous les matins et toutes les après-midi, sont venus se joindre à eux les douze haltérophiles militaires du Bataillon de Joinville, retour d'Algérie.

Je dirai que nous avons travaillé dans de très médiocres conditions matérielles (malgré les quelques disques de fonte nouvellement achetés), aucune barre en état pour trente stagiaires. Nous sommes allés le mercredi et le vendredi après-midi aux usines Gondolo, dans la salle du Club pour trouver du matériel et du calme.

Quelques athlètes sont en forme ; je pense à Hansmetzger de Nantes, Coq el et Renaud de la Presse, Guerlus de la Bourse. Ceux-ci possédaient dès leur arrivée en stage une bonne technique.

Les autres haltérophiles travaillèrent leurs mouvements en corrigeant leurs défauts sous notre direction. Certains y parvinrent dans le courant du Stage, d'autres essaieront, dans leur club, avec l'aide de nos conseils de modifier leur tirage.

Lagneau, d'Enghien, devrait tirer en flexion à l'arraché pour obtenir de meilleurs résultats ; il est souple et en bonne position.

La tenue des haltérophiles fut parfaite. Ils furent tous satisfaits de l'hébergement et de l'ordinaire de l'I.N.S.

Nous leur avons montré la nouvelle salle d'haltérophilie en cours d'achèvement à l'institut en leur annonçant que le prochain Stage s'y déroulerait.

Le Président de la Fédération, M. Jean Dame, vint encourager de sa présence nos athlètes le jeudi après-midi.

L. GUILLIER.
Maître d'E.P.S.

Les stages d'Haltérophilie 1960

DATES	LIEU	QUALITÉ DES STAGIAIRES	NOMBRE DE PLACES
du 2 au mai 1960.....	C.R.E.P.S. de Poitiers	Espoirs	20
du 26 septembre au 3 octobre.	Intitit Nat. des Sports	Moniteurs	15

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

Stages d'Espoirs :

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Stages de candidats moniteurs et aide-moniteurs :

Des Diplômes de Moniteur seront attribués à l'issue de Stages Nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir cinq années de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club ;
4. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

5. Être titulaire du Diplôme d'Aide-Moniteur.

Pour être nommé Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen, organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements, haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :

a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.

b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.

c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Des diplômes d'aide-Moniteur peuvent être également attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être présenté par son Club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité Régional ;
3. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, Dirigeant ou Arbitre Fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le Moniteur National.

Pour être nommé Aide Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à 1'issue du stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de Moniteur d'Haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

AVIS IMPORTANTS

Décompte des Licences

Les Trésoriers des Comités Régionaux qui ne l'ont pas encore fait, sont priés de bien vouloir faire parvenir à la F.F.H.C., par un très prochain courrier, le décompte, par Club, des licences délivrées pendant la saison 1958-59, en vue du calcul des voix pour l'assemblée générale.

***

Les Championnats Militaires d'Haltérophilie

Ces championnats devant se dérouler à Lille, le samedi 7 mai prochain, il est conseillé aux Haltérophiles sous les drapeaux de se renseigner d'urgence auprès de leur unité pour connaître les formalités d'admission et, éventuellement, la date des éliminatoires.

AU TABLEAU D'HONNEUR DE LA F.F.H.C.

Les personnes, Clubs ou Comités ci-dessous, ont bien voulu grouper au moins 10 abonnements pour notre Bulletin Fédéral *l'Haltérophile Moderne.*

Nous les en remercions bien vivement et les inscrivons au Tableau d'Honneur de la F.F.H.C. pour l'année 1959.

Stade Municipal de Montrouge,.....	80.
Club Athlétique Saint-Priest,.....	40.
Sporting Club de Neuilly,.....	20.
M. Maugey (Suisse),.....	20.
Association Sportive Mantaise, ...	15.
Comité d'Auvergne (M. Righi),.....	14.
M. Leroy (Lille),.....	13.
Cercle Culturiste du Bas Berry, ...	11.
Sporting Club Saint-Amandois,.....	11.
Sporting Club Navis, ...	11.
Club Gondolo Sportif, ...	10.
Club Athlétique Union Guebwiller,.....	10.
Club Culturiste rue des Postes Lille,.....	10.
M. Vidal (Club Sp. Est Républicain),.....	10.
M. Litolff (Wittenheim),.....	10.

FINALES

du

CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉR0PHILE 1960

JUNIORS le samedi 30 avril

SENIORS le dimanche 1er mai, à 14 h.

Au Gymnase Municipal
Voltaire, 2, rue Japy, Paris.
(Métro : Voltaire)

MEILLEURES PERFORMANCES EUROPÉENNES 1959

Par Oscar STATE — Traduction de G. LAMBERT

1959 précède l'année des Jeux Olympiques, mais Contrairement aux périodes correspondantes le niveau des performances, est resté très élevé. Seul, le total numéro un de la catégorie Mi-Lourd s'est amélioré, mais le niveau général des autres catégories s'est encore élevé, en particulier dans les catégories les plus lourdes où de nombreux nouveaux champions se révélèrent à Varsovie.

Les secondes listes de chaque catégorie, qui classent un athlète par nation seront très utiles pour les pays désireux de connaître les chances de leurs athlètes aux prochains Championnats d'Europe en Italie. Ces listes seront également très utiles pour les pays qui préparent des rencontres internationales.

CATÉGORIE POIDS COQS

1.	S. Ulianov (U.R.S.S.)	110	+	102,5	+	127,5	=	340
2.	V. Stogov (U.R.S.S.)	105	+	100	+	132,5	=	337,5
3.	V. Li (U.R.S.S.)	107,5	+	100	+	125	=	332,5
4.	A. Kialfin (U.R.S.S.)	105	+	95	+	130	=	330
5.	V. Marzagulov (U.R.S.S.)	105	+	97,5	+	127,5	=	330
6.	A. Vakhonin (U.R.S.S.)	97,5	+	102,5	+	125	=	325
7.	B. Farkhutdinov (U.R.S.S.)	105	+	95	+	122,5	=	322,5
8.	M. Jankowski (Poland)	95	+	100	+	125	=	320
9.	R. Datikashvili (U.R.S.S.)	87,5	+	102,5	+	122,5	=	312,5
10.	V. Melkinov (U.R.S.S.)	87,5	+	102,5	+	122,5	=	312,5

Ulianov est en tête de liste, mais Stogov lui fut préféré pour représenter l'U.R.S.S. à Varsovie où il défendit son titre international. Stogov éprouve toujours des difficultés pour rester Poids Coq, aussi les Russes espèrent-ils voir progresser leurs jeunes haltérophiles, en particulier Marzagulov, qui n'a que 22 ans.

1.	S. Ulianov (U.R.S.S.)	110	+	102,5	+	127,5	=	340
2.	M. Jankowski (Poland)	95	+	100	+	125	=	320
3.	I. Foeldi (Hungary)	105	+	90	+	115	=	310
4.	M. Eberlé (West Germany)	95	+	87,5	+	117,5	=	300
5.	Z. Koev (Bulgaria)	95	+	92,5	+	110	=	297,5
6.	M. Marcombe (France)	85	+	90	+	120	=	295
7.	Spinola (Italy)	92,5	+	87,5	+	115	=	295
8.	I. Panait (Rumania)							292,5
9.	U. Schuchordt (East Germany)	90	+	85	+	110	=	285
10.	R. Brownbill (Britain)	86,2	+	86,2	+	108,9	=	281,3

Jankowski obtint la médaille d'argent à Varsovie, mais il ne représente pas encore une menace pour le représentant soviétique. J'ai toutefois, été très impressionné par les solides progrès réalisés par les Hongrois dans presque toutes les catégories, Foeldi a une chance d'obtenir la médaille d'argent cette année.

CATÉGORIE POIDS PLUMES

1.	Zielinski (Poland)	110	+	112,5	+	142,5	=	365
2.	E. Minaev (U.R.S.S.)	115	+	107,5	+	137,5	=	360
3.	S. Mannironi (Italy)	107,5	+	110	+	140	=	357,5
4.	A. Bondarenko (U.R.S.S.)	107,5	+	107,5	+	140	=	355
5.	M. Medvedev (U.R.S.S.)	102,5	+	107,5	+	137,5	=	347,5
6.	R. Chimiskyan (U.R.S.S.)	100	+	105	+	140	=	345
7.	A. Pak (U.R.S.S.)	97,5	+	102,5	+	132,5	=	332,5
8.	B. Nekrazov (U.R.S.S.)	102,5	+	100	+	130	=	332,5
9.	V. Kozlita (U.R.S.S.)	95	+	105	+	130	=	330
10.	V. Khonnyikh (U.R.S.S.)	107,5	+	95	+	127,5	=	330
11.	V. Korzh (U.R.S.S.)	110	+	95	+	125	=	330
12.	A. Grigorian (U.R.S.S.)	100	+	100	+	130	=	330
13.	N. Nemchinov (U.R.S.S.)	100	+	100	+	130	=	330
14.	E. Khanukashvili (U.R.S.S.)	102,5	+	100	+	127,5	=	330

Cette catégorie présente de grands changements sur les années précédentes où les Russes s'attribuaient au moins la première et la seconde place. Maintenant, leur meilleur représentant, Minaev, n'est même pas sûr d'obtenir la deuxième place, d'autant que depuis sa blessure du cou, juste avant les Championnats de Varsovie, il n'a participé à aucune compétition. Aussi les jeunes haltérophiles de l'Union Soviétique vont sans doute être très encouragés afin qu'ils essaient de rattraper Zielinski qui mérite amplement sa première place avec le total qui lui valut le titre mondial.

Sa victoire sur Berger fut la plus grande sensation du Championnat.

1.	M. Zielinski (Poland)	110	+	112,5	+	142,5	=	385
2.	F. Minaev (U.R.S.S.)	115	+	107,5	+	137,5	=	360
3.	S. Mannironi (Italy)	107,5	+	110	+	140	=	357,5
4.	K. Yankov (Bulgaria)	95	+	97,5	+	127,5	=	320
5.	G. Miske (East Germany)	100	+	97,5	+	120	=	317,5
6.	A. Vehkonen (Finland)	90	+	97,5	+	120	=	307,5
7.	I. Birau (Rumania)	95	+	95	+	115	=	305
8.	E. Edberg (Sweden)	90	+	92,5	+	122,3	=	305
9.	S. Janal (Czechoslovakia)							297,5
10.	H. Norville (Britain)	90,8	+	86,2	+	118	=	295

J'ai entendu dire que Zielinski tirerait cette saison comme Poids Léger. Je pense toutefois que même s'il ne le fait pas, les chances de victoire de Mannironi aux Championnats d'Europe et aux Jeux Olympiques seront très grandes, car ces deux compétitions se déroulent en Italie.

CATÉGORIE POIDS LEGERS

1.	V. Bushuev (U.R.S.S.)	125	+	117,5	+	142,5	=	385
2.	N. Kostilev (U.R.S.S.)	120	+	122,5	+	142,5	=	385
3.	A. Faradzhyan (U.R.S.S.)	112,5	+	115	+	155	=	382,5
4.	S. Lopatin (U.R.S.S.)	117,5	+	115	+	150	=	382,5
5.	M. Jäggli-Ogli (U.R.S.S.)	125	+	117,5	+	140	=	382,5
6.	A. Zhgun (U.R.S.S.)	112,5	+	120	+	147,5	=	380
7.	G. Goldstein (U.R.S.S.)	115	+	115	+	145	=	375
8.	A Kurinov (U.R.S.S.)	112,5	+	117,5	+	145	=	375
9.	C. Ogurtaov (U.R.S.S.)	110	+	110	+	152,5	=	372,5
10.	M Zielinski (Poland)	115	+	112,5	+	142,5	=	370
11.	A. Chuzhin (U.R.S.S.)	112,5	+	112,5	+	145	=	370
12.	G. Vorona (U.R.S.S.)	112,5	+	112,5	+	145	=	370

Les Haltérophiles Russes reprennent le commandement de cette catégorie et le champion du monde Bushuev reste toujours en tête. Il n'a pas atteint sa forme de 1958, et fut battu à deux reprises dans des compétitions secondaires. Kostilev se maintient toujours à un niveau qui lui vaudrait les honneurs suprêmes, alors que Faradzhyan déçut à sa première compétition internationale à Varsovie. Toutefois, Lopatin représente le grand espoir soviétique. En suivant ses progrès de l'année dernière, j'avais dit qu'il serait la grande sensation de 1960, il a déjà prouvé mes dires en réalisant 395 kilos au mois de janvier. Il est entraîné par son père, ex-champion Poids Léger, lequel est tout à fait certain que son fils sera le premier « Léger » à atteindre le total de 400 kilos.

1.	V. Bushuev (U.R.S.S.)	125	+	117,5	+	142,5	=	385
2.	L. de Genova (Italy)	115	+	107,5	+	137,5	=	360
3.	J. Czepulkovski (Poland)	115	+	107,5	+	137,5	=	360
4.	R. Gerber (France)	117,5	+	105	+	135	=	357,5
5.	I. Nikolov (Bulgaria)	120	+	97,5	+	140	=	357,5
6.	J. Tauchner (Austria)	110	+	105	+	140	=	355
7.	W. Kolb (West Germany)	122,5	+	102,5	+	125	=	350
8.	Z. Otahal (Czechoslovakia)	112,5	+	102,5	+	135	=	350
9.	W. Dittrich (East Germany)	97,5	+	110	+	140	=	347,5
10.	I. Balogh (Hungary)	105	+	105	+	132,5	=	342,5

Après son bon total du début de l'année 1959, de Genova déclina et à Varsovie, ne réussit aucun développé.

Peut-être Giufrida, pourrait-il le remplacer et gagner la médaille d'argent aux Championnats d'Europe, mais il y aura là toutefois de nombreux prétendants aux deuxième et troisième places.

CATÉGORIE POIDS MOYENS

1.	F. Bogdanovsky (U.R.S.S.)	135	+	130	+	160	=	425
2.	A. Kurinov (U.R.S.S.)	130	+	130	+	160	=	420
3.	A. Malakin (U.R.S.S.)	130	+	125	+	150	=	405
4.	Paterni (France)	125	+	120	+	155	=	400
5.	C. Véres (Hungary)	125	+	117,5	+	157,5	=	400
6.	P. Sharipov (U.R.S.S.)	125	+	120	+	155	=	400
7.	M. Khomchenko (U.R.S.S.)	115	+	120	+	162,5	=	397,5
8.	R. Galoyan (U.R.S.S.)	125	+	120	+	150	=	395
9.	I. Ryibak (U.R.S.S.)	120	+	117,5	+	157,5	=	395
10.	G. Kolesnik (U.R.S.S.)	122,5	+	117,5	+	155	=	395

Bogdanovsky se maintient toujours en première position et Kurinov n'a pas fait en 1959 les progrès espérés, certains de ses totaux étaient même extrêmement bas. Peut-être que le nouveau venu Malakin sera une cause d'optimisme, car il s'est hissé à la troisième place, et il n'a que 21 ans.

1.	F. Bogdanovsky (U.R.S.S.)	135	+	130	+	160	=	425
2.	M Paterni (France)	125	+	120	+	155	=	400
3.	G Véres (Hungary)	125	+	117,5	+	157,5	=	400
4.	J. Bochenek (Poland)	120	+	112,5	+	160	=	392,5
5.	M Abadjev (Bulgarie)	117,5	+	120	+	145	=	382,5
6.	E. Pignatti (Italy)	117,5	+	117,5	+	145	=	380
7.	T. Kare (Finland)	112,5	+	115	+	150	=	377,5
8.	Franzen (Sweden)	115	+	115	+	145	=	375
9.	G. Schultze (East Germany)							370
10.	T. Roman (Rumania)							367,5

J'ai entendu dire que Paterni concourrait comme Poids Mi-Lourd dans les prochaines compétitions, car il ne peut réaliser ses meilleures performances comme Poids Moyen. Même s'il reste en Moyen, je pense que Véres progressera encore, car le programme d'entrainement du Hongrois défie toute concurrence. Bochenek semble ne pas réaliser ses maximums en compétition à l'étranger, et Abadjev pourrait peut-être atteindre une troisième place cette année.

CATÉGORIE POIDS MI-LOURDS

1.	R. Plukfelder (U.R.S.S.)	145	+	140	+	172,5	=	457,5
2.	V. Pegov (U.R.S.S.)	135	+	135	+	170	=	440
3.	A. Zhitetsky (U.R.S.S.)	150	+	122,5	+	167,5	=	440
4.	I. Palinski (Poland)	127,5	+	130	+	175	=	432,5
5.	V. Liakh (U.R.S.S.)	140	+	122,5	+	167,5	=	430
6.	V. Petrov (U.R.S.S.)	132,5	+	132,5	+	165	=	430
7.	F. Bogdanovsky (U.R.S.S.)	132,5	+	130	+	167,5	=	430
8.	G. Kalinichenko (U.R.S.S.)	130	+	132,5	+	165	=	427,5
9.	Y. Rascheskin (U.R.S.S.)	127,5	+	130	+	167,5	=	425
10.	Y. Volkhov (U.R.S.S.)	130	+	130	+	160	=	420

Comme je l'ai prévu l'année dernière, Plukfelder vient d'ajouter un titre de Champion du Monde à ses autres titres, et cette année il devrait obtenir la récompense suprême La Médaille d'Or Olympique. C'est un aboutissement normal de ses années d'entraînement. Une possibilité future, c'est le jeune Zhitetsky, qui a 23 ans et a fait beaucoup plus de progrès que Liakh qui a le même âge.

1.	R. Plukfelder (U.R.S.S.)	145	+	140	+	172,5	=	457,5
2.	I. Palinski (Poland)	127,5	+	130	+	175	=	432,5
3.	J. Kailajarvi (Finland)	122,5	+	122,5	+	167,5	=	412,5
4.	V. Psenicka (Czechoslovakia)	125	+	120	+	157,5	=	402,5
5.	W. Claes (Belgium)	125	+	122,5	+	152,5	=	400
6.	S. Borrman (Sweden)	127,5	+	117,5	+	155	=	400
7.	P. Tachev (Bulgaria)	125	+	120	+	150	=	395
8.	C. Toch (Hungary)	110	+	125	+	160	=	395
9.	P. Caira (Britain)	131,6	+	118	+	143	=	392,6
10.	J. Debuf (France)	117,5	+	117,5	+	152,5	=	387,5
11.	L. Masu (Italy)	122,5	+	112,5	+	152,5	=	387,5

Je crois que Plukfelder fut « l'Haltérophile de l'année » en 1959, et son mérite dépasse même celui du Poids Lourd Vlassov, comme le confirme leur classement du « meilleur sportif de l'année.

A côté de son record à l'épaulé-jeté, Palinski nous a un peu déçus en 1959, car il n'améliore pas son total de 1958 ; toutefois, je compte sur de meilleurs résultats pour les Championnats d'Europe et pour les Jeux Olympiques. Kailajarvi est un autre haltérophile qui m'a beaucoup impressionné par ses possibilités, et c'est le plus brillant résultat de la politique des jeunes du Président de la F.I.H.C. Bruno Nyberg.

CATÉGORIE POIDS LOURDS-LEGERS

1.	V. Dvigun (U.R.S.S.)	140	+	145	+	180	=	465
2.	A. Vorobiev (U.R.S.S.)	145	+	137,5	+	175	=	457,5
3.	V. Stepanov (U.R.S.S.)	150	+	135	+	165	=	450
4.	L. Martin (Britain)	137,5	+	132,5	+	175	=	445
5.	M. Rudman (U.R.S.S.)	140	+	130	+	175	=	445
6.	R. Sherman (U.R.S.S.)	142,5	+	132,5	+	165	=	440
7.	I. Palinski (Poland)	137,5	+	130	+	172,5	=	440
8.	P. Matyukha (U.R.S.S.)	140	+	130	+	167,5	=	437,5
9.	V. Pegov (U.R.S.S.)	137,5	+	130	+	170	=	437,5
10.	I. Krilatov (U.R.S.S.)	140	+	130	+	167,5	=	437,5

Ce fut une amère défaite pour le docteur Vorobiev, que de laisser son titre mondial à un Anglais inconnu : Martin. Ce fut sans doute une défaite encore plus amère pour le manager russe, car le total réalisé deux semaines plus tard par Dvigun dépassait largement celui du vainqueur. Nous verrons sans doute Dvigun aux Championnats d'Europe où il sera favori.

1.	V. Dvigun (U.R.S.S.)	140	+	145	+	180	=	465
2.	L. Martin (Britain)	137,5	+	132,5	+	175	=	445
3.	C. Bialas (Poland)							427,5
4.	J. Schnell (West Germany)	135	+	125	+	160	=	420
5.	L. Baroga (Rumania)							412,5
6.	F. Vincent (France)	125	+	125	+	160	=	410
7.	R. Suominen (Finland)	127,5	+	125	+	157,5	=	410
8.	B. Svensson (Sweden)	125	+	125	+	155	=	405
9.	A. Borgnis (Italy)	125	+	125	+	150	=	400
10.	G. Siebert (East Germany)	117,5	+	125	+	157,5	=	400
11.	Z. Srstka (Czechoslovakia)	122,5	+	122,5	+	155	=	400
12.	S. Pal (Hungary)	120	+	120	+	160	=	400

Martin continue à progresser sur les trois mouvements et c'est un homme de compétition, aussi doit-il inquiéter Dvigun pour le titre européen et olympique. Bialas fut facilement troisième à Varsovie et devrait conserver cette même position aux Championnats d'Europe cette année.

CATÉGORIE POIDS LOURDS

1.	Y. Vlassov (U.R.S.S.)	165	+	145	+	192,5	=	502,5
2.	A. Medvedev (U.R.S.S.)	160	+	142,5	+	190	=	492,5
3.	E. Simson (U.R.S.S.)	155	+	132,5	+	175	=	462,5
4.	E. Novikov (U.R.S.S.)	160	+	130	+	170	=	460
5.	S. Romasenko (U.R.S.S.)	140	+	135	+	182,5	=	457,5
6.	O. Bergmanis (U.R.S.S.)	155	+	132,5	+	170	=	457,5
7.	E. Makinen (Finland)	137,5	+	140	+	177,5	=	455
8.	I. Veselinov (Bulgarie)	145	+	130	+	180	=	455
9.	M. Zhabotinsky (U.R.S.S.)	145	+	140	+	170	=	455
10.	N. Puzinin (U.R.S.S.)	140	+	135	+	177,5	=	452,5

Une de mes autres prévisions de l'année dernière devint réalité lorsque Vlassov gagna le titre européen et mondial en 1959. Il a huit ans de moins que Medvedev et il est promis à la plus grande carrière car c'est un excellent technicien et ses réserves de puissance n'ont pas encore été entièrement exploitées. J'espérais des progrès de Zhabotinsky qui est le plus jeune des champions Poids Lourds russes dont dix ont totalisé 450 k ou plus, l'année dernière. Toutefois, Zhabotinsky n'a que 21 ans et a encore le temps pour se hisser jusqu'aux 500 k.

1.	Y. Vlassov (U.R.S.S.)	165	+	145	+	192,5	=	502,5
2.	E. Makinen (Finland)	137,5	+	140	+	177,5	=	455
3.	I. Veselinov (Bulgaria)	145	+	130	+	180	=	455
4.	A. Pigaiani (Italy)	150	+	125	+	170	=	445
5.	F. Holbl (Austria)	145	+	122,5	+	162,5	=	430
6.	V. Syrovy (Czechoslovakia)	137,5	+	122,5	+	170	=	430
7.	W Arnold (East Germany)	135	+	125	+	165	=	425
8.	K. McDonald (Britain)	131,6	+	118	+	165,7	=	415,3
9.	S. Cazan (Rumania)	142,5	+	117,5	+	150	=	410
10.	Z. Slowinski (Poland)							405

Makinen et Veselinov ont considérablement amélioré leurs totaux de 1958 et le Bulgare se révéla supérieur aux Finlandais. Je pense qu'il sera encore le meilleur aux Championnats d'Europe. Toutefois, nous ne devons pas négliger Pigaiani qu'une technique défectueuse empêcha de réaliser de meilleures performances. Les conditions lui seront tout à fait favorables cette année pour les Championnats d'Europe et les Jeux Olympiques qui se dérouleront dans son propre pays.

Une fois encore, nous observons un accroissement du nombre de nations représentées dans les premières listes (six en 1958, huit en 1959) ce qui nous laisse croire que la suprématie soviétique est légèrement moins grande. L'U.R.S.S. vient en tête avec 65 représentants, deuxième Pologne : 5 représentants, troisième Hongrie, France, Grande-Bretagne, Finlande, Bulgarie, 1 représentant chacun.

Avec le système de cotation de la F.I.H.C., nous observons également un accroissement du nombre de pays représentés. La Bulgarie vient maintenant en troisième position devant l'Italie et la Hongrie est montée de la neuvième à la septième place.

1.	U.R.S.S.	47	Points
2.	Pologne	28,5	»
3.	Bulgarie	14	»
4.	Italie	13	»
5.	Finlande	10,5	»
6.	France	9	»
7.	Hongrie	8,5	»
8.	Allemagne de l'Ouest	6	»
9.	Grande Bretagne	5	»
10.	Tchécoslovaquie	4,5	»
11.	Autriche	2,5	»
12.	Suède	2	»
12.	Roumanie	2	»
12.	Allemagne de l'Est	9	»
15.	Belgique	1,5	»

Nouvelles internationales

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DES PAYS-BAS 1960

Poids Coqs : 1er A. v. d. Weil, 75 + 70 + 90 = 235 k.

Poids Plumes : 1er J. Nolten, 85 + 95 + 110 = 290 k ; 2. J. Hoeben, 77,5 + 70 + 100 = 247 k 500 ; 3. W. y. Pelt, 72,5 + 70 + 92,5 = 235 k.

Poids Légers : 1er E. Karstens, 85 + 87,5 + 112,5 = 285 k ; 2. A. Koppen, 87,5 + 82,5 + 102,5 = 272 k 500 ; 3. H. y. Seyen, 75 + 87,5 + 107, 5 = 270 k.

Poids Moyens : 1er A. v. d. Toorn, 100 + 100 + 127,5 = 327 k 500 ; 2. A. Zaal, 85 + 102,5 + 130 = 317 k 500 ; 3. J. Brand, 95 + 90 + 120 k = 305 k ; 4. H. Smeets, 85 + 95 + 115 = 295 k ; 5. G. Houben, 85 + 95 + 115 = 295 k.

Poids Mi-Lourds : 1er J. Smeekens, 105 + 120 + 140 = 365 k ; 2. F. Teeuwen, 90 + 100 + 120 = 310 k ; 3. C. Pijnakker, 95 + 90 + 115 = 300 k ; 4. J. Wijkmans, 85 + 82,5 + 115 = 282 k 500 ; 5. A. v. d. Ham. 80 + 85 + 115 = 280 k.

Poids Lourds Légers : 1er J. v. Dorp, 87,5 + 107,5 + 130 = 325 k ; 2. J. de Waard, 95 + 95 + 130 = 320 k ; 3. T. v. Es, 90 + 97,5 + 127,5 = 315 k ; 4. P. Gubbels, 90 + 95+ 120 = 305 k.

Poids Lourds : 1er A. Maas, 100 + 100 + 127,5 = 327 k 500 ; 2. S. Stokkel, 92,5 + 95 + 125 = 312 k 500.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

Distinctions honorifiques

Il est rappelé aux Présidents des Comités Régionaux qu'ils peuvent proposer à la Direction départementale ou régionale de la Jeunesse et des Sports, aussi bien pour la promotion de juillet que pour celle de janvier, des candidats à la Médaille de l'Éducation Physique et des Sports ou à un grade de Chevalier ou Officier du Mérite Sportif, à l'échelon Clubs.

Ils peuvent également transmettre à la F.F.H.C. des propositions pour le grade du Chevalier, Officier ou Commandeur du Mérite Sportif en faveur de dirigeants de leur Comité Régional.

***

LISTE DES COMITES RÉGIONAUX DE LA F.F.H.C.

Comités d'Algérie. - (Alger, Constantine).

Secrétaire : M. François di Meglio, Équipement Électrique, 11, rue Ernest-Renan, à Alger.

Comité d'Alsace. - (Bas-Rhin, Haut-Rhin).

Président : M. René Denny, 138, route de Schirmeck, Strasbourg-Montagne-Verte (B.-R.).

Comité d'Anjou-Bretagne. - (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Sarthe).

Secrétaire : M. Émile Hervochon, 9, rue Mercœur, Nantes (L.-Ath.).

Comité d'Auvergne. - (Allier, Cantal, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme).

Secrétaire : M. Noël Righi, 19, place des Bughes, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Comité de Bourgogne - Franche-Comté. - (Côte d'Or, Doubs, Jura, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne, Territoire de Belfort).

Secrétaire : M. André Patte, Bât. B. 12-10, n° 39, Cité Aubépin, Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).

Comité de Champagne. - (Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne).

Président : M. Robert Briant, Chemin des Blossières, allée n° 7, Troyes (Aube).

Comité de Côte Basque. - (Landes Basses-Pyrénées).

Secrétaire : M. Robert Rozier, Villa « Etche Maïtia », Sentier Fourio, Biarritz (B.-P.).

Comité Dauphiné-Savoie. - (Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie).

Président : M. Charles Lomet, 34, rue George-Sand, Grenoble (Isère).

Comité des Flandres. - (Nord, Pas-de-Calais, Somme).

Président : M. Marcel Dumoulin, 22, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix (Nord).

Comité de Guyenne. - (Gironde, Lot-et-Garonne).

Secrétaire : M. Jean Saint-Martin, 121, rue André-Mureine, Bègles (Gironde).

Comité dé l'Île-de-France. - (Eure-et-Loir, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

Secrétaire : M. Victor Leveler, Établissements Gondolo, 72, rue Vaillant-Couturier, Maisons-

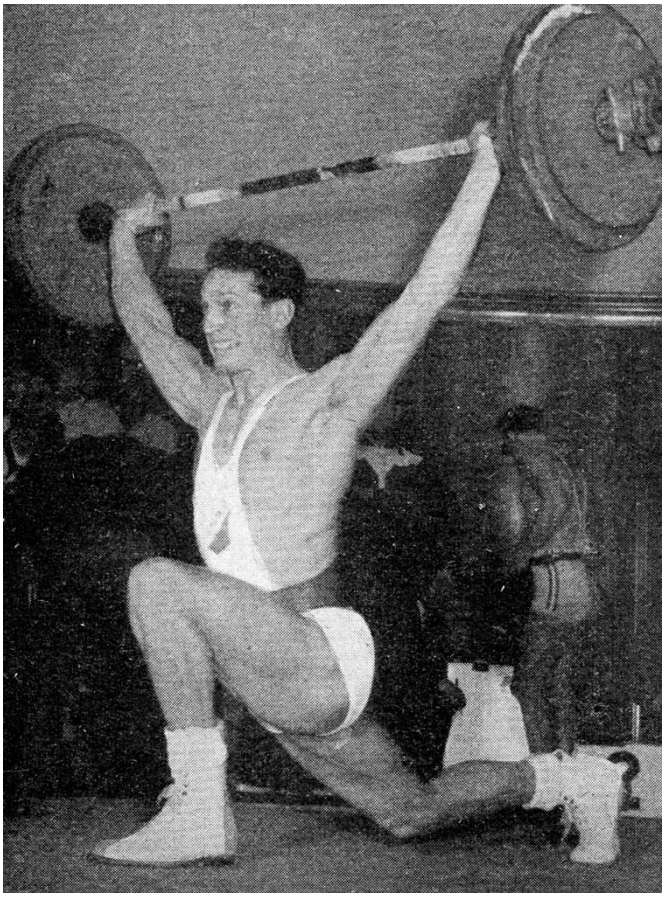

A.-V.-D. TOORN, champion de Hollande 1960 Poids Moyens.

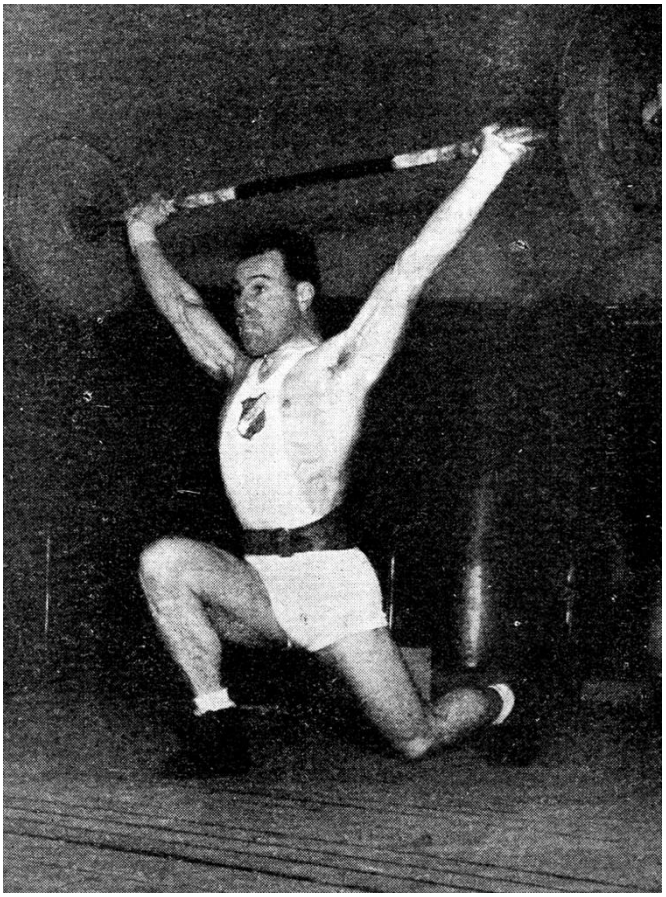

J. NOLTEN, champion de Hollande 1960 Poids Plumes.

Alfort (Seine).

Comité de l'Ile de la Réunion. - Président : M. Jean Pellegrin, 40, boulevard Lancaster, Boîte postale 300, Saint-Denis de la Réunion.

Comité du Languedoc. - (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales).

2, rue Herberie, Montpellier (Hérault).

Comité du Limousin. - (Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne).

Secrétaire : M. Édouard Ratier, 7, rue de Toulouse, Limoges (Hte-Vienne).

Comité de Lorraine. - (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Meuse, Vosges).

Président : M. Célestin Bovi, 8, rue de l'Église, Auboué (M.-et-M.)

Comité du Lyonnais. - (Ain, Loire, Rhône).

Président : M. Roger Gourhand, 101, Grande rue de la Croix Rousse, Lyon (Rhône).

Comité de Normandie. - (Calvados, Heure, Manche, Orne, Seine-Maritime).

Président : M. Bernard Renault, 8, rue Ambroise-Bully, Vernon (Eure).

Comité d'Oranie. - (Oran).

Secrétaire : M. René Ybanez, 26, rue Ripoll. Oran (Algérie).

Comité de l'Orléanais. - (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

Secrétaire : M. Gérard Galland, 143, rue Louis Blot, St-Cyr-sur-Loire (I.-et-L.).

Comité du Poitou. - (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne).

Président : M. Maurice Bosquet, 60 Boulevard Blossac, Châtellerault (Vienne)

Comité de Provence. - (Basses -Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Principauté de Monaco).

Président : M. Louis Chaix, 148, rue Saint-Pierre, Marseille (B.-du-R.).

Comité des Pyrénées. - (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne).

Secrétaire : M. André Garrabet, 3, rue de la Libération, Blagnac (Haute-Garonne).

***

COMITE D'AUVERGNE

Rencontre
Omnium Sportif Saint-Etienne
Association Sportive Montferrandaise

Le 31 janvier, salle de l'Association Sportive Montferrandaise, les haltérophiles montferrandais recevaient ceux de l'Omnium Sportif Saint-Etienne en un match amical conclu entre équipes de six hommes dont le poids de corps de l'équipe était déduit du total olympique réalisé. Les Stéphanois présentaient une bonne équipe composée de Fontès, Dos Santos, Julien, Lycakis, David et Magnin. Sans nul doute, Lycakis fut le meilleur élément, bien que les 287 k 500 qu'il réalisa, ne devraient constituer un maximum, car son style est loin d'être efficace. Ses camarades de club sont de bons éléments, en particulier Julien, mais il est évident que ces athlètes doivent encore progresser.

Côté montferrandais, l'absence de Toye et Bassot, blessés, motivait l'incorporation de trois juniors Giat Gaonach et Yotnda ; parmi les chevronnés : Pais, Piano et Moliera.

Après un début de match serré, l'écart se creusait à l'arraché et, malgré leur bonne volonté, les Stéphanois ne purent combler la défaillance de Fontès, qui ne réussit aucun mouvement bon à l'arraché et à l'épaulé-jeté ; de plus, devant leur public, les Montferrandais réalisaient, ce jour-là une de leurs meilleures performances.

Résultats techniques

Préliminaires. - Classement établi en déduisant le poids de corps du total réalisé aux trois mouvements.

Juniors : 1. Dos Santos, 162 k ; 2. Ignaczack (Montf.), 150 k ; 3. Chovet (St-Etienne), 126 k 500 ; 4. Soulier (Montf.), 117 k 800 ; 5. Tixier (Montf.), 98 k, etc.

Seniors : 1. Combe (Montf.), 150 k ; 2. Roux (Montf.), 149 k 700 ; 3. Astier (Montf.), 125 k 800.

Match Montferrand-Saint-Etienne.

Montferrand : Gaonach, 245 k ; Yotnda, 247 k 500 ; Pais, 270, k ; Moliera, 270 k ; Piano, 282 k 500 ; Giat, 287 k 500, soit : 1.602 k 500.

Poids de corps de l'équipe : 437 k.

Saint-Etienne : Fontès, 80 k ; Dos Santos, 235 k ; Magnin, 265 k ; David, 265 k ; Julien, 275 k ; Lycakis, 287 k 500, soit : 1.407 k 500.

Poids de corps de l'équipe : 463 k.

Finalement, Montferrand bat Saint-Etienne de (1.62 k 500 - 437 k) à (1.407 k 500 - 463 k.) = 221 k.

Bureau pour 1959-1960

Président : M. le docteur Armand Colomb.

Vice-présidents : M. le docteur Raoul Cutzach ; MM. Henri Blanchard ; Louis Tourrand ; Maître Pierre Lenain.

Secrétaire ; M. Noël Righi.

Trésorier ; M. Maurice Vaure.

Liste des records du Monde homologués au 15 mars 1960

Arraché à droite.

Coqs	Asdaroff (U.R.S.S.)	69,500	22- 2-49
Plumes	Baril (France)	76, -	28-10-34
Légers	Haas (Autriche)	85, -	21-12-30
Moyens	Douganov (U.R.S.S.)	93, -	12-10-51
Mi-Lourds	Halla (Autriche)	95, -	13- 7-35
Lourds	Rigoulot (France)	101, -	22- 2 -25

Arraché à gauche.

Plumes	Schweiger (Allemagne)	75, -	24- 6-36
Légers	Schweiger (Allemagne)	82,500	24- 8-36
Moyens	Frenzen (Suède)	87,500	4-12-49
Mi-Lourds	Gietl (Allemagne)	90, -	24-6-33
Lourds	Ambarzonnian (U.R.S.S.)	96, -	28-10-46

Épaulé et jeté à droite.

Plumes	Rapoport (U.R.S.S.)	97, -	26-12-47
Légers	Haas (Autriche)	107,500	30-11-26
Moyens	Haas (Autriche)	112,500	24- 6-28
Mi-Lourds	Hunenberger (Suisse)	107,500	23- 7-24
Lourds	Brunstedt (Suède)	117,500	1-11-47

Épaulé et jeté à gauche.

Coqs	Nick (U.R.S.S.)	73,500	4-10-52
Plumes	Pétroff (U.R.S.S.)	86,500	5-12-47
Légers	Jigine (U.R.S.S.)	98, -	13- 6-47
Moyens	Malseff (U.R.S.S.)	102,500	11- 7-47
Mi-Lourds	Malseff (U.R.S.S.)	113, -	4- 5-49
Lourds	Malseff (U.R.S.S.)	114, -	12-11-49

Développé à deux bras.

Coqs	Ulianov (U.R.S.S.)	110,500	8-10-59
Plumes	Korge (U.R.S.S.)	118,500	26- 9-58
Légers	Nikitine (U.R.S.S.)	130,500	12- 8 -58
Moyens	Timochenko (U.R.SS.)	140, -	26- 9-58
Mi-Lourds	Gitetskii (U.R.S.S.)	151, -	29-11-59
Lourds Légers	Stepanov (U.R.S.S.)	154, -	18-11-59
Lourds	Anderson (États-Unis)	185,500	16-10-55

Arraché à deux bras.

Coqs	Miyake (Japon)	107,500	27-10-59
Plumes	Zielinski (Pologne)	113,500	30- 9-59
Légers	Kostylev (U.R.S.S.)	126, -	17-11-59
Moyens	Kourynov (U.R.S.S.)	134, -	9-10-59
Mi-Lourds	Plukfelder (U.R.S.S.)	141, -	3-10-59
Lourds Légers	Ocypa (U.R.S.S.)	146, -	15- 4-58
Lourds	Vlassov (U.R.S.S.)	153, -	4-10-59

Épaulé et Jeté à deux bras.

Coqs	Ching Kai Broke (Chine de Pékin)	139,500	6- 8-57
Plumes	Berger (États-Unis)	147,500	17- 9-58
Légers	Yarnaz.aki (Japon)	160, -	27-10-59
Moyens	Kourynov (U.R.S.S.)	169,500	26- 9-58
Mi-Lourds	Palinski (Pologne)	178,500	3-10-59
Lourds Légers	Enrich (États-Unis)	185, -	13- 4-57
Lourds	Vlassov (U.R.S.S.)	197,500	22- 4-59

Total Olympique.

Coqs	Stogov (U.R.S.S.)	107,5	+	105	+	132,5	=	345 k	8-11-57
Plumes	Berger (États-Unis)	115	+	110	+	147,5	=	372 k 500	17- 9-58
Légers	Bouchouev (U.R.S.S.)	125	+	117,5	+	147,5	=	390 k	18- 9-58
Moyens	Kono (États-Unis)	135	+	130	+	165	=	430 k	19- 9 -58
Mi-Lourds	Plukfelder (U.R.S.S.)	145	+	110	+	172,5	=	457 k 500	3-10-59
Lourds Légers	Vorobiev (U.R.S.S.)	147,5	+	142,5	+	180	=	470 k	12-11-57
Lourds	Anderson (États-Unis)	185	+	145	+	182,5	=	512 k 500	16-10-55

R. LPZ 2012 (2019)

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

Match Grenoble-Genève

Ce match s'est disputé dimanche 6 mars 1960 à Genève, au siège du Club de Plein-palais, en présence d'un nombreux public et de M. Schneider du Comité Haltérophile Suisse, M. Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, des Présidents des Clubs Suisses, du Docteur Darnon, Président d'Honneur du Sporting Club Navis.

Les Grenoblois ont mené ce match, par équipes de six athlètes, de bout en bout, avance importante de 147 k 500 dans les petites catégories que les Genevois comblèrent en partie par la supériorité de leurs athlètes des catégories supérieures.

Les Grenoblois ont très régulièrement enlevé le match et se firent remarquer par la pureté de leur style, bien supérieur à celui des Genevois.

L'arbitrage était assuré par M. Lomet de Grenoble et Iselin de Genève.

RÉSULTATS TECHNIQUES

GENÈVE. - Hosttler (Léger), 62,5 + 85 + 90 = 217 k 500 ; Tornay (Léger), 65 + 70 + 90 = 225 k ; Siebert (Mi-Lourd), 82,5 + 80 + 112,5 = 275 k ; Freiburghaus (Moyen), 105 + 95 + 125 = 325 k ; Enzler (Lourd Léger), 105 + 102,5 + 120 = 327 k 500 ; Koster (Lourd), 117,5 + 100 + 132,5 = 350 k. - Total : 1.720 k.

GRENOBLE. - Tognet (Léger), 90 + 87,5 + 105 = 282 k 500 ; Luscansky (Léger), 80 + 85 + 115 = 280 k ; Catris (Moyen), 90 + 95 + 117,5 = 302,500 ; Bossa (Mi-Lourd), 90 + 90 + 117,5 = 297 k 500 ; Hadrys (Lourds Légers), 95 + 87,5 + 120 = 302 k 500 ; Rien (Lourd), 102,5 + 975 + 125 = 325 k. - Total : 1.790 k.

Grenoble bat Genève par 1.790 k. contre 1.720 k.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat de Paris 2e série

Dans la salle de l'US. Métro-Transports, le Championnat deuxième série s'est déroulé devant une nombreuse assistance. La salle, chère à notre ami Fischer, était vraiment trop petite et le soleil ne put réussir à éloigner les amateurs de fonte. Voici les résultats de cette épreuve :

Poids Coqs : 1. Guipon (A.S. Bourse), 232 k 500.

Poids Plumes : 1. Fulla (C.S. Gondolo), 267 k 500 ; 2. Desorges (U.S. Métro-Tr.), 260 k ; 3. Dupuysalles (A.S. Bourse), 247 k 500 ; 4. Minchella (U.S. Métro-Tr.), 247 k 500.

Poids Légers : 1. Coquel (C.S.N.M. Presse Parisienne), 285 k ; 2. Armelini (Asnières Sports), 280 k ; 3. Bonnot (C.S. Meaux), 277 k 500 ; 4. Raverdy (Asnières Sports), 270 k ; 5. Prigent (S.C. Neuilly), 267 k 500 ; 6. Minié (A.S. Mantaise), 267 k 500 ; 7. Denonfoux (S.M. Montrouge), 260 k.

Poids Moyens : 1. Tour (S.C. Neuilly), 307 k 500 ; 2. Gouyette (U.S. Métro-Tr.), 295 k ; 3. Mormont (S.A. Montmartroise), 295 k ; 4. Guerlus (A.S. Bourse), 292 k 500 ; 5. Cianis (A.S. Bourse), 287 k 500 ; 6. Hochard (U.S. Métro-Tr.), 282 k 500 ; 7. Toutirais (A.S. Mantaise, 282 k 500 ; 8. Labille (U.S. Métro-Tr.), 272 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Decarpignies (S.C.P.O.). 300 k.

Poids Lourds Légers : 1. Lachaume (C.S. Meaux), 345 k ; 2. Algenir (S.C.P.O.), 327 k 500 ; 3. Boains (U.S. Métro-Tr.), 325 k.

Poids Lourds : 1. Thomas (C.S. Gondolo), 370 k.

Sont classés en première série après cette épreuve :

Poids Plumes : Fulla (C.S. Gondolo).

Poids Légers : Coquel (C.S.N.M. Presse Parisienne).

Poids Moyens : Tours (S.C. Neuilly).

Poids Lourds : Thomas (C.S. Gondolo).

L'athlète Noël (S.A. Montmartroise) est classé deuxième série Poids Moyens.

Félicitations pour les progrès réalisés aux athlètes ci-dessous :

Guipon (A.S. Bourse) ; Fulla (C.S. Gondolo) ; Coquel (C.S.N.M. Presse Parisienne) ; Armelini (Asnières Sports) ; Tour (S.C. Neuilly) ; Lachaume (C.S. Meaux) ; Thomas (C.S. Gondolo).

A. ROUSSAUX.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

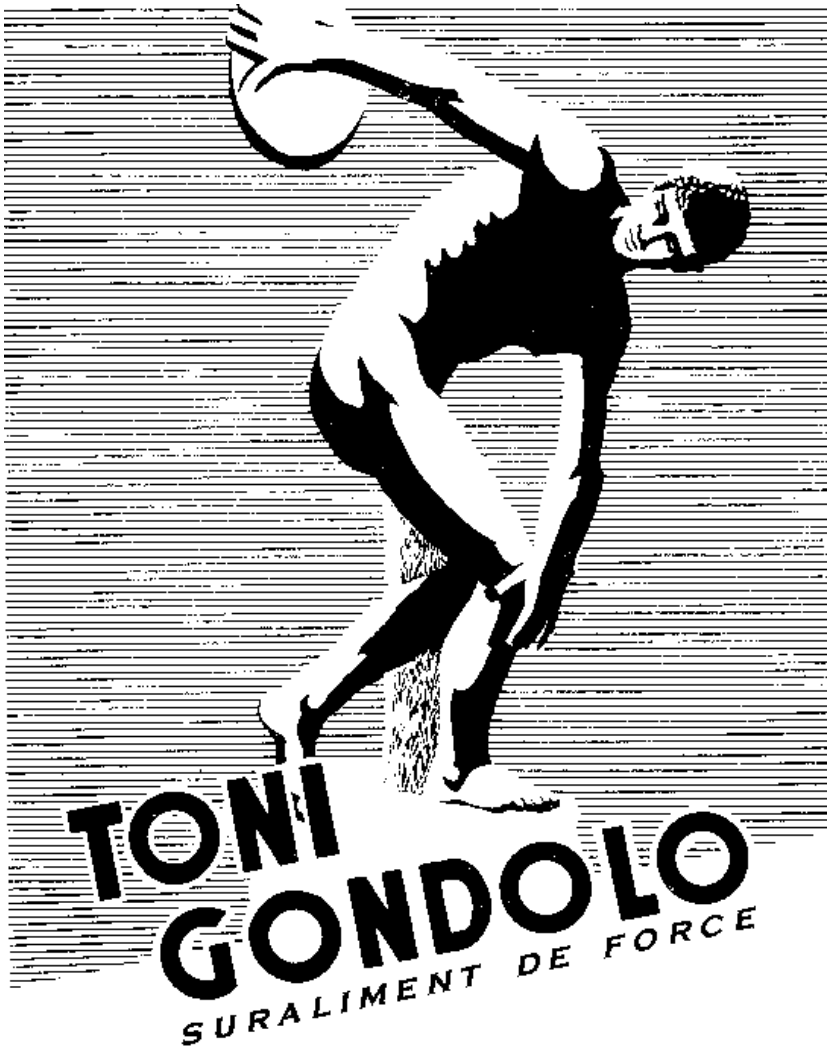

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 1er trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N 155

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

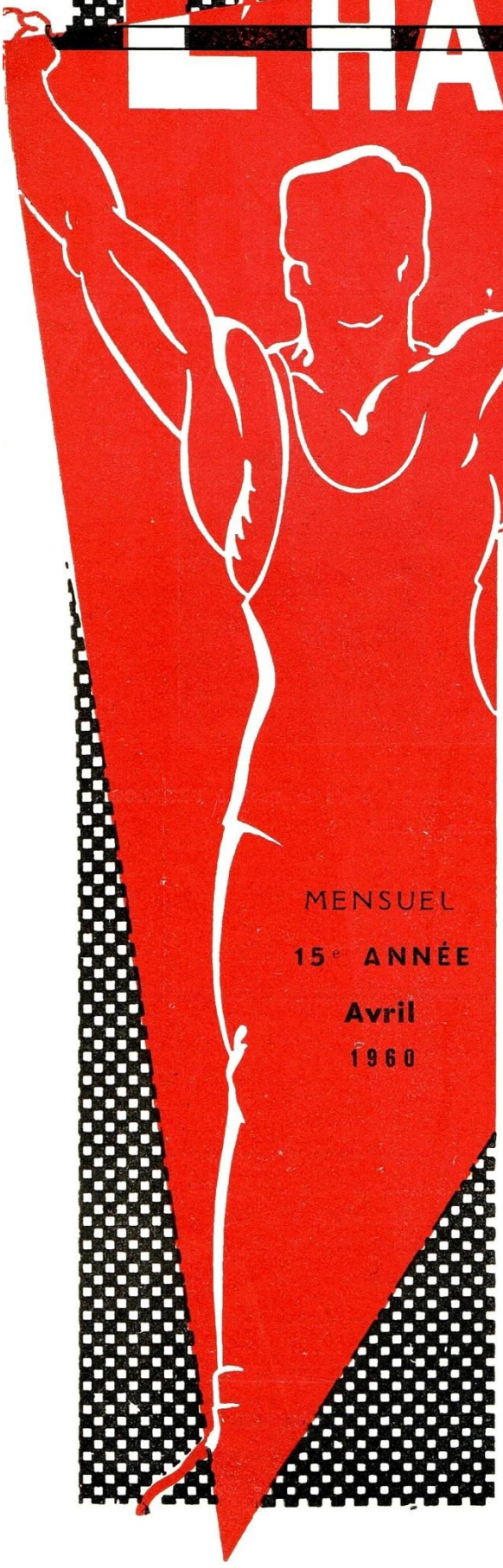

MENSUEL
15e ANNÉE
Avril
1960

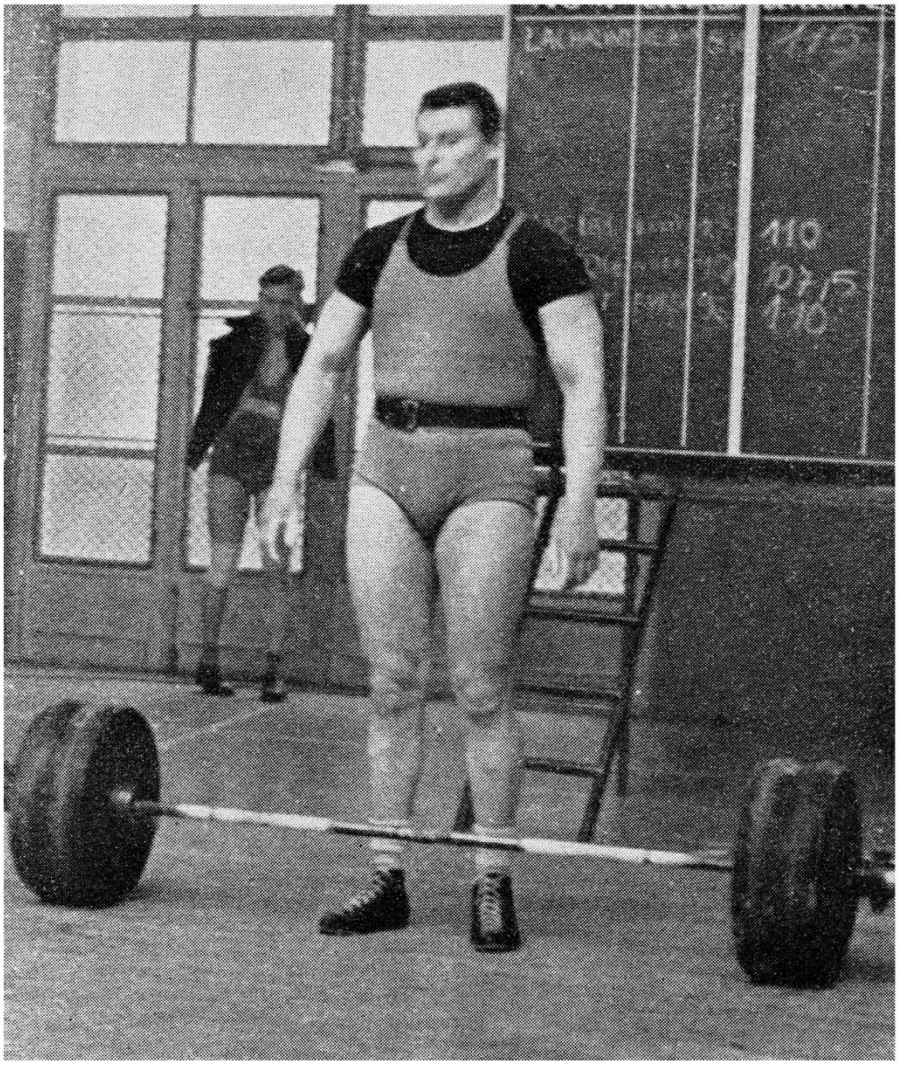

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Extraits du procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 7 avril 1960 3

Règlement de la Coupe de France d'Haltérophilie par Équipes 1960 3

La Finale du Prix Fédéral 1960, par L. GUILLIER 5

Ce que vous devez savoir 6

Nos joies, nos peines 6

La première Réunion pré-olympique par L. GUILLIER 7

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER 8

La page pédagogique du mois, par G. PICHON 9

Conseils aux Athlètes, par G. PICHON 10

Résultats des Championnats de France scolaires et universitaires 1960 10

Nouvelles Internationales 10

Dans nos Comités Régionaux 11

Supports de barre fabriqués en cornières « Dexion »
de la Société FERALCO.
9, rue Saint-Sébastien, PARIS

Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)

Sur notre page de couverture :

LACHAUME
(Club Sportif de Meaux),

vainqueur du Prix Fédéral,
Poids Lourds Légers.

Les photos du Prix Fédéral

nous ont été aimablement remises

par M. BANOS.

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie Officielle

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 7 AVRIL 1960

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, R. Duverger, C. Fischer, E. Gouleau, V. Leveler,

L. Morin, F. Piou, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Gourhand, Hervochon, Hue, Lomet, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Demande d'affiliation. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation du Club ci-après : n° 3.407, l'Olympe de Toulouse.

Homologation de records. - Le Comité de Direction homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Moyens. - *Développé à deux bras* : 110 k par Delebarre, le 5 mars 1950, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Vandeputte et Dejonghe (record nouveau).

Total Olympique : 110 + 92,500 + 130 = 332 k 500 par Delebarre, le 5 mars 1960, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Vandeputte, Dejonghe (ancien record 325 k par Ramadout).

Il homologue également comme records de France *Seniors* les performances ci- dessous :

Poids Coqs. - *Développé à deux bras* : 88 k 500 par Henry, le 19 mars 1960, à Paris. Arbitres : MM. Morin, Rolet, Pichon (ancien record : 86 k par lui-même).

Poids Légers. - Arraché à deux bras : 103 k 500 par Gerber, le 19 mars 1960, à Paris. Arbitres : MM. Morin, Rolet, Pichon (ancien record : 103 k par lui-même).

Poids Mi-Lourds. - Total Olympique : 130 + 125 + 160 = 410 k par Paterni, le 6 mars 1960 à Saint-Maur-des-Fossés. Arbitres : MM. Rolet, Fiolle, Eitel (ancien record : 405 k par lui-même) ; et 140 + 120 + 160 = 415 k par Paterni, le 27 mars 1960, à Maisons-Alfort. Arbitres : MM. Morin, Rolet, Buisson.

Par contre, le Comité de Direction n'a pu homologuer comme records scolaires et universitaires les performances établies par Fouletier, le 10 mars 1960, au cours des Championnats de l'Académie de Lyon, aucun arbitre fédéral n'étant présent.

Finales du Critérium National Haltérophile. - Le Secrétaire général rappelle que la finale des Juniors aura lieu le samedi 30 avril, à 14 heures précises, la finale des Seniors le dimanche 1er mai, à 14 h. 30, au Gymnase municipal Voltaire.

Il est décidé qu'un ring sera installé dimanche pour la finale des Seniors ; par contre, il y aura impossibilité de monter le samedi, la salle devant être rendue libre à 18 heures précises pour le déroulement de la compétition d'un autre sport.

Les Officiels pour les finales du Critérium sont ainsi désignés :

Samedi 30 *avril*. - M. René Duverger assurera la pesée, à 13 heures. Arbitres : MM. Morin, Roussaux, Rolet et arbitres de province présents. Speaker : M. Poulain. Secrétaire de séance : M. Duverger. Délégué aux Athlètes : M. Dury.

Dimanche 1er *mai*. - M. Roussaux assurera la pesée à 13 h 30. Mêmes arbitres que le samedi. Même speaker également. Secrétaire de séance : M. Duchesne. Délégué aux athlètes : M. Clutier.

M. Fischer sera Contrôleur aux deux séances ; M. Leveler assurera la sonorisation et l'affichage. M. Guillier s'occupera du matériel.

Courbevoie Sports se chargera de procurer des chargeurs de disques pour le samedi et le dimanche.

Réunion de Préparation Olympique. - Il est procédé à un échange de vues concernant les résultats de la 1re réunion de Préparation Olympique. Il est ensuite décidé de reporter au dimanche 24 avril la réunion qui devait avoir lieu le 23, afin de permettre aux athlètes retour de la Communauté - et Vincent particulièrement - d'y participer. Le Club Sportif Gondolo accepte de mettre sa salle à la disposition de la F.F.H.C. à cette occasion. C'est à l'issue de cette sélection que seront désignés les athlètes pour le Championnat d'Europe de Milan.

Le Comité de Direction arrête ensuite la liste des haltérophiles qui seront convoqués à la réunion du 24 avril, qui débutera à 15 heures, avec pesée à 14 heures pour les Poids Coqs. Sont désignés : Poids Coqs : Henry et Picard ; Poids Légers : Gerber et Delebarre ; Poids Moyens : Maier et Lambert ; Poids Mi-Lourds : Paterni et Lefèvre ; Poids Lourd Léger : Vincent.

Mêmes officiels que pour la réunion du 9 avril.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de Marcombe faisant part de sa décision de renoncer définitivement aux compétitions ; d'Esso Sports, demandant de dispenser Gerber de participer à la réunion de P.O. du 9 avril et de Cot qui, blessé, s'excuse de ne pouvoir y être présent; enfin, d'une lettre de Thévenet qui annonce qu'il a repris l'entrainement et une autre du Comité des Pyrénées signalant les performances réalisées par Gaiotti comme Poids Moyen.

Jeux Olympiques de Rome. - Le Comité organisateur des Jeux ayant demandé que lui soit fournie, à bref délai, la liste des 7 Chefs de Plateau et des 14 Arbitres qui arbitreront les épreuves haltérophiles des Jeux, le Président donne lecture de la lettre adressée par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste à toutes ses Fédérations affiliées pour leur demander de lui communiquer deux candidats par pays, dont les noms seront ensuite tirés au sort.

La F.F.H.C. doit donc désigner aujourd'hui ses deux arbitres.

Quatre candidatures étant présentées, celles de MM. Chaix, Lomet, Morin et Rolet, un vote intervient qui donne les résultats suivants : M. Morin, 12 voix ; M. Chaix, 11 voix ; M. Rolet, 7 voix.

Les noms de MM. Morin et Chaix seront donc transmis à la F.I.H.C.

Il est ensuite procédé à la désignation du Chef d'Équipe. Après désistement de M. René Duverger, M. Duchesne est choisi pour ces fonctions. Il est ensuite décidé à la suite d'un vote, que M. Duverger lui sera adjoint et encadrera le Stage de Toulouse qui réunira les Sélectionnés, immédiatement avant les Jeux.

Championnat d'Europe. - Deux candidats seulement étant en présence pour les fonctions d'arbitres : MM. Piou et Lomet, ils sont tous deux désignés. Chef d'Équipe : M. Leveler.

Matches inter-Nations. - Après lecture des lettres de la Fédération Polonaise et de la Fédération Finlandaise proposant les conditions d'une rencontre avec l'Équipe de France, le Comité de Direction donne son accord à la conclusion des dites rencontres.

Il sera proposé à la Fédération Polonaise la date du 26 juin, pour le match entre les Équipes A, qui aurait lieu au Gymnase Municipal Voltaire à Paris.

Il sera répondu à la Fédération Finlandaise : 1° que la date du 17 juillet est disponible au calendrier de la F.F.H.C. pour ce match qui aurait lieu en Finlande ; 2° que l'envoi de deux équipes n'est pas envisagé mais qu'il pourrait être étudié la possibilité de doubler certaines catégories ; 3° que la rencontre constituant un entraînement pour les jeux Olympiques, il est préférable de l'organiser en salle plutôt qu'en plein air ; 4° que l'Équipe de France n'effectuera pas de tournée en Finlande et n'y disputera qu'un seul match.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

Championnats de France Militaires. - M. Marcel Dumoulin, Président du Comité des Flandres, est désigné pour représenter la F.F.H.C. aux Championnats de France Militaires 1960, qui auront lieu le 7 mai prochain, à Lille.

Assemblée Générale. - Il est rappelé les termes de la circulaire adressée à tous les Clubs affiliés et leur demandant leurs candidatures et leurs vœux pour l'Assemblée générale qui aura lieu le 12 juin prochain.

Compétition internationale de Moscou. - Lecture est donnée de la réponse faite au Haut Commissariat aux Sports en ce qui concerne la participation d'athlètes français à la compétition internationale qui a eu lieu à Moscou en mars dernier.

Prêt de barre. - Un complément d'information avait été demandé au Comité de Bourgogne-Franche-Comté, concernant le prêt de barre sollicité par le Sporting Club Dijonnais.

Après lecture de la réponse dudit Comité, il est décidé de donner satisfaction au Sporting Club Dijonnais.

Challenge Lannebère. - Le Comité de Direction donne son accord aux modifications au règlement du Challenge Lannebère proposées par M. Duchesne.

Nomination des Cadres F.F.H.C. - A la demande du Bureau, M. J. Duchesne a également étudié un nouveau règlement pour la nomination des Cadres F.F.H.C. Il est adopté à l'unanimité, après quelques modifications de détail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 45.

Le Secrétaire général,
R. POULAIN.

Règlement de la coupe ce France d'Haltérophilie par équipes 1960

La Coupe de France se dispute entre les équipes constituées par les Comités Régionaux de la F.F.H.C., à raison d'un athlète par catégorie.

Éliminatoires

Les Éliminatoires de la Coupe de France par Équipes auront lieu le *dimanche* 26 *juin* 1960.

Le classement des athlètes en séries n'intervenant pas pour la qualification en Coupe de France, les Comités régionaux pourront convoquer, pour sélection, les athlètes qui leur paraîtraient susceptibles de figurer dans leur Équipe.

Ces athlètes devront être en possession de la licence 1959-60.

Les résultats des Éliminatoires devront parvenir au siège de la F.F.H.C., 10 rue Saint-Marc, à Paris, *pour le* 28 *juin an plus tard.*

Finale

Un classement général des équipes sera établi par la F.F.H.C., à l'issue des Éliminatoires régionales.

Seront retenues pour la Finale, qui sera disputée le dimanche 10 juillet 1960, dans une ville désignée ultérieurement par la F.F.H.C., les trois équipes qui auront totalisé le plus grand nombre de points.

L'équipe proclamée Champion sera celle ayant obtenu le meilleur total.

En cas d'*ex æquo*, le total au poids de corps départagera les équipes.

Composition des Équipes

Chaque Comité engagé devra constituer une équipe comprenant un athlète de chacune des catégories ci-après

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

Les athlètes étrangers ne peuvent participer, à la Coupe de France.

En cas d'*ex æquo* dans les résultats des Éliminatoires, c'est l'Équipe la plus légère qui, comme pour la Finale, obtiendra le meilleur classement.

Mouvements imposés

La Coupe de France sera disputée sur les trois mouvements olympiques :

– Développé à deux bras ;
– Arraché à deux bras ;
– Épaulé et Jeté à deux bras.

Pesage

Le pesage aura lieu une heure avant les épreuves de la Coupe de France, en présence de l'arbitre désigné.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par trois arbitres dont au moins un arbitre fédéral pour les Éliminatoires et de trois arbitres fédéraux pour la Finale.

Frais d'organisation et de déplacement des Éliminatoires

Ils seront è la charge des Comités Régionaux.

Frais d'organisation et de déplacement pour la Finale

La Finale de cette épreuve sera organisée par une des trois équipes qualifiées.

La répartition des frais de déplacement se fera de la façon suivante : la moitié à la charge de la F.F.H.C., l'autre moitié répartie entre les trois équipes finalistes, lesquelles supporteront ainsi les mêmes dépenses, qu'il s'agisse des équipes visiteuses, que de l'équipe qui reçoit. En ce qui concerne cette dernière, ses frais d'organisation seront compensés par la recette de la Finale.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre chargée). La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours des matches.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Titre de Champion

Le Comité vainqueur de la Finale de la Coupe de France aura la garde, pendant un an, du Challenge Maspoli.

Des breloques seront en outre offertes aux athlètes des trois équipes.

Réclamations

Lorsqu'un Comité se supposera en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera le différend avec des Membres du Bureau.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir an cours des rencontres de la Coupe de France.

Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Bureau de la F.F.H.C.

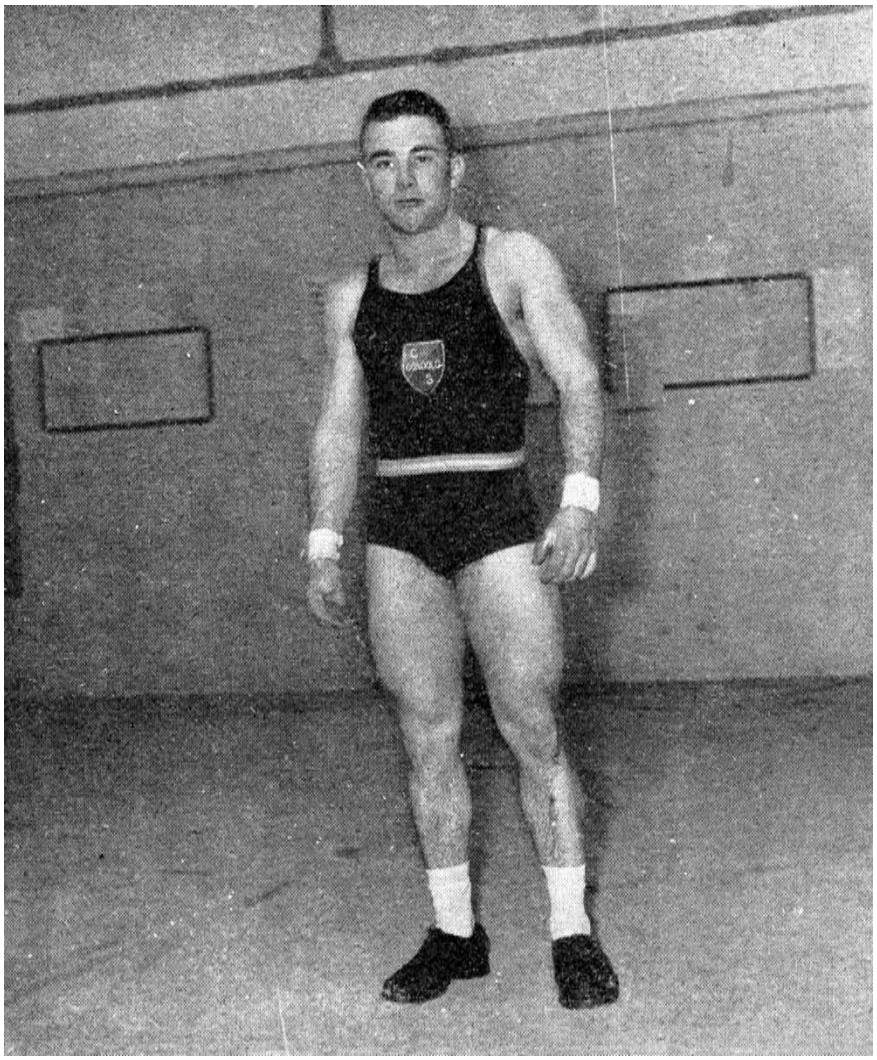

FULLA (Club sportif Gondolo), vainqueur au prix Fédéral 1960, catégorie Poids Plumes

CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1960

Finale des Juniors :

Samedi 30 avril
à 14 h.

Finale des Seniors :

Dimanche 1er mai
à 14 h. 30

AU GYMNASE MUNICIPAL VOLTAIRE 2, rue Japy, Paris

métro : Voltaire

Prix unique, d'entrée à chaque séance : 2 NF

La Finale du Prix Fédéral 1960

Le dimanche 20 mars vit se dérouler la Finale du Prix Fédéral 1960 dans la Salle de 1'A.S.P.P., rue du Gabon, à Paris. Les provinciaux étaient largement représentés dans cette Finale : 18 contre 3 Parisiens sélectionnés.

Les clubs de province bougent et font du bon travail de prospection parmi les jeunes.

Rarement nous avons eu un Prix Fédéral aussi intéressant quant à la qualité des participants et aussi homogène dans chaque catégorie.

Catégorie Coqs :

Trois concurrents dont deux jeunes, encore que Chapelain vienne d'être démobilisé récemment. Celui-ci prend 5 k. d'avance à l'arraché sur Pecoul et Jaime et 7 k 500 à l'épaulé-jeté, ce qui lui permet de remporter la victoire avec le beau total de 225 k. Ses deux suivants se livrent une lutte farouche pour la seconde place. Jaime de l'A.S. des Cheminots de Béziers est un jeune qui doit beaucoup progresser car il est très léger (53 k 600 pour un Poids Coq et il n'a manqué aucun essai pour totaliser 240 k).

Catégorie Plumes :

Fulla, du Club Sportif Gondolo et militaire au Bataillon de Joinville, remporte la victoire en augmentant son total des Éliminatoires de 7 k 500. Il est en gros progrès à l'épaulé-jeté où il a réalisé 110 k. Il tira prudemment pour assurer sa victoire.

Pour la deuxième place, match serré entre Boutet et Mizrahi qui se termine à l'avantage de premier nommé, avec 2 k 500 d'avance sur le Normand.

Catégorie Légers :

Le débat Hanrotel-Ulrich aurait pu être un des grands moments du Prix Fédéral. Malheureusement, l'Alsacien, vainqueur du Prix Interrégional avec 295 k, était forfait.

Le sociétaire de Saint-Amand fit une démonstration de ses qualités qui lui permirent de réaliser 292 k 500, sans aucun essai.

Hanrotel est militaire au Bataillon de Joinville, il travaille calmement et sérieusement; il est encore bloqué des épaules ce qui ne lui permet pas de jeter les barres qu'il serait capable d'épauler.

Perrin est un nouveau venu du Club Culturiste de Reims où l'on fait du bon travail; il -réalisa 285 k après un match homogène.

Catégorie Moyens :

L'épreuve la plus serrée, chacun des concurrents pouvant gagner après l'arraché et même avant la dernière barre de l'épaulé-jeté. La lecture des résultats en témoignera. Le vétéran Valin, de l'A.S.L.I.E., l'emporta grâce à son métier.

Teckman, de la Maison des Jeunes de Narbonne, est un athlète très doué, bon joueur de Rugby et qui doit encore progresser. Da Ros est une force de la nature, un peu raide et qui devra travailler en vitesse et en souplesse.

Catégorie Mi-Lourds :

Demonsel et Fédoras (petit Poids Mi-Lourd de 77 k 600) se livrent un duel acharné. Après deux mouvements, ils ne sont pas encore départagés et à l'épaulé-jeté le métier du Lillois l'emporte ; il jette 137 k 500 (record personnel) contre 130 k au Mâconnais qui devra travailler sa position et ses cuisses pour remonter les charges qu'il est capable de jeter.

Catégorie Lourds Légers :

Lachaume de Meaux bat son record personnel avez 355 k sans un seul essai.

Catégorie Lourds :

Le lanceur Thomas, de Gondolo, légèrement indisposé, ne peut donner le meilleur de lui-même. Il fut inquiété par le Nordiste Lévecq qui est en réalité, un Lourd Léger plein de qualités, d'un beau gabarit. Son poids de corps était, en effet, de 90 k 100.

L. GUILLIER.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL 1960

Le 20 mars 1960, à Paris, Gymnase de l'Association Sportive Préfecture de Police

Noms des concurrents	Poids de corps	Nation	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS						
1. CHAPELAIN	55,950	Club Athl. Nantais	75, -	77,500	102,500	255 k.
2. PECOUL	54,700	Amicale Saint-Ruf	75, -	72,500	95, -	242 k 500
3. JAIME	53,600	A.S. Chem. Béziers	72,500	72,500	95, -	240 k.
POIDS PLUMES						
1. FULLA	59,100	Club Gondolo Sportif	85, -	80, -	110, -	275 k.
2. BOUTET	59,100	Union Athl. Tarbaise	75, -	82,500	105, -	262 k 500
3. MIZRAHI	59,400	Cl. Naut. Athl. Rouen	77,500	77,500	105, -	260 k.
POIDS LEGERS						
1. HANROTEL	65,500	Sporting Cl. St-Amandois	87,500	90, -	115, -	292 k 500
2. PERRIN	66,500	Club Culturiste Reims	85, -	85, -	115, -	285 k.
POIDS MOYENS						
1. VALIN	71,600	A.S. Lilloise Inter-Entr.	92,500	97,500	122,500	312 k 500
2. TECKMAN	71,700	Mais. d. Jeunes Narbonne	100, -	90, -	117,500	307 k 500
3. DA ROS	74, -	Union Guebwiller	100, -	87,500	120, -	307 k 500
POIDS MI-LOURDS						
1. DEMONSEL	82,100	A.S. Électricité Lille	97,500	100, -	137,500	335 k.
2. FÉDORAS	77,600	Union Mâconnaise	105, -	92,500	130, -	327 k 500
POIDS LOURDS LEGERS						
1. LACHAUME	89,600	Club Sportif Meaux	115, -	105, -	135, -	355 k.
POIDS LOURDS						
1. THOMAS	105, -	Club Gondolo Sportif	110, -	110, -	140, -	360 k.
2. LÉVECQ	90,100	Sp. Club Tête de Cheval	107,500	110, -	140, -	357 k 500
3. SIMONNET	96, -	Évreux Athl. Club.	110, -	95, -	130, -	335 k.

Ce que vous devez savoir

CIRCULAIRE
DU HAUT COMMISSARIAT
LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

L'assurance des militaires pratiquant au sein d'une association civile

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les dispositions d'un arrêté interministériel (Ministère des Armées, Éducation Nationale), du 20 janvier 1960, réorganisant le Sport Militaire.

En vertu de ce texte, la police d'assurance couvrant tous les risques courus, obligatoire aux termes de la réglementation antérieure, n'est plus exigée des militaires pratiquant le sport au sein d'Associations sportives civiles.

La circulaire d'application de cet arrêté, relative à la responsabilité des accidents survenus à des militaires en activité de service à l'occasion de la pratique des sports, reprend les termes de la précédente précisant que tout militaire ayant une activité sportive dans une Association Sportive civile pratique les sports à ses risques et périls.

C'est à la suite d'interventions pressantes du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports que le Ministère des Armées a bien voulu tirer toutes les conclusions de ce principe en supprimant dans ses instructions l'obligation d'une assurance couvrant tous les risques pour tout militaire pratiquant le sport au sein d'une association sportive civile.

Il est évident que les primes demandées par les Compagnies d'Assurances pour couvrir des risques difficilement déterminables étaient élevées et, qu'en conséquence les Associations sportives civiles ne pouvaient pas, avant la nouvelle réglementation, accueillir de pratiquants militaires sans faire face à d'importantes dépenses.

Je suis heureux de vous faire connaître que cet état de choses est aujourd'hui caduc et que, par conséquent, militaires et civils accueillis au sein de votre Fédération sont actuellement placés, en matière de risques, exactement sur le même plan, les militaires étant seulement astreints à obtenir l'autorisation de l'autorité militaire.

Je dois préciser toutefois qu'une dérogation existe concernant les compétitions ouvertes aux professionnels pour lesquelles subsiste la nécessité de l'assurance précitée.

Je vous serai obligé de bien vouloir porter à la connaissance de vos ligues, comités et clubs, cette importante information à laquelle je fais, par ailleurs, assurer la publicité convenable par mes Services.

Veuillez agréer, etc.

Le Sous-directeur de l'Éducation Physique, des Sports et du Plein Air,
Signé : R. BAZENNERYE

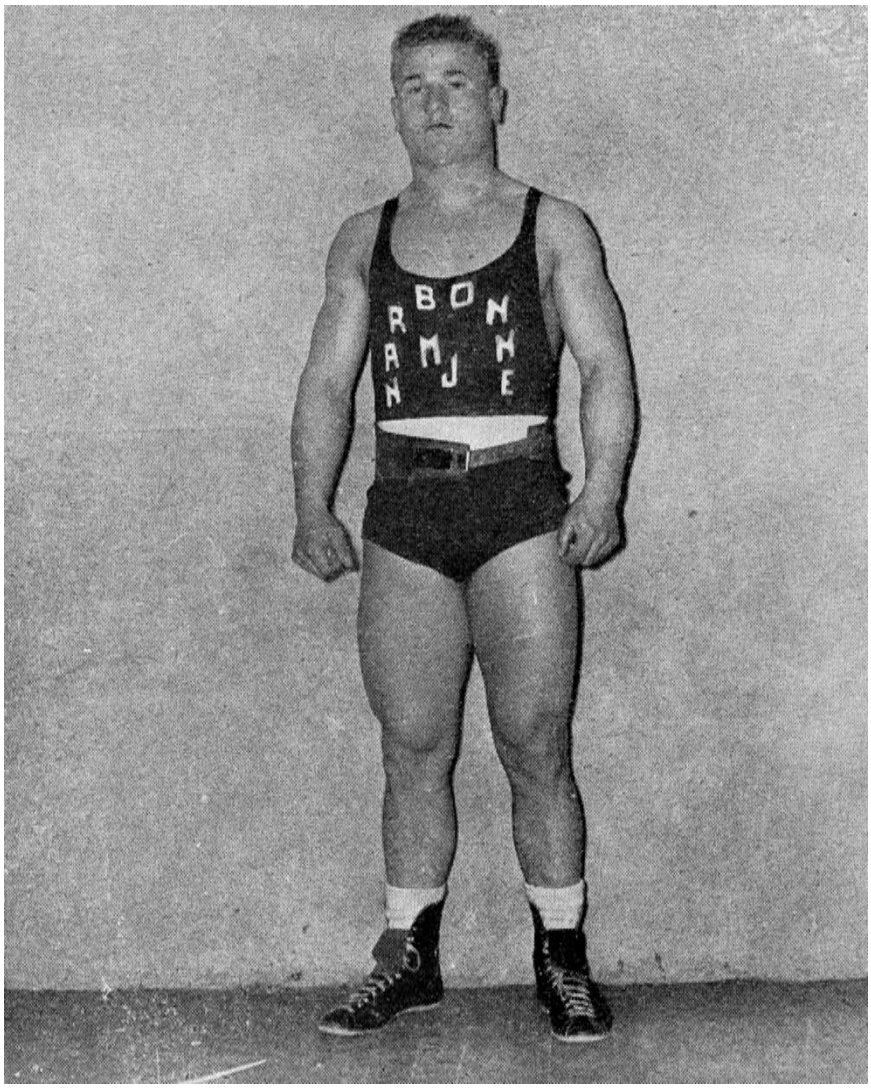

TECKMAN (Maison des Jeunes de Narbonne), vainqueur du Prix Fédéral 1960, Poids Moyens

Nos joies, nos peines

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de M. Pierre di Chiaro, du Sporting-Club Navis, avec Mlle Anne-Marie Barbe.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Saint-Louis, à Grenoble.

Nos bien vifs compliments et vœux de bonheur aux jeunes époux.

***

DISTINCTIONS

L'Académie des Sports a décerné l'une de ses Médailles d'Or à Marcel Paterni.

Dans la dernière promotion de la Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports, nous relevons les noms de MM. Guy Cerniglia (Française de Lyon), Joseph Pernet (A.S. Cheminots de Vénissieux), Joannès Proton (H.C. Arbreslois), Marc Tripier (Amicale Laïque de Roanne).

A tous, nos bien vifs compliments.

***

NÉCROLOGIE

M. G. Coste, Entraîneur du Club Athlétique Saint-Priest nous fait part de deux décès qui ont endeuillé le Club celui de Mme Pérez, née Martinez, mère de M. François Pérez, Président actif du C.A. Saint-Priest, survenu le 24 mars, à l'âge de 73 ans et celui de M. Jacques Rocle, membre actif du Club. Ce dernier a été victime d'un accident de la route ; il était âgé de 18 ans.

Une délégation du Club assistait aux obsèques de Mme Pérez, inhumée à Saint- Priest et du jeune Rocle, inhumé à Bron.

Nous adressons aux deux familles et au Club Athlétique Saint-Priest nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons le décès, à l'âge de 80 ans, de M. Alfred Cantalice, qui fut, pendant de longues années. Membre du Comité de Direction et du Bureau de la F.F.H.C.

Ses obsèques ont eu lieu au cimetière communal de Clamart, le 13 avril.

Nous adressons à la famille de M. Cantalice l'expression de nos bien vives condoléances.

Haltérophile Moderne n° 155 (04-1960)

La première réunion préolympique

La première réunion Préolympique de la Fédération s'est déroulée rue du Chevaleret le samedi 19 mars à 20 h 30. Cette réunion avait pour but de constater le degré d'entraînement des Présélectionnés Olympiques: Il ne leur était pas demandé de faire un véritable match ; ce fait a peut-être décontracté certains athlètes, ne leur permettant pas de réaliser les résultats qu'ils étaient susceptibles de faire en compétition serrée.

Henry, seul Poids Coq, en l'absence de Marcombe excusé, a développé 80 et 85 k puis 87 k 500 qu'il réussit en troisième barre, ce qui constitue le nouveau record de France. La barre est pesée, elle accuse 88 k 800 le record est homologué à 88 k 500 - ancien record à Henry également avec 86 k 500 - son poids de corps était de 56 kilos.

Henry doit dépasser cette année 280 k. Si son entraîneur M. Fischer lui avait fait prendre 82 k 500 à l'arraché et 107 k 500 au jeté, il gagnait déjà 5 kilos sur son total ; mais celui-ci a préféré l'aguerrir sur des barres plus lourdes, ce qui est une bonne politique dans ce genre d'épreuves.

Gerber et Delebarre ne se sont pas livré le match prévu, l'ancien demeurant beaucoup plus fort au développé et un peu moins à l'arraché par rapport à son jeune adversaire.

Gerber valait, samedi, 115 à 117 k 500 au développé. De 110 k réussis en force, il passa directement à 120. Delebarre commença peut-être un peu lourd à 100 k et ne put réussir 105 k.

A l'arraché, Gerber manqua 105 k en troisième barre, il tira ensuite 105 k 500, légèrement devant, puis qui passèrent derrière ; à sa troisième tentative, la barre arriva impeccablement ; le record était battu (ancien record 105 k par lui-même). Fatigué, il tenta deux fois 107 k 500 sans succès. Enfin, à l'épaulé- jeté, il ne put réussir que 130 k, tirant deux fois sur 140 k.

Delebarre, un peu trop décontracté, manqua ses essais, à l'arraché et se contenta de 130 k à l'épaulé-jeté. Cependant, il détient le record de France avec 136 k dernièrement.

Dans les Poids Moyens, Maier et Lambert en présence.

Le Nordiste fait une excellente démonstration de sa forme et de sa combativité. Il commence à 105 k au développé, puis 110, puis 117 k 500 qu'il manque, étant en mauvaise position ; au quatrième essai, vexé, il développe 120 k très facilement..

Lambert réussit ses trois essais calmement : 100, 105, 107 k 500. A l'arraché, le duel est plus serré, ils arrachent tous les deux 110 k. Maier rate 112 k 500 qu'il réussit avec un essai supplémentaire. Et Lambert tente 115 k à son troisième essai ; la barre arrive très bien, va-t-il la réussir ? Celle-ci est légèrement devant et il ne peut la contrôler avant de se redresser.

A l'épaulé-jeté, Maier et Lambert commencent à 140 k qui semblent plus faciles au Nordiste ; il passe ensuite à 135 k, Lambert à 147 k 500 ; celui-ci manque ses deux essais de peu à l'épaulé et Rolf épaule et jette 151 k 500, paraphant ainsi sa belle démonstration.

Dans les Mi-Lourds, Debuf pour sa rentrée, semble encore hors de forme, mais la saison est longue, et il pourra se rétablir par la suite.

Paterni développe 135 k à son deuxième essai. Puis il demande 120 k à son premier essai à l'arraché qu'il tire sans conviction. Il reprend la même barre qu'il réussit très bien et ensuite 125 k en troisième barre, qu'il réussit pour la deuxième fois de sa carrière en compétition.

A l'épaulé-jeté, il commence à 150 k qu'il manque à l'épaulé, puis une deuxième fois au jeté. Il saute à 160 k qu'il épaule avec le sourire mais manque au jeté. Enfin, au quatrième essai cette barre est très bien réussie. Avec plus de conviction, il aurait pu réussir 420 k dans le match, ce qui n'est pas si mal (quand on sait que le record des Mi-Lourds ne lui appartient, avec 415 k, que depuis 15 jours seulement).

En résumé, nous retiendrons les progrès de Henry, la belle démonstration de Rolf Maier (qui fera 390 k cette année) et la forme constante de Paterni qui n'a pas encore travaillé son développé et qui vaut déjà 420 à 425 k.

Quelques forfaits parmi les Présélectionnés sont à regretter, je pense surtout à Lefèvre et à Vincent.

GUILLIER.

▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△▽▲▼△

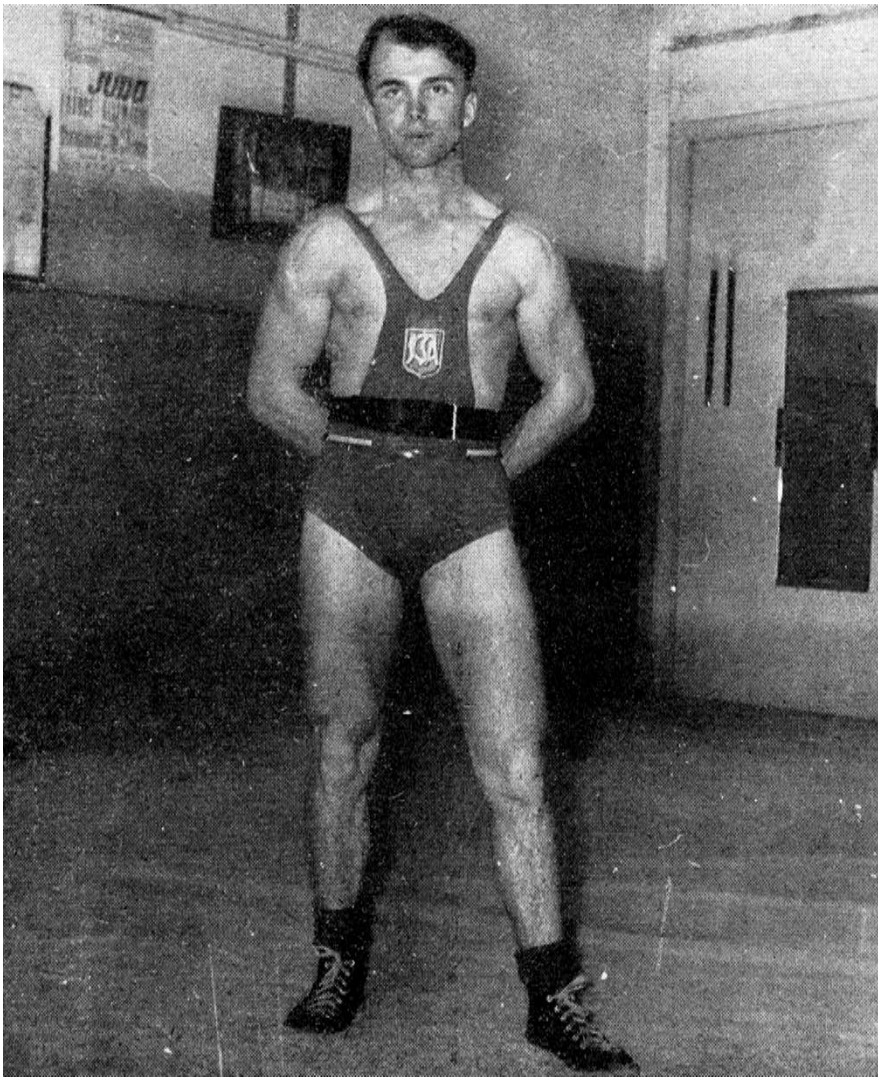

HANROTEL (S. C. Saint-Amandois),
vainqueur du Prix Fédéral 1960, catégorie Poids Légers

Amélioration du matériel de nos salles

Disques de départ caoutchouc

Après des recherches et des essais, je suis en mesure, comme je vous le laissais prévoir dans le numéro précédent, de vous démontrer les avantages d'un nouveau disque de départ.

Il est entièrement en caoutchouc (disque de départ de 10 k) extrêmement dur et armé depuis l'extérieur jusqu'à la bague centrale.

Ce modèle, certains le connaissent déjà ; ils l'ont utilisé dans les compétitions fédérales et au cours des stages. La Fédération utilise ces disques depuis décembre 1959 et ils donnent entière satisfaction.

Malheureusement, vous ne pourrez le réaliser vous-mêmes, il faut un outillage complexe, donc coûteux, du matériel puissant et une installation de caractère industriel.

La Fédération et quelques clubs parisiens en ont seuls bénéficié jusqu'à ce jour, la Maison spécialisée qui en a déposé le brevet n'étant pas, jusqu'ici, en mesure de les sortir en quantité suffisante, ce qui n'est pas le cas maintenant, puisqu'elle a développé ses moyens de production et peut, désormais, satisfaire toutes les demandes.

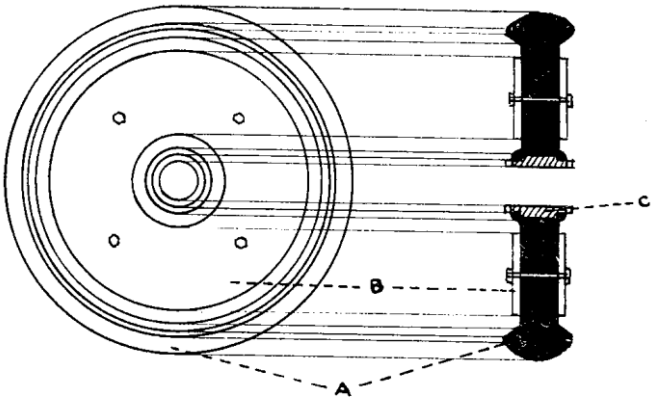

FIGURE 1

Principaux avantages des disques caoutchouc.

1. Plus d'usure de plateaux qui sont coûteux comme chacun le sait ;
2. Indéformables et incassables ;
3. Protection des barres de qualité médiocre contre les déformations résultant de chutes répétées (220 m/m d'amortissement caoutchouté entre le sol et la barre.) ;
4. Permettent de s'entraîner en dehors des plateaux (ciment, carrelage, etc.), en étage, sans rien détériorer ;
5. Bien moins bruyants ;
6. Deux disques de 10 k montés sur une barre, donnent un engin à hauteur réglementaire pour l'entraînement à 40 k des débutants ;
7. Un simple plancher de 2 cm à 2 cm 5 d'épaisseur sur ciment est suffisant pour avoir un plateau réglementaire (4 x 4), coût : 160 NF environ au lieu de 600 à 700 NF pour un plateau en bastings ;
8. En cas d'accident, les barres sont moins dangereuses avec des disques en caoutchouc qu'avec des disques en fonte ou en acier ;
9. Ils ont une forme esthétique et fonctionnelle rappelant celle des disques montés sur les barres russes.

Description et montage.

La figure 1 montre une coupe d'un disque de 15 ou de 20 k.

1re *forme* : disque de 10 k.

Partie noire de la figure 1 : c'est une masse entièrement caoutchouc, renforcée sur une bague acier de 50 m/m 5 (C) au diamètre extérieur de 40 m/m renforcée par un bourrelet (A) lui donnant plus de rigidité.

Ceci pour un disque de départ de 10 k.

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

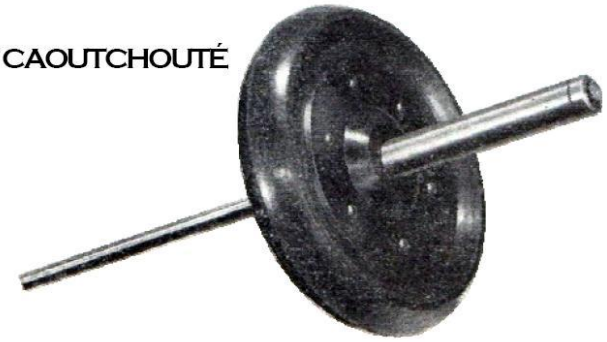

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

R. LPZ 2012 (2019)

2e *forme* disques de 15 et de 20 k.

A partir du disque ci-dessus on ajoute des flasques d'acier de forme en couronne de 300 x 160 m/m d'une épaisseur « X » pour les disques de 15 k et de 2 « X » pour ceux de 20 k. (B sur la fig. 1).

Ces couronnes sont goujonnées ou boulonnées dans la partie centrale du disque. Elles ne contribuent en rien à la solidité de l'ensemble, le seul caoutchouc central absorbant tous les efforts des chutes de barres. Elles ne sont montées que pour permettre d'avoir des barres de départ d'un poids réglementaire de 55 à 65 k et de pouvoir loger plusieurs disques assez lourds sur les manchons (les disques de 10 k seraient trop nombreux).

L. GUILLIER.

La page pédagogique du mois

1er *dessin* (de profil).

Étant en fente, équilibré et stable (corps et barre) faire une extension verticale et simultanée des jambes.

2e *dessin* (de profil).

3e *dessin* (couplé).

Retour, en premier lieu, vers l'avant, de la jambe arrière et ensuite, retour en arrière de la jambe avant. L'inverse serait une erreur et un sujet certain à déséquilibre.

4e dessin (de face).

Dans cette position finale, l'athlète reste immobile pendant deux secondes avant le « à terre » de l'arbitre.

Dès cet instant commence la descente de la barre qui sera l'objet de la prochaine page pédagogique.

G. PICHON,
Maître d'E.P.S.,
à l'institut National des Sports.

Erratum. - Dans l'article paru en février, le dessin de profil montrant le passage en fente, le corps étant en suspension dans l'espace, est légèrement erroné; en effet, le pied avant est un peu trop en avant.

De même, dans le dessin suivant, les bras sont trop verticaux par rapport au tronc. Ce dessin est un schéma. Dans la réalité, la jambe arrière, partie postérieure, la colonne vertébrale et les bras forment une courbe régulière.

Les entraîneurs auront certainement rectifié d'eux-mêmes.

G. P.

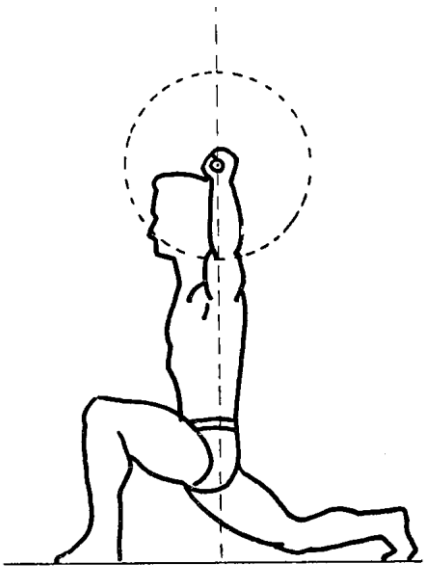

1

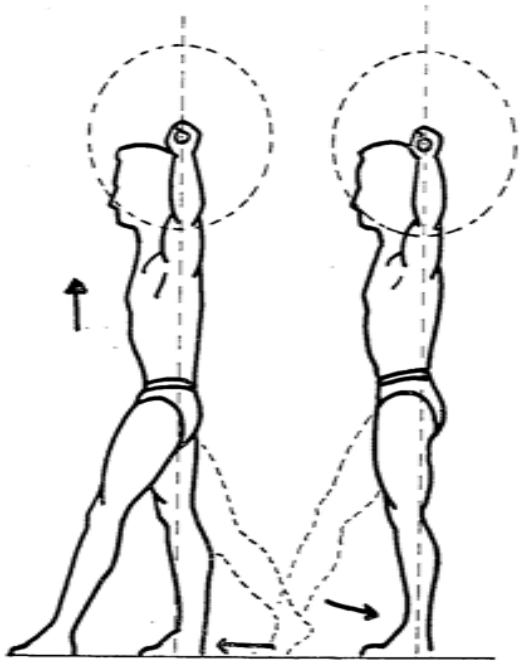

2 3

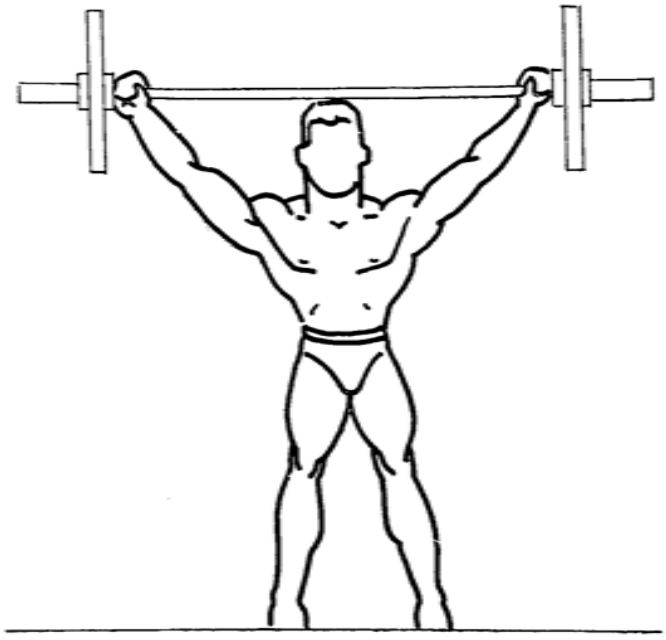

4

Conseils aux Athlètes

La mise en train, ou phase d'échauffement physiologique, est absolument indispensable avant toute compétition ou entraînement.

Voici quelques procédés :

1. Flexions nombreuses des jambes (test de Martinet) avec des exercices respiratoires et des assouplissements combinés bras-jambes-tronc (si c'est possible avec un bâton). Il faut insister sur les articulations vertébrales.
2. Sauts à la corde en plusieurs et brèves reprises, sans rechercher la grande vitesse, coupées d'exercices respiratoires et d'assouplissements, comme dans le premier procédé.
3. Avec une barre chargée à 30 ou 40 k, faire des tirages, des épaulés rapides et des triplés de développé à deux bras, coupés de repos (en marche ou assis) et d'exercices divers comme dans les deux premiers procédés. Georges Firmin était fidèle à cette forme de mise en train pour l'échauffement. J'oubliais il faut, c'est évident, augmenter le poids de la barre d'une façon raisonnable.

S'échauffer, c'est toute une pratique. Il faut tenir compte de l'heure où l'on doit effectuer son premier essai au développé, de l'emplacement et du matériel dont on dispose, de son état physique et psychique du moment. Ce n'est pas une mince affaire. Il faut rechercher surtout le calme et le silence si possible, pour arriver à se concentrer.

L'entraîneur veillera à ne pas laisser se disperser l'attention de l'athlète. Il y a toujours trop d'importuns dans les vestiaires avant la compétition.

Avoir toujours sous la main serviettes, savon, embrocations diverses (dont on a l'habitude de se servir à l'entraînement). Toutes ont des vertus différentes et bonnes. L'application doit s'effectuer d'après les modes d'emploi. Il y a un côté moral utile dans l'utilisation de ces produits qu'il ne faut pas négliger.

Avoir toujours également un peu de magnésie, de craie ou de résine au cas où elles manqueraient sur le plateau réservé à l'échauffement. Des oranges juteuses, ainsi que de l'eau minérale, sont toujours utiles, ainsi que quelques morceaux de sucre, de canne de préférence.

L'athlète, peut-être, cherchera à s'allonger. Essayer, dans ce cas, de trouver une banquette ou deux chaises, afin qu'il ait les jambes étendues, les pieds plus hauts que le bassin.

L'entraîneur sera prévenant, l'athlète aimant être entouré ; chacun ressent un peu d'appréhension avant de tirer.

Bien veiller à la pesée et faire en sorte, Si possible, que l'athlète dont on n la responsabilité pèse quelque 100 grammes de moins que l'adversaire ; c'est déjà une avance de 2 k 500 ce qui n'est pas négligeable.

Le concurrent doit être prêt avant l'appel de son nom, pour ne pas être en faute,

Bien veiller au déroulement du match afin d'enregistrer le retard ou l'avance sur le ou les adversaires immédiats et calculer, en conséquence, la progression des essais.

Le développé terminé, penser de suite à un échauffement particulier et indispensable. En effet, par le travail effectué en dehors et sur le plateau, l'athlète a contracté ses muscles, jambes et tronc, d'une manière statique, alors que l'arraché, soit en fente, soit en flexion, demande une grande vitesse d'exécution par des contractions musculaires dynamiques et excentriques. On ne peut impunément passer d'une série d'exercices à cadences relativement lente à des mouvements tels que l'arraché à deux bras que je compare, toutes proportions gardées, à un véritable départ de sprint. Je conseille donc des tirages en barre légère, à rythme de plus en plus rapide (surtout au 2e tirage : ouverture de la charnière cuisse-bassin, à la flexion des bras, précédant de peu la tombée du tronc sous la barre, sur les jambes qui se fléchissent, pour le style en flexion ou dans la tombée en fente ; l'ouverture simultanée des jambes pendant le saut ultra-rapide, le corps étant, avec, la barre, en suspension dans l'espace). Il faut pratiquer les tirages et les fentes en flexion en expiration, pour augmenter la libération de l'influx nerveux.

Pour les tempéraments nerveux, sanguins, du type félin, les tirages rapides en expiration sont excellents pour la concentration indispensable à l'effort total du plateau officiel, lequel sera précédé de quelques secondes de repos silencieux, coupé d'exercices respiratoires lents et profonds.

Avant l'épaulé et jeté faire quelques soulevés de terre rapides à 10 k du premier essai de départ. Le dernier exercice demandant le maximum d'énergie et d'influx nerveux, il y a lieu d'être économe de ses calories avant d'aborder les trois ultimes essais.

Dès la compétition terminée, l'athlète doit se couvrir, se relaxer et, si possible avant la douche, assouplir, par des rotations et des étirements, sa colonne lombaire. Boire abondamment de l'eau minérale afin d'aider l'élimination des toxines produites par l'intense travail musculaire. Une bouteille en trois fois n'est pas de trop. Les reins s'en trouveront très bien.

Si la compétition est suivie d'un vin d'honneur ou d'un repas, qu'il soit sobre et frugal. Après une rencontre haltérophile, l'athlète a surtout besoin d'éliminer et de se reposer. Il s'alimentera le... lendemain. Un peu de jeûne n'a jamais nui à personne.

Après un jour de repos, reprendre l'entraînement en fonction des enseignements fournis par le match. C'est le moment, pour l'entraineur et l'athlète, de faire le point, afin de rectifier le tir, afin que les efforts futurs soient constructifs.

L'haltérophilie est un sport simple, mais qui demande beaucoup de réflexion. Des photos d'haltérophiles en cours de tirage et, si possible, des bouts de film apprendront bien plus au compétiteur que ses sensations musculaires et les yeux de son entraîneur.

Ne pas hésiter, après une grande compétition, à prendre rendez-vous avec le médecin ; c'est indispensable. Songez avec quelle minutie vous veillez à votre moteur (moto ou voiture) avant et après une randonnée. Votre physique, d'où découle la santé, ne peut logiquement soutenir la comparaison avec l'exemple ci-dessus donné. Pourtant, mon expérience de près de trente années de pratique haltérophile a constaté souvent le contraire.

J'espère, amis athlètes et entraineurs, vous avoir apporté quelques conseils utiles. C'est mon désir le plus sincère. Méditez-les. Merci.

G. PICHON,
Maître d'E.P.S.
à l'institut National des Sports.

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES D'HALTÉROPHILIE DISPUTÉS A LYON LE 4 AVRIL 1960

Poids Coqs. - Tabatabai (Fac. Méd. Lyon), 75 + 75 + 95 = 245 k. (R.B.) - (R.E.)

Poids Plumes. - 1. Beucler (C. Cl. Montbéliard), 75 + 75+ 95 = 245 k ; 2. Mignot (E.N.P.H. Besançon),. 65 + 77,5 + 90 = 232 k 500 ; 3. Delalande (C.M. Nantes), 70 + 70 +90 = 230 k ; 4. Guitard (C.A. Poud. Saint-Médard-en-Jalles), 72,5 + 67,5 + 90 = 230 k.

Poids Légers. - 1. Dejonghe (C.T. Lille), 75 + 82,5 + 102,5 = 260 k ; 2. Boulinier (Fac. Sciences Paris), 75 + 77,5 + 100 = 252 k 500 ; 3. Litvine (Ec. Sup. Chimie ind. Lyon), 65 + 80 + 100 = 245 k ; 4. Bonnet (Lyc. Ferma Toulouse), 67,5 + 70 + 90. = 227 k 500 ; N. cl. Drouet (Ec. Bx Arts Rennes), 70 + 75 + 0.

Poids Moyens. - 1. Courvoisier (Ec. Sup. Nav. Alger), 90 + 90 + 115 = 295 k ; 2. Dejalras (Fac. Droit Lille), 90 + 90 + 112,5 = 292 k 500 ; 3. Hennuyer (Lyc. Lille), 80 + 85 + 120 = 285 k ; 4. Cohen-Scali (Ec. Sup. Commerce Paris), 87,5 + 80 + 115 = 282 k 500 ; 5. Thollon (Fac. Sciences Marseille), 85 + 82,5 + 107,5 = 275 k ; 6. Lalau (C.T. Dunkerque), 85 + 82,5 + 100 = 267 k 500 ; N. cl. Meheut (C.T. Le Havre), 85 + 80 = 0.

Poids Mi-Lourds. - 1. Meyer (Ec. Géomètres Nancy), 95 + 95 + 125 = 315 k ; 2. Fédoras (Faculté Sciences Lyon), 90 + 90 + 120 = 300 k ; 3. Dade (Lycée Claude-Bernard Paris), 77,5 + 92,5 + 117,5 = 287 k 500.

Poids Lourds Légers. - 1. Fouletier (Fac. Médecine Lyon), 110 (R.B.) + 120 (R.E.) + 150 (R.B.) = 380 k (R.B.) ; 2. Toye (Fac. Médecine Clermont-Ferrand), 110 (R.B.) + 107,5 + 142,5 = 360 k.

Poids Lourds. - Mao (Fac. Médecine Nantes), 107,5 + 97,5 + 125 = 330 k.

Nouvelles internationales

Records de Finlande au 15 mars 1960

Poids Coqs. - Développé : Y. Hanaten, 90 k ; Arraché : A. Vehkonen, 92 k 500 ; Épaulé et jeté : M. Rajaluoto, 113 k 500 ; Total olympique : A. Vehkonen, 235 k.

Poids Plumes. - Développé : P. Laine, 95 k ; Arraché : A. Vehkonen, 100 k ; Épaulé et jeté : A. Vehkonen, 125 k ; Total olympique : A. Vehkonen, 315 k.

Poids Légers. - Développé : S. Ruusunen, 112 k 500 ; Arraché : T. Tanni, 107 k 500 ; Épaulé et jeté : M. Hokka, 132 k 500 ; Total olympique : M. Hokka, 337 k 500.

Poids Moyens. - Développé : T. Kare, 117 k 500 ; Arraché : Jaako Kailajarvi, 120 k ; Épaulé et jeté : Jouni Kailajarvi, 152 k 500 ; Total olympique : T. Kare, 377 k 500.

Poids Mi-Lourds. - Développé : R. Tuononen, 130 k ; Arraché : Jouni Kailajarvi, 126 k ; Épaulé et jeté : Jouni Kailajarvi, 170 k ; Total olympique : Jouni Kailajarvi, 417 k 500.

Poids Lourds Légers. - Développé : R. Suominen, 135 k ; Arraché : R. Suominen, 130 k ; Épaulé et jeté : Jouni Kailajarvi, 167 k 500 ; Total olympique : Jouni Kailajarvi : 417 k 500.

Poids Lourds. - Développé : L. Kinanen, 155 k ; Arraché : E. Makinen, 143 k 500 ; Épaulé et jeté : E. Makinen, 177 k 500 ; Total olympique : E. Makinen, 453 k.

Résultats de la Rencontre Finlande-Estonie, le 20 février 1960, à Kouvola (Finlande)

Poids Coqs. - M. Rajaluoto (Finlande), 80 + 87,5 + 110 = 277 k 500 ; W. Juss (Estonie), 75 + 72,5 + 100 = 247 k 500.

Poids Plumes. - K. Notkonen (Finlande), 90 + 86 + 112,5 = 287 k 500 ; E. Tsiirit (Estonie), 90 + 82,5 + 107,5 = 280 k.

Poids Légers. - M. Hokka (Finlande), 100 + 97,5 + 125 = 322 k 500 ; E. Grunberg (Estonie), 90 + 97,5 + 132,5 = 320 k.

Poids Moyens. - D. Ganjukov (Estonie), 112,5 + 107,5 + 142,5 = 362 k 500 ; Jorma Kailajarvi (Finlande), 100 + 110 + 0 = 0 k.

Poids Mi-Lourds. - Jouni Kailajarvi (Finlande), 127,5 + 125 + 162,5 = 415 k ; pas d'Estonien.

Poids Lourds Légers. - R. Suominen (Finlande), 125 + 127,5 + 152,5 = 405 k ; R. Sumil (Estonie), 120 + 110 + 150 = 380 k.

Poids Lourds. - E. Makinen (Finlande), 137,5 + 140 + 172,5 = 450 k ; E. Simson (Estonie), 145 + 122,5 + 160 = 427 k 500.

La Finlande bat l'Estonie par 6 victoires à 1.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Paris-Stuttgart

Cette rencontre internationale fut organisée par le Comité de l'Île-de-France le 6 mars 1960. Elle eut lieu au Chalet « Le Champignol », mis à la disposition du C.I.F. par la Municipalité de Saint-Maur pour cette confrontation sportive. Nos amis Resch, Badia et Billard, animateurs de 1'Athlétic Club Saint-Maurien préparèrent la salle et assurèrent la bonne marche de cette réunion.

L'équipe de Stuttgart fut reçue le vendredi matin par notre Secrétaire Leveler et notre moniteur Guillier ; était présent également notre dévoué Fischer qui avait à tenir le rôle d'interprète. Les dirigeants et athlètes furent conduits à leur hôtel où notre Président Morin, au cours du déjeuner, leur exprima sa satisfaction d'avoir pu mettre sur pied cette rencontre. Une promenade en car était prévue pour le samedi après-midi et nos hôtes furent enchantés de cette visite à travers Paris.

La Municipalité de Saint-Maur possède en M. Noël un Maire sportif qui, ayant voulu que cette équipe étrangère garde de sa ville un souvenir durable, remit à chaque athlète et dirigeant au cours d'un vin d'honneur très apprécié, une plaquette aux armes de la ville.

Le matin, sous la Présidence de M. Veyron, Député, M. Noël, Maire, MM. Laporte, Resch, Badin, conseillers municipaux et de nombreux sportifs locaux, un apéritif dégusté dans le Bureau du premier magistrat de la commune, avait servi de préliminaire à cette rencontre, suivie par une nombreuse assistance et au cours de laquelle les athlètes réussirent de très bonnes performances. Paterni en profita pour battre le record de France des trois mouvements olympiques, catégorie Mi-Lourds, avec 415 k.

Voici les résultats de ce match :

Équipe du C.I.F.

Henry : 265 k ; Bénabid : 280 k ; Renaud 307 k 500 ; Lambert : 360 k ; Paterni : 415 k ; Lachaume : 340 k ; Thomas : 372 k 500. Total : 2.340 k.

Équipe de Stuttgart

Sachse : 230 k ; Seidel : 285 k ; Kolb : 340 k ; Mayer : 335 k ; S:huter : 332 k 500 ; Leuthe : 360 k ; Wagenknecht : 352 k 500. Total : 2.235 k.

Rencontre très équilibrée où nos amis Rolet, Pichon et Fiolle arbitrèrent d'une façon régulière qui donna satisfaction à tous.

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., avait tenu à être parmi nous, cela malgré de nombreuses occupations, ce dont nous le remercions.

A. ROUSSAUX.

CHAMPIONNAT DE SEINE-ET-OISE

Ce championnat qui se déroulait le 6 mars, avait pour cadre cette année Villeneuve-Saint-Georges et 1'Etoile Sportive Villeneuvoise en assurait l'organisation, ce dont nous devons féliciter notre ami Cottineau, fondateur du club, ainsi que Lebare, qui ont le mérite de vouloir développer le sport haltérophile dans cette légion.

Nous espérons que la renommée départementale de ce championnat leur amènera de nombreux adhérents.

Voici les champions de Seine-et-Oise pour 1959-60 :

Poids Coqs : Pétremane d'Arpajonnaise) ; Plumes : Bachelard (US. Métro-Transports) ; Légers : Trouillon (A.S. Mantaise) ; Moyens : Guezelou (A.S. Mantaise) ; Mi-Lourds : Decarpignies (S.C.P.O.) ; Lourds-Légers : Lagneau (S.A. Enghien) ; Lourds : Paul (A.S. Mantaise).

Nous rappelons aux athlètes et dirigeants que ce Championnat est réservé aux Clubs de Seine-et-Oise pour le Challenge Recordon, mais, sur le plan individuel, tous les athlètes demeurant en Seine-et-Oise peuvent y prendre part même s'ils appartiennent à une société de la Seine).

L'A.S. Mantaise triomphe au classement du Challenge devant S.A. Enghien, l'Arpajonnaise, l'Etoile Sportive Villeneuvoise et le Rueil Athlétic Club.

Résultats techniques :

Poids Coqs. - 1. Pétremane (l'Arpajonnaise), 207 k 500.

Poids Plumes. - 1. Bachelard (U.S. Métro-Transports), 212 k 500 ; 2. Gorge (A.S. Mantaise), 230 k ; 3. Lanux Roger (A.S. Mantaise). 227 k 500.

Poids Légers. - 1. Trouillon (A.S. Mantaise), 287 k 500 ; 2. Minier (A.S. Mantaise), 262 k 500 ; 3. Lanux Claude (A.S. Mantaise), 250 k ; 4. Cuman (Etoile Sp. Villeneuvoise), 230 k ; 5. Christian (S.A. Enghien), 225 k ; 6. Gaudry (Rueil Athlétic Club), 205 k.

Poids Moyens. - 1. Guézelou (A.S. Mantaise), 315 k ; 2. Toutirais (A.S. Mantaise), 290 k ; 3. Benoît (S.A. Enghien). 277 k 500 ; 4. Pape, 257 k 500 ; 5. Pommier (Rueil Athlétic Club), 250 k ; 6. Psiroukis (A.S. Mantaise), 242 k 500.

Poids Mi-Lourds. - 1. Decarpignies (S.C.P.O.), 300 k ; 2. Ott (S.C.P.O.), 297 k 500 ; 3. Janton (A.S. Mantaise), 287 k 500 ; 4. Decoetlogon (S.C.P.O.), 285 k ; 5. Hazet (A.S. Mantaise) 282 k 500 ; 6. Boiset (A.S. Mantaise), 252 k 500 ; 7. Gasparoto (S.A. Enghien), 237 k 500 ; 8. Bellanger, 207 k 500.

Poids Lourds Légers. - 1. Lagneau (S.A. Enghien), 330 k ; 2. Vaurabourg (A.S. Mantaise), 290 k ; 3. Lodyga (Rueil Athlétic Club), 275 k ; 4. Moreau (S.A. Enghien), 230 k ; 5. Lebare (Etoile Sp. Villeneuvoise), 222 k 500.

Poids Lourds. - 1. Paul (A.S. Mantaise), 315 k ; 2. Schmitt (Etoile Sp. Villeneuvoise), 300 k.

Au cours de cette épreuve, Lagneau, qui totalise 330 k, passe 2e série Lourds Légers. Recordon, créateur de ce Championnat fut heureux de remettre te Challenge à l'AS. Mantaise, en souhaitant revoir parmi les Poids Légers notre ami Conil, un des premiers athlètes de cette société en plein essor.

M. Bazire arbitrait cette épreuve à laquelle étaient également présents MM. Bridoux, Vassilian, Gaudry, dirigeants de clubs et chacun contribua au bon déroulement de la compétition, dont l'Etoile Sportive Villeneuvoise peut être satisfaite de sa réussite.

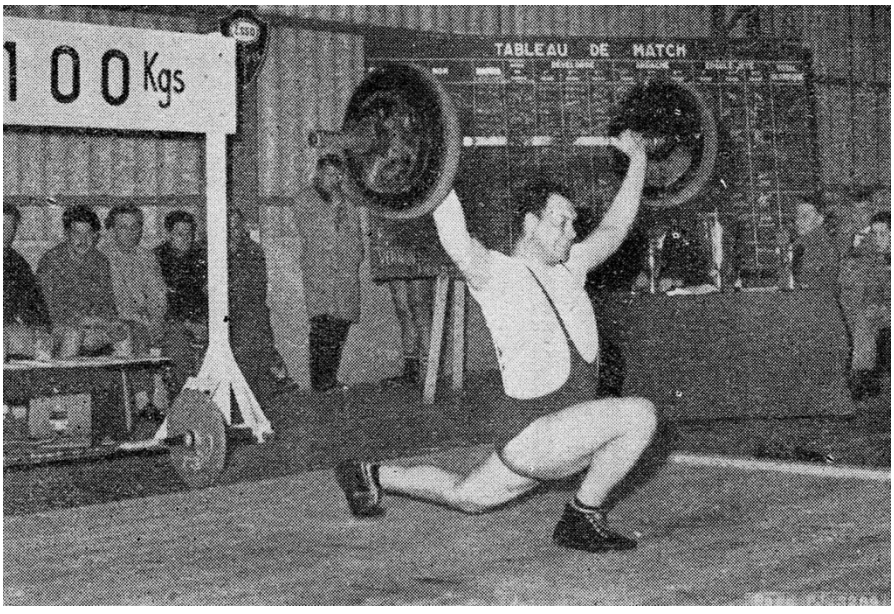

A la Coupe Esso, un arraché de SIMONET (Évreux Athlétic Club)

COMITE DE NORMANDIE

***

La réunion d'Esso-Sports

L'ambiance de cette réunion, qui s'annonçait fertile en émotions, avait conduit, samedi soir 26 mars vers les installations d'Esso-Sports, une assez bonne galerie, malgré la pluie qui ne cessa de tomber durant la soirée, et malgré la température très froide régnant à l'intérieur de la salle.

Cette compétition haltérophile – la première du genre disputée par équipes de trois hommes, chaque formation ne devant pas peser plus de 225 kilos de poids de corps – organisée par la section locale, que préside avec Compétence et dynamisme, notre ami François Leguédé, a obtenu, malgré les absences de quelques clubs, Alençon, Condé-sur-Noireau, Domfront, handicapés par le lointain déplacement, un énorme succès. Disons sans plus tarder que le résultat final, à moitié attendu, a été acquis de façon on ne peut plus régulière, par Vernon.

En effet, le Stade Porte Normande qui, à chacune de ses sorties, est fort bien représenté ne serait-ce déjà que par son Président et athlète Bernard Renault, a une fois de plus, bénéficiant de surcroît de la méforme de Mizrahi (Rouen), imposé sa loi. Avant l'épreuve cependant, il était tout de même assez difficile de désigner le vainqueur, car Rouen, Évreux, Vernon présentaient de fort belles équipes. Chez les Rouennais, Mizrahi, champion de Normandie de sa catégorie, 3e au Prix fédéral 1960, pouvait à lui seul faire pencher la balance pour son club. Les résultats de Simonet (Évreux), également finaliste du Prix fédéral, dont les progrès sont constants, étaient, ainsi que ceux des Vernonnais, curieusement attendus.

Chez Esso-Sports, qui présentait Roger Gerber et ses deux élèves, Gourvitch et Muller J.-L. – dont l'âge n'excède pas seize ans – on ne se faisait as d'illusions, seul l'international étant capable de réaliser un bon total. Cependant, on reste encore stupéfait de l'étonnant comportement de ses équipiers. En effet, les deux espoirs du club local ont, non seulement répondu au désir de leurs dirigeants, mais ont surtout réalisé de bons résultats. Muller et Gourvitch sont donc à féliciter, ce dernier notamment, en excellente condition, ne vient-il pas, en huit jours d'augmenter son total de 10 kilos, qui, de 220 kilos réalisés à Évreux lors des championnats de Normandie U.F.O.L.E.P. passe maintenant à 230 kilos. Si les deux élèves de Gerber continuent sur leur lancée et gardent surtout la tête froide, nous ne tarderons pas à reparler d'eux au cours des prochaines compétitions.

Vernon, Esso-Sports, Évreux, Gaillon, qui respectivement se sont finalement classés dans l'ordre, ont donc laissé derrière eux Gournay, Louviers et Rouen. Ces clubs, avec des fortunes diverses, ont fait honneur à leur réputation, et Louviers plus particulièrement en présentant Heurtematte a droit a une mention.

Son jeune sociétaire dont c'est la seconde saison, après avoir tiré dans les Poids Moyens lors de ses débuts, a réussi une belle performance en battant le record de Normandie de l'épaulé jeté (catégorie milourds juniors) avec 113 k 500. En réalisant ce total, le Lovérien dépossède Leduey (Esso-Sports), actuellement sous les drapeaux, de ce titre.

Au cours de la soirée, Roger Gerber améliora le record de Normandie Poids Moyens de l'arraché, 105 kilos coutre 104 kilos détenu par lui-même .Sur sa lancée, il tenta ensuite de battre le record de France de l'épaulé-jeté avec 110 kilos, mais échoua de justesse.

Ce n'est que partie remise, car aux prochains Jeux Olympiques de Rome, connaissant sa volonté, il renouvellera cette tentative qui ne paraît pas hors de sa portée.

Après la réunion, athlètes, dirigeants et arbitres se retrouvèrent dans les salons du Club House où en présence de MM. Virmontois, secrétaire général d'Esso-Sports, Geers, Leroux et Leguédé, où eut lieu la remise des coupes et récompenses. Et chacun leva ensuite son verre à la santé des clubs haltérophiles normands.

(A suivre.)

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

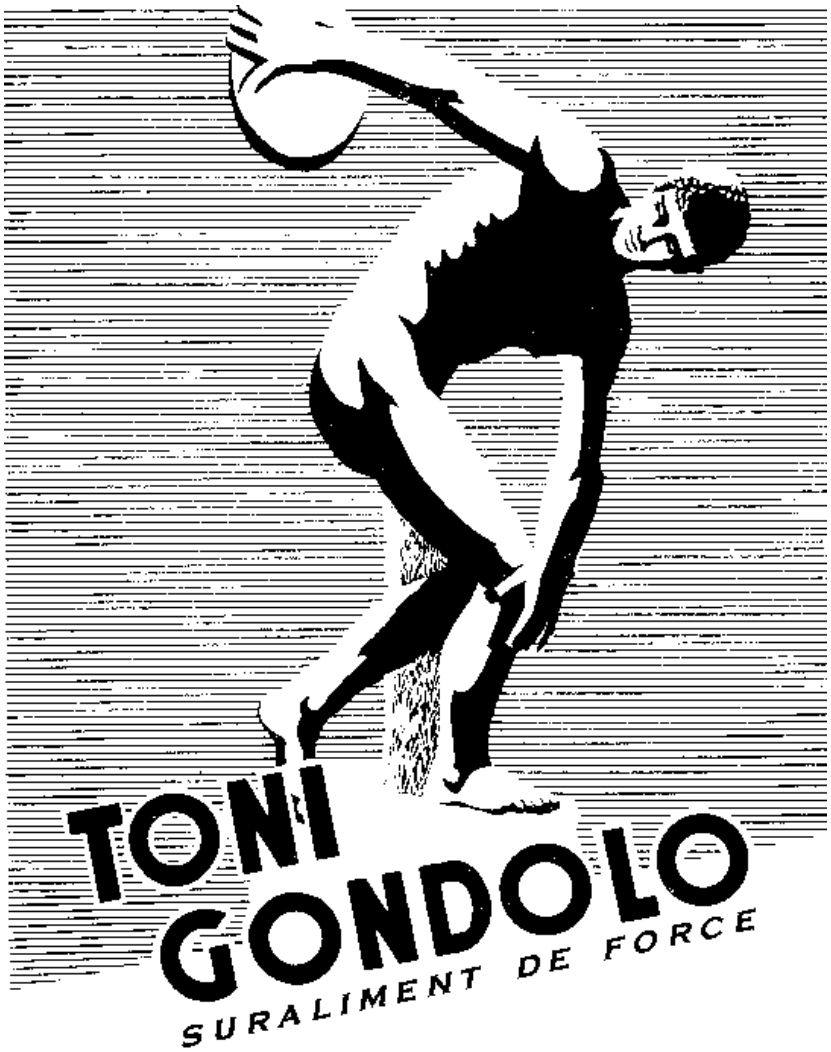

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 2e trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N 156

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

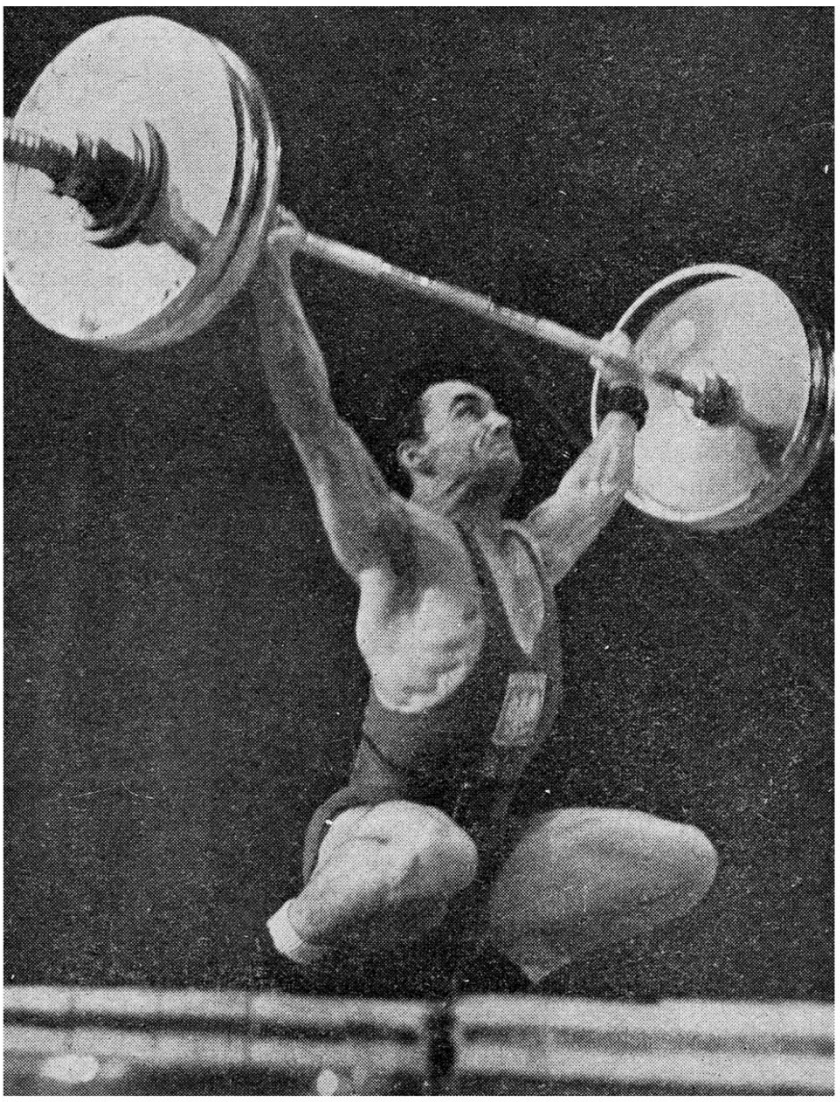

MENSUEL
15e ANNÉE
Mai
1960

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Classement général du Critérium National Haltérophile 1960 3

Réunion Préolympique du 9 avril et Sélection pour le Championnat d'Europe, par L. GUILLIER..... 4

Nos Joies, nos Peines..... 4

Les Jeux de la Communauté, par C. TAILLEFER 5

Les Championnats de France militaires 1960, par G. VANDEPUTTE..... 7

et Résultats Techniques 8

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER..... 9

Résultats Techniques de la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors..... 10

La Finale du Critérium National Haltérophile Juniors, par L. GUILLIER..... 11

et Résultats Techniques 11

Résultats du Championnat d'Europe 1960..... 12

Conseils aux Entraîneurs et Athlètes, par G. PICHON 13

Dans nos Comités Régionaux 14

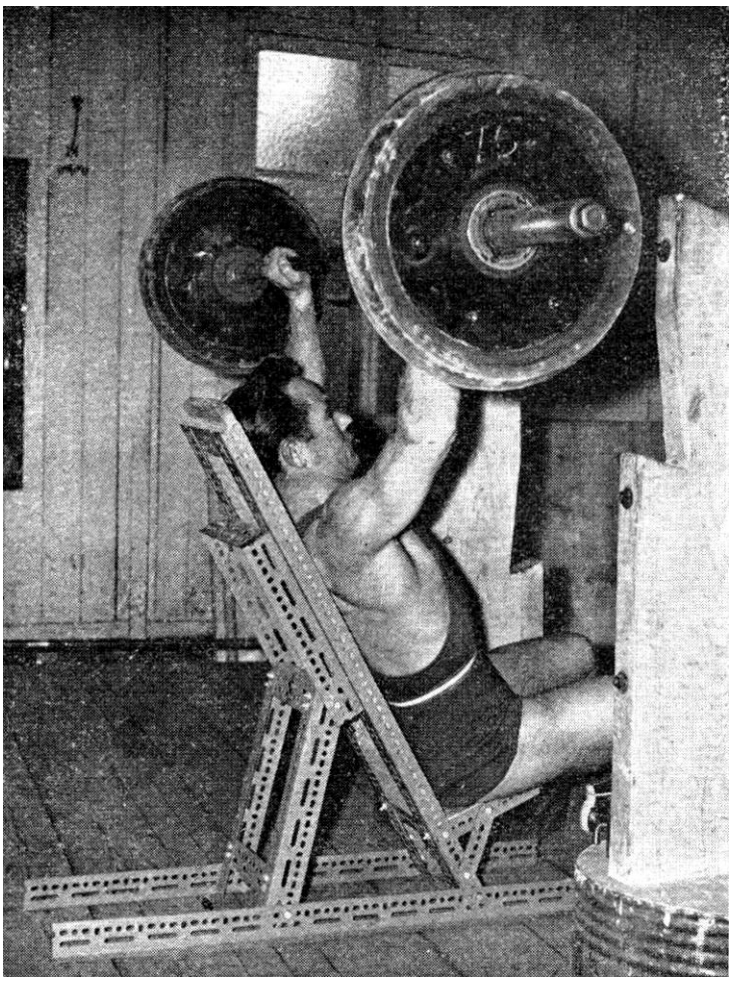

BANC OBLIQUE ASSIS EN CORNIERES « DEXION » de la Société FERALCO.
9, rue Saint-Sébastien, PARIS

Numérisation : R. LPZ 2012 (2017)

Sur notre page de couverture :

ZIELINSKI

(Pologne)

Champion d'Europe,
Poids Légers,
1960.

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Classement National du Critérium National Haltérophile 1960

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (Minima 200)

1.	FOUGERET (55,4) Royan Océan Club	227,500
2.	PITTAGORA (55) Association Sportive Monaco	222,500
3.	AMANN (52,6) Union Sportive Wittenheim	220, -
4.	CHATELAIN (52,1) Union Halluinoise	212,500
5.	BARD (55,6) Sporting Club Saint-Amandois	207,500
6.	MURGIA (55,6) Cercle des Sports Homécourt	202,500
7.	CONCA (54,8) Halt, et Cult. Aix-en-Provence	200, -
8.	LOISEAU (53,5) U.S. Cheminots Val de Loire	192,500
9.	GAROFALO (54,5) Athlétic-Club Sélestat	190, -
10.	MORANT (54,5) A.S. Électricité de Lille	187,500
10.	DELTON (54,5) A.S.P.T.T. Arras	187,500

POIDS PLUMES (Minima 215)

1.	CASSIER (59,8) Ilets Sports Montluçonnais	247,500
2.	BEUCLER (59,6) Gauloise Montbéliard	245, -
3.	MORO (58,9) Stade Porte Normande	240, -
4.	MERY (59,9) Union Sportive Tours	237,500
5.	BOUREAU (59,1) Union Sportive Tours	235, -
6.	FEIRRERA (59,3) Etoile Sports Montluçonnais	232,500
7.	FRANÇOIS (60) Union Roubaisienne Sports Athlét.	232,500
8.	GUITARD (60) Cercle Culturiste St-Médard	220, -
9.	PEREZ (58,7) A.S. Police Oran	212,500
10.	NOUILLETAS (60) Red Star Limoges	212,500
10.	CAZAL (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	212,500
12.	TURFIN (60) Club Halt. Cult. Rochelais	207,500
13.	DELTOMBE (58,5) A.S.P.T.T. Arras	200, -

POIDS LEGERS (Minima 245)

1.	DIDRICHE Cercle Culturiste Reims	282,500
2.	LALOYER (67,3) Cl. Culturiste, r. des Postes, Lille	277,500
3.	MARTIN (66,6) Club Olympique Caudéranais	260, -
4.	DEJONGHE (64,4) A.S. Électricité Lille	255, -
5.	COMTI (65) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence	247,500
6.	SCHIERMEYER (67,3) Alsatia Sélestat	245, -
7.	BINDREIFF (65) Alsatia Sélestat	240, -
8.	BAUER J.-P. (65,5) Athlétic Club Sélestat	240, -
9.	POVER (65,7) Ralliement de Mustapha	240, -
10.	COLINET (67,2) Sporting Club Neuilly	240, -
11.	GAONACH (64,6) Association Sp. Montferrandaise	235, -
12.	BAUER J. (65,5) Alsatia Sélestat	227,500
13.	BEGUE (66) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	227,500
14.	GOURVITCH (63,2) Esso-Sports	225, -
15.	PETIT (67) Haltérophile Club Marseille	225, -

POIDS MOYENS (Minima 265)

1.	TECKMAN (72,9) Maison de Jeunes, Narbonne	305, -
2.	BOUCHET (73) Sté Athlétique Montmartroise	305, -
3.	BARCELOT (73,3) Club Athlétique Nantais	302,500
4.	HENNUYER (78) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	295, -
5.	TURLOY (74,5) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	295, -
6.	GUERLUS (71,9) Association Sportive Bourse	292,500
7.	COCHARD (74,8) Club. Halt. Cult. Rochelais	292,500
8.	CLABEAU (71) A.S. Électricité Lille	282,500
9.	MEHEUT (73,5) A.S. Augustin Normand	282,500
10.	DECHOZ (73,1) Cercle Haltérophile Troyen	277,500
11.	RAYSSIGUIER (72,5) Athlétic Club Montpelliérain	275, -
12.	MARTIN (74,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	265, -
13.	DEBUISSON (69,9) A.S.P.T.T. Arras	260, -
14.	CARTIGNY (72,6) Union Haubourdinoise	252,500

POIDS MI-LOURDS (Minima 280)

1.	DEVROUTE (81,5) Union Haubourdinoise	305, -
2.	FÉDORAS (76,5) Union Mâconnaise	302,500
3.	ARNAUD (77) Ilets Sports Montluçonnais	262,500

POIDS LOURDS-LEGERS (Minima 295)

1.	CHOUKROUN (88,5) Concorde d'Oran	247,500

SENIORS

POIDS COQS (230-220)

1.	CHAPELAIN (56) Club Athlétique Nantais	245, -
2.	CHARDIN (55,6) Cercle Haltérophile Reyland	240, -
3.	DANYS (51,1) Sports Réunis Lille-Délivrance	237,500
4.	CARRE (56) Cercle d'Ed. Physique de St-Nazaire	237,500
5.	JULIE (53) Bourbon Lumière Sports	230, -
6.	PHILIPPON (55,8) flets Sports Montluçonnais	230, -
7.	GUIPON (55,9) Association Sportive Bourse	230, -
8.	MONNERON (55,9) Red Star Limoges	230, -
9.	PALOQUE (55,3) Pro Patria Alger	227,500
10.	BRAYDA (55,8) Salle Vincent Ferrari	227,500

POIDS PLUMES (250-240)

1.	MARZULLO (59,6) Haltéro Club Témouchentois	275, -
2.	FULLA (60) Club Gondolo Sportif	270, -
3.	LAURET (57) Club Halt. Cult. Bas-Berry	267,500
4.	DESORGES (60) U.S. Métro-Transports	265, -
5.	MIZRAHI (60) Club Naut. Athlétique Rouen	265, -
6.	MINCHELLA (60) U.S. Métro-Transports	255, -
7.	DESTRIBATS (59,7) A.S.P.O. Midi	252,500
8.	YVOULA (60) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion	245, -
9.	DUPUYSALLE (59,6) Association Sportive Bourse	242,500

POIDS LEGER (275-265)

1.	BATTAGLIA (67,5) Association Sportive Monaco	325, -
2.	CATARINETTI (67,3) Haltéro-Cult. Colombin	322,500
3.	HANSMETZGER (67) Club Athlétique Nantais	315, -
4.	GAUTIER (67,4) Club Sportif Alençon	305, -
5.	TCHELINGERIAN (67) Club Gondolo Sportif	302,500
6.	ULRICH (66,3) Société Athl. Kœnigshoffen	300, -
7.	GALLI (66,7) Salle Vincent Ferrari	300, -
8.	VALLET (66,8) Cercle Michelet Orléans	297,500
9.	HANROTEL (65,9) Sporting Club St-Amandois	295, -
10.	POUILLY (67,5) Union Tourquennoise	292,500
11.	FARINA (67,5) U.S. Métro-Transports	292,500
12.	TROUILLON (67) Association Sportive Mantaise	290, -
13.	PERSIN (66,4) Cercle Culturiste Reims	285, -
14.	QUENTIN (66,7) U.S. Métro-Transports	277,500
15.	MINIER (66,2) Association Sportive Mantaise	275, -
16.	LUSCANSKY (66,9) Sporting Club Navis	270, -
17.	PRIGENT (63) Sporting Club Neuilly	267,500
18.	PRATO (66,8) Salie Vincent Ferrari	267,500
19.	BENINCASA (67) Club Halt. Cult. Alger	267,500
20.	EME (66,5) Indépendante Pontarlier	265, -

POIDS MOYENS (300-285)

1.	CONSTANTINIAN (74,4) Française de Lyon	350, -
2.	RAMADOUT (73,7) Association Sp. Bourse	332,500
3.	CHATALOVA (74,7) A.S. Tramways Lille	332,500
4.	OHLMANN (73,2) Sté Halt. Cult. Haguenau	327,500
5.	GUEZELOU (74,9) Association Sportive Mantaise	315, -
5.	MARTIN (74,9) Patronage St-Etienne Rennes	315, -
7.	PECOU (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	310, -
8.	PAOLETTI (75) Association Sportive Monaco	307,500
9.	LE BACLE (72,4) Cercle Paul-Bert Rennes	305, -
10.	LINTZ (72,6) Cercle des Sports Homécourt	305, -
11.	RICHARD (72,4) Union Halluinoise	300, -
12.	DA ROS (73) Union Guebwiller	300, -
13.	COURVOISIER (74,4) Ralliement Mustapha	300, -
14.	TOUTIRAIS (74,6) Association Sportive Mantaise	300, -
15.	ROBINEAU (75) Union Amicale Cognac	300, -
16.	CAVE (70,7) A.S. Augustin Normand	295, -
17.	CHEVALIER (73,8) Club Sportif Inter-Avia	292,500
18.	RIBARDIERE (74,5) Red Star Limoges	292,500
19.	FAVIER (70,1) Racing Club Vichy	290, -
20.	CATRIS (75) Sporting Club Navis	290, -
21.	LEGRAND (68,7) Stade Porte Normande	287,500
22.	CIBOT (69) Red Star Limoges	285, -
23.	ZIDARIC (74,9) Cercle Michelet Orléans	285, -

POIDS MI-LOURDS (315-305)

1.	DENIS (79,7) Stade Porte Normande	335, -
2.	DUBOURG (82,3) Sporting Club St-Amandois	335, -
3.	BOUSSION (82,5) Société Gymnastique Angers	332,500
4.	DEMONSEL (82,5) A.S. Électricité de Lille	330, -
5.	HANCART (82,5) Haltérophile Club Cannes	327,500
6.	DUVAL (81) La Beaucourtoise	322,500
7.	DEMATS (82) Club Athlétique Nantais	322,500
8.	BOAINS (80,2) U.S. Métro-Transports	315, -

9.	MEYER Ch. (82) A.S.P.T.T. Strasbourg	315, -
10.	MUCKENSTURM (80,7) Sté Athi. Kœnigshoffen	312,500
11.	RAVERAUD (81,1) Club Halt. Cult. Rochelais	312,500
12.	DELBAUVE (82,3) Sports Réunis Lille Délivrance	310, -
13.	WAGEMANN F. (76,5) Union Sp. Wittenheim	305, -
14.	TOUR (79,8) Sporting Club Neuilly	305, -
15.	MEHLINGER (82,3) Union Guebwiller	305, -

POIDS LOURDS - LÉGERS (325-320)

1.	FOULETIER (89,5) Halt. Club Aix-en-Provence	365, -
2.	LÉVECQ (89,9) Sporting Club Tête de Cheval	360, -
3.	LACHAUME (89,3) Club Sportif Meaux	357,500
4.	JUNQUA (86,8) Club Halt. Cult. Alger	335, -
5.	DUTILLEUX (85,3) A.S. Électricité Lille	330, -
6.	LAGNEAU (88,1) Société Athlétique Enghien	330, -
7.	LECRAS (89,7) Stade Porte Normande	325, -
8.	SCHALL (90) Sté Halt. Cult. Haguenau	325, -
9.	BOULANGER (84,5) La Beaucourtoise	322,500

POIDS LOURDS (335-330)

1.	GOËTELMANN (106,3) Athlétic Club Sélestat	365, -
2.	THOMAS (102) Club Gondolo Sportif	340, -

Réunion préolympique

du 9 avril 1960

La deuxième réunion préolympique s'est déroulée A la salle du S.C.P.O., rue du Chevaleret. Elle fut ternie à cause des nombreux forfaits et de l'absence des athlètes retenus pour les Jeux de la Communauté.

La F.F.H.C., heureusement, avait meublé le programme par une confrontation entre nos meilleurs Poids Plumes métropolitains et les meilleurs Poids Lourds du moment.

Poids Plumes :

Coquel, retour des vacances, est forfait. Après le développé, Platier, d'Oyonnax, est en tête, suivi de l'ex-Poids Léger, le vétéran Piétri. Supériorité du Marseillais A l'arraché où il reprend 5 k à Platier. Catanoso, qui avait développé 85 k, arrache lui aussi 87 k 500. Les trois hommes sont à 2 k 500 au début du troisième mouvement. Catanoso et Piétri débutent à 105 k qu'ils réussissent très bien. Platier à 107 k 500. A 110 k, il faut deux essais à Catanoso pour réussir cette barre. Piétri jette 110 k au deuxième essai, et ne peut faire mieux, il manque 112 k 500 au troisième. Platier réussira cette barre à son ultime essai. Il réalisa 285 k, très bon total pour un début de saison. Catanoso et Piétri réussissent hors match à épauler 115 k mais sans pouvoir les jeter.

Nous retiendrons de cette confrontation le retour au premier plan de Piétri (dans les Plumes), la régularité de Platier et surtout la classe de Catanoso qui, cette année, devrait être le meilleur, s'il améliore son développé et son jeté.

Bénabid, souffrant de son poignet, fut handicapé ; il était aussi fort que ses adversaires.

Poids Moyens :

Rolf Maier, toujours aussi sérieux, fait honneur à son engagement. Il développe 120 k en troisième barre, arrache 105, puis 110 k et manque de peu 112 k 500 à son troisième essai à l'arraché. Il débute au jeté à 140 k, puis saute à 150 k qu'il ne pourra épauler. Légèrement handicapé par un rhume récent et surtout sans adversaire, le Nordiste ne put faire montre de sa combattivité.

Poids Lourds Légers :

Fouletier est seul dans cette catégorie ; il fut sélectionné à la suite de son résultat au Championnat Universitaire (380 k). Il est en progrès au développé. Il partit avant la claque à 110 k qu'il réussit convenablement. Il tenta sort record personnel à 122 k 500 à son troisième essai à l'arraché (il avait réussi 120 k 500 le lundi soir à Lyon) ; la barre monta assez haut mais il ne put la contrôler.

Le jeune Aixois est en progrès ; pris par ses études de médecine, il ne peut s'entraîner comme il le voudrait. Souhaitons qu'il puisse préparer les Jeux Olympiques après ses examens, il pourrait réaliser plus de 400 k.

Poids Lourds :

Dans cette catégorie, forfaits de Goettelman et de Rémy, méforme de Thomas qui ne totalise que 340 k à 32 k 500 de Son maximum.

Hamm, toujours très fort au développé (135 k), n'arrache que 105 k et ne peut jeter que 140 k (il souffrait d'une blessure au pouce qui ne lui permit pas de serrer la barre).

Della Valle retrouve doucement la forme de l'année passée, au retour de ses classes au Bataillon de Joinville ; il avait perdu plus de 15 k, il reprend donc la cadence et valait ce samedi soir 370 à 375 k. Travaillant régulièrement, ses sorties ultérieures devraient être meilleures.

En conclusion, cette réunion ne nous a pas appris grand chose, mis à part la révélation de Catanoso et la concrétisation des espoirs que nous promet Fouletier qui s'annonce comme le digne second de Vincent dans les Lourds-Légers, le retour en forme de Della Valle qui sera notre meilleur Poids Lourd cette année.

L. GUILLIER.

SÉLECTION

pour le Championnat d'Europe

Le dimanche 20 avril 1960, la Fédération organisa dans la salle des Usines Gondolo une journée de sélection avant le Championnat d'Europe de Milan.

Ce fut un échec complet : 5 athlètes présents sur plus de 12 convoqués. Seul Henry était là des haltérophiles rentrant des Jeux de la Communauté. (Ils arrivèrent dans la nuit de samedi à dimanche, après un voyage de 29 heures.)

Pour ainsi dire aucun spectateur ; las athlètes tirèrent devant les seuls arbitres et dirigeants fédéraux.

Henry, fatigué, fut l'ombre de lui même et ne réussit que 260 k. Il avait des excuses.

Paterni, souffrant de son ancienne élongation de la cuisse, abandonna après son premier arraché.

Maier développa très bien 117 k 500, manqua de peu 122 k 500 et, par la suite, n'eut plus aucun moral.

La seule satisfaction de cette journée fut la démonstration de Roger Gerber.

Il commença à 110 k au développé, réussis en force. Il échoua ensuite deux fois à 118 k 500, mais de peu. A l'arraché, le Normand réussit 100 k, puis 106 k (nouveau record de France), puis 107 k 500 en troisième barre (un arraché impeccable soulevant l'enthousiasme des quelques dirigeants et « mordus » présents). La barre pesée accusa 108 k. Le record sera homologué à ce poids, Gerber, quant à lui, pesait 67 k 500.

A l'épaulé-jeté, Gerber réussit 130 k au premier essai. Il a amélioré son tirage suivant les conseils de son ami Lambert et lorsqu'il réalise le geste convenablement, il épaule avec facilité. Pour son deuxième essai, il demanda 138 k 500 qu'il ne peut épauler A son troisième essai on enlève 500 grammes à la barre (ancien record 137 k 500). Le Gravenchonnais épaula et jeta 138 k. Malheureusement pour lui, la barre une fois pesée n'accusa que 137 k 500, il a donc simplement égalé son record.

Gerber nous fit une très bonne impression, il peut réussir 360 à 370 k aux prochains Championnats d'Europe de Milan, et remporter une place d'honneur.

C'est la seule consolation de cette morne réunion.

L. GUILLIER.

Nos joies, nos peines

NAISSANCE

L'Association Sportive des Cheminots Biterrois nous annonce la naissance de Catherine au foyer de l'haltérophile, Jacques Jaime, finaliste du Prix Fédéral 1960.

Félicitations aux heureux parents et vœux bien sincères pour la petite fille.

RETOUR A LA SANTE

La même association nous apprend le rétablissement d'Henri Ferrari, qui avait été hospitalisé dans le courant de l'hiver et que les haltérophiles languedociens ont retrouvé avec plaisir à l'occasion des Éliminatoires du Critérium National Haltérophile.

DISTINCTIONS

M. Ancré Derkel, Vice-président du Club Athlétique Rosendaël et M. Ernest Dejan, membre du Comité viennent de se voir décerner la médaille d'honneur de l'Éducation Physique et des Sports.

L'un appartient au Club depuis 1926, l'autre depuis 1930.

Nos bien vifs .compliments à ces deux dévoués dirigeants.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons le décès dans la mène semaine :

– De la Mère de Madame Roger Poulain.
– De la Mère de M. Julien Duchesne.

Nous adressons à notre Secrétaire Général à notre Trésorier ainsi qu'à leurs familles nos bien sincères condoléances et l'assurance de notre sympathie à l'occasion de ces deuils cruels.

Le Comité du Lyonnais nous apprend le décès, après une longue maladie, de la femme de notre ancien Champion de France Dutrièvre.

Nos bien sincères condoléances.

Match inter-nations

France-Pologne

DIMANCHE 26 JUIN 1960
à 14 h 30

AU GYMNASE MUNICIPAL
VOLTAIRE, 2, rue Japy, Paris
(Métro : Voltaire)

LES JEUX DE LA COMMUNAUTÉ

Un des rêves les plus chers au cœur des sportifs d'outre-mer vient de se réaliser.

Quel athlète, en effet, n'avait rêvé, depuis longtemps, de s'opposer un jour à ceux qui, comme lui, sur les stades et dans les gymnases, peinent chaque jour sous le brûlant soleil des tropiques ?

Seuls, jusqu'ici, les meilleurs avaient pu participer à des confrontations intéressantes : Championnats de France ou matches internationaux en Europe. Les autres, la grande majorité, devaient se contenter de rencontres locales. Le sport d'outremer s'éternisait dans ses premiers balbutiements; il se sclérosait déjà, peu après sa naissance. Il lui manquait les contacts entre athlètes ; l'aiguillon des grandes compétitions faisait gravement défaut.

Aussi que d'espoirs nés, que de résolutions prises, quelle confiance affirmée au cours des premiers Jeux de la Communauté ! Et surtout, quelle fierté pour les Haltérophiles africains, malgaches et réunionnais d'avoir vu leur sport retenu parmi les huit disciplines choisies pour cette grande confrontation!

Ils ne sont peut-être pas encore revenus de leur surprise, ceux qui ont appris, un beau jour, au début de l'année, que le sport qu'ils s'efforçaient de propager parmi les jeunes Africains allait enfin recevoir ses lettres de noblesse à Tananarive, au mois d'Avril 1960.

On avait appris que la France enverrait des haltérophiles. On avait donc à cœur de montrer au Grand Patron qui accompagnerait ces adversaires redoutables que la jeune haltérophilie d'outremer avait la prétention de faire la preuve de sa prochaine majorité.

Fébrilement, Bousquet au Cameroun, Reisacher au Congo, tentèrent une fois de plus, mais avec plus de conviction encore, de persuader les quelques culturistes de Yaoundé et de Brazzaville d'assimiler très vite les premiers rudiments du style haltérophile.

Pellegrin, à la Réunion, mobilisa littéralement l'admirable école de Poids de la Plaine des Cafres et, sous la paternelle férule du Très Cher Frère Polycarpe, on se mit à remuer des barres à tour de bras.

Taillefer, enfin, à qui incomberait l'organisation du match, rentré de congé six semaines avant l'ouverture des Jeux, n'eut que le temps de battre le rappel de ses athlètes, quelque peu dispersés depuis son départ un an plus tôt.

Bref, chacun fit tant et si bien avec les moyens du bord, que le 14 avril, au premier jour des finales du Tournoi Haltérophile, cinq équipes s'alignaient sur le plateau du gymnase couvert de Mahamasina devant MM. Tsiranana, Président de la République Malgache, Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports ; Soucadeaux, Haut-commissaire Général à Madagascar, et les délégués des nations ou territoires participant aux Jeux.

Ces hautes personnalités étaient venues honorer de leur présence la manifestation à laquelle assistaient près de 1.200 personnes.

La présentation faite par le Président Jean Dame, les Poids Coqs sont aussitôt appelés au plateau. Se présentent un Français, Henry ; un Réunionnais, Julie, et deux Malgaches, Émile Randrianarisoa et Henri Fontaine.

Avant même que ta première barre soit tirée, beaucoup savent que la lutte pour la première place sera sévère entre Henry et Émile Randrianarisoa.

Le journal « *l'Équipe* » a annoncé, en effet, que le Français venait de réaliser 270 k et la radio de Madagascar a mis cette nouvelle en parallèle avec la récente et surprenante remontée d'Émile qui répétait 272 k. 500 au Cours des derniers entraînements.

On allait sûrement avoir une belle bataille ! Et les pronostics de se faire et de se défaire tout au long des gradins...

C'est Julie qui commence au développé avec 65 k que réussit également Fontaine. Les deux manquent 70 au deuxième et au troisième essai et la barre est annoncée à 80 k. Tirage au sort ; Henry s'avance et la développe avec un léger appel ; Émile réussit à son tour. Au deuxième essai, Henry obtient deux lampes rouges à 85 k. Celui-ci reprend la même barre et la réussit à la majorité ; le Français n'obtient ensuite qu'une décision favorable à 87 k 500.

Le développé ne fait donc que resserrer les positions respectives des concurrents : Émile et Henry sont en tête avec 85 k, le premier s'assurant l'avantage au poids de corps (54 k 1 contre 56 k), Fontaine et Julie étant aussi à égalité avec 65 k, le second étant toutefois plus léger (53 k contre 56 k.)

A l'arraché, c'est encore Julie qui ouvre le ban avec 65 k manqués et réussis ensuite, il échoue encore à 70 k et Fontaine commence sa série sur cette barre. Il progresse régulièrement : 70, 75, 77 k 500. Entre temps, les deux favoris ont obtenu 75 k à leur première barre ; pour eux aussi la progression se fera conjointement sans défaillance : 75, 80, 82 k 500. Égalité entre les deux premiers : 167 k 500.

Les rumeurs montent crescendo sur les gradins : qui va l'emporter ? Le « vazaba » ou l'enfant du pays ?... Presque tous ont remarqué le calme très colonial du Malgache et la nervosité de son adversaire ; d'aucuns y voient un prémice,... mais les plus avertis ont enregistré l'aisance plus grande du Français dans l'arraché et la supériorité de son style ; ceux-là aussi, mais en sens inverse, supputent les chances de chacun à l'épaulé-jeté.

Il ne fait désormais plus de doute que Fontaine emportera la troisième place, il commence – avec déjà 12 k 500 d'avance – le troisième mouvement à 95 k, alors que Julie, après avoir réussi 82 k 500 et 87 k 500, échoue à 90. Fontaine réussit ensuite 100 et 102 k 500. Émile a déjà obtenu 100 k et c'est avec 102 k 500 que reprend le duel des deux « grands » ! Henry manque son épaulé. Un « Oh ! » monte des spectateurs ; le match serait-il déjà joué ? Non, car le Français réussit fort bien son deuxième essai, mais Émile ne fait pas moins bien à 105 k.

Henry s'agite et, blême, volontaire, s'avance vers les 107 k 500. Dans une ovation turbulente, il jette magnifiquement sa barre. Le dernier mot est au Malgache, la barre est laissée prudemment à 107 k 500 par son entraîneur et Émile enlève la charge..., et la victoire.

Le speaker annonce : Émile Randrianarisoa, Champion de la Communauté avec 275 k ; deuxième, Henry, 275 k ; troisième, ... Fontaine, 245 k ; quatrième, Julie, 217 k 500 ; mais on ne sait pas lequel des deux premiers est le plus applaudi par le public qui vient de découvrir qu'un match d'halté-

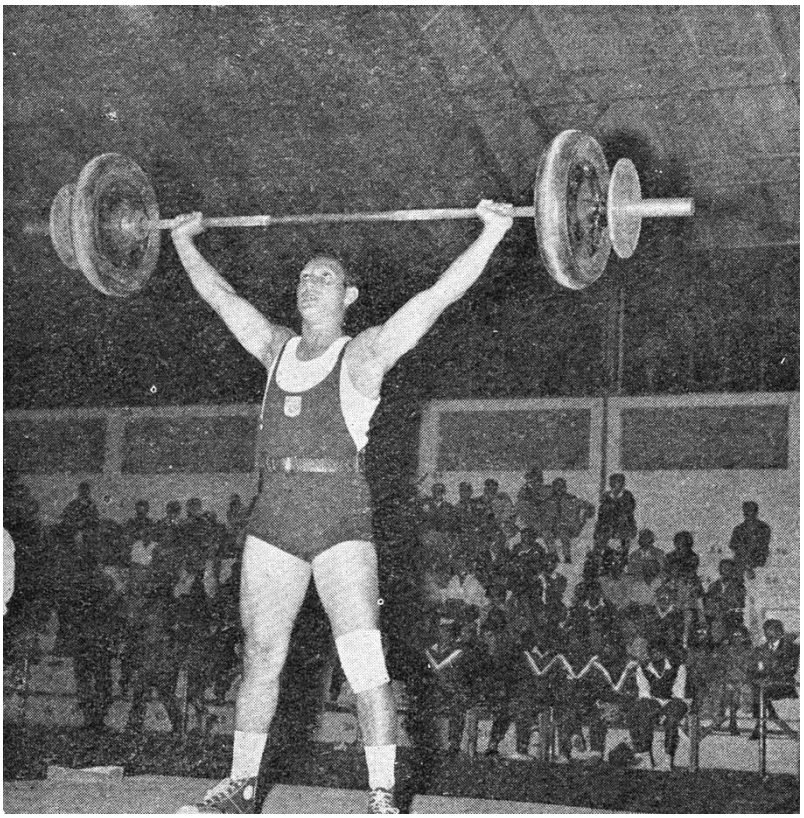

ERUDEL (Ile de la Réunion) Poids Léger

rophilie peut être au moins aussi intéressant que tout autre. Les deux autres catégories appelées ce jour-là suscitent beaucoup moins de suspense. En légers, on sait que le Français Delebarre ne peut être inquiété pour la première place.

Il y a cependant deux Malgaches et deux Réunionnais et si les gradins sont en majorité occupés par des spectateurs de Madagascar, il y a parmi eux une forte proportion de Réunionnais établis dans la grande ile et chaque clan a ses favoris.

L'intérêt se centre donc sur le match Madagascar-Réunion en même temps qu'il se discute d'une place : qui aura la médaille d'argent ?

Bien sûr, on veut voir aussi ce phénomène de 19 ans qu'est le petit Nordique et, si sa peau laiteuse provoque une surprise parmi les spectateurs accoutumés à des épidermes pour le moins hâlés, les charges qu'il entreprend – sans les réussir toutes, hélas ! – ne sont pas moins surprenantes.

Robert semble avoir plus souffert que les autres de la variation brutale de température et d'altitude (Tananarive est à 1.400 mètres et enregistre en avril une moyenne diurne de 24°). C'est sans doute ce qui prive ses admirateurs d'un total qu'ils espéraient supérieur à 325 k.

Mais la lutte pour la deuxième place ne s'est pas située comme il était espéré ; elle n'a réussi qu'à départager les deux Malgaches. C'est un Junior de 19 ans, Justin Rajaonarivony, qui emporte la médaille d'argent dont il est peut-être moins fier que de l'appréciation flatteuse que lui a faite Lambert pour son style et son « jus ». Total : 80 + 85 + 110 = 275 k, supérieur de 7 k 500 à celui de Henry Randrianasolo.

Le meilleur Réunionnais Wong Ah Sée, très bel athlète, mais plus culturiste qu'haltérophile obtient devant son camarade Rousse : 237 k 500.

Les Mi-Lourds sont appelés vers minuit et quart. Il est bien tard et presqu'un tiers des spectateurs, immobiles depuis au moins 20 heures, sur les gradins de ciment, quitteront le gymnase avant la fin du match, vers une heure du matin.

Il est évident que le tournoi haltérophile aurait du commencer plus tôt. Le Comité Régional avait bien demandé que le lever de rideau, à 20 h 30, ne comprenne qu'un seul match de basket-ball et non deux, mais le secrétariat général des Jeux avait opposé le respect obligatoire du programme préparé à l'avance. Ce fut regrettable.

Se présentent deux Camerounais : Simo et Pouth-Pouth un Réunionnais, Hoareau et un « Congolais », Bénard. Il apparait bientôt que seul Hoareau possède une pratique sûre de l'haltérophilie, les trois autres sont des culturistes formés rapidement au style haltérophile en deux ou trois mois, et si Pouth-Pouth et surtout Bénard présentent une très belle morphologie, l'efficacité de leurs mouvements laisse à désirer. Ils devraient néanmoins progresser largement dans les prochains mois.

Quant à Hoareau, c'est en réalité un « Moyen » (75 k 800) ; mais le Comité de la Réunion, pauvre sans doute en « Mi-Lourds » l'a présenté pour meubler cette catégorie.

La deuxième séance, deux jours plus tard, réserve, elle aussi, un match intéressant : celui des Poids Plumes. Cette fois, c'est dans un Tournoi Triangulaire que s'affrontent pour la première place Fulla, de France, Pally, de la Réunion, et René Fontaine, de Madagascar.

Après un match de basket-ball, les Poids Plumes sont appelés vers 21 h 40. C'est un quatrième concurrent, Babou, de Madagascar, qui se lance le premier dans la bataille : 65, 70 et 72 k 500, essai.

Fontaine prend le relais, il pousse bien 75 k, cambre déjà 80 k accordés à la majorité et se courbe trop à 85 k, ce qui lui vaut trois lampes rouges. Fulla et Pally ont démarré à 82 k 500, mais alors que le créole manque deux fois 87 k 500, le Français les réussit pour échouer à 90 k.

Le développé se termine donc à l'avantage de Fulla (87 k 500), suivi de Pally (82 k 500) et de Fontaine (80 k).

A l'arraché, Babou réussit ses trois essais avec 65, 70 et 75 k. Des trois favoris, c'est encore Fontaine qui entame la course avec 75 k, suivi de Fulla qui à la surprise générale, manque son premier essai à 77 k 500.

Beaucoup ont remarqué une grimace de douleur sur le visage du bataillonnaire de Joinville dans son passage en flexion, ce doit être son poignet droit, entouré d'une épaisse bande de cuir, qui le fait souffrir. Va-t-il abandonner ? Ce serait dommage...

Fulla rassemble tout son courage et, prudemment, reprend sa barre qu'il arrache très bien. Mais il a perdu un essai et se contente de 80 k en troisième essai, qu'il réussit également en grimaçant de plus belle.

Fontaine obtient ensuite 80 k, de même que Pally, mais celui-ci, déséquilibré, manque 85 k. Le Malgache arrache 85 k et..., la barre trop poussée en arrière, retombe.

Le petit créole sait que Fontaine est très fort au jeté et qu'il lui faut maintenir son avance avant le troisième mouvement; il doit réussir ces 85 k et, très applaudi, les arrache magistralement.

Les positions ont changé : Pally a rattrapé Fulla avec 167 k 500 et Fontaine s'est laissé distancer de 7 k 500. Il semble que la lutte va se terminer entre le Français et le Réunionnais.

A l'épaulé-jeté, Babou commence et réussit 95 et 100 k ; la barre est annoncée à 102 k 500. C'est Fulla qui s'avance et épaule difficilement ; son jeté est mieux, première barre assurée. Pally et Fontaine commencent à 105 k, réussissent 110 k, mais le créole échoue à 112 k 500

Il reste un essai au Malgache, mais il lui faudrait réussir 117 k 500 pour enlever le match au poids de corps; son entraineur hésite un moment devant cette décision à prendre. Fontaine a déjà réussi plusieurs fois 112 k 500 ; que fera- t-il avec 5 k. de plus ?

112 k 500, nouveau record de France Juniors semble mieux à sa portée. C'est donc cette charge qui est demandée. Fontaine la jette impeccablement et les arbitres procèdent à la formalité de la double pesée : barre, 112 k 500; athlète, 59 k ; le record est valable.

Le match est Joué : Pally emporte la victoire avec 277 k 500, et établit ainsi le nouveau record de France Juniors du Total Olympique. Le second est Fontaine : 272 k 500 ; le troisième, Fulla, 270 k ; le quatrième, Babou : 245 k.

Cependant on annonce que Fontaine va tenter, hors compétition, 115 k. Le petit « Malgache » épaule la barre avec une facilité surprenante et jette la barre. Nouvelle pesée, le record est homologable.

La catégorie des Poids Moyens groupe six concurrents : Lambert, France ; Turloy et Erudel, La Réunion ; Delima, Congo ; Wandji, Cameroun, et Rakotoson, Madagascar.

« Savoir quoi, ce n'est pas l'affaire », aurait dit La Fontaine ; il est assuré, en effet, que Lambert est hors d'atteinte de ses adversaires.

Le plus lourd est Turloy, 74 k 500 ; le plus léger Rakotoson, qui est en réalité un « Léger », 68 k 200.

Le match est cependant intéressant, car il s'avère dès la fin du développé que Rakotoson (90 k), Wandji (87 k 500) et Turloy (85 k), vont se disputer la deuxième place.

L'arraché déplace les positions prises au développé et en abordant le troisième mouvement, le Réunionnais et le Malgache ont pris la tête avec 175 k. Turloy réussit 110, 115, 117,500, alors que son concurrent ne va pas plus loin que 112,500. Le créole emporte donc la médaille d'argent avec 292 k 500, devant le Malgache, 287 k 500 ; le Camerounais, 272 k 500, le Congolais, 265 k, et Erudel, 265 k 500.

Émile RANDRIANARISOA, Capitaine de l'Équipe de Madagascar, remet un fanion à chacune des délégations participantes

Lambert n'est pas très « en forme », comme Delebarre, il semble manquer de « *mordant* » ; il réalise 102,500 + 95 + 130 = 327 k 500. Pauvre Georges Le soleil des tropiques ne lui est vraiment pas favorable.

Enfin, en Lourds Légers, Vincent fait une belle démonstration. Peut-être doit-il à sa naissance méridionale d'être moins incommodé par la chaleur. Il semble craindre toutefois que son poignet gauche ne lui procure quelque mauvaise surprise. « Comme à Varsovie, dit-il » !.....

C'est bien, d'ailleurs, ce qui se produit, mais après avoir développé facilement 125 k – Quel dommage qu'il n'ait pas tenté 130 – le poignet « lâche » au deuxième épaulé-jeté. Entre temps, Vincent, dans son style impeccable, arrache 135 k et améliore ainsi de 2 k. 500 son propre record de France. Le public – et même certains officiels – sont manifestement très impressionnés. On ne ménage pas les applaudissements au Montpelliérain qui, après chaque essai, resserre d'un cran son poignet de force. Il épaule cependant et d'une façon remarquable 145, 155 et 165 k, mais il ne peut garder cette dernière barre à bout de bras et manque ainsi 425 k qui eût été son meilleur total.

La deuxième soirée s'est déroulée devant plus de 2.000 personnes – autant que le stade couvert peut en contenir.– Il est manifeste que l'Haltérophilie a bénéficié, ce jour-là, de l'absence de matches de boxe, au programme des Jeux.

G. TAILLEFER.

***

RÉSULTATS TECHNIQUES

Jeudi 14 *avril* 1960

Poids Coqs : 1. Randrianarisoa (54,1), Madagascar, 85 + 82,500 + 107,500 = 275 k ; 2. Henry Marcel (56), France, 85 + 82,500 + 107,500 = 275 k ; 3. Fontaine Henri (56), Madagascar, 65 + 77,500 + 102,500 = 245 k ; 4. Julie Yvon (53), Ile de la Réunion, 65 + 65 + 87,500 = 217 k 500.

Poids Légers : 1. Delebarre (67), France, 100 + 95 + 130 = 325 k ; 2. Rajaonarivony (66,), Madagascar, 80 + 85 + 110 = 275 k ; 3. Randrianasolo (64,4), Madagascar, 85 + 80 + 102,500 = 267 k 500 ; 4. Wong-Ah-Sée (67,3), Ile de la Réunion, 75 + 80 + 105 = 260 k ; 5. Rousse (66), Ile de la Réunion, 72,500 + 72,500 + 92,500 = 237 k. 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Renard (78), Congo, 90 + 95 + 120 = 305 k ; 2. Pouth-Pouth (78,1), Cameroun, 87,500 + 87,500 + 112,500 = 287 k 500 ; 3. Simo (78,5), Cameroun, 90 + 77,500 + 97,500 = 265 k ; 4. Hoareau (75,8) Ile de la Réunion, 80 + 75 + 100 = 255 k.

Samedi 16 *avril* 1960

Poids Plumes : 1. Pally (60), Ile de la Réunion, 82,500 + 85 + 110 = 277 k 500 ; 2. Fontaine René (59,3) Madagascar, 80 + 80 + 112,500 = 272 k 500 ; 3. Fulla Pierre (60), France, 87,500 + 80 + 102,500 = 270 k. 4. Babou (59,5). Madagascar), 70 + 75 + 100 = 245 k.

Poids Moyens : 1. Lambert (73), France, 102,500 + 95 + 130 = 327 k 500 ; 2. Turloy (74,5), Ile de la Réunion, 85 + 90 + 117,500 = 292 k 500 ; 3. Rakotoson (68,2), Madagascar, 90 + 85 + 112,500 = 287 k 500 ; 4. Wandji (71,5), Cameroun, 87,500 + 75 + 110 = 272 k 500 ; 5. Delima (74), Congo, 80 + 80 + 105 = 265 k ; 6. Erudel (71), Ile de la Réunion, 80 + 77,500 + 105 = 262 k 500.

Poids Lourds-Légers : 1. Vincent François (88), France, 125 + 135 + 155 = 415 k.

Les Championnats de France Militaires 1960

Les 4e Championnats de France militaires ont lieu salle Roger-Salengro à Lille, devant une assistance assez réduite 150 personnes environ, la Foire Commerciale et Internationale de Lille bat son plein ce Samedi après-midi) mais très sportive et intéressée par les efforts de nos soldats. 28 concurrents cette année, le Bataillon de Joinville demeure le plus présenté avec un total de 13 jeunes champions.

De nombreuses personnalités sont présentes dans la salle, parmi lesquelles MM. les représentants du Préfet du Nord et du Maire de la Ville de Lille, M. Tytgat, représentant le Conseil Général du Nord, M. Berthon, inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports, M. le Directeur Principal de la Police, M. Many, Commandant le Groupement de C.R.S., MM. les représentants des différentes ligues sportives régionales, M. Blondel, représentant les Anciens de Joinville, M. le Capitaine Morissot, Officier des Sports, M. le Capitaine Raquet Commissaire militaire, etc.

Revenons au déroulement normal de cette manifestation organisée par le Comité des Flandres et placée sous la Présidence de M. le Colonel Gasq, représentant le Ministre des Armées et le Général commandant la 2e R.M. et M. Dumoulin, Président du Comité des Flandres de la F.F.H.C. remplaçant M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., en déplacement aux Championnats d'Europe.

A 15 h 10, arrivée du Colonel Gasq, qui inspecte une section d'honneur, lever des couleurs et présentation des Sélectionnés. G. Vandeputte, Secrétaire du Comité des Flandres, est au micro et à 15 h 30 précises, les « Coqs » ouvrent les Championnats. Di Russo, du Bataillon de Joinville, enlève le premier titre avec un total fort honnête de 255 kgs, réalisé sans aucun essai. Zérillo n'éprouve aucune difficulté à prendre la seconde place malgré un départ assez pénible, deux développés sur les trois ayant été manqués.

Les poids plumes offrent ensuite le plus beau match de la soirée. Vanlenghenove et Fulla, du Bataillon de Joinville, sont en très grande forme et Bénabid, dont on connaît les grandes qualités, est venu en dernière minute se joindre à eux. Debarge, sans entraînement, est irrémédiablement distancé dès le développé.

Les positions après ce premier mouvement sont les suivantes : en tête Fulla avec 87 kg 500, devant Bénabid 85 kg, et Vanlenghenove, avec 82 kg 500 développés au troisième essai après un échec au second. À l'arraché, Bénabid reprend 5 k à Fulla, en réalisant 85 kg contre 80. Vanlenghenove, trop nerveux, manque 82 kg 500 deux fois de suite et reste à 75 kg.

Le classement est le suivant : Bénabid 170 kg, Fulla 167 kg 500, Vanlenghenove, qui perd là

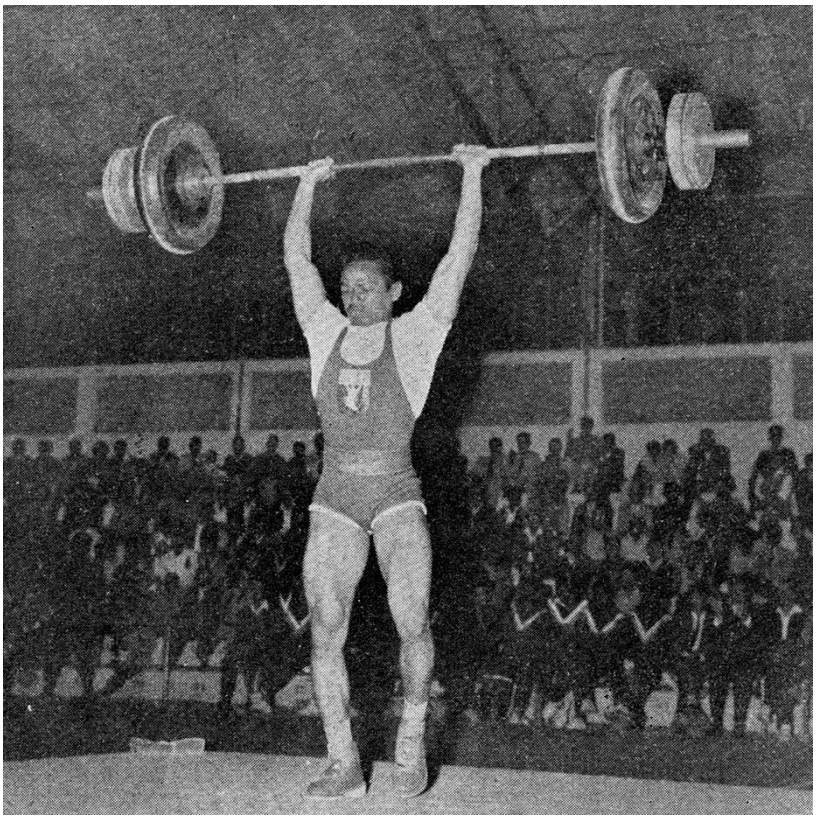

Aux Jeux de la Communauté : René FONTAINE établit un nouveau record de France Juniors Poids plumes avec 115 k.

toutes ses chances, 157 kg 500.

Au jeté, Bénabid et Vanlenghenove débutent à 100 kg. Fulla à 102 kg 500. Vanlenghenove fait 105, Bénabid ne veut pas être distancé et saute à 107 kg 500 qu'il jette impeccablement, imité par Fulla. Nos trois hommes passent à 110. Vanlenghenove tire et manque, Bénabid également. Fulla doit absolument jeter cette charge pour battre Bénabid au poids de corps ; il se concentre longuement avant de réussir un épaulé d'une facilité dérisoire. Hélas ! Fulla jette la charge, se stabilise et au moment même où le chef de plateau crie « A terre », lâche la barre qui retombe derrière lui, l'essai est refusé et Fulla, absolument consterné, perd le match.

Pas de complication chez les Poids légers. Hanrotel se montre dès le départ le meilleur et gagne assez nettement devant Gaétan et Quantin, qui ne semblent pas être dans un très bon jour.

On attendait beaucoup de la rencontre Ramadout, Baldetti et Carcenac. En fait, il n'y a pas eu de match, Ramadout a, au développé, 7 kg 500 d'avance sur Baldetti (110 contre 102 kg 500) et 15 sur Carcenac. L'arraché confirme cette supériorité et le jeté permet même à notre champion de faire pour la première fois 130 kg officiellement. Le total de 337 kg 500, réalisé en 8 essais bons sur les 9, est actuellement son meilleur. Carcenac, malgré un bel essai sur. 132 kg 500, sera battu par Baldetti pour la seconde place.

Le mi-lourd Augustin, athlète très puissant, réussit également son meilleur total officiel : 340 kg, total qui pouvait être porté à 350 kg avec un peu plus de chance, 4 essais sur 9 ayant été manqués.

Mignot, lourd léger, et Della Valle, poids lourd, tous deux sans adversaires, ne cherchent pas à forcer outre mesure, Della Valle fait cependant un essai sur 157 kg 500 manqué à l'épaulé.

La soirée se termine avec la présentation des nouveaux Champions de France Militaires, l'exécution par la musique du 43e R.I. de marches militaires fort goûtées du public lillois et un vin d'honneur est servi aux personnalités et concurrents, au cours duquel a lieu la remise des récompenses aux vainqueurs, suivie d'allocutions prononcées par M. Vandeputte père au nom du Comité des Flandres et de la Fédération et de M. le Colonel Gasq au nom du Ministre et du Général commandant la 2e R.M.

Le Secrétaire Général
du Comité (les Flandres,
G. VANDEPUTTE.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Noms des concurrents	Poids de corps	Unités	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS						
1. DI RUSSO Jacques	55,300	Bataillon de Joinville	82,500	75, -	97,500	255 k.
2. ZERILLO Jean	55,900	Bataillon de Joinville	65, -	67,500	90, -	222 k 500
3. COUTHURE Jean	55,100	B.A. 278	65, -	62,500	82,500	210 k.
POIDS PLUMES						
1. BENABID Jacques	59,550	E.S.A.M. Fontainebleau	85, -	85, -	107,500	277 k 500
2. FULLA Pierre	59,300	Bataillon de Joinville	87,500	80, -	107,500	275 k.
3. VAN LENGHENOVE Claude	59,650	Bataillon de Joinville	82,500	75, -	105, -	262 k 500
3. DEBARGE Alain	59,700	Asp. Médecin A.F.N.	65, -	75, -	90, -	230 k.
POIDS LEGERS						
1. HANROTEL Claude	65,800	Bataillon de Joinville	92,500	90, -	115, -	297 k 500
2. GAÉTAN Joseph	67,100	Bataillon de Joinville	85, -	82,500	117,500	285 k.
3. QUENTIN Gilbert	65,500	Pompiers de Paris	85, -	82,500	112,500	280 k.
4. DUMAS Jean	65,300	88e B.M.R.G.	87,500	80, -	107,500	275 k.
5. COLMANT Gilbert	67,350	Bataillon de Joinville	85, -	80, -	100, -	265 k.
6. HEBBEN Pierre	66,200	B.A. 923	72,500	80, -	102,500	255 k.
7. PAJOT Henri	67,300	12e Cuirassier	70, -	72,500	95, -	237 k 500
8. LASCABETTES Georges	66,650	G.T. 102	0, -	75, -	100, -	–
POIDS MOYENS						
1. RAMADOUT Jean	73,650	Bataillon de Joinville	110, -	97,500	130, -	337 k 500
2. BALDETTI Robert	73,560	Bataillon de Joinville	102,500	90, -	122,500	315 k.
3. CARCENAC Christian	73,950	Bataillon de Joinville	95, -	90, -	125, -	310 k.
4. GOUYETTE Michel	72,300	Pompiers de Paris	95, -	90, -	115, -	300 k.
5. BERTHE Michel	74,300	B.E. 721	87,500	90, -	120, -	297 k 500
6. LIBS Claude	68,750	126e R.I.	75, -	77,500	100, -	252 k 500
7. REGNIER Claude	74,700	C.D.P.I.A.F.N.	0, -	–	–	–
POIDS MI-LOURDS						
1. AUGUSTIN Jean	80,800	Bataillon de Joinville	105, -	105, -	130, -	340 k.
2. JEANTET André	79,150	B.A.O. 129	77,500	90, -	115, -	282 k 500
3. GUILLOUARD Maurice	81,400	13e R.G.	75, -	75, -	100, -	250 k.
4. WERMEUNGER Roger	77, -	D.A.R.S. 581	70, -	abandonné	–	–
POIDS LOURDS-LEGERS						
1. MIGNOT Jean	87,600	Bataillon de Joinville	110, -	100, -	135, -	345 k.
POIDS LOURDS						
1. DELLA VALLE	96,900	Bataillon de Joinville	107,500	115, -	152,500	375 k.

Finales des Championnats de France 1960

JUNIORS — Samedi 11 juin 1960 à 14 h. 30

SENIORS — Samedi 11 juin 1960 à 20 h. 30

et Dimanche 12 juin 1960 à 15 heures

AU GYMNASE MUNICIPAL VOLTAIRE

2, rue Japy, Paris (Métro : Voltaire)

Prix des Places: 2, 3 et 5 NF

Haltérophile Moderne n° 156 (05-1960)

Amélioration du matériel de nos salles

Exerciseur à contrepoids

Il me faut de temps en temps abandonner le matériel uniquement haltérophile pour penser aux culturistes de nos clubs. L'exerciseur est un appareil culturiste.

J'ai réalisé aux essais trois formes de construction :

1° en tube de chauffage central ;
2° en bois ;
3° en cornières Dexion.

Ce mois-ci, je vous donnerai les indications pour la construction de la première formule et la fixation des charges qui est valable pour les deux autres montages du bâti de l'exerciseur.

Exerciseur monté en tube.

La figure 1 nous montre une vue d'ensemble de l'appareil, il se compose :

1. de l'armature en tube ;
2. de la fixation de base ;
3. de la fixation murale ;
4. des roues à gorges ;
5. de l'emplacement des axes fixes :
6. du câble ou corde ;
7. de l'arrimage ou accrochage des charges :
8. de la poignée de la corde :
9. de la planche d'appui dorsal :
10. 1des étriers au sol.

1. - *Armature de l'exerciseur :*

Elle est prise dans un tube de chauffage central de 49 mm de diamètre extérieur, d'une longueur de 3 m. 80 à 4 m. Le couder à la forge à 90° après remplissage au sable, ou encore le tordre à la cintreuse (des monteurs de chauffage central) à 1 m. 20 ou 1 m. 40 d'une extrémité.

2. - *Fixation de la base :*

Deux formules, soit que vous ayez un sol en ciment ou un plancher.

a) *Sol en ciment*. - Fendre l'extrémité du tube en croix sur une longueur de 5 cm, écarter les morceaux, cela vous fera des pattes pour sceller le montant dans le sol.

b) *Plancher*. - Si votre montant repose sur un plancher, il est nécessaire de placer une base de 10 x 30 cm en tôle d'acier de 5 à 8 mm d'épaisseur percée de 4 trous, votre montant soudé au centre de cette pièce (H').

3. - *Fixation murale :*

Opérer Comme pour la fixation de la base.

4. - *Roues à gorges :* (A)

Vous trouverez des roues semblables au dessin dans le commerce (vous serez peut-être obligé d'agrandir l'alésage de l'axe à 14,5 mm ou 16,5 mm, ou bien les faire réaliser par un tourneur. En fonte douce, aluminium, acier, les roues en buis sont excellentes.

5. - *Emplacement des axes de roues :* (A)

Les distances d'utilisation les plus commodes sont données sur la figure 1, vous ajouterez à la demande des poulies intermédiaires si vous le désirez. Percer un trou de 14 ou 16 mm de diamètre, dans le milieu du tube. Souder du côté opposé à la poulie (E), placer une rondelle (F) entre le montant et la roue à gorge, une autre, puis une goupille (G).

6. - *Corde de tirage :*

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

1. Corde de chanvre de 12 à 16 mm de diamètre ;
2. câble d'acier de 8 mm ;
3. corde de nylon (extrêmement solide mais chère) ;
4. chaîne de vélo ou de moto ;
5. petite chaîne.

La longueur de la corde doit être de 3 m 50 environ pour les tirages verticaux (1 fig. 4) et de 5 m 50 pour les tirages horizontaux (3 fig. 4) rameur, etc.

7. - *Accrochage des charges :*

La figure 5 nous montre quelques moyens d'accrocher les charges à l'extrémité de l'exerciseur.

1. un mousqueton (E') avec une chaîne A ;
2. maillon rapide (B') avec une chaîne ;
3. un plateau circulaire avec un axe central (C') dans lequel on empile les disques de charge avec un système de démontage rapide (D')

Fabriquer une caissette métallique à trois côtés, l'ouverture servant à placer les disques en fonte.

8. - *Poignées :*

La plus simple est une poignée triangulaire de 15 cm de côté, formée dans, un fer rond de 12 à 14 mm de diamètre.

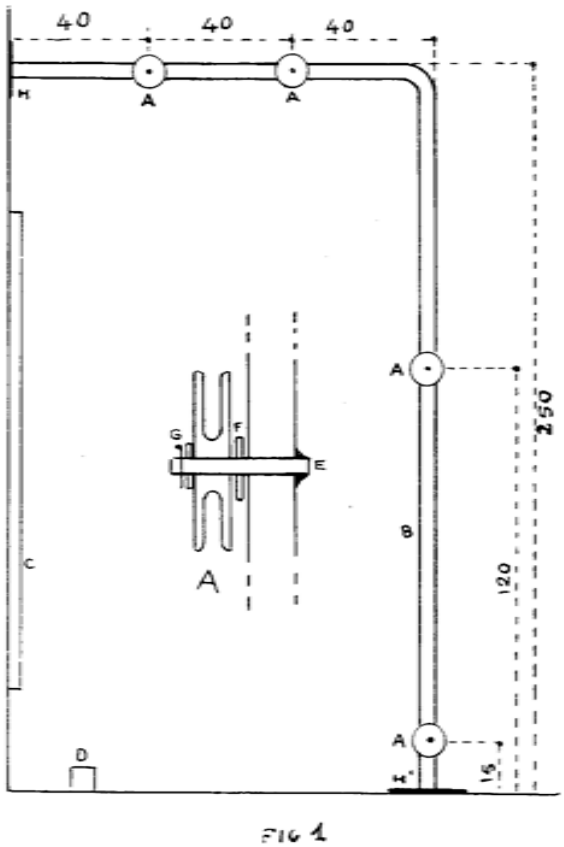

Fig 1

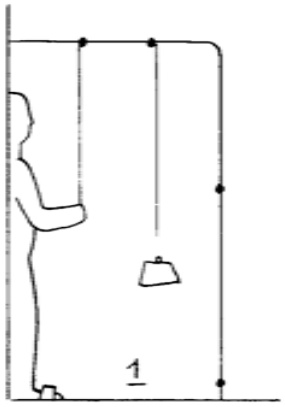

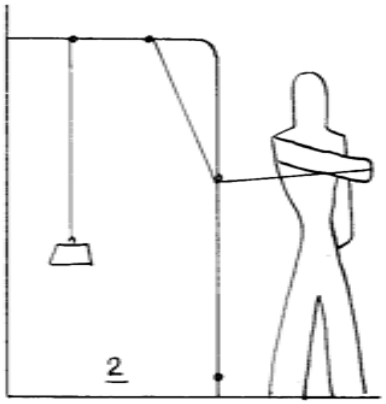

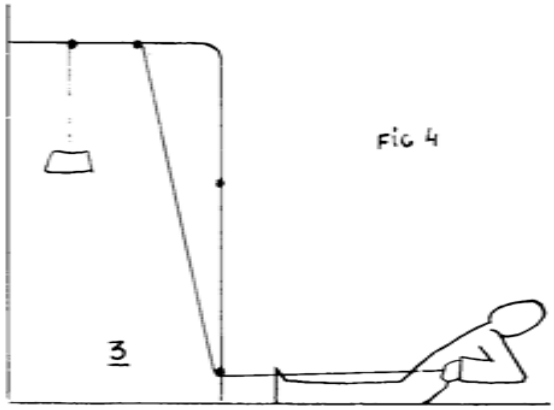

Fig 4

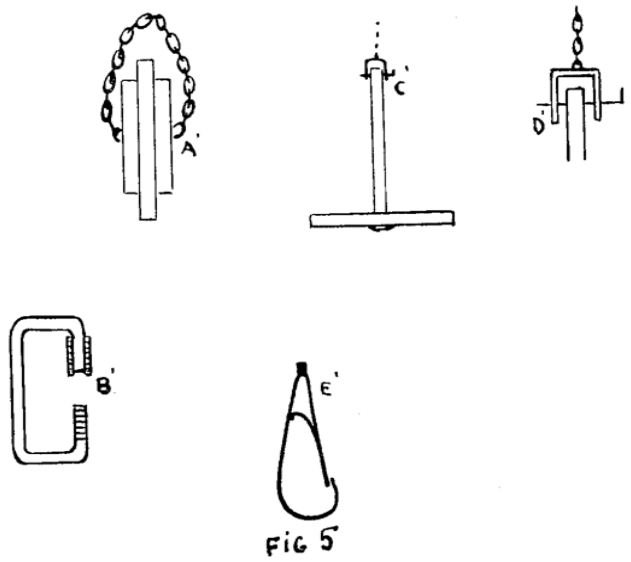

FIG 5

Une autre poignée plus longue pour les tirages à deux mains est aussi nécessaire, de longueur 60 à 70 cm, avec un anneau d'accrochage soudé en son milieu.

De chaque côté de celui-ci on peut placer un tube sur lequel on mettra les mains et la poignée tournera à l'intérieur (comme pour un manchon de barre olympique), l'utilisation en sera plus rationnelle.

9. - *Planche d'appui dorsal murale :* (C)

Indispensable lors des tirages derrière la nuque, elle permet, comme elle fait saillie sur le mur, de ne pas s'écorcher les mains sur celui-ci.

10. - *Étriers au sol :* (D fig. 1)

Lorsqu'on effectue des tirages verticaux avec des charges approchantes ou égales au poids du corps de l'athlète, ils permettent à celui-ci de rester au sol. (Ils peuvent être scellés ou vissés.)

Utilisation de l'exerciseur.

Tous les culturistes connaissent cet appareil et apprécient son efficacité pour le développement de la ceinture scapulaire.

Il peut être utilisé, l'athlète placé dos au mur, debout ou assis sur un tabouret, pour des tirages derrière la nuque, devant la poitrine, bras tendus, etc. (1 fig. 4).

Dans la partie 2 de la figure 4, l'athlète effectue une autre forme de travail (pectoraux, deltoïdes antérieurs). On peut travailler en flexion latérale du tronc pour les dentelés et obliques.

Ou bien (3 fig. 4) effectuer l'exercice du rameur pour la fixation des omoplates et les dorsaux.

Il me faut terminer les conseils de construction des appareils de musculation, pour pouvoir vous donner une gamme étendue d'exercices adaptés à ces engins.

Prix de revient de l'appareil :

3 m 80 tube de 49 mm de diamètre à 4 NF le mètre	14	NF
4 roues à gorges	4	NF
Acier rond 16 mm de diamètre pour axes et poignées 2 m (5 k à 1,5 NF le k)	7,50	NF
Corde 12 mm de diamètre, long : 5 mètres	5	NF
Chaîne	1,70	NF
Maillons rapides ou mousquetons	1	NF
Planche murale 1 m 20 x 40 x 2,7	3,70	NF
Main d'œuvre (soudure 3 H. à 4 NF l'heure)	12	NF
TOTAL	48,90	NF

L GUILLIER.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM HALTÉROPHILE 1960

Disputée le 30 avril 1960, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris

SENIORS

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS						
1. CHAPELAIN	56, -	Club Athl. Nantais	70, -	72,500	95, -	237 k 500
2. DANIS	55,400	Sp. Réunis Lille-Délivr.	72,500	65, -	90, -	227 k 500
POIDS PLUMES						
1. FULLA	59,500	Club Gondolo Sportif	85, -	80, -	105, -	270 k.
2. LAURET	57,800	C.H. et C. Bas-Berry	80, -	77,500	100, -	257 k 500
POIDS LEGERS						
1. HANSMETZGER	66,800	Cl. Ath. Nantais	105, -	92,500	120, -	317 k 500
2. GAUTIER	66,400	Cl. Sportif Alençon	95, -	90, -	115, -	300 k.
N. Cl. BATTAGLIA	67,100	A.S. Monaco	92,500	97,500	0, -	–
N. Cl. CATARINETTI	67,400	Halt. Cult. Colombin	0, -	92,500	125, -	–
POIDS MOYENS						
1. CONSTANTINIAN	73,600	Française de Lyon	110, -	105, -	135, -	350 k.
2. RAMADOUT	71,050	AS. Bourse	110, -	97,500	127,500	335 k.
3. CHATALOVA	72,200	A.S. Tramways Lille	97,500	100, -	125, -	322 k 500
POIDS MI-LOURDS						
1. DUBOURG	80,650	Sp. Cl. St-Amandois	105, -	105, -	127,500	337 k 500
2. DENIS	79,400	Stade Porte Normande	100, -	102,500	125, -	327 k. 500
3. BOUSSION	82, -	Sté Gymn. Angers	100, -	95, -	130, -	325 k.
POIDS LOURDS-LEGERS						
1. FOULETIER	88, -	H. et C. Cl. Aix-en-Prov.	110, -	120, -	145, -	375 k.
2. LÉVECQ	87,800	Sp. Cl. Tête de Cheval	107,500	110, -	135, -	352 k 500
3. LACHAUME	88, -	Cl. Sp. Meaux	105, -	100, -	135, -	340 k.
POIDS LOURDS						
1. THOMAS	102,700	Cl. Gondolo Sportif	105, -	110, -	135, -	350 k.

La Finale du Critérium National Haltérophile Juniors

Pour la première fois, les Juniors participent â la Finale de leur Critérium National. C'est une nouvelle épreuve pour nos jeunes, prévue au programme des compétitions de cette saison.

C'est donc le samedi 30 avril, au Gymnase Japy, à Paris, que s'est déroulée cette Finale.

Tous les sélectionnés étaient présents et firent honneur à leur sélection, ce qui nous permit d'assister à une belle réunion.

Fougeret, du Royan Océan Club, l'emporte dans les Poids Coqs avec le bon total de 230 k. (il n'a que 17 ans), devant Pittagora, 225 k. Ils sont à égalité avant l'épaulé-jeté avec avantage au poids de corps au Monégasque. Fougeret réussit ses trois barres à l'épaulé et l'emporte. A noter le jeune Amann, de l'Union Sportive Wittenheim, qui est très léger et débutant, et n'en réussit pas moins 217 k 500.

Dans la catégorie des Poids Plumes, deux jeunes se livrent un excellent match. Ce sont Cassier, des Ilets Sports Montluçonnais, et Beucler, de Montbéliard, suivis de près par Boureau, de l'Union Sportive de Tours. Beucler développe 75 k, ce qui lui donne 5 k d'avance sur Cassier et 2 k 500 sur Boureau. A l'arraché, les deux premiers tirent 75 k contre 72 k 500 pour le Tourangeau. Cassier et Boureau sont à égalité derrière Beucler; celui-ci ne prenant pas de risques s'assure la première place en jetant 97 k 500. Le Tourangeau laisse échapper la deuxième place en passant de 95 à 100 k pour sa troisième barre.

Beucler, grâce à sa régularité remporte une victoire méritée.

Dans la troisième catégorie, les Poids Légers, le match est très intéressant entre Didriche de Reims et Laloyer du Club Culturiste de la rue des Postes à Lille.

Le Rémois est meilleur au développé où il réalise 85 k contre 80 k à son adversaire. A l'arraché, le contraire se produit, le Lillois arrache 85 k contre 80 k à Didriche.

Au troisième mouvement, ils ne réussissent que leur première barre 105 k. Didriche faillit perdre sa première place en sautant de 105 à 112 k 500 ; néanmoins, il l'emporte étant le plus léger (200 grammes), assez loin de son meilleur total (285 k.).

Dejonghe fait une belle démonstration de sa technique déjà sûre et, avec 260 k, égalise son record personnel.

Le vainqueur du Critérium Juniors Poids Moyens, Teckman, de Narbonne, est le meilleur athlète de cette compétition, c'est un sujet exceptionnellement doué. Il commence un peu trop lourd à l'arraché et perd quelques kilos, mais il développe correctement 105 k (72 k de poids de corps). Il vaut déjà 320 k, en passant par 92 k 500 et 122 k 500.

Derrière le Narbonnais, les quatre autres Poids Moyens se valent. Guerlus, de la Bourse, s'assure la seconde place au poids de corps sur le Nantais Barcelot. Hennuyer est encore faible au développé, mais il fait un excellent essai à 117 k 500, à l'épaulé-jeté. Bouchet, de la Société Athlétique Montmartroise, très fatigué, n'est pas égal à lui-même, il faut qu'il se repose dès maintenant de sa première saison, s'il veut briller l'année prochaine.

Devroute et Fédoras sont les deux seuls Mi-Lourds qualifiés ; ils sont tous les deux très doués. Fédoras est un petit Poids Mi-Lourd de 77 k qui développe correctement 100 k, arrache 90 k, et jette 125 k. Devroute, par contre, est plus faible au développé, mais il arrache 2 k 500 de plus et jette 130 k, ce qui est une excellente performance pour un Junior. Il ne peut combler son retard de 10 k du développé et s'incline devant son adversaire qui lui est supérieur de 2 k 500.

En résumé, excellente réunion de jeunes, très bien organisée, sans trou, tous les jeunes haltérophiles étant prêts à l'appel de leur nom. Ils étaient tous disciplines.

Pas un seul forfait, ce qui est à signaler. Nous garderons un bon souvenir de cette épreuve et de la très bonne impression que nous firent Teckman, le meilleur, et ensuite dans l'ordre : Fédoras, Devroute, Didriche, Fougeret et Beucler.

L. GUILLIER

RÉSULTATS TECHNIQUES

Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS						
1. FOUGERET	55,100	Royan Océan Club	67,500	70, -	92,500	230 k.
2. PITTAGORA	54,500	Assoc. Sp. Monaco	70, -	67,500	87,500	225 k.
3. AMANN	52,100	U.S. Wittenheim	67,500	65, -	85, -	217 k 500
4. CHATELAIN	51,700	union Halluinoise	60, -	62,500	82,500	205 k.
5. BARD	55,500	Sp. Cl. St-Amandois	60, -	60, -	75, -	195 k.
POIDS PLUMES						
1. BEUCLER	60, -	Gauloise Montbéliard	75, -	75, -	97,500	247 k 500
2. CASSIER	59,500	Ilets Sp. Montluçon	70, -	75, -	97,500	242 k 500
3. BOUREAU	58,600	Union Sportive Tours	72,500	72,500	95, -	240 k.
4. MORO	59,200	Stade Porte Normande	70, -	67,500	95, -	232 k 500
5. MERY	59,200	Union Sportive Tours	67,500	70, -	90, -	227 k 500
POIDS LEGERS						
1. DIDRICHE	66,600	Cercle Cult. Reims	85, -	80, -	105, -	270 k.
2. LALOYER	66,800	Cl. Cult. Rue des Postes	80, -	85, -	105, -	270
3. DEJONGHE	65,400	A.S. Electr. Lille	77,500	82,500	100, -	260 k.
4. MARTIN	64,900	Cl. Olymp. Caudéranais	70, -	75, -	100, -	245 k.
POIDS MOYENS						
1. TECKMAN	72,600	Maison Jeunes Narbonne	105, -	90, -	120, -	315 k.
2. GUERLUS	70,650	Assoc. Sportive Bourse	95, -	87,500	115, -	297 k 500
3. BARCELOT	74,100	Cl. Athl. Nantais	90, -	92,500	115, -	297 k 500
4. BOUCHET	72,400	Sté Athl. Montmartroise	90, -	90, -	110, -	290 k.
5. HENNUYER	72,450	A.S. Lilloise Int. Entr.	82,500	90, -	117,500	290 k.
POIDS MI-LOURDS						
1. FÉDORAS	77,050	Union Mâconnaise	100, -	90, -	125, -	315 k.
2. DEVROUTE	80,750	Union Haubourdinoise	90, -	92,500	130, -	312 k 500

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE 1960

MILAN (Italie)

Jury d'Appel : Président M. B. NYBERG (Finlande), Secrétaire M. GOULEAU (France).
Membres : MM. NASAROV (U.R.S.S.). POULA (Tchécoslovaquie), MERLIN (Italie).

POIDS COQS - 3 mai 1960

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
1.	STOGOV	55,900	U.R.S.S.	100, -	97,500	132,500	330 k.
2.	FOLDI	55,900	Hongrie	95, -	90, -	125, -	310 k.
3.	JANKOWSKI	55,800	Pologne	90, -	97,500	120, -	307 k 500
4.	SPINOLA	55,400	Italie	92,500	85, -	120, -	297 k 500
5.	GRANDI	55,700	Italie	90, -	87,500	120, -	297 k 500
6.	BORSANYI	55,200	Hongrie	85, -	90, -	120, -	295 k.
7.	KOEV	55,700	Bulgarie	90, -	90, -	115, -	205 k.
8.	PETKOV	55,900	Bulgarie	82,500	97,500	112,500	292 k 500
9.	FITZI	55,900	Roumanie	85, -	82,500	115, -	282 k 500
10.	WOLF	55,700	Allemagne Ouest	85, -	80, -	105, -	270 k.
N. Cl.	BORA	55,200	Turquie	72,500	77,500	0, -	–

Chef de Plateau : M. WITUCKI (Pologne). *Arbitres* : MM. SKALICKY (Tchécoslovaquie), CSINGER (Hongrie)

POIDS PLUMES - 4 mai 1960

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
1.	MINAEV	59,900	U.R.S.S.	115, -	107,50	137,500	360 k.
2.	MANNIRONI	60, -	Italie	105, -	112,500	135, -	352 k 500
3.	KOZLOWSKI	59,700	Pologne	90, -	90, -	127,500	307 k 500
4.	BIRAU	60, -	Roumanie	95, -	90, -	115, -	300 k.
5.	DODOJACEK	59,900	Autriche	85, -	90, -	112,500	287 k 500
6.	GLASER	59,900	Suisse	85, -	85, -	107,500	277 k 500
7.	PANAIT	57,300	Roumanie	85, -	80, -	110, -	275 k.
N. Cl.	GUEORGUIEV	60, -	Autriche	0, -	–	–	–

Chef de Plateau : M. MARSANO (Italie). *Arbitres* : MM. PRZEDPELSKI (Pologne), SCHIRMECK (Autriche).

POIDS LEGERS - 5 mai 1960

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
1.	ZIELINSKI	65,200	Pologne	117,500	110, -	150, -	377 k 500
2.	IAGLYOGLY	67,500	U.R.S.S.	122,500	112,500	140, -	375 k.
3.	OTAHAL	67,300	Tchécoslovaquie	110, -	107,500	137,500	355 k.
4.	TAUCHNER	67,200	Autriche	110, -	100, -	137,500	347 k 500
5.	HUSZKA	67,300	Hongrie	105, -	105, -	135, -	345 k.
6.	GERBER	67,500	France	115, -	100, -	130, -	345 k.
7.	GIUFRIDA	66,900	Italie	110, -	92,500	140, -	342 k 500
8.	ABADJEV	67,500	Bulgarie	100, -	110, -	130, -	340 k.
9.	KORNPROBST	67,300	Allemagne Ouest	105, -	97,500	135, -	337 k 500
10.	STOHNER	66,700	Allemagne Ouest	100, -	97,500	125, -	322 k 500
N. Cl.	HAEYEN	66,700	Belgique	0, -	–	–	–

Chef de Plateau : Al. COUCHEIR (Belgique). *Arbitres* : MM. LAIHANEN (Finlande), ARTEMIEV (U.R.S.S.).

POIDS MOYENS - 6 Mai 1960 (Après-midi)

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
1.	KOURYNOV	74,300	U.R.S.S.	130, -	132,500	157,500	420 k.
2.	VÉRES	75, -	Hongrie	122,500	120, -	155, -	397 k 500
3.	BOCHENEK	71,300	Pologne	120, -	115, -	150, -	385 k.
4.	COPA	74,400	Pologne	120, -	115, -	150, -	385 k.
5.	MAIER	73,900	France	115, -	110, -	145, -	370 k.
6.	ABADJEV	74,400	Bulgarie	105, -	115, -	145, -	365 k.
7.	ROMAN	74,800	Roumanie	110, -	105, -	145, -	360 k.
8.	WEIRHEID	75, -	Allemagne Ouest	100, -	112,500	140, -	352 k 500
9.	HUSER	74,800	Allemagne Ouest	110, -	102,500	132,500	345 k.
N. Cl.	FREIBURGHAUS	73,500	Suisse	100, -	95, -	0, -	–

Chef de Plateau : M. PIOU (France). *Arbitres* : MM. KESTLER (Allemagne Ouest), ATALIK (Turquie).

POIDS MI-LOURDS - 6 Mai 1960 (Soirée)

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
1.	PLUKFELDER	82,500	U.R.S.S.	135, -	137,500	170, -	442 k 500
2.	PALINSKI	82,200	Pologne	125, -	125, -	175, -	425 k.
3.	PATERNI	80,900	France	135, -	120, -	160, -	415 k.
4.	KAILAJARVI	82, -	Finlande	125, -	122,500	165, -	412 k 500
5.	TOTH	89, -	Hongrie	115, -	125, -	165, -	405 k.
6.	FEHR	81,800	Allemagne Ouest	110, -	120, -	140, -	370 k.
7.	CLAES	81,700	Belgique	112,500	115, -	140, -	367 k 500
8.	KARHU VELI	82,500	Finlande	110, -	112,500	115, -	367 k 500
9.	FIDEL	81,700	Suisse	115, -	107,500	137,500	360 k.
N. Cl.	PEKUNLU	81, -	Turquie	117,500	–	–	–
N. Cl.	PSENICKA	82,200	Tchécoslovaquie	–	–	–	–

Chef de Plateau : M. SCHWEIGER (Allemagne Ouest). *Arbitres* : MM. RUBINO (Italie), LOMET (France).

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS LOURDS LEGERS - 7 Mai 1960 (Après-midi)							
1.	DVIGUN	90, -	U.R.S.S.	130, -	142,500	170, -	442 k 500
2.	NIKOLOV	80,800	Bulgarie	115, -	130, -	172,500	417 k 500
3.	BAROGA	87,600	Roumanie	130, -	127,500	160, -	417 k 500
4.	SUOMINEN	89,500	Finlande	120, -	127,500	155, -	402 k 500
5.	BORGNIS	89,400	Italie	122,500	115, -	162,500	400 k.
6.	SRSTKA	88,200	Tchécoslovaquie	120, -	122,500	155, -	397 k 500
7.	MASU	89,700	Italie	127,500	112,500	157,500	397 k 500
8.	PAL	89,400	Hongrie	120, -	117,500	152,500	300 k.
9.	LANES	89,800	Norvège	115, -	120, -	155, -	390 k.
10.	FOULETIER	89, -	France	105, -	120, -	150, -	375 k.
11.	FLENNER	88,800	Autriche	112,500	115, -	145, -	372 k 500
12.	VERDICKT	83,900	Belgique	105, -	110, -	135, -	350 k.
N. Cl.	BIALAS	89,800	Pologne	–	–	–	–
Chef de, Plateau : M. WELDETHER (Bulgarie). *Arbitres :* MM. SVEJKOVSKY (Allemagne Est), BOGOSRAMBUR (Turquie).							
POIDS LOURDS - 7 Mai (Soirée)							
1.	VLASSOV	116,900	U.R.S.S.	170, -	145, -	185, -	500 k.
2.	VESSELINOV	103,900	Bulgarie	140, -	135, -	185, -	460 k.
3.	PIGAIANI	130,700	Italie	150, -	125, -	170, -	445 k.
4.	MAKINEN	112,500	Finlande	132,500	135, -	167,500	435 k.
5.	SYROVY	134,100	Tchécoslovaquie	140, -	125, -	185, -	430 k.
6.	KINANEN	114,700	Finlande	140, -	120, -	160, -	420 k.
7.	TUKEL	104.600	Turquie	100, -	102,500	130, -	332 k 500
Chef de Plateau : M. CHATOV (U.R.S.S.). *Arbitres :* M.M. COUCHEIR (Belgique), WITUCKI (Pologne).							

Conseils aux entraîneurs et athlètes

Dans ce bulletin, nous avons précédemment donné une série de conseils se rapportant au déroulement d'une compétition.

Notre sujet sera cette fois axé sur la période de l'année succédant aux compétitions et que nous nommerons « Période d'Activités Libres ».

En effet, dès la fin du Championnat de France en juin, celui-ci avant été retardé cette année, en raison des Jeux Olympiques, les athlètes auront terminé leurs compétitions, pour la majorité, seules, peut-être, quelques exhibitions çà et là, les retiendront encore.

***

Voici quelques idées et suggestions que nous soumettons aux entraîneurs et athlètes concernant la période suscitée :

1. L'entraîneur doit faire le bilan de sa saison pour chacun de ses athlètes.

   a) - Sur les résultats : Performances individuelles et par équipes.
   b) - Noter les points forts et les points faibles.

Par exemple pour les points forts :

– le gain général sur les trois mouvements.
– des mensurations équilibrées en hausse ;
– un bulletin de santé après visite médicale obligatoire individuelle ;
– meilleur comportement, assiduité plus soutenue de l'ensemble des athlètes, vis-à-vis de l'entraîneur et à la salle d'entraînement.

Côté faible :

– moins bons résultats ou stagnation ;
– diminution des progrès surtout dans les mouvements de détente ;
– désaffection, assiduité moindre à l'entraînement, départ d'athlètes, etc.

Ce bilan établi amène automatiquement les remèdes à apporter pour la préparation de la future saison Haltéro-culturiste.

Le côté de l'aménagement du matériel de la salle sera envisagé et mené à bonne fin pendant cette période.

Cette période d'activités libres, doit permettre d'orienter nos athlètes vers les activités de plein air, l'athlétisme en premier lieu (course, sprints courts, sauts divers et lancers : poids, disque marteau).

Le volley-ball sera un excellent jeu dérivatif. La recherche hygiénique et naturiste du plein air, de l'eau et du soleil, avec précaution bien sûr (en ces matières le dosage est de règle).

Fuyons le plus possible la ville, recherchons le silence des beaux cadres de la nature (campagne, mer, montagne) essayons de redécouvrir la marche dans les sentiers des sous-bois. Il est assez pénible d'être obligé de vivre six jours entiers en ville ; libérons-nous au maximum le dimanche, en allant vers les lieux où luit le soleil dans la verdure, où coule l'eau.

Notre sport, dit « Sport de salle », a besoin surtout d'activité de plein air, ne l'oublions pas. Dans un prochain article, le vous donnerai, amis entraîneurs, mes pensées sur le possible retour de la pratique haltérophile en plein air.

Dans cette période, les athlètes travailleront à corriger et à améliorer leurs points faibles, que le bilan aura mis en évidence.

Par exemple : correction et affirmation du style individuel (on adopte ou l'on continue le style en flexion).

Points faibles : manque de détente constaté à l'arraché et à l'appel du jeté. Remèdes : les sauts divers. Manque de concentration avant un effort. Remède : la gymnastique respiratoire hindoue ou les exhibitions en plein air, en pleine foule.

Déviations légères ou douleurs vertébrales. Remède : gymnastique d'élongation, d'étirement (espalier, bâton, reptation, etc.).

Adiposité (infiltration graisseuse). Remèdes : Régime naturiste gradué, dosé, progressif. Faiblesse musculaire localisée (deltoïde, triceps, quadriceps, etc.). Remède : culture physique athlétique à double objectif : A. du volume, B. de la qualité physiologique fonctionnelle, par exercices dûment choisis, avec changement de rythmes, avec poids additionnels, etc.

Arrêtons-là ces quelques exemples qui sont très nombreux.

Un plan de travail sur trois ou quatre mois est nécessaire afin d'utiliser au mieux cette période inter-compétitions.

Sur une semaine on peut effectuer une séance en salle avec objectifs : 1° continuer le tirage sur la barre à disques pour conserver l'acquis du style individuel du tirage axé sur les principes de base ; 2° apporter les corrections et améliorations nécessaires, généralisées ou localisées, révélées par le bilan de fin d'année. Une deuxième séance sera utile pour la culture physique athlétique individuelle (généralisée ou localisée pour la correction et l'amélioration des points faibles). Une troisième séance de plein air sera nécessaire avec comme objectifs surtout les activités naturelles d'Hébert et les jeux collectifs (volley-ball par exemple), ou la natation (de délassement et d'amusement).

Le dimanche sera réservé aux promenades, au camping, à la plongée dans la nature.

Cette période sera utile pour les essais et l'adoption de l'alimentation naturiste (depuis quelque temps de remarquables articles sur ce sujet ont paru dans notre « Haltérophile Moderne », il serait utile de s'y reporter).

Profitez, si cela est possible, pour vous faire filmer pendant l'exécution d'un mouvement halté-

rophile, le ralenti vous révélera bien des choses que l'œil le plus exercé ne peut saisir. Ces images seront précieuses pour orienter les conseils judicieux de votre entraîneur.

Amis entraîneurs, pendant cette période, pensez à compléter les fiches individuelles de vos athlètes. La fiche est un aide-mémoire précieux (pour les notes médicales, les mensurations, les performances, etc.) de vos athlètes.

Pensez à mieux aménager, à réparer le cas échéant, votre matériel en vue de la prochaine saison.

Pour vous, pensez à débrayer un peu, faites-vous remplacer par votre assistant, c'est une excellente occasion pour qu'il s'aguerrisse près des athlètes, pendant que vous jouirez d'un peu de repos bien gagné auprès de votre famille, trop souvent délaissée (la pauvre), nous parlons d'expérience !

Voilà amis, à bâtons rompus, notre propos terminé, nous espérons que vous glanerez des idées, des suggestions, pour l'amélioration et de vous et de vos athlètes. L'Haltérophilie sera définitivement gagnante.

G. PICHON.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE NORMANDIE

La réunion d'Esso-Sports (suite)

Résultats techniques. - 1. *Vernon* (Legrand, Botte, Renault), 224 k 600 de poids de corps totalisant aux trois mouvements olympiques (développé, arraché, épaulé-jeté) 855 kilos ; 2. *Esso-Sports* (Gerber, Gourvitch, Muller), 187 k 450, 745 kilos ; 3. *Évreux* (Plessis, Cuvelette, Simonet), 224 k 500, 727 k 500 ; 4. *Gaillon* (Echambard, Desplantes, Jourdan), 214 k 800, 695 kilos ; 5. *Gournay* (Taverne, Wancangedon, Mercier), 210 k 400, 665 kilos ; 6. *Louviers* (Vasseur, Heurtematte, Henry), 224 k 300, 652 k 500 ; 7. *Rouen* (Virte, Mizrahi, Dréano), 224 k 400, 395 k (abandon).

COMITE DE PROVENCE

Match Provence - Suisse

Samedi a eu lieu au Locle, le match retour Provence-Suisse, le match aller ayant eu lieu à Monaco le 16 mai 1959 se terminant par la victoire de la Provence.

L'équipe de Provence était formée par Di Russo, Piétri Battaglia, Leens, Paoletti, Fouletier et Della Valle.

L'équipe Suisse comprenait Tosalli, Lab, Kohler, Enzler, Freiburghaus, Fidel et Perlini, presque tous champions ou recordmen de Suisse.

La rencontre se déroula clans la coquette salle du Grand Casino devant un nombreux public et personnalités sportives de la ville.

Après la présentation des équipes et l'échange des fanions par les deux capitaines d'équipe, le match débuta par les Poids Coqs et Plumes.

Di Russo qui retrouve sa forme réalisa 250 k devant son jeune adversaire courageux.

Piétri, qui est Poids Plume, réalisa encore une bonne performance devant Lab, un junior plein d'avenir.

Battaglia, Leens et Paoletti, tous trois de l'A.S. Monaco, fatigués par un long voyage de nuit ne réalisèrent que des performances moyennes malgré toute leur bonne volonté, ils sont excusables. Leurs adversaires Kohler, Enzler et Freiburghaus, tous trois champions de Suisse, ne leur laissèrent aucun espoir de victoire, battant eux-mêmes plusieurs records nationaux.

Le match allait se jouer avec les lourds-légers et les lourds, nous avions besoin de deux victoires pour l'emporter.

Fidel et Perlini prennent l'avantage dans les développés, point faible de nos deux hommes, mais dans les arrachés ceux-ci rattrapent largement leur retard, Fouletier arrachant 120 k dans un style impeccable souleva des cris d'admiration dans la salle, Della Valle arracha de son côté 115 k. Restait l'épaulé-jeté, Fidel et Perlini s'arrêtaient à 135 et 140 k. Fouletier tira 140, 145 et 150 k. manquant de peu 155 k. Della Valle partit à 145, 150 k, manqua 155 k. Tous deux reçurent une ovation formidable de la part du public Loclois qui n'avait encore jamais assisté à un pareil festival de jetés.

Nos amis suisses grands sportifs, malgré la défaite des leurs, applaudirent toute notre équipe de grand cœur au cours de la proclamation des résultats où athlètes suisses et français se félicitèrent mutuellement.

Après le match, un banquet réunit dirigeants et athlètes à l'Hôtel des Trois Rois où régna pendant tout le souper une bonne atmosphère de camaraderie. M. Zeltner, personnalité éminente du sport et de la ville du Locle, en termes choisis, parla de notre Provence et du plaisir qu'ils eurent tous à nous recevoir dans leur petite ville charmante et si pleine d'intérêt. Il remit ensuite un superbe souvenir de la ville du Locle à notre président M. Chaix.

L'après-midi, une réception avait été organisée au Château des Monts, Musée de l'Horlogerie, où nous pûmes suivre et admirer, sous la conduite éclairée de M. le Président du Conseil Communal, toute l'histoire et les merveilles de l'horlogerie.

L'arbitrage était assuré par M. Angersbach, M. Erzberger, Président de la F.S.H.A., et de M. Chaix, vice-président de la F.F.H.C. Les fonctions officielles furent assurées par M. Henri Érard, secrétaire de la F.S.H.A., qui se dépensa sans compter pour toute l'organisation de cette réunion, de même que M. Perdrisat, chef technique de la F.S.H.A., M. Asso, vice-président de l'A.S. Monaco à qui nous devons l'initiative de cette rencontre grâce à son entier dévouement à notre sport.

L'équipe de Provence et les dirigeants furent enchantés de leur voyage et garderont un excellent souvenir de la réception dont ils furent l'objet.

Voici les résultats :

PROVENCE : Di Russo, 250 k ; Piétri, 282 k 500 ; Battaglia, 315 k ; Leens, 315 k ; Paoletti, 317 k 500 ; Fouletier, 382 k 500 ; Della Valle, 380 k.

SUISSE : Tosalli, 225 k ; Lab, 272 k 500 ; Kohler, 330 k ; Enzler, 330 k ; Freiburghaus, 332 k 500 ; Fidel, 362 k 500 ; Perlini, 372 k 500.

Le Secrétaire,
L. DEPÉTRINI.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

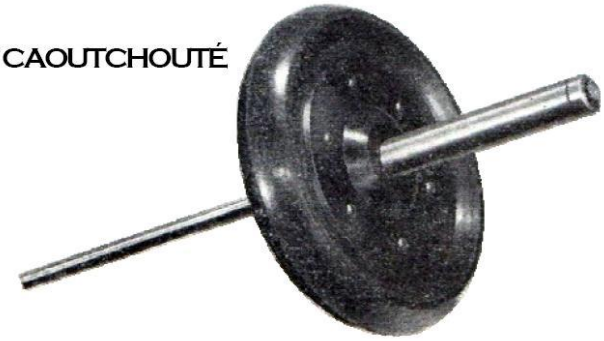

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

COMITE DU LYONNAIS

Coupes du Lyonnais

Les éliminatoires des Coupes du Lyonnais d'Haltérophilie par handicap de poids de corps, mises en compétitions par l'Haltérophile Club Arbreslois ont eu lieu le 24 janvier.

Quinze équipes se sont présentées, au total : 45 haltérophiles.

Les quarts de finale se sont disputés le 6 mars et, le 10 avril en matinée, ont eu lieu les demi-finales qui ont donné les résultats suivants ;

Française de Lyon I élimine H.C. Arbreslois : 772,500 à 730,900 ;

Mâcon I élimine La Ripagérienne : 788,300 à 772,500 ;

Vénissieux élimine La Française de Lyon 825 à 810,100.

La finale eut lieu l'après-midi ; Mâcon déclarant forfait, la Française de Lyon et Vénissieux se trouvaient opposés. Après un match très intéressant, la Française de Lyon l'emportait sur Vénissieux par 855 à 832 k 100.

En Coupe du Lyonnais, classement individuel, Constantinian, de la Française de Lyon, l'emporta sur Fédoras, de Mâcon, avec l'indice 131,500.

Voici résultats techniques des 10 meilleurs classés à lire dans l'ordre suivant : poids de corps, poids soulevé, indice, catégorie.

- Constantinian (Française de Lyon), 74,5 - 355 = 131,5 ;
- Fédoras (Union Mâconnaise), 77,4 - 327,5 = 95,3 ;
- Gaétan G. (A.S. Cheminots Vénissieux), 69,5 - 297,5 = 89 ;
- Sgaramella (Alouette des Gaules), 57,2 - 250 = 78,4 ;
- Thili (Française de Lyon), 64,3 - 270 = 77,1 ;
- Gaétan J. (AS. Cheminots Vénissieux), 67,5 - 277,3 = 75 ;
- Caparrusso (S.O. Cheminots Givors), 77,3 - 300 = 68,1 ;
- Cerniglia (Française de Lyon), 67,4 -265 = 64 ;
- Dobralian (AS. Cheminots Vénissieux), 67 - 265 = 64 ;
- Billet (Française de Lyon), 79 - 300 = 63.

COMITE D'AUVERGNE

Rencontre
A.S. Montferrandaise-Française de Lyon

Le 27 mars dernier se déroulait à Lyon, Salle de la Française, une rencontre amicale opposant les équipes de la Française et de l'A.S. Montferrandaise. Les conditions du match étaient les suivantes : équipe de six hommes dont le poids de corps serait retranché de la performance réalisée.

Le match fut très serré et intéressant à suivre de bout en bout car les deux équipes étaient sensiblement d'égale valeur. Signalons les brillantes performances des Montferrandais Toye et Giat, et des Lyonnais Constantinian et Thili. Après l'effort, un vin d'honneur réunit athlètes et dirigeants. Le Président de la Française, en quelques paroles aimables, remercia ses hôtes montferrandais et conclut en souhaitant que se multiplient ces rencontres amicales entre nos clubs, qui unissent davantage encore tous les membres de notre grande famille haltérophile.

Résultats techniques :

A.S. Montferrandaise : Yotnda, 257 k 500 ; Pais, 255 k ; Moliera, 265 k ; Piano, 272 k 500 ; Giat, 300 k ; Toye, 335 k. Total : 1.705 k. Poids de l'équipe : 457 k 800. Total pour l'équipe : 1.705 k. - 457 k 500 = 1.247 k 200.

La Française : Litvine, 245 k ; Noël, 262 k 500 ; Riouffrays, 272 k 500 ; Cerniglia, 260 k ; Thili, 275 k ; Constantinian, 345 k. Total : 1.660 k. Poids de l'équipe : 429 k 500. Total pour l'équipe : 1.660 k. - 429 k 500 - 1.230 k 500.

Finalement, A.S. Montferrandaise bat La Française de Lyon par : 1.247 k 200 - 1.230 k 500 = 16 k 700.

Le Secrétaire du Comité d'Auvergne,
N. RIGHI.

***

COMITE DU POITOU

Championnat de la Vienne, disputé le 20 février 1960, Salle des Sports C.S.A.D.N. à Châtellerault

Juniors

Amant Pierre (61,9), C.S.A.D.N. Châtellerault, 195 k ; Frimas (66,8), Culturistes Châtelleraudais, 195 k ; Prépin (75,7), Culturistes Châtelleraudais, 230 k ; Gaudineau (73,4), C.S.A.D.N. Châtellerault, 210 k ; Champigny (83,3), C.S.A.D.N. Châtellerault 180 k.

Seniors

Vidal Guy (62,2), Culturistes Châtelleraudais, 230 k ; Roy Jean (62,2), Culturistes Châtelleraudais, 225 k ; Moreau Michel (64), C.S.A.D.N. Châtellerault, 200 k ; Duquerroux Hubert (73,9), C.S.A.D.N. Châtellerault, 232 k 500, Pichon Georges (76,5) C.S.A.D.N. Châtellerault, 272 k 500 ; Pichon Jean (84,9), C.S.A.D.N. Châtellerault, 252 k 500.

***

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Challenge Hieaux

Ce Challenge, organisé pour la quatrième année par le Dreux Athlétic Club animé par notre ami Martin, a été l'occasion d'une très belle victoire pour le Sporting Club de Neuilly qui, triomphant pour la troisième fois consécutive, a gagné définitivement ce beau Challenge.

Le classement général sur les quatre années écoulées a été le suivant :

Coupe pour la deuxième place : Stade Municipal de Montrouge.

Coupe pour la troisième place : Courbevoie Sports.

Puis ensuite se classent quatrième : Dreux Athlétic Club ; cinquième : Association Sportive Mantaise.

La dernière épreuve a donné le classement suivant :

1. *S.C. Neuilly* : Deschaintres André, Deschaintres Daniel, Capdeville, Tavin, Janvrin, 1.332 k 500.
2. *Courbevoie-Sports* : Bellœil, Luthy, Soude, Navarro Jacques, Clausse, 1.220 k.
3. *Stade Municipal Montrouge* : Geney, Chanton, Lemaire, Lambert, Julia, 1.200.k.
4. *Association Sportive Mantaise* : Janton, Hazet, Gorge, Meurisse, Bénard, 1.170 k.
5. *Dreux Athlétic Club* : Glorennec, Nascimben, Falque, Arcelin, Martin, 1.117 k 500.

Épreuve toujours très disputée par les clubs en présence qui sont représentés par cinq hommes, pour un Poids de 355 k., tous troisième série, ce qui donne à cette compétition un attrait soutenu.

A. ROUSSAUX.

***

Rencontre Paris-Lausanne

L'équipe de Paris, après un voyage agréable, est arrivée à Lausanne le vendredi 22 écoulé, à 14 h 30, accueillie à sa descente du train par M. Magnenat, Dirigeant et Athlète, qui, durant notre séjour ne ménagera ni son temps, ni sa peine pour se mettre à notre service en toutes occasions. Nous lui exprimons nos sincères remerciements pour sa gentillesse car, grâce à lui, nous avons pu admirer les beaux sites de cette ville.

La rencontre eut lieu le samedi 23 avril, à 21 heures, dans la salle du foyer du Théâtre, où régnait une ambiance très sympathique.

Le débat commença par les Poids Coqs, où Guipon prit le meilleur sur Heinz, sous avoir manqué un essai.

Dans les Poids Plumes, match très équilibré où Magnenat, ayant repris sa qualité d'athlète, triompha de notre représentant Desorges, qui a des circonstances atténuantes, car il se blessa à l'arraché alors qu'il était en première position.

Coquel, dans les Poids Légers, avait pour adversaire Guex qui perdit 5 k au développé et ne put combler son retard.

En catégorie Poids Moyens, Gouyette, lui aussi, handicapé par une blessure, dut donner le meilleur de lui-même pour prendre l'avantage sur Rossé qui vaut beaucoup mieux, que son total réalisé aujourd'hui; il était dans un mauvais jour, ayant sans doute aussi commencé ses premières barres un peu trop haut.

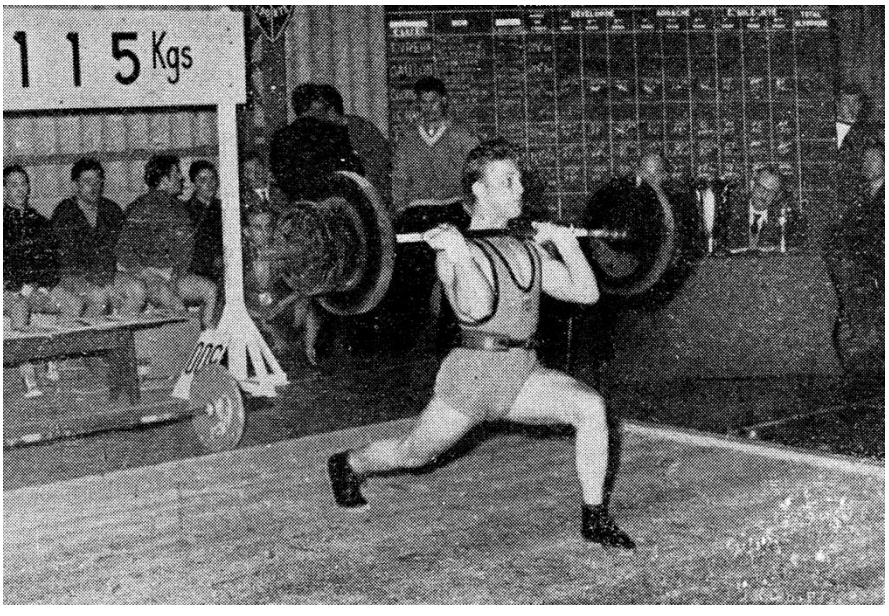

HEURTEMATTE (H.C. Louviers) qui, au cours de la Coupe Esso, a battu un record de Normandie

Les Poids Mi-Lourds, Riggs pour Lausanne et Bœuf pour Paris, prennent possession du Plateau. Cette catégorie est l'occasion d'une deuxième victoire pour l'équipe locale, notre représentant dut s'incliner devant son adversaire.

Lachaume, en Lourds Légers, prend la tête au développé et triomphe de Maugey.

Les Poids Lourds terminent cette agréable rencontre et Thomas enlève la première place aux dépend de Vaucher.

M. Schneider arbitra ce débat sportif dont mes camarades de l'équipe de Paris ainsi que Recordon, Fiolle et moi-même, qui étions du voyage, garderons un très bon souvenir. Nous espérons avoir la visite de cette équipe de Lausanne dans le courant de la saison prochaine, pour le match retour.

Voici les résultats techniques :

Poids Coqs : Guipon (Paris), 72,500 + 57,500 + 92,500 = 232 k 500 ; Theintz (Lausanne), 67,500 + 65 + 82,500 = 215 k.

Poids Plumes : Magnenat (Lausanne), 80 + 82,500 + 105 = 267 k 500 ; Desorges (Paris), 82,500 + 80 + 100 = 262 k 500.

Poids Légers : Coquel (Paris), 85 + 80 + 112,500 = 277 k 500 ; Guex (Lausanne), 75 + 80 + 100 = 255 k.

Poids Moyens : Gouyette (Paris), 90 + 75 + 105 = 270 k ; Rossé (Lausanne), 82,500 + 80 + 105 = 267 k 500.

Poids Mi-Lourds : Riggs (Lausanne), 100 + 92,500 + 122,500 = 315 k ; Bœuf (Paris), 95 + 92,500 + 115 = 302 k 500.

Poids Lourds-Légers : Lachaume (Paris), 105 + 102,500 + 132,500 = 340 k ; Maugey (Lausanne), 100 + 95 + 125 = 320 k.

Poids Lourds : Thomas (Paris), 100 + 110 + 135 = 345 k ; Vaucher (Lausanne), 100 + 100 + 130 = 330 k.

Soit Paris, 5 victoires. - Lausanne, 2 victoires.

E. BAZIRE.

PROGRAMME DES JOURNÉES

des 11 et 12 juin 1960

Samedi 11 juin :

- 9 h. - Réunion des Arbitres, Salle de l'U.S. Métro-Transports, 193, avenue Michel-Bizot, Paris (Métro Porte de Vincennes).
- 14 h 30 - Finales du Championnat de France Juniors, Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris (Métro Voltaire).
- 20 h 30 - Finale du Championnat de France Seniors, Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Dimanche 12 juin :

- 9 h. - Assemblée Générale de la F.F. H.C. au nouveau siège social du Comité National des Sports, 23, rue d'Anjou (Métro Madeleine).
- 14 h 30 - Finale du Championnat de France Seniors (suite).

Ordre du jour de l'Assemblée générale

I. Allocution Présidentielle ;
II. Rapport moral du Secrétaire Général ;
III. Rapport financier ;
IV. Rapport des Commissaires aux Comptes ;
V. Élection du tiers sortant des Membres du Comité de Direction ;
VI. Élections des Contrôleurs aux Comptes ;
VII. Élections des Délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français ;
VIII. Vœux présentés par les Clubs.

Dernier Stage d'Haltérophilie 1960

Du 26 septembre au 5 octobre	Institut Nat. des Sports	Stage de Moniteurs et aide-monit.	15 places

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

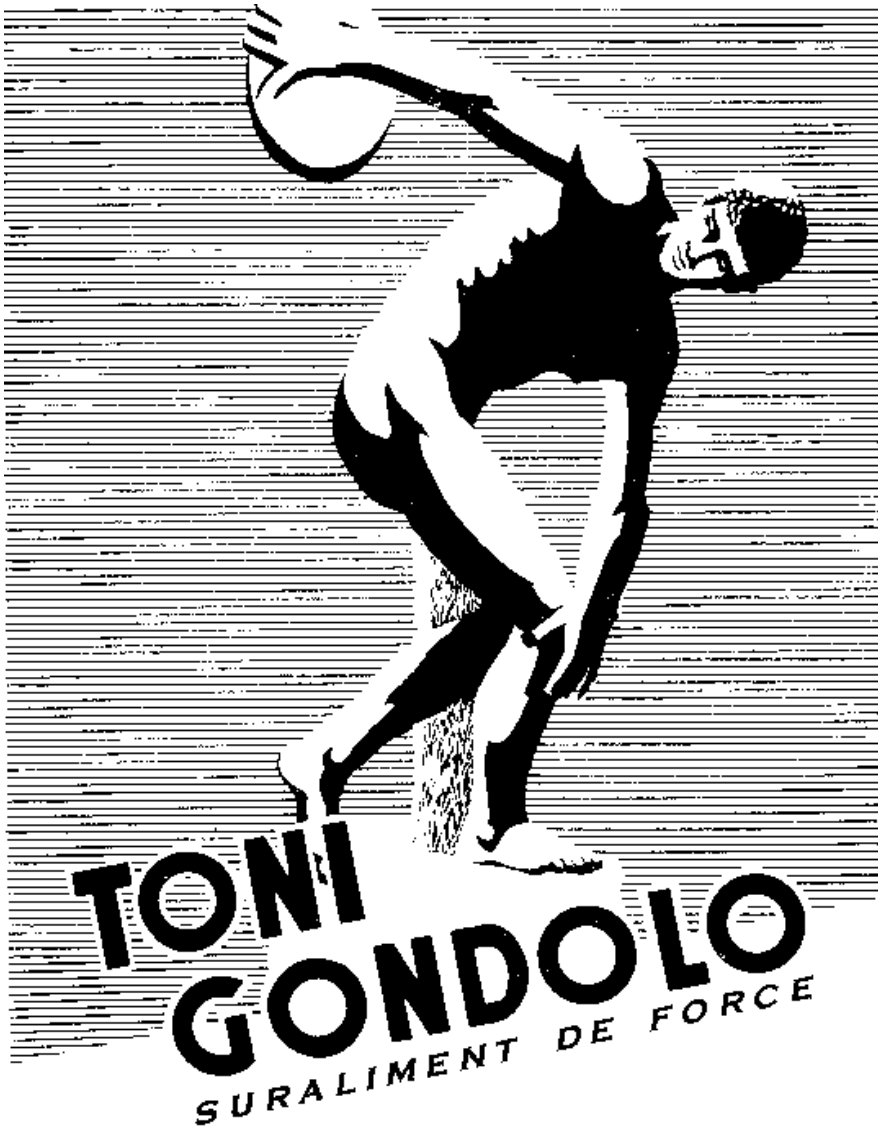

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 2e trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 157

HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

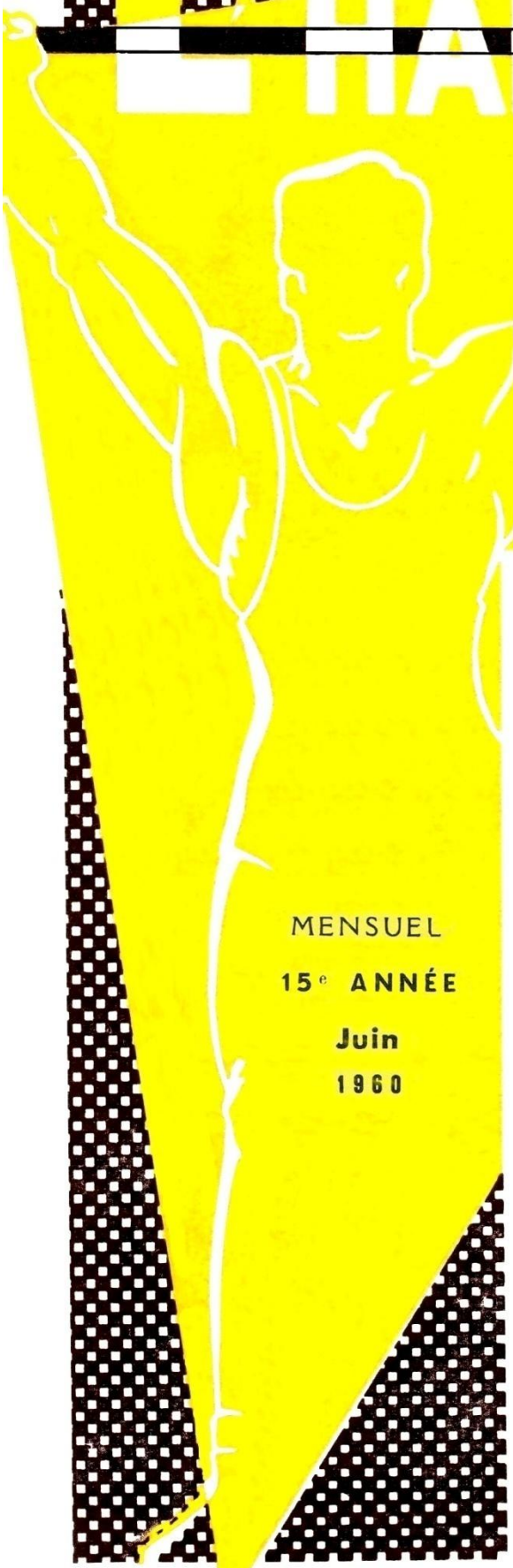

MENSUEL
15e ANNÉE
Juin
1960

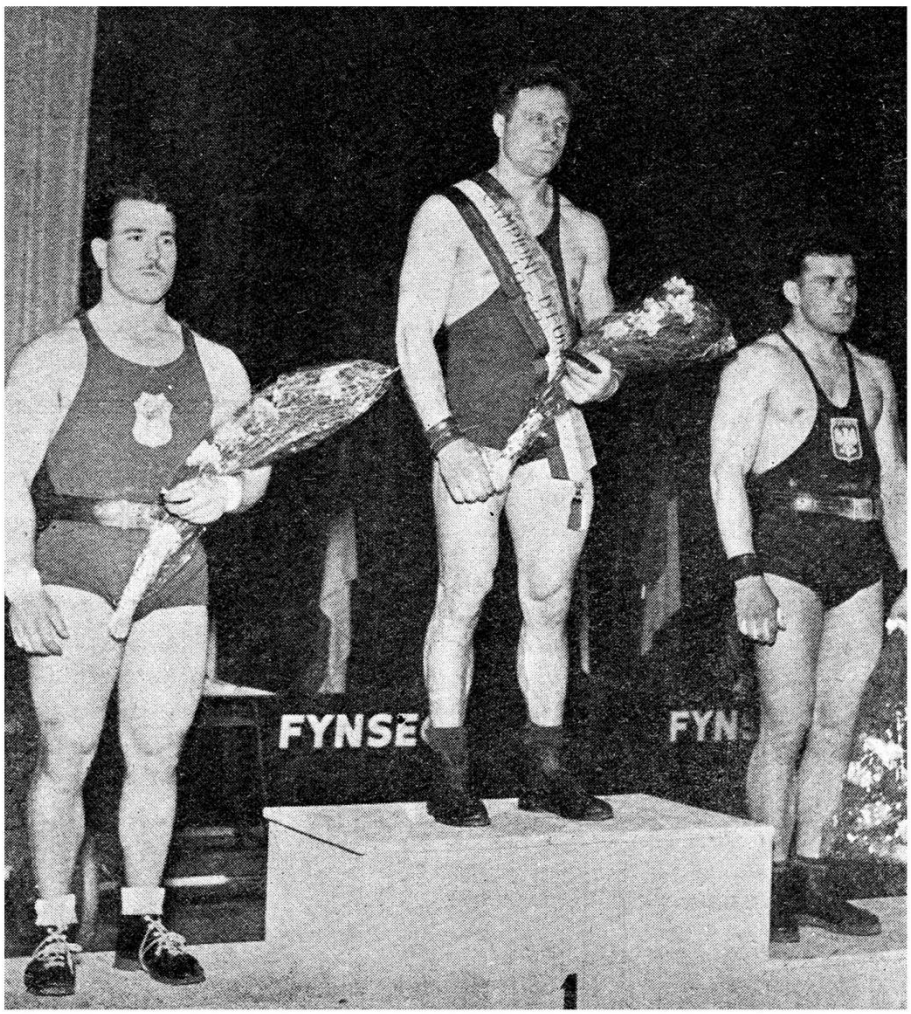

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Extraits du procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 13 mai 1960 3

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 27 mai 1960 4

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 11 juin 1960..... 5

Classement général des Championnats de France Juniors et Seniors 1960..... 5

Nouvelle réglementation de la Formation des Cadres F.F.H.C. 6

Nouvelles Internationales 6

Stage d'Espoirs de Poitiers, par L. GUILLIER..... 7

Nos Joies, nos Peines..... 7

Résultats Techniques de la Finale du Championnat de France Seniors 8

La Finale du Critérium National Haltérophile Seniors, par J. DUCHESNE 8

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER 9

Résultats Techniques de la Finale du Championnat de France Juniors 10

Le Championnat d'Europe 1960, par Ch. LOMET 10

Dans nos Comités Régionaux 15

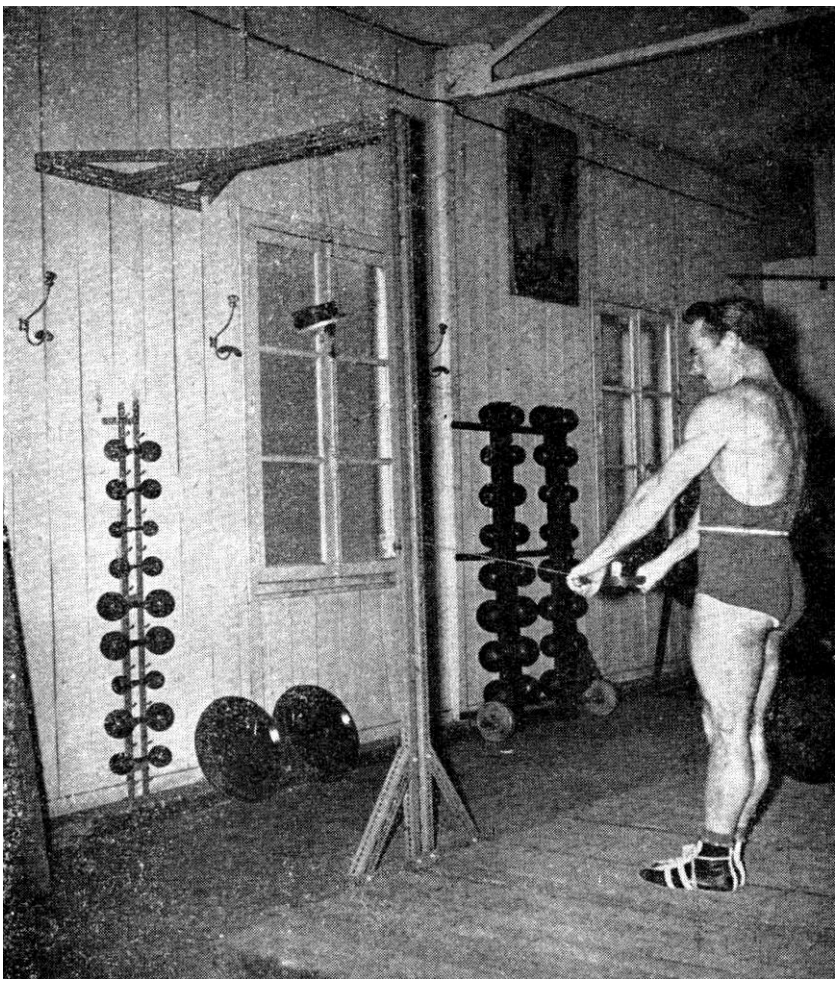

Exerciseur à contrepoids en cornières « DEXION » de la Société FERALCO. 9, rue Saint-Sébastien, PARIS

Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)

Sur notre page de couverture :

Au Championnat d'Europe, à Milan, les vainqueurs de la catégorie Poids Mi-Lourds viennent de recevoir leurs récompenses.

De gauche à droite : PATERNI (France), PLUKFELDER (U.R.S.S.), PALINSKI (Pologne).

(Photo « Olympia » Milan)

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie Officielle

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 13 MAI 1960

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, M. Dury, C. Fischer, E. Gouleau, V. Leveler, L. Morin, A. Rolet, A. Roussaux, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Baumgarten, Duchesne, Hue, Vandeputte.

Le Président fait part à ses collègues de la communication téléphonique qu'il vient de recevoir l'informant que M. Duchesne à dû s'absenter de Paris, sa sœur étant décédée. Il se fait l'interprète du Comité de Direction pour lui adresser, ainsi qu'à sa famille, les bien vives condoléances de la F.F.H.C. à l'occasion du nouveau deuil qui vient de le frapper, le troisième eu quelques semaines.

Le procès-verbal de la précédente réunion est ensuite lu et adopté.

Le Président tient toutefois à revenir sur les décisions prises à la dernière séance et regrette que certains des collègues qui y assistaient ne soient pas présents à celle d'aujourd'hui pour entendre ses déclarations.

En ce qui concerne le stage destiné aux athlètes qui seront sélectionnés pour les Jeux, il confirme l'opinion qu'il a déjà émise qu'il devrait être encadré, soit par la personne désignée pour remplir les fonctions de chef d'équipe à Home, soit par la moniteur qui, toute l'année, s'est occupé de la préparation olympique.

Au surplus, un fait nouveau remet en question la désignation d'un adjoint au chef d'équipe, chargé en outre d'encadrer le stage. En effet, la France a eu la chance, lors de la réunion du bureau de la F.F.H.C. qui s'est tenue à Milan, au début de ce mois, de voir sortir, au tirage au sort, les deux arbitres dont elle avait posé la candidature pour les Jeux de Rome. MM. Morin et Chaix feront donc partie, avec le chef d'équipe, des officiels pris en charge par le Comité Olympique Français, mais il ne peut être question, pour une équipe composée de 4 ou 5 athlètes, de prévoir un 4e officiel.

Au surplus, lorsque le secrétaire général de la F.F.H.C. a proposé que la Fédération assure le déplacement à Rome du moniteur ayant suivi la préparation des athlètes, c'est qu'il estimait nécessaire, pour l'avenir, que ce moniteur assiste aux Jeux Olympiques pour en tirer des enseignements et soit tenu au courant des méthodes et du style des athlètes étrangers.

Avant de clore ce préambule, le Président croit devoir rappeler à ses collègues que les délibérations du comité de direction et du bureau, ainsi que les décisions qui y sont prises ne doivent pas être rendues publiques ; il se verrait dans l'obligation de demander une sanction à l'égard des membres qui enfreindraient cette règle.

Demandes d'affiliation. - Le comité homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.408. - Haltérophile Club et Culturiste Pontois (Pointe à Pitre).
- ✓ N° 3.409. - Amicale Laïque Jean- Jaurès, de Colombelles (Calvados).
- ✓ N° 3.410. - Ring Chartrain.

Ce dernier club sous réserve de l'envoi de ses statuts.

Homologation de records. - Le comité de direction homologue comme records de France juniors les performances ci-après :

Poids-plumes. - Épaulé et jeté : 115 k par René Fontaine, le 16 avril 1960 à Tananarive - Arbitres : MM. J. Dame, Taillefer, Reisacher, (ancien record : 109 k 500 par Vanlenghenove).

Total Olympique : 82,500 + 85 + 110 = 277 k 500 par Pally, le 16 avril 1960 à Tananarive - Arbitres : M.M. J. Dame, Taillefer, Reisacher (ancien record 275 k par Delebarre).

Il homologue ensuite comme records de France seniors les performances ci-dessous :

Poids-légers. - Arraché à deux bras : 106 k. par Gerber, le 24 avril 1960 à Maisons-Alfort - Arbitres : MM. Rolet, Dumoulin, Pichon (ancien record : 105 k 500 par lui même). – 108 k par Gerber, le 24 avril 1960 - même lieu, mêmes arbitres.

Poids lourds-légers. - Arraché à deux bras : 135 k par Vincent, le 16 avril 1960, à Tananarive - Arbitres MM. Taillefer, Reisacher, J. Dame.

Enfin, le Comité de Direction homologue comme records de France scolaires et universitaires les performances réalisées par l'athlète Fouletier, au championnat d'académie de Lyon et au championnat de France scolaire et universitaire, conformément à la demande présentée par l'office du sport scolaire et universitaire dans sa lettre du 20 avril 1960.

Jeux de la Communauté. - Le Président fait un bref compte rendu des Jeux de la communauté et se félicite que l'haltérophilie ait été comprise parmi les sports inscrit à leur programme.

Championnat d'Europe. - Il donne ensuite un rapide résumé de la participation française au championnat d'Europe, puis parle de l'arbitrage qui a été nettement meilleur, en dépit de quelques erreurs dont Gerber a été une des victimes. Il termine en constatant que tous les participants français ont, été animés du meilleur esprit sportif.

Matches inter-nations. - Le Président a eu un entretien, à Milan, avec les dirigeants de la Fédération Polonaise, au cours duquel les conditions de la rencontre France - Pologne ont été arrêtées en détail.

En ce qui concerne France-Finlande, M. Nyberg, Président de la Fédération Finlandaise, a donné son accord pour la date du 17 juillet, dans une ville de Finlande qui sera ultérieurement fixée.

Le secrétaire général signale enfin rue la Fédération Hollandaise a renoncé définitivement à la conclusion d'un match Hollande-France « B » et que la Fédération Britannique n'a donné aucune réponse à la proposition d'organisation d'une rencontre entre son équipe et celle de la France.

Moniteur national. - Reprenant la mise au point commencée au début de la présente réunion et regrettant, une fois de plus, de ne pouvoir parler en présence de tous les intéressés, le Président tient à préciser que s'il n'est pas intervenu, lors de la dernière séance, dans les débats concernant les moniteurs, c'est qu'il a tenu à laisser certains collègues s'exprimer librement sur ce sujet.

Il répète que la F.F.H.C. est étrangère à la nomination de Lambert à un poste à Paris et qu'elle s'est contentée d'intervenir pour qu'il puisse consacrer une partie de son temps à l'encadrement des stages d'haltérophilie. Il s'agit là de simples accords verbaux avec le Haut-commissariat aux Sports.

Quant à Guillier, sa nomination avait été demandée au titre d'adjoint du moniteur national, avant la démission de Chaput. L'arrêté le désignant aux fonctions de moniteur national a donc été le fait d'une erreur - qui n'a été découverte qu'il y a peu de temps - et à laquelle il vient d'être mis fin par un nouvel arrêté dont il est donné lecture.

Le poste de moniteur national est donc libre ; les candidatures pourront, le moment venu, se manifester et il appartiendra au comité de direction de prendre ses responsabilités et de désigner le candidat qui lui paraîtra le plus qualifié. Le moniteur sera élu au plus grand nombre de voix.

Le secrétaire général ne partage pas ce point de vue. A son avis, on n'élit pas un moniteur national ; il fait partie du personnel de la F.F.H.C. que les statuts placent sous l'autorité du Président. Il n'y a pas plus à voter pour un moniteur national que lorsqu'il s'est agi d'engager une 2e secrétaire. C'est au Président qu'incombe le soin de recruter le moniteur national.

M. Chaix est de cet avis; il est certain que le Président choisira la personne la plus qualifiée.

M. Clutier rappelle que cette procédure a été suivie pour la désignation de Chaput.

M. Roussaux conclut que si le règlement avait été rappelé à la dernière séance, la discussion aurait été immédiatement close.

L'opinion de M. Rolet est qu'un vote n'est pas toujours l'expression de la sincérité, ni de la justice; il reflète parfois l'opinion d'un groupe contre un autre groupe et peut être faussé du fait de la sympathie qu'on témoigne à un candidat dont la compétence n'est pas toujours affirmée.

Revenant à des incidents récents, il émet l'avis que les Commissions devraient avoir pour objet de préparer un plan de travail au Bureau, mais non de prendre des décisions. Certaines d'entre elles d'ailleurs lui semblent n'avoir aucune utilité. On pourrait nommer un délégué responsable chargé de certaines questions.

En dehors des réunions habituelles du Bureau ou du Comité de direction, il faut faire confiance au Président et au secrétaire général. Il faut que la Fédération puisse fonctionner sans entraves. Le poste de Président, en particulier, exige beaucoup de temps et confère de lourdes responsabilités. Si, quelquefois, certaines décisions peuvent choquer, il faut néanmoins les admettre dans la certitude qu'elles ont été prises en s'inspirant des intérêts fédéraux. Sur le principe, Duchesne avait raison de protester contre la sélection de Fouletier au Championnat d'Europe sans que la Commission de P.O. ait été consultée, mais il faut un peu de compréhension des circonstances.

Le Président remercie M. André Rolet de cette déclamation et confirme, qu'en effet, les décisions que le secrétaire général et lui-même sont amenés à prendre, sans consultation de leurs collègues, s'inspirent du désir d'aider la cause fédérale.

Le secrétaire général revient à la question du moniteur national. L'élire serait lui donner trop d'autorité. Il propose que le Président présente un candidat qui sera ratifié par le Bureau.

M. Roussaux, en ce qui le concerne, ne se sent pas qualifié pour donner son avis, étant donné qu'il peut être insuffisamment éclairé sur la compétence du moniteur propose.

M. Gouleau estime qu'il faut considérer que le moniteur national fait partie du personnel et qu'on doit le recruter dans les mêmes conditions.

Il est finalement décidé que le Président choisira le moniteur qui lui paraîtra le plus qualifié et informera le Bureau de sa décision. Adopté à l'unanimité.

Assemblée générale. - Il est donné connaissance des candidatures qui se sont manifestées pour les élections du tiers sortant du Comité de direction.

M. Pichon, qui avait informé le Comité de l'Île-de-France de son désir de poser sa candidature ne l'a finalement pas transmise à la F.F.H.C.

Jeux Olympiques. - A la réunion du Comité Olympique français qui s'est tenue le 10 mars, il a été décidé que le départ ne la délégation haltérophile

aurait lieu le 5 septembre, les épreuves commençant le 7. En conséquence, le Président propose une modification de la date du stage destiné aux sélectionnés, celui-ci étant fixé du 5 au 20 août.

Après discussion, il est décidé, d'une part, que ce stage aura lieu du 22 août au 3 septembre et, d'autre part, qu'il sera placé sous la direction de Lambert. Adopté à l'unanimité.

Communications diverses et correspondance. - *Championnats de France*. - Lettre de M. Taillefer au sujet de la participation d'athlètes de Madagascar aux Championnats de France.

Le Comité régional de la F.F.H.C. ayant été dissous et aucun club n'étant plus affilié, les athlètes et dirigeants français devront demander une licence à un club de l'Ile de la Réunion.

Demandes de prêts de barres. - Le Comité de direction est d'accord pour le prêt d'une barre aux Culturistes Châtelleraudais ainsi qu'à « Monrepos Olympique » pour lequel un complément d'information avait été demandé.

Examen d'arbitre. - Le Comité de direction donne avis favorable à la demande du Comité d'Alsace qui désire que M. Klein passe l'examen d'arbitre fédéral au cours des Championnats de France.

Subventions. - Lecture est donnée de deux lettres du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, concernant la subvention de Préparation Olympique 1960 et les facilités d'entraînement accordées à l'athlète Maier.

Proposition pour le grade de Commandeur de l'Ordre du Mérite Sportif. - Le Comité de Direction, après lecture de la lettre du Haut Commissariat, désigne les candidats qui seront proposés pour cette distinction.

Coupe de France par équipes. - Sur proposition de M. Morin, la F.F.H.C. prendra à sa charge l'intégralité des frais de déplacement des Équipes qualifiées pour la finale de la Coupe de France par équilles, à raison de 7 athlètes et 3 officiels par équipes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 30.

Le secrétaire général,
R. POULAIN.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU du 27 mai 1960

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Roblet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusé : M. L. Chaix.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors, les performances ci-après :

Poids Légers. - Développé à deux bras, 105 k ; Arraché à deux bras, 102 k 500, par Delebarre, le 22 mai 1960, à Tourcoing. Arbitres : MM. Vandeputte, Meese et Dejonghe (anciens records : 104 k 500 et 100 k par lui-même).

Poids Moyens. - Développé à deux bras, 113 k ; Épaulé et jeté à deux bras, 132 k 500, par Delebarre, le 2 avril 1960, à Lille. Arbitres : MM. Dejonghe Jules et Henri Meese (anciens records : 110 k lui-même et 129 k 500 par Picci).

La performance de Teckman, 105 k 500 au développé à deux bras Poids Moyens, n'a pu être homologuée, le record étant détenu par Delebarre avec 110 k.

Le Bureau homologue également comme record du total olympique par équipes de clubs la performance du club Gondolo Sportif : 2.195 k le 15 mai 1960 (ancien record : 2 180 k par le même club).

Championnats de France Juniors et Seniors 1960. - Il est donné connaissance de la liste des qualifiés pour les championnats de France Juniors et Seniors qui se disputeront les 11 et 12 juin prochain au Gymnase municipal Voltaire.

Il est ensuite décidé de l'ordre de passage des catégories comme suit pour le championnat de France Seniors : samedi soir 11 juin, catégories Poids Coqs, Légers et Mi-Lourds ; dimanche après-midi 12 juin, catégories Poids Plumes, Moyens, Lourds Légers et Lourds.

Sur proposition de M. Duchesne, le junior Delebarre sera admis à participer au championnat de France Seniors pour lui permettre de réaliser ses performances maxima, toutefois, le total qu'il réalisera comptera pour le classement du championnat de France Juniors et non pour celui des Seniors.

Il est ensuite donné connaissance d'une lettre de M. Taillefer, ancien Président du Comité régional de Madagascar de la F.F.H.C. exposant le cas d'Émile Randrianarisoa, sujet malgache et demandant sa participation au championnat de France Seniors.

Le Président relate ensuite l'entretien téléphonique qu'il a eu avec un fonctionnaire du Haut Commissariat aux Sports qui conseille d'admettre cet athlète au championnat de France hors compétition, en attendant qu'une décision définitive soit prise en ce qui concerne l'indépendance de Madagascar, le classement du championnat de France des Poids Coqs étant réservé jusqu'à ce moment.

Le Bureau n'est pas d'accord et estime que l'indépendance de Madagascar est d'ores et déjà un état de fait que les négociations futures ne peuvent que confirmer.

Le Président demande alors au Bureau de prendre ses responsabilités et de faire connaître, par un vote, son avis. A l'unanimité, il est décidé que Randrianarisoa ne peut être admis à participer au championnat de France, étant donné qu'il ne peut être considéré comme Français.

Toutefois, prenant en considération le conseil donné par le Haut-commissariat, le Bureau, à l'unanimité, est d'accord pour l'accepter au championnat de France hors compétition et hors classement.

Les officiels pour les championnats de France sont ensuite désignés :

Samedi après-midi. - Arbitre à la pesée : M. Roussaux ou M. Morin (13 h. 30).

Samedi soir. - Arbitre à la pesée : M. Pichon (19 h. 30).

Dimanche après-midi sera désigné à la réunion des arbitres. La pesée commencera à 14 heures, la séance commençant à 15 heures.

Pour les trois séances :

~ *Speaker* : M. Poulain.
~ *Délégués aux athlètes* : alternativement MM. Clutier et Dury.
~ *Secrétaire de séance* : M. J. Duchesne.
~ *Contrôleurs* : MM. Fiolle, Fischer, Rabjeau et Recordon.
~ *Sonorisation et affichage* : M. Leveler.
~ *Matériel* : M. Guillier.
~ *Stand de « l'Haltérophile Moderne »* : M. Dury.
~ *Chargeurs de disques* : fournis par Courbevoie-Sports.

Match France-Pologne. - Le Président fait part à ses Collègues des dispositions prises avec les dirigeants polonais en ce qui concerne le match France-Pologne et donne la composition de l'équipe de Pologne.

En ce qui concerne l'équipe de France, elle sera formée à l'issue des championnats de France. Il est envisagé de doubler certaines catégories, les athlètes ainsi désignés tirant hors match.

Le Gymnase Voltaire a été retenu pour le dimanche après-midi 26 juin ; toutefois, il sera demandé à la Préfecture de la Seine s'il serait libre pour le samedi soir 25 juin, ce qui permettrait peut-être d'avoir un plus nombreux public.

Le prix des places est fixé en fonction du jour où se déroulera le match.

Officiels pour le match France-Pologne :

~ *Arbitres* : MM. Buisson, Morin, Rolet et un arbitre neutre, M. Schneider (Suisse).
~ *Jury d'Appel* : M. Gouleau et le vice- président polonais.
~ *Secrétaire de séance* : M. Roussaux.
~ *Délégué aux athlètes* : M. Dury.
~ *Contrôleur aux invitations* : M. Recordon.
~ *Directeur de l'équipe de France* : M. Duchesne.
~ *Chargeurs de disques* : fournis par Courbevoie-Sports.

Les détails du séjour en France de l'équipe polonaise sont ensuite prévus.

Un banquet réunissant les deux équipes sera organisé Il aura lieu soit le dimanche après-midi, soit le dimanche soir, suivant les conditions de déroulement du match.

Match France-Finlande. - Lecture d'une lettre de M. Nyberg, Président de la Fédération finlandaise qui propose que le match France-Finlande, précédemment fixé au 17 juillet, au lieu le 14 du même mois.

Le Bureau est d'accord.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

Candidature de M. Pichon. - La candidature de M. Pichon aux élections du tiers sortant du Comité de direction a été adressée le 16 mai. Elle n'a donc pu figurer sur le bulletin de vote.

Assemblée générale. - M. Dury est désigné, comme d'habitude, pour vérifier les pouvoirs des délégués et faire signer les feuilles d'émargement. Il sera assisté d'une secrétaire de la F.F.H.C.

Comité de direction. - Une réunion du Comité de direction suivra l'assemblée générale. Elle procédera à l'élection des membres du Bureau.

Demande de prêt de barre. - Lettre du Président du Club Olympique Briochin annonçant la création prochaine d'une section haltérophile au sein d'un club de Plurien et sollicitant le prêt d'une barre.

Le Bureau est d'accord sur le principe de ce prêt, mais il sera nécessaire, au préalable que le Club soit affilié à la F.F.H.C.

Examen d'arbitres. - Le Bureau est d'accord pour que MM. Marchioni et Saint-Martin passent les épreuves de l'examen d'arbitre fédéral au cours des championnats de France.

Comité Dauphiné-Savoie. - Lecture d'un passage du procès-verbal de la dernière réunion de ce Comité concernant un match avec le Maroc.

Il sera demandé à M. Lomet si la communication du procès-verbal à la F.F.H.C. doit être considérée comme la demande d'autorisation pour la conclusion du match. En l'occurrence, le Bureau est d'accord, sous réserve que l'équipe du Maroc ne sera composée que d'haltérophiles de nationalité marocaine.

L'ordre du jour étant épuisé, le secrétaire général demande que la discussion soit ouverte sur la question des forfaits aux finales des compétitions fédérales.

Il y a lieu de faire une distinction entre les forfaits avec excuse valable et ceux pour lesquels les intéressés ne se donnent même pas la peine de prévenir la Fédération, ce qui lèse les athlètes susceptibles de prendre leur place.

Il est décidé que, dans ce dernier cas, les athlètes seront suspendus pour la saison de toute participation aux épreuves fédérales.

Le problème des athlètes qui font un zéro au cours d'une finale est ensuite évoqué. Le règlement des différentes compétitions prévoit que, dans ce cas, ils ne seront pas remboursés de leurs frais de voyage et de séjour. Or, cette clause n'est jamais appliquée et M. Duchesne demande, ou de la supprimer, ou de la rendre effective.

Après discussion, le Bureau adopte le texte suivant, proposé par M. Gouleau :

« En cas de zéro, il est prévu une tolérance. En cas de récidive, les frais de déplacement ne seront par remboursés ».

Après un échange de vues sur la question des finalistes, la séance est levée à 20 h. 15.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 11 juin 1960

Présents : MM. Chaix, Dumoulin, Dury, Firmin, Fischer, Lomet, Morin, Piou, Recordon, Rolet, Vandeputte, Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistait à la réunion : M. Taillefer, Président de l'ancien Comité régional de Madagascar de la F.F.H.C.

Le Président expose qu'il a convoqué cette réunion exceptionnelle quelques instants avant le commencement des Championnats de France, à la demande de M. Taillefer qui souhaitait éclairer les membres du Comité de direction sur le cas de l'athlète malgache Randrianarisoa, dont le Bureau fédéral a admis la participation au Championnat de France Seniors, mais hors compétition et hors classement.

M. Taillefer, après avoir renouvelé et développé l'exposé qu'il avait fait par écrit et dont connaissance avait été donnée au cours de la dernière réunion du Bureau, insiste pour que la F.F.H.C. revienne sur sa décision et admette Randrianarisoa au Championnat de France, au même titre que les athlètes français.

Le Président prie ensuite M. Taillefer de se retirer pour que le Comité puisse délibérer.

Après un échange de vues auquel ont pris part notamment MM. Rolet, Lomet, Vandeputte et Poulain, le Comité de Direction décide d'entériner la décision prise par le Bureau fédéral au cours de sa réunion du 13 mai.

La séance est levée à 14 h. 30.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

Classement Général des Championnats le France 1960

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (215 k.)

1.	FOUGERET (55,2) Royan-Océan-Club	235, -
2.	BOUDARI (55,4) Haltère-Club Témouchentois	235, -
3.	PITTAGORA (55,5) Associat Sportive de Monaco	232,500
4.	PEIGNOT (54,8) Club Athlétique de Calais	230, -
5.	AMANN (52,3) Union Sportive Wittenheim	227,500
6.	LAPIERRE M. (55,9) Club Haltéro de Lunéville	220, -
7.	MACE (56) Stade de la Porte Normande	215, -
8.	CAPITAINE (56) Athlétic-Club Servannais	210, -
9.	BARD (55,5) Sporting-Club SI-Amandois	200, -

POIDS PLUMES (230 k.)

1.	FONTAINE (58,8) A.P.E.C.A. St-Denis-de-la-Réunion	287,500
2.	PALLY (60) A.P.E.C.A. St-Denis-de-la-Réunion	287,500
3.	FEIRRERA (59,2) Etoile des Sports Montluçon	240, -
4.	BEEKHUIZEN L. (59,5) Club Haltér de Lunéville	240, -
5.	MORO (59) Stade de la Porte Normande	237,500
6.	MERY (59,6) Union Sportive, de Tours	232,500
7.	FRANÇOIS (59,8) Union Roubaix des Sports Athl.	232,500
8.	FONTAINE (59,9) Club Athlétique Nantais	227,500
9.	BONAN (59 1) Ponts et Chaussées-Sports Toulouse	220, -
10.	SEROUET (56,7) Union Amicale de Cognac	220, -
11.	PERICI (58,3) Maison des Jeunes de Narbonne	220, -
12.	TURFIN (60) Club Halt, et Cult. Rochelais	220, -
13.	NOUILLETAS (60) Red-Star de Limoges	217,500
14.	BELLEVILE (59) Club Athlétique de Calais	215, -
15.	MAZURIER (59,3) La Montluçonnaise	215, -
16.	COURTIN (58) La Maubeugeoise	212,500
17.	VAHIMANGUE (60) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion	212,500

POIDS LEGERS (260 k.)

1.	DELEBARRE (67,5) A.S. Électricité de Lille	325, -
2.	LALOYER (67) Cercle Colt. Rue des Postes, Lille	272,500
3.	DIDRICHE (66,2) Cercle Culturiste de Reims	270, -
4.	DEJONGHE (65,5) A.S. Électricité de Lille	235, -
5.	COMBET (65,6) A.S. Cheminots de Vénissieux	262,500
6.	MIRALLES (67,5) Associat. Sportive Police d'Oran	262,500
7.	CHAPOUTOT (64,5) Gauloise de Montbéliard	250, -
8.	MARTIN (65) Club Olympique Caudéranais	250, -
9.	COMTI (65,7) Halt, et Cult.-Club Aix-en-Provence	250, -
10.	ROUSSET (63,7) Française de Besançon	245, -
11.	BERTIN (66,7) Patronage St-Etienne Rennes	245, -
12.	LAMBERT G. (67,2) Stade Municipal de Montrouge	245, -
13.	CATALA (63,3) A.S. Cheminots St-Pol-sur-Mer	242,500
14.	GUERIN (64,1) Athlétic-Club de St-Maur	242,500
15.	DUMOULIN (67,1) Club Halt, et Cult. Rochelais	240, -

POIDS MOYENS (280 k.)

1.	TECKMAN (73,4) Maison des Jeunes de Narbonne	327,500
2.	NEGRIER (70,5) Athlétic-Club de Montpellier	322,500
3.	GUERLUS (71) Association Sportive de la Bourse	300, -
4.	HENNUYER (73,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	300, -
5.	BOUCHET (71,6) Société Athlétique Montmartroise	297,500
6.	COCHARD (73,6) Club Halt, et Cult. Rochelais	295, -
7.	BAYLE (73,3) Cercle Haltérophile Reyland	290, -
8.	DOULBEAU (74,6) Athlétic-Club de St-Maur	290, -
9.	RAYSSIGUIER (72,3) Athlétic-Club Montpellier	287,500
10.	STRAGIER (74,5) Union Tourquennoise	285, -
11.	DECHOZ (73,3) Cercle Haltérophile Troyen	277,500
12.	BARCELOT (75) Club Athlétique Nantais	277,500
13.	CARTIGNY (72,7) Union Haubourdinoise	270, -
14.	BASTIEN (72,6) Club Sportif de l'Est Républicain	260, -

POIDS MI-LOURDS (295 k.)

1.	DINDELEUX (75,5) A.S. Électricité de Lille	320, -
2.	FÉDORAS (78,9) Union Mâconnaise	317,500
3.	DEVROUTE (81,9) Union Haubourdinoise	312,500
4.	GUERRIER (77,7) Cercle des Sports d'Homécourt	292,500
5.	MEHEUT (75,2) Assoc. Sportive Augustin-Normand	280, -
6.	YOTNDA (76,8) Assoc. Sportive Montferrandaise	275, -

POIDS LOURDS (315 k.)

1.	SEGAUX (100,6) Energie d'Haguenau	315, -

SENIORS

POIDS COQS (250-235 k.)

1.	HENRY (55,6) U.S. Métro-Transports	275, -
2.	Di RUSSO (55) U.S. Cheminots de Marseille	257,500
3.	BELLANDO (55,7) A.S. Police d'Oran	255, -
4.	PICARD (56) Club Gondolo Sportif	252,500
5.	DANIS (54,8) Sports Réunis Lille-Délivrance	240, -
6.	CHAPELAIN (55,5) Club Athlétique Nantais	240, -
7.	CHARDIN (55,1) Cercle Haltérophile Reyland	235, -

POIDS PLUMES (210-250 k)

1.	PLATIER (59,7) Enfants du Devoir Oyonnax	292,500
2.	NADAL (59,6) Club Halt, et Cult. Alger	290, -
3.	HÉRAL (59,7) Athlétic-Club Montpellier	287,500
4.	CATANOSO (60) A.S. Cie Électro-Méc, du Bourget	287,500
4.	PIETRI (60) U.S. Cheminots de Marseille	287,500
6.	THÉVENET (59,1) Red-Star de Limoges	285, -
7.	FULLA (59,3) Club Gondolo Sportif	280, -
8.	LAURET (57,2) club Halt, et Cult. Bas-Berry	275, -
9.	MARZULLO (59,7) Haltère-Club Témouchentois	272,500
10.	DESORGES (60) U.S. Métro-Transports	270, -
11.	MIZRAHI (59,6) Club Nautique et Athlét. Rouen	267,500
12.	VANLENGHENOVE (60) Club Jeunes Wazemmes	260, -

POIDS LEGERS (295-285 k.)

1.	GERBER (67,5) Esso-Sports	352,500
2.	COLLARD (66,9) Société Athlétique Montmartroise	320, -
3.	RENAUD (67,4) Cercle SI). Nouvel. Messag. Presse	320, -
4.	GAUTIER (67,5) Club Sportif d'Alençon	320, -
5.	HANSMETZGER (66,8) Club Athlétique Nantais	317,500
6.	TCHELINGERIAN (67,1) Club Gondolo Sportif	310, -
7.	ULRICH (65,2) Société Athlétique Koenigshoffen	305, -
8.	GALLI (66,9) Salle Vincent-Ferrari	302,500
9.	NOIRIEL (66,9) A.S. P.T.T. de Strasbourg	300, -
10.	NOGUÈS (67,4) Club Gondolo Sportif	300, -
11.	PERRIN (67,3) Cercle Culturiste Reims	295, -
12.	TROUILLON (67,5) Association Sportive Mantaise	295, -
13.	POUILLIE (65,5) Union Tourquennoise	287,500
14.	VALLET (66,5) Cercle Michelet d'Orléans	285, -

POIDS MOYENS (320-305 k.)

1.	MAIER (74,7) Union Roubaisienne Sports Athlét.	377,500
2.	LAMBERT (73) Association Sportive de la Bourse	357,500
3.	CONSTANTINIAN (74,7) Française de Lyon	352,500
4.	GAIOTTI (74,7) Ponts et Chauss.-Sports Toulouse	350, -
5.	RAMADOUT (74) Association Sport, de la Bourse	345, -
6.	SABLE (74,4) Montpellier-Sport-Club	340, -
7.	BALDETTI (73,2) U.S. Cheminots de Marseille	330, -
8.	CHATALOVA (73,5) A.S. Tramways de Lille	330, -
9.	COT (73,5) Union Sportive de Tours	330, -
10.	OHLMANN (73,3) Sté Haltéroph, et Cult. Haguenau	327,500
11.	LEENS (74,5) Association Sportive de Monaco	322,500
12.	ROBINAUD (75) Union Athlétique de Cognac	322,500
13.	LINTZ (73,6) Cercle des Sports d'Homécourt	317,500
14.	MARTIN (74,4) Patronage St-Etienne Rennes	312,500
15.	DAROS (73,8) Union Guebwiller	310, -
16.	WAGEMANN (74,5) Union Sportive Wittenheim	307,500
17.	SENGELIN (75) Athlétic-Club Sélestat	305, -

POIDS MI-LOURDS (340-325 k.)

1.	PATERNI (80,4) Club Gondolo Sportif	400, -
2.	DEBUF (82,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises	380, -
3.	DI GRAZIA (77,1) Cercle Culturiste de Reims	340, -
4.	DUVAL (80,9) La Beaucourtoise	337,500
5.	DUBOURG (81,8) Sporting-Club St-Amandois	335, -
6.	HANCART (82,5) Haltérophile-Club de Cannes	332,500
7.	PAOLETTI (77,4) Association Sportive de Monaco	330, -
8.	DEMONSEL (81) A.S. Électricité de Lille	330, -
9.	MUCKENSTURM (80,5) Sté. Athlét. Koenigshoffen	325, -
10.	DEMATS (82,4) Club Athlétique Nantais	325, -

POIDS LOURDS-LEGERS (355-340 k.)

1.	VINCENT (87,5) Athlétic-Club Melgorien	405, -
2.	TOYE (87,3) Association Sportive Montferrandaise	367,500
3.	RENAULT (86,5) Stade de la Porte Normande	365, -
4.	LEVEQUE (88) Sporting-Club Tête de Cheval	360, -
5.	MIGNOT (88,3) Sports Réunis Lille-Délivrance	357,500
6.	HERBAUX (90) A.S. des Tramways de Lille	317,500

POIDS LOURDS (365-350 k.)

1.	Della VALLE (95,5) Haltér. Cult. Aix-en-Provence	387,500
2.	HAMM (112,5) Alsatia Sélestat	382,500
3.	GOETTELMANN (107,4) Athlétic-Club Sélestat	372,500

Dernier Stage d'Haltérophilie 1960

Du 26 septembre au 5 octobre	Institut Nat. des Sports	Stage de Moniteurs et aide-monit.	15 places

Nouvelle règlementation de la Formation des Cadres F.F.H.C.

Diplôme d'aide-moniteur

Des diplômes d'aide-moniteur peuvent être attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux.

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité régional ;
4. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, dirigeant ou arbitre fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le moniteur national.

Pour être nommé aide-moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à l'issue du Stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de moniteur d'haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

Diplôme de moniteur d'haltérophilie

Les diplômes de moniteur seront attribués à l'issue de stages nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Être présenté par son club ;
2. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité régional, possibilité d'appel à la Fédération.

3. Être titulaire du diplôme d'aide-moniteur depuis au moins deux ans.

Pour être nommé moniteur d'haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen, organisé à l'issue du stage, la moyenne des points jour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.
   Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophile.
2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat ; Saut en longueur à pieds joints sans élan ; Épaulé-jeté 3 essais ; Renversement en souplesse à la barre fixe ; Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :

a) Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.

b) Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.

c) Pédagogie pratique, Note 0 à 20. Coefficient 3.

Entraîneurs régionaux

Le titre d'entraineur régional sera attribué à l'issue de stages nationaux se confondant avec ceux préparant au diplôme de moniteur.

Le candidat devra :

1. Être titulaire du diplôme de moniteur depuis au moins deux ans ;
2. Subir un examen spécial comprenant :

a) Un exposé oral aux élèves du cours de moniteurs.

b) Une épreuve pédagogique.

Pour être nommé entraîneur régional, le candidat devra obtenir au moins 15 à chacune de ces deux épreuves.

Entraîneurs fédéraux

La Fédération peut nommer des entraîneurs fédéraux.

Le candidat devra :

1. Être entraîneur régional depuis au moins deux ans ;
2. Avoir donné entière satisfaction au Comité régional dont il est l'entraîneur ;
3. Présenter à la Fédération un travail écrit sur la façon de concevoir le rôle et l'action d'un entraîneur fédéral, commenter ce travail et en discuter avec le Jury.

Nouvelles Internationales

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS de Pologne 1960

Poids Coqs : 1. B. Stepien, 87,5 + 85 + 110 = 282 k 500 ; 2. J. Loster, 75 + 82,50 + 105 = 202 k 500 ; 3. M. Nowak, 75 + 82,5 + 102,5 = 260 k.

Poids Plumes : 1. M. Jankowski, 97,5 + 102,5 + 120 = 320 k ; 2. R. Kozlowski, 90 + 87,5 + 125 = 302 k 500 ; 3. M. Zachara, 92,5 + 85 + 110 = 287 k 500.

Poids Légers : 1. M. Zielinski, 120 + 115 + 145 = 380 k ; 2. W. Baszanowski, 100 + 107,5 + 137,5 = 345 k ; 3. J. Kciuk, 110 + 105 + 130 = 345 k.

Poids Moyens : E. Copa, 110 + 117,5 + 150 = 377 k 500 ; 2. K. Beck, 122,5 + 112,5 + 135 = 370 k ; 3. J. Michalak, 100 + 110 + 145 = 355 k.

Poids Mi-Lourds : 1. J. Bochenek, 130 + 115 + 160 = 405 k ; 2 J. Kaczkowski, 125 + 110 + 140 = 375 k ; 3. H. Nozewski, 110 + 110 + 140 = 360 k.

Poids Lourds-Légers : 1. I. Palinski, 137,5 + 127,5 + 170 = 435 k ; 2. A. Sonnenfeld, 100 + 115 + 150 = 305 k ; 3. L. Bystrzycki, 115 + 100 + 135 = 350 k.

Poids Lourds : C. Bialas, 135 + 125 + 162,5 = 422 k 500 ; 2. Z. Slowinski, 125 + 125 + 150 = 400 k ; 3. W. Torbus, 135 + 115 + 145 = 395 k.

Records battus :

Développé à deux bras. - Poids Lourds-Légers : Palinski, 137 k 500.

Arraché à deux bras. - Poids Légers : Zielinski, 115 k.

STAGE D'ESPOIRS

du 2 au 8 Mai
au C.R.E.P.S., de Poitiers

Le 3e stage d'Espoirs de la F.F.H.C. de la saison 1959-60 s'est effectué au Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive de l'Académie de Poitiers, au Château de Boivre.

Le Centre est fort bien situé, dans un cadre magnifique, au milieu des bois et à 7 kilomètres de la ville.

Le lundi matin 2 mai, tous les stagiaires étaient présents lorsque nous arrivâmes, Lambert et moi. Après la prise de contact avec chacun d'eux, les groupes de travail (4) furent organisés suivant les performances déjà réalisées par les stagiaires. Puis ce fut l'installation dans les chambres.

L'après-midi, dès 14 heures, le travail commença, travail de tirage de l'épaulé et développé, avec quelques mouvements de culture physique athlétique.

Nous disposions de 2 barres appartenant au C.R.E.P.S. ainsi que de deux autres apportées par mes soins. Nous disposions donc de 4 barres pour 21 athlètes ; de quoi faire du bon travail.

Mardi malin, réveil à 7 h. 45, petit déjeuner à 8 heures et, à 8 h 45, départ pour le footing dans les bois, entrecoupé de marches et d'escalades.

A 10 heures, nous sommes de retour au gymnase pour le travail haltérophile jusqu'à midi : l'épaulé de développé, développé, culture physique athlétique.

L'après-midi, épaulé debout, épaulé en fente et en flexion, jeté, culture physique athlétique.

Mercredi, footing matinal le long de la rivière où quelques serpents agitent les herbes à notre approche. De 10 heures à midi, travail de tirage décomposé : arraché en fente et flexion, suivant la technique de chacun, culture physique athlétique.

Jeudi matin, footing désormais habituel ; les jambes sont un peu courbaturées, mais on respire librement ; c'est une véritable cure pour les Parisiens. Le gymnase est occupé par les élèves professeurs du C.R.E.P.S. ; nous organisons donc un match de volley-ball en plein air par un soleil qui ne nous quitta jamais, du début à la fin de notre séjour.

Après le déjeuner, travail de culture physique athlétique et des mouvements haltérophiles (épaulé debout, épaulé en fente avant et flexion, jeté, révision du développé).

Tous les jours, à 17 heures, les élèves bénéficient d'un goûter ; ils disposent de leur temps jusqu'à 19 heures, heure du diner. Après le repas du soir, séance de cinéma où nous sont projetés des films sur le ski, la gymnastique féminine et sur l'éducation physique.

Pour le footing du vendredi matin, nous décidons de varier notre parcours. Boucher, de la Société Athlétique Montmartroise, emmène tout le monde tambour battant. Au bout d'une demi-heure de course et de marche, nous sommes bel et bien perdus. Impossible de repasser la rivière sans faire demi-tour. Quelques-uns y parviennent et c'est le retour par petits groupes au château vers 11 heures Tout le monde est fourbu ; nous nous réunissons dans la salle pour causer de programme et d'entraînement.

Dans le milieu de l'après-midi (consacré à une révision sur les 3 mouvements), nous avons le plaisir d'avoir la visite de M. Bosquet, Président du Comité du Poitou, venu présenter ses souhaits de bienvenue dans son Comité à tous les stagiaires Après l'avoir remercié de son aimable intention, nous lui présentons chacun des haltérophiles qu'il encourage à travailler et à persévérer. M Bosquet assiste au travail de l'après-midi.

Le soir, à 20 h 30, Monsieur l'Économe du C.R.E.P.S. nous invite à assister à la projection du film « Rendez-vous à Melbourne » séance que tous apprécient.

Et nous voici au samedi matin. La semaine a passé très vite et chacun se prépare à rentrer après une dernière séance au gymnase de 9 heures à 10 h 30. Les moins fatigués servent de « cobayes » et répètent les gestes indiqués, que nous commentons. Les stagiaires se rendent ensuite à l'Économat pour régler les dernières formalités. Le car vient chercher les haltérophiles à 14 heures pour tes conduire à la gare.

M. le directeur du C.R.E.P.S. me dit le plaisir 'd'avoir accueilli nos stagiaires, garçons très courageux et disciplinés, qu'il aura toujours plaisir à recevoir dans son Établissement.

Comme vous pouvez le constater, personne n'a chômé et tous remporteront de ce stage un excellent souvenir et surtout je crois beaucoup de profit, ce qui est l'essentiel.

Parmi les stagiaires, certains ont fait impression par leur bonne condition. Ce sont : Catanoso, qui a considérablement amélioré sa position de développé et son tirage de l'épaulé. Il épaula 117 k 500 à 61 k de poids de corps ; il devrait être notre meilleur Poids Plume cette année et réaliser 290 kilos rapidement ; Galli, très courageux et volontaire ; Doubleau, de Saint-Maur, excellent mi-lourd junior ; Destribats, de Bordeaux ; Bertin, junior le 17 ans, 245 kilos comme Poids Léger et, parmi les six Poids Coqs, nous retiendrons la classe du jeune Fougeret, (17 ans), de Royan, en progrès constants, qui devrait être champion juniors avec, comme second, l'excellent Pittagora de Monaco, et encore un jeune le petit Alsacien Amman, solitaire et courageux, qui ferait mieux d'opter pour l'épaulé en flexion (témoin, les barres, dépassant son record personnel, réalisées en stage).

Chez les Poids Coqs Seniors, Jaime, le « titi Languedocien », qui possède de belles qualités, sera au premier plan avec quelques kilos de plus de poids de corps.

L. GUILLIER,
Maître d'EPS.

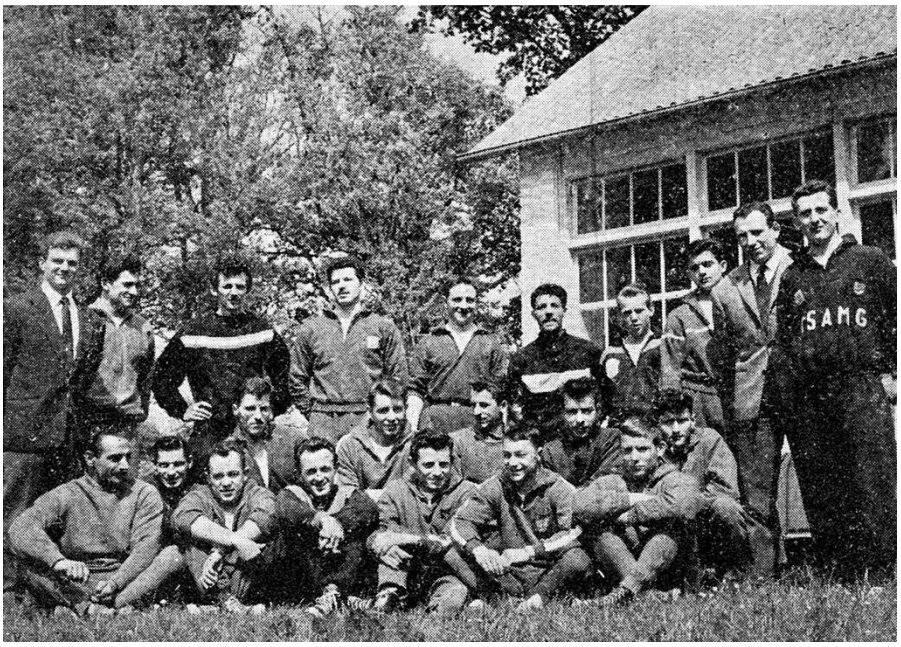

Au stage de Poitiers : les Stagiaires entourés des Moniteurs GUILLIER et LAMBERT (en tenue de ville)

Nos joies, nos peines

Nécrologie

Avec une peine sincère nous avons appris le décès de M. Jacono qui, pendant de très longues années, fut Président du Comité régional d'Algérie et qui se dépensa pour la cause haltérophile.

Nous adressons à sa veuve ainsi qu'à ses enfants, nos bien sincères condoléances.

***

Mariage

Nous apprenons, par le Comité du Limousin, le mariage de la fille de Marcel Thévenet.

La cérémonie a eu lieu peu avant les Championnats de France pour lesquels notre ancien champion Poids Coqs a manqué de très peu sa qualification.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonheur aux jeunes époux et l'assurance renouvelée de notre sympathie à notre dévoué et valeureux athlète.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

Samedi 11 juin à 20 h. 30 et Dimanche 12 juin à 14 h 30 au Gymnase Municipal Voltaire, Paris

	Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
	POIDS COQS (minima 250 k.)						
1.	HENRY	55 k 800	U.S. Métro-Transports	87,500	82,500	107,500	277 k 500
2.	DI RUSSO	55 k 800	U.S. Cheminots Marseille	80, -	75, -	95, -	250 k.
3.	PICARD	55 k 750	Club Gondolo Sportif	77,500	70, -	95, -	242 k 500
4.	BELANDO	56 k	A.S. Police d'Oran	72,500	70, -	95, -	237 k 500
	Hors compétition :						
	RANDRIANARISOA	54 k 550	Madagascar	85, -	80, -	102,500	207 k 500
	POIDS PLUMES (minima 270 k.)						
1.	CATANOSO	59 k 850	A.S. Cie El. Mécanique	90, -	90, -	112,500	292 k 500
2.	HÉRAL	59 k 650	Ath. Cl. Montpellier	82,500	90, -	115, -	287 k 500
3.	PLATIER	59 k 100	Enfants Devoir Oyonnax	85, -	85, -	110, -	280 k.
N. Cl.	PIETRI	59 k 900	U.S. Cheminots Marseille	82,500	80, -	0, -	–
	POIDS LEGERS (minima 295 k.)						
1.	GERBER	67 k 450	Esso-Sports	115, -	105, -	125, -	345 k.
2.	HANSMETZGER	66 k 750	Club Ath. Nantais.	110, -	95, -	120, -	325 k.
3.	COLLARD	66 k 400	Sté Athl. Montmartroise	95, -	97,500	127,500	320 k.
4.	RENAUD	66 k 450	C.S. Nouv. Messag. Presse	100, -	97,500	120, -	317 k 500
5.	GAUTIER	67 k 100	CI. Club Sportif Alençon	95, -	92,500	120, -	307 k 500
	POIDS MOYENS (minima 320 k.)						
1.	MAIER	74 k 500	Union Roubaisienne	120, -	110, -	140, -	370 k.
2.	LAMBERT	73 k 100	Assoc. Sp. Bourse	107,500	110, -	140, -	357 k 500
3.	CONSTANTINIAN	73 k 550	Française de Lyon	105, -	110, -	130, -	345 k.
4.	GAIOTTI	74 k 200	Ponts et Ch. Toulouse	102,500	105, -	130, -	337 k 500
	POIDS MI-LOURDS (minima 340 k.)						
1.	DEBUF	80 k	A.S. Lilloise Inter. Entr.	117,500	115, -	150, -	382 k 500
N. Cl.	PATERNI	80 k 600	Club Gondolo Sportif	130, -	a abandonné		
	POIDS LOURDS LEGERS (minima 355 k.)						
1.	VINCENT	89 k 500	Ath. Cl. Melgorien	132,500	135, -	167,500	435 k.
2.	LÉVECQ	89 k 300	S.C. Tête de Cheval	105, -	105, -	130, -	340 k.
	POIDS LOURDS (minima 365 k.)						
1.	DELLA VALLE	97 k 200	H. et C. Club Aix-en-Prov.	117,500	115, -	152,500	385 k.
2.	HAMM	112 k 500	Alsatia Sélestat	125, -	110, -	145, -	380 k.
3.	GOETTELMANN	100 k 400	Athlétic Club Sélestat	110, -	110, -	140, -	360 k.

La Finale du Critérium National Haltérophile Seniors 1960

Je ne me souviens pas d'avoir déjà vu un Critérium aussi lamentable. Lamentable par l'ambiance, dans une salle à peu près vide, par la qualité des performances, bien loin de ce qu'on devrait voir dans cette épreuve et, aussi, il faut bien le dire, par la faiblesse de l'arbitrage au développé. Nous faisons beaucoup d'efforts pour revenir à une plus juste interprétation de ce mouvement dans les épreuves internationales et ces efforts semblent déjà porter leurs fruits, mais, de grâce, commençons par donner l'exemple chez nous. Il y a eu, dans ce Critérium, beaucoup trop de développés exagérément cambrés et ce n'est pas rendre service à un jeune tireur que lui tolérer une telle faute qui lui sera sanctionnée à l'échelon supérieur.

En Poids Coqs, la victoire revient à Chapelain, du Club Athlétique Nantais, avec le modeste total de 237 k 500, à 30 k du vainqueur de l'an dernier, ce qui est tout dire.

En Poids Plumes, performances plus honorables et victoire de Fulla, de Gondolo, avec 270 k, devant Lauret, du C.H.C. Bas-Berry, 257 k 500. Fulla est un bel athlète mais ses développés sont exagérément cambrés et ses jetés sont pénibles après ses épaulés en flexion. Lauret eut le tort de commencer un peu lourd au développé. Il frisa l'élimination et tira ensuite avec crainte, mais je pense qu'il vaut beaucoup mieux.

Le match des Poids Légers s'annonçait passionnant, mais dès le développé, Catarinetti était hors compétition, ayant manqué ses trois essais. Hansmetzger, du C.A. Nantais, prenait la tête avec 105 k, devant Gautier, d'Alençon, 95 après deux essais manqués, et Battaglia, de 1'A.S. Monaco, 92 k 500.

A l'arraché, Battaglia reprit 5 k à Hansmetzger, alors que Gautier ne réussissait encore qu'un seul essai. Et ce fut l'épaulé et jeté. Hansmetzger réussit 115 k, manqua 120 k et réussit enfin cette barre. Battaglia commença à 125 k mais manqua deux fois cette charge et, au lieu de la reprendre une troisième fois, préféra prendre 130 k pour essayer de battre Hansmetzger. Il ne réussit pas plus 130 que 125 k et perdit ainsi une belle deuxième place qui revint à Gautier, lequel n'en espérait pas tant.

Il est assez navrant de constater que cette catégorie, qui comptait cinq concurrents au départ, se termina avec seulement deux classés : Tchelingerian s'était présenté trop lourd à la pesée, et Catarinetti et Battaglia furent éliminés avec un zéro.

Le vainqueur, Hansmetzger, est un bel athlète. Ses développés sont corrects, ses arrachés un peu faibles, mais son total de 317 k 500 est fort honorable.

Catarinetti pourrait fort bien faire en apprenant à développer. Il se permit, après avoir épaulé 125 k, de demander aux arbitres s'ils avaient dit « à terre » comme il avait cru l'entendre, et de réussir ensuite son jeté. Battaglia est sans doute le meilleur mais son style en flexion n'est pas au point. Il tourne à l'arraché et épaule en serrant les genoux.

Quant à Gautier, qui est vraiment très fort, il fera sans doute beaucoup mieux lorsqu'il prendra les compétitions au sérieux et ne fera plus le pitre sur le plateau.

Heureusement la catégorie, des « Moyens », devait nous faire oublier nos déceptions précédentes et nous eûmes la joie de voir triompher un athlète de classe, avec un total qui ne serait pas déplacé au Championnat de France, Constantinian, de la Française de Lyon, réussit 110 k au développé, 105 k à l'arraché en manquant de peut 110, et 135 k à l'épaulé-jeté. Il tire en flexion et a un style fort correct. Attendons ses prochaines sorties avec intérêt.

Derrière lui, Ramadout, de l'A.S. Bourse, réalisa 135 k, ce qui est aussi fort honorable. Il avait gagné l'an dernier avec 327 k 500, mais.., il n'y avait pas Constantinian.

Chatalova se classa troisième avec 322 k 500. On lui accorda ses trois développés. Je me demande encore pourquoi.

En « Mi-Lourds », la compétition fut assez intéressante, les trois finalistes se tenant d'assez près, mais les performances restèrent nettement au-dessous de celles des moyens. Le vainqueur, Dubourg, de Saint-Amand, n'est pas un inconnu. Son total de 337 k 500 est modeste, mais il fut réalisé correctement, avec un seul essai manqué. Le deuxième, Denis, de Vernon, totalisa 327 k 500, alors qu'il avait gagné l'an dernier avec 335 k. Boussion, d'Angers, se classa troisième, à 2 k. 500 de Denis et eut le mérite de réussir le meilleur jeté, à 130 k.

En « Lourds-Légers » Fouletier, d'Aix-en-Provence, se contenta de faire deux essais par mouvement et totalisa quand même 375 k. Il a énormément progressé depuis l'an dernier et peut rapidement atteindre 400 k, ce qui lui permettrait de prendre une bonne place dans notre formation nationale. Rappelons qu'il était encore Junior l'an dernier et qu'il est étudiant en médecine à la faculté de Lyon.

Lévecq se classa deuxième avec 352 k 500, ce qui n'est pas mal. Il est doué d'une énergie farouche qui lui permettra certainement de réaliser de belles performances. Le troisième, Lachaume, de Meaux, est encore un peu faible pour un Critérium.

Le seul concurrent Poids Lourd, Thomas, de Gondolo, réalisa 350 k. Il n'a guère progressé depuis le temps, déjà lointain, où il triomphait chez les Universitaires et devrait améliorer son style.

Pour mieux situer la valeur de ce Critérium et sa faiblesse, je rappellerai les totaux des vainqueurs, dans l'ordre des catégories avec, entre parenthèses, les totaux des vainqueurs de l'année dernière : 237,500 (267,500), 270 (282,500), 317,500 (325), 350 (327,00), 337,500 (335), 375 (380), 350 (360).

Seuls Constantinian, en Moyens, et Dubourg, en Mi-Lourds, firent mieux que leurs prédécesseurs. Il n'y a pas là de quoi nous réjouir, surtout en cette année olympique et il ne nous reste plus qu'à espérer, suivant la phrase classique, qu'ils feront mieux la prochaine fois.

J. DUCHESNE.

N.B. - *Je ne voudrais pas oublier de féliciter Gondolo et son animateur, notre ami Leveler, pour les nouveaux tableaux d'affichage qui permettent au public de suivre le déroulement des compétitions sans avoir besoin d'écrire, ce qui est tout de même appréciable.*

AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

Exerciseur à contrepoids (Suite)

Le mois dernier, je vous signalais que l'on pouvait réaliser trois modèles de construction simple d'exerciseur à contrepoids. Nous avons vu le premier, avec armature en tube, des axes soudés et différents modes d'accrochage des charges.

Dans ce numéro, je vous donne des explications pour la réalisation d'un premier montage en bois.

I. - *Exerciseur en bois* (fig. 2).

Les dimensions de l'engin restent les mêmes, que celles indiquées dans le n° précédent, c'est-à-dire 2 m. 50 de hauteur pour le montant, 1 m. 20 à 1 m. 40 pour la traverse du haut.

Principe de montage pour le montant et la traverse, il est préférable d'utiliser le montage de la fig. 2 de coupe beaucoup plus simple, plutôt que de creuser les emplacements des roues à gorges dans un chevron 8 x 8 et creuser dans le haut un tenon et une mortaise. Il suffira de couper partiellement le morceau de bois central (H) chaque fois que l'on voudra placer une roue à gorge. Les deux planches G et I restent d'un seul morceau. De même, pour la traverse horizontale (A) la largeur du montant doit être légèrement inférieure au diamètre, autrement dit le diamètre de la roue à gorge doit dépasser de chaque côté du montant B, comme le montre la fig. 2 de face (16 cm. contre 10 cm.). Calculer l'épaisseur de l'âme (H) au montant, en rapport avec celle de la roue à gorge, plus 1 cm. afin d'avoir la place de mettre deux rondelles (le chaque côté. Les parties I et G. doivent avoir une épaisseur de 20 mm. et une largeur de 100 mm. (bois dur : frêne, chêne, hêtre). Dans la partie supérieure du montant, faire un ajustage à tenons en faisant dépasser le noyau central (H) de 10 cm. par rapport aux flancs et faire le contraire dans l'autre pièce (traverse A).

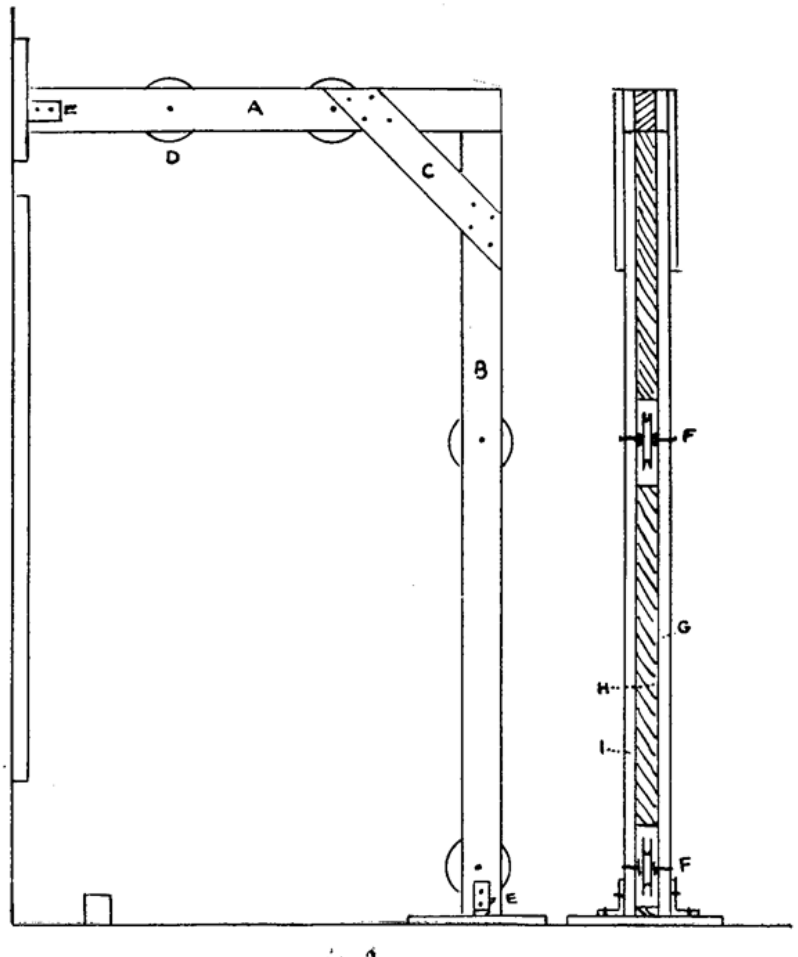

FIG 2

Traverse angulaire.

Partie (C) du dessin (fig. 2) permettra une plus grande solidité de l'assemblage (montant-traverse).

Fixation des poulies à gorge.

Percer, au milieu de chacun des logements, un trou de 9,8 mm. de diamètre, les côtés de l'axe seront ainsi bien maintenus. Percer ou agrandir les trous des poulies à 10,5 mm. Enfoncer l'axe (F) en force en plaçant poulie et rondelles.

Nota : L'axe lisse peut être remplacé par de la tige filetée fixée avec des écrous de chaque côté des montants ; il y aura beaucoup plus d'usure de l'axe au moment où la poulie tournera ; elle fera néanmoins de l'usage.

Pieds de fixation au sol.

Constitués simplement par deux ou quatre grosses équerres métalliques de 20 cm. de longueur d'aile (E). Vissées sur le pied du montant et qui serviront à fixer l'appareil au sol.

Fixation murale.

Réplique de la fixation au sol.

Nota : Dans le sol ou sur un mur, on peut placer et sceller des pattes de scellement (2 à 4pattes au mur et au sol).

Prix de revient.

Pour les accessoires (corde, câbles, etc.), voir le numéro précédent. Seul le prix de revient du châssis de l'appareil change, à savoir :

8 m. planche de largeur de 10 cm, épaisseur 20 mm en hêtre ou chêne ..	14,50	NF
3 m. d'une planche de 34 mm. d'épaisseur, de largeur 10 cm.....	8,70	NF
8 équerres de 20 x 20 à 1 NF	8	NF
Clous et vis.....	1,20	NF
TOTAL.....	32,40	NF

Le mois prochain, je vous donnerai des explications pour la réalisation d'un exerciseur avec montant et traverse en cornières.

L. GUILLIER.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1960

Samedi 11 juin 1960, à 14 h. 30, au Gymnase Municipal Voltaire, Paris

	Noms des concurrents	Poids de corps	Clubs	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS (minima 230 k.)							
1.	FOUGERET	55 k 500	Royan Océan Club	70, -	72,500	95, -	237 k 500
2.	PEIGNOT	55 k 350	Club Athl. Calais	75, -	67,500	87,500	230 k.
3.	PITTAGORA	55 k 750	Assoc. Sp. Monaco	70, -	70, -	87,500	227 k 500
4.	AMANN	53 k 750	Union Sp. Wittenheim	72,500	65, -	85, -	222 k 500
5.	BOUDARI	55 k 200	Halt. Cl. Témouchentois	70, -	66, -	85, -	220 k.
POIDS PLUMES (minima 230 k.)							
1.	FONTAINE	58 k 700	A.P.E.C.A. Ile Réunion	82,500	85, -	117,500	285 k.
2.	PALLY	59 k 750	A.P.E.C.A. Ile Réunion	87,500	85, -	112,500	285 k.
3.	FERRERA	59 k 200	Etoile Sports Montluçon	70, -	72,500	95, -	237 k 500
4.	BEEKHUIZEN	58 k 200	Club Halt. Lunéville	67,500	72,500	92,500	232 k 500
POIDS LEGERS (minima 260 k.)							
1.	DELEBARRE (1)	67 k 400	A.S. Électricité Lille	105, -	100, -	130, -	335 k.
2.	DIDRICHE	66 k 600	Cercle Cult. Reims	82,500	82,500	110, -	275 k.
3.	LALOYER	67 k.	C. C. rue des Poste Lille	80, -	85, -	107,500	272 k 500
POIDS MOYENS (minima 280 k.)							
1.	NEGRIER	69 k 900	Haltéro Cl. Montpellier	100, -	97,500	120, -	317 k 500
2.	BOUCHET	71 k 100	Sté Ath. Montmartroise	87,500	90, -	117,500	317 k 500
3.	COCHARD	73 k 200	Cl. H. et C. Rochelais	95, -	85, -	115, -	295 k.
4.	GUERLUS	71 k 700	Assoc. Sp. Bourse	90, -	87,500	112,500	290 k.
N. Cl.	TECKMAN	71 k 800	Maison Jeunes Narbonne	0, -	90, -	115, -	–
POIDS MI-LOURDS (minima 295 k.)							
1.	DINDELEUX	76 k 100	A.S. Électricité Lille	95, -	100, -	127,500	322 k 500
2.	FÉDORAS	77 k 450	Union Mâconnaise	95, -	92,500	130, -	317 k 500
3.	DEVROUTE	82 k.	Union Haubourdinoise	92,500	97,500	122,500	312 k 500
POIDS LOURDS (minima 315 k.)							
1.	SEGAUX	99 k 900	Energie Haguenau	92,500	95, -	125, -	312 k 500

(1) Cet athlète a participé au Championnat de France Seniors, mais ses performances comptent pour le classement des Championnat de France Juniors,

Le Championnat d'Europe 1960

Le Championnat d'Europe d'Haltérophilie organisé par la « Federazione Italiana Atletica Pesant », à Milan, du 3 au 7 mai 1960, groupant 111 athlètes inscrits, représentant 16 Nations. Il revêtait le caractère particulier de présélection olympique pour les prochains Jeux de Rome.

Une réunion préliminaire des dirigeants et arbitres eut lieu le mardi 3 mai, à 10 heures du matin, dans les superbes salons du Palace-Hôtel, Piazza della Republica, à Milan, où furent tirés au sort les noms des 7 chefs de plateau et des 14 arbitres qui eurent à juger les performances des athlètes. Le Jury d'appel fut formé de MM. Nyberg, Président de la F.I.H.C. ; Gouleau, secrétaire ; Merlin (Italie), Poula (Tchécoslovaquie) et Nazarov (U.R.S.S.).

C'est le mardi 3 mai, à 20 h 30, que débuta ce championnat patronné par la *Gazetta dello Sport*, sous l'égide de la F.I.H.C., au Pallazzo del Ghiaccio, une grande salle, assez loin du centre de la ville, pouvant recevoir 3.000 spectateurs assis. L'inauguration eut lieu à 20 heures précises, suivant le cérémonial habituel, avec le défilé des athlètes de 15 Nations (l'Angleterre étant forfait), drapeaux en tête au son des cuivres d'une fanfare qui jouait une marche et devant une faible assistance debout.

Cette présentation avait quelque chose de grandiose et l'on remarquait les délégations importantes : Bulgare, Hongroise, Polonaise et surtout Russe, laquelle était composée de quinze personnes. La délégation Française était précédée du jeune Fouletier qui portait crânement le drapeau bleu blanc rouge ; la Norvège était représentée par un seul athlète et l'on notait la Turquie, présente pour la première fois.

Sur le podium était placée la splendide œuvre d'art à la gloire du sport haltérophile, « Hercules », pièce unique en bronze sur socle en marbre de 1 m. 60 de hauteur et d'un poids de 200 k environ, exécutée par le sculpteur Domenico Valente, frère du Docteur Valente, Président de la Fédération Italienne. Cette œuvre, la gloire du sport de la force, sera remise à l'équipe vainqueur de ce championnat.

De part et d'autre du podium, se trouvaient, à gauche, le tableau d'affichage permettant de suivre facilement la compétition et, à droite, le tableau des records mondiaux, le tout fort bien éclairé par des floodlightings bien disposés.

Les arbitres et le Jury d'appel étaient placés sur des estrades leur permettant de suivre correctement les évolutions des athlètes.

Et ce furent les Poids Coqs où l'on remarquait Stogov (U.R.S.S.), champion et recordman du Monde, qui débutèrent ce championnat ; 11 sur 17 inscrits se présentèrent au plateau, sous le contrôle de M. Witucki, un Polonais français, chef de plateau, et de MM. Skalicky (Tchécoslovaquie) et Csinger (Hongrie), arbitres.

C'est le Turc Bosa qui débuta au développé à 72 k 500, poids sur lequel il restera, ses essais suivants étant mauvais parce que ressemblant beaucoup à un jeté. Puis Petkov prit 77 k 500 ; Wolf, Fitzi et Borsanyl débutèrent à 80 k ; Jankowski, à 82 k 500 ; l'Italien Spinola, à 87 k 500 ; puis l'Italien Grandi manqua son 1er essai à 90 k, poids réussi par Koev et Foldi (Hongrie), dont les développés impeccables furent très remarqués.

Les arbitres furent hésitants et accordèrent des mouvements franchement mauvais à Petkov, à 82 k 500, et notamment à l'Italien Spinola, à 92 k 500, ce qui valut d'ailleurs une manifestation bruyante du public et des connaisseurs qui s'étonnèrent de l'interprétation donnée ici au mouvement de « distensione lenta ». Stogov débuta par un développé impeccable à 100 k que Foldi se vit refuser, pour retrait exagéré sur les reins. Stogov, dans un mauvais jour, manquait ensuite deux fois 105 k. Après ce premier mouvement, Stogov était premier avec 100 k devant Foldi avec 95 k et Spinola, 92 k 500, puis vinrent ensuite Jankowski, Grandi et Koev, avec 90 k.

L'arraché à deux bras commença à 72 k 500 par Bora, 75 k à Wolf, 77 k 500 à Fitzi, 82 k 500 à Grandi, 85 à Spinola qui en restera là. Foldi fit 85 k, puis 90 au 3^{e} essai seulement ; 90 k à Borsanyl qui manquera 2 fois 95 k, Koev passera ses trois essais pour réussir finalement 90 k. Petkov et Jankowski débuteront très bien à 92 k 500 pour finir à 97 k 500 dans un très bon style. Stogov prit alors 97 k 500 pour première barre qu'il réussit aisément, puis fit ensuite 2 essais nuls à 102 k 500.

Après ce deuxième mouvement, Stogov accentuait son avance avec 12 k 500 sur Foldi et 10 k sur Jankowski qui remontait en 2e place, 3e Koev avec 17 k 500 d'écart.

A l'épaulé-jeté, la lutte s'annonçait dure entre Foldi et Jankowski pour la 2e place ; Stogov ne pouvait plus être inquiété.

Bora et Wolf débutent à 100 k. Bora échoue et abandonne pour blessure au pied, puis Wolf terminait seul à 105 k, totalisant 270 k. Fitzi jette très bien 110 puis 115 k.

Petkov reste sur 112 k 500 en 1re barre, Koev *idem* avec 115 k après avoir épaulé facilement 117 k 500. Fitzi, 115 k au 2e essai, puis Jankowski, Borsanyl, Foldi et Stogov débutent à 120 k qu'ils réussissent dans un très beau style. Jankowski et Borsanyl manquent 125 k deux fois, lequel poids est alors réussi par Foldi qui prend ainsi la 2e place ; le Russe Stogov pour finir demanda 132 k 500 qu'il fit avec beaucoup d'aisance totalisant ainsi 330 k et enlevant une nouvelle fois le titre.

Les athlètes furent un peu handicapés par le froid régnant dans le bien nommé « Palais de Glace ». Mais, dans l'ensemble, la compétition fut intéressante à suivre malgré l'extrême lenteur du spectacle. 50 % environ des mouvements ont été déclarés nuls par les arbitres.

POIDS PLUMES

Mercredi 4 mai, en soirée, ce fut la compétition Poids Plumes, devant un public plus nombreux que la veille, venu encourager son champion Mannironi ; la salle était chauffée et l'on pouvait espérer de bonnes performances. 7 athlètes sur 12 inscrits se présentèrent au plateau, plus le Roumain Panait qui, trop lourd, n'avait pu concourir dans les Coqs. Le champion 1959 de la catégorie, Zielinski, est absent de la compétition puisque maintenant Poids Léger à 65 k.

Le développé, dans l'ensemble, fut de très mauvaise facture et les arbitres furent contraints d'accepter comme bons les moins mauvais des mouvements. C'est le Suisse Glaser qui attaque à 80 k, puis Panait et l'Autrichien Dodojacek 85 k réussi au 2e essai par ce dernier ; le Polonais Kozlowski, âgé de 19 ans, réussit 90 k en 1re barre et le longiligne Roumain Birau, 95 k. Il y eut une série d'essais à 90 k pour Dodojacek, Glaser, et à 92 k 500 pour Panait.

Le Bulgare Gueorguiev sembla surpris de se voir refuser trois fois son mouvement à 95 k qui ressemblait trop à un jeté. Il restait l'italien Mannironi qui réussit 105 k au 1er essai, puis le Russe Minaev manqua son premier essai à 110 k (que Mannironi se vit ensuite refuser deux fois alors que le dernier semblait acceptable). Enfin, Minaev eut la chance de voir déclarer bon son 3e essai à 115 k ce qui lui donnait une avance à la marque, de 10 k sur Mannironi et 20 k sur le Roumain Birau. Le chef de plateau, M. Marsano (Italie), les arbitres Piredpeiski (Pologne) et Schirmek (Autriche) accordèrent seulement 9 mouvements bons sur 24.

L'intérêt de la compétition se concentrait alors sur le match Mannironi-Minaev. Ce dernier débute avec un arraché de 100 k facilement, puis l'Italien prend 105 k qu'il réussit dans un style impeccable. Minaev peine ensuite pour faire 105 k et 107 k 500 en 3e barre. Mannironi réussit très bien 110 k, puis 112 k 500 de justesse, reprenant ainsi 5 k à Minaev. Loin derrière eux, Dodojacek, Kozlowski et Birau marquent 90 k au tableau.

A l'épaulé-jeté, le Russe n'a donc plus que 5 k d'avance sur l'Italien et l'intérêt du match augmente. Le Suisse Glaser se retire avec un jeté de 107 k 500 et un total de 277 k 500. Panait avec 110 k et 275 k de total. Dodojacek, 112 k 500 et 287 k 500. Birau, 115 k et 300 k. Puis le jeune Polonais Kozlowski jette successivement 120 k, 125 k, et 127 k 500 pour un total de 307 k 500 qui lui assure déjà la 3e place.

Minaev demande alors 132 k 500 qu'il épaule facilement, mais réussit péniblement au jeté.

Mannironi, bien que plus lourd, peut maintenant espérer la victoire, soutenu et follement encouragé par son public. Il réussit superbement 135 k en 1re barre. Minaev fait 137 k 500 en 2e dans les mêmes conditions que sois 1er essai, puis prend 140 k qu'il épaule facilement mais manque au jeté. Mannironi peut et doit faire 145 k pour gagner ; c est ce qu'il tente, très encouragé par l'assistance. Il épaule bien, mais, contrairement à son habitude, il manque le jeté. A son 3e essai l'épaulé est pénible, il touche le genou gauche au plateau et c'est fini

Minaev est champion avec 360 k ; 2e Mannironi avec 352 k 500 ; 3e le jeune Kozlowski avec 307 k 500.

Cette soirée n'a valu que par le match Mannironi-Minaev ; l'ensemble des autres performances et le développé n'eurent pas la classe d'une semblable épreuve.

– Le jeudi 5 mai, à 12 heures, le Maire de la Ville de Milan, recevait dans les splendides salons de la Villa Communale, Via Palestro, l'ensemble des délégations et des athlètes venus participer au championnat d'Europe 1960. Il souhaita la bienvenue à tous en remerciant d'avoir bien voulu venir à ce grand événement sportif patronné par la *Gazetta Dello Sport* et souhaita un grand succès pour le Sport haltérophile.

Le Président Nyberg remercia pour les paroles de bienvenue de M. le Maire et pour la parfaite organisation de ces championnats. Puis le représentant russe, M. Nikalov offrit à la ville de Milan un fanion et des coffrets de bois peints en souvenir du passage de la délégation de l'U.R.S.S.

Un cocktail très sympathique termina cette réunion qui permit à chacun de mieux se connaître.

CATÉGORIE POIDS LEGERS

Les épreuves de cette catégorie eurent lieu en soirée le jeudi 5 mai, devant une salle clairsemée car le public boude ici semble-t-il aussi les poids. 11 athlètes sur 18 inscrits subirent la pesée, parmi lesquels le champion et recordman de France, Gerber, le Russe, Iaglyogly, le Tchèque Otahal, l'Autrichien, Tauchner, le Hongrois Huszka, auxquels est venu se joindre le champion du monde Plume, Zielinsky, qui est maintenant un Poids Léger de 65 k. En aussi bonne compagnie, le Russe Iaglyogly n'aura pas la tâche facile pour les places d'honneur...

La compétition s'annonce très intéressante. Le chef de plateau est M. Atalik (Turquie), assisté de M. Laianein (Finlande) et Artemiew (U.R.S.S.).

L'équipe de France au Championnat d'Europe de Milan.
Dans l'ordre : FOULETIER, GERBER, MAIER, PATERNI
(Photo : « Olympia » Milan.)

Le Turc Akin attaque le développé à 90 k, se voit refuser ses trois essais successifs et se trouve éliminé de la compétition.

Le Belge Haeyen prend 100 k en 1re barre et fait également un zéro en ses trois essais. La soirée débute par deux éliminations. Huszka Stohner et Kornprobst réussissent 100 k au 1er essai dans un style douteux.

Tauchner, 102 k 500, puis 107 k 500 et 110 k lui sont accordés. Il faut venir à Gerber, qui a progressé dans ce mouvement, pour voir un développé correct à 110 k en 1re barre. Giufrida devra passer ses trois essais pour réussir un 110 k, bien quelconque. C'est au tour de Zielinski de faire 112 k 500 dans un bon style.

Gerber réussit 115 k au 2e essai, manque 117 k 500 qui sont réussis par Zielinski et par le Russe Iaglyogly. Zielinski échoue sur 120 k et Iaglyogly s'y prendra à deux fois pour se voir accepter un développé à 122 k 500 franchement mauvais. 50 % des mouvements ont été refusés par les arbitres. C'est insuffisant, estime le Jury d'appel qui, par la voix de M. Nyberg, demande le remplacement du chef de plateau ; on le remplace aussitôt par un arbitre belge.

Après ce premier mouvement, le Russe précède Zielinski de 5 k et Gerber de 7 k 500 seulement.

A l'arraché à deux bras, c'est l'Italien Giufrida qui ouvre les hostilités à 92 k 500, puis manque deux fois 97 k 500. Ce poids est alors réussi en 1re barre par Stohner et Kornprobst. Tauchner puis Gerber font 100 k. Otahal, 102 k 500. Huszka, 105 k, que Gerber manque à son 2e puis au 3e essai, mais se les voit alors refuser par les juges... Abadjev fait un très bel arraché en 1re barre à 110 k qu'Huszka réussira à son 3e essai, mais les juges refusent également on ne sait pourquoi, ce qui provoque d'ailleurs un beau chahut dans la salle.

Le calme revenu, Zielinski tire impeccablement 110 k. On le sait titulaire du record Plume avec 113 k 500. Le Russe s'y prendra à deux fois pour réussir 112 k 500. Zielinski manqua alors deux fois 115 k. Iaglyogly l'imite sur 117 k 500. L'écart, entre le Russe qui mène et le Polonais, est alors de 7 k 500. Le Français Gerber est à 20 k du leader, le Tchèque Otahal prenant la 2e place. On note à l'arraché, une chute de 50 % des mouvements.

Au 3e mouvement, l'intérêt du Championnat est porté sur le match Zielinski - Iaglyogly. L'Allemand Stohner prend 125 k, seule barre qu'il réussira. Ensuite, Gerber, Kornprobst, Otahal jettent 130 k qu'Abadjev mettra 2 essais pour réussi. Gerber manque 135 k au jeté, puis 137 k 500 à son 3e, mais Tauchner et Otahal enlèvent ce poids. L'Italien Giufrida s'y prendra alors à 3 fois pour réussir 140 k faisant passer le frisson dans le dos des supporters Italiens. Le Russe jette superbement 140 k au 1er essai, puis Zielinski l'imite avec 145 k. Iaglyogly épaulera alors deux fois cette lourde charge en flexion sans pouvoir se relever.

Pour gagner, Zielinski demande 150 k, les épaule, devant un public silencieux, puis les manque au jeté. A son 3e essai, il épaule et jette cette charge qu'il maintient à bout de bras, enlevant de façon splendide avec ce poids le titre de Champion d'Europe Poids Légers, avec 377 k 500, après avoir été récemment, à Varsovie, Champion du Monde Poids Plumes.

Le Russe Iaglyogly est 2e avec 375 k ; Otahal, 3e avec 355 ; 4e Tauchner, avec 347 k 500, précédant Gerber malchanceux et Huszka de 2 k 500.

Sans le regrettable incident de l'arrache à deux bras, le champion français aurait certainement pris ce soir la 3e place sur le podium, ce qui aurait été une juste récompense des efforts de ce bel athlète.

CATÉGORIE POIDS MOYENS

Dix Poids Moyens sur 13 inscrits ont disputé le championnat le vendredi 6 mai, à 16 heures. On y remarque le Russe Kourynov, recordman du monde de l'arraché et du jeté ; le Hongrois, Véres ; les Polonais, Bochenek et Copa ; le Français, Maier. Le jury est composé de M. Piou (France), chef de plateau ; Kestler (Allemagne) et Atalik, (Turquie) comme juges.

On démarre au développé à 100 k pour l'Allemand Weirheid qui réussit, le Suisse Freiburghaus se verra refuser son premier mouvement, accepter 100 k bon au 2e et nul à 105 k au 3e essai. Abadjev fera en 1re barre ce poids et se verra annuler ses 2 essais suivants sur 110 k.

L'Allemand Huser et le Français Maier développent, dans un bon style, 110 k au 1er essai. Le Roumain Roman aura la chance de se voir accepter un 110 k douteux au 3e essai seulement. La même barre est annulée deux fois à Huser, puis est donnée à Copa à son 3e essai. Le Hongrois Véres, très fort, fit dans un très bon style, 117 k 500, puis 122 k 500, échouant à 125 k, poids que le Russe Kourynov réussira en 1er essai, 130 k au 2e, son 3e mouvement à 132 k 500 étant refusé. On assiste toujours au même pourcentage de déchets, les arbitres ayant accepté 14 mouvements sur 30.

Le Russe mène donc avec 130 k, suivi de Véres avec 122 k 500, de Bochenek avec 120 k et du Français Maier avec 115 k.

L'arraché à deux bras démarra alors avec le Suisse Freiburghaus qui s'y reprit à deux fois pour faire 95 k et eut un 3e mouvement nul avec 97 k 500. Huser tire alors 97 k 500 et 102 k 500. Weirheid et Maier arrachent 105 k impeccablement au 1er essai. Copa, péniblement, fera ensuite 110 k suivi dans les mêmes conditions par Bochenek qui manquera deux fois 115 k.

Maier se voit refuser son mouvement à 110 k à l'arraché, mais sur réclamation des Français, le Jury d'appel le lui restitue. Il en sera de même d'ailleurs pour Bochenek, à 115 k. Le Hongrois Véres fait facilement 115 k, puis 120 k, et manque 122 k 500 que le champion russe arrachera alors à son 1er essai pour tirer ensuite 127 k 500 et 132 k 500 dans un style éblouissant d''aisance. Il fera d'ailleurs un essai pour le record du monde avec 135 k qu'il manque de peu, la barre étant retombée derrière lui.

Après ce 2e mouvement, Kourynov est en tête avec 20 k sur Véres, 27 k 500 sur Bochenek puis Copa ; le Français Maier est en 5e position ; le classement ne subira d'ailleurs aucun changement après l'épaulé-jeté qui fut sans histoire.

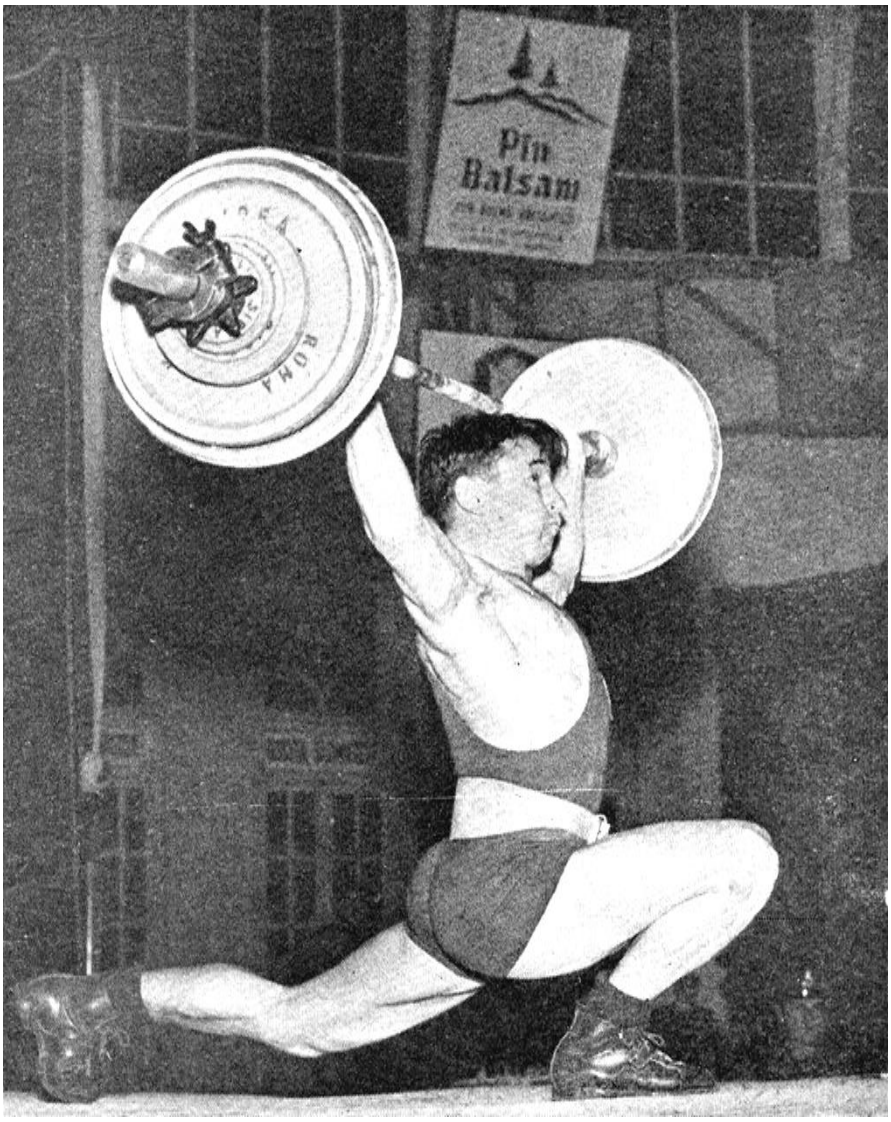

MINAEV (U.R.S.S.) Champion d'Europe 1960, Poids Plumes

(Photo « Olympia » Milan.)

C'est Freiburghaus qui ouvre les hostilités en manquant trois fois 120 k à l'épaulé-jeté. On passe de suite à 132 k 500, barre sur laquelle Huser restera, échouant deux fois à 137 k 500. Puis 140 k réussis facilement par Abadjev, Maier, Weirheid et Roman ; 145 k à Copa à son 2e essai, suivi de Roman, Maier et Abadjev qui échoueront tous trois sur 150 k et 152 k 500. C'est Copa qui, le premier, fera, avec un très bon style 150 k. Véres débute à cette barre, réussit également 155 k, mais rate 160 k à son 3e essai. Kurinov, blessé à l'épaule gauche, réussira péniblement 157 k 500 à son 1er essai, ratera également 160 k au 2e et renoncera à son 3e essai. Le Russe Kourynov est donc le grand vainqueur avec 420 k et donne ainsi un 3e titre à l'U.R.S.S. 2e Véres avec 397 k 500, puis Roman 3e avec 385 k. Copa est 4e. Le jeune Français Maier prenant une très belle 5e place avec 370 k, approchant ainsi de 5 k son meilleur total.

CATÉGORIE MI-LOURDS

En soirée, 11 Mi-Lourds s'alignent sur le plateau sur 18 inscrits. Le champion russe Plukfelder, recordman du Monde, est là avec le Polonais Palinski qui détient le record de l'épaulé avec 178 k 500, puis le recordman français Paterni et une pléiade de champions qui ont fait une splendide démonstration et enthousiasmé le public plus nombreux ce soir.

Le jury est composé de M. Schweiger (Allemagne), chef de plateau ; M.M. Rubino (Italie), Lomet (France), arbitres.

Le développé commence à 110 k. bon en 1re barre par Karhu et Fidel. Il faudra deux essais à Toth et 3 à Fehr pour que les juges acceptent ce même poids. Puis le Belge Claes restera sur 112 k 500 en faisant deux essais à 120 k. Le Tchèque Psenicka se verra refuser ses trois mouvements à 122 k 500 et sera éliminé de la compétition. Le Finlandais Kailajarvi réussit 125 k au 2e essai et échoue au 3e à 127 k 500. Palinski avait développé 125 k à sa 1re barre, ses deux tentatives à 132 k 500 lui étant annulées.

C'est au tour du Français Paterni qui développe fort bien 130 k mais légèrement devant se déséquilibre et manque ce poids qu'il réussit impeccablement au 2e essai, de même que 135 k pour terminer.

Le Russe Plukfelder succède à Paterni. La différence de style est flagrante, le Russe jette avec extension du tronc et c'est trois lampes rouges à son 1er mouvement à 135 k. A son mouvement, guère meilleur, il obtient deux lampes blanches, donc : bon, c'est une chance ! Mais ensuite, il se voit refuser 140 k, par trois lampes rouges. Plukfelder a ainsi frisé l'élimination. 14 mouvements sur 33 furent accordés « bons ». Paterni est 1er suivi de Plukfelder avec une avance de 10 k sur Palinski.

L'arraché à deux bras commença avec le Suisse Fidel qui fit successivement 102 k 500, 107 k 500, puis essai à 110 k que le Belge Claes réussira à son 1er arraché. 1re barre de Karhu à 112 k 500 : bonne au 2e essai ; puis 115 k à Paterni et Fehr. Le Finlandais Pekunlu sera éliminé, aucun mouvement ne lui étant reconnu bon à ce poids. On passe à 120 k arrachés fort bien par Paterni et Fehr, Paterni tire alors 122 k 500, mais ne peut exécuter sa fente butant sur le plateau fortement détérioré par la chute des barres et laisse retomber le poids que le Finlandais Kailajarvi réussira. Le Hongrois Toth arrachera 125 k en 1re barre, puis 2 essais sans succès à 130 k. Fehr n'eut pas de succès sur 125 k. au 3e. Le gala Plukfelder commence alors avec un arraché en fente à 132 k 500, puis à 137 k 500 exécutés avec une aisance déconcertante. Il manque toutefois de peu 140 k à son 3e essai, gêné par le plateau, fatigué par tant d'exploits, auquel il apporte pourtant des soins bruyants avant chacun de ses mouvements. Hors concours, il fit une très belle tentative sur 142 k 500 pour le record du inonde, mais déséquilibré par les « ondulations » du plateau, il la manqua...

Ce plateau, d'ailleurs, était mal conçu, il était constitué par un assemblage de chevrons 5 x 10 debout, au moyen de 4 tiges filetées de 10 mm, les traversant. Sous la chute des poids, ils s'enfonçaient comme les touches d'un piano, présentant ainsi des ondulations qui génèrent beaucoup l'évolution des athlètes.

Quoi qu'il en soit, Plukfelder est toujours le 1er, précédent alors Paterni 2e à 17 k 500 et Palinski à 22 k 500. Le Suisse Fidel débutera avec un épaulé-jeté de 132 k 500, puis réussira 137 k 500 au 3e essai. On passe alors à 140 k, bon pour Claes, essai à Karhu. 145 k réussis au 2e essai par Karhu mais ratés par Claes et l'Allemand Fehr qui se retireront tous deux avec 140 k. Paterni demande 150 k qu'il jette facilement ainsi que 155 et 160 k. Le champion français, très en forme, a fait une belle démonstration de force et de maîtrise de lui-même ; sur un meilleur plateau, il aurait fait un meilleur total et la 2e place était à sa portée. Le Hongrois Toth fait 160 et 165 k, imité par Plukfelder qui réussit les 165 k en 1re barre. Toth manque 167 k 500. Plukfelder réussit 170 k. C'est alors que Palinski, que l'on n'attendait plus à pareille fête, demanda 175 k pour 1re barre qu'il réussit, faisant ensuite deux belles tentatives sur 180 k que l'état du plateau ne lui permit pas de réussir. Par son seul jeté, il prenait la 2e place à Paterni. Finalement, Plukfelder est 1er avec 442 k 500, faisant une fois de plus retentir l'hymne russe dans le *Pallazzo del Ghiaccio* ; Palinski est 2e; Paterni prend une brillante 3eplace dans cette compétition qui fut de toute beauté et enthousiasma le public, ce qui était de bonne augure pour la dernière journée qui verra les Lourds-Légers et les Lourds en action.

CATÉGORIE LOURDS-LEGERS

Le samedi 7, après-midi, ce fut la compétition des Lourds-Légers. 13 athlètes sur 20 inscrits font leur entrée sur le plateau sous le contrôle de M. Weldether (Bulgarie), assisté des juges : MM. Svejkovsky (Allemagne Ouest), Bogos Ramb (Turquie). Le jeune Français Fouletier participe à cette épreuve où l'on note l'absence du champion 1959, l'Anglais Martin, et de Vorobiev, non sélec-

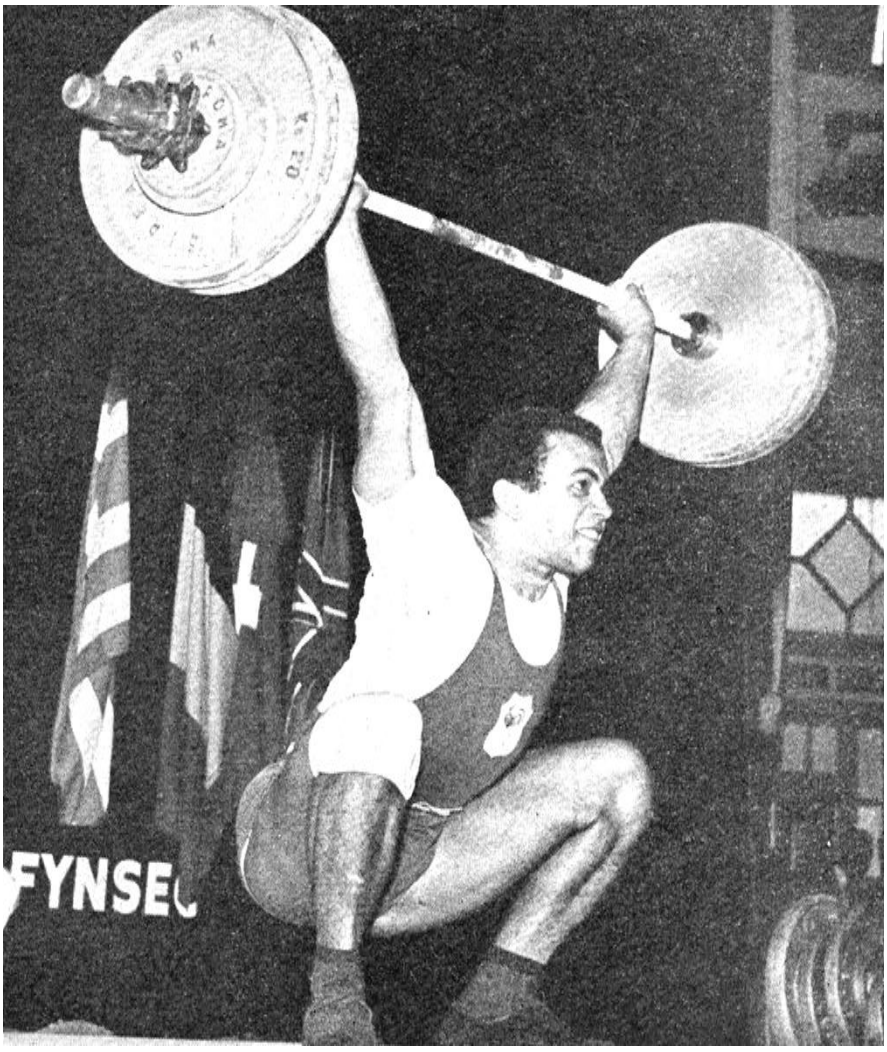

Le jeune FOULETIER (France) a fait ses débuts d'International au Championnat d'Europe 1960

(Photo « Olympia » Milan.)

tionné à Moscou pour avoir manqué 175 k à l'épaulé. Il est remplacé par Dvigoune, ce qui prouve que les Russes ont de la ressource.

C'est le Français Fouletier qui part à 105 k. au développé, mouvement qu'il exécute correctement pour échouer deux fois de suite sur 110 k, barre qu'il mit pourtant correctement à bout de bras, l'abandonnant alors, une fois devant et l'autre derrière... Le Belge Verdict l'imite bon à 105 k, deux essais nuls sur 112 k 500 que l'Autrichien Flenner réussira à son 2e essai, manquant 115 k au 3e essai. Nikolov fit 110 k, puis 115 k, essai à 117 k 500. La Compétition continue, les développés en détente ou sur les reins ne passent pas : 24 mouvements sont déclarés nuls sur 39. Il y a des surprises, Lanes s'y reprend à deux fois pour réussir 115 k, puis échoue à 120 k que Srstka réussira assez bien à son 2e essai, manquant alors 125 k. Suominen se verra refuser deux essais à 120 k, puis accepter un développé quelconque sur le même poids. Pal prend 120 k. en 1re barre et ne pourra pas réussir à deux reprises 125 k. Bialas, qui part à 125 k, se verra refuser ses 3 essais qui ressemblent étrangement à un jeté et est éliminé.

Le Russe Dvigoune fait correctement 125 k au 1er essai, mais manque 130 k au 2e qu'il réussit dans un bon style au 3e essai. L'Italien Masu fait très bien 127 k 500 et échoue 2 fois sur 132 k 500. Quant ait Boroga, il se verra refuser ses deux premiers essais à 130 k pour finalement les enlever correctement au 3e essai. Il était temps...

Aucun athlète n'a réussi ses trois mouvements. Dvigoune et Baroga sont alors à égalité, devançant l'Italien Masu de 2 k 5000 seulement. Le Belge Verdickt débuta alors à l'arraché à 105 k acceptés par les juges, puis fit 110 k pour échouer à 115 k.

L'Autrichien Flenner fera 110 et 115 k, essai à 117 k 500. Masu, 112 k 500 au 1er essai pour manquer deux fois 117 k 500 ensuite que Pal arrache fort bien à son 1er essai pour manquer alors deux fois 122 k 500. Lanes tire très bien 115 k, puis 120 k, ratant 125 k. Borgnis s'y prendra en deux fois pour faire 115 k et échoue à 120 k. Le Tchèque Srstka fait un bel arraché à 117 k 500 puis à 122 k 500, pour échouer à 127 k 500.

Le Français Fouletier qui a retrouvé son assurance arrache très bien 115 k, puis 120 k, pour rater 125 k. C'est le Roumain Baroga qui prendra alors successivement 120, 125 et 127 k 500, réussissant ses 3 barres dans un très beau style. Puis Nikolov fit 130 k à son 1er essai réussi assez aisément, mais en s'aidant de la cuisse au passage, ce qui échappa aux juges. Il manquera nettement 135 k ensuite. C'est alors que le Russe Dvigoune prend 132 k 500 qu'il fait très aisément en se fendant ; même aisance à 137 k 500 puis à 142 k 500 arraché impeccablement, faisant une très belle démonstration de ce mouvement, où vitesse et souplesse sont alliées.

Pour battre le record de son compatriote Ocypa, il demande 147 k 500 qu'il tire fort bien mais qu'il se verra refuser pour avoir touché le plateau avec le genou. Dvigoune prend la tête du classement avec 15 k d'avance sur le Bulgare Baroga et la 1re place lui semble assurée maintenant.

L'épaulé-jeté commence à 130 k par Verdickt qui fera 135 k et essai à 140 k. Flenner réussit 145 k en 1re barre aisément et ne pourra maintenir 150 k aux deux essais suivants.

Fouletier s'y prendra à deux fois pour réussir alors très bien 145 k, puis, au 3e essai, 150 k. Fouletier, qui est un jeune athlète de 21 ans sorti en France au dernier Critérium, prenait part, pour la première fois, à une compétition internationale et on peut dire qu'il s'y comporta fort bien en totalisant 375 k. Masu et Pal réussirent 152 k 500 au premier essai, ce dernier manquant ses barres suivantes à 157 k 500 et 160 k. Par contre, l'Italien Masu, en bonne forme, fit très bien 157 k 500 en 2e barre et rata 160 k. Son compatriote Borgnis s'adjugea 157 k 500 également au 2e essai puis fit 162 k 500. Baroga et Suominen 155 k au 1er mouvement. Baroga, qui semble truquer à l'épaulé fera finalement 160 k aisément alors que Lanes, qui bénéficia d'un essai supplémentaire à 155 k pour barre mal chargée, restait sur ce poids. Suominen également qui fit deux essais infructueux à 162 k 500. Le bulgare Nikolov jette superbement 165 k à son 1er mouvement puis c'est au tour de Dvigoune qui jette 170 k correctement mais juste. Nikolov fait très bien 172 k 500 à son 2e manquant ensuite 175 k et prenant ainsi une brillante 2e place derrière le Russe Dvigoune qui ne pourra réussir 175 k.

C'est donc encore un Russe, Dvigoune qui enlève aisément le titre des Lourds-légers avec 442 k 500, suivi par le bulgare Nikolov avec 417 k 500 et le Roumain Baroga 3e avec le même total mais plus lourd de 800 gr. Le Français Fouletier 10e a bien gagné ses galons d'international dans cette compétition qui fut l'une des plus intéressantes et des plus relevées du tournoi.

CATÉGORIE POIDS LOURDS

Pour la dernière séance qui eut lieu le samedi soir 7 mai à 21 heures, le public, qui avait boudé jusque-là était nombreux, un grand nombre de supporters était venu encourager le champion Italien Pigaiani.

7 poids lourds s'alignent sur le plateau sur 13 inscrits avec le champion et recordman du monde, le Russe Vlassov, le Bulgare Vesselinov 2e à Varsovie en 1959, les Finlandais Makinen et Kinanen, le Tchèque Syrovy et Pigaiani, follement applaudi. Les performances furent contrôlées par Mr. Chatov (U.R.S.S.) chef de plateau, assisté de MM. Coucheir (Belge) Witucki (Pologne).

Le turc Tukel commence à 100 k, développé qu'il réussira péniblement au 2e essai, tentant ensuite 105 k sans aucune chance. Il fera d'ailleurs un petit championnat avec 102 k 500 à l'arraché, puis un pénible jeté à 130 k, terminant très loin derrière avec un total de 332 k 500, cette compétition qui n'est pas encore pour lui, Makinen prend alors 132 k 500 qu'il développe au ler essai pour manquer après deux fois 137 k 500. Syrovy fait 135 et 140 k très bien. 145 k en 3e barre : essai. Kinanen réussit aisément 140 au 1er essai et se verra refuser deux fois 147 k 500. Le champion italien Pigaiani, qui a bien amélioré son style, fait deux très beaux développés, le 1er à 145 k, le second à 150 k, mais échoue ensuite à 152 k 500. L'ingénieur radio Vlassov, qui est également officier dans l'armée Russe, fait successivement 160 et 170 k impeccablement avec le sourire et une aisance qui laisse rêveur. Il manque pourtant 175 k à son 3e essai. Vlassov, après ce 1er mouvement, prend la tête avec 20 k d'avance sur Pigaiani et 30 k sur les suivants ex aequo Vesselinov, Syrovy et Kinanen. Le pourcentage des mouvements déclarés mauvais est toujours de l'ordre de 50 %...

A l'arraché à deux bras, Syrovy et Kinanen font péniblement 120 k manquant ensuite tous deux 125 k deux fois. Pigaiani réussit très bien 125 k à son premier, mais manqua deux fois 130 k. Ensuite, le bulgare Vesselinov prend alors cette barre pour la réussir très bien au 2e essai, puis 135 k à son 3e que Makinen fera pour débuter avec assez de facilité. Il ratera ensuite deux fois 140 k par maladresse. C'est alors au tour du recordman Vlassov d'arracher 140 puis 145 k impeccablement, manquant 150 k à son 3e mouvement. Le plateau « ondulé » et un léger claquage à la cuisse pouvant expliquer en partie cet essai. Après ce 2e mouvement Vlassov accentue son avance avec maintenant 40 k sur Vesselinov et Pigaiani et 47 k 500 sur Kinanen. La victoire ne peut échapper au recordman Russe qui fait cavalier seul.

L'épaulé jeté commence à 160 k bien enlevés par Kinanen et Syrovy ; ce dernier fit encore 165 k à son 2e essai, alors que Kinanen manqua deux fois 170 k en s'asseyant sur le plateau, (pour la télévision qui entrait en action à ce moment là !). Pigaiani fera passer le frisson dans le dos de ses supporters en réussissant de justesse 170 k au 3e essai seulement, totalisant comme à Varsovie 445 k alors que son record est de 452 k 5000. Vesselinov épaule et jette très bien 175 k en 1re barre mais s'accroche aux ondulations du plateau et tombe sous le poids sans se blesser – c'est une chance. Il reprendra courageusement cette barre qu'il fera facilement au 2e essai. Makinen tentera deux fois 177 k 500 sans succès ce qui lui aurait pourtant assuré la 3e place. Alors le Russe Vlassov demande 185 k qu'il épaule et ne peut jeter à deux reprises successives. Vesselinov prend aussi cette lourde charge qu'il réussit très bien. Vlassov l'imite pour son 3e essai et réussit péniblement au jeté. Vlassov a désillusionné l'assistance qui attendait 200 k du champion russe qui avait fait 192 k 500 à l'entrainement avec facilité. Ce sera sans doute pour une prochaine fois et c'est bien dommage pour la nombreuse assistance de n'avoir pu voir un pareil exploit. La victoire revient une fois de plus à un Russe avec Vlassov qui totalise comme à Varsovie 500 k, suivi du remarquable Bulgare Vesselinov avec 460 k et de, Pigaiani 3e avec 445 k. Toutefois, Vlassov est de taille à battre le record que détient depuis 1955, à Munich, l'américain Anderson qui pesait 50 k de plus que le Russe, et qui avait totalisé 512 k 5000 sur les 3 mouvements.

Cette exhibition des Poids Lourds fut un peu monotone et ne tint pas ce que l'on attendait généralement.

Ce championnat d'Europe 1960 qui, pendant 5 jours se déroula à Milan ne manque pas de progrès sur celui de Varsovie de 1959. Les Russes sont encore les grands vainqueurs de ce tournoi – 6 titres sur 7 leur échoient. Il est pourtant juste d'observer que Mannironi aurait dû gagner, Minaev ayant été gratifié d'un développé à 115 k très douteux. De toutes façons les Russes enlèvent la première place par équipe et emportent le superbe objet d'art de 200 k environ « l'Hercule à la Gloire de la Force » devant la Pologne, brillante seconde, l'Italie, la Hongrie et la Bulgarie, – la France venant en 7e position avec la Tchécoslovaquie et la Roumanie.

Les athlètes français firent une bonne exhibition. Paterni gagna très régulièrement sa médaille de bronze et donna l'impression de pouvoir faire mieux encore dans chacun de ses mouvements. Gerber, lésé par l'arbitrage, perdit 10 k, ce qui aurait pu l'amener en 2e position, alors que Maier et Fouletier firent leur total habituel, ce qui est très prometteur pour des athlètes de 20 ans dont les qualités athlétiques permettent tous les espoirs.

Les performances, surtout au développé, furent moins élevées, les arbitres ayant rappelé fort à propos aux athlètes que le règlement ne tolère pas les jetés, les appels à l'épaule, les flexions-extension du tronc, des jambes ou le retrait exagéré sur les reins, tous trucs bien connus en vue de faire plus lourd. 119 développés furent nuls sur les 210 du concours.

Il convient de remarquer que les charges les plus lourdes enlevées dans ce mouvement par les Stogov, Paterni, Vesselinov Syrovy, Kinanen, Pigaiani, et Vlassov, l'ont été dans un style parfait. Pour les compétitions à venir, les athlètes et entraineurs devront s'inspirer du règlement pour éviter des déboires au développé. Pour les autres mouvements, rien de particulier à signaler, si ce n'est que les meilleurs arrachés ont été exécutés en fente par Plukfelder et Dvigoune.

Ce championnat a été suivi de très prés par les dirigeants et entraineurs des différentes nations et, en particulier, par M. Johnson Président de la Fédération américaine et l'entraineur Bob Hoffman qui en tireront certainement des conclusions utiles à leur sélection pour les prochains Jeux.

Pour clôturer ce tournoi, les dirigeants italiens offraient, le dimanche 8 mai, une agréable promenade dans la campagne Italienne, aux environs du Lac de Corne et à la Ville de Varèse ; quatre cars transportaient les dirigeants et athlètes de toutes nationalités. Une visite intéressante des ateliers Ignis à Comerio ainsi que de leurs installations sportives précéda un banquet de 200 couverts servi dans le réfectoire de cette firme dont le patron Mr. Borghi est un généreux mécène du sport.

Au dessert, le Président de la F.I.A.P. (Federazione Italiana Atletica Pesante), le Docteur Valente, prit la parole pour remercier chacun pour la collaboration apportée au succès de ce championnat et félicita les champions à qui il remit ainsi qu'aux dirigeants de très nombreux prix fort appréciés de tous.

Le Président Nyberg remercia alors en remettant un très joli presse-papier souvenir au Docteur Valente. Enfin ce fut au tour du Président Jean Dame de féliciter et remercier nos hôtes pour la parfaite réussite de ce championnat et leur cordiale réception et offrit à leur Président, le Docteur Valente, un joli service en porcelaine de Limoges.

Cette manifestation s'est terminée dans une franche atmosphère de sportive amitié. Le retour sur Milan s'effectua en fin d'après midi où l'on se sépara alors en se donnant rendez-vous à Rome...

Ch. LOMET

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DES FLANDRES

La Coupe de la Ville de Boulogne-sur-Mer

Dimanche 1er mai se disputait à Boulogne-sur-Mer « La Coupe de la Ville ».

Cette compétition, organisée par l'Haltérophile Club, a obtenu un beau succès et fut suivie par un public intéressé.

Comme les années précédentes, quatre clubs maritimes appartenant au Comité des Flandres s'affrontaient dans l'intention de s'adjuger le beau trophée offert par la Municipalité.

Cette compétition haltérophile se dispute au coefficient de poids de corps, par équipes de quatre athlètes, sans distinction de catégorie de poids de corps. Ne peuvent y participer que les athlètes n'ayant jamais atteint, dans une catégorie quelconque, au cours de précédentes épreuves officielles ou non, les minima de la série nationale ou internationale.

Le Club Athlétique de Rosendaël enleva la Coupe, en réussissant le coefficient de 3,89 contre 3,80 au Club Athlétiques de Calais, 3,51 au Stade Municipal de PetiteSynthe et 3,50 à l'Haltérophile Club de Boulogne.

Rosendaël, qui gagne la Coupe pour la dixième fois faisant honneur à sa réputation, s'offrit le luxe de remporter le meilleur total du nombre de kilos enlevés sur les trois mouvements olympiques imposés. En effet, dans ces trois exercices, le C.A. Rosendaël, totalisa 1.075 k contre 982 k 500 à Boulogne, 937 k 500 à Calais et 887 k 500 à Petite-Synthe.

A souligner, la belle performance du Junior calaisien Poids Coqs Peignot.

L'équipe de Petite-Synthe fit un beau match montrant qu'elle était en plein essor.

Boulogne, privé de ses deux meilleurs éléments et avec des fortunes diverses, fit bonne impression et maintint sa réputation ; Pierre Haudiquet, plus particulièrement, a droit à une mention.

MM. Hue, Croxo et Cuvelier arbitraient cette épreuve à laquelle étaient également présents : MM. Watel, Barbe, Heude, Vauraet, Dhaussy, Hebben, dirigeants de clubs et chacun contribua au bon déroulement de la compétition dont la réussite peut satisfaire l'Haltérophile Club de Boulogne.

La remise de la Coupe et des récompenses fut faite par M. Héreent, représentant le maire de Boulogne-sur-Mer.

***

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Challenge Clerennec

(5 athlètes : 375 k, 3e et 4e séries)

1. *Club Athlétique Nantais I* : 1.285 k. (Demats, 315 + Mignon, 290 + Peltier, 237,500 + Trémoureux, 235 + Chauloux, 207,500). Poids de l'équipe : 364 k 500.

2. *Club Athlétique Nantais II* : 1.267 k 500 (Mao, 327,500 + Barcelot, 292,500 + Caillaud, 155 + Ravaud, 255 + Fontaine, 237,500). Poids de l'équipe : 366 k 700.

3. *Club Athlétique Nantais III* : 1.050 k. (Hansmetzger P., 237,500 + Biguet, 197,500 + Pellerin, 222,500 + Chapron, 240 + Amosse, 152,500). Poids de l'équipe : 347 k 700.

4. *A.S. Sapeurs-Pompiers* : 1.045 k. (Vrignaud, 195 + Boulin, 240 + Templé, 237,500 + Amirault, 182,500 + Minier, 190). Poids de l'équipe : 329 k 350.

5. *Nantes E.C. I* : 1.000 k. (Colas, 190 + Delalande, 232,500 + Rocheteau, 212,500 + Gaboreau, 187,500 + Le Bouler, 177,500). Poids de l'équipe : 321 k 800.

6. *A.C.B.L. Nantes* : 505 k. (Bournigal, 227,500 + Nicoleau, 277,500). Poids de l'équipe : 142 k 100.

7. *Nantes E.C. II* : 402 k 500 (Leclerc, 150 + Italia, 172,500 + Barret, 180). Poids de l'équipe : 171 k 700.

Challenge Choyau

Cotation : 5, 4, 3, 2, 1 (3e et 2e séries).

1. *C.A. Nantais* : 15 points (Barcelot, 5 + Chauloux, 5 + Ravaud, 5).

2. *C.E.P. St-Nazaire* : 11 points (Carré, + Grenais, 3 + Hitrop, 3).

3. *A.C. Servannais* : 8 points (Capitaine, 4 + Lemoine, 4).

4. *S. Croisicais* : 5 points (Perraud).

5. *R.A.C.C. Nantes* : 4 points (Jahan).

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

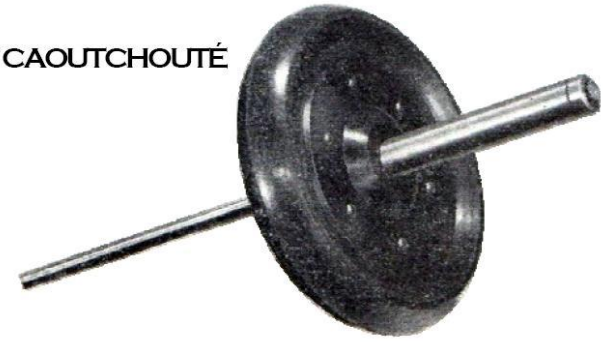

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

6. *Nantes E.C.* : 3 points (Delalande).

7. *A.C. Trélazéen* : 2 points (Prigent).

8. *U.M. Penhoet* : 2 points (Le Mauff).

9. *A.C.B.L. Nantes*: 1 point (Nicoleau).

Challenge F. Piou

3 athlètes (Différence entre total et réalisé et minima championnat de France Seniors).

1. *C.A. Nantais* : moins 2 k 500 (Chapelain - 10, Hansmetzger + 22,500, Demats- 15).

Seul Club qualifié.

Challenge Projean

Minima des championnats Anjou-Bretagne. Côté 5, 4, 3, 2, 1 (Juniors et Seniors).

1. *C.A. Nantais* : 32 points (Fontaine, 5 + Peltier, 2 + Pellerin, 1 + Barcelot, 5 + Chapelain, 5 + Hansmetzger, 5 + Ravaud, 4 + Demats, 5).

2. *Avenir St-Etienne Rennes* : 10 points (Bertin, 5 + Martin, 5).

3. *C.S. Cheminots du Mans* : 8 points (Guinaud, 5+ Lopez, 3).

4. *Nantes E.C.* : 7 points (Italia, 4 + Delalande, 3).

5. *R.A.C.C. Nantes* : 7 points (Jahan, 4 + Morin, 3).

6. *C.E.P. St-Nazaire* : 6 points (Carré, 4 + Hitrop, 2).

7. *A.C. Servannais* : 5 points (Capitaine).

8. *A.S.P.P. Nantes* : 5 points (Roche).

9. *S.G. Angers* : 5 points (Boussion).

10. *A.C.B.L. Nantes* : 4 points (Bournigal).

11. *C. Paul-Bert Rennes* : 4 points (Le Bâcle).

Challenge Gondolo

(Juniors réalisant minima. Cotation : 5, 4, 3, 2, 1).

1. *C.A. Nantais* : 13 points (Fontaine, 5 + Peltier, 2 + Pellerin, 1 + Barcelot, 5).

2. *Nantes E.C.* : 7 points (Italia, 4 + Delalande, 3).

3. *A.C. Servannais* : 5 points (Capitaine).

4. *Patronage Saint-Etienne Rennes* : 5 points (Bertin).

5. *C.S.C. Le Mans* : 5 points (Guinaud).

6. *A.C.B.L. Nantes* : 4 points (Bournigal).

Challenge Ville du Croisic : Même règlement et même total chez les Juniors. Attribué définitivement au Club Athlétique Nantais pour trois victoires consécutives.

***

COMITE D'ALGÉRIE

Championnats d'Algérie 1960

Le Comité d'Oranie avait la charge, cette année, d'organiser les Championnats d'Algérie et recevait, en l'occurrence, le Comité d'Alger.

L'équipe algéroise, privée des services de deux de ses meilleures unités : Satouf et Junqua, se présentait sans grande chances de victoire. Ces deux athlètes, qui viennent d'être appelés sous les drapeaux, donnèrent l'occasion aux deux équipes de s'employer. Et c'est par un écart de 2 k 500 que les Oranais emportèrent la victoire, après une lutte épique que livra un débutant et jeune espoir Choucroun qui sut faire pencher la balance en y apportant un magnifique jeté à 117 k 500, qu'il réussissait pour la première fois.

Belle organisation dont le mérite revient aux dirigeants oranais : Miras, Ybanez et Crus. Seule la craie devait faire défaut, car le magnifique tableau noir qui trônait sur l'estrade resta vierge de toute inscription. Il faut dire que les haut-parleurs suppléaient à ce manque d'affichage des résultats.

Arbitrage électrique qui donna satisfaction à tout le monde et les résultats suivants : 1. Bellando, 247 k 500 ; 2. Paloque (Alg.), 232 k 500. Plumes : 1. Nadal (Alg.), 295 ; 2. Marzullo (Or.), 282 k 500. Légers : 1. Amouzègue (Or.), 280 ; 2. Benincasa (Alg.), 262 k 500. Moyens : 1. Chevallier (Alg), 275 k ; 2. Miraillès (Or.), 262 k 500. Mi-Lourds : Courvoisier (Alg.) ; 2. Benhamou (Or.), 257,500. Lourds-Légers : 1. Choukroun (Or.), 295 k ; 2. Trentinella (Alg.), 290 k. Lourds : 1 Garcia (Or.), 315 k ; 2 Brionez (Alg.) 290.

Nadal et Marzullo battaient chacun un record d'Algérie tandis que Paloque, dans chaque exercice, en battait un d'Alger.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

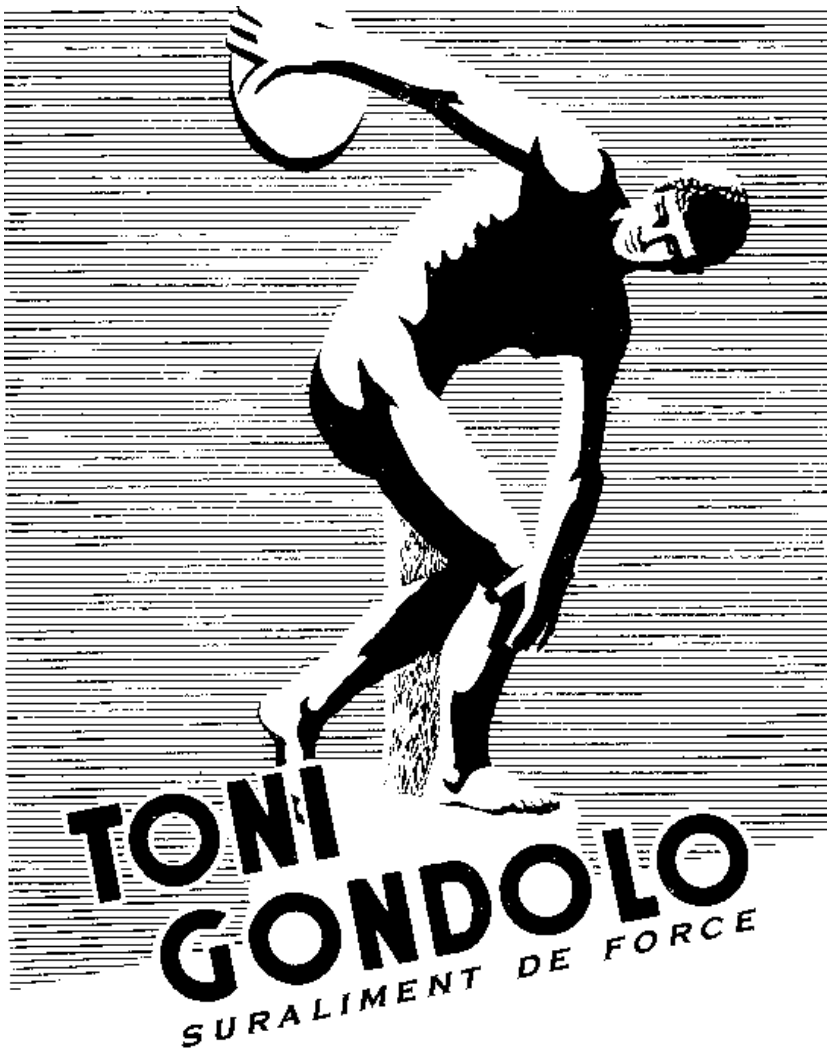

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 2er trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 158

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
15e ANNÉE
Juillet
1960

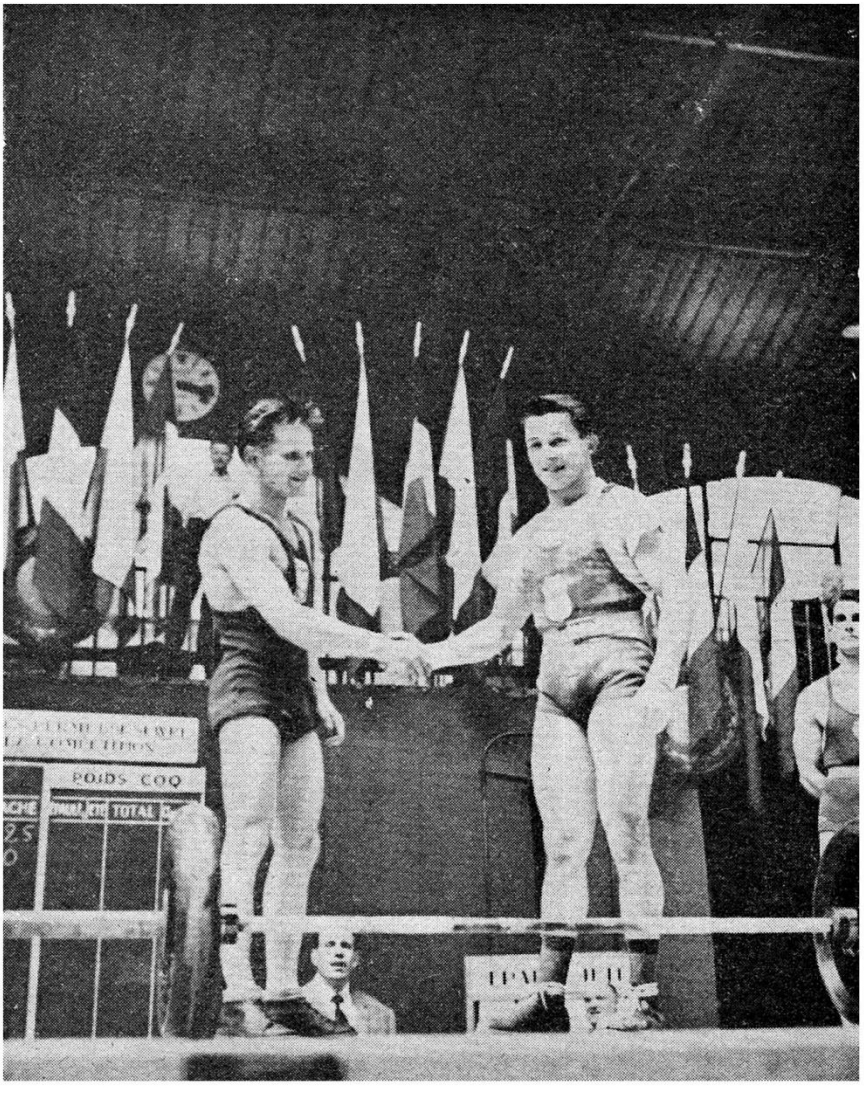

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 12 juin 1960 et de la Réunion du Bureau du 1er juillet 1960 3

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 juin 1960 4

Avis Importants 7

Les Championnats de France 1960, par J. DUCHESNE 8

Modifications au Challenge Lannebère 8

Les conditions d'affectation au Bataillon de Joinville 11

Le match France-Pologne 1960, par L. GUILLIER 11

Nos Joies, Nos Peines 12

Centre Haltérophile Scolaire et Universitaire de Lyon, par VEHRLÉ 12

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER 13

Classement général de la Coupe de France par Équipes 1960 14

Calendrier Fédéral 1960-61 14

Championnat-Challenge de l'U.S. des Cheminots Français, par M. RABJEAU 14

Dans nos Comités Régionaux 15

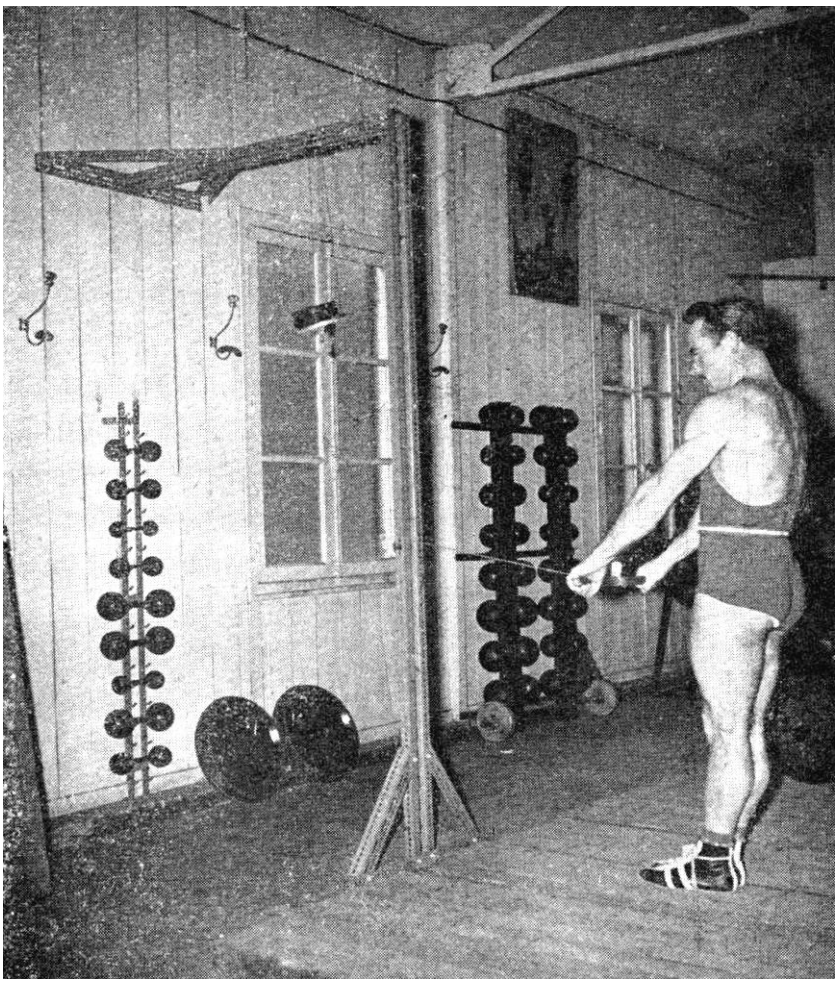

Exerciseur à contrepoids en cornières « DEXION » de la Société FERALCO. 9, rue Saint-Sébastien, PARIS

Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)

Sur notre page de couverture :

Le math France-Pologne

débute par la victoire de Marcel HENRY, Champion de France Poids Coqs 1960, qui, sur notre photo, serre la main de son adversaire NOWAK.

(Photo : Gérard Montreuil)

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 12 JUIN 1960

Étaient présents : MM. L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, G. Firmin, Ch. Fischer, E. Gouleau, E. Hervochon, V. Leveler, Ch. Lomet, L. Morin, F. Piou, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux, R. Poulain.

Présidence de M. E. Gouleau, puis de M. Jean Dame.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Élection du Bureau. - L'ordre du jour appelle l'élection du Bureau. La présidence est donnée à M. Eugène Gouleau, doyen d'âge, qui saisit l'occasion de cette présidence éphémère pour assurer ses collègues de sa sympathie et de son amitié.

Élection du Président. - Président sortant : M. Jean Dame. Aucun candidat nouveau. A mains levées, il est réélu à l'unanimité et reprend la présidence. Il fait remarquer toutefois, après avoir remercié ses collègues de leur confiance, que les statuts imposent le vote à bulletins secrets et demande que ce mode de scrutin soit appliqué. Cependant, pour simplifier les opérations, il propose, si aucune candidature nouvelle n'est présentée à l'un des postes à pourvoir, de voter pour ou contre le Bureau actuel, étant entendu que les votants auront la faculté de rayer un ou plusieurs noms s'ils le désirent ou de manifester s'ils désirent voir un poste changer de titulaire.

Il en est ainsi décidé et, par 19 voix sur 19 votants, le Bureau est réélu en son entier, à l'unanimité, comme suit :

Président : M. Jean Dame. Vice-présidents : MM. Paul Buisson, Louis Chaix, Marcel Dumoulin, Eugène Gouleau, François Piou, André Rolet. Secrétaire général : M. Roger Poulain. Trésorier : M. Julien Duchesne. Membres : MM. Henri Clutier, Marcel Dury, René Duverger, Roger Gourhand, Léon Morin.

Matches inter-nations. - Deux matches internations seront disputés avant les Jeux Olympiques de Rome.

En ce qui concerne le match France - Pologne qui aura lieu le 26 juin prochain, au Gymnase municipal Voltaire, il est décidé que l'Équipe de France sera formée à l'issue des Championnats de France.

Il convient également de désigner les Officiels qui accompagneront la Délégation française en Finlande, la rencontre étant fixée le 14 juillet.

M. Dumoulin pose sa candidature pour les fonctions d'arbitre, M. Clutier pour celles de Directeur de l'équipe. Toutes deux sont acceptées à l'unanimité.

Communications diverses et correspondance

Candidature de la France pour l'organisation du Championnat du Monde 1963. - Rappelant que le Championnat du Monde 1961 aura lieu à Vienne et celui de 1962 probablement à Détroit. Le Président suggère que la France soit candidate à l'organisation du Championnat du Monde 1963 et demande l'avis de ses collègues à ce sujet, la question devant être posée au prochain Congrès de Rome. Dans l'affirmative, une garantie de déficit de 5.000 N.F. serait sollicitée du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Le Bureau est d'accord.

Congrès de la F.I.H.C. - M. Eugène Gouleau souhaiterait qu'un vœu soit déposé par la France tendant au retour à l'ancienne formule d'arbitrage : un juge unique avec deux assesseurs.

M. Duchesne aurait désiré quelques précisions à ce sujet, par exemple : les assesseurs seront-ils consultés obligatoirement ou auront-ils le droit d'intervenir ?

M. Gouleau pense que le rôle des assesseurs pourrait être étudié ultérieurement dans ses détails ; ce qui importe actuellement, c'est l'adoption du principe.

Le Bureau donne son accord pour l'inscription de ce vœu à l'ordre du jour du prochain Congrès de Rome.

Secrétariat de la F.I.H.C. - Sur une question posée par M. M. Dumoulin, M. Jean Dame fait connaître les dispositions qui seront prises, en accord avec M. Gouleau, pour que le Secrétariat de la F.I.H.C., reste à la France.

Tableau d'affichage. - M. Leveler, qui a étudié le projet de construction d'un tableau d'affichage s'inspirant dans ses grandes lignes de celui conçu par la Fédération Italienne pour le Championnat d'Europe de Milan, expose ledit projet dans ses détails et demande le crédit nécessaire à sa réalisation.

Le Président estime que ce tableau sera indispensable si la France, notamment, obtient l'organisation du Championnat du Monde 1963; il servira également pour les Championnats de France et les matches inter-nations.

Le Bureau donne son accord à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 15.

Le secrétaire général,
R. POULAIN.

***

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SUREAU DU 1er JUILLET 1960

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, E. Gouleau, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. M. Dury, L. Morin, R. Gourhand.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Demande d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation de l'Haltérophile Club Vichyssois, sous le n° 3.411.

Ce club devra néanmoins compléter son dossier en reproduisant, sur le formulaire habituel, les renseignements qu'il nous a transmis.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 73 k par Fougeret, le 11 juin 1960 à Paris. Arbitres : MM. Briant, Firmin, Vaure (ancien record : 70 k. par Schiachitano).

Épaulé et Jeté à deux bras : 95 k 500 par Fougeret, le 11 juin 1960 à Paris. Arbitres : MM. Briant, Firmin, Vaure (ce record n'avait jamais été établi).

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 88 k. par Pally, le 11 juin 1990 à Paris. Arbitres : MM. Piou, Lomet, Mario (ancien record : 86 k 500 par Delebarre).

Épaulé et jeté à deux bras : 118 k par Fontaine, le 11 juin 1960 à Paris. Arbitres : MM. Piou, Lomet, Mario (ancien record : 115 k par lui-même).

Total olympique : 82,5 + 85 + 117,5 = 285 k par Fontaine, le 11 juin 1960. Arbitres : MM. Piou, Lomet, Mario (ancien record : 277 k 500 par Pally).

Poids Légers. - Développé à deux bras : 107 k 500 par Delebarre, le 26 juin 1990 à Lomme. Arbitres : MM. Dejonghe, Meese et Vandeputte (ancien record 105 k par lui-même).

Arraché à deux bras : 108 k 500 par Delebarre, le 26 juin 1960, à Lomme. Arbitres : MM. Dejonghe, Meese et Vandeputte (ancien record : 102 k 500 par lui-même).

Total Olympique : 105 + 100 + 130 = 335 k par Delebarre, le 11 juin 1960, à Paris Arbitres : MM. Briant, Firmin, Vaure (ancien record : 325 k par lui-même).

– 107,5 + 102,5 + 130 = 340 k par Delebarre, le 26 juin 1960, à Lomme. Arbitres : MM. Dejonghe, Meese et Vandeputte (ancien record : 335 k par lui-même).

Le Bureau homologue également comme record de France Seniors les performances ci-après :

Poids Lourds-Légers. - Arraché à deux bras : 135 k 500 par Vincent (ancien record : 135 k par lui-même).

– et *Total Olympique :* 132,5 + 135 + 167,5 = 435 k (ancien record : 432 k 500 par Jean Debuf), le 12 juin 1960 à Paris. Arbitres : MM. Dumoulin, Fiolle et Cruz.

Match France-Finlande. - Le Président a été avisé par une communication téléphonique de la Fédération Finlandaise que le voyage aller s'effectuerait directement jusqu'à Pori. Aucune précision ne lui a été donnée pour le retour.

Il est à craindre que l'équipe de France soit privée de la participation de Paterni. Il n'y aura donc qu'un athlète par catégorie, c'est-à-dire aucun homme tirant hors compétition.

Championnat de France culturiste. - Le Président constate avec satisfaction que cette année encore, les Comités Régionaux ont fait un gros effort pour organiser les éliminatoires du Championnat de France culturiste.

Vingt et un athlètes, représentant 15 Comités régionaux, ont été retenus pour la finale qui aura lieu au Casino de La Baule, le 24 juillet prochain.

Coupe de France. - Sept Comités seulement ont fait parvenir les résultats de leurs éliminatoires pour la Coupe de France par équipas 1960. Le Comité du Languedoc n'est pas compris dans cette liste. Vanlenghenove, par suite d'un malaise, ayant fait un zéro, le Comité des Flandres ne fait pas partie des équipes finalistes.

Voici le classement :

1re, Île-de-France : 2.337 k 500 ; 2e, Normandie : 2.125 k ; 3e, Anjou-Bretagne : 2.097 k 500 ; 4e, Flandres : 2.052 k 500 ; 5e, Lorraine : 2.032 k 500 ; 6e, Orléanais : 2.005 k ; 7e, Auvergne : 1.892 k 500.

Après un échange de vues, il est décidé que, étant donné me court laps de temps restant avant la date fixée pour la Finale, c'est-à-dire le 10 juillet, il est préférable de reporter cette Finale au mois d'octobre. Le Comité de Normandie sera pressenti pour son organisation.

Congrès de la F.I.H.C. - Ainsi qu'il en a été décidé au cours de la précédente réunion du Comité de Direction, la F.F.H.C. présentera à l'ordre du jour du Congrès de Rome un vœu tendant au retour à l'ancien système d'arbitrage.

Les modalités d'application en seront définies au cours d'une séance ultérieure.

Une Commission restreinte étudiera également le projet de statuts établi par le Bureau de la F.I.H.C. et qui sera proposé pour adoption au Congrès de Rome.

Communications diverses et correspondance.

Calendrier fédéral. - Le Secrétaire général donne connaissance du Calendrier fédéral pour la saison 1960-61 soumis à l'approbation du Bureau. Toutefois, certaines dates ont dû être fixées sans plus attendre afin d'être communiquées au Service de la Jeunesse

et des Sports de la Préfecture de la Seine, en vue de l'attribution du Gymnase municipal Voltaire.

Le calendrier qui sera publié dans *l'Haltérophile Moderne* s'arrêtera provisoirement aux Éliminatoires des Championnats de France en attendant la conclusion des pourparlers avec l'Association Sportive de Monaco, candidate à l'organisation des Championnats de France 1961.

Lettre de Georges Lambert concernant l'encadrement du stage de P.O. et ses activités futures à la F.F.H.C.

Le Président est chargé de la réponse.

Jeux Olympiques de Rome. - Le Président donne le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 28 juin au Comité Olympique Français, en vue de décider de la participation des Fédérations aux Jeux de Rome.

Outre la désignation des haltérophiles Gerber, Maier, Paterni, Vincent, celle de Debuf a été également acceptée ; celle de Delebarre est envisagée si ses performances le justifient. Enfin, le Président à obtenu que le moniteur Lambert soit adjoint au Directeur de l'Équipe de France et séjourne avec lui au Village Olympique.

Stage P.O. - Le Président a reçu une communication téléphonique du Haut-commissariat aux Sports l'informant que le stage réservé aux sélectionnés olympiques ne pourra avoir lieu à Toulouse dont le C.R.E.P.S. sera fermé.

Le Bureau est d'accord pour que ce stage, qui aura lieu du 22 août au 3 septembre, soit transféré à l'Institut National des Sports, avec l'espoir que les installations de la salle de culture physique et d'haltérophilie seront complètement achevées à ce moment.

Demande de prêt de barre. - L'haltérophile Lopez, qui n'a pu encore être affecté au Bataillon de Joinville et fait son service militaire en Afrique du Nord, demande le prêt d'une barre pour lui permettre de poursuivre son entraînement.

Il sera écrit au Comité d'Algérie pour savoir si la barre mise à la disposition de Singer a été réexpédiée, comme convenu, à ce Comité.

Fabrication de barres. - Le moniteur Guillier, qui a fait procéder, ces derniers mois, à différents essais en vue d'obtenir une qualité d'acier permettant la fabrication de barres résistantes, a fait fabriquer une barre qui a été utilisée aux Championnats de France et au match France-Pologne et a donné toute satisfaction.

Cette fabrication pourrait donc être continuée en série, en tenant compte des nouvelles dimensions imposées par la Fédération Internationale.

Dans ces conditions, il ne semble plus nécessaire d'avoir recours aux barres suédoises. Les clubs et comités intéressés recevront toutes indications à ce sujet par l'intermédiaire du Bulletin Fédéral.

Subvention. - Un deuxième acompte est annoncé par le Haut-commissariat aux Sports sur la subvention qui sera attribuée à la F.F.H.C. au titre de l'exercice 1960.

Cas René Duverger. - Il sera demandé une nouvelle fois à René Duverger de régulariser sa situation à l'égard de la F.F.H.C., en conformité des statuts.

Le Président est chargé de lui écrire à ce sujet.

Arbitrage. - Les lettres de MM. Lomet et Hervochon, concernant l'arbitrage, seront transmises à la Commission des arbitres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le secrétaire général,
R. POULAIN.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le dimanche 12 Juin 1960

Salle des réunions du Comité National des Sports

(*23, rue d'Anjou, Paris*)

Les clubs suivants étaient représentés :

Club Haltérophile et Culturiste Algérois (M. Parot) ; Energie d'Haguenau (M. Klein) ; Société Athlétique Koenigshoffen (M. Ricin) ; Union Sportive Wittenheim (M. Klein) ; Association Sportive Minière Fondary (M. Righi) ; Association Sportive Montferrandaise (M. Vaure) ; Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Nantes (M. Jolivel) ; Athlétic Club des Bretons de la Loire (M. Clerennec) ; Club Athlétique Nantais (M. Piou et M. Hervochon) ; Club Sportif des Cheminots du Mans (M. Manceau) ; Saint- Nazaire Omni Sports (M. Mario et M. Ogé) ; La Française de Besançon M. Robert) ; Alliance Sainte-Savine (M. Briant) ; Cercle Haltérophile Troyen (M. Briant) ; Club des Lutteurs Sparnaciens (M. Briant) ; Cercle Culturiste de la Salle Commenge (M. Lomet) ; Club Athlétique Saint-Priest (M. Coste) ; Sporting Club Navis (M. Marchioni) ; Amicale Sportive Électricité de Lille (M. Dejonghe) ; A.S. des Tramways de Lille (M. Vandeputte) ; Club Culturiste rue des Postes Lille (M. Houte) ; Club Haltérophile Boulonnais (M. Cuvelier) ; Stade Municipal de Petite-Synthe (M. Dumoulin) ; Union Haubourdinoise (M. Merveille) ; Union Roubaisienne des Sports Athlétiques (M. Dumoulin) ; Union Tourquennoise (M. Vandeputte) ; A.S.P.O. Midi (M. Bonneau) ; Club Sportif de la Régie du Gaz de Bordeaux (M. Bonneau) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (MM. Jean Dame et Gouleau) ; Asnières Sports (M. Bazire) ; Association Sportive de la Bourse (MM. Clutier et Duchesne) ; Association Sportive Mantaise (MM. J. Conil et A. Rolet) ; Association Sportive de la Préfecture de Police (MM. Poulain et Buisson) ; Club Gondolo Sportif (M. Leveler) ; Club Sportif Municipal de Clamart (M. Pichon) ; Courbevoie Sports (MM. Morin et Roussaux) ; Rueil Athlétic Club (M. Gaudry) ; Société Athlétique d'Enghien (MM. Fiolle et Recordon) ; Sporting Club de Neuilly (M. Deschaintres) ; Sporting Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau) ; Stade Municipal de Montrouge (MM. Tournier et Conil) ; Union Sportive Métropolitaine des Transports (M. Fischer) ; Red Star de Limoges (M. Ratier) ; Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin) ; Haltéro Club Montpelliérain (M. Comamala) ; Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi) ; Club Haltérophile de Lunéville (M. Chambon) ; Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Lyon (M. Pagani) ; Club Athlétique des Sapeurs-Pompiers de Saint-Etienne (M. Seytier) ; Enfants du Devoir d'Oyonnax (M. Pagani) ; Haltéro Culturiste Arbreslois (M. Seytier) ; Indépendante de Vaulx-en-Velin (M. Cerniglia) ; La Ripagérienne (M. Capuano) ; Association Sportive Augustin-Normand (M. Legrand) ; Association Sportive Gournaisienne (M. Legrand) ; Haltérophile Club Houlmois (M. Legrand) ;Association Sportive de la Police d'Oran (M. Cruz) ; L'Oranaise (M. Poulain) ; Sporting Club Saint-Amandois (M. Galland) ; Union Sportive de Tours (M. Galland) ; Les Culturistes Châtelleraudais (M. Bosquet) ; Association Sportive de Monaco (M. Chaix) ; Haltérophile Club de Marseille (M. Chaix) ; Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en- Provence (M. Amar).

Ont voté par correspondance :

Alsatia Sélestat, Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau, Athlétic Club Trélazéen, Cercle d'Éducation Physique de Saint-Nazaire, Racing Athlétic Club Cheminots de Nantes, Société de Gymnastique d'Angers, Athlétic Club Châlonnais, Union Sportive de Biarritz, Union Sportive Crestoise, Club Athlétique Rosendaël, Salle Vincent-Ferrari Sète, Club Vasseur Nancy, Union Sportive de Toul, Association Sportive des Cheminots de Vénissieux, La Française de Lyon, Haltéro Culturiste Colombin, Haltéro Culturiste Lyonnais, Société d'Éducation Physique de Cours, Association Sportive Gaillon-Aubevoye, Esso Sports, Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale Châtellerault, Club Athlétique des Hospitaliers de Marseille, Union Sportive des Cheminots de Marseille.

Excusés : MM. Hue, Gourhand, Baumgarten, Patte.

Allocution présidentielle. - M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., prononce l'allocution ci-dessous :

« Messieurs et chers Collègues,

L'année dernière, nous fêtions le 45e anniversaire de la fondation de notre Fédération. Celle-ci prend le chemin de devenir une vieille dame (sans jeu de mots !).

Elle aura, cette année, une tâche assez difficile à remplir, celle de présenter, aux Jeux Olympique de Rome, des athlètes dont le devoir est de maintenir sa réputation. Y parviendront-ils ? Oui, je le souhaite et je le pense.

Nous savons que la lutte sera très dure. Certains de nos adversaires veulent à tout prix gagner, soit par idéologie, soit par fanatisme et préféreraient périr sous la barre plutôt que de ne pas figurer au classement. Je ne puis les en blâmer et j'admire même leur courage, mais on peut se demander aussi si leurs exploits relèvent uniquement du sport !

Et pourtant, nous aussi Français, sans faire preuve d'un tel chauvinisme, nous avons eu des résultats magnifiques. Je relisais, ces jours-ci, le palmarès de notre Fédération de 1920 à 1936, 7 champions olympiques, 1 champion du monde, 4 champions d'Europe ; de 1936 à juin 1950, 5 champions d'Europe et d'autres places très honorables dans les Jeux Olympiques, Championnats du Monde, sans parler de médailles : or, argent ou bronze aux Jeux Méditerranéens et à ceux de la Communauté.

Pourquoi, cependant, n'avons-nous plus le rang que nous occupions naguère ? Là est la question ; il est difficile d'y répondre, mais je vais essayer de le faire.

J'ai dit et redit que le muscle français n'était inférieur à aucun autre ; je le maintiens, car c'est vrai. J'ai souhaité que les pouvoirs publics nous donnent la possibilité de lutter à armes égales avec certains autres pays. Ma voix a été entendue puisque le Haut-commissariat aux Sports nous aide et nous encourage.

Voilà pourquoi j'exprimais tout à l'heure l'espoir qu'aux Jeux de Rome nous maintiendrons notre réputation avec la même foi, la même ardeur et le même courage due les autres nations.

Ceci dit, j'ai le plaisir de vous rappeler qu'il y a déjà dix ans que la Culture Physique a été prise en charge, sur ma demande, par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile. C'est à l'issue du Championnat du Monde de 1950, organisé à Paris, au Palais de Chaillot, qu'a eu lieu le premier concours du Plus Bel Athlète du Monde.

Nous fêterons à La Baule, cette année, cet événement qui marque une étape de lutte et de persévérance aussi.

Certains pays qui, jusqu'ici, n'avaient pas compris l'utilité de cet apport, non seulement pour les haltérophiles, mais pour les sportifs d'autres disciplines, viennent grossir nos rangs. Les plus réfractaires, les pays de l'Est, y viennent à leur tour et c'est tant mieux. Ainsi, la culture physique sera organisée et pratiquée sur des bases solides et saines, en dépit des mercantis, organisateurs de concours de plages ou autres, dont l'activité néfaste devrait être purement et simplement interdite.

En ce qui concerne nos Concours, organisés dans de nombreuses villes de France, je tiens à remercier les Directeurs de nos grands Casinos Nice, Vittel, Évian, La Baule, Boulogne etc., qui nous ont aidé et continuent à le faire. Nos compétitions culturistes ne sont pas des exhibitions de « gonflette ». Le but de nos adhérents est de façonner leur corps pour qu'il soit rompu à tous les exercices afin de choisir, ensuite, le sport qui leur convient. Beaucoup d'entre eux viennent à l'haltérophilie, sport de musculation par excellence, ce que reconnaissent les entraîneurs de tous les sports, dignes de ce nom.

Je ne terminerai pas ce chapitre « Culture Physique » sans remercier les Dirigeants de nos Comités régionaux, qui organisent chaque année, de façon parfaite, les éliminatoires de notre Championnat de France Culturiste et présentent à la finale de véritables athlètes, dans toute l'acception du terme.

Après ce tour d'horizon, il me reste, mes chers Amis, la même mission agréable à remplir, celle de remercier mes collaborateurs les plus directs, Mme Delvaux, MM. Poulain et Duchesne, tous mes Collègues du Bureau et du Comité Directeur ; ainsi que tous les animateurs de nos Comités Régionaux. Je n'oublierai pas ceux à qui nous devons d'être ici, c'est-à-dire les entraineurs et les Dirigeants de nos Clubs.

Tous, les uns et les autres, formons la grande famille haltérophile, dont nous partageons, comme il se doit, les joies et les peines.

Au chapitre de ces joies figure en bonne place la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. Marcel Dumoulin, Président du Comité des Flandres, à qui je renouvelle, au nom de tous, mes félicitations. Je n'ai pu, à mon grand regret, assister à la cérémonie d'investiture, mais notre Secrétaire Général Roger Poulain à bien voulu accepter d'y représenter la F.F.H.C.

Je m'excuse, par ailleurs, de ne pas rappeler en détail les distinctions dont nos Membres ont été honorés tout au long de l'exercice 1959-60, mais je tiens à leur dire combien nous sommes heureux que leur travail et leur dévouement soient ainsi récompensés.

Nous avons aussi de nombreux décès à déplorer au sein de notre famille haltérophile. Nombre de nos Membres ont été frappés de deuils cruels et la F.F.H.C. elle-même a perdu quelques-uns de ses bons Dirigeants et Athlètes : Alexandre Roustan, Président de l'Haltérophile Club de Marseille ; Gélotier, Président d'Honneur du Comité du Lyonnais ; Mme Paul Rocca, Présidente d'Honneur de l'Athlétic Club Montpelliérain ; Pierre Darrigan, ancien Président du Comité de Guyenne ; Charles Rofritsch, Président d'Honneur de la Société Athlétique Strasbourgeoise ; Maurice Virlat, Haltérophile de valeur de l'U.S. Métro-Transports ; Maurice Bodel, espoir de la Société Athlétique d'Enghien ; Dario Iatlauzi, jeune haltérophile du Club Sportif de Clamart. Nous garderons leur souvenir dans nos pensées et dans notre cœur.

Avant de clore cette allocution, je tiens à exprimer mes remerciements aux Services du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports et à son chef, M. Maurice Herzog, qui a su tenir ses promesses et à qui je tiens à assurer que nous tiendrons les nôtres ».

Jean DAME

Rapport moral. - M. Roger Poulain, Secrétaire Général, donne lecture du rapport qu'il a établi sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 1958-59 (annexé au présent procès-verbal).

Le Président se fait l'interprète de ses Collègues pour remercier M. Poulain qui, malgré ses occupations professionnelles absorbantes, s'acquitte de sa tâche avec tout le dévouement possible.

Le rapport moral est ensuite adopté à l'unanimité.

Rapport financier. - M. Julien Duchesne, Trésorier, donne connaissance du rapport commentant la situation financière de la F.F.H.C. au 31 décembre 1959 (annexé au présent procès-verbal).

Après l'intervention des différents Délégués concernant le Bulletin Fédéral et apportant diverses suggestions pour l'accroissement de la publicité, des précisions sont données à ce sujet par le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier.

Rapport des contrôleurs aux comptes. - La parole est ensuite donnée à M. Collardey pour la lecture du rapport signé de M. Rabjeau et de lui-même et constatant la bonne tenue de la comptabilité (annexé au présent procès-verbal).

Les deux rapports sont ensuite adoptés à l'unanimité après que le Président eut présenté les remerciements et félicitations de l'Assemblée au Trésorier et aux Commissaires aux Comptes.

Élection du tiers sortant du Comité de Direction. - Trois scrutateurs sont nommés : MM. Dury, Roussaux, Pagani. Sont candidats :

Haltérophilie. - MM. Paul Buisson, Louis Chaix, .Julien Duchesne, René Duverger, Eugène Gouleau, Paul Hue, Membres sortants et rééligibles. Candidats nouveaux : MM. Roger Bernier et Raymond Tournier. (6 Membres à élire pour 8 candidats).

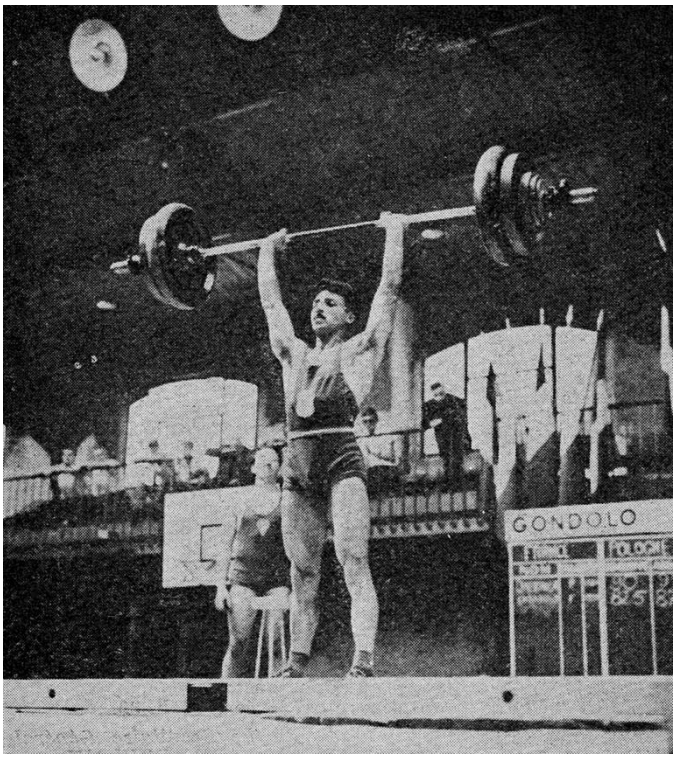

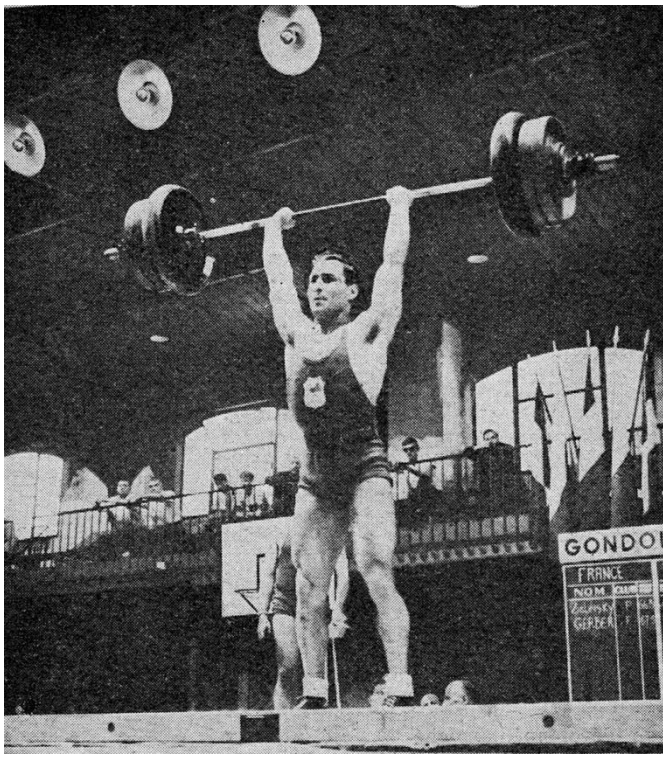

Un nouveau venu, CATANOSO, est Champion de France des Poids Plumes 1960,
tandis que Roger GERBER conserve, sans être inquiété, son titre de Champion de France Poids Légers. *(Photo : Gérard).*

Culture Physique. - Membres sortants et rééligibles : M.M. Fernand Baumgarten et Roger Poulain. Aucun candidat nouveau. (2 Membres à élire pour 2 candidats).

Le vote donne les résultats suivants : Votants : 209 ; Suffrages exprimés : 203 ; Majorité absolue : 102.

Haltérophilie. - Sont élus :

- ✓ M. Eugène Gouleau (Alsacienne Lorraine de Paris), 191 voix.
- ✓ M. Louis Chaix (Haltérophile Club de Marseille), 188 voix.
- ✓ M. Julien Duchesne (Association Sportive Bourse) 175 voix.
- ✓ M. René Duverger (A.S. Messageries Maritimes), 150 voix.
- ✓ M. Paul Buisson (A.S. Préfecture de Police), 142 voix.
- ✓ M. Paul Hue (Club Athlétique de Rosendaël), 128 voix.

Ont obtenu :

- ✓ M. Roger Bernier (Club Athlétique Nantais) : 116 voix ; M. Raymond Tournier (Stade Municipal de Montrouge) : 97 voix.

Culture Physique. - Sont élus :

- ✓ M. Fernand Baumgarten (Société Athlétique Strasbourgeoise), 192 voix.
- ✓ M. Roger Poulain (A.S. Préfecture de Police), 175 voix.

Élection des Contrôleurs aux Comptes. - Le mandat de MM. Collardey et Rabjeau, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

Élection des Délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français. - Le mandat de MM. Jean Dame et Gouleau, comme Délégués au Comité National des Sports et de MM. Jean Dame, Gouleau, Buisson, Morin, Rolet au Comité Olympique Français est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

Vœux présentés par les Clubs affiliés.

Une Commission, nommée par le Bureau Fédéral l'an dernier et reconduite cette année, à émis un avis sur chacun des vœux prescrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Le Président en donne connaissance à la suite de l'énoncé des différents vœux.

a) de l'Association Sportive des Cheminots de Béziers.

Pour raisons financières, permettre que les épreuves du Premier Pas Culturiste puissent se dérouler en plusieurs points des Comités.

Réponse. - Les Comités Régionaux ont toute latitude pour organiser ces épreuves au mieux des intérêts des Clubs.

b) du Club Athlétique Nantais.

1. - Qu'en plus de l'examen pratique, un examen écrit, basé sur le Code Sportif et Administratif, soit imposé partout en France pour l'examen d'Arbitre Régional et Fédéral. Le Comité Anjou-Bretagne l'impose depuis trois ans et les résultats sont excellents. Nos jeunes arbitres connaissent le code et les règlements d'arbitrage. Dix enveloppes, contenant trois questions principales et des sous-questions, sont préparées le candidat choisit une enveloppe, dispose d'une heure maximum pour y répondre. Des notes sont attribuées.

2. - Que si le développé à un bras est considéré comme mouvement de culture physique, au point de vue national et international, on l'adjoigne aux épreuves culturistes, en plus du jeté, et, en conséquence, que tous les records autres que développé, arraché et jeté à deux bras, arraché et épaulé-jeté à un bras soient classés « Records de France Culturistes », ce qui permettra de ne vas les voir disparaître et donnera à la Culture Physique l'occasion de s'officialiser en records. Les records existants du développé à un bras, croix de fer etc., deviendraient records de France Culturistes.

Réponses. - Il ne semble pas que les questions écrites apporteraient une preuve supplémentaire de la compétence des candidats arbitres. Les questions orales apparaissent suffisantes pour se rendre compte si un candidat est apte à remplir les fonctions d'Arbitre régional ou fédéral.

En ce qui concerne le 2e vœu du Club Athlétique Nantais, la F.F.H.C. n'est pas d'accord pour incorporer le développé d'un bras aux épreuves culturistes dont le programme comporte déjà le développé couché.

Au surplus, l'établissement de records culturistes n'est pas souhaitable, étant donné que, dans l'ensemble, ils apparaissent, aux yeux d'un grand nombre d'entre nous, comme quelque peu fantaisistes.

c) du Club Sportif Municipal de Clamart.

1. Définir et publier, soit dans le Code Sportif et Administratif, soit sous forme de circulaire, le mode de recrutement du ou des Entraîneurs ou Moniteurs Nationaux (ce terme est à préciser) : a) d'Haltérophilie, b) de culture physique.

En cas de vacance, le choix devrait se porter, à notre avis, autant que faire se peut, sur les entraîneurs fédéraux ou, le cas échéant, sur les entraîneurs régionaux désireux de postuler le poste vacant. Cette solution semble équitable, car les entraîneurs fédéraux et régionaux ont subi avec succès des examens à l'issue de stages de formation d'initiative fédérale. Le poste de Moniteur National ou d'Entraîneur serait ainsi la consécration logique des stages de formation d'aides-moniteurs et de moniteurs. Continuer le recrutement des Moniteurs Nationaux sous la forme actuelle nous semble illogique.

2. Est-il possible, compte tenu des possibilités financières, de rééditer l'excellent travail sur « l'Anatomie et la Physiologie élémentaire » quasi indispensable pour tous les stages d'Aides-Moniteur, Moniteurs, voire d'athlètes, ainsi qu'aux Entraîneurs qui en sont démunis. Éventuellement, il pourrait être vendu.
3. Est-il possible de prévoir un stage de perfectionnement de quelques jours pour les entraîneurs diplômés de notre Fédération, avec un programme comportant, par exemple la technique et la pédagogie individuelle, les soins et hygiène des athlètes, Règlements techniques et administratifs.

Réponses. - Le Comité de Direction Fédéral, qui a étudié la question de nomination des Moniteurs Nationaux, a estimé que ces Moniteurs font partie du personnel de la F.F.H.C. que les statuts placent sous l'autorité du Président. En conséquence, c'est à ce dernier qu'il appartient de choisir le ou les candidats qui lui paraîtront les plus qualifiés.

En ce qui concerne la réédition du travail sur « l'Anatomie et la Physiologie élémentaires », elle ne parait pas indispensable, de nombreux ouvrages se trouvant dans le commerce, auxquels il suffit de se référer.

Par contre, il semble possible d'envisager favorablement, pour la saison prochaine, le stage de perfectionnement destiné aux entraîneurs diplômés.

d) du Club Sportif et Artistique du Ministère de la Défense Nationale (section Châtellerault).

1. Que l'arraché à deux bras soit adjoint aux mouvements déjà imposés au Premier Pas Haltérophile, ce qui inciterait les débutants à le pratiquer dès le début de la saison.
2. Modifier le barème imposé par le règlement des Brevets Culturistes 1er, 2e et 3e degrés pour le saut à pieds joints sans élan. Exemple : 1er degré, 2 mètres ; 2e degré, 2 m. 15 ; 3e degré, 2 m. 30.

Réponses. - Il ne semble pas logique d'inclure l'arraché à deux bras dans une épreuve réservée aux débutants inexpérimentés.

En ce qui concerna la modification du barème pour le saut à pieds joints sans élan des Brevets Culturistes, son utilité n'apparait pas, le règlement en vigueur donnant satisfaction depuis plusieurs années.

Répondant à une intervention de M. Pichon qui n'est pas d'accord sur le point de vue fédéral concernant l'introduction de l'arraché à deux bras dans le Premier Pas Haltérophile, M. Poulain, Secrétaire Général fait remarquer que rien n'empêche les Clubs d'enseigner l'arraché dès le début de saison. Par contre, adjoindre cet exercice au Premier Pas Haltérophile équivaudrait à doubler le Prix d'Encouragement dont les épreuves seraient identiques.

e) du Rueil Athlétic Club.

Demande qu'une place plus grande soit faite aux méthodes d'entraînement dans « l'Haltérophile Moderne ». Qu'il y soit adjoint des conseils d'entraînement pour les sportifs pratiquant l'haltérophilie, soit comme exercices de base, soit pour améliorer leur condition physique.

Publier également, dans le Bulletin fédéral, des nouvelles de l'étranger et ouvrir une rubrique « Tribune libre ».

Ces suggestions sont émises dans le but de faire concurrence à certains journaux spécialisés et de recruter un plus grand nombre d'abonnés à « l'Haltérophile Moderne ».

Réponse. - Tout en appréciant l'intérêt porté par le « Rueil Athlétic Club » au Bulletin Fédéral, il est fait remarquer que celui-ci ne peut avoir la prétention de concurrencer les revues commerciales.

Il est déjà bien difficile de conseiller et de guider les véritables haltérophiles à l'aide d'articles techniques. Nous ne pouvons compter que sur un très petit nombre de rédacteurs, tous bénévoles d'ailleurs.

D'autre part, les nouvelles de l'étranger sont rares. Celles qui nous sont transmises et qui nous paraissent intéressantes sont publiées.

Enfin, il n'est pas souhaitable d'ouvrir une « Tribune libre » afin d'éviter toutes polémiques inutiles.

Toutefois, la F.F.H.C. accueillera toujours avec plaisir les sujets d'articles qui lui seront proposés et qui lui paraîtront intéressants pour leur publication dans « l'Haltérophile Moderne ».

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, avant de clore la séance, fait savoir qu'il a comme tous les ans, déposé au Haut-commissariat aux Sports un certain nombre de dossiers en vue d'obtenir des récompenses pour des Dirigeants méritants. Malheureusement, l'enquête à laquelle ils ont donné lieu n'est pas terminée pour la plupart d'entre eux et, de ce fait, deux distinctions seulement peuvent être annoncées aujourd'hui : la promotion de MM. Croxo et Dejonghe au titre d'Officier du Mérite Sportif.

D'autre part, la Médaille d'Or de la Reconnaissance de la F.F.H.C. est attribuée à MM. Pichon et Saint Martin.

Le Président présente ses félicitations à ces quatre Dirigeants dévoués et espère pouvoir, dans un avenir proche, en récompenser quelques autres.

La séance est levée à 11 h. 30.

Le Secrétaire Général
R. POULAIN.

ERRATUM. - Dans les résultats techniques de Championnat de France Seniors (n° de juin), lire dans les Poids Moyens : 3e CONSTANTINIAN.

(R. LPZ : Corrigé sur V. Numérique).

RAPPORT MORAL
DU SECRÉTAIRE GENERAL
POUR LA SAISON 1958-59

Messieurs et Chers Collègues,

La saison 1958-59, comme vous allez le constater à l'audition de ce rapport, fut débordante d'activité et, en cela, ne le cède en rien aux saisons précédentes.

Las raisons de cet accroissement d'activité - témoignage certain de notre travail - sont, à mon avis, de deux sortes :

- *d'une part, 1959 précédant l'année des Jeux Olympiques qui se dérouleront dans quelques mois à Rome, il fallait aider et faciliter les chances de préparation de nos athlètes. Je pense que, sur ce chapitre, nos « possibles » et nos « probables » furent servis ;*
- *d'autre part, notre calendrier fédéral s'est enrichi de compétitions nouvellement créées qui, assorties de la classification des athlètes en séries, suscitent maintenant, chez nos jeunes haltérophiles, plus d'intérêt et une plus grande émulation.*

Si, au départ, le remaniement de notre programme sportif parut pour beaucoup d'entre nous trop complexe, il semble maintenant que chacun s'y soit adapté et que, dans l'ensemble, les modifications apportées donnent satisfaction à la majorité de nos licenciés.

Je ne pense pas, pour autant, que tout soit parfait dans ce domaine notre œuvre doit être constamment parachevée ; la preuve en est fournie par l'inauguration, cette année, d'une finale du Critérium National Haltérophile réservée aux Juniors, qui concrétise l'intérêt primordial qu'apporte la Fédération à susciter l'émulation parmi nos athlètes. C'est un des buts que nous nous sommes fixés et tout sera mis en œuvre pour y parvenir.

Je vous invite maintenant à analyser avec moi l'activité de la F.F.H.C. pendant l'exercice 1958-59.

Comme toujours, le Premier Pas Haltérophile et le Premier Pas Culturiste ouvrirent le ban de notre calendrier.

La première compétition réunit 339 Juniors et 164 Seniors, soit 503 athlètes contre 376 la saison précédente. C'est avec satisfaction que j'enregistre l'accroissement des participants au Premier Pas, épreuve de base pour notre Fédération. Je félicite les Clubs du travail en profondeur qu'ils ont accompli. Il faut, encore et toujours, penser « Recrutement ».

Le Premier Pas Culturiste réunit 115 Juniors et 44 Seniors, soit 159 athlètes contre 74 la saison précédente. Là encore, nous constatons un réel succès. Puissions-nous continuer de la sorte. Je ne me lasserai pas de répéter « Prospectez, prospectez encore ! ». Cela doit être votre leitmotiv !

Je ne pense pas que pour le Premier Pas Haltérophile et le Premier Pas Culturiste une finale soit indispensable et suscite plus d'intérêt. Par contre, il faudrait que, sur le plan régional, les vainqueurs de chaque catégorie soient récompensés. Il n'en résulterait pas une grosse dépense et la première breloque gagnée peut parfois influencer favorablement une carrière.

Le Prix d'Encouragement a réuni 309 Juniors et 295 Seniors, soit 604 athlètes, non classés ou 4e série, contre 500 l'an dernier.

Pour le Prix Interrégional, 101 Juniors et 227 Seniors ont participé aux Éliminatoires, soit un total de 328 athlètes contre 256 l'an dernier.

Au Prix Fédéral, nous comptions 38 Juniors et 164 Seniors aux Éliminatoires, soit 202 participants au total contre 182 la saison précédente.

AVIS IMPORTANTS

« L'Haltérophile Moderne » ne paraîtra pas au mois d'août.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1959-60 (part revenant à la Fédération : 150 frs par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE le montant de leur cotisation 1960-61 à la F.F.H.C., soit 1.500 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

FABRICATION DE BARRES
A DISQUES

La barre à disques de fabrication française, utilisés aux Championnats de France et au match France-Pologne, ayant donné toute satisfaction, la F.F.H.C. va étudier la possibilité de la faire fabriquer en série.

De ce fait, l'importation de barres suédoises ne serait plus envisagée.

Les Clubs et Comités intéressés peuvent se mettre en relation avec la F.F.H.C. à ce sujet, dés le début de la prochaine saison. Ce n'est qu'à ce moment, en effet, qu'il sera possible d'établir, un prix exact de revient et de fixer approximativement le délai de livraison.

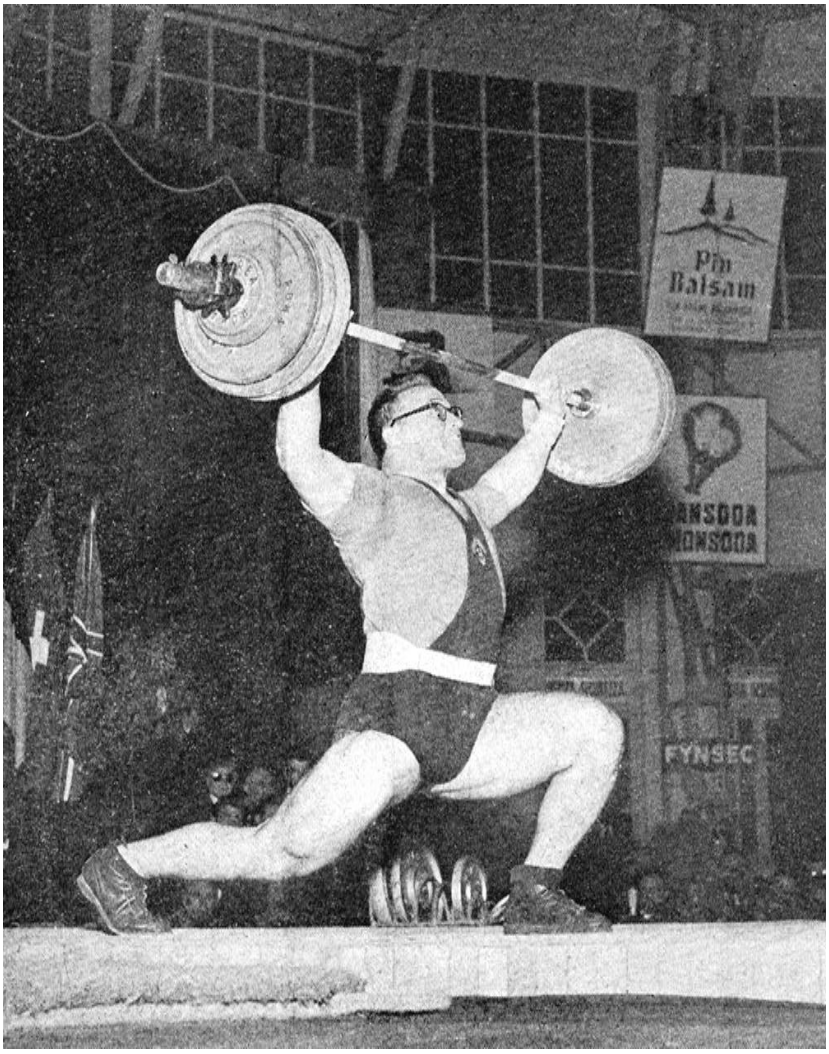

VLASSOV, Champion d'Europe 1960, Poids Lourds, sera-t-il Champion Olympique aux prochains Jeux Olympiques de Rome ?
(Photo « Olympia » Milan).

Si, comme l'an dernier, nous additionnons ces épreuves de début de saison ouvertes à la plus grande majorité de nos effectifs non classés, 4e, 3e, et 2e séries, nous obtenons les chiffres suivants : en 1954-55, 911 participants ; 797 en 1955-56, 733 en 1956-57, 933 en 1957-58 et 1134 en 1958-59.

Ce dernier chiffre est un record qu'il faut souligner et je vous assure que cette augmentation de nos effectifs est pour moi, comme pour les membres de notre Bureau fédéral, un sujet de réelle satisfaction. Je dis à tous « Bravo » et je répète que, seul, le travail en profondeur permettra d'augmenter nos effectifs, en même temps qu'il provoquera une progression des performances. Si cette progression se confirme, l'avenir de notre Fédération apparaît sous les meilleurs auspices.

La Finale du Prix Interrégional se déroula le 28 décembre 1958, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, entre 18 qualifiés. Les vainqueurs furent : Poids Coq, Bisaccioni (Club Haltérophile de Nice) ; Poids Plumes, Lopez (Mostaganem Épée); Poids Légers, Gaétan (A.S. Cheminots de Vénissieux) ; Poids Moyens, Maréchal (Enfants du Devoir d'Oyonnax) Poids Mi-Lourds, Lachaume (Club Sportif de Meaux) ; Poids Lourds-Légers, Trentinella (Société de Gymnastique de Maison Carrée) ; Poids Lourds, della Valle (Haltéro-culturiste Club d'Aix-en-Provence).

La Finale du Prix Fédéral eut lieu le 1er février 1959, salle du Club Gondolo Sportif, à Maisons-Alfort et d'excellentes performances y furent enregistrées. Les vainqueurs furent : dans les Coqs, Bisaccioni (Club Haltérophile de Nice) ; Plumes, Salomone (Athlétic Club Servannais) ; Légers, Pouillie (Union Tourquennoise) ; Moyens, Carcenac (Haltéro Club Montpellier) ; Mi-Lourds, Ernst (U.S. Métro-Transports) ; Lourds-Légers, Levecque (S.C. Tête de Cheval) ; Lourds, della Valle (Haltéro-culturiste Club d'Aix-en-Provence).

Le Critérium National Haltérophile a réuni, en 1959, 13 Juniors et 94 Seniors an cours des éliminatoires, soit 107 athlètes classés 2e, 1re série et classe nationale, chiffre sensiblement égal à celui de 1958 qui comptait 104 participants. Nous maintenons donc, dans cette épreuve, des effectifs en nette amélioration sur les saisons 1957 et 1956 qui réunissaient, dans l'ordre, 85 et 70 concurrents.

Les totaux atteints par certains finalistes, le 8 mars 1959, au Gymnase Municipal de Montrouge, sont très satisfaisants.

R. POULAIN.

(A suivre.)

Modifications au règlement du Challenge Lannebère

ART. I et II. – Sans changement.

ART. III. - Attribution des points :

a) Pour le Prix d'Encouragement, le Prix Interrégional, le Prix Fédéral, le Critérium National, 11 points au 1er, 9 au 2e, 8 au 3e, 7 au 4e, 6 au 5e, 5 au 6e, 4 au 7e, 3 au 8e, 2 au 9e et 1 au 10e, dans la catégorie Juniors et dans la catégorie Seniors. Pour les épreuves comportant une finale, c'est le classement de cette finale qui sera pris en considération pour les finalistes et non celui des éliminatoires.

b), *c*) et *d*) Sans changement.

ART. IV. - En cas d'égalité, les clubs seront départagés par le nombre d'athlètes classés. En cas de nouvelle égalité, priorité sera donnée au club ayant le plus de juniors classés.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 1960

Les Championnats de France 1960 se sont disputés les 11 et 12 juin dans le vieux Gymnase municipal Voltaire, devant le public des rares fidèles dont le nombre décroît régulièrement d'année en année.

Championnats Juniors

Ce sont les Juniors qui entamèrent ce marathon haltérophile, le samedi après-midi.

En Poids Coqs, la victoire revint à Fougeret, de Royan, qui totalisa 237 k 500, en battant deux records de France Juniors, ceux de l'arraché et de l'épaulé et jeté. C'est un jeune athlète bien bâti, qui possède déjà une belle musculature et qui peut sans doute très bien faire. Le deuxième, Peignot, de Calais, se défendit énergiquement et ne fut battu qu'à l'épaulé et jeté. C'est un athlète long et mince, n'ayant pas du tout le type haltérophile mais qui a le temps de s'étoffer et qui totalise tout de même 230 k.

Pittagora, de Monaco, se classa troisième avec 227 k 500 ; Amann, de Wittenheim, quatrième avec 222 k 500 et Boudari, de Témouchent, cinquième avec 220 k.

En Poids Plumes, il y eut en réalité deux matches. L'un pour la troisième place, enlevée par Feirrera, de Montluçon, avec 237 k 500, devant Beekhuizen, de Lunéville, 232 k 500 et l'autre, passionnant, pour la première place, entre les deux représentants de Saint-Denis la Réunion, le blanc Fontaine et le noir Pally.

Pally prit l'avantage au développé, en portant le record Juniors à 88 k, Fontaine restant à 82 k 500. A l'arraché tous deux réussirent 85 k, avec les bras légèrement fléchis pour Pally qui conservait ainsi son avantage de 5 k. Et ce fut l'épaulé et jeté qui décida du titre. Pally fit 107 k 500, Fontaine 110 k, Pally 112 k 500 puis manqua 115 k. Fontaine, plus léger, prit alors 117 k 500 pour réaliser le même total que Pally et gagner au poids de corps. Il réussit son épaulé mais ne put tenir le jeté et on dut attendre le dernier essai pour connaître le vainqueur. Cette fois-ci, Fontaine réussit impeccablement l'épaulé et le jeté, battit le record de France et remporta le titre de Champion de France avec 285 k, devant Pally, même total. Tous les deux sont des Poids Plumes qui promettent. Leur total constitue le nouveau record Juniors de la catégorie et leur aurait permis de se classer troisième chez les Seniors le lendemain après-midi.

En Poids Légers Laloyer de Lille, et Didriche, de Reims, se livrèrent un match passionnant malgré la modestie des performances. Didriche prit l'avantage au développé, Laloyer combla son léger retard à l'arraché et ce fut l'épaulé et jeté qui permit à Didriche de remporter la victoire avec 275 k contre 272 k 500 pour Laloyer, une victoire lui assurant sans doute la deuxième place, la première ne pouvant échapper à Delebarre, autre Lillois, qui devait tirer le soir avec ses aînés pour affirmer sa classe.

En Poids Moyens, c'est Négrier, de Montpellier, qui remporta le titre avec 317 k 500, devant le Parisien Bouchet, 295 k, le Rochelais Cochard, 295 k également et l'autre Parisien Guerlus, 290 k. Teckman, de Narbonne, rata ses trois développés, faillit faire de même à l'arraché où il ne réussit que le deuxième et ne réussit encore qu'un seul épaulé et jeté, le premier. Il faut signaler d'ailleurs que dans cette catégorie, chaque athlète ne réussit qu'un seul développé devant des arbitres justement sévères et que cela empêcha sans doute la réalisation des performances habituelles pour ces Juniors encore peu habitués aux grandes compétitions.

En Poids Mi-Lourds, ce fut encore un beau match entre trois jeunes de valeur sensiblement égale et que remporta Dindeleux, de Lille, plus expérimenté, avec 322 k 500. Fédoras, de Mâcon, manqua de métier. Une mauvaise progression au développé lui coûta peut-être la victoire et il ne totalisa que 317 k 500, devançant Devroute, de l'Union Haubourdinoise, 312 k 500.

Pas de Lourds-Légers chez nos Juniors et un seul Poids Lourd, Ségaux, de Haguenau Avec ses 99 k 900, il est beaucoup trop gras pour un Junior. Il ne manqua pas de qualité et a un beau gabarit, mais il aurait besoin d'un entraînement intensif pour s'étoffer. Il ne réalisa que 312 k 500, alors qu'il fallait faire au moins 315 k pour se qualifier.

En résumé, sans être mauvais, ces Championnats Juniors ne nous ont pas révélé beaucoup de valeurs sûres. Il y a Delebarre, évidemment, avec ses 335 k en Légers et les Plumes Fontaine et Pally, malheureusement bien loin de la métropole. Les autres peuvent bien faire, mais leurs totaux sont loin encore de la classe nationale, sauf pour le Moyen Négrier.

Championnats Seniors

Le samedi soir ce furent les Poids Coqs qui commencèrent la soirée. Il y avait quatre qualifiés et un cinquième homme, Randrianarisoa, de Madagascar, tirant hors compétition.

Henry, de l'U.S. Métro-Transports, remporta assez facilement le titre avec 277 k 500, prenant ainsi la succession de Marcombe, retiré des compétitions. Bon au développé, assez bon à l'arraché où il tire en flexion et où il ne réussit que de peu 85 k, il est plutôt faible à l'épaulé et jeté où il ne réussit que 107 k 500. Il vaut actuellement 285 k mais doit prendre confiance en ses moyens et réaliser de meilleures performances avec moins de nervosité.

La deuxième place revient à di Russo, de l'U.S. Cheminots de Marseille, avec seulement 250 k. Il a beaucoup de moyens, mais semble les avoir complètement perdus lorsqu'il monte sur le plateau. Meilleur développeur du lot, il marqua à chaque fois un petit temps d'arrêt et ses mouvements de détente ont besoin d'être améliorés. Je pense que s'il consacrait la moitié de son entrainement à faire de l'épaulé et jeté, il ferait de rapides progrès et se rapprocherait dangereusement d'Henry.

Le troisième, Picard, de Gondolo, vieil habitué de la compétition, ne réussit que 242 k 500, et Belando, de la Police d'Oran, 237 k 500, même total que le champion junior de l'après-midi.

Dernier Stage d'Haltérophilie 1960

Du 26 septembre au 5 octobre	Institut Nat. des Sports	Stage de Moniteurs et aide-monit.	15 places

Randrianarisoa développa 80 puis 85 k et poussa 90 qui furent sanctionnés par deux lampes rouges. Ses arrachés ne sont pas mauvais mais il a tendance à les finir bras fléchis. Il réussit 75 et 80 k mais manqua 85 k. A l'épaulé et jeté il ne put mieux faire que 102 k 500, échouant deux fois sur 107 k 500. Il totalisa donc 207 k 500, ce qui lui aurait assuré seulement la deuxième place.

Puis ce fut le tour des Légers où le Junior Delebarre se mesurait avec ses aînés. Disons tout de suite qu'il fit ce qu'on attendait de lui et réalisa 335 k, nouveau record Junior, à 10 k seulement du vainqueur Gerber. Il développa 95, 100 et 105 k, arracha 92 k 500 et 100 k, et tira sur 105 k qui « passèrent derrière » à deux reprises.

A l'épaulé et jeté il manqua son premier essai è 120 k mais réussit ensuite 120 et 130 k, avec un jeté parfait.

Il vaut donc dès maintenant 340 k, total qu'il devait réaliser hors match à France - Pologne, et peut espérer figurer dans la sélection française pour les Jeux de Rome où il pourrait apprendre beaucoup en attendant ceux de Tokyo.

Gerber, d'Esso-Sports, remporta donc la victoire. Il développa facilement 115 k, arracha 105 assez péniblement et dut se contenter de 125 k à l'épaulé et jeté. Il était visiblement peu en forme et ne peut être jugé sur ce modeste total de 345 k, car il vaut certainement mieux.

La deuxième place revint à Hansmetzger du Club Athlétique Nantais, qui fit un très beau Championnat, ne manquant que son dernier essai à l'épaulé et jeté. Il développa 110 k, en arracha 95 et réussit 120 au jeté, totalisant ainsi 325 k ce qui est fort honorable. Je crois qu'en travaillant sa détente il doit nettement améliorer ses performances et arriver l'an prochain aux environs de 340 k.

Collard, de la Montmartroise, extrêmement nerveux comme toujours en pareille circonstance, se classa troisième avec 320 k, ne réussissant qu'un seul arraché où je crus voir le genou toucher terre, et un seul épaulé et jeté. Renaud, du C.S.N. Messageries de la Presse, se classa quatrième avec 317 k 500 et Gautier, d'Alençon, cinquième avec 307 k 500.

Et ce fut le tour des Mi-Lourds, avec seulement deux concurrents : notre ancien champion Jean Debuf, de l'AS. Lilloise Inter-Entreprises, chargé de toute sa gloire et Paterni, de Gondolo, auréolé de ses nouveaux records.

Debuf commença le développé à 112 k 500, puis il poussa 117 k 500 selon sa manière habituelle, c'est-à-dire un peu trop sur les reins et les juges allumèrent les lampes rouges. Son troisième essai, à peu près identique, fut cependant déclaré bon. Et ce fut le premier essai de Paterni à 130 k, réussis avec une facilité dérisoire. Il prit alors 140 k, poussa péniblement mais ne put tenir sa barre à bout de bras et la laissa retomber lourdement, semblant souffrir beaucoup. Il reprit la même charge à son troisième essai, mais cette fois il ne put pousser la barre épaulée avec une grimace de douleur. Il descendit en boitillant et on sentit que quelque chose de grave venait de se passer.

Debuf commença l'arraché à 110 k Paterni demanda la même barre, monta sur le plateau, mais ne put réussir son essai et souffrant de la cuisse se vit contraint de déclarer forfait, abandonnant ses espoirs et le titre à Debuf. Celui-ci arracha 115 k au troisième essai, après les avoir manques au deuxième et crânement commença l'épaulé et jeté à 150 k. Il manqua ensuite deux fois 157 k 500, mais de peu et montra ainsi un certain retour en forme. Ce n'est plus le Jean Debuf que nous avons connu, mais il a le mérite de persévérer et est encore notre meilleur Poids Mi-Lourd après Paterni. La blessure de ce dernier permettra donc à Debuf de garder sa place dans l'équipe de France et je pense qu'il saura s'y montrer digne de son passé, en se rapprochant peu à peu des 400 k.

Quant à Paterni, sa désillusion est grande. Il était en forme magnifique lors des Championnats de l'Île-de-France et il comptait bien réaliser cette fois un beau total et un nouveau record. Sa blessure, à deux mois et demi des Jeux, va le gêner dans sa préparation. Mais tout n'est pas perdu. Ce qu'il faut surtout, c'est ne pas vouloir reprendre l'entraînement trop vite et attendre la guérison complète. Il sera temps ensuite de retrouver la forme et de briller quand même au bon moment.

C'est sur cette pénible impression que se termina la soirée du samedi et que commença la matinée du dimanche.

Les Poids Plumes montèrent les premiers sur le plateau et on était heureux de noter le retour en compétition de notre ancien champion incontesté de la catégorie, Héral, de l'Athlétic Club Montpelliérain. C'est d'ailleurs lui qui commença le développé à 77 k 500, et malgré sa grande habitude des compétitions il semblait visiblement ému. A la fin du développé, Catanoso, de l'A.S. Compagnie Électromécanique, était en tête avec 90 k devant. Platier, des Enfants du Devoir d'Oyonnax, 85 k, Héral et Piétri, de l'U.S. Cheminots de Marseille, 82 k 500.

A l'arraché, Catanoso et Héral réussirent tous deux 90 k, Platier 85 k, et Piétri 80 k. Catanoso conservait donc son avance mais la partie n'était pas jouée, car on savait que l'épaulé et jeté était le point fort d'Héral.

En effet, alors que Catanoso faisait 107 k 500 puis 112 k 500, Héral commençait à 115 k et paraissait ainsi pouvoir combler son retard. Hélas !, il échouait et Catanoso essayait à son tour 115 k, mais sans plus de succès. Héral échouait une nouvelle fois à 115 k et il reprit sagement la même barre à son troisième essai, laissant la victoire à Catanoso, il réussit cette fois, prenant une bonne deuxième place.

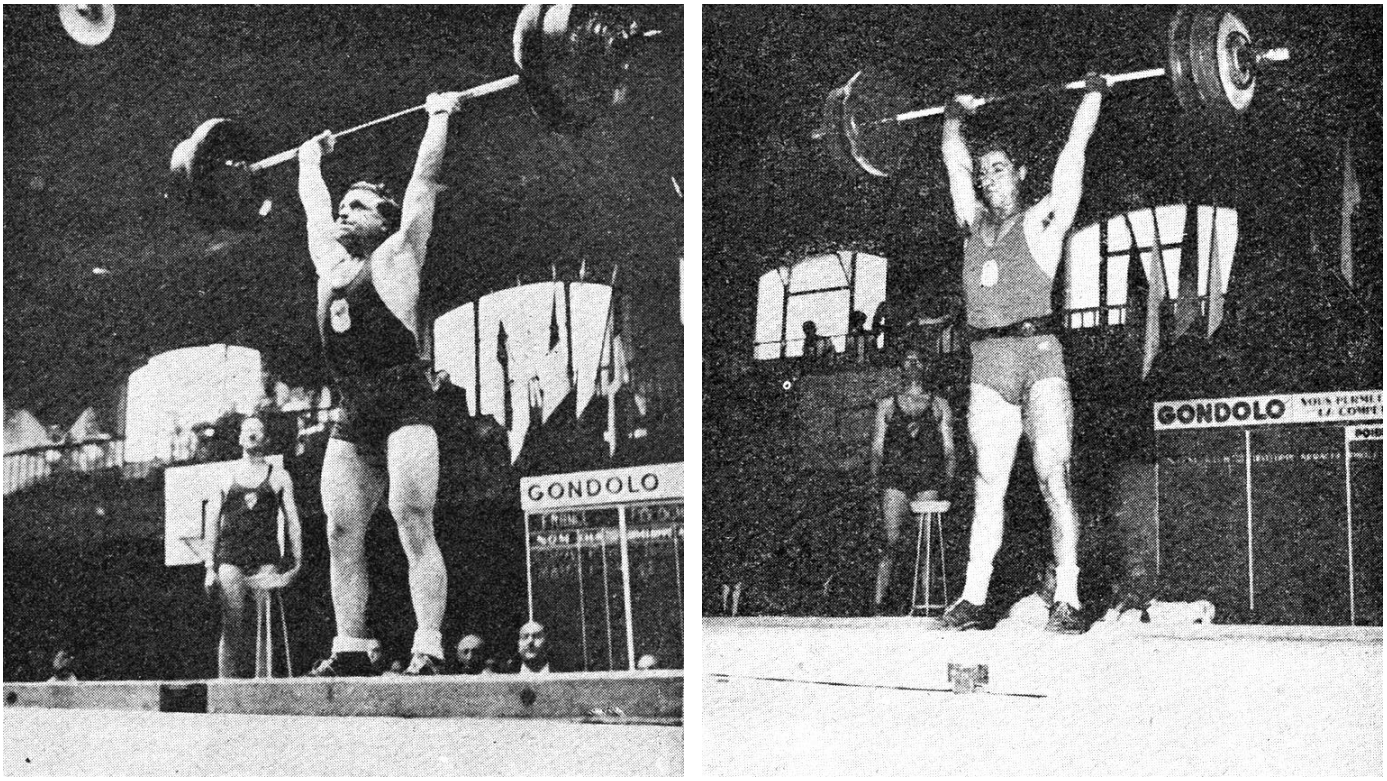

Rolf MAIER, Champion de France 1960 Poids Moyens, a triomphé de son adversaire au cours du match France-Pologne. Par contre, François VINCENT, qui conquit brillamment son titre de Champion de France Poids Lourds-Légers, surprit par ses performances décevantes au cours du même match. *(Photo Gérard.)*

Catanoso, nouveau Champion de France avec 292 k 500, ne manque pas de qualités. Il développe un peu sur les reins, mais il a de la détente et doit réaliser assez rapidement 300 k. Héral, deuxième avec 287 k 500, n'a rien perdu de ses qualités. Il lui manque quelques grandes compétitions, mais sil persévère, il sera difficile à battre l'année prochaine. Platier, troisième avec 280 k, n'a pas progressé. Quant à Piétri, il manqua trois fois 105 k à l'épaulé et jeté. Je pense qu'il a tort de tirer comme Poids Plume, car sa maigreur m'a fait peur. C'est un petit Poids Léger peut-être, mais c'est un Poids Léger, et il a tort de jouer ainsi avec sa santé.

En Poids Moyens, on était à peu près sûr de la victoire de Maier, de l'Union Roubaisienne, mais on attendait avec curiosité ce que pourrait faire le nouveau Constantinian, de la Française de Lyon, contre Lambert, de l'A.S. Bourse, Gaiotti, de Toulouse, semblant promis à la dernière place. C'est lui qui commença le développé à 102 k 500. Lambert l'imita et Constantinian commença à 105 k. Mais, très ému et contracté, il ne put réussir son développé et reprit la même barre, avec succès cette fois. Lambert fit alors 107 k 500 et Maier 110 k pour son premier essai. Gaiotti ayant sauté de 7 k 500, manqua son deuxième essai, Constantinian son troisième et Lambert qui poussa correctement sa barre s'entendit déclarer « essai » pour avoir touché les genoux à l'épaulé. Il me semble qu'il y a là une erreur. Si l'épaulé était mauvais, l'arbitre ne devait pas donner le départ. Puisque le départ fut donné, c'est que l'épaulé était accepté et, dans ce cas, le développé seul devait être jugé. Gaiotti manqua encore 110 k et Maier, seul en course, réussit 115 k puis 120 k.

A l'arraché, les quatre hommes se tenaient de près et tirèrent tous sur 110 k à leur dernier essai. Avec succès pour Maier, Lambert et Constantinian, sans succès pour Gaiotti. Maier était désormais hors de portée, mais Lambert et Constantinian étaient toujours bien près l'un de l'autre.

L'épaulé et jeté fit la décision. Constantinian resta à 130 k, comme Gaiotti, alors que Lambert réussissait 140, manquant 145 k au jeté. Maier fit 140 k mais échoua deux fois à 150 k et ne totalisa que 370 k alors qu'il vaut certainement mieux et au moins 380 k. Nous avons là un Poids Moyen de bonne classe internationale, qui progresse régulièrement et qui doit bien se comporter à Rome. Lambert fut égal à lui-même, bien qu'il vaille sans doute 365 k et Constantinian fera de grandes choses lorsqu'il aura un peu plus l'habitude du plateau.

Et ce furent les Poids Lourds-Légers, Lévecq, du S.C. Tête de Cheval et Vincent, de l'A.C. Melgorien. De match, il n'y en eut point, les deux hommes étant vraiment trop loin l'un de l'autre, mais ce fut un festival Vincent, un vrai régal pour les connaisseurs et une grosse satisfaction avant les Jeux.

Au développé, Vincent réussit successivement 120, 127,500 et 132 k 500. A l'arraché, trop confiant, il manqua son premier essai à 125 k. Il reprit sagement la même barre, avec succès et sauta à 135 k pour réussir un magnifique arraché dans son spectaculaire style en flexion. Comme on savait la barre un peu lourde, on la pesa et cela permit à Vincent d'inscrire à son actif un nouveau record de France avec 135 k 500.

A l'épaulé et jeté, il réussit 150 k, puis 160 k, et prit alors 167 k 500, pour totaliser 435 k et battre le record des trois mouvements. Un épaulé assez facile, un jeté plutôt pénible, mais l'essai était bon et le record battu. Vincent devenait l'haltérophile français ayant réalisé le meilleur total, battant le record Debuf de 2 k 500.

Vincent est vraiment un grand Champion. Harmonieusement bâti et puissamment musclé, il possède force et détente et le calme qui convient aux grandes compétitions. Il est bien parti pour se distinguer aux Jeux de Rome et nous pouvons mettre en lui de grands espoirs.

Après une telle démonstration, les Poids Lourds parurent plutôt ternes, bien que réalisant des performances honorables.

Hamm, de l'Alsatia Sélestat, prit la tête au développé avec 125 k, devant della Valle, de 1H.C.C. Aix, 117 k 500 et Goettelmann, de l'Athlétic Club Sélestat, 110 k. Ce fut alors une course poursuite passionnante dans les mouvements suivants.

A l'arraché, della Valle, réussissant 115 k, reprenait 5 k à Hamm qui restait à 110 k, de même que Goettelmann. A l'épaulé et jeté, Hamm réussissait 135 et 145 k et della Valle commençait à 147 k 500 ce qui lui donnait la victoire au poids de corps. Mais il restait un essai à Hamm qui prit 150 k. La barre était trop lourde et della Valle était Champion. Il confirma sa victoire en réussissant 152 k 500 mais échoua à 157 k 500, totalisant 385 k.

Della Valle est actuellement notre meilleur Poids Lourd, mais il a besoin de travailler son style. En corrigeant ses défauts il doit progresser rapidement, car il ne manque pas de moyens et atteindre enfin les 400 k.

Hamm a commis la faute de sauter de 10 k à son deuxième essai au développé, ce qui lui a peut-être coûté la victoire. Il a adopté le style en flexion qui convient assez bien à son gabarit et peut rester dangereux pour son vainqueur.

Goettelmann semble manquer de conviction et c'est dommage. Avec un entraînement un peu plus poussé. Il pourrait certainement faire un beau Poids Lourd.

En résumé, ce Championnat de France 1960, nous aura surtout laissé le souvenir de l'éblouissante démonstration de Vincent, et même s'il n'y avait eu que cela notre impression resterait favorable, malgré la blessure de Paterni et la légère déception causée par les performances de Gerber.

J. DUCHESNE

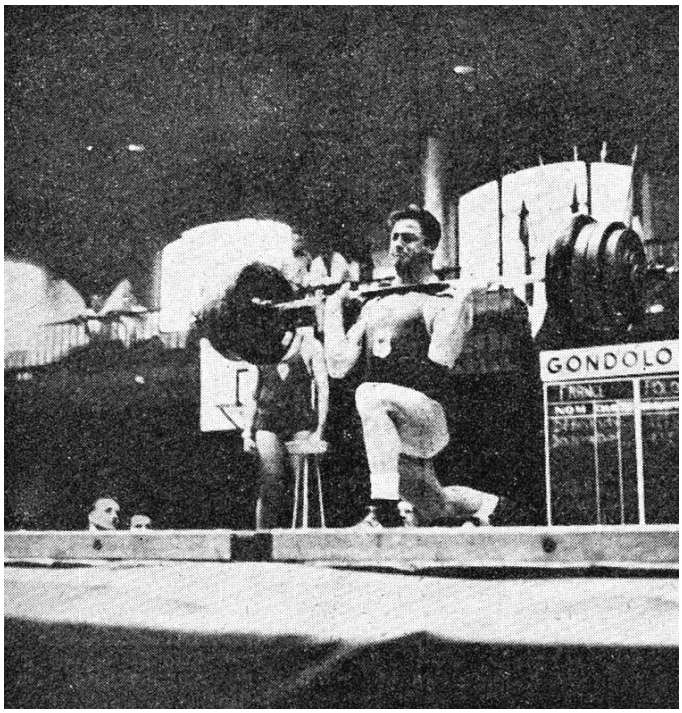

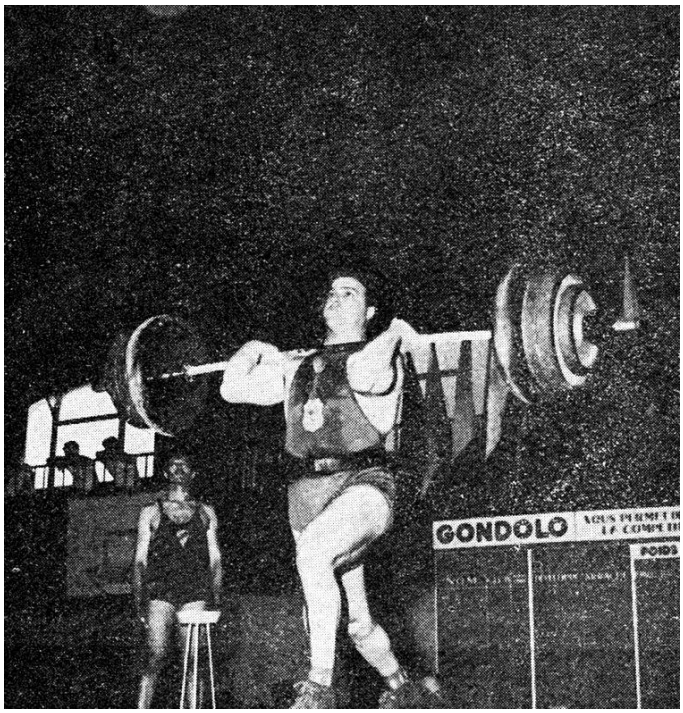

Jean DEBUF, Champion de France Poids Mi-Lourds 1960
et della VALLE, Champion de France Poids Lourds 1960, en action au match France-Pologne. *(Photo Gérard.)*

LES CONDITIONS D'AFFECTATION AU BATAILLON DE JOINVILLE

La F.F.H.C. reçoit de nombreuses demandes d'haltérophiles désireux d'être affectés au Bataillon de Joinville.

Il est rappelé que, par décision du Bureau Fédéral, la F.F.H.C. ne peut intervenir auprès de l'autorité militaire qu'en faveur des athlètes remplissant les conditions ci-après : l'athlète doit être classé 1re série, classe nationale ou internationale ou avoir obtenu une place de 1er, 2e ou 3e dans un Championnat de France Juniors.

La demande doit être adressée par l'intermédiaire du Club ou du Comité auquel appartient l'haltérophile plusieurs mois avant l'appel sous les drapeaux.

Satisfaction n'est accordée par l'autorité militaire que dans la mesure des places disponibles, certaines particularités de la situation de l'athlète en cause pouvant également s'opposer à son affectation.

Le match France-Pologne 1960

Le match France-Pologne, dont on parlait depuis longtemps, s'est déroulé le dimanche 26 juin au Gymnase municipal parisien Voltaire. Tous pensaient à une écrasante victoire polonaise par sept victoires à zéro ou six victoires à une. Nous ne fûmes dominés que dans les Poids Plumes, les Légers et les Lourds.

Pour la première fois à Paris, nous vîmes à l'œuvre les deux grands champions que sont Zielinski, champion du Monde des Plumes et Champion d'Europe des Légers et le Mi-Lourd Palinski, recordman du Monde dans cette catégorie qui se paya le luxe de battre à 86 k de poids de corps le record mondial au jeté dans celle des Lourds Légers avec la charge de 185 k 500, record qui appartenait à l'Américain Emrich.

Tout ceci en présence d'un nombreux public malgré la date tardive de cette épreuve. Cela prouve bien que lorsque l'on offre une réunion de qualité les connaisseurs se dérangent volontiers.

Catégorie Poids Coqs.

Nowak est le représentant polonais dans cette catégorie. Il perd 10 k au développé, puis 2 k 500 à l'arraché et encore 2 k 500 à l'épaulé-jeté, laissant la victoire au Français avec son total de 275 k, performance courante pour lui ; au troisième essai il épaula 110 k, mais ne put les jeter et son troisième à l'arraché à 85 k n'est manqué que de très peu. Henry réalisera 280 k et plus en Finlande.

Catégorie Poids Plumes.

Le nouvel international français Catanoso ne peut espérer inquiéter l'ancien Poids Coq Jankowski. Celui-ci développe 90 k contre 82 k 500 à Catanoso qui rate son deuxième à 87 k 500 de peu et son troisième également. A l'arraché, Catanoso prend plus de risques, 92 k 500 en troisième barre, qu'il manque de fort peu contre 95 k à Jankowski. A l'épaulé-jeté, le Français termine son troisième essai à 115 k qu'il ne peut réussir quand le Polonais commence, puis réussit 120 k très facilement sans lutte, il ne s'accrochera pas à 125 k et se voit refuser son essai.

Jankowski l'emporte avec 305 k contre 282 k 500 au Parisien qui n'a pas démérité dans cette compétition ; il prend confiance en lui et doit réussir incessamment : 90, 92,500 115 à 117 k 500, peut-être à Helsinki le mois prochain.

Catégorie Poids Légers.

Gerber ne peut égaliser les performances de Zielinski qu'au développé où il ne perdit que 2 k 500 sur son prestigieux rival. Le Français handicapé par une crise d'asthme allergique, la semaine précédant le match, a réalisé tout de même un bon total. Zielinski se contente de 375 k mais on sentait qu'il avait de la réserve. Dans un match serré, il peut totaliser 390 k. Gare à lui pour les Jeux Olympiques de Rome ! Son style ne nous a guère enthousiasmés, il tire loin du corps à l'arraché, ce qui nuit à son efficacité, mais quelles qualités physiques, quel dynamisme et quelle combativité chez ce garçon !

Catégorie Poids Moyens.

Magnifique victoire française dans cette catégorie. Sans un seul essai, en se contentant d'assurer des barres et de surveiller son adversaire, Rolf Maier réalise 385 k, battant son record personnel. Les Polonais me dirent qu'en l'absence de Paterni, ils ne s'attendaient pas à rencontrer un pareil adversaire. Le Nordiste prend 7 k 500 d'avance au développé et sagement, après avoir arraché 110 k, se contente de 112 k 500 (je crois qu'il arraché 115 k, tellement il

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-POLOGNE

Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS						
1. HENRY Marcel.....	55 k 950	France	87,500	82,500	105, -	275 k.
2. NOWAK Mieczyslaw	56 k.	Pologne	77,500	80, -	102,500	260 k.
POIDS PLUMES						
1. JANKOWSKI Marian	59 k 850	Pologne	90, -	95, -	120, -	305 k.
2. CATANOSO Pierre.....	59 k 300	France	82,500	87,500	112,500	282 k 500
POIDS LEGERS						
1. ZIELINSKI Marian	66 k 300	Pologne	120, -	110, -	145, -	375 k.
2. GERBER Roger	67 k 500	France	117,500	102,500	132,500	352 k 500
POIDS MOYENS						
1. MAIER Rolf.....	71 k 200	France	120, -	112,500	152,500	385 k.
2. COPA Edmund.....	75 k	Pologne	112,500	115, -	145, -	372 k 500
POIDS MI-LOURDS						
1. BOCHENEK Jan.....	82 k 350	Pologne	125, -	117,500	157,500	400 k.
2. DEBUF Jean.....	82 k 150	France	117,500	117,500	150, -	385 k.
POIDS LOURDS-LEGERS						
1. PALINSKI Ireneuz.....	86 k 600	Pologne	135, -	130, -	185, -	450 k.
N. Cl. VINCENT François.....	89 k 750	France	130, -	125, -	0, -	–
POIDS LOURDS						
1. BIALAS Czeslaw	95 k 800	Pologne	135, -	130, -	165, -	425 k.
2. DELLA VALLE Gérard	98 k 400	France	112,500	117,500	150, -	380 k.
H. M. TORBUS W.....	108 k.	Pologne	140, -	117,500	147,500	405 k.

en voulait). Le Polonais arrache, lui, 115 k. non sans émotion pour nous ; en effet, il se déséquilibre et ne rattrape sa barre que sur le bord du plateau, complètement de travers ; l'essai est déclaré bon ; Copa reprend donc 2 k 500 au Nordiste. A l'épaulé, il désire commencer à 145 k ; il est peut-être très fort à l'épaulé. Maier, lui, commence à 142 k 500 (on verra après), qu'il réussit parfaitement.

Le Polonais rate son premier essai et ne réussit 145 k qu'au deuxième. Le Français a gagné en jetant 147 k 500 en deuxième barre, puis il améliore son total avec un bel épaulé-jeté à 152 k 500, ce qui égale son record personnel.

Catégorie Poids Mi-Lourds.

Bochenek est trop fort au développé pour que Debuf, en forme ascendante, puisse le rattraper en détente. Celui-ci fait jeu égal avec le Polonais à l'arraché. Ils commencent tous les deux à 150 k au jeté, très bien ; Jean saute à 157 k 500 pour refaire son retard, il manquera de bien peu cette barre à deux reprises. Jean retrouve le moral car il veut aller à Rome.

Catégorie Poids Lourds-Légers.

Match tant attendu, où nous espérions une victoire française grâce à l'avance que doit prendre Vincent au développé et à l'arraché. Le Polonais, prévenu de la classe de notre ami, se prépara psychologiquement depuis son arrivée. Il ne bougea pas de l'hôtel négligeant toute sortie ou visite : il voulait vaincre.

Les deux athlètes commencent à 125 k, puis 130 k. Vincent passe le premier à 135 k qu'il ne réussit pas. Palinski développe 135 k ; tout espoir est perdu ; Vincent a 5 k. de retard. A l'arraché, 125 k également pour barre de départ pour les deux concurrents. Vincent très bien, Palinski moins bien. Le Polonais passe à 130 k qu'il manque, puis réussit au troisième essai (je pense que cette troisième barre, a l'arraché, aurait dû, elle aussi, être comptée essai, le mouvement ayant été terminé en développé). Vincent rate 132 k 500, puis demande 140 k.

Moment de stupeur dans la salle, le Français cette fois y croit ; il ne manque son arraché que d'un cheveu.

Démoralisé par cet échec et sachant qu'il ne peut plus gagner, Vincent cesse de se battre avec les barres et, de ce fait, rate tous ses essais au jeté. A 175 k, Palinski commence son premier essai facilement. Il demande 185 k 500 voulant battre le record du Monde. La barre est minutieusement chargée et, dans un silence total, tellement le public apprécie son effort, il tire dans un style magnifique de vitesse et de précision ; la barre frôle le long des cuisses mais sans prendre appui sur celles-ci au moment du redressement et la formidable charge est épaulée. Une clameur s'élève Palinski se redresse, nouveau silence, il jette magnifiquement. C'est du délire, plus personne n'est assis, les applaudissements et les cris retentissent, des spectateurs se précipitent sur le plateau. Le speaker M. Poulain, invite tout le monde au calme. On va peser la barre. La bascule est montée sur le plateau, la barre pesée par les arbitres accuse 185 k 500 au gramme près, ce qui est tout à l'honneur des sympathiques chargeurs de Courbevoie-Sports qui s'acquittent de cette tâche avec beaucoup de dévouement. Palinski est pesé ensuite. Poids : 86 k. Le record mondial est bon. Toute la salle applaudit une fois encore ce magnifique exploit. Le Polonais renonce à son troisième essai et totalise dans son match 450 k.

Catégorie Poids Lourds.

Victoire facile de Bialas avec un total pour lui de 425 k, devant notre Della Valle complètement démoralisé de se présenter sur le plateau après Palinski ; comme nous le comprenons!

En résumé, nous n'avons pas été écrasés comme prévu et les Polonais nous ont dit « Pourquoi Vincent n'a-t-il pas tiré dans les Lourds ? ».

M. Jean Dame leur a fait remarquer qu'il n'aurait pas été très « sport » d'agir de cette façon, et que c'est l'absence de Paterni qui nous a fait perdre un point, celui-ci aurait facilement battu Bochenek.

Avec la présence de Paterni en Mi-Lourds, Debuf en Lourds-Légers et Vincent en Lourds, nous pouvions peut-être espérer gagner ce match par 4 à 3.

Tout cela n'est que supposition, le match n'étant acquis que lors du résultat final.

L. GUILLIER.

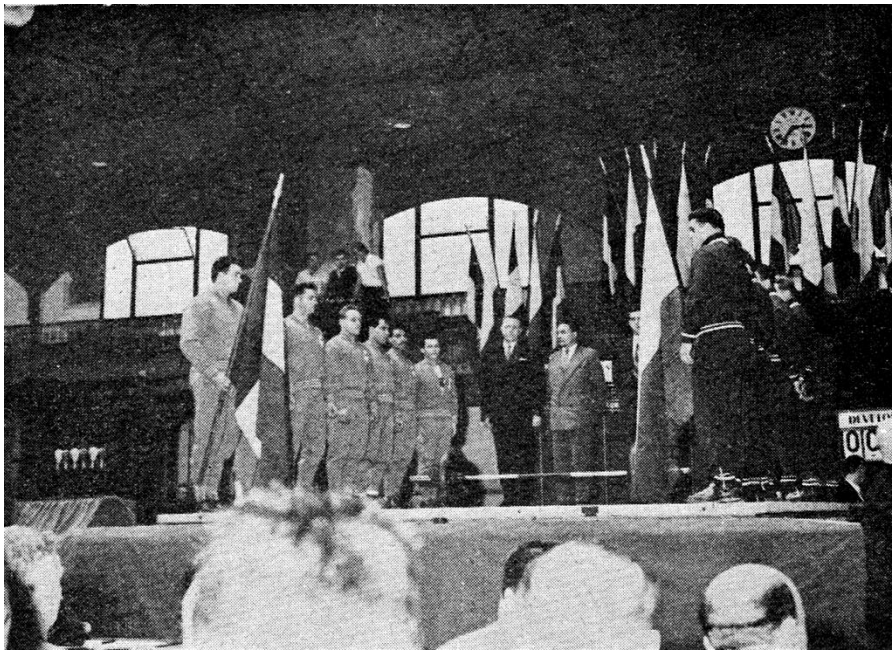

Au match France-Pologne : la présentation des Équipes. *(Photo Gérard.)*

Nos joies, nos peines

DISTINCTIONS

M. Max Dulas, Moniteur de l'A.S.P.O. Midi, vient d'être nommé Chevalier du Mérite sportif.

Nous lui en exprimons nos bien sincères félicitations.

MARIAGES

Le mariage de M. Philippe Scelles, fils du sympathique Directeur des Établissements Gondolo, avec Mlle Chantal Erhard a été célébré le samedi 2 juillet, en l'église Saint- Honoré d'Eylau, à Paris.

M. Jean Dame représentait la F.F.H.C. à cette cérémonie et a présenté aux jeunes époux les félicitations et vœux de bonheur de notre Fédération.

***

Nous apprenons le mariage de notre excellent haltérophile Jacques Lammens avec Mlle Nicole Schwartz.

Nos bien vifs compliments.

CENTRE HALTÉROPHILE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE DE LYON

Bilan de l'année 1959-1960

Comme à l'accoutumée, le Centre a fait sienne la Salle de « la Française », 168, rue Garibaldi et l'activité rituelle s'est répétée chaque jeudi : Culture physique et « dégrossissage ».

Car chaque année le problème présente les mêmes aspects : le premier trimestre est consacré à la réception des nouveaux dont l'effectif fluctuant se stabilise à l'approche de Noël ; le deuxième trimestre est abrégé par la remise en route de janvier et insuffisant pour satisfaire le calendrier des compétitions.

Quant au troisième trimestre, il n'existe pratiquement pas. C'est celui des compétitions d'athlétisme pour certains et des obligations professionnelles de l'unique responsable soumis à la loi commune des convocations pour épreuves sportives de masse et examens, ce qui implique la fermeture souvent inopinée de la Salle. La semaine des quatre jeudis, vaine espérance des écoliers de tous les temps, n'est donc pas le privilège des pratiquants de l'haltérophilie.

Une vingtaine d'après-midis partiels en tout et pour tout, tel est le temps consacré à l'initiation par les néophytes de la fonte. C'est évidemment insuffisant pour réussir à passer sous les grosses barres. Quoiqu'il en soit, si les ambitions sont restées à la mesure des moyens, les bonnes volontés n'ont pas manqué cette année encore, et nous souhaitons les retrouver l'an prochain à l'occasion d'une nouvelle et trop brève saison.

Au chapitre des regrets, celui d'avoir perdu Petit, deux fois Champion de France, que je voyais « gros comme ça » cette année et pour nous consoler de son départ, Champion de France une troisième fois dans sa ville de Lyon. Il n'en a rien été. Ce sera peut-être pour 1961 s'il veut se remettre au travail. Autre regret la Coupe Inter-Établissements par équipes n'a retenu l'attention que d'une seule Grande École, la Faculté de Médecine. Celle-ci n'a pas peiné pour se l'octroyer. Face à l'équipe de Fouletier et Tabatabai, les jeunes scolaires luttaient sans grand espoir. Aussi les plus méritants des scolaires parce que les plus tenaces, les gars de l'E.M. Pérollière, ont-ils eu leurs efforts justement récompensés par la Coupe d'Encouragement qui consacre leur place de seconds au classement général et de premiers scolaires.

Mais que sont devenus les haltéros de l'I.N.S. A. et ceux de l'E.S.S. Militaire ? A quand la représentation de la Faculté des Sciences, Fédoras ?, et de l'École de Chimie, Litvine ?

Une satisfaction à laquelle j'attache une importance particulière est la bienveillante compréhension de l'entraîneur régional d'athlétisme Messmer qui ne s'est pas contenté d'admettre d'une façon platonique la valeur d'une préparation hivernale par la pratique des barres à disques puisqu'il m'a délégué un lanceur.

Celui-ci, Mercier, a tenté avec une ardeur très sympathique l'expérience haltérophile qui sera très probablement payante.

Pour mémoire, je dois noter l'apparition des élèves de l'Institut d'Éducation Physique de Lyon qui n'a été malheureusement que passagère et n'a donc rien rapporté à ces futurs enseignants. C'est dommage.

Je ne saurai passer sous silence l'aide très amicale du Comité du Lyonnais, celle de l'Équipe Arbresloise Proton-Seytier qui a pris en charge les jeunes haltéros de M. Pérollière, les services très appréciés du Président d'Honneur, Arbitre Fédéral, M. Levet et l'autorité agissante du Président Roger Gourhand grâce à qui le Championnat de France 1960 s'est déroulé de magistrale façon. Merci à mes collègues Maîtres d'E.P.S. Laurenceau (École des Métiers) et Colizza (E.M.P. Saint-Etienne) qui « besognent » avec les moyens du bord dans leur établissement scolaire.

En prévision du nouveau départ 1961, j'adresse un appel pressant aux responsables Lyonnais de la Ligue d'athlétisme en particulier pour que soit franchi le cap de la compréhension réservée, au profit, d'une coopération profitable.

VEHRLE.

Résultats de la saison 1959-1960

Brevets : 49.
Critérium : 15 concurrents.
Championnat d'Académie : 19 participants.

Coqs : Tabatabai (Médecine), 245 k - *Plumes* : Lambard (I.N.S.A.), 185 k ; Hadji-Athanassiou (Martinière), 182 k 500 - *Légers* : Litvine (Chimie), 245 k ; Besson (E.M. Pérollière), 220 k - *Moyens* : Dianoux (I.N.S.A.), 257 k 500 ; Lebouchard (E.M. Pérollière), 220 k - *Mi-Lourds* : Fédoras (Sciences), 327 k 500 ; Maitre (Métiers), 257 k 500 ; Gondret (I.N.S.A.), 230 k - *Lourds-Légers* : Fouletier (Médecine), 370 k - *Lourds* : Mercier (Centrale), 285 k.

Championnat de France

Coqs : 1er Tabatai, 215 k. (record égalé). *Record* développé à 75 k - Légers : 3e Litvine, 245 k - Mi-Lourds : 2e Fédoras, 300 k - Lourd-Légers : 1er Fouletier, 380 k.

Records : Développé : 113 k. Arraché : 120 k. Épaulé-jeté : 150 k 500. Total 380 k

AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

Réalisation d'un Exerciseur à contrepoids en cornière DEXION

Nous avons vu, dans les deux numéros précédents, une réalisation de cet appareil en tube, puis en bois.

Je crois qu'il est plus facile pour vous de réaliser l'exerciseur en cornière Dexion. Seul le prix de revient est plus élevé, mais vous gagnerez beaucoup de temps au montage : la fig. 3 vous montre l'ensemble de l'appareil monté avec les corniers.

Nota : Une publicité de la Maison Dexion nous montre un exerciseur en cornière en service au Club Gondolo.

I.– *Les montants.*

Deux longueurs de cornière de 2 m. 50 en ayant soin de placer les ailes vers l'intérieur, ils sont fixés sur une cornière D, largeur 50 à 70 cm formant base avec deux jambes de force obliques.

II. - *La traverse du haut.*

Deux longueurs de cornière de 1 m. 20, fixées sur une traverse B avec deux renforts obliques comme pour la base. La traverse est fixée sur le montant en C par deux boulons.

III. - *Poulies à gorges.*

Elles peuvent être beaucoup plus petites que dans les deux formules précédentes. 60 à 70 mm de diamètre, l'axe doit être également plus petit (tige filetée de 8 mm de diamètre).

Les cornières présentent un avantage, c'est celui de placer les poulies exactement et à n'importe quel moment à la hauteur désirée et à l'écartement adéquat. Tous les trous de la cornière forment crémaillère.

IV. - *Système de câble.*

Le même que dans la première solution (numéro de mai).

Prix de revient.

12 mètres de cornière à 4 NF le mètre = 48 NF environ, plus tous les accessoires, voir numéro de mai 1960 où tous les prix sont donnés pour les trois solutions étudiées.

L. GUILLIER.

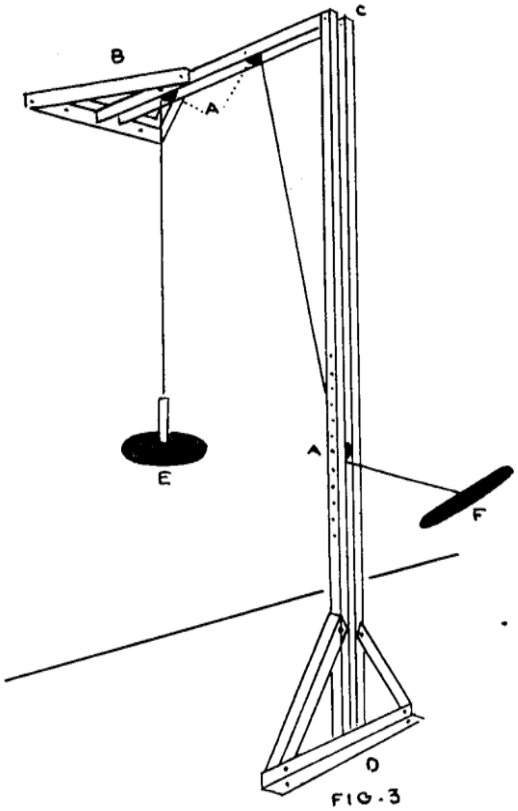

FIG. 3

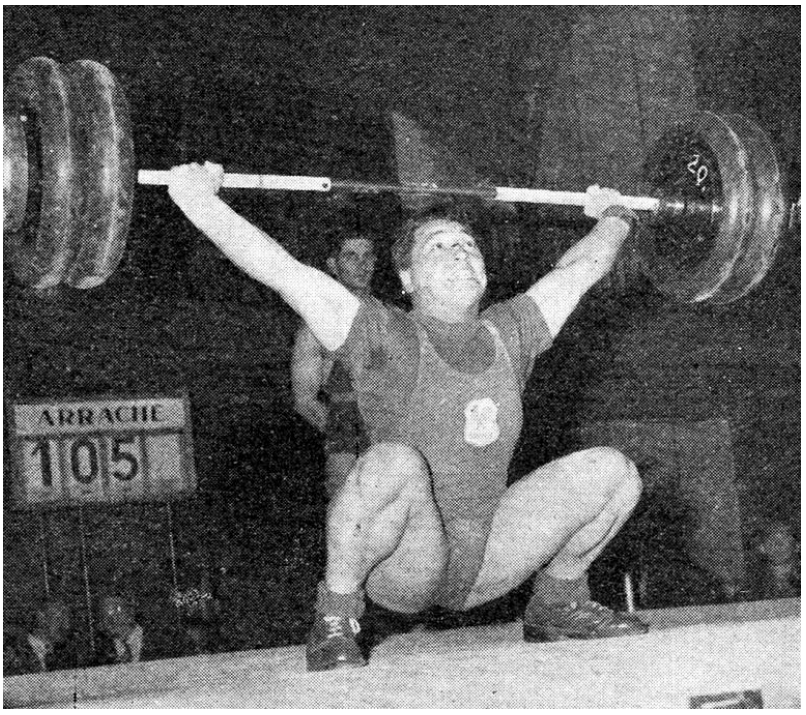

DELEBARRE, Champion de France Juniors 1960 (Poids Légers), avec un total de 335 k qui l'aurait classé 2e des Seniors. *(Photo : « Presse-Sports »).*

Classement général de la Coupe de France par équipes 1960

1er - Comité de l'Île-de-France.

Henry	275, -
Catanoso	287,500
Couard	320, -
Lambert	357,500
Paterni	400, -
Lachaume	345, -
Thomas	352,500
Total	2337,500

2e - Comité de Normandie.

Chartrain	240, -
Moro	242,500
Gerber	352,500
Botte	280, -
Legrand	295, -
Renault	370, -
Lecras	345, -
Total	2125, -

3e - Comité Anjou-Bretagne.

Chapelain	240, -
Roche	250, -
Hansmetzger	317,500
Martin	312,500
Dumas	325, -
Boussion	330, -
Mao	322,500
Total	2097,500

4e - Comité des Flandres.

Danis	232,500
Delebarre	340, -
Maier	385, -
Debuf	385, -
Demonsel	340, -
Herbaux	370, -
Total	2052,500

5e - Comité de Lorraine.

Lagrue	230, -
Chardin	242,500
Klein	307,500
Lintz	315, -
Kroll	312,500
Guerrier	292,500
Marchetti	332,500
Total	2032,500

6e - Comité de l'Orléanais.

Bard	205, -
Lauret	262,500
Vallet	297,500
Cot	325, -
Dubourg	330, -
Decronanbourg	285, -
Zidaric	300, -
Total	2005, -

7e - Comité d'Auvergne.

Philippon	230, -
Feirrera	250, -
Giat	282,500
Favier	285, -
Cornieux	265, -
Lechet	280, -
Jougla	300, -
Total	1892,500

Calendrier Fédéral 1960-61

Premier Pas culturiste	16 octobre 1960
Premier Pas Haltérophile	30 octobre 1960
Brevets Culturistes	6 novembre 1960
Prix d'Encouragement (non classés et 4e série)	13 novembre 1960
Éliminatoires du Prix Interrégional (4e et 3e séries)	27 novembre 1960
Finale du Prix Interrégional	18 décembre 1960
Eliminatoires du Prix Fédéral (3e et 2e séries)	8 janvier 1961
Brevets Culturistes	22 janvier 1961
Finale du Prix Fédéral	5 février 1961
Eliminatoires du Critérium National Haltérophile Juniors	19 février 1961
Eliminatoires du Critérium National Haltérophile Seniors (2e, 1res séries et Classe nationale)	19 février 1961
Finale du Critérium National Haltérophile Juniors	11 mars 1961
Finale du Critérium National Haltérophile Seniors	12 mars 1961
Eliminatoires des Championnats de France Juniors	19 mars 1961
Eliminatoires des Championnats de Frane Seniors (1re série, classes nationale et internationale)	19 mars 1961
Finale des Championnats de France Juniors et Seniors	Date à fixer
Critérium National Culturiste	Date à fixer
Eliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France	Date à fixer
Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France	Date à fixer
Finale de la Coupe de France Haltérophile	Date à fixer

CHAMPIONNAT-CHALLENGE D'HALTÉROPHILIE DE L'UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS FRANÇAIS

C'est au Mans qu'eut lieu, le 23 avril 1960, le XIe Championnat-Challenge de l'U.S.C.F. et c'est à notre ami Manceau, animateur, moniteur et secrétaire de la section haltérophile des cheminots du Mans, qu'incomba la lourde tâche de l'organisation.

Tout fut parfaitement réussi. Le temps était merveilleusement beau.

Dans la salle très bien aménagée du Stade des Cheminots se dressait un impressionnant praticable digne des plus grandes compétitions. Le matériel était bien au point.

Les six régions de la S.N.C.F., et l'US. Métro-Transport présentaient 52 athlètes. La compétition se déroula sans lassitude ni énervement de 9 h du matin à 23 h.

Huit records furent battus, dont six par les Seniors : Dréano (Ouest), Mignot (Nord), Longuet (Ouest), Pecoul (Méditerranée), et deux par le Junior Galland Bernard de la région Sud-est.

Soulignons encore la belle performance de l'équipe de la région Est qui enleva pour la première fois le Championnat par équipe de sept hommes.

D'autre part, c'est à l'équipe du Sud-est que revinrent les deux autres classements par équipe de cinq hommes et de trois hommes, tandis que l'équipe de la Méditerranée, privée de Piétri, devait se contenter de la deuxième place dans le classement sur cinq hommes.

Parmi les personnalités présentes nous avons noté : M. Piou, Président du Comité Anjou-Bretagne de la F.F.H.C. ; MM. Berthold et Pimor, Ingénieurs chefs d'arrondissement Traction et Exploitation ; M. Plet, Ingénieur adjoint au chef d arrondissement Voies et Bâtiments ; M. Coadic Ingénieur adjoint au chef d'arrondissement Traction, et Président de la section Haltérophile du Mans ; le Dr. Pineau, médecin de la S.N.C.F., etc.

Sous la direction de M. Piou, l'arbitrage fut assuré par MM. Jally du Comité du Languedoc, Manceau du Comité Anjou-Bretagne, Martin du Comité du Lyonnais, Messe du Comité des Flandres.

Au vin d'honneur qui clôtura la réunion, les personnalités S.N.C.F. tinrent à remercier M. Monceau pour sa belle réalisation. Ils soulignèrent aussi leur étonnement devant les performances réalisées et la tenue sportive des concurrents.

Faire comprendre et aimer notre sport, C'est là notre but et lorsque, malgré toutes les difficultés rencontrées nous y parvenons, c'est là notre plus belle récompense.

Le Président de la Commission Haltérophile de l'U.S.C.F.

M. RABJEAU.

***

Résultats techniques
Championnat individuel par catégorie :

Catégorie Poids Coqs. - 1. Pecoul (Méditerranée) : 75 + 72,5 + 90 = 237 k 5 ; 2. Gatti (Est) : 65 + 75 + 90 = 230 k ; 3. Grandvoynnet (Sud-est) : 65 + 65 + 85 = 215 k ; 4. Mabeau (Sud-ouest) : 60 + 60 + 75 = 195 k.

Catégorie Poids Plumes. - 1. Longuet (Ouest) : 75 + 70 + 97,5 = 242 k 5 ; 2. Bresson (Est) : 70 + 70 + 92,5 = 232 k 5 ; 3. Bachelard (U.S. Métro) : 72,5 + 67,5 + 92,5 = 232,5 ; 4. Colangelo (Méditerranée) : 70 + 62,5 + 90 = 222 k 5 ; 5. Peschot (Sud-ouest) : 65 + 62,5 + 85 = 212 k 5.

Catégorie Poids Légers. - 1. Gorguet (Nord) : 73 + 77,5 + 102,5 = 255 k ; 2. Queval (Ouest) : 75 + 75 + 97,5 = 247 k 5 ; 3. Ahrweiller (Métro) : 67,5 + 77,5 + 100 = 245 k ; 4. Galland. B Junior (Sud-est) : 72,5 + 75 + 95 = 242 k 5 ; 5. Louis (Sud-ouest) : 72,5 + 75 + 95 = 242 k 5 ; 6. Catala Junior (Nord) : 72,5 + 72,5 + 95 = 210 k ; 7. Malivain(Métro) : 60 + 75 + 95 = 230 k ; 8. Bendaou (Métro) : 72,5 + 65 + + 90 = 227 k 5 ; 9. Varnier (Ouest) : 75 + 62,5 + 87,5 = 225 k ; 10. Duffaux (Sud-ouest) : 72,5 + 67,5 + 85 = 225 k ; 11. Galland G. (Sud-est) : 60 + 65 + 87,5 = 212 k 5 ; 12. Dubar (Nord) : 62,5 + 65 + 80 = 207 k 5 ; 13. Ancel (Est) : 55 + 57,5 + 75 = 187 k 5 ; 14. Gaumont Junior (Est) : 52,5 + 50 + 70 = 172 k 5.

Catégorie Poids Moyens. - 1. Boissonnet (Sud-est) : 102,5 + 97,5 + 125 = 325 k ; 2. Bugnicourt (Métro) : 87,5 + 87,5 + 112,5 = 287 k 5 ; 3. Guinaud Junior (Ouest) : 82,5 + 85 + 112,5 = 280 k ; 4. Lietti (Sud-est) : 80 + 80 + 105 = 265 k ; 5. Dulas (Sud-ouest) : 75 + 80 + 105 = 260 k ; 6. Guibbert (Méditerranée) : 85 + 72,5 + 95 = 252 k 5 ; 7. Humbert (Métro) : 75 + 72,5 + 97,5 = 245 k ; 8. Bresson (Est) : 67,5 + 60 + 85 = 212 k 5.

Catégorie Mi-Lourds. - 1. Allier (Méditerranée) : 90 + 90 + 115 = 295 k ; 2. Decarpignies (Sud-ouest) : 82,5 + 82,5 + 115 = 280 k ; 3. Blanchon (Sud-ouest) : 82,5 + 85 + 110 = 277 k 5 ; 4.

Bernard (Méditerranée) : 90 + 80 + 105 = 275 k ; 5. Ribourg (Ouest) : 85 + 75 + 100 = 260 k ; 6. Steiner Junior (Est) : 70 + 75 + 105 = 250 k ; 7. Alvernhe (Méditerranée) : 65 + 67,5 + 90 = 222 k 5 ; 8. Poinsel Junior (Est) : 67,5 + 70 + 80 = 217 k 5 ; 9. Bergemanne (Métro) : 75 + 67,5 + 0 = 142 k 5.

Catégorie Lourds-Légers. - 1. Mignot (Nord) : 112,5 + 100 + 135 = 347 k 5 ; 2. Algenir (Sud-est) : 110 + 100 + 125 = 325 k ; 3. Stresser (Est) : 90 + 90 + 120 = 300 k ; 4. Bastide (Sud-ouest) 75 + 75 + 100 = 250 k ; 5. Barbier (Ouest) : 82,5 + 70 + 97,5 = 250 k ; 6. Lefrère (Nord) : 75 + 70 + 95 = 240 k.

Catégorie Lourds. - 1. Dréano (Ouest) : 100 + 100 + 130 = 330 k ; 2. Schah (Est) : 95 + 92,5 + 125 = 312 k 5 ; 3. Simoun (Métro) : 97,5 + 95 + 120 = 312 k 5 ; 4. Maes (Sud-ouest) : 85 + 80 + 100 = 265 k ; 5. Vanhove (Nord) : 80 + 75 + 100 = 255 k ; 6. Pignol (Métro) : 82,5 + 75 + 95 = 252 k 5.

Classement des Juniors établi par rapport aux minima imposés aux Championnats de France Juniors. - 1. Guinaud (Ouest), à 0 k des minima ; 2. Galland Bernard (Sud-est), à 17 k 5 ; 3. Catala (Nord), à 20 k.

Cassement des Vétérans établi par rapport aux minima imposés aux Championnats de France Seniors. - 1. Gatti (Est), à 20 k des minima ; 2. Bugnicourt (Métro), à 32 k 5 ; 3. Blanchon (Sud-ouest), à 62 k 5.

***

CHAMPIONNAT U.S.C.F. 1959-1960

Par équipe de 7 hommes
(un par catégorie) et par points

1re sélection de la région Est (11 points), avec les athlètes : Gatti, Bresson Jean, Ancel, Bresson Bernard, Steiner, Stresser, Schall.

2e sélection de la région Sud-ouest (10 points) avec les athlètes : Mabeau, Peschot, Louis, Dulas, Manchon, Bastide, Maes.

***

CHALLENGE U.S.C.F. 1959-1960

Disputé par équipe de 5 hommes, il fut attribué à l'équipe ayant réalisé le plus fort coefficient de dividende étant égal au poids soulevé, le diviseur étant 340 k pour une équipe ayant un poids de corps égal ou inférieur à 340 k).

Lorsque le poids de corps est supérieur à 340 k le diviseur est égal au poids réel de l'équipe.

RÉSULTATS

1re - *Région du Sud-est* : Coefficient : 3,720
Boissonnet (74,800), 325 ; Galland Bernard (65,150), 245 ; Grandvoynnet (55,500), 215 ; Lietti (74,700), 265 ; Galland Gérard (63,800), 215. Totaux : (339,950), 1.265.

2e - *Région de la Méditerranée* : Coefficient : 3,715
Pecoul (54,650), 237,500 ; Colangelo (59,900), 222,500 ; Guibbert (74), 252,500 ; Allier (74,430), 295 ; Bernard (81,150), 275. Totaux : (345,150), 1.282,300.

3e - *Région de l'Ouest* : Coefficient : 3,683.

4e - *U.S. Métro-Transport* : Coefficient : 3,647.

5e - Région de l'Est : Coefficient : 3,55.

6e - Région Sud-ouest : Coefficient : 3,50.

7e - Région Nord : Coefficient : 3,446.

***

Classement pour l'attribution de la
COUPE BANETTE ET PLANCHON

Offerte par l'Association Sportive des Cheminots de Vénissieux.

Disputée par équipe de trois hommes, cette coupe est attribuée â l'équipe dont les athlètes se sont approchés le plus près des minima imposés aux championnats de France (ou qui ont le plus dépassé les minima).

1re - *Région du Sud-est.*

Algenir : 325, 355, -30 ; Boissonnet : 325, 320, + 5 ; Galland Bernard : 247,5, 260, -12,5. Totaux : 897,500, 935,-37,500.

2e - *Région de l'Ouest.*

Longuet : 242,500, 210, -27,500 ; Guinaud : 280, 280, 0 ; Dréano : 330, 365, -35. Totaux : 852,500, 915, -62,500.

3e - Région du Nord (-67,5)

4e - Région de l'Est (-102,5)

5e - Région de la Méditerranée (-105)

6e - U.S. Métro (-120)

7e - Région Sud-ouest (-165)

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat de Paris 1re série
Éliminatoires du Championnat de France

Ce championnat s'est déroulé le 22 écoulé au Gymnase de 1'A.S.P.P., rue du Gabon et les spectateurs présents assistèrent à une compétition très disputée, au cours de laquelle Paterni s'attaqua aux records de France arraché et épaulé- jeté, catégorie Mi-Lourds. Il échoua de très peu, surtout à l'arraché où la barre étant arrivée à bout de bras, mais un peu devant, il ne put terminer le mouvement, malgré un très bel effort pour essayer de maintenir les 130 k au-dessus de sa tête, avant de revenir en position.

La seconde tentative avec 170 k à l'épaulé-jeté fut aussi un très bel essai ; la barre étant à l'épaule, mais un peu devant également, il ne put se relever et nous avons pu constater sa belle forme actuelle.

A signaler enfin les performances de Couard et Renaud en Poids Légers, Ramadout en Poids Moyens et Henry en Poids Coqs. Ce dernier paraissait un peu fatigué et a perdu 5 k sur ses possibilités. Catanoso, en Poids Plumes, réussit 287 k 500 ce qui est très bien et lui permit de prendre l'avantage sur Fulla et Desorges qui a battu son record personnel.

Voici les résultats techniques :

Poids Coqs : 1. Henry (U.S.M.T.), 275 k ; 2. Picard (C.S. Gondolo), 252 k 500.

Poids Plumes : 1. Catanoso (A.S.C.E.M.), 287 k 500 ; 2. Fulla (C.S. Gondolo), 280 k ; 3. Desorges (U.S.M.T.), 270 k ; 4. Dubois (S.A.M.), 265 k ; 5. Sotille (C.S. Gondolo), 252 k 500.

Poids Légers : 1. Collard (S.A.M.), 320 k ; Renaud (C.S.N.M.P.P.), 320 k ; 3. Tchelingerian (C.S. Gondolo), 310 k ; 4. Noguès (C.S. Gondolo), 300 k ; 5. Trouillon (A.S.M.), 295 k ; 6. Farina (U.S.M.T.), 285 k.

Poids Moyens : 1. Lambert (AS. Bourse), 357 k 500 ; 2. Ramadout (A.S. Bourse), 345 k.

Poids Mi-Lourds : 1. Paterni (C.S. Gondolo), 400 k.

Poids Lourds-Légers : Lachaume (C.S. Meaux), 345 k.

Poids Lourds : 1. Thomas (C.S. Gondolo), 352 k 500 ; 2. Dupuis (C.S. Gondolo), 345 k.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

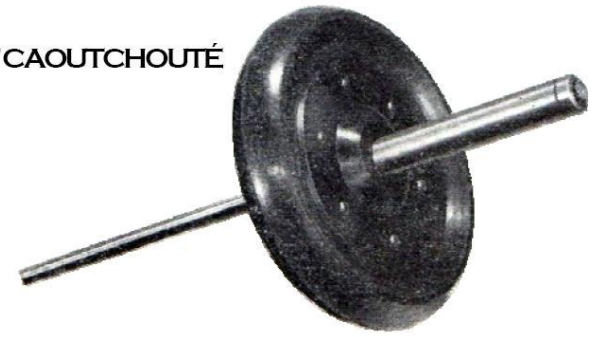

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

Le matin, dans la salle de l'U.S.M.T., les Juniors participaient aux éliminatoires du Championnat de France, dont voici les résultats :

Poids Légers : 1. Lambert Guy (S.M. Montrouge), 245 k ; 2. Guérin (A.C.S.M.), 242 k 500.

Poids Moyens : 1. Guerlus (A.S. Bourse), 300 k ; 2. Bouchet (S.A. Montmartroise), 297 k 500 ; 3. Doulbeau (A.C.S.M.), 290 k.

Poids Lourds : 1. Nardin (Club Shell), 290 k.

Beau match entre les trois Poids Moyens où Guerlus triomphe grâce à son moral de lutteur et totalise pour la première fois 300 k.

A. ROUSSAUX.

Critérium des Vétérans
Samedi 14 mai 1960

Ce fut une réunion vraiment sympathique. Malgré le petit nombre de concurrents, l'ambiance était bonne, chacun essayant de donner le maximum de ses possibilités.

A noter la moyenne d'âge de six vétérans : 49 ans. Pour qui pratique assidûment le sport, nous disons que l'accumulation des ans se fait à peine sentir.

Certes, pour chacun d'entre nous, les performances sont inférieures à ce qu'elles ont été, mais les mouvements sont corrects et le goût de l'effort est toujours là. Aussi est-il navrant, pour les animateurs ou dirigeants que nous sommes, d'entendre dire à des athlètes de 30-35 ans : « C'est fini, je suis trop vieux ! J'abandonne ».

A ceux qui s'étonnent de notre santé et de notre jeunesse d'esprit, je dis simplement : Les Vétérans du C.I.F. ne sont pas vieux, ils ont seulement beaucoup d'expérience.

M. RABJEAU.

COMITE DU LYONNAIS

Résultats
des Championnats individuels
Saison 1959-1960

EXCELLENCE

Seniors. - Plumes : Platier (E.D. Oyonnax), 292 k 500 ; Légers : Cerniglia (Française de Lyon), 270 k ; Moyens : Constantinian (Française de Lyon), 352 k 500 ; Mi-Lourds : Michon (U. Mâcon), 300 k ; Lourds-Légers : Barone (E.D. Oyonnax), 320 k ; Lourds : Dudeck (H.C.C. Arbresle), 317 k 500.

Juniors. - Légers : Dos-Santos (O.S.C. St-Etienne), 250 k ; Moyens : Irmann (U. Mâcon), 297 k 500 ; Mi-Lourds : Fédoras (U. Mâcon), 317 k 500.

HONNEUR

Coqs : Galvane (H.C.C. Ste-Colombe), 207 k 500 ; Plumes : Guichard (H.C.C. Ste-Colombe), 232 k 500 ; Légers : Litvine (Française de Lyon), 250 k ; Moyens : Noël (Française de Lyon), 277 k 500 ; Mi-Lourds : Fédoras (U. Mâcon), 325 k ; Lourds-Légers : Sartore (Gauloise de Vaise), 290 k ; Lourds : Boujot (Sté E.P. Cours), 307 k 500.

PROMOTION

Coqs : Faure (H.C.C. Arbresle), 207 k 500 ; Plumes : Berthozat (E.D. Oyonnax) ,217 k 500 ; Légers : Noailly (H.C.C. Arbresle), 257 k 500 ; Moyens : Mermet (E.D. Oyonnax), 272 k 500 ; Mi-Lourds : Fédoras (U. Mâcon), 295 k ; Lourds : Luquet (H.C.L.), 282 k 500.

Résultats des Championnats
par, équipes

EXCELLENCE. - Challenge A. MASPOLI

1. Française de Lyon, 10 points ; 2. E.D. Oyonnax I, 9 p ; 3. A.S. Cheminots de Vénissieux I, 8 p ; 4. S.O. Cheminots de Givors, 7 p ; 5. O.S.C. St-Etienne I, 6 p ; 6. H.C.C. Arbresle I, 3 p.

HONNEUR. Coupe J. MONCHALIN

1. Union Mâconnaise I, 16 p ; 2. H.C.C. Gde-Colombe, 14 p ; 3. Ripagérienne à Rive de Giers, 13 p ; 1. Gauloise de Vaise, 12 p ; 5. H.C. Lyonnais, 11 p ; 6. Française de Lyon II, 11 p ; 7. E.D. Oyonnax II, 10 p ; 8. MC. Villefranche, 9 p ; 9. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon I, 7 p.

PROMOTION. - Coupe GÉLOTIER

1. Amicale Laïque de Roanne, 12 p ; 2. Indépendante de Vaulx-en-Velin, 10 p ; 3. O.S. St-Etienne II, 10 p ; 4. A.S. Sapeurs- Pompiers de Lyon II, 8 p ; 5. A.S. Cheminots de Vénissieux II, 7 P ; 6. H.C.C. Arbresle II, 6 P ; 7. Union Mâconnaise II, 5 p.

MAISON
BOUSSARD & JEANNERET
170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES
OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

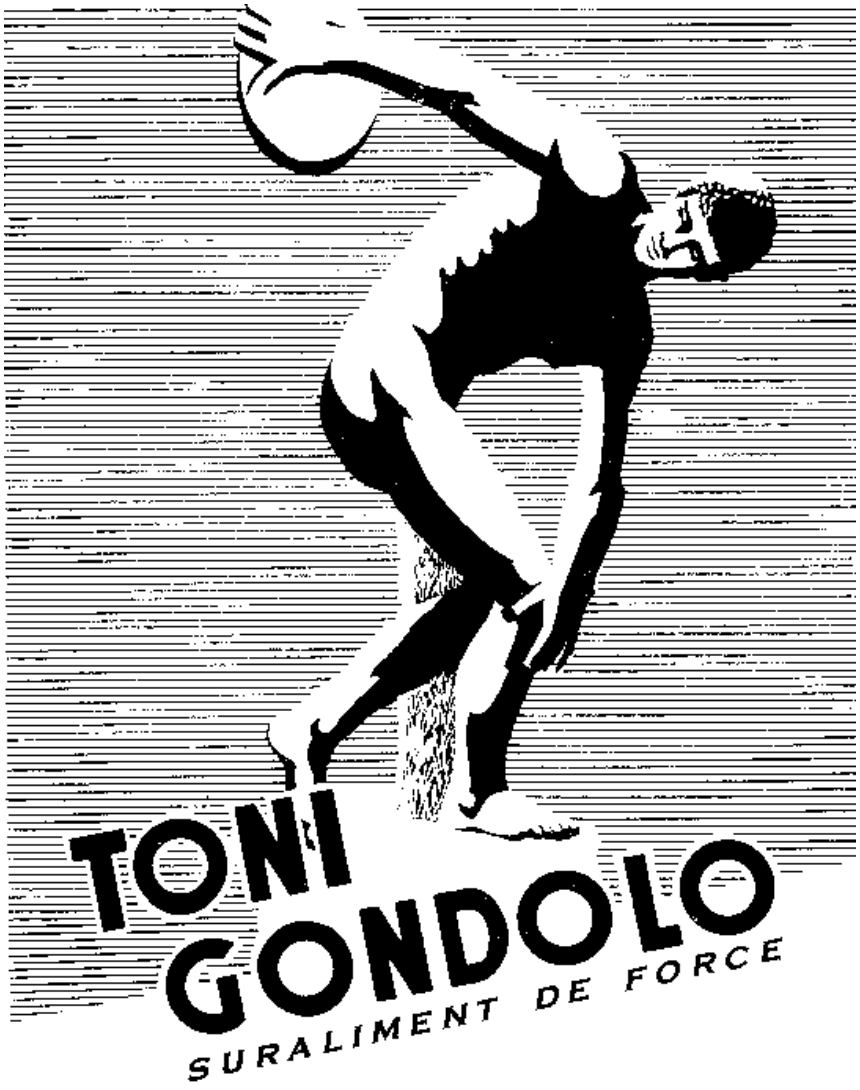

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 3e trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 159

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

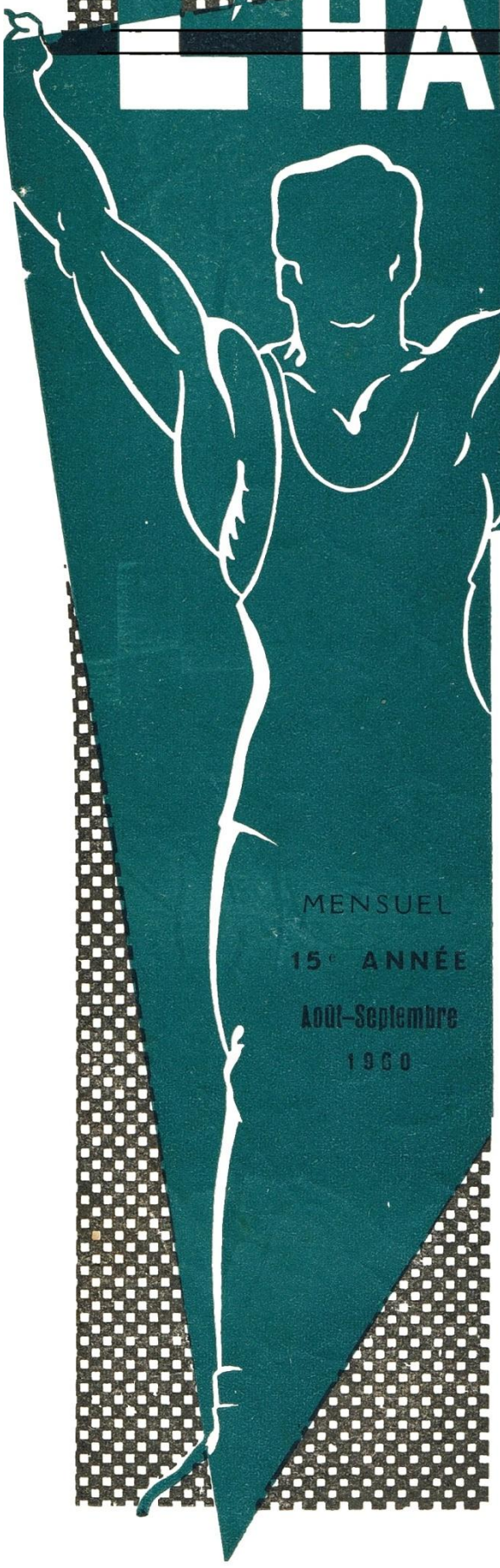

MENSUEL
15e ANNÉE
Août-Septembre
1960

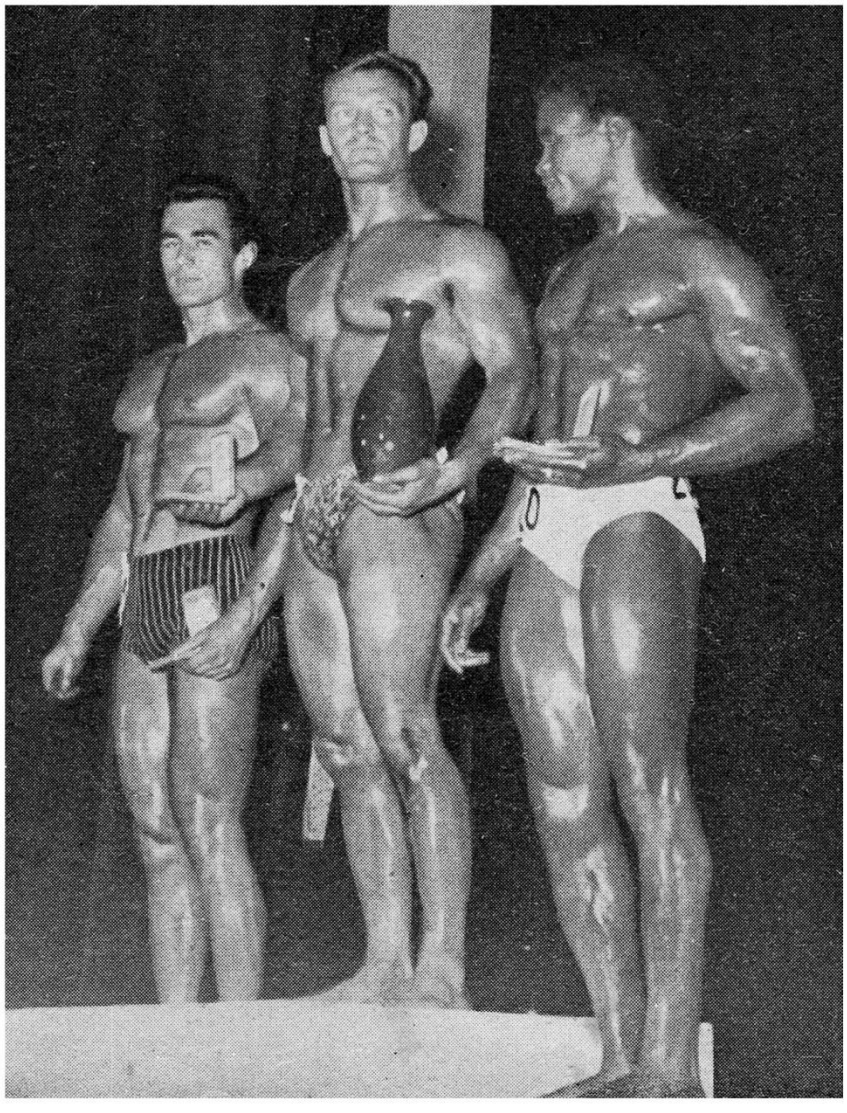

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Règlement du Premier Pas Culturiste 1960-61 3

Règlement du Premier Pas Haltérophile 1960-61 3

Brevets Culturistes 4

Nos Joies, nos Peines 4

Procès-verbal de l'Assemblée générale 1960 (suite) 5

La Finale du Championnat de France Culturiste 1960, par L. GUILLIER 8

et Résultats Techniques 11

Classement National du Critérium National Culturiste 1960 10

Le match France-Finlande. par J. DUCHESNE 11

et Résultats Techniques 12

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER 13

Résultats Techniques des Épreuves haltérophiles des Jeux de la XVII^{e} Olympiade 14

Dans nos Comités régionaux 16

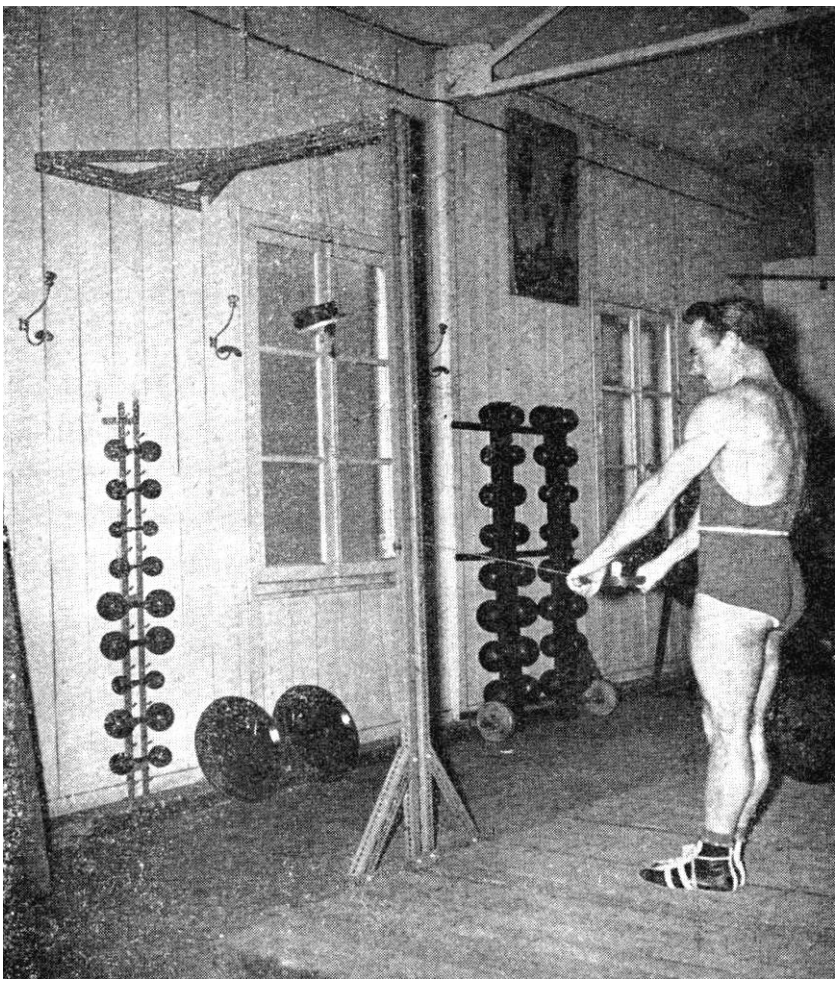

Exerciseur à contrepoids en cornières « DEXION » de la Société FERALCO. 9, rue Saint-Sébastien, PARIS

Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)

Sur notre page de couverture :

Les trois vainqueurs du Championnat de France Culturiste 1960

(Concours du Plus Bel Athlète de France).

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2^{e})

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie *Officielle*

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS CULTURISTE 1960-1961

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

La licence 1960-1961 est obligatoire.

Éliminatoires régionales :

Deux catégories d'âge Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1960) et Seniors, sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation De 0 à 10. Jury comprenant un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;
2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée :
3. Épaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-après :
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions :
5. Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents *ayant obtenu* 50 *points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste*. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices.

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, *le dimanche* 16 *octobre* 1960.

Les résultats devront parvenir au siège social de la Fédération, 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), le 20 octobre au plus tard.

Toutes les autres dispositions du Règlement du Premier Pas Haltérophile sont applicables au Premier Pas Culturiste.

RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1960-1961

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une Compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. *La licence* 1960-1961 *est obligatoire.*

Finales régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1960 et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

- *Poids Coqs* : jusqu'à 56 kilos ;
- *Plumes* : de 56 kilos à 60 kilos ;
- *Légers* : de 60 kilos à 67 k 500 ;
- *Moyens* : de 67 k 500 à 75 kilos ;
- *Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500 ;
- *Lourds légers* : de 82 k 500 à 90 k ;
- *Lourds* : au-dessus de 90 kilos.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Épaulé et jeté à deux bras.

En cas d'ex aequo dans ces deux mouvements (total), c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugés par un arbitre désigné par eux

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, *le dimanche* 30 *octobre* 1960.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), où ils devront parvenir

TABLEAU DE COTATION

ÉPAULE ET JETÉ À DEUX BRAS								SAUT EN LONGUEUR SANS ÉLAN	
Points	Poids Coqs	Poids Plumes	Poids Légers	Poids Moyens	Poids Mi-lourds	Poids Lourds Légers	Poids Lourds	Points	Saut
	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.	Kg.		
1	32,5	42,5	50	57,5	65	70	75	1	1 m 60
2	35	45	52,5	60	67,5	72,5	77,5	2	1 m 65
3	37,5	47,5	55	62,5	70	75	80	3	1 m 70
4	40	50	57,5	65	72,5	77,5	82,5	4	1 m 75
5	42,5	52,5	60	67,5	75	80	85	5	1 m 80
6	45	55	62,5	70	77,5	82,5	87,5	6	1 m 85
7	47,5	57,5	65	72,5	80	85	90	7	1 m 90
8	50	60	67,5	75	82,5	87,5	92,5	8	1 m 95
9	52,5	62,5	70	77,5	85	90	95	9	2 m 00
10	55	65	72,5	80	87,5	92,5	97,5	10	2 m 05
11	57,5	67,5	75	82,5	90	95	100	11	2 m 10
12	60	70	77,5	85	92,5	97,5	102,5	12	2 m 15
13	62,5	72,5	80	87,5	95	100	105	13	2 m 20
14	65	75	82,5	90	97,5	102,5	107,5	14	2 m 25
15	67,5	77,5	85	92,5	100	105	110	15	2 m 30
16	70	80	87,5	95	102,5	107,5	112,5	16	2 m 35
17	72,5	82,5	90	97,5	105	110	115	17	2 m 40
18	75	85	92,5	100	107,5	112,5	117,5	18	2 m 45
19	77,5	87,5	95	102,5	110	115	120	19	2 m 50
20	80	90	97,5	105	112,5	117,5	122,5	20	2 m 55

le 4 *novembre au plus tard*.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes jura lieu t 6 novembre 1969 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1960-61 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 25 *novembre* dernier délai.

Règlement d'application des Brevets Culturistes

RÈGLEMENT DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur, la nuque de l'athlète pur deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1er essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2e essai : 80 k x 5 fois =bion ; 3e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal peut être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont, autorisées.

ÉPREUVES DU BREVET CULTURISTE 1er, 2e, 3e DEGRÉS

Les exercices A, B, C, et D seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.

	Coqs			Plumes			Légers			Moyens			Mi-lourds			Lourds Légers			Lourds		
	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e	1er	2e	3e
	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.	k.
A. Développé couché....	50	55	60	55	60	65	60	65	70	65	70	75	70	75	80	75	80	85	80	85	90
B. Développé derrière la nuque.....	35	37,5	40	40	42,5	45	45	47,5	50	47,5	50	52,5	52,5	55	57,5	57	60	62,5	60	65	70
C. Flexion sur jambes ...	60	65	70	70	75	80	80	85	90	90	95	100	95	100	105	100	105	110	105	110	115
D. Flexions avant bras sur bras	27,5	30	32,5	30	32,5	35	32,5	35	37,5	35	37,5	40	37,5	40	42,5	40	42,5	45	42,5	45	47,5
Épaule et jeté à 2 bras....	60	65	70	70	75	80	80	85	90	85	90	95	90	95	100	95	100	105	100	105	110
Saut en longueur.....	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.
sans élan	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20	2,10	2,10	2,20

Nos joies, nos peines

NÉCROLOGIE

M. Paul Buisson, Vice-président de la F.F.H.C., a eu la grande douleur de perdre sa femme.

Nous lui renouvelons en cette pénible circonstance, l'expression de nos bien vives condoléances et l'assurons de la sympathie bien sincère de tous les membres de la F.F.H.C.

***

Nous apprenons le décès de Mme Vve Louis Dexarcis, belle-mère de M. Charles Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie.

Nous adressons à M. et Mme Lomet, ainsi qu'à toute leur famille, l'expression des bien sincères condoléances de la F.F.H.C. à l'occasion de ce deuil cruel.

L'Union Sportive Crestoise vient de perdre tragiquement un de ses dévoués athlètes : Pierre Sanz, tué sur la route dans une collision de scooters. Les deux conducteurs, projetés en avant, se sont heurtés tête contre tête et sont morts sur le coup.

Nos bien vives condoléances à la famille de Pierre Sanz et à son Club.

***

Nous apprenons le décès de Mme Vve Allen, propriétaire de la maison d'articles de sports, bien connue des haltérophiles.

Nous renouvelons à sa famille l'expression de nos bien vives condoléances.

NAISSANCE

M. Ray Ammar, Président de 1'Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence, nous annonce la naissance de son deuxième fils qui a reçu le nom de Richard.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonne santé.

MARIAGE

Roland Mao, du C.A. Nantais, Champion de France Universitaire 1960, 2e du Concours du Plus Bel Athlète de France, pharmacien, vient d'épouser Mlle Marie-Claire Citharel. La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans l'intimité en la chapelle de Sainte-Anne-la-Palud, le 3 août 1960. Nos meilleurs vœux de bonheur.

***

Notre sympathique Champion et International Marcel Paterni a épousé, le lundi 26 Septembre, Mlle Marie-France Hellec.

M Jean Dame a assisté à la bénédiction nuptiale et présenté aux jeunes mariés les compliments et vœux de la F F.H.C.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

tenue le dimanche 12 Juin 1960

Salle des réunions du Comité National des Sports

23, rue d'Anjou, Paris

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL (*suite*)

Cette finale comprenait 19 qualifiés dont les vainqueurs furent Henry (U.S. Métro-Transports) dans les Coqs ; Coquel (Cercle Sportif Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne) dans les Plumes ; Lammens (U.S. Métro-Transports) dans les Légers ; Ramadout (A.S. Bourse) dans Moyens ; Denis (Stade de la Porte Normande) dans les Mi-Lourds ; Lefèvre (Club Athlétique Rosendaël) dans les Lourds-Légers et Dupuis (Union Amicale de Cognac) dans les Poids Lourds.

Les Championnats de France Juniors et Seniors succédèrent au Critérium National Haltérophile. La compétition Juniors rassembla 33 participants aux éliminatoires. Le même nombre que l'an dernier.

Vingt qualifiés disputèrent la Finale, le samedi 11 avril 1959, au gymnase municipal Voltaire. De magnifiques performances y furent réalisées. Les jeunes Champions de France furent : Zérillo (salle Vincent-Ferrari Sète), dans les Poids Coqs ; Hanrotel (Sporting Club Saint-Amandois) dans les Poids Plumes ; Delebarre (A.S. Électricité de Lille) dans les Poids Légers ; Dindeleux (A.S. Électricité de Lille) dans les Poids Moyens ; Augustin (Club Haltérophile Rochelais) dans les Poids Mi-Lourds et Sylvain Lefèvre (Club athlétique Rosendaël) dans les Lourds-Légers.

Le Championnat de France Seniors réunit 67 athlètes aux Éliminatoires, contre 41 la saison précédente.

27 qualifiés se disputèrent les titres, les samedi 11 et dimanche 12 avril, au Gymnase Municipal Voltaire. De très belles performances y furent réalisées.

Les différents titres furent enlevés par : Marcombe (Union Sportive de Tours) dans les Poids Coqs ; Nadal (Club Haltérophile et Culturiste Alger) dans les Poids Plumes ; Gerber (Esso-Sports) dans les Poids Légers ; Paterni (Club Gondolo Sportif) dans les Poids Moyens ; Debuf (A.S. Lilloise Inter-Entreprises) dans les Poids Mi-Lourds ; Vincent (Athlétic Club Montpellier) dans les Lourds-Légers ; Pêcheur (Association Sportive de la Bourse) dans les Poids Lourds.

Les Éliminatoires de la Coupe de France par équipes des Comités régionaux se déroulèrent le 26 avril 1959. Treize Comités y participèrent. Les Comité de l'Île-de-France, des Flandres et du Languedoc furent qualifiés pour la finale qui se déroula le 30 mai 1959, salle des Concerts à Montpellier. L'Île-de-France devait remporter cette coupe devant le Languedoc et les Flandres.

Après ce rapide tour d'horizon des épreuves nationales haltérophiles, parlons maintenant des compétitions culturistes.

Deux journées de Brevets Culturistes furent organisées, l'une le 14 décembre 1958, l'autre le 1er mars 1959, permettant à de nombreux athlètes ayant satisfait aux conditions exigées de recevoir le brevet 1er, 2e ou 3e degré. Ces sessions donnèrent des résultats très encourageants et nous félicitons nos dirigeants de Clubs et de Comités régionaux de l'intérêt qu'ils ont su susciter auprès des Culturistes.

Le Critérium National Culturiste fut organisé par les soins des Comités régionaux, le 19 avril 1959. 16 Juniors et 39 Seniors y participèrent, soit un total de 55 athlètes contre 56 la saison précédente.

Ces chiffres, comme je l'ai déjà dit, sont vraiment dérisoires pour une compétition qui devrait intéresser un grand nombre d'athlètes.

Si au début de ce rapport, j'ai pu souligner avec satisfaction les progrès du Premier Pas Culturiste,

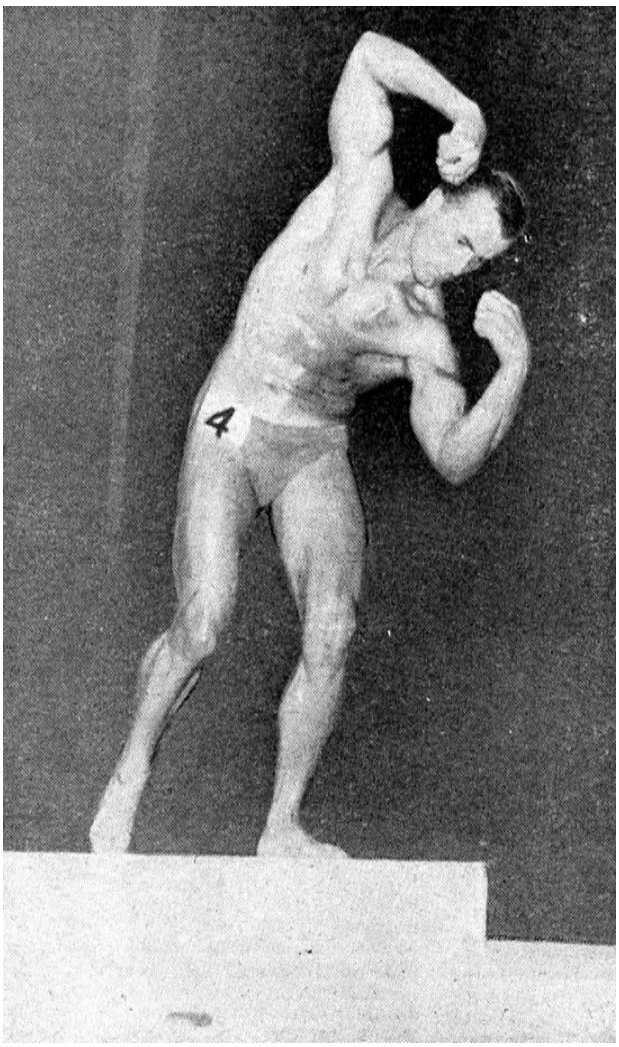

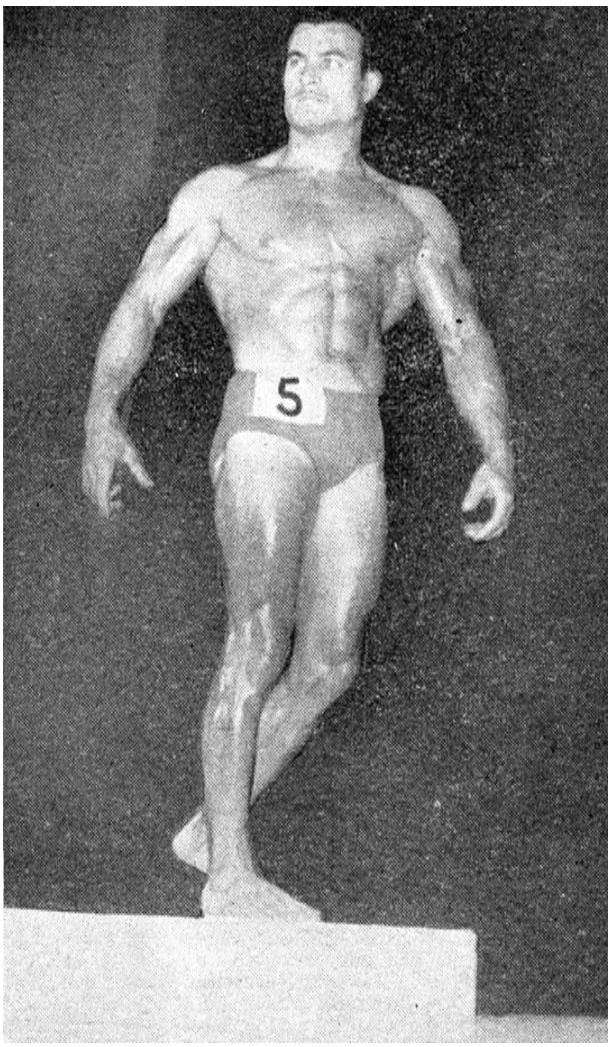

LEGRAND (Normandie) et MALLEA (Pyrénées), respectivement 1er et 2e du Championnat de France Culturiste (taille jusqu'à, 1 m 68).

il faut reconnaître que les brevets culturistes et le Critérium National Culturiste ne semblent pas intéresser nos licenciés.

Nous ne demandons qu'à en modifier le règlement pour les rendre plus attrayants ; nous acceptons toutes suggestions, à condition toutefois que leur but reste inchangé, c'est-à-dire prospection et formation haltérophiles.

Les Éliminatoires du Championnat de France Culturiste eurent lieu entre le 15 et le 31 mai 1959 et la Finale le samedi 8 août 1959, à la piscine de Vernon. 19 athlètes, représentant 15 Comités régionaux, fusent réunis dans cette ville. Gerber (Normandie) fut vainqueur dans la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 60, tandis que Mierczuk (Provence) s'adjugeait le titre dans la grande catégorie. Ribardière (Comité du Limousin) enlevait le Prix d'évolutions.

La finale de cette compétition se déroula devant une assistance considérable et nous devons féliciter le Comité de Normandie tout entier qui, animé par son Président Bernard Renault, réussit une très belle soirée dans le cadre magnifique de la piscine de Vernon, prouvant que cette manifestation était largement rentable.

***

Revenons maintenant au calendrier haltérophile, avec les épreuves inter-nations.

Ce fut, tout d'abord, les matches France-Allemagne de l'Est « A » et « B », le 28 février 1959, à Notre-Dame de Gravenchon :

Match « A ». - L'Allemagne de l'Est bat la France par 5 à 2.

Match « B ». - L'Allemagne de l'Est bat la France par 4 à 3.

L'absence de certains de nos titulaires de l'Équipe ire nous valut cette cuisante défaite.

Par contre, le 15 mars 1959, à Vernon, nous battions l'Équipe de l'Allemagne de l'Ouest par 5 à 2.

Dans les rencontres France - Italie, l'équipe d'Italie « B » battait la nôtre par 5 à 2, le 19 avril 1959, à Cognac, tandis que notre équipe « A », à Ban (Italie) s'inclinait, elle aussi, par 5 à 2, le 2 mai 1959, devant l'équipe correspondante italienne.

Nos équipes furent constituées tour à tour par les Internationaux suivants : Marcombe, Nadal, Gerber, Paterni, Debuf, Lefèvre, della Valle, Vincent, Hamm, Henri, Bénabid, Lammens, Maier, di Grazia, Dupais, Coquel, Marchal, Cot, Mana, Toye, Insermini.

Tous ces athlètes sont à féliciter et, malgré des fortunes diverses, firent honneur à notre Fédération.

On peut constater que nos équipiers internationaux n'ont pas chômé au cours de la saison. Grâce à ces rencontres multiples, la F.F.H.C. a pu encourager et entraîner de nombreux athlètes.

Le Championnat du Monde se déroula à Varsovie, du 25 septembre au 4 octobre 1959. Gerber se classa 7^{e} des Poids Légers, Paterni 5^{e} et Maier 10^{e} des Poids Moyens. Debuf et Vincent, blessés, ne purent participer à cette manifestation.

Nous fûmes plus heureux aux Jeux Méditerranéens qui se disputèrent à Beyrouth, les 12 et 13 octobre 1959. Paterni remportait la Médaille d'or dans les Poids Mi-Lourds, tandis que Gerber et Maier, respectivement dans les Poids Légers et Moyens, obtenaient une magnifique médaille d'argent.

Je pense que vous vous associerez à moi pour féliciter chaleureusement nos trois mousquetaires.

Avant de clore le chapitre international, nous devons souligner la très belle victoire de Mierczuk au Concours du Plus Bel athlète du Monde qui se disputa à Varsovie, le 4 octobre 1959. Félicitons et remercions bien vivement ce superbe athlète pour les satisfactions qu'il nous à procurées tout au long de cette saison 1958-1959.

Soulignons aussi la tournée de propagande haltérophile et culturiste entreprise sous la conduite de notre Président Jean Dame, accompagné de Paterni, Gerber et Mierczuk, tournée qui fit une forte impression dans plusieurs villes de l'A.E.F., au cours du mois de mars 1959.

Enfin, je ne saurais terminer ce compte-rendu de nos activités internationales sans y associer les noms de MM. Gouleau et Jean Dame qui, ainsi que vous le savez, assurent la lourde charge du Secrétariat de la Fédération Internationale. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude pour le travail qu'ils accomplissent au sein de cet important organisme.

Il me faut citer aussi l'activité de nos Comités régionaux et de nos Clubs qui, eux aussi, pour notre plus grande satisfaction, organisent des rencontres internationales inter-villes et inter-clubs.

***

Dans le domaine scolaire et universitaire, les Championnats de France 1959 se sont disputés le 2 mai 1959, à Lille. 18 qualifiés se disputèrent les différents titres et de très bons résultats y furent réalisés.

Félicitons et remercions l'équipe qui, animée par notre ami Duchesne, accomplit un travail productif dans un milieu où, comme je l'ai déjà dit, il est parfois difficile de faire pénétrer notre sport.

Les Championnats de France Militaires eurent lieu le 9 mai 1959, salle Roger Salengro, à Lille. 20 qualifiés se disputèrent les différents titres, réalisant des performances appréciables. Nos amis du Comité des Flandres, ayant à leur tête leur président Dumoulin et leur vice-président Léon Vandeputte, se dépensèrent sans compter pour l'organisation de ces Championnats. Comme d'habitude, ils la réussirent magnifiquement et surent conférer à cette manifestation le relief et l'importance qu'elle méritait.

Sur le plan corporatif, l'Union Sportive des Chemins de Fer Français, sous l'impulsion de notre sympathique ami Rabjeau, fournit un travail important dans ce milieu. Les X^{e} Championnat-Challenges U.S.C.F. eurent lieu le 19 avril 1959, à Aix-en-Provence, avec la participation de 17 qualifiés. Félicitons donc Rabjeau oui, grâce à ses qualités d'animateur et d'organisateur, est responsable de si magnifiques résultats.

Terminons le compte rendu des résultats sportifs de l'année 1959 en rappelant que 23 records Juniors et 20 records Seniors ont été établis ou améliorés au cours de cette saison, ce qui démontre, une fois de plus, nos progrès.

Une mention spéciale à Paterni qui a inscrit un record du Monde, celui du développé à deux bras Poids Mi-Lourds, au palmarès français 1959.

Sur le plan effectifs en Clubs, le Comité de l'île de France est toujours en tête, suivi, comme l'an dernier, du Comité des Flandres, puis des Comités Anjou-Bretagne, du Lyonnais, de l'Algérie, de la Provence, du Languedoc, de la Normandie ; ceux de Bourgogne, d'Alsace, du Dauphiné-Savoie, de la Lorraine, de la Guyenne, de l'Orléanais, de l'Auvergne, des Pyrénées, de la Champagne, du Poitou et enfin ceux de 1'Oranie, de l'île de la Réunion, Madagascar, Limousin et Côte Basque, soit au total 265 Clubs, chiffre à peu près égal à celui des années précédentes.

En ce qui concerne les licences, le chiffre global en est de 8.266 contre 8.480 l'an passé. Bien qu'on puisse considérer que le nombre de licenciés des deux années 1958 et 1959 est identique puisqu'à la fin de la dernière saison, deux Comités ne s'étaient pas mis en règle avec la trésorerie fédérale, on peut douter que le chiffre enregistré corresponde au nombre de pratiquants haltérophiles et culturistes inscrits dans nos Clubs affiliés. Il y a là, je ne puis que le répéter, un gros travail à entreprendre et, encore une fois, je fais appel aux dirigeants de nos associations, en les conjurant d'accomplir leur devoir à l'égard de notre Fédé dans ce domaine. Les licences nous sont indispensables ; elles jouent un grand rôle dans l'attribution des subventions gouvernementales ; elles sont la preuve de notre importance et de notre vitalité. Licenciez tous vos adhérents ; il semble inconcevable que chaque Club ne puisse réunir au moins 10 licenciés.

Le classement par Comité, au prorata du nombre de licences est le suivant :

En tête de liste, l'Île-de-France, 1402, suivi de près par l'Anjou-Bretagne, 1.032 ; les Flandres, 932. Viennent ensuite le Lyonnais, 696 ; le Languedoc, 378 ; l'Alsace, 371 ; la Provence, 343 ; le Dauphiné-Savoie, 304 ; l'Orléanais, 280 ; l'Auvergne, 258 ; la Champagne, 254 ; la Bourgogne, 250 ; la Lorraine, 246 ; la Normandie, 238 ; le Poitou, 172 ; la Guyenne, 170 ; l'Oranie, 160 ; Madagascar, 160 ; Île de la Réunion, 146 ; Pyrénées, 134 ; Algérie, 114 ; Côte Basque, 88 ; Limousin, 80.

Dix Comités sont en progrès, un est stationnaire, les autres sont en régression. Attention chers Amis, la quote-part sur les licences est, vous le savez, la véritable subvention de votre Comité régional.

Je souhaite que la saison prochaine, les Clubs et les Comités régionaux veuillent bien tenir compte des quelques recommandations que j'ai cru devoir formuler et que nous assistions à une augmentation du nombre des licences.

***

Le Secrétariat de la F.F.H.C. s'est efforcé, tout au long de cette année, comme à son habitude, de vous donner satisfaction, s'employant à faciliter votre tâche et à vous renseigner le mieux possible.

De votre côté, il apparaît souhaitable, pour la bonne marche de ce Secrétariat, que vous vous conformiez strictement aux instructions qui vous sont précisées et ceci pour chaque épreuve du calendrier fédéral. En effet, de trop nombreux Comités ne respectent pas les dates limites fixées pour la transmission des résultats, ce qui retarde d'autant l'établissement du Classement général de la compétition et de la liste des qualifiés si l'épreuve comporte une finale. Non seulement ces qualifiés ont intérêt à être avertis le plus rapidement possible de leur sélection, mais il faut penser aux Comités lointains. Algérie, Oranie, Ile de la Réunion oui doivent pouvoir prendre toutes dispositions pour le voyage de leurs athlètes convoqués en Métropole. Ne serait-ce qu'à cause d'eux, nous nous verrons dans l'obligation, à l'avenir, de ne pas tenir compte des résultats qui nous parviendraient avec retard.

Je ne quitterai pas le domaine administratif sans vous demander de vous associer à moi pour remerciez nos secrétaires, sur qui repose la lourde charge du Secrétariat de la F.F.H.C. et qui s'acquittent de leur tâche avec un dévouement que je ne suis pas seul d'ailleurs à apprécier.

Parlons maintenant du Moniteur National. Comme vous le savez, Chaput nous a quittés. Je n'épiloguerai pas sur son cas ; il me semble que les différents procès-verbaux du Bureau ou du Comité directeur vous ont largement mis au courant de cette affaire.

Notre ami Guillier, délégué à la P.O. pour l'haltérophilie et dont vous avez déjà pu apprécier le travail et les qualités, mérite nos félicitations et nos remerciements pour la collaboration dévouée qu'il apporte à notre Fédération.

Je pense qu'avant la fin de cette présente saison, la F.F.H.C. aura un nouveau Moniteur National, le Comité Directeur du 13 mai ayant définitivement résolu le problème de son recrutement.

Dans le domaine de la formation des cadres et de la préparation de nos athlètes, je rappellerai que la F.F.H.C. a organisé en 1959, à l'Institut National des Sports, deux Stages d'Espoirs olympiques et un Stage de Moniteurs. A la suite de ce dernier Stage, 7 diplômes de Moniteurs et trois d'Aides-Moniteurs ont été attribués. Je tiens à remercier ici notre ami Pichon, Maître d'Éducation physique à l'Institut National des Sports, qui a encadré avec Guillier et Lambert ces trois Stages.

J'ajouterai que ce sont les installations insuffisantes de l'Institut National des Sports qui sont la cause du peu d'activité dans ce domaine ; mais, rassurons-nous, la ténacité de notre Président est venue à bout des lenteurs administratives et l'I.N.S. sera doté, l'an prochain, d'une salle haltérophile digne de ce nom, où nous pourrons à nouveau organiser de nombreux stages à la satisfaction de tous.

Encore un mot avant de quitter le domaine de la formation des cadres. Il n'y a eu aucune nomination d'Entraîneurs régionaux à l'issue du dernier stage, pour des raisons que le Comité de Direction Fédéral a jugées valables ; mais un nouveau règlement d'attribution des diplômes de Moniteurs et d'Entraîneurs fédéraux est mis en application dès cette année qui, je l'espère, donnera pleine et entière satisfaction, aux candidats.

***

Le nombre d'abonnés à *L'Haltérophile Moderne* est toujours stationnaire et il semble que peu d'efforts aient été faits pour l'augmenter.

Par contre, de plus nombreuses informations nous sont parvenues des Comités régionaux touchant leur activité et nous leur demandons de continuer dans cette voie, en regrettant que certains d'entre eux, qui ne nous envoient jamais aucun compte rendu les concernant, se privent de cette propagande gratuite et certainement fructueuse dans notre Bulletin fédéral.

La bonne marche de ce Bulletin fédéral est assurée par un très petit nombre de rédacteurs et je tiens à remercier l'équipe qui collabore à ce modeste trait d'union de notre Fédération avec ses membres, en souhaitant pour chacun, compte tenu de ses possibilités, y apporte sa contribution personnelle.

Comme l'an passé, je remercie les Établissements Gondolo qui nous apportent à chacune de nos organisations, un concours précieux.

Voici, Messieurs et chers Collègues, ce rapport presque terminé. Je profiterai pourtant de l'occasion qui m'est donnée pour parler avec vous de quelques sujets délicats.

Tout d'abord, je constate avec surprise qu'à chaque Finale de nos épreuves, certains qualifiés sont loin de réaliser les performances des éliminatoires; on voit fréquemment l'athlète classé 3e d'après son total des éliminatoires, l'emporter sur le 1er lors de la finale. Je ne pense pas que l'on cherche à avantager des athlètes au cours des éliminatoires régionales, mais, par contre, je pense que l'arbitrage n'est pas uniforme et que l'appréciation des performances, dans certains Comités, est plus large que dans d'autres.

Cet état de choses comporte beaucoup d'inconvénients qui ne vous échapperont pas car, dans ces conditions, des athlètes sont lésés.

Peu de solutions s'offrent à nous pour résoudre le problème, mais je fais appel aux arbitres pour n'accorder que des essais judicieusement valables, au cours des Éliminatoires, en pensant que les performances qu'ils accordent seront à nouveau jugées au cours de la Finale et qu'un arbitrage trop large lèse, je le répète, d'autres concurrents qui auraient dû normalement être qualifiés.

D'autre part, nous constatons que les forfaits de finalistes sont trop fréquents, certains d'entre eux ne daignant même pas s'excuser. En considération de ces faits, le Bureau de notre Fédération a pris des mesures que je vous rappelle :

« Lorsqu'un athlète n'aura pas participé à une finale pour laquelle il est qualifié, et ceci sans excuses valables, il se verra suspendu pour toutes les épreuves fédérales de la saison en cours ».

Je prie également les Comités régionaux de ne transmettre à la F.F.H.C. que les performances des athlètes susceptibles de participer à la Finale ou, à la rigueur, de mentionner en regard des résultats d'un athlète qu'il est indisponible pour la Finale. Ceci permettra à la Fédération de qualifier le suivant et d'encourager ainsi d'autres athlètes qui le méritent.

Un autre problème a retenu l'attention du Bureau fédéral celui des zéros sur un mouvement, trop fréquents au cours des Finales. Il y a, bien sûr, des excuses et c'est pourquoi, jusqu'ici, les frais de déplacement ont été remboursés dans ce cas, en dépit du règlement. Mais une récente décision du Bureau a précisé que lorsqu'il y aura récidive, comme cela s'est déjà produit, l'athlète ne sera plus remboursé, car vous conviendrez qu'il y a des limites à tout.

AU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1960

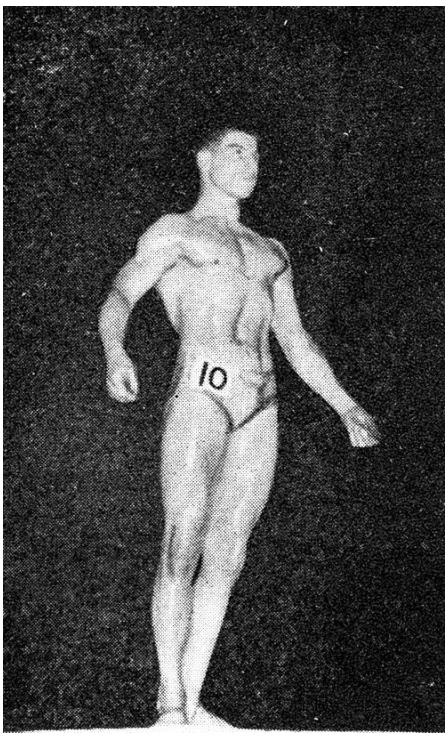

DEVROUTE (Flandres),
4e (Catégorie : au-dessus de 1 m 68)

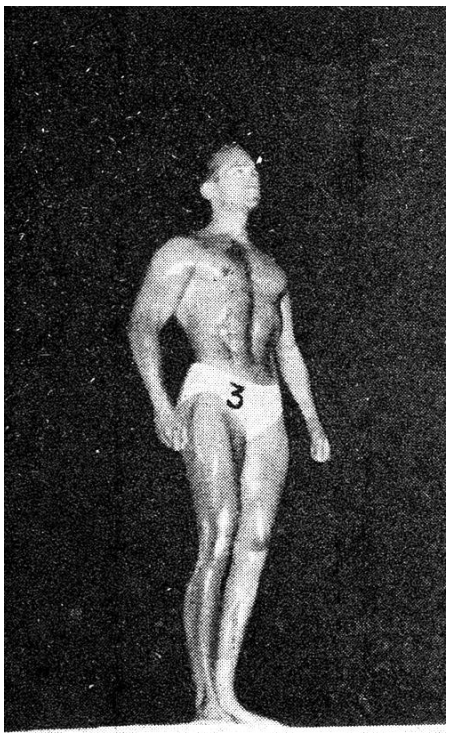

LAPEYRE (Guyenne),
4e (Catégorie : jusqu'à 1 m 68)

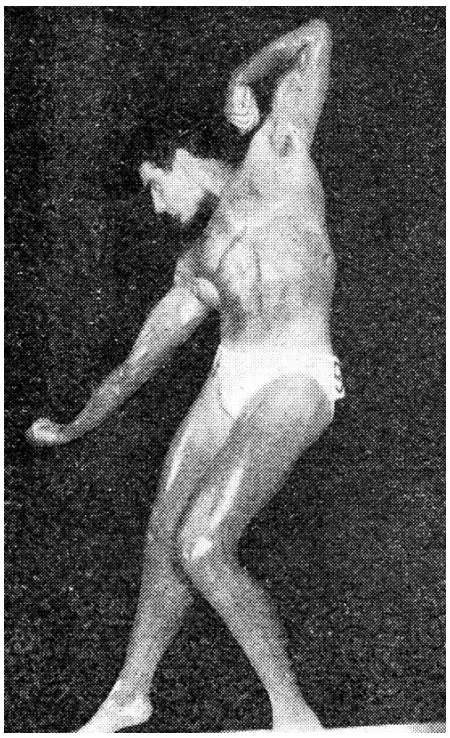

ROSSI (Lorraine),
5e (Catégorie : au dessus de 1 m 68)

Ceci dit, je vous parlerai maintenant de l'aide que nous apportons à nos « possibles » et nos « probables » olympiques, avec les moyens mis à notre disposition par le Haut-commissariat.

Le sport, vous le savez, est considéré comme un loisir, mais il faut reconnaître que si l'athlète amateur veut parvenir aux performances internationales, quelle que soit sa spécialité, il doit y consacrer journellement plusieurs heures en subissant, dans la plupart des cas, une perte de salaire, c'est pourquoi nous nous efforçons, avec les moyens du bord, de leur venir en aide le mieux que nous pouvons.

Que nos athlètes sachent bien que ce délicat problème n'est pas uniquement de notre ressort, mais un problème d'État.

Je demanderai néanmoins aux dirigeants fédéraux et régionaux, dans la mesure de leurs possibilités, de contribuer à l'amélioration de la condition sociale de nos meilleurs athlètes et de nous avertir s'ils ont la possibilité de leur procurer une situation. C'est là le point crucial pour que nos haltérophiles s'adonnent librement à leur sport, il faut leur enlever tout souci matériel. Je fais donc appel à toutes les bonnes volontés et vous en remercie à l'avance.

Avant d'en terminer, je tiens à, vous exprimer la gratitude de la Fédération pour le travail que vous accomplissez tout au long d'une année sportive, soit dans les Clubs, soit dans les Comités. Je connais vos difficultés dont j'ai pu me rendre compte depuis longtemps et j'admire d'autant mieux votre persévérance et votre ténacité. Notre Fédé ne vit que grâce à vous et je suis sûr qu'avec vous tous, elle n'est pas près de faillir à sa tâche.

Ensemble, mes Amis, formons le vœu que notre Fédé devienne toujours plus grande et que les athlètes que nous avons formés se montrent dignes du drapeau français, au cours des prochains Jeux Olympiques de Rome.

Je vous remercie de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder pendant la lecture de ce rapport moral.

Le secrétaire général,

R. POULAIN

(A suivre.)

La finale du Championnat de France Culturiste1960

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

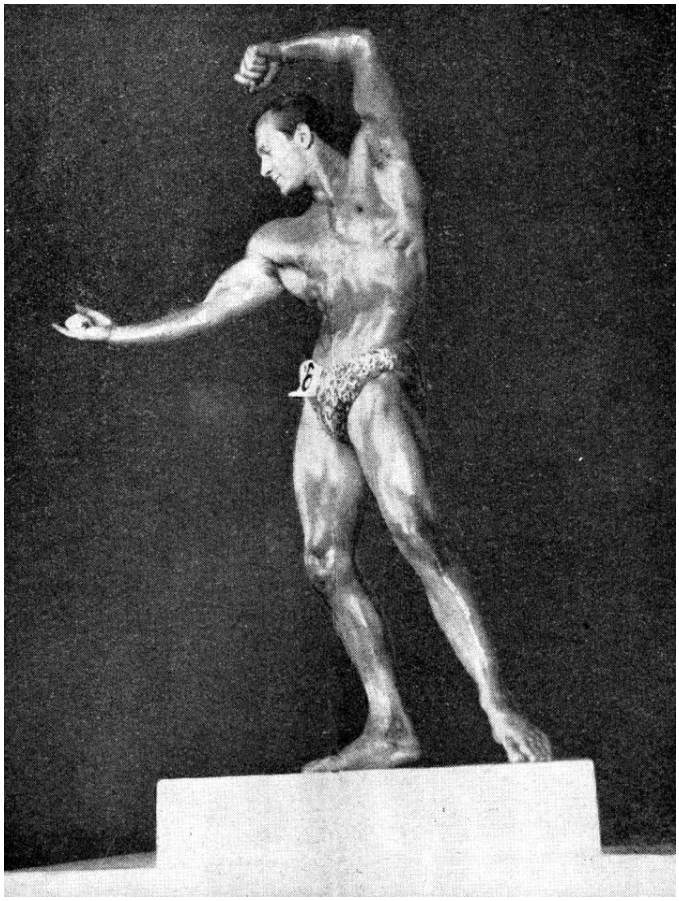

MIERCZUK (Provence),
Plus bel Athlète de France (Catégorie au-dessus de 1 m 68).

Cette belle compétition s'est déroulée à la Baule, le dimanche 24 juillet 196 grâce au généreux concours du Casino de La Baule et de son directeur, M. Mockers.

Le matin, dès 8 h 30, pesée et prise de mensurations. Ensuite, commencent les épreuves physiques (développé couché, saut à pieds joints et flexions de jambes). Nous notons, cette année, de gros progrès chez les sélectionnés. En effet, les performances réalisées sont bien meilleures que l'année précédente pour l'ensemble des concurrents.

Dans les petites tailles, nous retenons les excellentes performances réalisées par Malléa : 140 k au développé couché, 145 par Robinaud et Arensma en flexions jambes et 2 m. 90 par Noiriel au saut en longueur, performance qui lui permet de prendre la 2e place derrière Robinaud avant la présentation de la soirée.

Dans la grande catégorie de taille, les épreuves athlétiques donnent lieu ù un beau match entre Mao et Mierczuk, qui terminent à un point l'un de l'autre : 47 contre 48. Un jeune athlète a fait forte impression : le junior Devroute qui, à 18 ans, prend la 3e place de ces épreuves avec 120 k au développé couché, 165 k en flexions de jambes et 2 m. 77 en saut en longueur.

Les meilleurs, dans les épreuves de la grande catégorie, sont Mierczuk, avec 150 k au développé couché ; Dupuis, Heuty, Mao avec 180 k en flexions de jambes et, pour le saut, Mao, 2 m. 96 et Mierczuk, 2 m. 89.

A l'issue des épreuves physiques, les positions étaient les suivantes dans la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68 :

1er Robinaud, 41 points ; 2e Noiriel, 39,50 pts ; 3e Lapeyre, 36,50 pts. Dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68 : 1er Mierczuk, 48 points ; 2e Mao, 47 points ; 3e Devroute, 42 points.

Les épreuves physiques sont suivies de la visite médicale effectuée par le Docteur H. Gaudron qui constata l'excellente santé de nos athlètes. Devroute et Mierczuk sont les athlètes dont la condition physique apparut la meilleure au praticien ; viennent ensuite Noiriel et Ribardière.

Cette visite terminée, il est 11 heures du matin et chacun rentre â son hôtel.

L'après-midi, à 17 heures, nous sommes réunis au Casino pour répéter la présentation d'ensemble. Les concurrents écoutent les conseils éclairés d'André Rolet, grand spécialiste de ce genre de compétition, qui dirigea la mise en scène. La répétition est très réussie ; tous les athlètes sont disciplinés.

Le Casino ouvre ses portes à 21 h 30 et déjà le public s'installe par petites tables. L'orchestre Léo Clarens anime la soirée, honorée par la Présence dé M. René Dubois, sénateur-maire de La Baule ; Dassié, adjoint au député-maire de Nantes, délégué aux Sports.

Le jury est composé de M. Jean Dame, président de la F.F.H.C. ; M. A. Rolet, vice-président de la F.F.H.C., président de la Commission de Culture physique ; M. François Piou, vice-président de la F.F.H.C., président du Comité Anjou-Bretagne ; M. le docteur H. Gaudron et le Peintre Guillaume, lauréat des Beaux-arts.

Le rideau se lève pour la présentation d'ensemble des athlètes ; puis ceux-ci défilent en ordre impeccable sur la piste, ce qui permet au public et au jury d'avoir une Opinion comparative sur chacun des concurrents.

Suit la présentation individuelle sur les quatre faces, en posture droite, sans contraction musculaire.

Haltérophile Moderne n° 159 (08-09-1960)

Les vainqueurs du Championnat de France Culturiste 1960

(Catégorie au-dessus de 1 m 68).

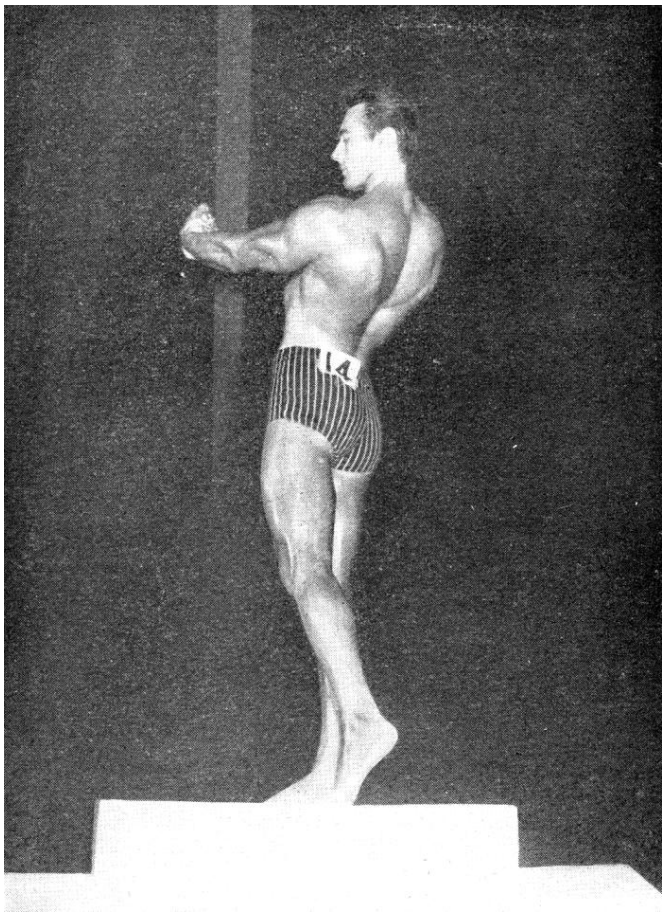

MAO
(Anjou-Bretagne), 2e.

VASSEAUX
(Languedoc), 3e.

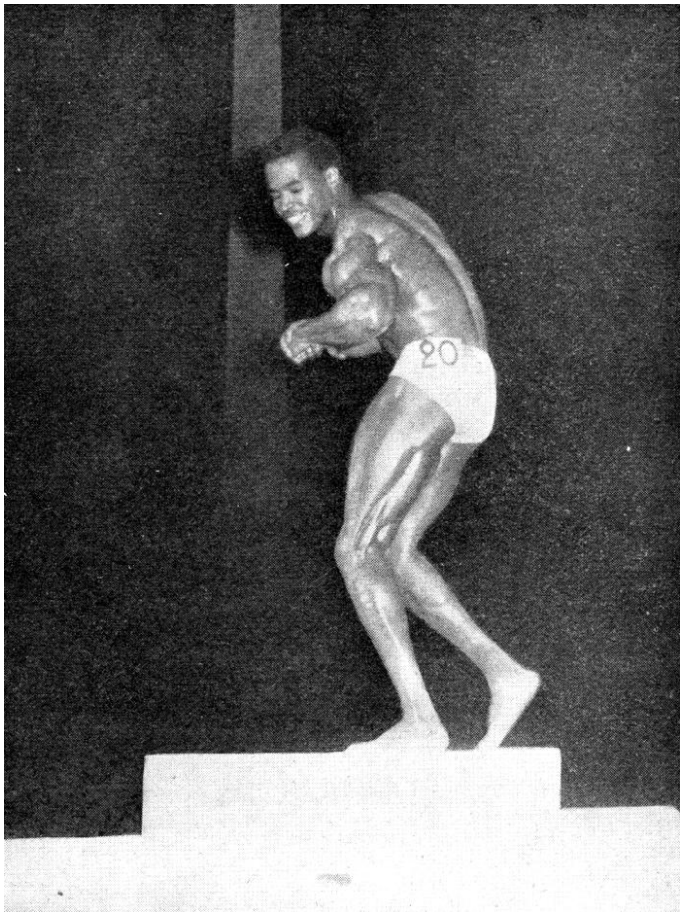

La meilleure note, pour la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68, est attribuée à Malléa. La lutte est déjà serrée entre Robinaud, Legrand. Massenhove et, bien entendu, Malléa qui se tiennent à 10 pts sur 200, suivis de peu par Lapeyre qui ne mérite pas, je crois, d'être légèrement distancé.

Dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68, la compétition est moins sévère, tellement Mierczuk émerge d'un lot pourtant bien meilleur que les années précédentes. Mao, Vasseaux, Devroute et Rossi sont à 4 points de différence, après ce premier tour.

Pendant 20 minutes, la piste est livrée aux danseurs pour permettre de comptabiliser les points obtenus.

Puis, de nouveau, le rideau se lève. Notre ami Leveler, speaker, donne lecture des positions de chacun avant le dernier et décisif passage t poses plastiques pendant 1 minute, 1 minute 30.

Dans la « petite » catégorie, Legrand, grâce à son métier et à son sens artistique dans l'enchaînement des poses, reprend 12 points à Malléa qu'il bat de 1 pt 34. Malléa obtient donc la 2e place devant Massenhove et Lapeyre qui, au dernier passage, a battu Robinaud de 0 pt 60.

Victoire méritée de Legrand, après une excellente lutte des cinq premiers qui terminent à 13 points d'écart seulement. Dans un autre concours, le classement aurait pu donner un résultat légèrement différent, tant les quatre suivants de Legrand se tiennent.

Pour ses débuts, et malgré son inexpérience, Malléa a été très brillant. Il devra travailler ses jambes, moins puissantes que son buste.

Dans la « grande » catégorie, victoire attendue que celle remportée par Mierczuk.

Toujours égal à lui-même et possédant maintenant beaucoup de métier, le Monégasque l'emporte avec plus de 40 pts d'avance sur Mao, d'Anjou-Bretagne, nouveau venu qui possède un buste magnifique, mais manque malheureusement de volume musculaire du train inférieur. Vasseaux, nouveau concurrent également, est 3e. Il est très bien bâti, mais faible en jambes, lui aussi ; il possède un art très sûr pour faire jouer ses muscles, qui ont un détaché remarquable. Sa ceinture abdominale est sensationnelle !

Devroute, malgré son jeune âge, est très bien proportionné et il sera dangereux lorsqu'il aura pris des épaules et des bras.

Rossi était second en 1959 ; bien qu'il soit resté égal à lui-même, il est 5e cette année, ce qui prouve la qualité des concurrents du Championnat Culturiste 1960.

Ribardière remporte, comme chaque année, le prix d'évolutions, devant Massenhove et Legrand.

M. le sénateur Dubois, M. Jean Dame et M. André Rolet remirent les récompenses aux vainqueurs de ce magnifique Concours. Mierczuk, une fois encore, se vit attribuer le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République.

L. GUILLIER

PRIX D'ÉVOLUTIONS (*Hors concours*)

Noms des concurrents	Numéro du dossard	Comité Régional	Note (0 à 20)
1. Ribardière	18	Limousin	51,50
2. Massenhove	6	Flandres	46,50
3. Legrand.....	4	Normandie	44, -

CLASSEMENT NATIONAL DU CRITÉRIUM NATIONAL CULTURISTE 1960

JUNIORS — *points*

1.	DELEBARRE, A.S. Électricité de Lille	105
2.	DEVROUTE, Union Haubourdinoise	102,50
3.	COMTI, Haltér. Cult. Club, Aix-en-Provence	80,50
4.	CARTIGNY, Haltér. Cult. Club Aix-en-Provence	61,50
5.	ELY, Haltér. Cult. Club, Aix-en-Provence	57
6.	FERRANDI, Haltér. Cult. Club, Aix-en-Provence	51,50
7.	LAZARD, Haltér. Cult. Club, Aix-en-Provence	50
8.	NOUILLETAS, Red Star de Limoges	45,50
9.	LA MOTTE, Red Star de Limoges	15

SENIORS

1.	DELLA VALLE, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	138
2.	MORIELLI, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	116,50
3.	FULLA, Club Gondolo Sportif	100,50
4.	RIBARDIÈRE, Red Star de Limoges	96.50
5.	ZAGIGAEFF, Stade Municipal de Montrouge	93,50
6.	CALEN, Atlas Club Ferrero	91,50
7.	DEMONSEL, A.S. Électricité de Lille	87,50
8.	FLORIDIA, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	86,50
9.	MAGNIN, Omnium Sportif Saint-Etienne	78,50
10.	BISQUERT, Société de Gymn. Maison Carrée	77,50
11.	BUIRETTE, A.S. Électricité de Lille	74,50
12.	LASCABETTES, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	72
13.	MIALLON, Omnium Sportif Saint-Etienne	70
14.	CLAUSSE, Courbevoie Sports	68,50
15.	CHEVALIER, Club Sportif Inter-Avia	67
16.	SIVAULT, Club Sp. Déf. Nationale Châtellerault	63
17.	SWYSEN, Union Roubaisienne	57
18.	DOS SANTOS, Omnium Sportif Saint-Etienne	56
19.	DÉCHET, Courbevoie Sports	50
20.	DUFOUR, Red Star de Limoges	49,50
21.	TRENEL, A.S. Électricité de Lille	45,50
22.	SOUDE, Courbevoie Sports	36
23.	PANIZZI, Haltéro Culturiste Colombin	34
24.	MONY, Red Star de Limoges	30
25.	MICHELANGELI, Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	24

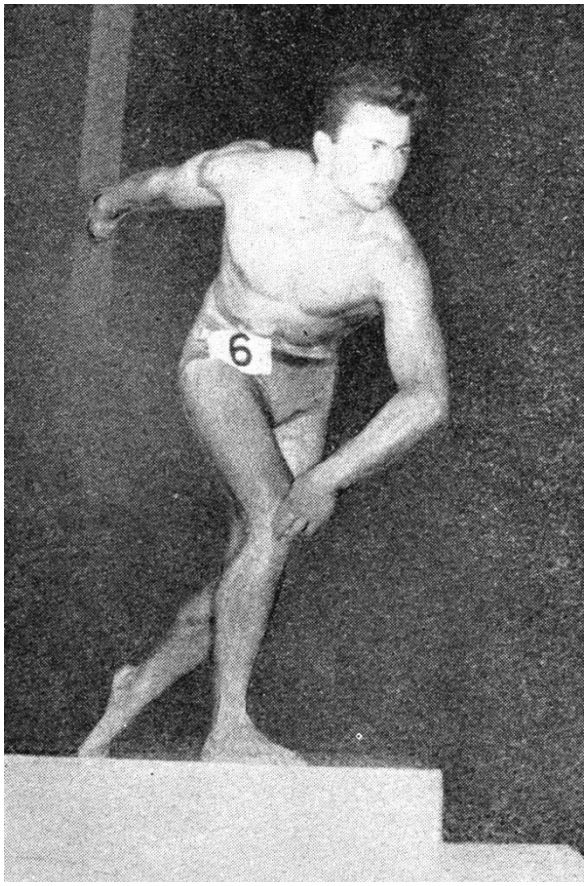

MASSENHOVE (Comité des Flandres), 3e du Championnat de France culturiste 1960 (taille jusqu'à 1 m 68).

Le match France-Finlande

Le 13 juillet, après escales à Copenhague, Stockholm et Turku, l'équipe de France arrive enfin à Pori, en Finlande, à 21 h. 30, assez fatiguée par ce long voyage monotone au cours duquel les séjours dans les aérogares furent beaucoup plus importants que les vols.

La légère fatigue du voyage est d'ailleurs bientôt effacée par la chaleur de l'accueil de nos amis Finlandais qui nous attendent à la descente d'avion. Photo sur l'échelle, récupération des bagages, montée en voiture, et nous voici à l'hôtel pour un bon diner et une bonne nuit.

Le lendemain, 14 juillet, nous affrontons les Finlandais, à 19 heures, dans une charmante salle de spectacles, devant un nombreux public enthousiaste. Toutes les places sont occupées et de nombreuses personnes sont debout.

Présentation des équipes, hymnes nationaux, petit discours de bienvenue et nous passons aux choses sérieuses. Les Poids Coqs, Plumes et Légers tirent ensemble mais pour la facilité du compte- rendu et la meilleure compréhension du match, je présenterai celui-ci par catégories.

En Poids Coqs, c'est le Finlandais Rajaluoto qui commence le développé avec 75 k, Henry développe 80 k et Rajaluoto manque deux fois cette barre. Henry réussit 85 k mais échoue sur 87 k 500 ; 10 k d'avance après le développé, le match est en bonne voie, mais il y a encore deux mouvements de détente et on ignore ce que vaut le Finlandais. C'est Henry qui commence à l'arraché avec 77 k 500. Rajaluoto fait 80 k, Henry 82 k 500, Rajaluoto 85 k, Henry 85 k également et Rajaluoto échoue à 87 k 500. L'écart est toujours de 10 k et comme Henry est le plus léger, il est à peu près sûr de vaincre.

Et pourtant Rajaluoto annonce 110 k comme barre de départ au jeté, alors que Henry commence sagement à 100 k. Il réussit ensuite 105 k et 107 k 500 et laisse la place à Rajaluoto. Celui-ci réussit 110 k, mais assez péniblement semble- t-il. Henry demande un essai supplémentaire sur cette barre et la réussit également. Rajaluoto prend alors 115 k mais il échoue deux fois et Henry remporte une belle victoire avec 277 k 500 contre 270 k.

En Poids Plumes, c'est encore le Finlandais Notkonen qui commence le développé à 80 k. Catanoso fait 82 k 500. Notkonen et Catanoso réussissent tous deux 87 k 500. Mais alors que Notkonen réussit 90 k à son 3e essai, Catanoso échoue et termine le développé avec un retard de 2 k 500.

A l'arraché, Notkonen commence à 80 k, Catanoso à 82 k 500. Notkonen rate ensuite 85 k mais réussit cette barre à son troisième essai, alors que Catanoso échoue deux fois h 87 k 500. Le retard de Catanoso est maintenant de 5 k. Les deux hommes commencent l'épaulé et jeté à 105 k avec succès et font tous deux 110 k au deuxième essai. Notkonen manque 112 k 500 au troisième et l'espoir renaît dans le camp français, car il suffit à Catanoso, qui est plus léger de 300 grammes, de réussir 115 k pour remporter la victoire. Il prend donc cette charge et dans un bel effort la réussit. 285 k pour les deux concurrents mais une deuxième victoire pour la France.

En Poids Légers, il n'y a pas de match car Gerber est nettement supérieur à son concurrent Ryhanen. Celui-ci développe 87 k 500, 95 k, puis échoue à 97 k 500. Gerber réussit 107 k 500, puis 112 k 500, mais manque son 3e essai à 117 k 500. A l'arraché, Ryhanen réussit 92 k 500, Gerber 95 k, Ryhanen 97 k 500, Gerber 100 k, Ryhanen 100 k également. Gerber demande 110 k pour tenter le record de France. Un bel effort, mais la barre est trop lourde et c'est essai. A l'épaulé et jeté, le Finlandais fait 117 k 500 puis 122 k 500. Gerber s'assure la victoire avec un premier essai à 125 k. Ryhanen échoue sur ce poids. Gerber réussit 132 k 500 et saute à 140 k. Encore un bel essai, mais sans succès. 345 k contre 317 k 500.

La première série de matches est terminée et la France mène par 3 à 0, résultat vraiment inespéré et le moral est au beau fixe quand commence la deuxième série avec les Moyens et les Mi-Lourds.

En Moyens, le Finlandais Kare commence le développé à 105 k. Maier commence à 112 k 500, mais surprise, il échoue nettement. Consternation. Kare échoue à son tour et Maier, se reprenant réussit un très beau développé. Kare échoue une nouvelle fois, mais Maier ne peut réussir 117 k 500 et ne termine donc le développé qu'avec 7 k 500 seulement d'avance.

A l'arraché, Maier réussit 105 k au premier essai. Kare commence à 110 k et échoue. Maier réussit cette barre. Kare aussi à son deuxième essai. Maier rate 112 k 500 et Kare réussit 115 k, ce qui ramène l'avance de Maier à 2 k 500 seulement. Il semble pourtant qu'il ne peut pas perdre son match. Les deux hommes commencent le jeté à 140 k et on tire au sort. C'est Maier qui commence et réussit facilement, mais Kare ne tire pas la même

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

disputée au Casino de La Baule (Loire-Atlantique)
le dimanche 24 août 1960

	Noms des concurrents	Numéro du dossard	Comité Régional	Nombre de points — Épreuves physiques (Moy. du dév. couché, flexion jambes, saut sans élan)	Nombre de points — 1er tour (0 à 20) coef. 2	Nombre de points — 2e tour (0 à 20) coef. 2	Total des points
Catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68.							
1.	Legrand	4	Normandie	10	141	73	224
2.	Malléa	5	Pyrénées	10,66	151	61	222,66
3.	Massenhove	6	Flandres	11,66	142	62	215,66
4.	Lapeyre	3	Guyenne	12,20	135	65	212,20
5.	Robinaud	8	Poitou	13,60	140	58	211,60
6.	Noiriel	7	Alsace	13,20	128	55	196,20
7.	Arensma	1	Lorraine	10,66	129	54	193,66
8.	Hansmetzger	2	Anjou-Bretagne	11,20	124	53	188,20
Catégorie de taille au dessus de 1 m. 68.							
1.	Mierczuk	16	Provence	16	181	90	287
2.	Mao	14	Anjou-Bretagne	15,60	159	72	246,60
3.	Vasseaux	20	Languedoc	13,30	158	74	245,30
4.	Devroute	10	Flandres	14	157	71	242
5.	Rossi	19	Lorraine	12,30	156	70	238,30
6.	Ribardière	18	Limousin	12,60	151	68	231,60
7.	Mériguet	15	Guyenne	12,50	150	63	225,50
8.	Heuty	13	Côte Basque	11,30	136	54	201,30
9.	Muckensturm	17	Alsace	13,60	131	54	198,60
10.	Dupuis	11	Île-de-France	13,30	135	50	198,30
11.	Genhomme	12	Champagne	10	132	53	195

barre et demande 142 k 500. Maier fait ensuite 145 k et il s'agit de choisir la charge du troisième essai. Maier est plus léger, il faut donc que Kare jette 5 k de plus que lui pour s'assurer la victoire. Nous hésitons entre 147 k 500 et 150 k. Maier A déjà fait 150 k plusieurs fois mais ses essais au développé prouvent qu'il n'est pas en grande forme. S'il rate 150, il suffit à Kare de faire 150 pour gagner. Si Maier fait 147 k 500, il faudra que Kare fasse 152 k 500, record de Finlande. Ses 142 k 500 m'ont paru difficiles et je demande donc 147 k 500 pour Maier qui réussit un beau jeté. Kare demande 152 k 500 et, follement encouragé par ses camarades et par le public, réussit cette barre qui lui assure la victoire. Il échoue ensuite à 155 k mais bat tout de même Maier avec 372 k 500 contre 370 k. Maier aurait-il réussi 150 k ? Kare aurait-il alors manqué 155 k ? Personne ne le saura jamais.

En Poids Mi-Lourds, Debuf commence le développé à 112 k 500. Il pousse ensuite deux fois 117 k 500 mais les arbitres les lui refusent. Son adversaire Jouni Kailajarvi développe 120 k puis 125 et manque 127 k 500. A l'arraché, Debuf réussit 110 k puis 115, mais rate 117 k 500. Kailajarvi commence à 120 k, mais il manque ensuite deux fois 125. Debuf épaule facilement mais, souffrant du coude, ne peut tenir sa barre au jeté. Le Capitaine de l'équipe de France fait preuve alors d'un grand courage et d'une magnifique volonté. Surmontant la douleur, il reprend et réussit 147 k 500 et alors que largement battu il pourrait abandonner son troisième essai, il prend au contraire 152 k 500 et réussit un magnifique jeté. Bravo Debuf ! Kailajarvi réussit facilement 160 k au premier essai, mais il saute à 170 k, et échoue deux fois nettement. Deuxième victoire pour la Finlande avec 405 k contre 380. La France ne mène plus que par 3 à 2 et la victoire finale n'est plus aussi certaine. Il faut absolument que Vincent gagne son match car nous savons bien que Della Valle n'a aucune chance contre Makinen.

Au développé, c'est le Finlandais Suominen qui commence à 120 k. Vincent commence à 125. Suominen prend la barre et la manque deux fois. Tout semble aller pour le mieux et Vincent prend 130 k. Hélas, par deux fois, il échoue et il termine le développé avec 5 k seulement d'avance.

A l'arraché, les deux hommes commencent à 125 k. Tirage au sort. C'est Vincent qui tire le premier et réussit un arraché assez facile, bien que pas tout à fait dans sa manière habituelle. Suominen l'imite aussitôt et on passe à 130 k. Vincent échoue. Suominen réussit. Rien ne va plus. Toute l'équipe française encourage Vincent, mais je crois que cela ne fait que l'énerver davantage. Il échoue une nouvelle fois sur 130 k et Suominen passe à 132 k 500, charge qu'il ne peut réussir. Les deux hommes sont donc à égalité et c'est l'épaulé et jeté qui va décider de la rencontre. Heureusement, Vincent est le plus léger et il lui suffit de faire le même total que Suominen pour gagner. Celui-ci demande 152 k 500. Nous demandons donc la même barre et comme c'est Vincent qui a tiré le premier à l'arraché, c'est au tour de Suominen de commencer. Cela ne fait pas l'affaire des Finlandais qui inscrivent 155 k, pour Suominen et appellent Vincent sur le plateau. Je proteste et, pour éviter une longue discussion, Vincent commencera, lui aussi, à 155 k. C'est donc finalement Suominen qui commence, avec succès. Vincent fait un épaulé facile, mais j'ai encore dans l'esprit ses trois essais au jeté de France-Pologne, et je ne vis plus. Heureusement, Vincent fait un jeté impeccable et nous rassure sur sa forme et sa combativité.

Suominen demande alors 162 k 500. Nous aussi, naturellement. Tout le monde est tendu, car on sent bien que nous sommes là devant la barre décisive. Suominen tire et échoue. Vincent épaule et réussit un magnifique jeté, prenant une belle option sur la victoire. Que va faire Suominen ? S'il reprend 162 k 500, il est battu au poids de corps. Il demande donc 165 k. Longue concentration dans le silence anxieux, mais la barre est trop lourde et Suominen échoue. Vincent a gagné son match et donné la victoire à la France. Il demande alors 170 k pour essayer de terminer en beauté. Il ne peut les réussir mais fait tout de même un fort beau tirage qui prouve que la charge est à sa portée.

Le match des Poids Lourds est sans histoire. Della Valle, réduit à zéro par le « mal du plateau », échoue par trois fois à 110 k au développé, alors que Makinen réussit 127 k 500 et 132 k 500 avant d'échouer à 135 k. A l'arraché, Della Valle réussit 100 k puis 110 et manque 115. Makinen commence à 135 k, puis toujours maladroit, rate deux fois 140. A l'épaulé et jeté, Della Valle fait 140 k puis 150 et manque 155. Makinen réussit 162 k 500, mais il manque ensuite deux fois 167 k 500 alors que cette charge semble nettement dans ses possibilités. Facile victoire pour Makinen avec 425 k. La France bat la Finlande par quatre victoires à trois, résultat que l'on n'osait guère espérer, surtout obtenu de cette façon. Bravo donc l'équipe de France ! Tous se sont vaillamment battus, sauf notre malheureux Poids Lourd, fâcheusement impressionné par l'importance du match et la valeur de son adversaire.

Henry a bien tiré. Un peu moins en forme que d'habitude au développé, il a, par contre, réussi magnifiquement 85 k à l'arraché et 110 k au jeté,

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE - FINLANDE

Disputé le 14 juillet 1960 à PORI (Finlande)

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
POIDS COQS							
1.	HENRY	55 k 550	France	85, -	85, -	107,500	277 k 500
2.	RAJALUOTO	56 k.	Finlande	75, -	85, -	110, -	270 k.
POIDS PLUMES							
1.	CATANOSO	59 k 500	France	87,500	82,500	115, -	285 k.
2.	NOTKONEN	59 k 800	Finlande	90, -	85, -	110, -	235 k.
POIDS LEGERS							
1.	GERBER	67 k 500.	France	112,500	100, -	132,500	345 k.
2.	RYHANEN	65 k 800	Finlande	95, -	100, -	122,500	317 k 500
POIDS MOYENS							
1.	KARE	74 k 900	Finlande	105, -	115, -	152,500	372 k 500
2.	MAIER	73 k 700	France	112,500	110, -	147,500	370 k.
H.M.	EILEISTSEN	74 k 900	Norvège	110, -	107,500	135, -	352 k 500
POIDS MI-LOURDS							
1.	KAILAJARVI Jouni.	82 k	Finlande	125, -	120, -	160, -	405 k
2.	DEBUF	82 k 300	France	112,500	115, -	152,500	380 k.
H. M.	KARHU	82 k 500	Finlande	110, -	115, -	155, -	380 k.
H. M.	KAILAJARVI J.	79 k 400	Finlande	100, -	125, -	152,500	377 k 500
POIDS LOURDS-LEGERS							
1.	VINCENT	89 k 700	France	125, -	125, -	162,500	412 k 500
2.	SUOMINEN	90 k.	Finlande	120, -	130, -	155, -	405 k.
H. M.	LANES	89 k 800	Norvège	115, -	120, -	160, -	395 k.
H. M.	SLETSJOE	89 k 800	Norvège	117,500	117,500	150, -	385 k.
POIDS LOURDS							
1.	MAKINEN	112 k 300	Finlande	132,500	135, -	162,500	430 k.
N. Cl.	DELLA VALLE	98 k 300	France	0, -	110, -	150, -	–

totalisant 280 k. Il a de l'énergie et de la volonté et est bien parti pour prendre la succession de Marcombe dans l'équipe de France.

Catanoso a raté ses arrachés, mais il s'est brillamment racheté au jeté en réussissant 115 k, barre qu'il n'avait pu faire ni au Championnat de France, ni à France - Pologne. Il a fait cette barre pour gagner et a montré ainsi qu'il ne perdait pas ses moyens dans les grandes occasions mais savait, au contraire, se hisser à la hauteur des circonstances.

Gerber n'a réalisé que 345 k, mais il valait mieux que ce total. Sûr de la victoire, il a pris de lourdes barres au troisième essai : 110 k à l'arraché et 140 k au jeté. Nul ne saurait l'en blâmer, car il faut qu'il s'habitue à ces charges qu'il devrait réussir prochainement.

Maier a peut-être été un peu démoralisé par son premier essai au développé, mais il s'est très bien repris et a bien tiré, selon son habitude, il aurait peut- être pu gagner son match, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, mais il n'a rien à regretter, et on ne peut battre ses records à chaque séance.

Debuf est beaucoup mieux moralement et sa santé semble nettement meilleure. Il vaut 390 k et refera probablement 400 k comme Mi-Lourd. En attendant, il remplit son rôle de Capitaine avec conscience et compétence.

Vincent a racheté sa défaillance de France-Pologne. Il n'a pas réussi son total du Championnat de France, mais il n'est pas loin de le valoir. Je pense que pour le moment il se cherche. Il est en train de passer de la catégorie des Champions dans celle des grands Champions. Il sait maintenant qu'il peut rivaliser avec des hommes qui lui paraissaient autrefois inaccessibles et c'est normal qu'il en éprouve un petit choc. Alors qu'il affrontait les compétitions décontracté, sans ambition démesurée, il sait maintenant qu'il peut y jouer son rôle, que le moindre essai compte et il en résulte un certain énervement bien compréhensible. Cela disparaîtra vite avec l'habitude et nous pouvons être sûrs que Vincent fera de bonnes choses, car il a tout pour cela.

Je ne voudrais pas accabler Della Valle, mais je crois qu'il aura du mal à devenir un équipier international. Doué de gros moyens, qu'il peut mettre en valeur dans un Championnat régional ou national, il est complètement démoralisé lorsqu'il porte le maillot de l'Équipe de France. Il faut qu'il travaille sa volonté s'il veut faire une carrière en rapport avec ses moyens.

Je ne saurais terminer sans remercier les Finlandais pour la façon parfaite dont nous avons été reçus. Tous se sont ingéniés à rendre notre court séjour agréable, et ils y ont parfaitement réussi.

J. DUCHESNE

AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

Presse verticale (1re formule)

Depuis quelque temps déjà, on me demande des conseils pour la fabrication d'une presse simple et pratique à réaliser.

Tout vient en son temps et, après différents essais, il m'est possible, dès ce mois-ci et les suivants, de vous décrire des montages donnant satisfaction.

Voici, pour débuter, la description d'une presse verticale à cadre en tubes. Il existe des variantes de guidage que je vous donne également après description de la formule que je crois la meilleure et la plus simple.

La presse de la figure 1 se décompose en deux parties principales : le cadre avec les montants de guidage et le chariot ou coulisseau.

I. - *Le cadre*

Il se décompose lui-même en 9 parties : les montants, la fixation murale, les fixations au sol, les amortisseurs, les goupilles de réglage.

a) *Les montants*. Pris dans un tube de chauffage central, diamètre 49 mm. de 3 m. 10 de longueur, coudé à angle droit à partir de 2 m. 50 d'une extrémité, ce qui donne une petite aile de 0 m. 50 et une grande aile de 2 m. 50. A partir de 0 m. 50 du sol, percer des trous de diamètre 12,5 ou 14,5 tous les 10 centimètres.

b) *Fixation murale* constituée par un bras (a) sur le dessin, en tube de diamètre 49 et d'un tube formant collier de serrage (b) de 55 x 50 ouvert dans le sens longitudinal dans le haut et soudé en T en son milieu avec le bras (a). Deux ou quatre boulons de diamètre 12 mm. servent à bloquer les deux petites parties horizontales des montants.

Nota. - On peut employer des colliers de serrage ou des colliers de montage d'échafaudage tubulaire.

c) *fixation au sol* : 1) soit avec plaque de métal percée de 4 trous pour les tire- fonds soudés dans le bas des montants ; 2) soit en écartant le tube après sciage en croix sur 5 cm de longueur, ce qui permettra de sceller les montants dans le ciment.

d) *Goupilles* d'un diamètre de 12 à 14 mm, d'une longueur de 15 cm. environ.

Nota. - Les goupilles peuvent être remplacées par des colliers de montage d'échafaudage tubulaire.

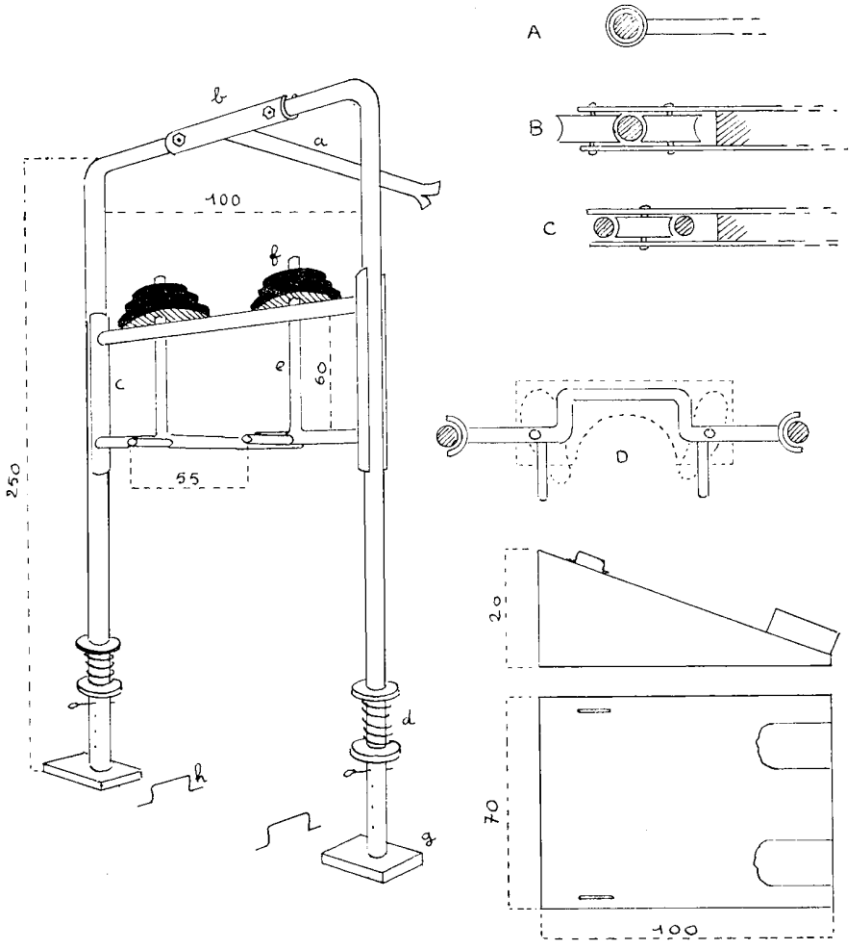

e) *Amortisseurs* constitués d'un ressort à boudin de diamètre 50 intérieur, épaisseur des spires 8 à 10 mm. entre deux rondelles d'acier de 1 cm. d'épaisseur, 70 de diamètre extérieur et 50 mm. de diamètre intérieur. Longueur du ressort 10 à 15 cm.

II. - *Le chariot ou partie mobile*

On peut le décomposer en 10 parties principales : 2 coulisseaux, 2 traverses horizontales, 2 poignées, 2 entretoises verticales, 2 manchons porte-charges.

a) *Coulisseaux (c)* formés de 2 demi-tubes de longueur 70 cm. de diamètre 50 X 55. Scier en long à la scie à métaux.

Nota. - Pourquoi demi-tube ? Cela permet un bon guidage avec beaucoup moins de frottement et le démontage du chariot est beaucoup plus facile. Il suffit d'écarter les montants en enlevant les tire-fonds du sol et en desserrant les colliers du haut. C'est également le système de guidage de tous les ascenseurs et cela est une référence.

b) *Traverses horizontales* : 1) traverse supérieure, constituée d'un tube de diamètre 49 soudé comme figuré sur le dessin du coulisseau ;

2) Traverse inférieure à laquelle on donne une forme en U allongé partie D du dessin, plus deux poignées de 15 à 20 cm. soudées.

Nota. - La partie (D) montre, en pointillé, une planche en bois dur démontable qui permet de placer les pieds à plat et également une découpe circulaire permettant d'engager le cou lors des flexions de jambes. Planche que l'on peut capitonner.

c) *Traverses verticales* servant d'entretoises pour maintenir la rigidité du chariot ; elles ont une hauteur de 50 à 60 mm. et un espacement de 25 à 28 mm., soudées aux traverses horizontales.

d) *Manchons porte-charges* (f) sur le dessin, soudés dans le prolongement des entretoises verticales, d'une longueur de 25 à 30 cm. et d'un diamètre de 49 mm. permettant de placer des disques de barres olympiques ou bien de diamètre de 27 mm. (tube 20 x 27) seulement pour utiliser les disques de barres culturistes.

Quelques variantes pour le guidage du chariot :

À) Le demi-tube est remplacé par un tube entier ; le frottage est plus important et le démontage moins pratique.

B) Le guidage s'effectue entre deux galets à gorge en fonte douce. Bois buis enserrés entre deux plaques de fer plat.

Nota. - On peut guider la partie mobile de la presse avec des roulements à billes ou bien réaliser les montants en fer à U avec des roues sur le chariot (roues en caoutchouc) qui ne feront que peu de bruit.

C) Dans ce montage, une seule poulie à gorge, mais par coutre, il faut doubler les montants qui doivent être bien parallèles.

Je crois que la solution décrite dans cet article est une des plus simples.

Utilisation de la presse

La partie (E) nous montre un petit tremplin oblique permettant d'effectuer un meilleur travail de jambes à la presse. Il suffit de placer celui-ci en-dessous de la presse. Caler les épaules sur les passages, placer les mains sur les poignées (h) et poser les pieds à plat sur la planche (D) après réglage préalable de la hauteur au moyen de la goupille.

On peut également se placer directement au sol en tenant les étriers (H) lors de l'effort de poussée.

La presse sert également pour les flexions de jambes au sol, en plaçant le cou dans l'échancrure de la planche capitonnée et les mains sur les poignées. Avec la goupille, on règle la course pour faire des 1/4 et des 1/2 flexions, etc., et le travail des mollets avec une course très courte, mais avec de lourdes charges.

Quand vous placez un banc dessous la presse, vous pouvez effectuer des développés couchés et des développés obliques avec un banc oblique, etc.

L. GUILLIER

RÉSULTATS DES ÉPREUVES HALTÉROPHILES DES JEUX DE LA XVII^{e}, OLYMPIADE

PALAZETTO DELLO SPORT A ROME

du 7 au 10 septembre 1960

Jury d'Appel. - Président : M. B. Nyberg (Finlande), Secrétaire : M. Eugène Gouleau (France) : Membres : MM. Nasarov (U.R.S.S.), Johnson (États-Unis), Merlin (Italie).

POIDS COQS : Mercredi 7 septembre 1960 (Matin).

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
1.	VINCI Charles	55 k 800	États-Unis	105, -	107,500	132,500	345 k.
2.	MIYAKE Yoschinobu	55 k 800	Japon	97,500	105, -	135, -	337 k 500
3.	ELM KHAH Esmail	55 k 700	Iran	97,500	100, -	132,500	330 k
4.	KOGURE Shigeo	55 k 400	Japon	90, -	102,500	130, -	322 k 500
5.	JANKOWSKI Marian	56 k	Pologne	92,500	100, -	130, -	322 k 500
6.	FOLDI Imre	55 k 300	Hongrie	100, -	90, -	130, -	320 k
7.	YOO In Ho	56 k	Corée	90, -	95, -	130, -	315 k.
8.	HASAN Husain	55 k 900	Irak	87,500	100, -	125, -	312 k 500
9.	GRANDI Renzo	55 k 700	Italie	97,500	90, -	120, -	307 k 500
10.	SOBERS Grantley	56 k	Antilles	97,500	90, -	120, -	307 k 500
11.	CURIEL Hector	56 k	Antilles Hollandaises	87,500	92,500	125, -	305 k
12.	SPINOLA Rocco	55 k 600	Italie	92,500	87,500	120, -	300 k
12.	FITZI Balas	55 k 600	Roumanie	92,500	85, -	122,500	300 k.
14.	BORSANYI Arpad	56 k	Hongrie	82,500	92,500	120, -	295 k
15.	BAEZ CRUZ Fernando	55 k 800	Porto Rico	100, -	80, -	110, -	290 k
15.	ELIA Zuhair	55 k 800	Irak	87,500	85, -	117,500	290 k
17.	TAN TJU Gwat	56 k	Indonésie	85, -	90, -	110, -	285 k
18.	MARON Edward	55 k 900	Israël	80, -	82,500	107,500	270 k
19.	PAQUETTE Luis	55 k 700	Portugal	75, -	70, -	100, -	245 k.
N. Cl.	CANLAS Alberto	55 k 500	Philippines	85, -	82,500	0, -	–
N. Cl.	AZAN Muhamad	54 k 700	Pakistan	0, -	82,500	100, -	–
N. Cl.	RECK Hans	56 k	Allemagne	85, -	85, -	0, -	–

Chef de Plateau : M. Poula (Tchécoslovaquie) ; *Arbitres* : MM. Kestler (Allemagne de l'Ouest), Erzberger (Suisse).

POIDS PLUMES : Mercredi 7 septembre 1960 (Après-midi).

1.	MINAEV Evgenyi	59 k 600	U.R.S.S.	120, -	110, -	142,500	372 k 500
2.	BERGER Isaac	59 k 700	États-Unis	117,500	105, -	140, -	362 k 500
3.	MANNIRONI S.	59 k 600	Italie	107,500	110, -	135, -	352 k 000
4.	KIM HAE Nam	59 k 300	Corée	105, -	105, -	135, -	345 k
5.	FURUYAMA Yukio	59 k 800	Japon	107,500	102,500	135, -	345 k
6.	MOHAMED Abbas	59 k 600	R.A.U.	102,500	95, -	140, -	337 k 500
7.	TUN Kywe	59 k 500	Birmanie	100, -	100, -	127,500	327 k 500
8.	NOGAR Alberto	59 k 600	Philippines	97,500	100, -	127,500	325 k
9.	GEORGIEV Cyrille	60 k	Bulgarie	95, -	100, -	130, -	325 k
10.	ELSHALAKANI M.	59 k 700	R.A.U.	90, -	97,500	132,500	320 k
11.	CHUNG KAM Weng	59 k 200	Malaisie	92,500	97,500	125, -	315 k
12.	L.D. DAS	60 k	Inde	90, -	95, -	130, -	315 k
13.	MISKE Georg	60 k	Allemagne	100, -	90, -	120, -	310 k

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
14.	CHAMMAH Salah	59 k 700	Liban	92,500	97,500	117,500	307 k 500
15.	ALIANIS Mauro	59 k 600	Mexique	85, -	90, -	122,500	297 k 500
16.	DODOJACEK H.	59 k 800	Autriche	87,500	92,500	115, -	295 k
17.	FAMIGLIETTI	56 k 500	Panama	90, -	82,500	120, -	292 k 500
18.	ROBINSON	58 k 200	Grande-Bretagne	92,500	85, -	115, -	292 k 5000
19.	COHEN Gazi	59 k 800	Israël	87,500	85, -	112,500	285 k
20.	LEGEL Walter	59 k 800	Autriche	80, -	87,500	115, -	282 k 500
21.	IZQUIERDO Talavera	59 k 700	Espagne	90, -	75, -	110, -	275 k.
22.	DALZELL	57 k 700	Irlande	80, -	82,500	107,500	270 k.
N. Cl.	OSHYER Alan	59 k 300	Australie	0, -	92,500	0, -	–
N. Cl.	GAFFNEY Gaston	59 k 900	Sud Afrique	0, -	–	–	–
N. Cl.	SAFA SOUNBOLI	59 k 500	Iran	92,500	0, -	–	–
N. Cl.	FOJSHIMA Yoshi	59 k	Japon	97,500	102,500	–	–
N. Cl.	PINEDA Jorge D.	59 k 800	Colombie	95, -	0, -	–	–
N. Cl.	ASBER NASUTION	59 k 600	Indonésie	0, -	–	–	–

Chef de Plateau : M. Lahinanen (Finlande) ; *Arbitres* : MM. Kolev (Bulgarie), Morin (France).

POIDS LEGERS : Jeudi 8 septembre 1960 (Matin).

1.	BUSHUEV Viktor	67 k 400	U.R.S.S.	125, -	122,500	150, -	397 k 500
2.	TAN HOWE Liang	67 k 900	Singapour	115, -	110, -	155, -	380 k
3.	AZIZ ABDUL Wahid	67 k 900	Iran	117,500	115, -	147,500	380 k
4.	ZIELINSKI Marian	64 k 600	Pologne	115, -	110, -	150, -	375 k
5.	BASZANOWSKI W.	67 k 300	Pologne	105, -	117,500	147,500	370 k
6.	HUSZKA Mihaly	67 k 400	Hongrie	110, -	107,500	147,500	365 k
7.	DITTRICH Werner	67 k 200	Allemagne	107,500	115, -	140, -	362 k 500
7.	OTAHAL Zdenek	67 k 200	Tchécoslovaquie	115, -	107,500	140, -	362 k 500
9.	LOPEZ Ney	67 k 200	Colombie	110, -	107,500	140, -	357 k 500
10.	CHON O Hyon	66 k 700	Corée	107,500	107,500	140, -	355 k
11.	GERBER Roger	67 k 500	France	112,500	107,500	135, -	355 k
12.	RASMY Fawzi	66 k 500	R.A.U.	115, -	102,500	135, -	352 k 500
13.	De GENOVA Luciano	67 k 100	Italie	110, -	107,500	135, -	352 k 500
14.	TAMRAZ Henrik	66 k 400	Iran	112,500	105, -	130, -	347 k 500
15.	TORRES M. Juan	67 k	Cuba	107,500	97,500	140, -	345 k
16.	TAUCHNER Josef	66 k 800	Autriche	102,500	102,500	135, -	340 k
17.	WEBER Harry	67 k 300	Sud Afrique	100, -	97,500	142,500	340 k
18.	HELFGOTT Ben	67 k	Grande-Bretagne	110, -	100, -	127,500	337 k 500
19.	DELEBARRE Robert	67 k 400	France	105, -	105, -	125, -	335 k
20.	HAEYEN Clément	67 k 200	Belgique	102,500	97,500	125, -	325 k
21.	KOHLER Hans	67 k 300	Suisse	102,500	92,500	127,500	322 k 500
22.	HAYDEN Thomas	67 k 100	Irlande	95, -	95, -	117,500	307 k 500
23.	TAZI Abderrhaim	67 k 500	Maroc	90, -	92,500	125, -	307 k 500
24.	HIPPERTCHEN Roger	67 k 100	Luxembourg	85, -	85, -	110, -	280 k
25.	MITWALLI Ibrahim	67 k 200	Soudan	85, -	72,500	105, -	262 k 500
N. Cl.	PERY Neville	66 k 200	Australie	0, -	97,500	–	–
N. Cl.	TUN Maung	67 k 200	Birmanie	117,500	0, -	–	–
N. Cl.	GHANI BUTT A	67 k 100	Pakistan	0, -	92,500	0, -	–
N. Cl.	OHNUMA Kenji	67 k 300	Japon	0, -	0, -	–	–
N. Cl.	YAMAZAKI Hiroshi	66 k 900	Japon	107,500	110, -	0, -	–
N. Cl.	JORDANOV Ivan	67 k 500	Bulgarie	100, -	0, -	–	–
N. Ci.	LEE Talk	63 k 200	Corée	112,500	110, -	0, -	–
N. Cl.	MONK Rudy	67 k 400	Antilles Hollandaises	0, -	–	–	–

Chef de Plateau : M. Petrescu (Roumanie) ; *Arbitres* : MM. Akrabov (Bulgarie), Chaix (France). *(à suivre)*

Entraînez-vous n'importe où !

Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

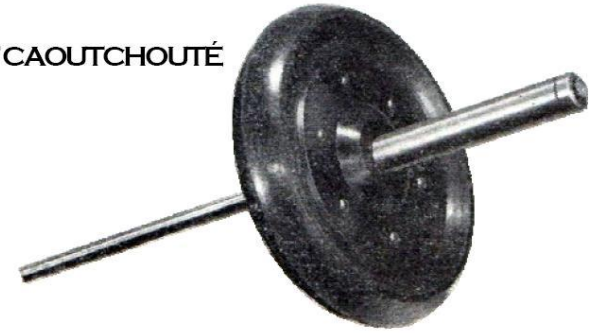

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

Rencontre Sélection des Alpes et Equipe du Maroc

La rencontre Sélection des Alpes-Maroc n'avait pas attiré au Manège de Grenoble autant de monde que la qualité du match aurait pu le faire supposer. Pourtant c'eût été pour les sportifs grenoblois l'occasion d'applaudir et d'encourager les athlètes consciencieux et courageux que sont les haltérophiles.

Le match a tenu ce qu'il promettait et fut incertain jusqu'à la fin.

Les Marocains parurent très contractés et donnèrent l'impression de vouloir viser un peu trop haut surtout le Poids Plume Manguso qui ne put réussir l'arraché à 65 k. Mustapha Adnan fut comme il était prévu le plus fort de la soirée ; ce très bel athlète réussit à totaliser 345 k dont 115 au développé à deux bras, ce qui constitue une excellente performance.

La Sélection des Alpes, composée des champions des Alpes de chaque catégorie, a vraiment fait un bel effort, nous regrettons cependant que le Mi-Lourd Bossa, quoique vainqueur, n'ait pas montré plus de conviction car il a les moyens de faire beaucoup mieux ; le toujours jeune. Hadrys, égal à lui-même et nous soulignerons la très belle performance de Catris qui a battu le record des Alpes de l'arraché à deux bras catégorie Mi-Lourds avec 97 kilos. Catris était opposé à l'international et vedette marocain Adnan devant lequel il s'est incliné sans décevoir, au contraire.

L'organisation du Comité Dauphiné- Savoie était excellente et nous devons en féliciter M. Lomet, son président.

L'arbitrage fut assuré par MM. Marchioni et Ravix chefs de plateau, Ouakin arbitre marocain, Martini, Arnaud arbitres dauphinois.

Les résultats techniques

Poids Coqs. - Sgaramella (Alpes), 235 k, bat Garcia (Maroc), 230 k.

Poids Plumes. - Bouffard (Alpes), 240 k, bat Mancuso (Maroc), éliminé.

Poids légers. - Luscansky (Alpes) 272 k 500, bat Abderrahmane (Maroc), 160 k.

Poids Moyens. - Adnan (Maroc), 345 k, bat Catris (Alpes), 307 k 500

Poids Mi-Lourds. - Bossa (Alpes), 287 k 500, bat Tazi (Maroc), 282 k 500.

Poids Lourds-Légers. - Ben Miloud (Maroc), 295 k, bat Hadrys (Alpes), 290 k.

Poids Lourds. - Bel Kamel (Maroc), 315 k, bat Rieu (Alpes), 310 k.

AVIS IMPORTANTS

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1959-60 (part revenant à la Fédération : 150 frs par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

***

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1960-61 à la F.F.H.C., soit 1.500 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS

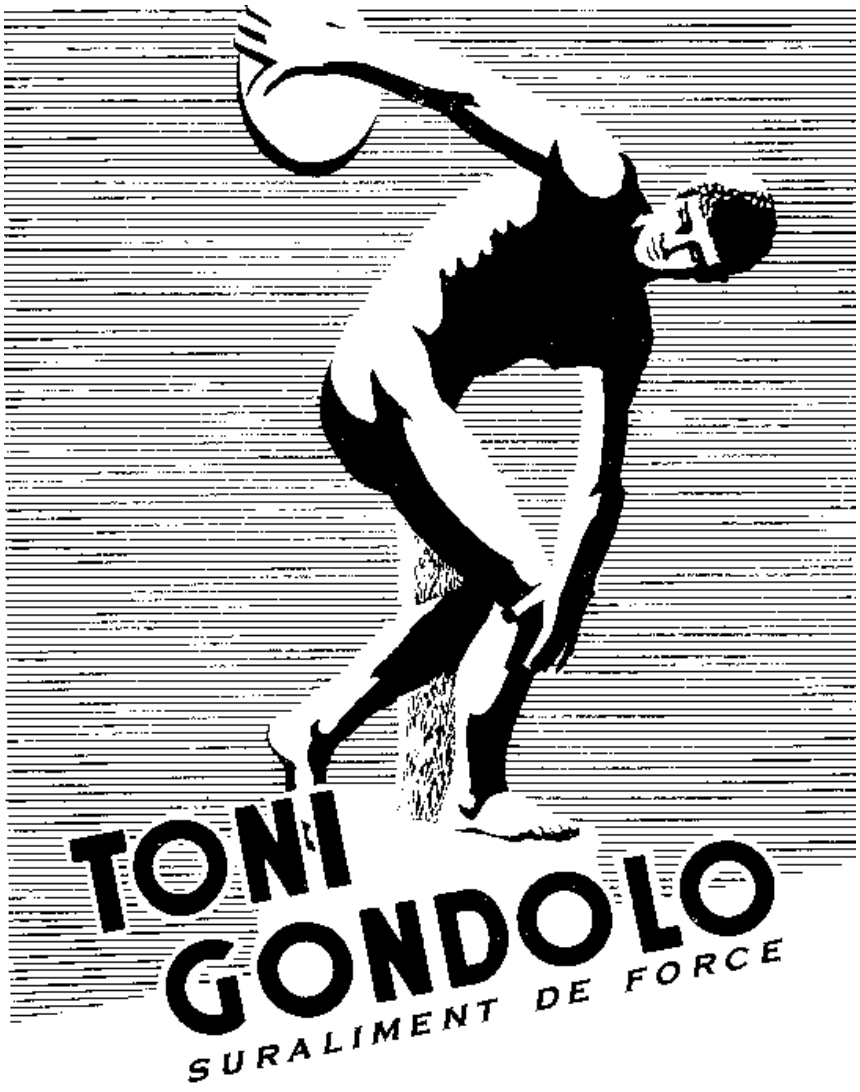

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 3e trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 160

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

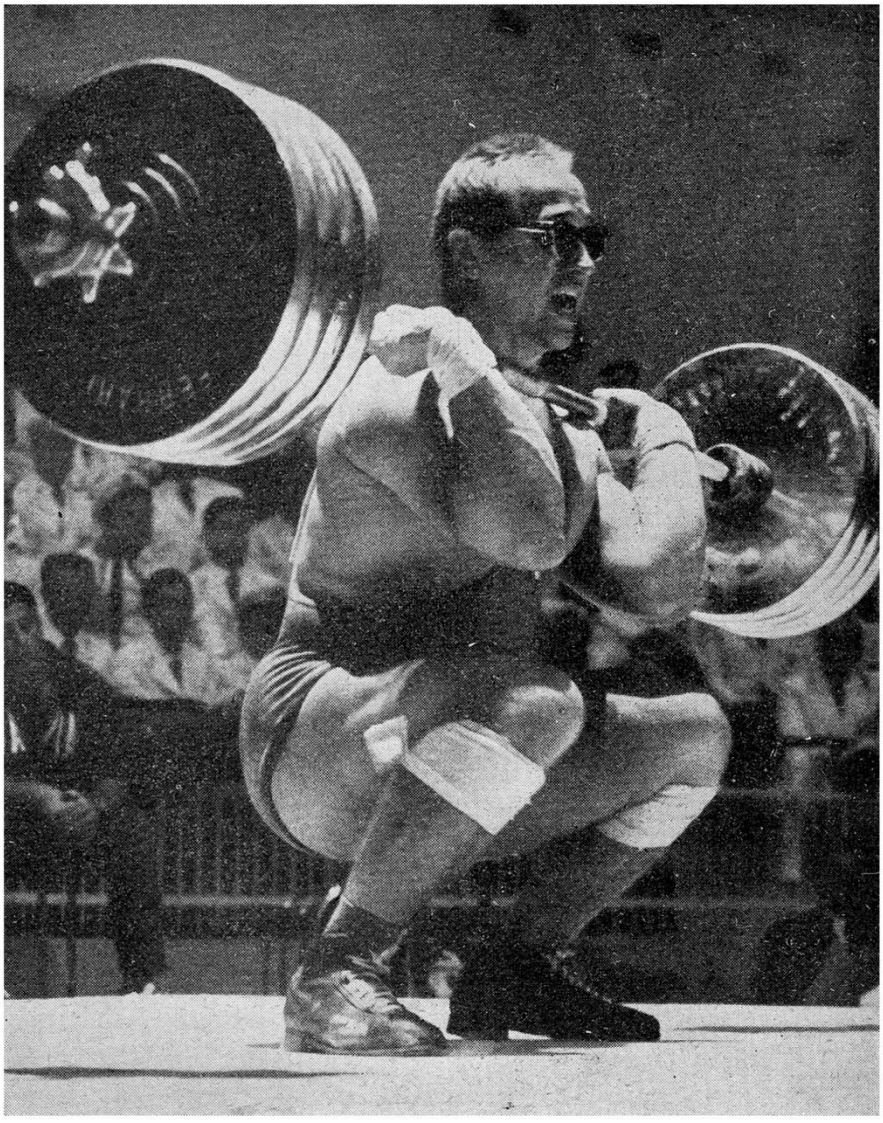

MENSUEL
15e ANNÉE
Octobre
1960

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 3 octobre 1960..... 3

Règlement du Prix d'Encouragement..... 4

Règlement du Prix Interrégional..... 4

Minima imposés pour chacune des catégories fédérales..... 4

Procès-verbal de l'Assemblée générale 1960 (suite et fin)..... 6

Nos joies, nos peines 7

Ce que vous devez savoir 7

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER..... 8

Résultats des épreuves haltérophiles des Jeux (suite) 9

Les Jeux Olympiques de 1960, par J. DUCHESNE et G. LAMBERT..... 10

Dans nos Comités régionaux 15

***

Supports de barre fabriqués en cornières « Dexion » de la Société FERALCO. 9, rue Saint-Sébastien, PARIS

Numérisation : R. LPZ
2012 (2019)

Sur notre page de couverture :

Y. VLASSOV (U.R.S.S.),

Champion Olympique des Poids Lourds, bat le record de l'épaulé et jeté à deux bras, avec 202 k

(Photo George W. KIRKLEY)

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
du 3 octobre 1960

Présents : MM. Buisson, Chaix, Duchesne, Dury, Morin, Rolet.

Excusés : MM. Clutier, Dumoulin, Duverger, Gouleau, Piou.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3412 - Club Athlétique Pluriennais.
- ✓ N° 3413 - Association Sportive des P.T.T. de Vienne.
- ✓ N° 3414 - Club Sportif du Ministère des Finances.
- ✓ N° 3415 - La Page Planche de Bordeaux.
- ✓ N° 3416 - Jeune France de Mézières.

... ces deux derniers clubs sous réserve de l'envoi de la cotisation 1960-61 qui n'était pas jointe au dossier.

JEUX OLYMPIQUES DE ROME. - Le Président constate que les épreuves haltérophiles des Jeux de Rome peuvent donner lieu a de nombreux commentaires. M. Julien Duchesne, Directeur de l'équipe de France et son adjoint, M. Georges Lambert en feront le compte rendu détaillé dans « *l'Haltérophile Moderne* ». En ce qui le concerne personnellement, son état de santé ne lui a pas permis de suivre les compétitions puisqu'il a dû garder la chambre le lendemain du déroulement de la catégorie des Poids Coqs.

Néanmoins, il estime que les haltérophiles français qui ont participé aux Jeux de la XVII^{e} Olympiade n'ont pas démérité, mais se sont trouvés, comme les concurrents d'autres disciplines, surclassés par de nombreuses nations avec lesquelles ils ne sont plus à égalité d'entraînement.

Une conclusion s'impose, c'est que la F.F.H.C. doit, dès maintenant commencer la préparation aux Jeux de 1964, à Tokyo. Il faut établir un plan de 4 ans, désigner dès maintenant les « possibles » et « probables » sans toutefois négliger les jeunes qui sont, il ne faut pas l'oublier, ceux sur lesquels reposeront, dans l'avenir, nos espoirs.

Les performances réalisées an cours des Jeux par des hommes de races et de pays très différents, ont été extraordinaires et dépassent l'entendement. A son avis pourtant, ces athlètes ne possèdent pas une qualité musculaire supérieure à celle de nos sélectionnés, mais il semble qu'ils accomplissent ces performances avec plus de cran et d'énergie. Ils « crèvent sous la barre », suivant l'expression consacrée, dans l'espoir de voir monter leur drapeau au mât olympique ou d'obtenir le classement maximum. C'est un aspect moral de la question que nous ne devrons pas négliger pour obtenir de meilleurs résultats.

En résumé, il convient de se mettre à l'œuvre dès à présent et de maintenir les athlètes en haleine.

A ce sujet, le Président pense qu'une des premières mesures à prendre devrait être d'augmenter les minima du Championnat de France afin d'obliger les athlètes à intensifier leurs efforts. Il propose donc une augmentation de 10 k des minima dans chaque catégorie.

Après une intervention de M. Rolet, d'accord avec le Président que l'esprit national des athlètes français est moins élevé que celui des concurrente d'autres nations et de M. Morin qui établit une comparaison entre les performances réalisées actuellement, de beaucoup supérieures à celles d'autrefois, une discussion s'engage sur l'opportunité d'augmenter les minima des Championnats de France.

Certains Membres sont partisans de cette augmentation ; M. Chaix propose de la limiter à 5 k M. Duchesne est hostile à toute élévation.

Finalement, c'est la formule préconisée par M. Chaix augmentation de 5 k, qui est adoptée à l'unanimité moins une voix (M. Duchesne).

Passant ensuite à la question des minima qui seront exigés pour la participation aux Jeux Olympiques de Tokyo, le Président demande à ses Collègues s'ils désirent les fixer dès aujourd'hui.

M. Duchesne est d'avis que ce serait prématuré. Il faut, au préalable, étudier un plan quadriennal, connaître les moyens dont la F.F.H.C. disposera pour permettre aux athlètes de s'entraîner, avoir l'engagement de ceux ci qu'ils poursuivront leurs efforts jusqu'en 1964 et veiller à leur donner, un bon moral.

Avant de clore le sujet des épreuves haltérophiles des Jeux, le Président tient à féliciter M. Duchesne et son adjoint, M. Lambert pour la façon dont ils se sont acquittés de leur travail de direction de l'Équipe de France et MM. Morin et Chaix pour leur excellent arbitrage.

CONGRES DE LA F.I.H.C. - Le Président regrette que M. Gouleau n'ait pu assister à la réunion de ce soir il aurait souhaité que le compte-rendu sur le Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste soit fait en sa présence.

Il rappelle que ce Congrès avait à son ordre du jour les élections du Bureau qui ont lieu tous les quatre ans.

En ce qui le concerne, il a posé sa candidature au poste de Secrétaire Général, aux lieu et place de M. Eugène Gouleau, parce qu'un autre candidat s'était manifesté : M. Oscar State (Grande-Bretagne).

Cependant, dès son, arrivée à Rome, il lui est apparu, étant donné l'ambiance oui y régnait, que ses chances d'être élu étaient assez faibles et il déplore que M. Gouleau ne lui ait pas cédé sa place il y a trois ou quatre ans, la situation étant, à ce moment, beaucoup plus favorable. Avant le Congrès de Rome, des tractations ont en effet eu lieu entre un certain nombre de nations qui se sont assurées mutuellement de leurs voix pour l'élection du Président et du Secrétaire Général. Au surplus, la candidature de M. State, dont la compétence n'est pas en cause, mais qui avait été déclaré professionnel en 1950 par la Fédération Britannique, n'aurait jamais dû être admise. Les élections elles-mêmes, à part celles pour la présidence, se sont déroulées d'une manière anti-statutaire. De même, le projet de statuts élaboré par le Bureau et examiné deux fois par lui, n'a pas été ratifié par le Congrès, comme le prévoient les règlements, mais renvoyé à la Commission Technique.

En conclusion, le Président regrette que la France qui, pendant 40 ans, a été le siège de la Fédération Internationale, perde le Secrétariat d'un groupement qu'elle a créé. Sans rancune et sans animosité, il constate que cette éviction entre bien dans le cadre de l'évolution actuelle, plus politique que sportive.

Il craint que les changements intervenus dans la direction de la Fédération Internationale compromettent le travail entrepris par la France pour assurer un meilleur arbitrage et que le relâchement déjà constaté pendant les Jeux s'accentue et remette en cause l'application des règlements techniques.

MONITEUR NATIONAL. - Le Président donne connaissance de la réponse faite à M. Georges Lambert à la lettre qu'il avait adressée à la F.F.H.C. et qui a été lue à la dernière réunion du Bureau. Cette réponse exposait notamment sur quelles bases pourrait être établie sa collaboration à la F.F.H.C.

Ces jours derniers, le Président .a eu un long entretien avec M. Lambert qui s'est terminé par un accord réciproque. Une lettre a donc été envoyée au Haut-commissariat aux Sports pour demander la nomination de M. Georges Lambert comme Moniteur national d'Haltérophilie.

Répondant à une question de M. Duchesne, le Président précise que des démarches sont actuellement entreprises pour que M. Guillier, Maître d'Éducation physique détaché à l'institut National des Sports, puisse partager son temps de travail, par moitié entre la F.F.H.C. et l'I.N.S. où il assurera, notamment, la permanence de la Salle d'Haltérophilie mise tous les soirs à la disposition des haltérophiles de 1re série et de classe nationale.

COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPES. - Communication est donnée d'une lettre du Comité des Flandres concernant le classement de 1a Coupe de France établi par la F.F.H.C. et qui n'a pas tenu compte des performances de son athlète Vanlenghenove parce qu'il n'a réussi aucun essai à l'épaulé et jeté.

Le Comité des Flandres estime, au surplus que les éliminatoires des Comités de l'Île-de-France et de Normandie ne se sont pas déroulées régulièrement et demande, en conséquence qu'il soit procédé à de nouvelles éliminatoires.

Le classement de la Coupe de France avant été établi en conformité avec les règlements nationaux et internationaux, le Bureau regrette de ne pouvoir donner satisfaction à la réclamation du Comité des Flandres à qui une réponse circonstanciée sera adressée.

Il ne peut non plus prendre en considération les résultats des éliminatoires du Comité du Languedoc, celles-ci ayant été disputées huit jours après la date fixée par la F.F.H.C.

Enfin, la date du 15 octobre proposée par le Comité de Normandie pour l'organisation de la finale étant jugée trop rapprochée pour permettre la composition des équines et la convocation des athlètes, il sera demandé au Comité de Normandie de la reporter au 30 octobre et de se mettre directement en rapport avec les Comités intéressés à ce sujet, tout en tenant la F.F.H.C. au courant.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Arbitres régionaux. - Il sera rappelé aux Comités régionaux qu'ils doivent faire homologuer par la F.F.H.C. la nomination de leurs arbitres régionaux et que les candidats ne peuvent plus prendre part aux compétitions.

Championnats de France. - Lecture est donnée d'une lettre de l'Association Sportive de Monaco, candidate à l'organisation des Championnats de France Juniors et Seniors 1961. Le Bureau est d'accord avec les conditions financières ainsi que les dates proposées, c'est-à- dire les 15 et 16 avril 1961.

Le Président est chargé de remercier les animateurs : MM. Sangiorgio et Asso à qui la F.F.H.C. doit ce généreux concours.

Calendrier des Stages 1961. - Le Moniteur National a établi le calendrier des Stages et Tournées

itinérantes 1961 qui doit être transmis, avant le 10 octobre, au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

Il sera demandé à M. Lambert de le compléter par des dates tenant compte de celles du Calendrier fédéral.

Championnats de France Militaires. - Le Bureau donne mandat au Secrétariat pour choisir la date des Championnats de France Militaires compte tenu des exigences du Calendrier fédéral.

Matches Inter-Nations. - La situation internationale pour 1961 est la suivante : Un match retour France-Pologne doit avoir lieu en Pologne, un match retour France-Finlande doit se disputer en France.

D'autre part, la Fédération Italienne exprime le désir de reprendre les contacts internationaux et propose qu'au lieu d'une rencontre France-Italie ait lieu une rencontre entre trois nations, par exemple, Italie-France-Pologne.

Le Bureau est d'accord pour l'organisation d'un match à trois, mais étant donné que le dernier match France-Italie A, a eu lieu en Italie, c'est à la France de recevoir l'Équipe A d'Italie, ce qui donnerait l'occasion à la Fédération Française d'inviter en même temps l'Équipe de Finlande. Ce match pourrait être disputé au Gymnase Municipal Voltaire, le Samedi 6 mai 1961, en deux séances (après-midi et soirée) une option ayant été prise pour cette date.

Il sera écrit dans ce sens à la Fédération Italienne.

Cas René Duverger. - Le Président informe le Bureau que M. René Duverger lui a adressé personnellement un mandat en vue de se mettre en règle avec la F.F.H.C. Ce mandat n'ayant pu être touché, il sera demandé à M. Duverger d'envoyer la somme représentant le règle- ment de La licence au Trésorier du Comité de l'Île-de-France.

Rapport sur les résultats des Jeux. - Sur une question de M. Julien Duchesne, le Président fait savoir qu'aucun rapport n'a encore été demandé aux Fédérations concernant les Jeux Olympiques de Rome.

En ce qui concerne le Comité Olympique français, une réunion doit avoir lieu pour discuter de cette question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le Président :
Jean DAME

***

RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

Le prix d'encouragement sera organisé par les soins des Comités régionaux le dimanche 13 novembre 1960 et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1960-1961 non classés ou classés quatrième série, n'ayant jamais été qualifiés au Championnat de France Seniors ni à la finale du Critérium National Seniors ou du Prix Fédéral, ou du Prix interrégional.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ;
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché deux bras ;
3. Épaulé et Jeté en barre deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles de la F.F.H.C.

Conditions d'engagement

1. Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1960-61.

2. Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération à son siège social, 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), par les soins des Comités régionaux au plus tard le 16 novembre 1960. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors, les athlètes nés en 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

***

RÈGLEMENT DU PRIX INTERRÉGIONAL 1960-61

Le Prix interrégional 1960-61 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et culturiste, le dimanche 18 décembre 1960, à 14 heures, au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police, 10, rue du Gabon, Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1960-1961.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer au Prix Interrégional les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids Coqs	190 k.
Poids Plumes	210 k.
Poids Légers	235 k.
Poids Moyens	250 k.
Poids Mi-Lourds	270 k.
Poids Lourds Légers	285 k.
Poids Lourds	295 k.

Peuvent participer au Prix Interrégional : 1° les athlètes classés 4e série ; 2° les athlètes classés 3e série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Prix Fédéral, d'un Critérium National Haltérophile Seniors ou d'un championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes avant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 27 novembre 1960. La clôture des engagements, pour la finale est fixée a 30 novembre 1960, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

MINIMA IMPOSÉS POUR CHACUNE DES SÉRIES FÉDÉRALES

Catégorie	4e Série	3e Série	2e Série	1re Série	Classe Nationale	Classe Internationale
Coqs	180	200	220	235	250	280
Plumes	200	220	240	260	270	300
Légers	225	215	265	285	295	325
Moyens	240	260	285	305	320	350
Mi-Lourds	260	230	305	325	340	370
Lourds Légers	275	295	320	340	355	385
Lourds	285	305	330	350	365	395

Tout engagé devra appartenir à une société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1941, 1942, 1943, 1944 et 1945.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Interrégional tians les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^{e} classe ;
2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ;
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché deux bras ;
3. Épaulé et Jeté en barre deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Interrégional, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des Concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional ;
- Tout concurrent abandonnant le Prix Interrégional pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

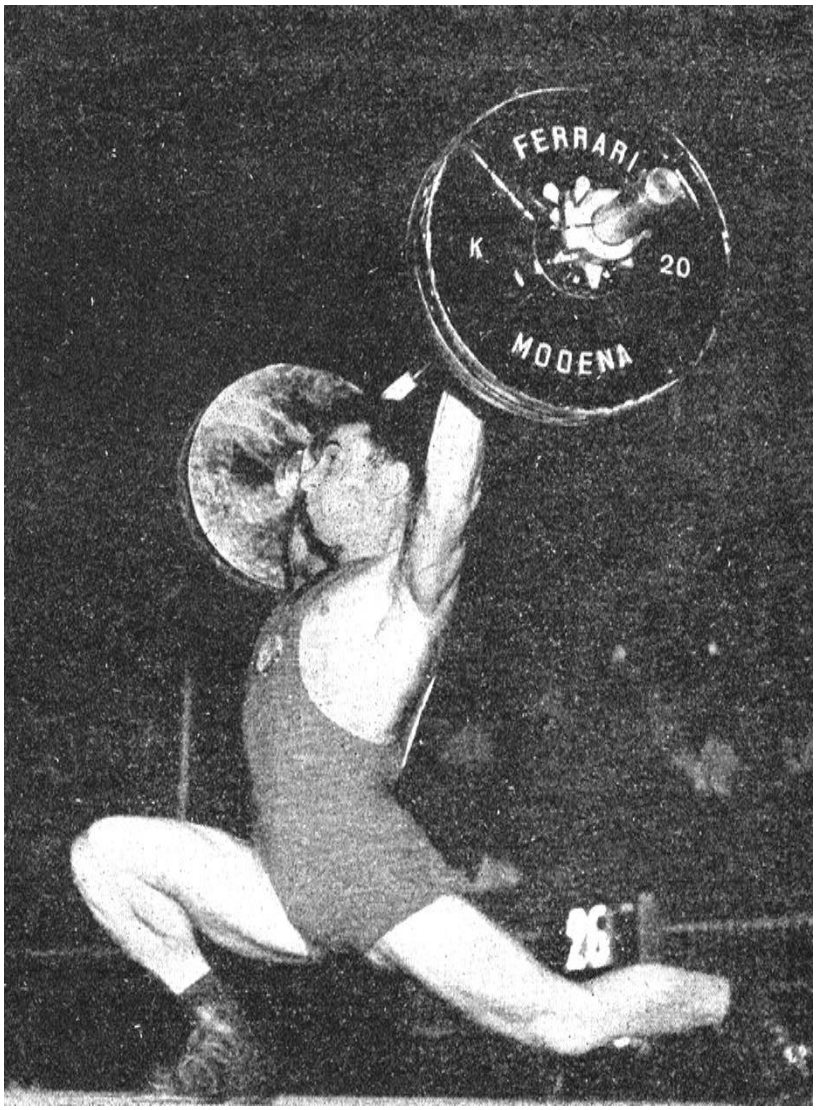

MINAEV (U.R.S.S.), Champion olympique Poids plumes 1960.
(Photo George W. KIRKLEY)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 1960

(Suite et fin)

RAPPORT FINANCIER

Messieurs,

J'ai, cette année, l'honneur et le plaisir de vous présenter une situation financière particulièrement favorable.

Vous pouvez voir sur cette situation, que vous avez entre les mains, que le compte général se solde par un crédit de 54.623 Francs, que le compte olympique est équilibré, grâce au compte général qui a comblé son déficit de 338.147 Francs et que le compte fabrication matériel se solde par un crédit de 151.633 francs.

Nous avons donc terminé l'année 1959 avec 206.256 francs à notre actif et cela après avoir remboursé les 528.320 francs que nous devions encore au Fonds National Sportif qui nous avait fourni les fonds nécessaires à l'achat de notre siège social.

Vous trouverez donc cette somme dans la colonne : dépenses. Mais vous y trouverez aussi la somme de 324.300 francs pour « achat d'actions siège social » et cela pourrait vous causer une certaine surprise.

C'est que nous étions seulement propriétaires du terrain de notre siège social dont nous avions acheté le droit au bail jusqu'en l'an 2000.

Certains colocataires ayant eu des difficultés fiscales, du fait de ce bail de longue durée, ont demandé la création d'une nouvelle société dont chacun des colocataires serait actionnaire au prorata de ses parts. Cette proposition ayant été adoptée, nous avons dû acquérir lés actions correspondant à notre local ce qui vous explique cette dépense imprévue, mais nous sommes maintenant non seulement copropriétaires du terrain, mais aussi copropriétaires des murs. Nous sommes chez nous et nous ne devons plus rien à personne.

Une autre nouvelle rubrique apparaît également dans la colonne dépenses. Elle est intitulée « subventions aux Comités Régionaux » et représente une dépense de 397.315 francs.

Depuis longtemps vous demandiez des subventions et nous n'avions pu jusqu'ici vous donner satisfaction. II existait bien autrefois des subventions dont le total atteignait 8.000 fr. en 1953, date à laquelle nous avons dû les supprimer, ne pouvant leur donner la valeur plus substantielle que vous réclamiez. Aujourd'hui c'est chose faite, mais je le précise bien, à titre exceptionnel seulement.

L'augmentation de nos recettes, due à des subventions plus importantes du Gouvernement et à l'élévation du prix du Bulletin Fédéral, nous a permis, cette année, de pouvoir vous accorder cette somme qui, nous l'espérons, a pu vous aider à équilibrer un peu plus facilement vos budgets.

Cette aide exceptionnelle, il est évident que vous voudriez la voir devenir définitive et, si possible, plus importante encore. Inutile de vous dire que nous formulons les mêmes vœux. Mais si nous n'y pouvons rien, ne pouvant que gérer et répartir les fonds qui entrent dans notre caisse, vous, vous pouvez faire beaucoup en favorisant l'augmentation de ces recettes.

Vous pouvez voir, en effet, que nos recettes se répartissent en quatre grands chapitres les subventions, les licences, le Bulletin fédéral et les manifestations sportives. Sur les premières vous ne pouvez rien, mais vous pouvez faire beaucoup sur les autres.

Les licences nous ont fourni sensiblement la même recette que l'an dernier, donc nous n'avons pas augmenté nos effectifs. Il ne s'agit d'accuser personne, mais demandez-vous si vous avez bien fait la propagande nécessaire ou si vous vous êtes modestement contentés de la situation acquise. Il ya encore des clubs qui n'ont pris aucune licence et qui ont cependant des athlètes au classement des épreuves fédérales. Ce n'est pas à vous de faire le contrôle mais aux trésoriers des Comités régionaux. Je sais bien que leur tâche est lourde et je rends hommage à leur dévouement, mais qu'ils essaient quand même, â l'occasion des éliminatoires des épreuves fédérales, de vérifier si tous les clubs engagés ont bien pris un nombre de licences paraissant normal, c'est-à-dire correspondant au moins au nombre des engagés et des dirigeants indispensables.

J'insiste encore sur ce nombre de licences, car si nous y trouvons une augmentation de nos recettes, vous y trouvez aussi une augmentation des vôtres et c'est encore le seul moyen que vous avez d'agir sur les subventions gouvernementales pour lesquelles j'ai dit tout à l'heure que vous ne pouviez rien, car le montant des subventions est fonction du nombre de licenciés des fédérations qui les reçoivent.

Voyons maintenant le Bulletin fédéral. Ses recettes s'élèvent à 1.070.285 francs, en augmentation de 160.000 francs sur l'année dernière. Mais cette augmentation est due uniquement à l'élévation de 100 francs du prix de l'abonnement et de 500 francs de la cotisation des clubs, et non à l'augmentation du nombre des abonnés. Dans mon rapport de l'an dernier je vous avais signalé que si tous les licenciés étaient abonnés au Bulletin nous

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1959

Recettes

Reliquat Subv. Éduc. Nle 1958	200.000
Subvention Éduc. Nle 1959	
1er acompte	1.000.000
2e acompte	700.000
3e acompte	2.300.000
Total	4.000.000
Subvention Épreuve de masse	150.000
Subventions diverses	792.000
Cotisations des Clubs	27.100
Licences	611.850
Abonnements, vente, Publicité	
Bulletin fédéral	1.070.285
Ventes d'insignes	26.735
Vente Code Sportif et divers	20.240

Manifestations sportives

Crit. Nat. Haltér	18.000	
Cht France Juniors	19.750	
Cht France Seniors	189.700	
Concours Plus Bel Athlète de France	536.450	
		763.900
Total des recettes		7.632.110
Solde créd. du compte olympique au 31-12-58		590.289
Recettes du Cte olympique		4.729.970
Total des Recettes		5.320.259
Solde créd. Cte Fabrication Matériel au 31-12-58		52.611
Recettes		504.288
Total des Recettes		556.899

Situation résumée

Recettes Compte Fédéral	7.662.110
Recettes Compte Olympique	5.320.259
Recettes Compte Matériel	556.899
Total	13.539.268

Dépenses

Solde débiteur au 31-12-58	102.089
Appointements et Gratifications	788.500
Charges sociales	373.177
Correspondance et envois	153.360
Charges copropriété, entretien, Électricité, téléphone, télégrammes, impôts et assurances siège social	204.735
Achat d'actions siège social	324.300
Fournit. & mobilier de bureau	98.904
Imprimés	94.470
Cotisation au C.N.S., au C.O.F. et à la Féd. Int. Halt. et Cult	52.544
Assemblée générale	174.400
Matériel et équipement	379.173
Médailles et insignes	169.175
Abonnements de Presse	9.500
Impression du Bulletin fédéral, clichés, envois, impôts	1.514.029
Stage Moniteurs d'Haltérophilie	39.795
Frais de réception et représentation	144.480
Reliquat remboursement Prêt pour achat du siège social	528.320
Subv. aux Comités régionaux	397.315
Transfert au Compte olympique pour couverture du déficit	338.147
Divers	53.612

Manifestations sportives

1er Pas Halt et Cult	8.250	
Critérium Nat. Haltér	116.650	
Cht de France Juniors	234.355	
Cht de France Seniors	550.044	
Coupe de France	147.790	
Concours Plus Bel Athlète	584.345	
Assurances	26.028	
		1.667.462
Total des Dépenses		7.607.487
Solde créditeur au 31-12-59		54.623
Total égal		7.662.110
Dépenses du Compte Olympique		5.320.259
Dépenses Cte fabrication de matériel		405.266
Solde créditeur au 31-12-59		151.633
Total égal		556.399

Situation résumée

Dépenses Compte fédéral	7.607.487
Dépenses Compte Olympique	120.259
Dépenses Compte Matériel	405.266
Solde créd. au 31-12-59	206.256
Total	13.539.268

aurions pour ce dernier 2.624.400 fr. de recettes. Vous pouvez voir que nous en sommes encore loin et je ne puis que me répéter en vous demandant une fois de plus d'intensifier vos efforts pour recruter des abonnés.

Il nous reste encore les manifestations sportives dont les recettes s'élèvent cette année à 763.900 fr., dont 536.450 fr. pour le seul Championnat de France Culturiste. Là encore il s'agit de faire un effort et cela regarde chacun de nous. Publicité dans les journaux, affiches, meilleure organisation, que sais-je encore, il doit bien y avoir un moyen d'augmenter sensiblement le nombre toujours plus faible de nos spectateurs et par conséquent les recettes correspondantes.

Vous voyez donc que vous pouvez faire beaucoup pour l'augmentation des recettes de la Fédération et, par conséquent, pour le maintien de la subvention que nous vous avons octroyée cette année.

Nous savons que vous faites déjà beaucoup d'efforts, mais il faut essayer d'en faire encore davantage si nous voulons que notre Fédération prospère et atteigne le rang auquel elle a droit, c'est-à-dire un des tout premiers dans la hiérarchie sportive.

J. DUCHESNE.

***

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur le Président, Messieurs,

Les 1er et 7 juin 1960, en exécution du mandat qui leur a été confié, les soussignés se sont rendus au Siège de la Fédération Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1959.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par Madame la secrétaire fédérale, en particulier le livre journalier des Recettes et des Dépenses, les comptes « Olympiques » et « Matériel », ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

Ces comptes étant arrêtés au 31 décembre 1959, toutes les sommes ci-dessous sont en anciens francs.

Compte général.

Présente un solde créditeur de 54.623. - Après versement du reliquat de 528.320. - Pour remboursement du prêt pour l'achat du Siège social et un virement de 338.147. - Pour couverture du déficit du compte Olympique.

Compte Olympique.

Solde : 0.

Ce compte a été examiné en détail. Son déficit a été couvert par un prélèvement de 338.147. - au compte général. Nous demandons, pour 1960, que ce compte soit présenté à l'Assemblée Générale sous une forme plus détaillée.

Compte fabrication matériel.

Créditeur de 151.633.

Situation financière.

La situation des soldes des 3 comptes ci-dessus, comparée avec les soldes des comptes

- Banque,
- Compte courant postal,
- Caisse,

... a de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui, en résumé, se traduit de la façon suivante :

... en Caisse	61.696
... en Banque	13.674
Compte courant postal	130.886
	206.256
Compte Général créditeur	54.623
Compte Olympique	0
Compte Fabrication Matériel créditeur	151.633
	206.256

Conclusion.

Nous avons constaté la bonne tenue de la Comptabilité et la situation financière oui vous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1959.

Les Commissaires aux comptes :
L. COLLARDEY M. RABJEAU.

Nos joies, nos peines

NAISSANCES

Nous apprenons la naissance de Catherine Fourcassié, petite fille de M. Charles Lomet, Président du Comité Dauphiné-Savoie, née le 20 septembre 1960 à Grenoble.

Nos bien vifs compliments aux heureux Parents el Grands-parents et tous nos vœux pour la petite Catherine.

***

Notre Champion de France et International Poids Coq, Marcel Henry, nous fait part de la naissance de son fils François, qui se porte bien, ainsi que sa maman.

Nos bien vifs compliments aux heureux parents et tous nos vœux au futur haltérophile.

MARIAGE

Serge Chapelain, du C.A. Nantais, vainqueur du Prix Interrégional, du Prix Fédéral et du Critérium National 1960, a épousé Mademoiselle Monique. Le Corre en l'Église Saint-Martin de Chantenay à Nantes.

Nos meilleurs compliments et vœux de bonheur aux Jeunes Époux.

Le Comité du Lyonnais et le Comité d'Alsace en deuil

C'est avec regret que nous apprenons, par le Comité du Lyonnais, le décès de l'ancien Champion haltérophile Claudius Dutrième, retraité des Sapeurs-Pompiers de Lyon et ancien Garde champêtre de Neuville-s/ Saône.

Il est mort des suites d'une intervention chirurgicale.

Une délégation du Comité du Lyonnais a assisté à ses obsèques.

La F.F.H.C. s'associe à nos collègues Lyonnais pour transmettre à la famille de notre vieux camarade ses bien vives et bien sincères condoléances.

De son côté, le Comité d'Alsace nous communique qu'une agression à main armée contre le Bureau des Salaires des Mines de potasse de Wittenheim a coûté la vie au dynamique et sympathique Secrétaire de la Section haltérophile de l'U.S. Wittenheim, M. Joseph Burgstabler.

Quatre gangsters qui, entre temps, ont été arrêtés, ont pénétré dans le bureau de la mine et ont fait feu sur M. Burgstabler qui devait décéder quelques instants plus tard.

Nous nous inclinons devant la dépouille mortelle de M. Burgstabler, innocente victime d'une lâche agression et adressons à la famille si éprouvée nos sincères condoléances.

Ce que vous devez savoir

Les Championnats de France 1961

Les Championnats de France Juniors et Seniors 1961 auront lieu à Monaco, les 15 et 16 avril 1961.

Ainsi que le relate le procès-verbal de la réunion du Bureau du 3 octobre, la F.F.H.C. a décidé d'augmenter de 5 kilos les minima imposés pour la participation au Championnat de France Seniors.

Ils seront donc ainsi fixés pour 1961 :

Poids	*Coqs*	255 k.
-	*Plumes*	275 k.
-	*Légers*	300 k.
-	*Moyens*	325 k.
-	*Mi-Lourds*	345 k.
-	*Lourds-Légers*	360 k.
-	*Lourds*	370 k.

***

Arbitres régionaux

Il est rappelé aux Comités régionaux qu'ils doivent obligatoirement soumettre à l'homologation de la F.F.H.C. la nomination de leurs Arbitres régionaux et que ceux-ci, en aucun cas, ne peuvent continuer à participer à des compétitions.

***

Diplôme d'État de Conseiller Sportif

Le ministère de l'Éducation Nationale crée un diplôme d'État de conseiller sportif, délivré à la suite d'un examen comportant deux parties.

Les candidats au diplôme de conseiller sportif doivent être citoyens français, âgés de vingt-cinq ans au moins au 31 décembre de l'année de l'examen.

Sont seuls autorisés à faire acte de candidature au diplôme de conseiller sportif :

1. Les professeurs on maîtres d'éducation physique et sportive titulaires, ayant accompli au moins deux ans d'enseignement (secteur scolaire ou non scolaire) ;
2. Les agents contractuels ou délégués ayant accompli en cette qualité et dans les services du haut commissariat à la jeunesse et aux sports six ans d'enseignement (secteur scolaire ou non scolaire) ou trois ans dans les fonctions de conseiller technique ou d'éducateur sportif à un niveau national ou régional ;
3. Les titulaires du brevet d'État d'éducation physique et sportive ayant exercé des fonctions d'éducateur sportif pendant six années au moins ;
4. Les personnes pouvant justifier d'un titre de champion de France (sport individuel) ou d'international (trois sélections dans un sport individuel, cinq sélections dans un sport collectif), avant exercé régulièrement, pendant deux saisons au moins des fonctions d'entraîneur ou d'officiel (juge, arbitre, etc.) dans le sport considéré et possédant soit la première partie du baccalauréat, soit la première partie du diplôme de maitre d'éducation physique et sportive, soit le certificat d'études primaires et le brevet d'État d'aide-moniteur d'éducation physique et sportive.

Les titres de champion de France et d'international visés ci-dessus sont, à l'exclusion de tous autres, ceux attribués par les fédérations sportives dirigeantes ayant reçu la délégation de pouvoirs, prévue pal' l'ordonnance du 28 août 1945.

Les candidats au diplôme de conseiller sportif (première partie) doivent adresser sans retard au chef du service départemental de la jeunesse et des sports du département où ils résident, une demande d'inscription mentionnant la spécialité sportive choisie.

Une session d'examen devant avoir lieu entre le novembre et le 31 décembre 1960, se renseigner immédiatement auprès de la Direction départementale sur sa date exacte et les épreuves écrites et orales inscrites au programme.

AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

Presse verticale (modèle télescopique)

Dans le Numéro précédent, je vous ai donné des explications pour construire une presse verticale avec divers modes de guidage, ainsi que les avantages et les inconvénients de ceux-ci. Je vous parlerai ce mois-ci d'une presse télescopique. Elle est basée sur principe de deux tubes sortant de deux autres un peu plus grands.

Avec cette presse, le frottement est plus important et moins régulier que dans un modèle à montants ; plus on soulève la charge, moins elle est guidée.

Par contre, elle présente trois avantages importants : moins chère, moins encombrante, plus facile à construire.

Elle se décompose en trois parties principales : le socle, les montants, le curseur porte-charge.

Le socle (c). - Il est constitué d'une tôle d'acier 1/2 dur de 5 à 6 mm d'épaisseur, ce qui est la formule la plus simple, percée de 4 trous qui serviront à fixer au sol cette base, soit par scellement, soit avec des tirefonds.

Nota. - Si vous pouvez sceller profondément les tubes dans le ciment (profondeur 20 cm), le socle est inutile. Vous pouvez réaliser cette pièce en tôle plus mince, mais il faut la renforcer d'un cadre en tube. Souder deux étriers (H), en acier rond, de 14 à 16 mm de diamètre.

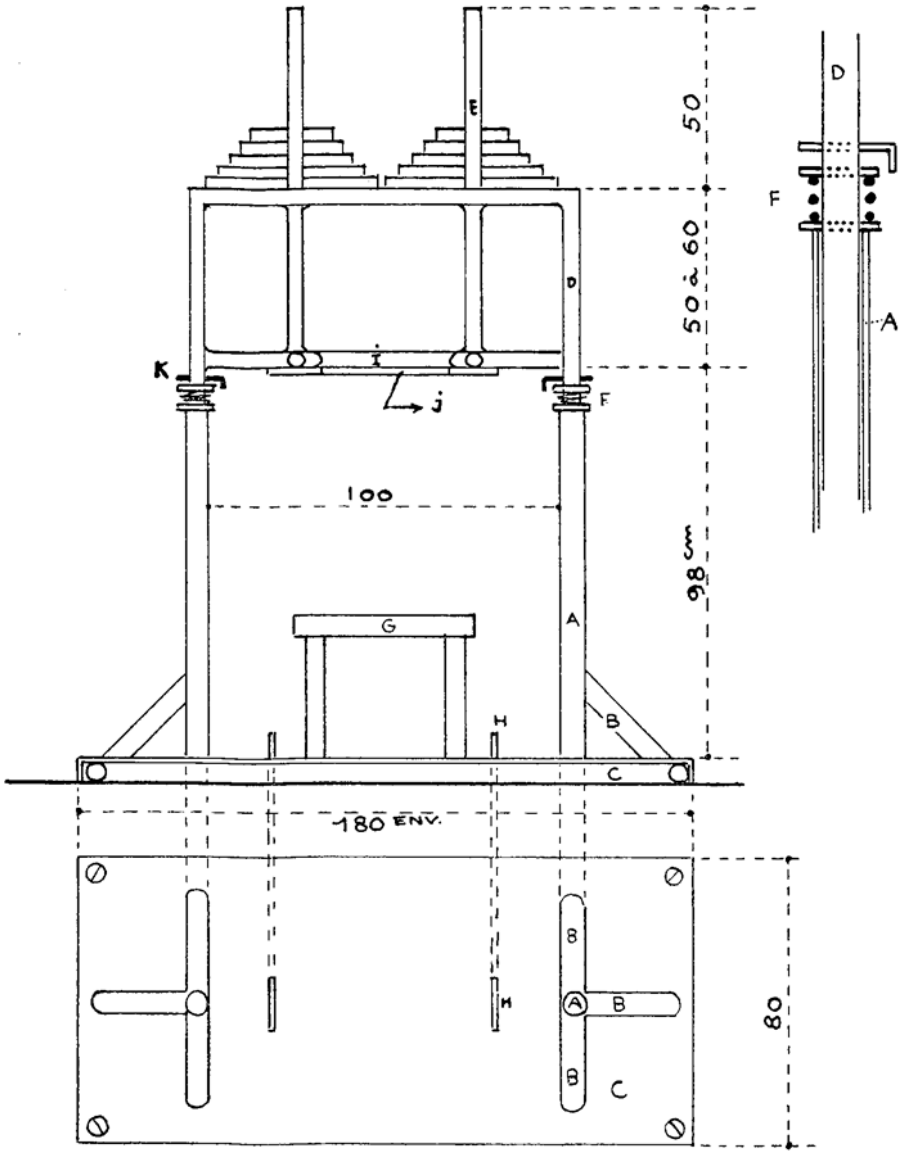

Les montants. - Ceux-ci sont d'une hauteur de 98 cm à 1,10 m environ, en tube de 41 x 49 ou 50 mm, renforcés dans le haut comme un canon par un collier soudé pour éviter au tube de s'évaser. Les montants sont soudés sur la base en tôle et maintenus en plus par 3 jambes de force (B).

Nota. - Il est important que les 2 tubes soient parfaitement verticaux, donc Parallèles, à 1/2 mm prés.

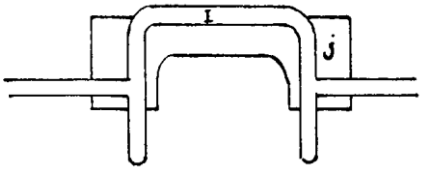

Le curseur porte charge. - Monter un rond d'acier doux de diamètre 40 mm, pour les deux coulisseaux-mâles (D) ; le cadre peut être en rond plus petit. La partie inférieure (I) est soudée comme dans la presse à montants (partie droite du dessin) pour permettre les flexions de jambes, pieds au, sol, en capitonnant la planche (J) amovible et également le développé couché avec les avantages d'une barre corrigée.

Les tiges (E) servent de manchons porte-charges dans le haut et d'entretoise en dessous.

Les deux coulisseaux sont percés de trous de 12,5 de 5 en 5 cm pour le passage de la goupille (K).

Nota. - Le curseur peut être conçu dans sa partie haute pour permettre de remplacer les chandelles (E) par une barre olympique. Ou encore les manchons porte-charges peuvent être le prolongement des coulisseaux.

Installer ensuite le ressort entre deux rondelles de 1 cm d'épaisseur, celui-ci peut être remplacé par du caoutchouc (morceau de durite), ce qui évitera le cisaillage de la goupille de réglage.

Utilisation.

Comme la presse décrite dans le Numéro précédent, cet appareil permet la flexion de jambes normales, les extensions de jambes, couché au sol, ou l'athlète, installé sur un plan oblique (voir presse à montants). Le développé couché en plaçant un banc (G) sous l'appareil. Graisser souvent les parties coulissantes avec de la graisse épaisse pour éviter l'usure et le bruit.

Prix de revient.

La tôle de base coûte environ 1,20 NF le kg. Elle pèse 50 kg, soit 60 NF ; 15 kg de tube à 1,80 NF le kg, soit 27 NF ; 40 kg de rond à 0,80 NF le kg, soit 32 NF. Vous aurez environ 119 NF de matières premières. Pour la main-d'œuvre, il faut compter une journée et demie de travail.

L. GUILLIER

RÉSULTATS DES ÉPREUVES HALTÉROPHILES DES JEUX DE LA XVII^{e}, OLYMPIADE

PALAZETTO DELLO SPORT A ROME

du 7 au 10 septembre 1960 (suite)

POIDS MOYENS : Jeudi 8 septembre (Après-midi).

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
1.	KURYNOV Alexandr	74 k	U.R.S.S.	135, -	132,500	170, -	437 k 500
2.	KONO Tommy	74 k 700	États-Unis	140, -	127,500	160, -	427 k 500
3.	VÉRES Cjozo	74 k 700	Hongrie	130, -	120, -	155, -	405 k
4.	PATERNI Marcel	74 k 800	France	127,500	120, -	152,500	400 k
5.	BECK Krzysztof	75 k	Pologne	135, -	117,500	147,500	400 k
6.	TEHRANI Ami	74 k 800	Iran	117,500	120, -	155, -	392 k 500
7.	KOH Yung	74 k 500	Corée	115, -	120, -	150, -	385 k
8.	ROLAND LORTZ	73 k 700	Allemagne	115, -	112,500	155, -	382 k 500
9.	ELHANAFI Mohamed	74 k 700	R.A.U.	120, -	110, -	152,500	382 k 500
10.	LEE Jong	74 k 300	Corée	115, -	115, -	150, -	380 k
11.	MAIER Rolf	72 k 700	France	115, -	110, -	150, -	375 k
12.	ABADJEV Ivan	74 k 600	Bulgarie	107,500	122,500	140, -	370 k
13.	MUSTAPHA Adnan	74 k 300	Maroc	115, -	110, -	140, -	365 k
14.	MOURTADA M	74 k 700	Liban	110, -	110, -	140, -	360 k
15.	CABALLERO Carlos	73 k 600	Colombie	105, -	112,500	140, -	357 k 500
16.	FRAZER Harold	72 k	Sud Afrique	112,500	102,500	132,500	347 k 500
17.	COHEN Daryl	73 k 400	Australie	100, -	102,500	135, -	337 k 500
18.	FREIBURGHAUS G	74 k 600	Suisse	105, -	102,500	125, -	332 k 500
19.	MOHAMED Miloud	74 k 300	Maroc	105, -	97,500	125, -	327 k 500
20.	ADIL Mirza	74 k 100	Soudan	90, -	85, -	115, -	290 k
N. Cl.	BAYLEY Don	74 k 700	Australie	0, -	A abandonné	0, -	–
N. Cl.	KO BU BENG	73 k 400	Formose	110, -	105, -	0, -	–
N. CI.	ABADJEV M	74 k 300	Bulgarie	105, -	0, -	A abandonné	–
N. Cl.	SOLORZANO A	74 k	Venezuela	0, -	A abandonné	0, -	–
N. Cl.	EL TOUNY A	73 k 800	R.A.U.	120, -	A abandonné	0, -	–
N. Cl.	JUE CHINE Shen	72 k 600	Formose	0, -	A abandonné	0, -	–
N. CI.	BLENMAN Blair	74 k 400	Grande-Bretagne	0, -	A abandonné	0, -	–

Chef de Plateau : M. Svejkovsky (Allemagne de l'Est) *Arbitres* : MM. Chatov (U.R.S.S.), Iguchi (Japon).

POIDS MI-LOURDS : Vendredi 9 septembre 1960 (Matin).

1.	PALINSKI Ireneuz	82 k 500	Pologne	130, -	132,500	180, -	442 k 500
2.	GEORGE James	82 k 200	États-Unis	132,500	132,500	165, -	430 k
3.	BOCHENEK Jan	81 k 900	Pologne	130, -	120, -	170, -	420 k
4.	TOTH Geza	80 k 800	Hongrie	125, -	125, -	167,500	417 k 500
5.	KAILAJARVI Jouni	81 k 900	Finlande	130, -	125, -	162,500	417 k 500
6.	TATCHER Petar	82 k 400	Bulgarie	130, -	125, -	160, -	412 k 500
7.	KUBOTA Minoru	82 k 200	Japon	120, -	120, -	155, -	395 k
8.	CLAES Willy	81 k	Belgique	125, -	112,500	155, -	392 k 500
9.	SALMAN Shakir	81 k 900	Irak	115, -	120, -	155, -	390 k
10.	AMIRI Mangashti	82 k 400	Iran	120, -	120, -	150, -	390 k
11.	DEBUF Jean	82 k 500	France	115, -	120, -	155, -	390 k
11.	SENNEWALD Rolf	82 k 500	Allemagne	117,500	120, -	152,500	390 k
11.	TORRES Velasquez F	82 k 500	Porto Rico	120, -	117,500	152,500	390 k
14.	LIPARI M	82 k 100	Canada	122,500	110, -	155, -	387 k 500
15.	CAIRA Philip	81 k 700	Grande-Bretagne	125, -	115, -	145, -	385 k
16.	PSALTIS Jacques	82 k 500	Grèce	115, -	120, -	150, -	385 k
17.	BORRMAN Sven	82 k 100	Suède	115, -	115, -	150, -	380 k
18.	KUAN KING Lam	81 k 900	Malaisie	112,500	115, -	142,500	370 k
19.	FIDEL Roland	82 k 100	Suisse	115, -	105, -	145, -	365 k
20.	BEL KAMEL A	82 k 500	Maroc	105, -	102,500	130, -	337 k 500
21.	RODRIGUEZ L	82 k 100	Espagne	100, -	95, -	130, -	325 k
N. Cl.	BLACKMAN S	80 k 300	Grande-Bretagne	125, -	122,500	0, -	–
N. Cl.	GUITTENS S	82 k 200	Venezuela	0, -	A abandonné	0, -	–
N. CI.	ABDELKERIM M	82 k 400	R.A.U.	0, -	A abandonné	0, -	–

Chef de Plateau : Al. Przedpelski (Pologne). *Arbitres* : MM. Sletsjoe (Norvège), Hoffmann (États-Unis).

POIDS LOURDS-LEGERS : Vendredi 9 septembre 1960 (Après-midi).

1.	VOROBIEV Arkadiv	89 k 800	U.R.S.S.	152,500	142,500	177,500	472 k 500
2.	LOMAKIN Trofim	89 k	U.R.S.S.	157,500	130, -	170, -	457 k 500
3.	MARTIN Louis	87 k 900	Grande-Bretagne	137,500	137,500	170, -	445 k
4.	PULSKAMP John	89 k 400	États-Unis	140, -	125, -	167,500	432 k 500
5.	VINCENT François	89 k 400	France	130, -	132,500	160, -	422 k 500
6.	NICOLOV Vladimir	85 k 200	Bulgarie	110, -	137,500	165, -	412 k 500
7.	BIALAS Czeslaw	90 k	Pologne	130, -	122,500	157,500	410 k
8.	MASU Léonardo	89 k 600	Italie	135, -	127,500	155, -	407 k 500
9.	SRSTKA Zdenek	89 k 900	Tchécoslovaquie	122,500	117,500	155, -	405 k
10.	HWANG HO DONG	89 k 500	Corée	120, -	120, -	160, -	400 k
11.	BORGNIS Andréa	89 k 700	Italie	125, -	115, -	160, -	400 k
12.	FERMIN Ramiro	89 k 800	Antilles Hollandaises	125, -	125, -	145, -	395 k
13.	MULLER Wolfgang	89 k 400	Antilles Hollandaises	120, -	120, -	155, -	395 k
14.	FLORES José	87 k 200	Allemagne	135, -	107,500	150, -	392 k 500

	Noms des concurrents	Poids de corps	Nations	Développé à 2 bras	Arraché à 2 bras	Épaulé et jeté à 2 bras	Total
15.	BARABANI Bruno	89 k 600	Brésil	120, -	117,500	152,500	390 k
15.	LANE Arne	89 k 600	Norvège	115, -	120, -	155, -	390 k
17.	HERGST Kurt	86 k 400	Autriche	117,50000	115, -	145, -	377 k 500
N. Cl.	SANTOS Manuel	89 k 400	Australie	132,50000	0, -	–	–
N. Cl.	BAROGA Lazar	86 k 500	Roumanie	130, -	120, -	A abandonné	–
N. CI.	LAGUERRE P.	89 k 200	Autriche	137,50000	A abandonné	–	–

Chef de Plateau : M. Marsano (Italie). *Arbitres* : MM. Léopold de Léon (Panama), Abraham (Inde).

POIDS LOURDS : Samedi 10 septembre 1960 (Soirée).

1.	VLASSOV Yuriy	122 k 700	U.R.S.S.	180, -	155, -	202,500	537 k 500
2.	BRADFORD James	132 k 800	États-Unis	180, -	150, -	182,500	512 k 500
3.	SCHEMANSKY N.	112 k 500	États-Unis	170, -	150, -	180, -	500 k
4.	IBRAHIM Mohamed..	107 k 500	R.A.U.	140, -	137,500	177,500	455 k
5.	MAKINEN Eino	112 k 200	Finlande	140, -	142.500	172,500	455 k
6.	BAILLIE William D.	130 k 800	Canada	147,500	132,500	170, -	450 k
7.	PIGAIANI Alberto	136 k 800	Italie	152,500	127,500	170, -	450 k
8.	SYROVY Vaclav	139 k 200	Tchécoslovaquie	145, -	127,500	127,500	445 k
9.	SHANNOS Arthur	116 k 200	Australie	137,500	125, -	172,500	435 k
10.	WILCZEK Cornet	121 k 500	Australie	137,3	127,500	165, -	430 k
11.	ABDUL JABBAR Hadi	116 k 600	Irak	147,500	125, -	160, -	432 k 500
12.	ARNOLD Werner	109 k 800	Allemagne	135, -	125, -	165, -	425 k
13.	OLIVIER Donald	120 k 800	Nouvelle-Zélande	132,500	122,500	170, -	425 k
14.	SWALUK William	106 k	Canada	135, -	117,500	160, -	412 k 500
15.	HILIMAN Dennis	133 k 900	Grande-Bretagne	132,500	115, -	155, -	402 k 500
16.	MERSCH Henri	114 k 700	Luxembourg	117,500	95, -	127,500	340 k
N. Cl.	VESSELINOV Ivan	101 k 600	Bulgarie	140, -	130, -	0, -	–
N. Cl	ADRIANA E	125 k 700	Antilles Hollandaises	155, -	122,500	0, -	–

Chef de Plateau : M. Terpak (États-Unis). *Arbitres* : MM. Sparre (U.R.S.S.), Rubino (Italie).

Records du Monde battus :

Poids légers. - Total Olympique : Bouchouev (U.R.S.S.), 125 + 122,500 + 150 = 397 k 500.

Poids moyens. - Épaulé et Jeté à deux bras : Kourynov (U.R.S.S.), 170 k 500. Total olympique : Kourynov (U.R.S.S.), 135 + 132,500 + 170 = 437 k 500.

Poids mi-lourds. - Épaulé et Jeté à deux bras : Palinski (Pologne), 180 k.

Poids lourds légers. - Développé à deux bras : Lomakine (U.R.S.S.), 157 k. Total olympique : Vorobiev (U.R.S.S.), 152,500 + 142,500 + 177,500 =472 k 500.

Poids lourds. - Épaulé et Jeté à deux bras : Vlassov (U.R.S.S.) 202 k. Total olympique : 180 + 155 + 202,500 = 537 k 500.

LES JEUX OLYMPIQUES 1960

Le 5 septembre, à 18 heures, l'équipe de France Haltérophile s'embarquait à Orly à bord d'une caravelle d'Air-France et arrivait deux heures plus tard à Rome, riche d'espoirs, mais non d'illusions.

Nous savions que nous allions avoir à rencontrer la plus formidable sélection mondiale jamais réunie en un même lieu et si nous étions bien décidés à faire le maximum pour ne pas décevoir les sportifs français, nous nous réjouissions à l'avance du spectacle de choix que nous allions avoir à contempler. Les Russes allaient-ils conserver leur suprématie ? Les Américains avaient-ils préparé une arme secrète avec le revenant Schemansky ? Qu'allaient faire les Japonais dont on disait si grand bien ? Autant de questions dont nous avions hâte de connaître les réponses lorsque commencèrent les épreuves, le mercredi 7 septembre, à 9 heures du matin, dans le « Palazetto dello Sport », à deux pas du village olympique.

Premier titre aux États-Unis.

22 Poids Coqs sur les 27 engagés se présentent sur le plateau, applaudis par un public restreint. Il y a l'Américain Vinci, bien décidé à renouveler sa victoire de 1956 à Melbourne, mais le Russe Stogov n'est pas engagé. Heureusement, on dit grand bien du Japonais Miyake et nous n'assisterons probablement pas à un cavalier seul de Vinci.

C'est le Portugais Paquette qui commence le développé à 75 k et nous voyons défiler « lentement », très lentement, tous ceux qui n'ont aucune chance de monter sur le Podium et qui sont Venus surtout, selon l'idée chère au Baron de Coubertin, pour « participer ».

L'intérêt commence à s'éveiller à 87 k 500 avec le premier essai du Polonais Jankowski dont on connaît la valeur. Le Japonais Kogure commence à 90 k, de même que le Coréen Yoo In, mais celui-ci échoue et doit reprendre la même barre. Jankowski réussit ensuite 92,5 et l'Iranien Elm Khah commence à 95 où il échoue nettement. Kogure prend la même charge, mais il pousse après une nette flexion en avant et les juges lui refusent justement son essai. Yoo In, 3e essai 95 k, fait un beau développé mais il semble qu'il y a un léger temps d'arrêt, sanctionné par deux lampes rouges. Jankowski manque à son tour 95 et Elm Khah réussit un développé douteux, très cambré mais très rapide (une lampe rouge). Kogure échoue nettement à son troisième essai et Miyake entame la compétition avec un beau développé à 97 k 500. Elm Khah réussit à son tour cette barre et Vinci débute à 100 k. Il fait un très beau développé mais se décale en arrière et c'est essai. Le Hongrois Foldi commence lui aussi à 100 k et fait un très beau développé. Vinci réussit son 2eessai et Miyake passe à 102,5, barre sur laquelle il échoue deux fois. Foldi passe à 105 mais échoue, alors que Vinci réussit. Nouvel essai de Foldi, mais il pousse trop cambré et c'est essai.

A la fin du développé, à 11 h 40, deux heures et demie après le premier essai, Vinci est en tête avec 105 k, devant Foldi 100, Miyake et Elm Khah 97 k 500, Jankowski 92 k 500, Kogure et Yoo In 90.

Je note pour mémoire que nous avons encore à 100 k le Portoricain Bisez et l'Italien Grandi et l'Antillais Sobers à 97 k 500, mais ces hommes ne sont pas dans la course et c'est pourquoi je me bornerai à vous décrire la lutte des sept premiers cités.

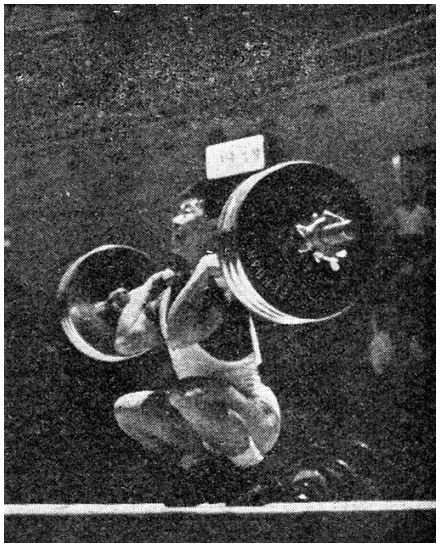

YAMAZAKI (Japon) Poids léger, épaule 150 k mais manque tous ses jetés.

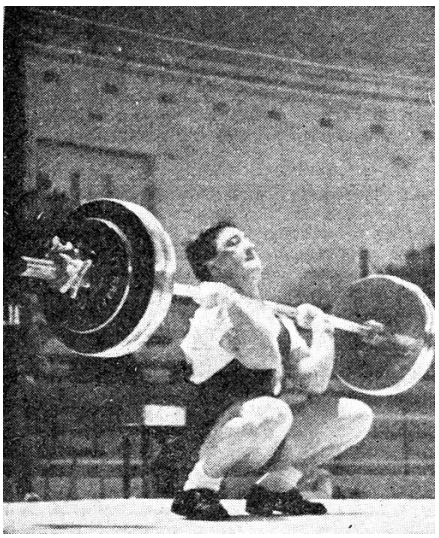

DELEBARRE (France), Poids léger épaule 132 k 500 mais ne peut les tenir.

C'est Yoo In qui commence l'arraché à 90 k, mais sans succès ; Foldi réussit cette charge et Yoo In l'imite à son 2e essai. Jankowski arrache 95, Kogure également, Elm Khah fait de même. Foldi échoue, Yoo In réussit et Foldi échoue à nouveau. Vinci commence alors à 100 k et fait un très bel arraché. Jankowski manque 102 k 500, barre que réussit Kogure et que manque Elm Khah. Miyake commence à 105. Il fait un très bel arraché, en flexion, mais la barre passe derrière. Vinci réussit cette charge et Miyake également à son 2e essai. Vinci fait alors un bel arraché à 107 k 500 égalant le record du monde. On pèse quand même la barre, je ne sais pas pourquoi. Mais Miyake ne s'avoue pas vaincu et demande 110 k, barre sur laquelle il échoue de justesse.

Après l'arraché, Vinci est donc toujours en tête avec 212 k 500, devant Miyake 202 k 500, Elm Khah 197 k 500, Kogure et Jankowski 192 k 500, Foldi 190 et Yoo In 185 k.

Signalons également un bel arraché à 100 k de l'irakien Hasan, malheureusement trop attardé au développé.

Vinci semble avoir la victoire mais on sait le Japonais très fort à l'épaulé et l'intérêt peut rebondir encore.

C'est Jankowski qui, prudent, commence l'épaulé et jeté à 120 k. Kogure commence à 125. Jankovski fait la même barre. Foldi, qui aurait dû tirer avant, prend également 125 mais manque son jeté qu'il réussit parfaitement à son 2e essai. Vinci commence à 127 k 500 de même que Elm Kah ; Yoo In qui veut rattraper une partie de son retard, commence à 130 qu'il réussit péniblement au jeté. Kogure échoue sur la même barre que Foldi et Jankowski réussissent. Kogure à son tour assure cette barre à son troisième essai et on passe à 132 k 500 que Vinci et Elm Khah réussissent à la perfection. Miyake commence enfin à 135 k et d'un seul coup la compétition change de visage. Le Japonais qui avait 10 k de retard après l'arraché va-t-il refaire le terrain perdu ? Il épaule, mais ne peut se relever et tombe assis. Vinci respire plus librement sans doute mais c'est son tour et il veut s'assurer la victoire. Il épaule les 135 k, a du mal à se relever et doit courir sur le plateau pour retrouver son équilibre et se placer. Malheureusement, épuisé par cet effort, il ne peut jeter et reste à 132 k 500. Yoo In à son tour tire sur 135. Il réussit un bel épaulé mais échoue, lui aussi, au jeté. Deuxième essai de Miyake à 135 k et à nouveau il tombe assis après avoir amené la barre aux épaules. Va-t-il faire un zéro après avoir fait figure de vainqueur possible ? Nous ne le saurons pas encore tout de suite, car c'est le tour de l'iranien Elm Khah qui échoue nettement. Et c'est le troisième essai de Miyake qu'il réussit cette fois, mais bien péniblement. Il reste un essai à Yoo In qui tente 137 k 500 mais en vain, malgré un bel effort.

C'est fini. Il est 16 h 30. La compétition a duré plus de sept heures et Vinci remporte une belle victoire avec 345 k, égalant le record du Monde et battant le record Olympique de 2 k 500. Miyake est deuxième avec 337 k.500, Elm Khah troisième avec 330 k, Kogure quatrième avec 322 k 500, Jankowski cinquième avec le même total, Foldi sixième avec320 k et Yoo In septième avec 315 k.

Deuxième titre pour les Russes

Nous avons à peine le temps de nous remettre de toutes ces émotions et les performances se bousculent encore dans notre tête quand les Poids Plumes entament à leur tour la lutte à 18 h 15.

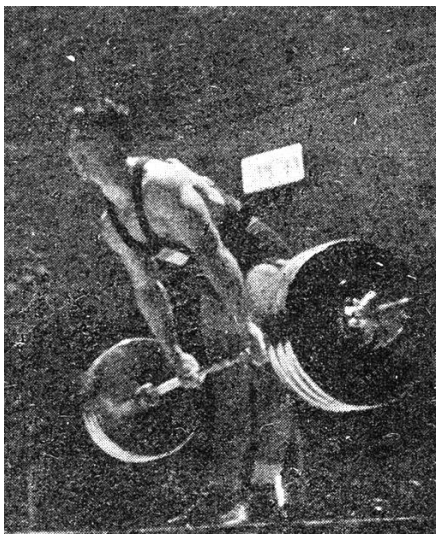

TAN HOW (Singapour), Poids léger, tire dans un style peu orthodoxe, mais épaule cependant 155 k.

Il y a 28 concurrents mais tout le monde est persuadé que la victoire ne peut échapper aux deux super-vedettes, le Russe Minaev et l'américain Berger. Il y a bien Mannironi qui tire devant son public, mais il ne peut faire que troisième en se méfiant toutefois du Coréen Kim et du Japonais Furuyama.

Premier essai au développé à 80 k et c'est encore le long défilé de ceux qui n'ont aucune chance et qui donnent pourtant le meilleur d'eux-mêmes.

C'est Mohamed Abbas, de la R.A.U., qui ouvre le débat pour les vedettes à 97 k 500. Le Birman Tun commence à 100 k, le Japonais Furuyama à 102 k 500, de même que Mannironi, mais ce dernier qui semble avoir fait un bon développé se le voit refusé par les arbitres. Réclamation au Jury d'Appel, mais l'Italien a levé les pieds et l'essai est maintenu. Mohamed pousse à son tour 102 k 500 et Mannironi réussit son deuxième essai. Le Coréen Kim commence à 105 et fait un très beau développé. Tun échoue nettement sur cette barre et Mohamed qui a bien poussé a tout de même deux lampes rouges. Tun

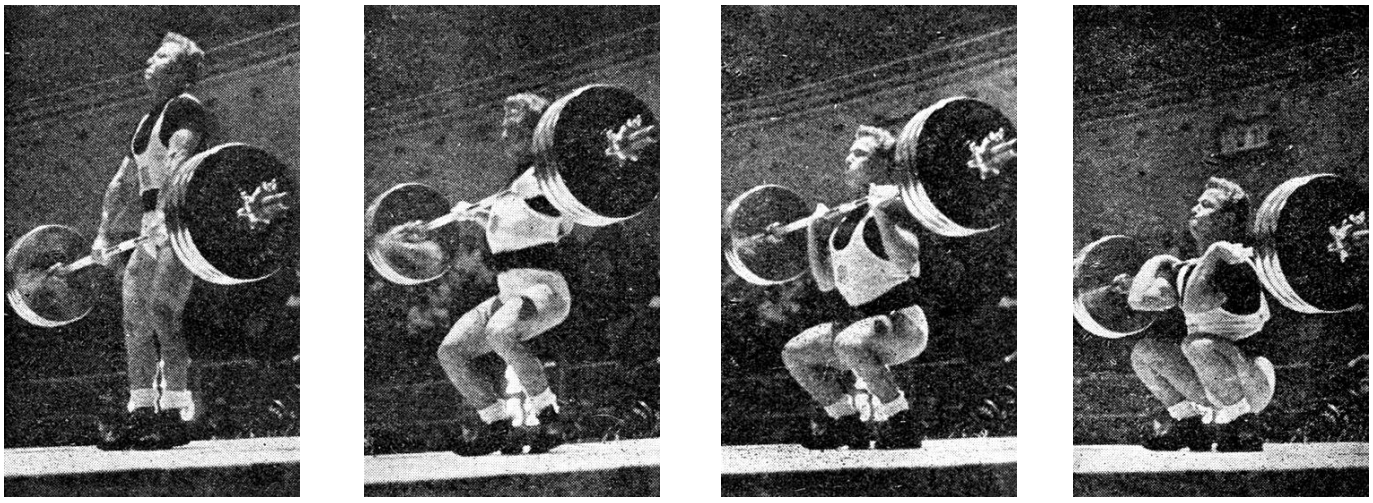

Voici, de l'avis du Moniteur national LAMBERT, le plus formidable exploit des Jeux : BERGER (États-Unis), Poids Plume, épaule 152 k 500, mais les manque d'extrême justesse au jeté.

échoue une nouvelle fois. Furuyama développe alors correctement 107 k 500, imité aussitôt par Mannironi. Kim passe à 110 et échoue. Furuyama également et Kim de nouveau. Tout le monde a terminé, sauf nos deux vedettes qui commencent à 112 k 500. Berger tire le premier et fait un très beau développé. Minaev l'imite. On charge la barre à 117 k 500, Berger' réussit, Minaev également. 120 k, Berger pousse mais marque un léger temps d'arrêt et c'est essai, à l'unanimité des juges. Minaev ne développe guère mieux, mais il a plus de chance, une seule lampe rouge et il prend ainsi une avance de 2 k 500 qui s'ajoutent à l'avantage qu'il possède au poids de corps.

Il n'a pas fallu moins de trois heures pour en arriver là et c'est le début de l'arraché. Tun et Mohamed commencent à 95 avec succès. Tun réussit 100 mais Mohamed échoue nettement à deux reprises. Furuyama commence à 102 k 500 mais échoue par manque d'équilibre. Minaev prend la même charge et arrache très bien. Furuyama réussit à son tour et Tun échoue pour son troisième essai. Kim commence à 105 avec un très bel arraché. Mannironi l'imite et c'est le tour de Berger. Celui-ci arrache très bien mais la barre passe derrière. Les chances de Minaev augmentent. Berger reprend la même barre mais cette fois-ci, limite son tirage, et le limite si bien, que la barre n'arrive pas au bout des bras. Consternation dans le camp américain et c'est le troisième essai, très brillant cette fois. Berger n'est pas éliminé mais c'est sans doute sur cette barre qu'il a perdu le Championnat. Minaev, stimulé par l'échec de son adversaire, arrache parfaitement, 107 k 500, barre sur laquelle échoue Furuyama. Kim manque 110 k de peu alors que Mannironi les réussit très bien, de même que Minaev. Kim échoue, encore à son troisième essai et Mannironi prend 112 k 500. La barre arrive bien à bout de bras mais Mannironi touche le plateau du genou et c'est essai.

Minaev termine donc l'arraché avec 7 k 500 d'avance sur Berger, 230 contre 222 k 500. Mannironi est troisième avec 217 k 500, Kim quatrième avec 210, Furuyama cinquième avec le même total, Tun sixième avec 200 et Mohamed huitième avec197 k 500.

Il est minuit quand commence l'épaulé et jeté.

Tun commence à 127 k 500, Mohamed à 132 k 500. Tun rate 132,300 de justesse au jeté ; puis les rate une nouvelle fois, toujours au jeté. Furuyama commence à 135, épaule facilement mais échoue au jeté. Décidément, si les Japonais sont très forts à l'épaulé, ils sont en général, bien faibles au jeté. Kim commence également à 135, avec succès, de même que Minaev et Mannironi. Furuyama reprend la même barre, l'épaule encore et la manque encore au jeté. Heureusement, il réussit sa troisième tentative et évite ainsi l'élimination de justesse. Mohamed fait alors 137 k 500 et Berger commence à 140. Il réussit facilement et comble ainsi une partie de son retard. Kim épaule bien 140, mais manque son jeté et Minaev réussit, ramenant l'écart à 7 k 500. Mannironi tire à son tour sur 140 et échoue à l'épaulé. Mohamed réussit la barre. Mannironi la reprend, l'épaule avec beaucoup de peine et ne peut réussir son jeté. Kim passe à 142 k 500 et échoue. Minaev prend la même barre et, dans un superbe effort, réussit à la jeter. Il semble pourtant qu'il n'est pas tout à fait d'aplomb lorsque l'arbitre lui crie « A terre ». Il a donc maintenant 10 k d'avance et semble sûr de sa victoire.

Mais il reste deux essais à Berger et celui-ci Se refuse à s'avouer vaincu. Il lui faut 152 k 500 pour gagner et son record du monde n'est que de 147 k 500. Qu'importe, il fait charger la barre à ce poids. Longue concentration, il tire et réussit un magnifique épaulé sous les ovations du public dont il est le grand favori. Nouvelle concentration rapide et c'est le jeté. La barre arrive au bout des bras mais il ne peut la tenir et c'est l'échec. Il lui reste encore un essai. Va-t-il le réussir ? Beaucoup l'espèrent et c'est dans l'angoisse générale qu'il s'approche de la barre pour l'ultime tentative. Hélas, le ressort est cassé et Berger, épuisé par son précédent effort, échoue nettement à l'épaulé. Minaev a gagné en égalant le record du Monde de son rival, 372 k 500.

Berger n'a pas eu de chance. Il a manqué son développé de très peu à 120 k, n'a pas su trouver son équilibre à l'arraché et a manqué un magnifique record du Monde au jeta. Il me semble qu'il était le plus fort, mais il est battu et Minaev est Champion Olympique, prenant ainsi sa revanche de Melbourne.

Mannironi est troisième avec 352 k 500, Kim quatrième avec 345, Furuyama cinquième avec 345 également, Mohamed sixième avec 337 k 500 et Tun septième avec 327 k 500.

Et il est trois heures du matin. Il nous faut maintenant rentrer au village et essayer de prendre quelque repos avant de revenir ici, dans ce Palazetto dello Sport, à huit heures, avec nos Poids Légers Gerber et Delebarre pour la pesée.

Mais je laisse le soin à notre ami Lambert de vous conter comment se sont déroulées les épreuves pour les Poids Légers, Moyens, Mi-Lourds et Lourds Légers et comment se sont comportés nos représentants dans ces différentes catégories. Je passe donc tout de suite aux Poids Lourds, c'est-à-dire au samedi soir, 20 heures.

Ils sont 18 à se disputer le titre suprême. 18 dont le poids varie de 101 k 600 pour le plus léger, le Bulgare Vesselinov, à 139 k 200 pour le plus lourd, le Tchèque Syrovy. Dans l'ensemble d'ailleurs, il faut remarquer que ces 18 poids lourds ne sont pas trop du type bonbonne et qu'il y a parmi eux de magnifiques athlètes, dont les plus harmonieux sont certainement le Russe Vlassov, l'Américain Schemansky et l'Égyptien Ibrahim. Comme par hasard, d'ailleurs, ces trois hommes finiront 1er, 3e et 4e, ce qui prouve qu'il n'est nullement nécessaire de se laisser empâter pour réaliser des performances.

Trois hommes dominent nettement les autres concurrents. Le Russe Vlassov, l'Américain Bradford, aux bras énormes, et le revenant Schemansky, Champion Olympique des Lourds-Légers en 1952, à Helsinki. Derrière eux, la lutte sera chaude pour les places d'honneur et nous allons assister en réalité à deux épreuves : celle mettant aux prises nos trois « supermen » et celle qui réunit les autres concurrents.

Laissons de côté un certain nombre d'entre eux pour ne voir dans le détail que les sept premiers, 450 k et au-dessus.

Le Finlandais Makinen commence le développé à 132 k 500 et réussit ensuite 137 k 500 et 140. Ibrahim commence à 140, il développe ensuite 145 très bien me semble-t-il mais il y a deux lampes rouges. Sa réclamation au Jury d'Appel est refusée et il reprend la même barre qu'il pousse cette fois-ci beaucoup trop cambré et ce nouvel essai est fort justement refusé. Il reste donc à 140 k, à égalité avec Makinen. Le Canadien Baillie et l'Italien Pigaiani commencent tous deux à 147 k 500, mais si le développé de l'Italien est correct, celui du

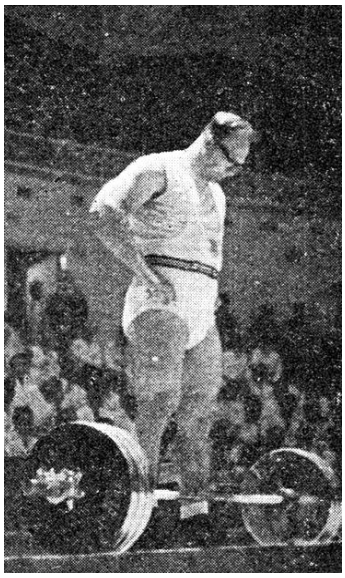

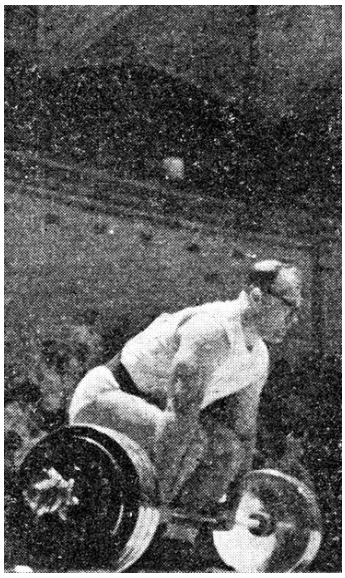

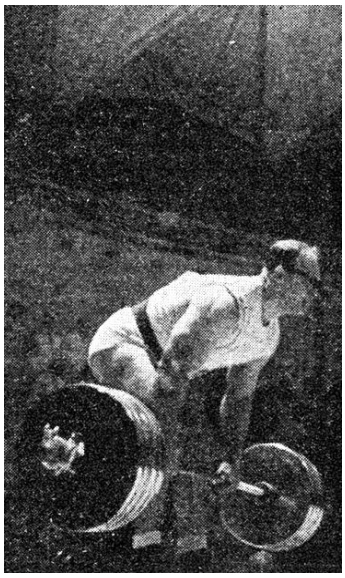

SCHEMANSKY (États-Unis) Poids Lourd, épaule

Canadien l'est beaucoup moins. Il est accepté quand même et on passe à 152 k 500 que Pigaiani développe très bien. Baillie, on ne sait pourquoi passe à 155 k et échoue nettement Pigaiani échoue à son tour ainsi que Baillie une nouvelle fois. Et un arrive aux choses sérieuses.

C'est Schemansky, avec ses modestes 112 k de poids de corps, qui commence, à 160 et réussit un superbe développé. Puis la barre est chargée à 167 k 500. Pour Vlassov ou pour Bradford ? Non, c'est pour le deuxième essai de Schemansky qui pousse avec un temps d'arrêt et se voit refuser justement son essai. Mais il a sans doute senti que la charge était nettement à sa portée car il ne la reprend pas et ou passe à 170. Cette fois-ci c'est Bradford. Il se cale sur les reins, très cambré, mais il développe ensuite en force, sans bouger et absolument sans départ. Vlassov prend la même barre. Moins cambré que Bradford, il pousse plus vite, mais sans départ. Et c'est le troisième essai de Schemansky, réussi lui aussi, bien qu'avec une lampe rouge. Bradford passe à 175 k et réussit le même développé impeccable. Vlassov saute à 180. Il marque un net temps d'arrêt et c'est essai, mais il n'y a que deux lampes rouges et son chef d'équipe se précipite vers le Jury d'Appel pour déposer une réclamation. On interroge les juges, on discute et finalement, l'essai est déclaré bon, ce qui, à mon avis, est tout à fait injuste. Bradford à son tour passe à 180 et réussit un développé impeccable, 185 pour Vlassov au troisième essai, mais il échoue nettement. Grâce au Jury d'Appel, Vlassov et Bradford terminent à égalité mais l'Américain est indiscutablement le meilleur développeur. Nous verrons ce que donneront les mouvements de détente.

Cette fois, c'est Baillie qui tire le premier et arrache 122 k 500. Pigaiani commence à 127 k 500 mais échoue nettement. Il reprend la même barre et cette fois réussit. On passe à 130 k et Ibrahim réussit un très bel arraché. Baillie réussit aussi, mais avec une lampe rouge. 132 k 500 pour Pigaiani qui échoue nettement. 132 k 500 également pour Baillie qui finit en développé mais n'a quand même qu'une lampe rouge. 135 k. pour le premier essai, facile, de Makinen. Même barre pour le deuxième essai d'Ibrahim qui réussit et passe, avec succès, à 137 k 500 et 140 k ! Les vedettes entrent en scène et Schemansky puis Bradford arrachent tour à tour la lourde barre, imités par Makinen. Celui-ci arrache ensuite 142 k 500 et on passe à 145 pour Vlassov. Très bel arraché, de même que pour Schemansky et Bradford 150 k pour les trois hommes et tous trois réussissent. C'est bien la première fois que nous assistons à un pareil exploit. Le record du Monde appartient à Vlassov, avec 153 k, et le Russe, sûr de lui, demande 155 pour son troisième essai. Magnifique arraché, le record est battu. On se précipite pour les formalités habituelles, mais Vlassov, vraiment confiant, refuse la pesée et demande à tirer tout de suite 157 k 500 pour améliorer son record. Il tire bien mais le genou touche le plateau et le record restera pour le moment à 153 k.

Après l'arraché, Vlassov est en tête avec 335 k, devant Bradford 330 et Schemansky 320, plus loin derrière, nous trouvons Makinen 282 k 500, Pigaiani et Baillie 280 et Ibrahim 277 k 500.

A l'épaulé et jeté, Baillie commence à 162 k 500, Makinen à 167 k 500 et on passe à 170 k. C'est le tour d'Ibrahim qui échoue au jeté. Pigaiani réussit, Baillie échoue, Ibrahim repasse et, cette fois, réussit, de même que Baillie qui danse de joie. Makinen prend 172 k 500 mais échoue au jeté. Il reprend la même barre et réussit son dernier essai.

Bradford est le premier des « trois grands ». Il commence à 177 k 500 et, à la stupeur générale, manque son jeté. Sagement, il reprend la même barre et, cette fois, ne commet aucune faute. Ibrahim, à son tour, réussit la même charge et on passe à 180 k que Schemansky réussit avec facilité. Bradford jette ensuite 182 k 500 et Vlassov entre en scène à 185. Simple formalité pour s'assurer le titre. Deuxième essai de Schemansky, 192 k 500. Il échoue et reprend la même barre. Cette fois il l'épaule, mais hélas ne peut réussir à la jeter. Deuxième essai de Vlassov, 195. Il réussit un bel essai mais descend sa barre un peu trop tôt et il y a flottement dans l'arbitrage. On voit s'allumer deux lampes blanches, puis deux lampes rouges, puis deux blanches à nouveau et, finalement, l'essai est bon.

Il reste un essai à Vlassov et il demande 202 k 500. L'annonce de cette charge fait sensation. Le public discute avec animation et Vlassov est accueilli par des applaudissements nourris à sa montée sur le plateau. Il s'enduit les mains de magnésie pendant que se fait le silence. Un peu de magnésie aussi sur le cou et la poitrine et c'est maintenant le silence absolu. Vlassov s'avance vers la barre, la saisit et réussit un très bel épaulé. Le silence est alors plus épais semble-t-il ? Chacun doit faire des vœux pour que l'exploit soit réussi. Et il l'est ! Vlassov jette impeccablement la barre. Alors chacun se libère, les ovations éclatent et se prolongent un long, très long moment. On a attendu jusqu'à 2 h 49 pour assister à cet exploit, mais la longue attente est oubliée. Nous venons de vivre un sommet du sport mondial et d'admirer certainement l'un des plus grands athlètes de ces Jeux.

C'est maintenant la pesée traditionnelle pour le record et les applaudissements redoublent à l'annonce du fabuleux record du total olympique porté à 537 k 500. Un homme, un homme normal, un athlète prodigieux mais bien proportionné, vient de faire 25 k de plus que le monstrueux Anderson. La raison est satisfaite et notre plaisir n'en est que plus grand. La foule monte sur le plateau et porte Vlassov en triomphe. Chacun veut le toucher, lui serrer la main, l'embrasser même. Et Vlassov, avec sa gentillesse souriante, remercie tout le monde et lentement, rentre dans les vestiaires.

C'est fini. Les Jeux sont terminés. De grands Jeux dont j'aurai le plaisir de vous reparler, après avoir essayé simplement de vous décrire les compétitions dans le détail pour vous permettre de participer un peu aux joies et aux émotions qu'elles m'ont procurées.

J. DUCHESNE

CATÉGORIE POIDS LEGERS

Jeudi 8 septembre, à 9 heures.

Avec la catégorie des Poids Légers, nous avons assisté à la compétition la plus longue des épreuves haltérophiles des Jeux. Les 33 compétiteurs se sont, en effet, affrontés pendant... 10 heures, de 9 h à 19 h. Il est difficile de concevoir que, dans de telles conditions, des athlètes puissent réaliser leurs performances maxima dans chacun des mouvements. Un certain temps de repos, entre deux mouvements différents, n'est certainement pas nuisible, chaque mouvement étant précédé d'un échauffement approprié, mais ici, l'athlète avait le temps de manger et de dormir, il devait, de plus, s'échauffer entre chaque essai, le temps mort dépassant bien souvent le cap des 20 minutes. Les dirigeants de la F.I.H.C. vont-ils enfin s'émouvoir

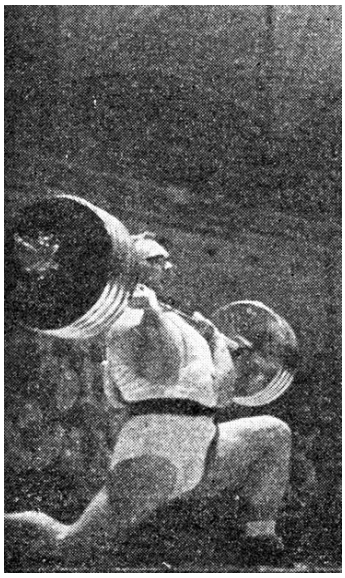

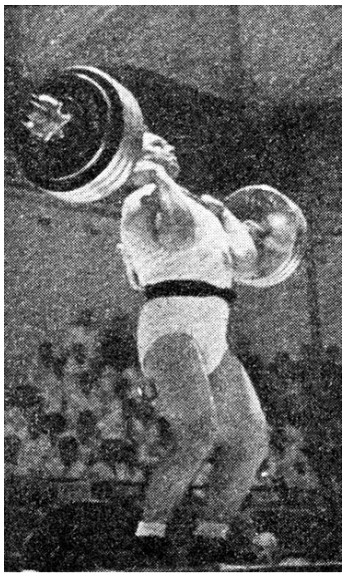

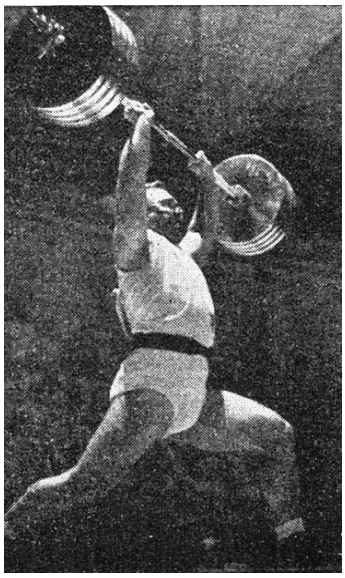

magnifiquement 192 k 500, mais manque de peu le jeté.

de cet état de choses ? Vont-ils prendre exemple sur les organisateurs des autres sports qui, soit imposent des minima, soit qualifient les meilleurs athlètes de séries éliminatoires ? Les solutions ne manquent pas et les finales seront d'autant plus appréciées et suivies par le spectateur qu'elles seront plus courtes.

A la lecture des noms des participants, nous pensions que la compétition serait entièrement disputée, car sept des concurrents avaient déjà atteint ou dépassé les 380 k. Il s'agissait de Bouchouev (U.R.S.S.) Champion du monde 1959, de Yamasaki (Japon) recordman du monde de l'épaulé-jeté avec 160 k, de Howe Liang Tan (Singapour) Champion de l'Empire Britannique, de Zielinski (Pologne) Champion d'Europe 1960, du 2e Japonais Ohnuma, du Birman Tun Maung et de l'Iraquien Aziz.

Le développé devait cependant opérer une première sélection entre ces sept athlètes. Ohnuma manque tous ses essais avec 112 k 500 kg et c'est le premier éliminé de marque. Yamasaki réussit 107 k 500, manque 112 k 500 mais les réussit en 3e barre. Aziz suit le même processus avec 5 k de plus et réussit 117 k 500 à son troisième essai. Zielinski et Tan Howe Liang ne réussissent qu'un seul essai : 115 k, alors que Tun Maung frise l'élimination avec 117 k 500 que le jury lui accorde au troisième essai avec beaucoup d'indulgence.

Le Russe Bouchouev développe 120 k, puis 125 au deuxième essai dans un style très correct ; il manquera 127 k 500 d'extrême justesse. Bouchouev est un beau petit athlète, très bien proportionné et chez lequel aucune partie du corps n'attire l'attention par son énormité. La constitution physique se lit sur ce corps à la musculature bien détachée de gymnaste et sur ce visage aux traits fins et... timides.

Une nouvelle sélection allait s'opérer à l'arraché où le Birman Tun Maung manque ses trois essais avec 110 k par perte d'équilibre. Ohnuma, déjà éliminé au développé, manque également ses trois essais avec 115 et 120 k. Son troisième essai est pourtant presque un succès, la barre arrivant bien à bout de bras, mais les bras, mal verrouillés, se fléchissent et la barre se pose... sur la tête. Yamazaki, Zielinski et Tan Howe Liang ne réussissent que leur premier essai avec 110 k, alors que l'Iraquien Aziz accentue son avantage en réussissant 115 k à son ultime essai, après les avoir manqués deux fois. Nous sommes un peu déçus, car tous ces athlètes, desquels nous attendions de brillantes performances ne réussissent qu'un seul essai, ou pas du tout.

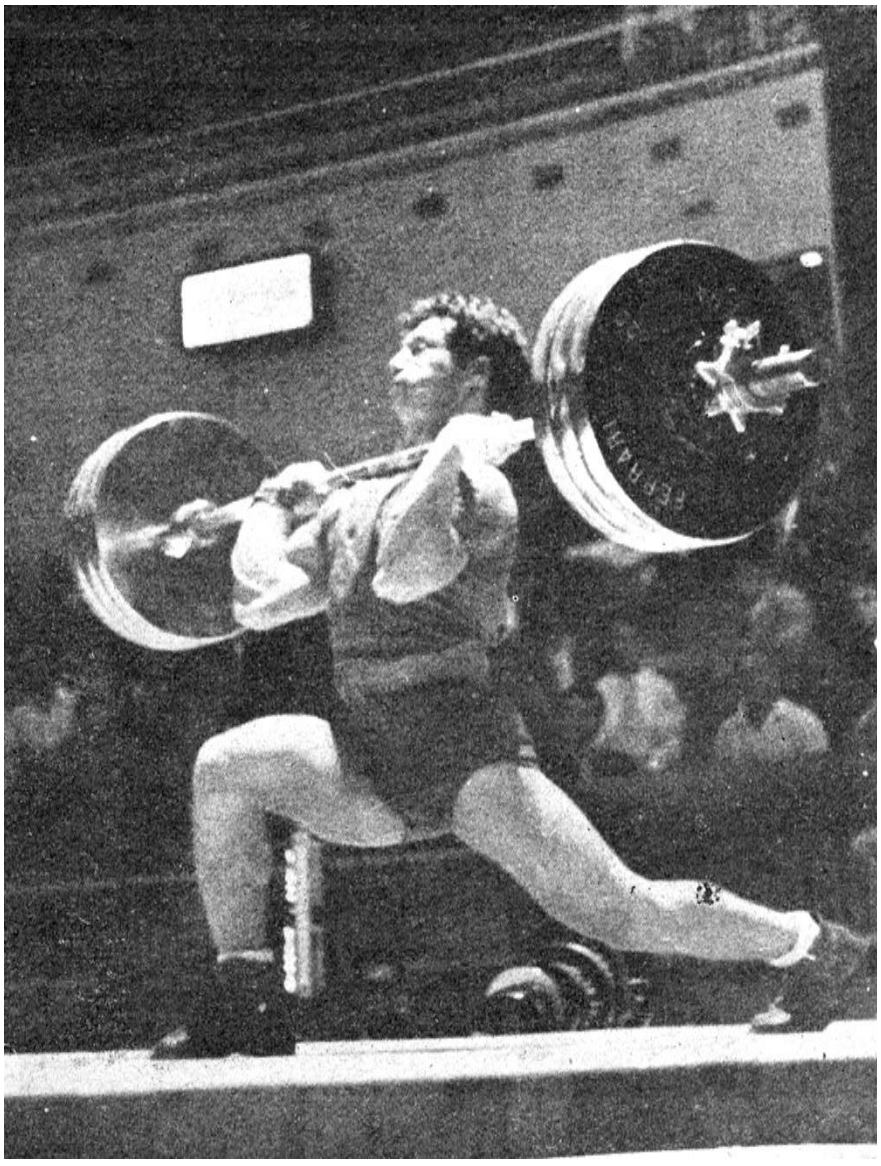

Le style en flexion serait-il donc tellement incertain ?

Seul parmi nos sept vedettes, Bouchouev réussira ses trois essais dans un style en fente impeccable, avec 115, 120 et 122 k 500. Il semble donc que ce dernier ne puisse être battu car il possède une avance de 15 k sur son second Aziz, de 22 k 500 sur Zielinski et Tan Howe Liang et de 25 k sur Yamasaki et le Polonais Baszanowski. Ce dernier aura été, pour nous, une révélation, car après son développé médiocre de 105 k, il réussit 110, 115 et 117 k 500 à l'arraché avec la plus grande aisance.

A l'épaulé-jeté, il suffit à Bouchouev de réussir son premier essai à 145 k pou' assurer son titre de Champion olympique ; son 2e essai porte le record du monde du total à 397 k 500 ; il manque ensuite 152 k500 tirés sans conviction. Nous rappelons qu'en 1956, son compatriote Rybak remportait le titre avec 380 k. La progression est donc d'importance et nous laisse entrevoir des totaux nettement supérieurs à 400 k dans un proche avenir !

Derrière Bouchouev, la lutte est acharnée pour décrocher la médaille d'argent. L'Iraquien Aziz réussit 147 k 500, mais manque deux fois 152 k 500 ; il totalise néanmoins 380 k. Ce total va-t-il le placer second ? Ses trois principaux adversaires commencent la compétition avec 150 k ; mais seul Zielinski réussit cette charge, alors que Tan Howe Liang et Yamasaki manquent cette barre, le premier à l'épaulé, l'autre au jeté, malgré un bel épaulé. Yamasaki reprend cette charge, l'épaule facilement, mais manque une nouvelle fois le jeté. Cet excellent tireur en flexion, aux cuisses extrêmement développées, semble comparativement faible de la région supérieure du corps, ce qui expliquerait la faiblesse du jeté. Au troisième essai, il manque encore les 150 k au jeté.

Nous pensions que Tan Howe Liang avait abandonné la compétition après son essai sans conviction sur 150 k, d'autant qu'à l'issue de l'arraché, nous l'avions vu en larmes dans les coulisses, se tenant le genou et montrant les signes de la plus grande douleur.

La barre étant chargée à 155 k, quelle ne fut pas notre surprise de le voir monter sur le plateau, le visage crispé et déterminé. Notre surprise devait faire place à la stupéfaction lorsqu'il se glissa sous la lourde charge, après un tirage peu orthodoxe, jambes tendues. La « remontée » fut certes très pénible, mais, après quelques secondes de récupération, le jeté parut relativement facile. Avec 380 k, Tan venait d'égaler Aziz, mais, étant plus léger, il lui ravissait la deuxième place.

Il reste deux essais à Zielinski, également prétendant à la deuxième place et le plus léger des concurrents. Malgré toute son énergie et sa volonté, le Polonais manque deux fois les 155 k à l'épaulé et doit se contenter de la quatrième place avec 375 k. La barre est ensuite chargée à 157 k 500, mais Tan, sûr de sa deuxième place, tire sans conviction et ne peut épauler.

La compétition est terminée, trois records olympiques ont été battus à l'arraché, à l'épaulé-jeté et au total des trois mouvements, ce dernier constituant un nouveau record du monde. Toutefois, en dépit de ces excellents résultats, nous sommes déçus d'avoir assisté à tant d'essais « mauvais ». 8 athlètes sur 33 sont « Non classés », les vedettes Zielinski et Tan ne réussissent qu'un seul essai par mouvement, enfin, les athlètes de race jaune ont été généralement décevants, 4 sur 6 étant « non classés ». Toutefois, nous retiendrons surtout

l'excellent total du Russe Bouchouev et le courage de l'impulsif et spectaculaire Tan Howe Liang de Singapour, lequel, pour la plus glande joie du public, invectivait les chargeurs quand il manquait une barre, dans une langue que nous ne comprenions - heureusement - pas.

Le comportement des Français. Le stage de 15 jours qui avait précédé le déplacement à Rome nous avait permis d'apprécier les possibilités de nos représentants : Robert Delebarre et Roger Gerber. Le jeune Robert, s'entraînant sagement, réalisait couramment 100 k au développé, 100 k à l'arraché et 130 k à l'épaulé. Son aîné Roger, plus impétueux, tirait très souvent, trop souvent même sur des charges lourdes. Malheureusement, une semaine avant la compétition, il souffrait d'une petite élongation musculaire dans le flanc gauche, qui le gênait pour « se placer » au développé.

Aussi, le jour de la compétition, après un départ prudent à 107 k 500, il réussit 112 k 500 avant de manquer 115 k, barre qu'il réalisait couramment à l'entrainement. Le jeune Robert réussit ses deux premières barres : 100 et 105 avant de manquer 107 k 500 d'extrême justesse. A l'arraché, nos deux représentants font preuve de combativité : Gerber réussissait toutes ses barres 100, 105, 107 k 500 et Delebarre, parti également à 100 k, réussit 105 au troisième essai.

Après avoir assuré 125 k au premier essai de l'épaulé, Delebarre manque deux fois 132 k 500, ce qui lui aurait permis de gagner trois places. Son total de 335 k et sa place de 19e sur 33 concurrents sont cependant honorables pour un jeune dont c'est la première grande compétition internationale. Roger Gerber réussit 130 k au premier essai, épaule 135 k au deuxième essai, mais le genou touche le sol. Il reprend cette barre au troisième essai et la réussit avec facilité. L'excellent total de 355 k ne le classe cependant que 11e, mais il a la satisfaction de devancer son vieux rival De Genova (Italie) qui réalise 352 k 500 et se classe 13e.

Je ne saurais terminer le compte-rendu de cette catégorie sans remercier notre ami Perquier, masseur de l'équipe qui, par ses soins et ses encouragements, participa à l'effort de nos athlètes.

(à suivre) Georges LAMBERT

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DAUPHINE-SAVOIE
Calendrier 1960-1961

16 *octobre* 1960 : Premier pas culturiste.

30 *octobre* 1960 : Premier pas haltérophile.

6 *novembre* 1960 : Brevet culturiste.

13 *novembre* 1960 : Prix d'encouragement.

27 *novembre* 1960 : Prix interrégional (4e et 3e série) par le C.C. Chambéry à La Chambre ou St-Jean-de-Maurienne.

11 *décembre* 1960 : Challenge Durand à Grenoble, par le S.C. Navis.

18 *décembre* 1960 : Finale du Prix interrégional.

8 *janvier* 1961 : Éliminatoires du Prix Fédéral (3e et 2e Série) à Crest.

15 *janvier* 1961 : Challenge Pertuis à Grenoble S.C. Navis.

22 *janvier* 1961 : Brevet culturiste.

29 *janvier* 1961 : Challenge Chabanas à Grenoble S.C. Navis.

5 *février* 1961 : Finale du Prix Fédéral.

12 *février* 1961 : Coupe Ulysse Vinay à Crest.

19 *février* 1961 : Éliminatoires du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors à Grenoble, par H.C.G. et S.C.N.

26 *février* 1961 : Championnat Drôme Ardèche à Crest.

5 *mars* 1.961 : Championnat des Alpes, Juniors et 2e série à St-Priest.

11 *mars* 1961 : Finale du Critérium National Haltérophile Juniors.

12 *mars* 1961 : Finale du Critérium National Haltérophile Seniors.

19 *mars* 1961 : Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors Championnat des Alpes 1re Série - Coupe Charles Lomet à Grenoble S.C. Navis.

***

Dates à fixer : Coupe Martini, Match Oyonnax - Sporting Club Navis, Match Grenoble - Genève, Match Aix-en-Provence - Sporting Club Navis, Match de Sélection, Finales des Championnats de France Juniors et Seniors, Critérium National Culturiste. Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France, Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France, Finale de la Coupe de France Haltérophile.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1960-61 à la F.F.H.C., soit 1.500 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au bulletin fédéral.

Versement au Compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

COMITE DU LYONNAIS
Bureau pour la saison 1960-1961

Présidents d'honneur : MM. Dr. Exaltier, Jean Roux, P. Chauvin. Président Honoraire : M. Louis Levet. Président actif : M. Roger Gourhand. Vice-présidents : MM. Louis Faure, Henri Gourhand, Maurice Micollet, C. Verhle. Secrétaire général : M. André Seytier. Secrétaire adjoint : M. Guy Cerniglia. Trésorier général : M. François Saroli. Trésorier adjoint : M. Lucien Fourneau. Médecin du Comité : M. le Dr Exaltier. Président Commission des Arbitres : M. Louis Levet. Délégué au Comité Lyonnais des Sports : M. Roger Gourhand. Responsable O.S.S.U. : M. C. Vehrle. Commission technique : MM. R. Gourhand, A. Seytier, H. Gourhand, C. Verhle.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

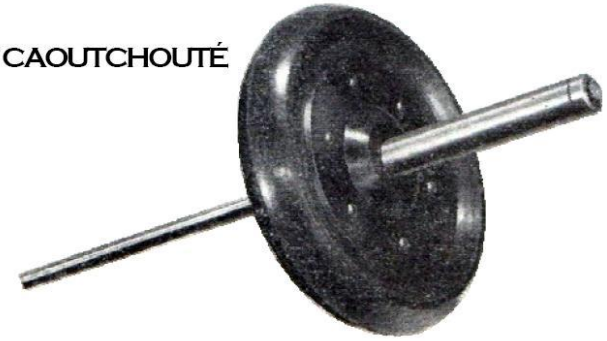

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

COMITE D'ALSACE

L'Assemblée générale 1960-1961

L'annuelle réunion générale des clubs Haltérophiles d'Alsace s'est tenue le dimanche 2 octobre 1960 à Sélestat. Elle a été organisée par 1'A.C. Sélestat 52. Les nombreux délégués des sociétés (une quarantaine) ont suivi avec attention les allocutions de bienvenue du président d'honneur, M. Edmond Hueber et du président René Denny. On honora, au début, la mémoire de M. Joseph Burgstahler, secrétaire de l'U.S. Wittenheim, qui a été lâchement tué lors d'un hold-up effectué sur le bureau de paie des mines de Wittenheim.

M. Jean André, secrétaire général, présenta ensuite son rapport moral et d'activité et donna également connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée.

Situation financière également très saine d'après le rapport de M. René Klein. En caisse : 762,31 NF.

Puis l'assemblée écouta avec attention le rapport technique de l'entraîneur régional, M. Fernand Baumgarten et les rapports des moniteurs et autres membres du comité.

On décida ensuite la création d'une Coupe d'Alsace par équipes de 7 hommes (un dans chaque catégorie de poids). Le Championnat d'Alsace par équipes est maintenu comme par le passé. Les épreuves fédérales complèteront le programme de nos haltérophiles et culturistes.

L'assemblée générale 1961 a été fixée à Guebwiller. A l'heure de l'apéritif, une charmante réception eut lieu dans les salons de l'hôtel de ville de Sélestat, en présence des personnalités locales et notamment du Sous-préfet Gérard et de M. Ehm, député-maire. Ce dernier souhaita la bienvenue à ses hôtes et porta un toast au sport haltérophile français et au sport national en général auquel il souhaita plus de chance pour les Jeux olympiques de... 1964.

Le Comité pour 1961 : Président d'honneur : M. Edmond Hueber. Président : M. René Denny. Vice-président et entraîneur : M. Fernand Baumgarten. Secrétaire général : M. Jean André. Trésorier général : M. René Klein. Moniteurs et assesseurs : MM. Eugène Flick, Marcel Stresser, Marcel Wermelinger et Charles Sengelin.

Le Secrétaire,
Jean ANDRÉ

L'Athlétic-Club de Sélestat

Champion d'Alsace par Équipes

Dix équipes premières ont participé au Championnat d'Alsace par équipes. Elles étaient réparties dans deux groupes. Chez les « Sudistes », c'est-à-dire les clubs haut-rhinois, la palme revint à l'Athlétic-Club de Sélestat 52, cher à notre ami Charles Sengelin. Guebwiller resta derrière l'A.C. 52 avec 8 points, suivi de Wittenheim 4 points et l'Alsatia de Sélestat qui, elle, termina la saison sans avoir remporté un seul succès. Dans le groupe Nord, ce fut cette année la S.A. Koenigshoffen, (Président M. Flick) qui devint champion du groupe devant la S.H.C. Haguenau, l'A.S.P.T.T. de Strasbourg, la S.A. Strasbourg, l'Energie de Haguenau et la malheureuse mais très courageuse équipe du Cercle Sportif de Brumath. Pour le titre alsacien, l'A.C. 52 remporta la première et Koenigshoffen la deuxième manche. Grâce au meilleur kiloavérage, l'Athlétic-Club de Sélestat remporta donc une nouvelle fois le titre régional par équipes.

Les champions d'Alsace 1960 Seniors

Poids coqs : Zirnheld (A.S.P.T.T.) 200 k ; Poids plumes : Wagemann J.P. (Wittenheim) 252 k 500 ; Poids légers : Noiriel (A.S.P.T.T.) 310 k ; Poids moyens : Ohlmann (S.H.C. Haguenau) 317 k 500. Poids mi-lourds : Muckensturm (Koenigshoffen) 330 k ; Poids lourds-légers : Wagner (Koenigshoffen) 320 k ; Poids lourds : Goettelmann (A.C. Sélestat) 375 k.

A noter que Hamm (lourds) et Amann (coqs), deux grands favoris n'ont pas pu participer à ces championnats.

Le Secrétaire du Comité d'Alsace
Jean ANDRÉ

MAISON
BOUSSARD & JEANNERET
170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES
OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

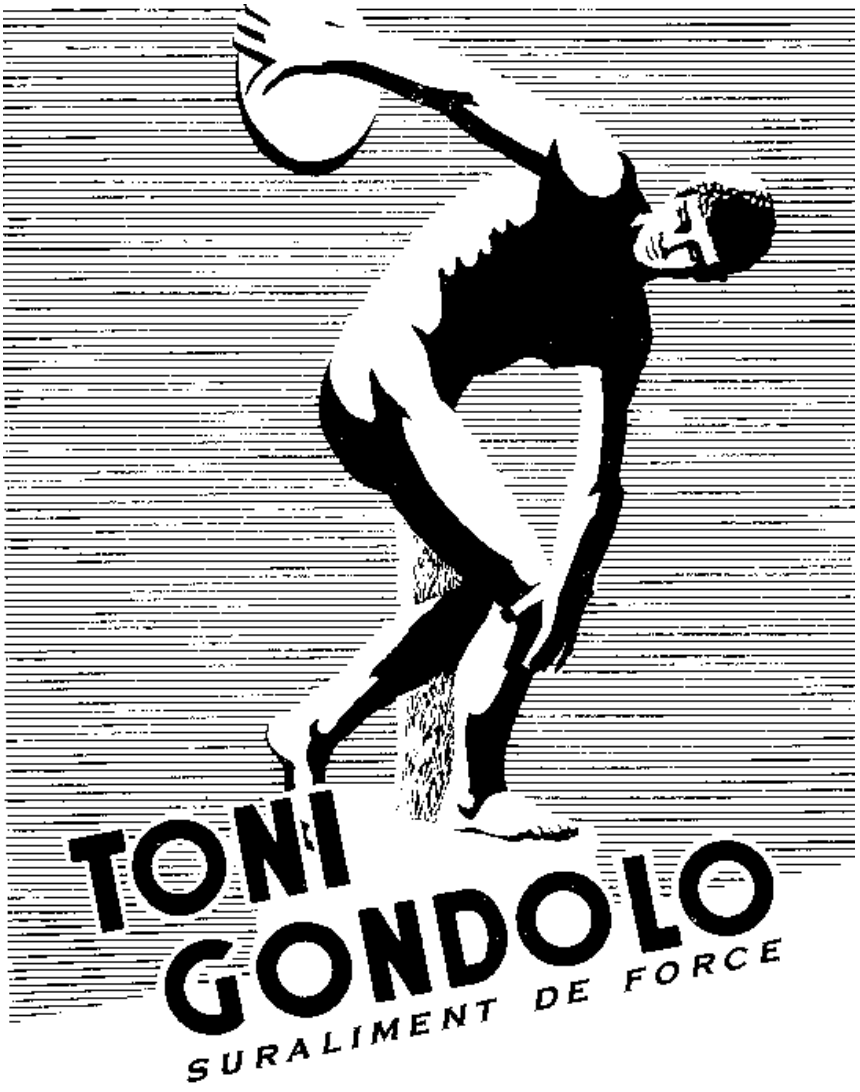

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 4e trim. 1960. – 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 161

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
15e ANNÉE
Novembre
1960

Document original : Georges Firmin

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 2 novembre 1960 3

Règlement du Prix Fédéral 1961 3

Résultats Techniques de la Finale de la Coupe de France 1960 4

Classement du Challenge Lannebère 5

Classement du Challenge Suvigny 6

Ce que vous devez savoir 6

Réflexions sur les Jeux de Rome, par Jean DAME 7

Les Jeux Olympiques 1960 (suite), par G. LAMBERT 8

Rapport de M. E. GOULEAU, Secrétaire Général-Trésorier de la F.I.H.C. au Congrès de Rome 13

Premiers Stages d'Haltérophilie 1961 14

Nos Joies, nos Peines 14

Dans nos Comités régionaux 14

***

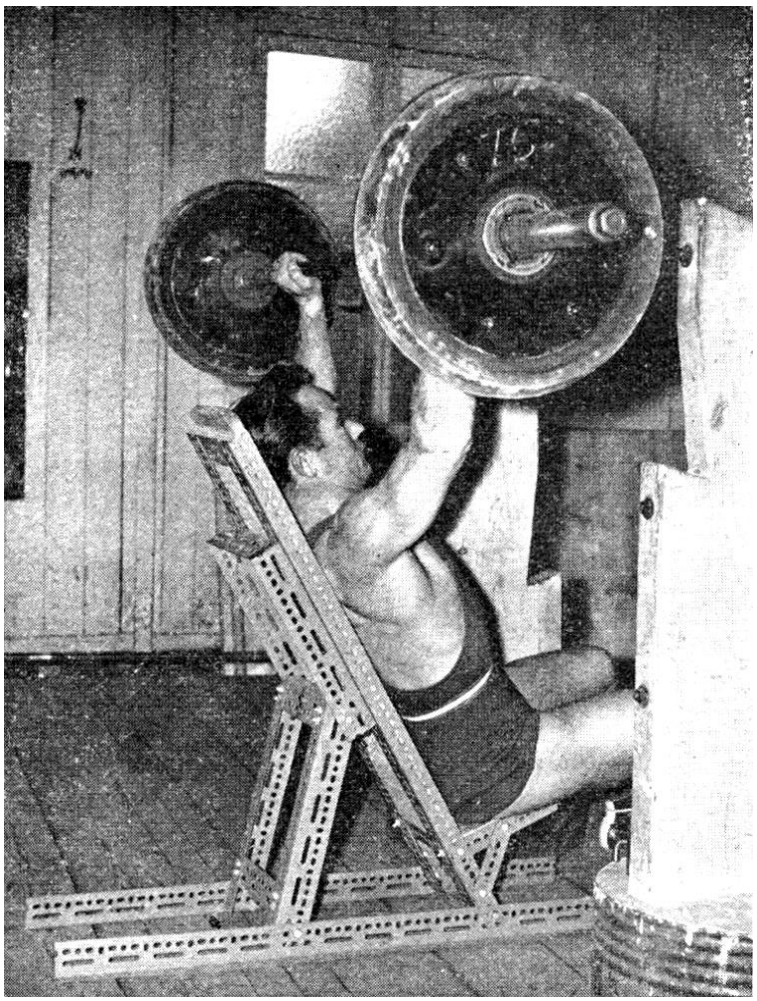

BANC OBLIQUE ASSIS EN CORNIÈRES « DEXION»
de la Société FERALCO, 9, rue Saint-Sébastien, Paris.

Numérisation : R. LPZ
2012 (2019)

Sur notre page de couverture :

KURINOV (U.R.S.S.),

Champion olympique des Poids moyens
réussit 167 k 500
à son deuxième essai de l'épaulé et jeté

(Photo George W. KIRKLEY)

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 2 novembre 1960

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, C. Fischer, E. Gouleau, V. Leveler, L. Morin, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Baumgarten, Duverger, Hue, Piou, Vandeputte.

Les Membres présents ayant pris connaissance du procès-verbal de la précédente réunion sont d'accord pour l'adopter sans nouvelle lecture.

Toutefois, M. Gouleau, qui n'assistait pas à la dernière séance, tient à répondre à la déclaration faite par le Président concernant les élections du Bureau de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui ont eu lieu à Rome. Il ne partage pas son opinion et estime, quant à lui, avoir fait tout son devoir en abandonnant son poste de secrétaire général, à la demande de Jean Dame, pour lui permettre de poser sa candidature. S'il n'est pas parti de lui-même, c'est qu'il avait été encouragé à conserver ce poste par des personnalités qu'il ne veut pas mettre en cause, mais desquelles il avait reçu des certitudes. C'est sans animosité qu'il fait cette mise au point qui lui a semblé nécessaire.

Après la réponse du Président qui maintient son point de vue, il est passé à l'ordre du jour.

Demandes d'affiliation. – Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.417. – Société de Gymnastique de Fort de l'Eau.
- ✓ N° 3.418. – Club Sportif Foyer Rural Guiard.
- ✓ N° 3.419. – Association Sportive des Cheminots de Moulins.

La demande de l'Association Sportive et Culturelle des Travailleurs de Marseille est réservée jusqu'à la production de ses statuts et le paiement de sa cotisation.

Homologation de record. – Le Comité de Direction homologue comme record de France Seniors la performance ci-après :

Poids Légers. – Développé à deux bras : 119 k 500 par Gerber, le 30 octobre 1960, à Vernon. Arbitres : MM. Morin, François, Piou (ancien record : 118 k. par lui-même).

Matches Inter-Nations. – Le Président fait connaître qu'à la suite de la correspondance échangée avec la Fédération Italienne et la Fédération Finlandaise, un match France-Italie-Finlande, équipes « A », a été conclu à Paris pour le samedi 6 mai prochain (après-midi et soirée), tandis qu'aura lieu le même jour, dans une ville italienne, le match France - Italie, équipes « B ».

D'autre part, la Fédération Polonaise ayant proposé que le match retour France-Pologne ait lieu en Pologne, en mai 1961, la date du 27 mai ou 28 mai semble favorable à l'organisation de cette rencontre. Le Comité de Direction est d'accord pour qu'il soit écrit dans ce sens à la Fédération Polonaise.

Nomination de Cadres. – Le Président donne connaissance des résultats des examens qui ont eu lieu à l'issue du Stage Haltérophile organisé à l'Institut National des Sports, du 26 septembre au 5 octobre dernier.

Toutefois, le nouveau règlement des épreuves de l'examen d'Aides-Moniteurs appelle une précision.

Le paragraphe stipulant que « toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire » n'est pas accompagné de la restriction qui figure dans le règlement des épreuves à l'usage des Moniteurs, c'est-à-dire « sauf en ce qui concerne les épreuves physiques ».

Le Comité de Direction doit donc décider si un candidat Aide-Moniteur qui a obtenu la note 4 à une épreuve physique doit être éliminé ou peut bénéficier de la clause réservée aux candidats Moniteurs.

Après discussion, les Membres présents décident l'unification des deux règlements, à savoir qu'une note inférieure à 6 n'est pas éliminatoire lorsqu'il s'agit des épreuves physiques.

En conséquence, sont nommés Aides-Moniteurs : MM. Leens, Dagois, Dusson, Develet, Amouzegh, Mabeau ; Moniteurs : MM. Gillarès et Humbert ; Entraîneur régional : M. Ray Ammar.

Tournées itinérantes. – Le Président donne connaissance du programme proposé par les Comités Régionaux de l'Orléanais, du Limousin et de l'Auvergne à l'occasion des Tournées Itinérantes qui seront faites dans ces régions par le Moniteur national Lambert que M. Jean Dame accompagnera dans la ville où siège chaque Comité, pour le présenter et prendre contact avec les Dirigeants régionaux.

Communications diverses et correspondance.

Cérémonie à l'Arc de Triomphe. – Le Comité national des Sports, qui ravivera la Flamme le mercredi 16 novembre et est seul pour assurer cette cérémonie, demande que plusieurs représentants de chaque Fédération assistent à cette manifestation patriotique.

Subventions pour l'organisation des compétitions internationales. – Il est donné connaissance de la lettre-circulaire adressée par le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports à ce sujet et de la réponse que le Président lui a adressée au nom de la F.F.H.C.

Participation Haltérophile aux Jeux. – A la demande du Comité Olympique Français, un rapport a été établi par le Président concernant la participation des Haltérophiles français aux Jeux de Rome.

Il a été également précisé au Comité Olympique Fiançais que les suggestions de la F.F.H.C. pour l'avenir seront concrétisées dans un plan quadriennal qui sera prochainement élaboré et mis en œuvre dès son adoption.

Challenges Municipalité Monégasque et Prince Rainier de Monaco. – Le Challenge offert par la Municipalité Monégasque en 1955 est définitivement attribué au Club Sportif Gondolo qui l'a gagné trois fois.

En ce qui concerne le Challenge du Prince Rainier, destiné au Club ayant obtenu le meilleur classement aux points à l'occasion de la finale du Championnat de France, 7 Clubs sont à égalité, cette année, pour son attribution.

Le règlement étant muet sur la façon de procéder dans ce cas, le Comité de Direction décide de n'en confier la garde à aucun Club pour 1960 et de le remettre en compétition en 1961.

Moniteur national. – Lecture est donnée de la lettre de M. Bazennerye, sous- directeur de l'Éducation Physique des Sports et Plein Air au Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports donnant son approbation à la nomination de M. Lambert aux fonctions de Moniteur National d'Haltérophilie à compter du 1er janvier 1961. Cette approbation s'accompagne toutefois de conditions restrictives qui tendent à limiter la collaboration du Moniteur National à qui d'autres tâches resteraient confiées par ailleurs.

Le Président lit la réponse qu'il a adressée au Haut-commissariat à ce sujet et qui insiste pour que M. Lambert soit affecté à temps complet à la F.F.H.C.

Il s'est employé également, par des entretiens avec les Chefs de service intéressés, à obtenir satisfaction, estimant que la Fédération doit pouvoir disposer d'un Moniteur National susceptible de lui consacrer toute son activité.

Demandes de prêts de barres. – Le Comité de Direction est d'accord pour donner satisfaction aux demandes de prêts de barres présentées par : le Lycée François Arago à Perpignan, l'Office du Sport Scolaire et Universitaire en faveur de 4 de ses associations sportives et l'Amicale Laïque Jean Jaurès de Colombelles.

Toutefois, sur proposition de MM. Morin et Duchesne, les Comités Régionaux devront être consultés avant toute attribution de prêt de barre à l'un des Clubs de leur territoire et, d'autre part, il leur sera demandé de surveiller l'activité des Clubs bénéficiaires d'un tel prêt, afin que, le cas échéant, la barre leur soit retirée et transférée à une autre société.

Lettres de M. Tournier, du Stade Municipal de Montrouge, concernant la non qualification de son athlète Zagigaeff à la Finale du Championnat de France. – Lecture est donnée de la correspondance échangée avec M. Tournier à ce sujet, puis de la note répondant à sa deuxième lettre.

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les termes de cette note et charge M. Morin, Président du Comité de l'Île-de-France de la communiquer à M. Tournier au cours de la réunion du Bureau régional qui se tient le soir même.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée h 19 h 30.

Le Président,
Jean DAME.

RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL 1961

Le Prix Fédéral 1961 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, le dimanche 5 février 1961, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1960-61.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer au Prix Fédéral les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids Coqs	210 k.
Poids Plumes.....	230 k.
Poids Légers.....	255 k.
Poids Moyens	270 k.
Poids Mi-Lourds.....	290 k.
Poids Lourds Légers.....	305 k.
Poids Lourds	315 k.

Peuvent participer au Prix Fédéral : les athlètes classés 3e et 2e Séries n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Critérium National Haltérophile Seniors ou d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement, dans toute la France, le dimanche 8 janvier 1961. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 11 janvier 1961, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1941, 1942, 1943, 1944 et 1945.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement.

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;
2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
Poids Plumes : de 56 k à 60 k.
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500.
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k.
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés.

1° Développé à deux bras
2° Arraché à deux bras
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais.

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE 1960

Disputée le 30 octobre 1960 à VERNON

Noms des concurrents	Poids de Corps	Comités	Développé à deux bras	Arraché à deux bras	Épaulé et Jeté a deux bras	Total
POIDS COQS :						
1. HENRY	55 k	Île-de-France	87,500	77,500	100, -	265 k
2. CHARTRAIN	55 k 300	Normandie	70, -	70, -	92,500	232 k 500
3. CHAPELAIN	52 k 500	Anjou-Bretagne	70, -	65, -	85, -	220 k
POIDS PLUMES :						
1. FULLA	58 k 500	Île-de-France	87,500	80, -	115, -	282 k 500
2. ROCHE	59 k	Anjou-Bretagne	77,500	72,500	97,500	247 k 500
3. MOREAU	59 k	Normandie	70, -	70, -	95, -	235 k
POIDS LEGERS :						
1. GERBER	67 k 200	Normandie	115, -	105, -	130, -	350 k
2. HANSMETZGER	65 k	Anjou-Bretagne	105, -	95, -	120, -	320 k
3. COLLARD	63 k 500	Île-de-France	90, -	97,500	117,500	305 k
POIDS MOYENS :						
1. RAMADOUT	71 k	Île-de-France	102,500	97,500	125, -	325 k
2. GAUTHIER	71 k 800	Normandie	100, -	92,500	130, -	322 k 500
3. BARCELOT	72 k 500	Anjou-Bretagne	75, -	80, -	100, -	255 k
POIDS MI-LOURDS :						
1. PATERNI	75 k 300	Île-de-France	110, -	110, -	140, -	360 k
2. DENIS	82 k	Normandie	100, -	100, -	130, -	330
3. PERRAUD	78 k 600	Anjou-Bretagne	87,500	92,500	110, -	290 k
POIDS LOURDS LEGERS :						
1. RENAULT	83 k 700	Normandie	105, -	105, -	135, -	345 k
2. BOUSSION	83 k 200	Anjou-Bretagne	102,500	95, -	125, -	322 k 500
3. LAGNEAU	84 k	Île-de-France	100, -	97,500	122,500	320 k
POIDS LOURDS :						
1. LACHAUME	91 k 330	Île-de-France	110, -	105, -	132,500	347 k 500
2. SIMONNET	99 k	Normandie	105, -	95, -	130, -	330 k
3. PILARD	91 k 700	Anjou-Bretagne	92,500	85, -	115, -	292 k 500

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES :

1. ILE DE FRANCE 2.205 k.
2. NORMANDIE 2.145 k.
3. ANJOU-BRETAGNE 1.945 k 500.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage.

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

Matériel.

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

Tenue.

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs.

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités.

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral
- Tout concurrent abandonnant le Prix Fédéral pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations.

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités.

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.

Classement du Challenge Lannebère

L'attribution des points de ce Challenge Interclubs s'établit comme suit :

a) Pour le Prix d'Encouragement, le Prix Interrégional, le Prix Fédéral, le Critérium National, 11 points au 1er, 9 au 2e, 8 au 3e, 7 au 4e, 6 au 5e, 5 au 6e, 4 au 7e, 3 au 8, 2 au 9e, 1 au 10e, dans la catégorie Juniors et dans la catégorie Seniors. Pour les épreuves comportant une finale Nationale, c'est le classement de cette finale qui sera pris en considération pour les finalistes et non celui des Éliminatoires.

b) Pour les Championnats de France Juniors et Seniors, 22 points au 1er, 17 au 2e, 14 au 3e, 12 au 4e et 10 points pour tous les autres finalistes.

c) Pour toutes les rencontres Inter-nations, 5 points à tous les athlètes sélectionnés, plus 2 points en cas de victoire.

d) Pour les Championnats Internationaux, 10 points à tous les athlètes sélectionnés, plus 10 points en cas de victoire (6 points pour une 2e place, 3 points pour une 3e place).

***

Voici, en tenant compte des données ci-dessus, le Classement des Clubs pour 1959-1960 :

°°°°°°°°°°

		POINTS
1.	Club Athlétique Nantais	147
2.	A.S. Électricité de Lille	121
3.	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	99
4.	Société Athlétique Montmartroise	94
5.	Union Sportive Métro-Transports	93
6.	Association Sportive de la Bourse	89
7.	Club Culturiste de Reims	88
8.	Club Gondolo Sportif	87
9.	Ilets Sports Montluçonnais	77
10.	Club Culturiste Rue des Postes, Lille	71
11.	Haltéro et Cult. Club Aix en Provence	66
12.	APECA St Denis La Réunion	64
13.	Société Athlétique Kœnigshoffen	59
13.	Stade Porte Normande	59
15.	Association Sportive de Monaco	58
15.	Union Roubaisienne	58
17.	Esso Sports	54
18.	Royan Océan Club	53
19.	Sporting Club de Neuilly	52
20.	Club Nautique et Athlétique de Rouen	50
20.	Union Mâconnaise	50
22.	Club Athlétique de Calais	47
23.	Energie d'Haguenau	45
23.	Sporting Club St-Amandois	45
24.	Athlétic Club Melgorien	44
25.	Maison des Jeunes de Narbonne	44
27.	Club Halt, et Cult. Rochelais	43
27.	Union Haubourdinoise	43
27.	Association Sportive Police d'Oran	40
29.	Cercle des Sports d'Homécourt	40
29.	Etoile des Sports Montluçon	40
29.	Française de Lyon	40
29.	Haltérophile Club de Lunéville	40
34.	Club Sportif de Meaux	38
35.	Sporting Club Tête de Cheval	35
36.	A.S. Compagnie Électromécanique du Bourget	34
37.	A.S. P.T.T. St-Denis La Réunion	33
38.	Club Sportif d'Alençon	32
38.	Union athlétique Tarbaise	32
38.	Union Sportive Wittenheim	32
41.	Amicale St-Ruf	31
41.	Gauloise de Montbéliard	31
41.	Haltéro-Club Témouchentois	31
44.	Cercle Michelet Orléans	30
45.	Athlétic Club Sélestat	28
46.	Salle Vincent-Ferrari	27
46.	U.S. Cheminots de Marseille	27
46.	Union Sportive Crestoise	27
49.	Concorde d'Oran	26
50.	Alsatia Sélestat	24
50.	A.S. P.O. Midi	24
52.	Société Athlétique d'Enghien	23
52.	Union Halluinoise	23
54.	A.S. P.T.T. de Strasbourg	22
54.	Athlétic Club Montpelliérain	22
54.	Haltéro Club Montpelliérain	22
54.	Union Sportive de Tours	22
58.	Cercle d'Éducation Physique de St-Nazaire	21
58.	Courbevoie Sports	21
58.	Ralliement de Mustapha	21
58.	Sté Halt, et Cult. Haguenau	21
62.	Association Sportive Mantaise	20
62.	La Beaucourtoise	20
62.	Cercle Haltérophile Troyen	20
62.	Rueil Athlétic Club	20
66.	Bourbon Lumière Sports	19
66.	Club Sportif Est Républicain	19
66.	Ponts et Chaussées Toulouse	19
66.	Union Guebwiller	19
70.	A.S. Cheminots de Béziers	17
70.	Enfants du Devoir	17
70.	Évreux Athlétic Club	17
70.	La Montluçonnaise	17
74.	Sports Athlétiques Bel Abbésiens	16
75.	Haltérophile Club de Cannes	15
75.	Omnium Sportif Stéphanois	15
77.	Athlétic Club Trélazéen	14
77.	Nantes Étudiants Club	14
77.	Sports Réunis Lille Délivrance	14
77.	Union Tourquennoise	14
81.	Club Haltérophile et Cult. Alger	13
81.	Société Athlétique Strasbourgeoise	13
81.	Sporting Club Navis	13
84.	Cercle Culturiste St-Médard	12
84.	Cercle Sportif Nouv. Messageries Presse	12
84.	Indépendante de Pontarlier	12
84.	U.S. Cheminots de Val de Loire	12
88.	Club Sportif des Cheminots du Mans	11
88.	Asnières Sports	11
88.	Athlétique Club St-Maurien	11
88.	Haltérophile Club Cambrésien	11
92.	Patronage St-Etienne Rennes	10

(À suivre)

Classement du Challenge Raymond Savigny

Établi par l'Union Sportive Métro-Transports

SAISON 1959-60

		kilos
1.	Sporting Club de Neuilly	7.703,500
2.	Club Athlétique Nantais	7.443,800
3.	Union Sportive Métro-Transports	7.356,900
4.	A.S. Électricité de Lille	5.554, -
5.	A.P.E.C.A. Saint-Denis La Réunion	5.033,600
6.	Club Culturiste de Reims	4.559,700
7.	Société Athlétique Montmartroise	4.492, -
8.	Société Athlétique Koenigshoffen	4.389,700
9.	Association Sportive Mantaise	4.197,200
10.	Ilets Sports Montluçonnais	3.912,100
11.	Club Haltér, et Cult. Rochelais	3.908,100
12.	Association Sportive Montferrandaise	3.701,100
13.	Stade Porte Normande Vernon	3.679,700
14.	A.S.P.T.T. Saint-Denis La Réunion	3.439,400
15.	Red Star de Limoges	3.423,100
16.	A.S. Lilloise Inter-Entreprises	3.284,100
17.	Stade Municipal de Montrouge	3.276,100
18.	Club Nautique et Athlétique Rouen	3.235,300
19.	Association Sportive de la Bourse	3.218,800
20.	Club Halt, et Cult. Aix-en-Provence	3.190,300
21.	La Montluçonnaise	3.125,900
22.	Union Sportive de Tours	2.994,900
23.	Union Guebwiller	2.959,300
24.	Amicale Saint Ruf	2.952,100
25.	Club Gondolo Sportif	2.837,700
26.	Maison des Jeunes de Narbonne	2.828,400
27.	Club Haltérophile Arbreslois	2.703,200
28.	Club Athlétique de Calais	2.692,300
29.	Club Sportif des Cheminots du Mans	2.625,600
30.	Sporting Club Saint-Amandois	2.558,100
31.	Union Amicale de Cognac	2.531, -
32.	Nantes Étudiants Club	2.528,300
33.	Cercle Michelet d'Orléans	2.499,100
34.	Haltéro Club Montpelliérain	2.493, -
35.	Sporting Club Navis	2.484,700
36.	Energie d'Haguenau	2.483,300
37.	Club Haltérophile de Lunéville	2.473,400
38.	Athlétic Club Saint-Maurien	2.469,200
39.	Club Haltérophile Troyen	2.404,700
40.	Bourbon Lumière Sports	2.401,700
41.	La Française de Lyon	2.398,600
42.	A.S.P.T.T. de Strasbourg	2.381,700
43.	A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes	2.245.400
44.	Ralliement de Mustapha Alger	2.237,400
45.	Club Halt, et Cult, d'Alger	2.201,600
46.	Union Sportive Crestoise	2.191,400
47.	Patronage Saint-Etienne Rennes	2.179, -
48.	Union Halluinoise	2.169,600
49.	Union Haubourdinoise	2.159,200
50.	Évreux Athlétic Club	2.102,100
51.	Haltérophile Club Compiégnois	2.075,300
52.	A.S. Augustin Normand Le Havre	2.058,600
53.	Asnières Sports	.2.039,300
54.	Française de Besançon	2.020,900
55.	Club Halt, et Cult. Haguenau	1.944,800
56.	Club Sportif de Meaux	1.942,500
57.	S.C.P.O. Paris	.1.910,50
58.	A.S. Police d'Oran	1.909,200
59.	Association Sportive de Monaco	1.902.400
60.	Club Olympique Briochin	1.850,300
61.	Salle Vincent Ferrari Sète	1.848,100
62.	Cercle des Sports d'Homécourt	1.835
63.	U.S. Cheminots Val de Loire	1.834,400
64.	Concorde d'Oran	1.806, -
65.	Cercle Sportif Saint-Médard	1.774,700
66.	Courbevoie Sports	1.770,500
67.	A.S.P.O. Midi	1.754, -
68.	Sporting Club Dijonnais	1.753,800
69.	A.S. cheminots de Béziers	1.732, -
70.	Club Cult, rue des Postes Lille	1.728,600
71.	Enfants du Devoir d'Oyonnax	1.721,900
72.	Ponts et Chaussées Toulouse	1.654,300
73.	Athlétic Club Trélazéen	1.646,900
74.	Cercle d'E.P. Saint-Nazaire	1.632, -
75.	Sports Athlétiques Bel Abbésiens	1.627,600
76.	Société Athlétique d'Enghien	1.597,400
77.	Union Sportive Wittenheim	1.589,600
78.	Union Mâconnaise	1.574.300
79.	Union Sportive de Toul	1.571,900
80.	Toulouse Haltéro Club	1.523,300
81.	Union Athlétique Tarbaise	1.517,600
82.	Société Sportive Domfrontaise	1.506,300
83.	A.S.P.T.T. d'Arras	1.493,700
84.	Etoile Sports Montluçonnais	1.484,900
85.	Athlétic Club Sélestat	1.483,300
86.	Club Sportif Est Républicain	1.463,200
87.	U.S. Cheminots de Marseille	1.430,900
88.	Gauloise de Vaise	1.420,100
89.	Entente Cheminots de Chaumont	1.407,400
90.	Club Sportif d'Alençon	1.398,200
91.	Sports Réunis Lille Délivrance	1.393,800
92.	La Beaucourtoise	1.373,800
93.	S.C.P.O. Angoulême	1.360,600
94.	Gauloise de Montbéliard	1.335,300
95.	Alsatia Sélestat	1.327,500
96.	Haltéro Club Témouchentois	1.322,600
97.	Omnium Sportif Stéphanois	1.307, -
98.	Club Athlétique Saint-Priest	1.274,500
99.	Société de Gymnastique d'Angers	1.272, -
100.	Salle Clermont Sports	1.262,100
101.	Espérance et Etoile réunies Carpentras	1.253,400
102.	Club Sportif Défense Nle Châtellerault	1.245,200
103.	Club Athlétique de Rosendaël	1.196,100
104.	Royan Océan Club	1.191,300
105.	Indépendante de Pontarlier	1.185,600
106.	Cercle Paul Bert Rennes	1.129,900
107.	Société Athlétique Strasbourgeoise	1.118,300
108.	Haltérophile Club de Cannes	1.117,800
109.	Club Haltérophile de Boulogne	1.117,100
110.	Cercle Culturiste Salle Commenge	1.106,500
111.	Union Tourquennoise	1.074,100
112.	Stade Municipal Petite Synthe	1.053,800
113.	Alliance Sainte-Savine	1.052,100
114.	Club Olympique Caudéranais	1.048,500

(À suivre)

Ce que vous devez savoir

OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

L'Office du Sport Scolaire et Universitaire organisera, pendant la saison 1960-61, ses épreuves habituelles d'haltérophilie, à savoir :

- le Challenge du Nombre ;
- les Brevets ;
- le Critérium National ;
- les Championnats d'Académie et de France dont les règlements sont les mêmes que les années précédentes.

Pour le Challenge du Nombre, les classements régionaux devront parvenir à l'O.S.S.U. le 1er mai 1961 au plus tard.

Les Championnats d'Académie seront organisés, au plus tard, le jeudi 2 mars 1961 et les résultats parvenus à l'O.S.S.U. le 4 mars, dernier délai.

Les Championnats de Fiance auront lieu à Perpignan, le 25 ou le 26 mars 1961.

***

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE MILITAIRES

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste a proposé la date du 4 juin 1961 pour l'organisation des Championnats de France Militaires d'Haltérophilie.

Toutefois, le Service Central des Sports des Armées n'a pas encore fait connaître son accord sur cette date.

Les haltérophiles sous les drapeaux pourront se renseigner en temps utile auprès de leur Unité du règlement de ces Championnats.

DU NOUVEAU A L'INSTITUT NATIONAL DES SPORTS

La salle d'Haltérophilie, après quinze ans d'attente, est enfin terminée et déjà chaque athlète de 1re et 2e séries pourra, chaque mercredi, de 18 h à 21 h, s'entraîner sous la direction des responsables Guillier et Pichon, entraîneurs à la F.F.H.C. et Maîtres d'Éducation Physique et Sportive à l'I.N.S.

Les entraîneurs sont cordialement invités chaque matin pour s'entretenir avec M. Pichon.

Au cours de la saison, plusieurs compétitions se dérouleront à l'I.N.S. Nous en reparlerons.

Applaudissons, quand même à cette bonne nouvelle,

G. PICHON.

Réflexions sur les Jeux de Rome

Le Congrès de la Fédération Internationale haltérophile et Culturiste s'est déroulé dans une atmosphère chargée d'électricité.

Déjà, à la suite des deux ou trois contacts pris avec les Membres du Bureau (je ne puis appeler cela des réunions !), la situation m'était immédiatement apparue : Campagne accélérée des Américains Johnson et Bob Hoffmann (ce dernier agent électoral très actif) et du Britannique Oscar State, aidé des Délégués du Commonwealth et des Américains. Je dois dire, en toute sincérité, que leur plan de bataille avait été très étudié.

Il y a longtemps, du reste, que cela couvait. J'avais été alerté par des Dirigeants de pays amis qui, ceci dit en passant, nous ont prouvé leur sympathie puisque 17 d'entre eux ont voté pour la France. Revanche de Melbourne ? Peut-être...

Mais qu'importe, le sort en est jeté et je n'ai pas l'intention d'épiloguer plus longuement sur cet incident minime en soit, car je suis certain d'avoir travaillé d'arrache pied pour la grandeur d'un sport que j'aime par dessus tout, à qui j'ai consacré bénévolement toute une partie de ma vie (tous les dirigeants ne peuvent en dire autant !) et qui, au demeurant, m'a procuré beaucoup de joies.

Malheureusement, le ciel s'obscurcit, notre beau sport est entre les mains de professionnels et de dirigeants politiques qui voient en lui un tremplin pour mener un certain combat.

L'haltérophilie a toujours été reconnue comme la discipline sportive la plus exacte, la plus juste par la clarté de ses règlements; elle ne permet aucune tricherie, un kilo pèse mille grammes et la bascule sert de contrôle. Tout cela est vrai... mais il y a les hommes ! Si des arbitres ne veulent pas appliquer le règlement ou ne le connaissent pas, si obnubilés par la notoriété d'un athlète et la formidable performance qu'il accomplit, ils ne se soucient pas de la façon dont le mouvement est exécuté, nous allons vers la décadence de notre sport et c'est là le drame.

J'ai toujours été et je reste neutre, international surtout en matière de sport – seul domaine d'ailleurs où je me targue de l'être – sans oublier pour cela ma nationalité, dont je suis fier.

Que restera-t-il de toutes les conférences et démonstrations que j'ai eu l'honneur de faire aux arbitres de toutes les nations, en Iran, en Pologne, en Suède ? Peu de chose, et c'est dommage, si le sport est mis au service de la politique, ce que j'ai toujours combattu. Le sport est une chose, la politique en est une autre, de même que la discipline doit être consentie et non pas exigée.

Bien sûr, il est normal qu'un Gouvernement aide ses Fédérations sportives bon nombre d'entre elles ne pourraient, faute de subventions, assurer leur fonctionnement ; mais qu'un gouvernement se serve du sport comme d'un tremplin, je ne l'admets pas. C'est cependant ce que nous constatons dans certains pays. Ceux qui réussissent en sport sont souvent, maintenant, ceux qui y sont contraints.

D'autres aussi, il faut bien le dire, prennent le sport au sérieux et voient, dans la réussite sportive, la grandeur, l'épanouissement physique et culturel d'un pays.

Pour ma part, je préfère cette seconde conception et je souhaiterais qu'elle soit celle de la France car notre foi, notre idéal sont bien bas.

Pourquoi ? A mon humble avis, parce que notre jeunesse ignore la signification de ces mots, parce que les cadres ne disposent pas de l'autorité nécessaire pour diriger cette jeunesse.

Des cadres, pourtant, nous en avons. Des Busnel, Ballery, Vianey, Gérardin, Bobin, Maigrot, Lambert, Oubron, Cottard, Dujardin, Daniel Vincent, Sauvestre, Dransard, Coste, Tascher, Mangez et combien d'autres que je m'excuse de ne pas nommer, sont tous à la hauteur de leur tâche, du point de vue technique s'entend. Qu'on donne à tous les moniteurs nationaux, à tous les entraîneurs, le pouvoir de gouverner, avec l'appui total du Bureau de chaque Fédération, sans que l'épée de Damoclès soit suspendue au-dessus de leur tête, qu'on augmente leur autorité pour leur permettre d'éliminer les brebis galeuses, quelle que soit leur valeur et l'on assistera à quelques changements dans l'esprit d'une équipe.

Je le répète ici, une fois de plus, les athlètes français ne sont pas musculairement inférieurs à ceux d'autres pays. Tout le prouve et le prouvera encore. Ce n'est pas parce que notre moisson de médailles olympiques n'a pas été abondante que le sport français est amoindri.

Il suffit peut-être d'insuffler à nos jeunes sportifs la confiance en soi, l'idéal, en un mot la foi, redonner au mot « France » que nous scandions, lettre par lettre, pendant notre voyage à Los Angeles, partout où nous nous trouvions, partout où nous passions, sa signification profonde. Il ne suffit pas que ce mot soit inscrit, en grosses lettres, sur la poitrine de nos champions, il faut aussi qu'il pénètre dans leur cœur. Le nom magnifique et magique de leur patrie galvanise les athlètes étrangers, décuple leur volonté de vaincre. C'est cela que nous avons perdu chez nous.

Oui, je sais, certains me diront : nous avons eu la guerre 1939-1945 et nous avons maintenant la guerre d'Algérie. C'est exact. Mais sommes-nous les seuls à souffrir des mêmes maux ? Regardons autour de nous et nous constaterons que certains pays, handicapés eux aussi, remontent allègrement la pente.

Il nous faut donc, dès maintenant, préparer les Jeux de Tokyo au cours desquels, en plus des Occidentaux, toute l'élite des sportifs de l'Orient et du Moyen Orient sera présente, ce qui présage des Jeux fantastiques, aussi bien du point de vue participation qu'organisation. Tous les responsables japonais se sont, en effet, initiés, dans les Services olympiques de Rome, aux tâches qui seront les leurs. Nous pouvons donc leur faire confiance.

De notre côté, ne soyons pas pessimistes, regardons bien les choses en face, sachons porter remède à ce qui ne va pas et nous aurons, j'en suis convaincu, de meilleurs résultats à Tokyo.

Jean DAME.

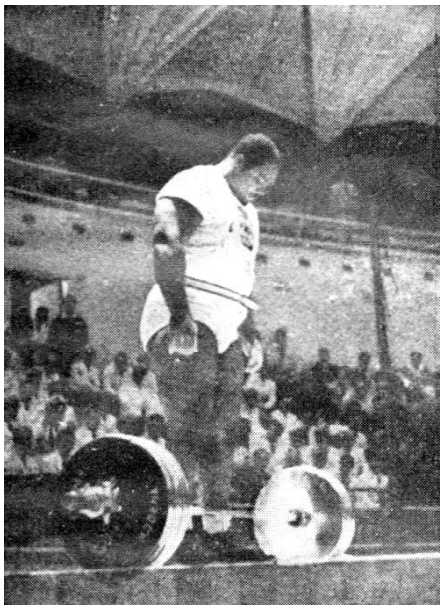

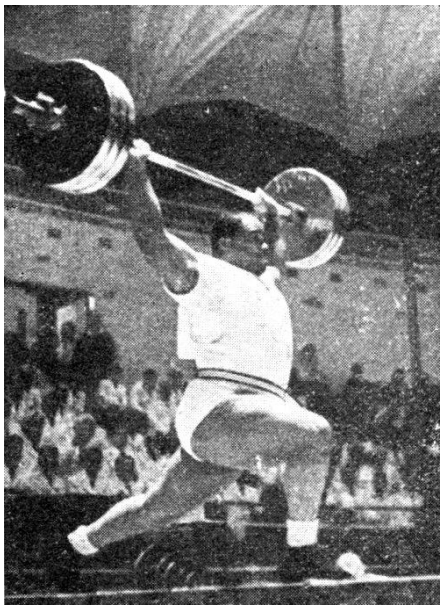

Le puissant BRADFORD arrache 145 k à son deuxième essai. Il réussira 160 k sans se fendre davantage !

LES JEUX OLYMPIQUES 1960

(SUITE)

CATÉGORIE DES POIDS MOYENS

En raison de la longueur de la compétition précédente, les premiers essais de la catégorie Poids Moyens ne commencèrent qu'à 19 h 30, alors qu'ils étaient primitivement prévus pour 17 h. Le nombre de concurrents étant de 26, soit 7 de moins qu'en « Légers », la compétition devait être moins longue, mais les derniers essais, les derniers exploits, ne s'en terminèrent pas moins à... 4 heures du matin !

La compétition va prendre une autre tournure que celle des Poids Légers car la première place va se disputer jusqu'aux tous derniers essais entre deux superchampions qui surclassent les autres concurrents. Il s'agit de l'Américain Tom Kono, invaincu en Championnat du Monde depuis les Jeux Olympiques de 1952 et du Russe Kurynov, Champion d'Europe 1960. Tous deux ont à leur actif un total de 430 k et la lutte promet donc d'être sévère. Nos lecteurs connaissent déjà Kono, bel athlète aux larges épaules et dont la volonté étonnante semble jaillir de ce visage aux arcades sourcilières extrêmement foncées. Le Russe Kurynov est beaucoup moins impressionnant : il est plus petit et moins large d'épaules et quoique pesant sensiblement le même poids que Kono, il paraît moins... volumineux ! Aurait-il donc une densité musculaire très supérieure à son adversaire ? Quoi- qu'il en soit, ses proportions sont harmonieuses et sa musculature, a le détaché, de l'athlète en excellente condition physique.

Trois autres hommes vont se livrer une lutte extrêmement serrée pour la troisième place. Ce sont le Hongrois Vérès, le Polonais Beck et notre Champion français Marcel Paterni.

Marcel est le premier de ces cinq athlètes à monter sur le plateau ; il réussit successivement 120 k et 127 k 500 mais manque 132 k 500, la claque lui étant donnée alors qu'il n'était pas encore équilibré et « calé ». Ses deux adversaires Vérès et Beck commencent tous deux à 125 k, réussissant 130 k mais seul Beck réussira le troisième essai avec 135 k.

Le Russe et l'Américain prennent tous deux 130 k et 135 k qu'ils réussissent dans un style très différent : Kono pousse en force sans aucun départ et se cambre lentement lorsque la barre atteint le niveau du milieu du visage ; Kurynov utilise le développé dit « international » il se « place » sur les reins avant la claque, se redresse brusquement après celle-ci afin de donner une impulsion à la barre, puis se replace rapidement sous la barre en avançant le bassin avant de se redresser en fin de geste. Son mouvement reçoit l'approbation unanime des arbitres car le « temps de départ » et le degré de cambrure n'ont rien d'exagéré. Kurynov manquera toutefois son troisième essai à 137 k 500 et nous attendons Kono. Mais Kono ne se présente pas, il demande 140 k pour tenter de distancer son adversaire. Il épaule la barre en flexion, se place, pousse sa barre en force, marque un léger temps d'arrêt à mi-course, il se cambre alors et termine son développé. L'essai est mauvais deux lampes rouges, une lampe blanche. La foule manifeste bruyamment sa désapprobation et le Jury d'Appel, sur demande du coach américain, va déclarer l'essai valable ! Le développé de Kono était, certes, un effort extraordinaire, mais la décision du Jury d'Appel n'en reste pas moins.., douteuse.

A l'issue du développé, Kono est donc en tête avec 140 k, Kurynov et Beck le suivent avec 135 k ; viennent ensuite Vérès 130 k puis Paterni 127 k 500.

A l'arraché, Beck et Paterni commencent tous deux à 110 k, puis Beck réussit successivement 115 k et 117 k 500. Paterni prend 117 k 500, puis 120 k, trois lampes blanches. Vérès, dont le gabarit ressemble étonnamment à celui de Paterni, manque sa première barre avec 115 k mais ses deux essais suivants avec 115 et 120 k sont des succès. Les positions, entre ces trois adeptes de la fente, restent inchangées, mais Vérès n'est plus qu'à 2 k 500 de Beck et est lui-même talonné par Paterni qui reste à 2 k 500 derrière lui. Paterni va-t-il réussir à remonter ses deux adversaires ? Il lui faut pour cela faire 5 k de plus que ceux-ci à l'épaulé et jeté car il pèse 100 grammes de plus que Vérès et 200 grammes de moins que Beck.

La barre est maintenant chargée à 127 k 500. Kono se présente le premier sur le plateau. Il se concentre, tire, la barre arrive bien à bout de bras, mais passe derrière. Kurynov se présente à son tour et réussit très facilement cette barre dans le même style que son adversaire en flexion. Le speaker appelle Kono pour son deuxième essai. L'Américain monte sur le plateau, place sa barre, frotte ses mains de magnésie en regardant la barre. Il se dirige enfin vers celle-ci, la tire et passe sous la charge. Hélas !, les 127 k 500 retombent une nouvelle fois sur le plateau. L'émotion commence à envahir le cœur des spectateurs. Kono, le grand Kono va-t-il faire un zéro après avoir fait figure de grand favori ? Le speaker appelle Kono une nouvelle fois mais le plateau reste nu avec la seule barre à disques pour le meubler.

Kono profite des trois minutes de récupération qui lui sont accordées par le règlement et se présente sur le plateau peu avant cette limite de temps. Ses deux échecs précédents ne semblent pas le troubler, il se prépare donc comme précédemment sans nervosité, suivi par le regard des spectateurs qui s'accroche à ses moindres gestes.

Il saisit enfin la barre, se redresse puissamment, passe sous la charge, la barre est à bout de bras. Va-t-il la tenir ? Oui, l'athlète est parfaitement équilibré, il se relève enfin. La foule hurle son enthousiasme pendant que la barre est chargée à 132 k 500 et que le speaker appelle Kurynov pour son deuxième essai. Celui-ci monte sur le plateau d'un pas vif et alerte, se prépare rapidement, saisit la barre et l'arrache avec facilité, semble-t-il. Cet exploit le place à égalité avec son adversaire, mais il possède maintenant l'avantage

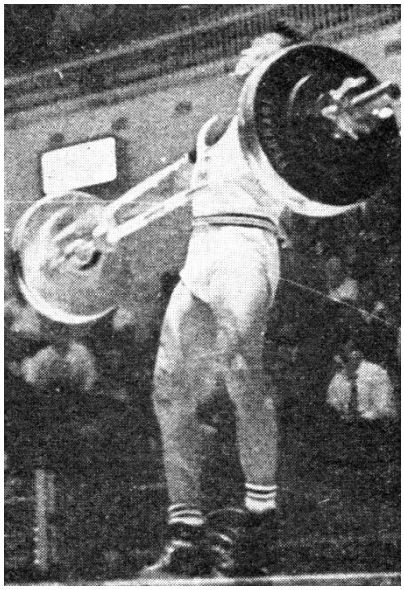

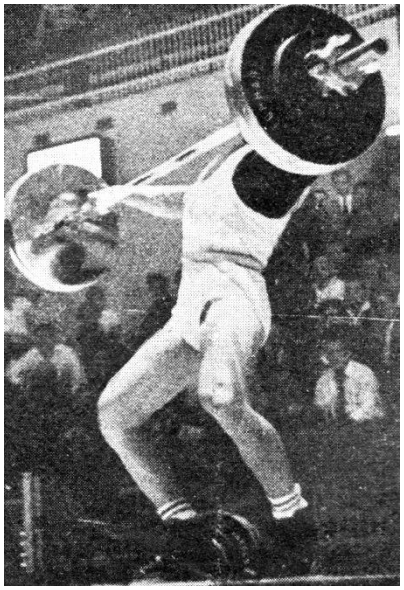

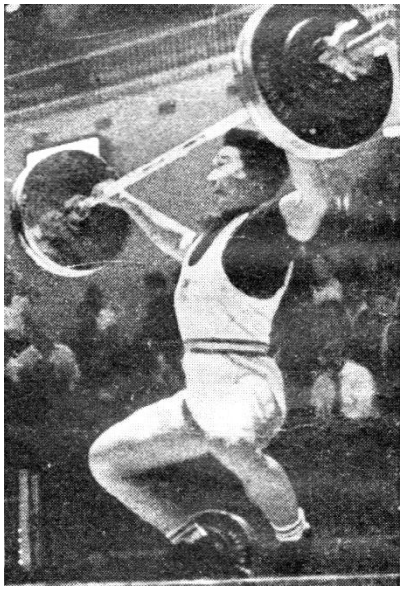

KONO (Poids moyen), manque deux fois 127 k 500 à l'arraché. Ici, nous le voyons réussir...

car il est le plus léger et il lui reste, de plus, un autre essai à l'arraché. Il tente donc 135 k à, son ultime essai mais la barre n'arrive pas au bout des bras et retombe sur le plateau.

Il est plus d'une heure et demie du matin quand commencent les premiers essais de l'épaulé-jeté. Beck est le moins fort à l'épaulé de nos candidats à la médaille de bronze. Après avoir jeté 142 k 300, il ne réussit 147 k 500 qu'à son troisième essai. Il suffit donc que Vérès fasse 150 k et Paterni 152 k 500 pour le devancer en faisant le même total 400 k. Paterni, après un départ prudent à 145 k, réussit 152 k 500, en deuxième barre, Vérès prend successivement 130 k et 155 k ; l épaulé en flexion est aisé mais le jeté semble peu stable. Paterni étant assuré de sa quatrième place devant Beck, demande donc 160 k pour essayer de devancer le Hongrois Vérès. Il tire vite et haut cette charge mais ne peut cependant se glisser dessous. La troisième place nous échappe et le Hongrois, sûr de sa médaille de bronze, tire cependant sur 160 k, les épaule mais les manque au jeté.

Les deux « grands » commencent à 160 k, Kurynov est appelé le premier par le speaker, mais il refuse de se présenter et demande 162 k 500. Kono commence donc le premier avec 160 k ; il épaule bien mais éprouve quelques difficultés au jeté qu'il maintient « en force » à bout de bras. La barre est chargée à 162 k 500. Kurynov épaule cette charge et se relève avec une facilité déconcertante. Le jeté est également une formalité. Kono monte à son tour sur le plateau pour tenter 165 k, il fait un bel épaulé, mais le relèvement est assez pénible. Au jeté, il pousse sa barre plutôt qu'il ne la jette ; elle n'arrive pas à bout de bras ; il essaie de la retenir en force, mais en vain. Kono va-t-il effectuer son troisième essai sur cette charge ? Non, car le speaker appelle Kurynov pour son deuxième essai à 167 k 500. L'athlète épaule et jette cette barre avec, semble-t-il, autant de facilité qu'à son essai précédent. Ce succès oblige Kono à prendre 170 k à son ultime essai afin de battre son adversaire de 2 k 500. L'Américain se concentre longuement en enduisant ses mains de magnésie, place enfin ses mains sur la barre, se redresse lentement mais réussit cependant à se glisser sous la charge grâce à une flexion extrêmement rapide. Il lui faut ensuite toute son énergie et toute sa volonté pour se relever. Le voilà enfin debout, quelques spectateurs semblent l'encourager par des applaudissements. Kono se concentre, les secondes paraissent bien longues, il ébauche enfin l'appel du jeté, mais la barre ne monte presque pas et retombe lourdement. Kono est battu ! Il ne sait plus quel visage faire aux spectateurs qui l'applaudissent frénétiquement, il s'en retourne enfin après quelques secondes d'indécision vers ses compatriotes Vinci et Berger. Il reste un essai à Kurynov qui se « contente » de réussir 170 k. Nous sommes stupéfiés de l'aisance de cet athlète qui, non seulement, bat son propre record du monde de l'épaulé et jeté avec 170 k 500, mais encore pulvérisé le record du total de 7 k 500 Ce total de 437 k 500 pourrait bien être porté, dans un proche avenir, à 445 k ou plus par ce même athlète.

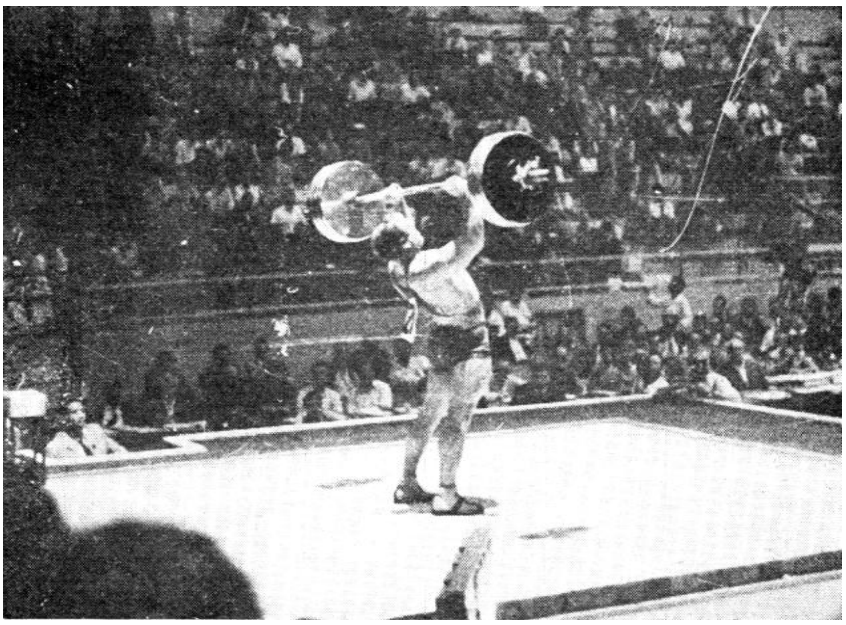

LOMAKIN (U.R.S.S.)
bat le record du monde du Développé à deux bras des Lourds-légers avec 157 k.

cette charge à son 3e essai.

Kono n'a pas démérité et les 10 k. qui le séparent de son adversaire traduisent mal l'âpreté de la lutte engagée entre ces deux superchampions.

Le troisième, avec 405 k, le Hongrois Vérès, sera encore dans l'avenir un adversaire redoutable pour notre champion Marcel Paterni dont les 400 k ne sont que le reflet de sa valeur réelle. Nos lecteurs savent que Marcel s'était blessé au cours des derniers Championnats de France ; aussi avait-il dû relâcher l'entraînement et en particulier les exercices de fente. Au cours du Stage précédant les Jeux, Marcel reprit donc l'arraché et l'épaulé en fente et son style parfait avec des charges légères, devenait médiocre avec des charges plus lourdes, l'appréhension étant plus forte que la volonté. Au cours de la compétition, Marcel retrouve toute sa combativité et tire toutes ses barres avec un dynamisme et une vitesse d'exécution que nous ne lui connaissions pas. Il est certain qu'avec sa fente habituelle, il aurait amélioré son total d'une dizaine de kilos et se serait assuré la troisième place. Le deuxième Poids Moyen français, Rolf Maier, réussit ses performances habituelles, ce qui est très méritoire pour un athlète nerveux qui supporte mal la longueur d'une telle compétition. Son total de 375 k le classe onzième et compte tenu du fait qu'il souffrait d'une légère élongation musculaire dans le dos, une dizaine de jours avant la compétition, nous pouvons espérer qu'il dépassera les 390 k très, prochainement.

CATÉGORIE POIDS MI-LOURDS

Avant même le début de la compétition, nous avons une surprise de taille le grand favori de l'épreuve, le champion du Monde 1959 qui dominait son suivant immédiat de... 25 k, le champion russe Plukfelder a déclaré forfait. Il souffre d'une déchirure musculaire et n'assistera à la compétition qu'eu qualité de spectateur. Cette défection nous prive certes d'un spectacle de choix mais fait rebondir l'intérêt de la compétition car nous allons assister à une belle empoignade entre le Polonais Palinski, que les Parisiens connaissent bien, et l'Américain Jim George. Derrière ces deux hommes, la situation restera assez confuse jusqu'aux derniers essais de l'épaulé et jeté, cinq hommes se disputant la troisième place.

Dès le développé, l'Américain prend l'avantage en poussant 132 k 500, soit 2 k 500 de plus que son adversaire. Il doit toutefois s'y reprendre à deux fois pour réussir cette charge car il se cambre exagérément au deuxième essai ; sois troisième essai est moins... mauvais et les arbitres le lui accordent. Palinski réussit 130 k au deuxième essai dans un style beaucoup plus correct, mais manque ensuite 132 k 500. Palinski n'est toutefois pas le seul à développer les 130 k car trois autres hommes réussissent cette charge : ce sont le Finlandais Kailajarvi, le Polonais Bochenek et le Bulgare Tatcher. Vient ensuite le noir anglais Blackman qui développe 127 k 500 à son troisième essai dans un style extrêmement correct.

Dix concurrents atteignent ou dépassent les 125 k au développé mais les vedettes n'en restent pas moins à une vingtaine de kilos du record mondial. De plus, ils auraient été battus dans ce mouvement par... trois Poids Moyens. Avouons qu'après avoir assisté à la compétition entre Kono et Kurynov, la nuit dernière, nous sommes un peu blasés.

L'arraché à deux bras va confirmer la supériorité de Jim George et de Palinski, car tous deux arrachent 132 k 500, le premier en flexion et le deuxième dans un style en fente qui est, à mon sens, encore perfectible. George a donc encore 2 k 500 d'avance sur Palinski, mais ce dernier est recordman du monde de l'épaulé et jeté de cette catégorie et de la catégorie Lourds Légers ; il semble donc devoir l'emporter.

Derrière eux, la lutte est toujours acharnée Tatcher et Kailajarvi, en réussissant 125 k, restent encore à égalité à 10 k derrière l'Américain. Le Hongrois Toth réussit également cette charge mais ne peut tenir 130 k au troisième essai. Il rejoint cependant Bochenek (Pologne) qui est resté sur son deuxième essai à 120 k. Les deux hommes sont ex-æquo avec l'Anglais Blackman – 122 k. 500 à l'arraché – et se placent à 15 k derrière l'Américain. Ces cinq hommes, vont se disputer la troisième place, mais leur supériorité sur les autres concurrents est peu importante car 16 hommes sur 22 tirent sur 120 k ou plus.

A l'épaulé et jeté, le Bulgare Tatcher doit se contenter de 160 k au deuxième essai. Il totalise ainsi 415 k et perd toutes chances pour la troisième place. L'Anglais Blackman se montre plus prétentieux : ce bel athlète noir fait trois beaux épaulés en flexion avec 157 k 500, 162 k 500 et 167 k 500, mais manque tous ses jetés. Le Finlandais Kailajarvi ne réussit qu'un seul essai avec 162 k 500, mais prend cependant l'avantage sur Tatcher en totalisant 417 k 500. Le Hongrois Toth et le Polonais Bochenek le rejoignent en jetant 167 k 500. Ils sont donc trois hommes à totaliser 417 k 500, mais, alors que Toth a terminé la compétition, il reste un essai à Bochenek. Celui-ci prend 170 k pour son troisième essai ce jeune athlète, dont le visage aux traits fins est extrêmement pâle avant cette suprême tentative, se concentre longuement, puis, dans un effort magnifique, épaule et jette la lourde charge. Il totalise ainsi 420 k et s'assure la troisième place.

Auparavant, l'Américain George avait déçu le public en manquant le jeté de son premier essai à 165 k. Sa deuxième tentative avec la même charge fut couronnée de succès, mais il ne lui reste plus qu'un seul essai pour tenir Palinski en échec. Il prend donc 172 k 500 car en cas de réussite il obligerait Palinski à tenter 177 k 500. Mais sa tentative n'est qu'un simulacre d'épaulé et la barre rebondit sur le plateau.

Les performances sont restées jusqu'à présent très inférieures aux records, mais Palinski, record-man du monde avec 178 k 500, a fait charger sa barre de départ à... 175 k ! Cet athlète aux proportions harmonieuses possède, à l'épaulé en fente, une technique impeccable son mouvement avec 175 k est un « régal » pour tous les connaisseurs ; le tirage est bien en ligne, la barre frôle les cuisses pendant le redressement du corps, le passage en fente est extrêmement rapide et le corps est parfaitement engagé sous la barre dans la position fendue. Son jeté est non moins efficace et équilibré et c'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'il retourne vers les coulisses. Son deuxième essai avec 180 k est un échec, il ne s'engage pas assez sous la barre à l'épaulé. Peut-être est-il troublé, car il est d'ores et déjà Champion Olympique. Toutefois, il se concentre plus longuement pour son dernier essai avec la même barre et nous assistons une nouvelle fois à un mouvement d'une pureté, d'une précision et d'une sûreté incroyables. Je reste quelques instants sous l'empire d'une émotion intense, car cet effort rejoint les conceptions que j'avais de la perfection. Mais la foule se déchaîne, et manifeste son enthousiasme bruyamment et les dirigeants polonais se précipitent sur le plateau pour congratuler et embrasser leur champion. Après pesée de la barre et de l'athlète, le record est homologué à 180 k et Palinski est Champion Olympique avec 442 k 500 devant Jim George, deuxième avec 430 k. et son compatriote Bochenek, troisième avec 420 k.

**MANNIRONI (Italie),
Poids plume, manqua 122 k 500
d'extrême justesse à l'arraché.**

Notre compatriote Jean Debuf participait aux Jeux Olympiques pour la quatrième fois et avouait qu'il ne désespérait pas d'aller à Tokyo dans quatre ans. Voilà le plus bel exemple de persévérance que nous puissions offrir à nos jeunes haltérophiles et même à certains de nos sélectionnés qui prétendaient « raccrocher » après cette compétition. A Rome, les ambitions de Jean Debuf étaient limitées, mais il eut cependant le mérite de réaliser sa meilleure performance de l'année 390 k, chiffre qu'il aurait pu porter à 395 k s'il n'avait pas manqué d'extrême justesse son jeté à 160 k. Ces jeux Olympiques de Rome devraient être pour Jean Debuf le point de départ d'une nouvelle carrière car il désire plus que jamais « faire des barres ». Ce désir deviendra certainement réalité lorsqu'il sera de nouveau Lourd-Léger et son rival et ami François Vincent n'aura qu'à bien s'entraîner s'il veut conserver son titre de Champion de France toutes catégories.

POIDS LOURDS-LEGERS

La compétition des Poids Lourds-Légers verra en action notre dernier représentant français, François Vincent. Nous fondions sur lui les plus grands espoirs, mais la lecture de la liste des concurrents va rendre nos ambitions plus modestes. Quatre hommes paraissent particulièrement redoutables l'Anglais Martin, Champion du Monde avec 445 k, semble en bonne condition à voir la correction avec laquelle il Pousse 135 k à l'entraînement les « deux anciens » soviétiques, qui représentaient leur pays aux Jeux Olympiques d'Helsinki en 1952, dans la catégorie Mi-Lourds, sont également engagés. Ils sont tons deux extrêmement impressionnants, Vorobiev avec sa démarche un peu gauche qui lui donne l'allure générale d'un ours et Lomakin dont les énormes trapèzes font disparaître le cou. Leurs importantes masses musculaires les rendent inélégants mais leur permettent cependant de réaliser des performances de grande valeur. Le quatrième nomme, le moins connu sur le plan international est le jeune Américain Pulskamp qui a réalisé un total de 450 k aux Championnats des États-Unis. Réussira-t-il à s'intercaler entre les deux Russes ?

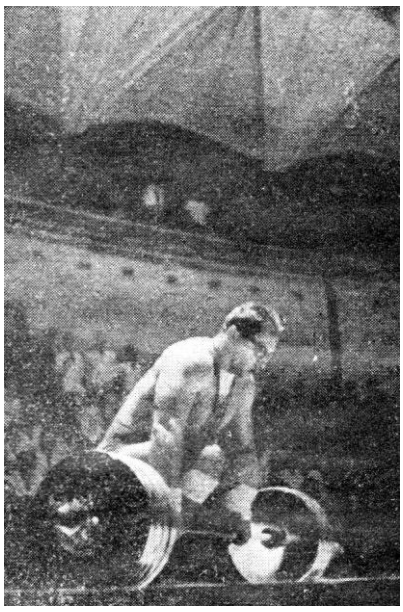

L'épaulé et jeté de VLASSOV...

Pendant les premiers essais du développé, notre ami Vincent se décontracte dans un transat et engage la conversation avec son voisin, un grand noir aux larges épaules. Il est d'Haïti, parle le Français et commence le développé à... 137 k 500 ! Diable. Voilà donc encore un homme qu'il faudra surveiller ! Mais il est temps de s'échauffer et bientôt de monter sur le plateau, Les deux premiers essais de notre compatriote, avec 125 k et 130 k, sont corrects. L'arbitrage étant assez large, Vincent essaie 135 k au troisième essai, mais il ne sait pas « tricher » et ne peut pousser. Le Roumain Baroga et le Polonais Bialas poussent également cette charge. L'Australien Santos réussit 132 k 500 alors que l'Italien Massu et l'Antillais Florès poussent 135 k avec succès au troisième essai. L'Anglais Martin étonne les spectateurs en développant 132 k 500 et 137 k 500 dans un style... rudimentaire : départ en force et passage sur les reins très lent. Il manque 140 k au troisième essai. Le noir de Haïti, Laguerre, manque son premier essai, reprend la même barre de 137 k 500 et la réussit ; son troisième essai avec 142 k 500 sera toutefois un échec. L'Américain réussit ses trois essais avec 132 k 500, 137 k. 500 et 140 k, ses développés sont à peu près corrects, mais ses épaulés sont ceux d'un homme fort à la technique primaire. Avec 130 k, notre représentant n'est qu'en septième position et les Russes n'ont pas encore commencé ! La barre est chargée à 145 k. Vorobiev monte le premier sur le plateau ; il épaule la barre avec une courte fente, se place et pousse avec un départ assez rapide et un passage sur les reins non moins rapide trois lampes blanches. La barre est maintenant chargée à 150 k. Lomakin se présente pour son premier essai : il développe dans un style semblable à son compatriote, style que nous avons appelé précédemment « international ». Vorobiev prend la même charge pour son deuxième essai puis réussit 152 k 500 au troisième essai. Ceci représente sa meilleure performance réalisée en compétition mondiale, il ne fait plus de doute que Vorobiev est en très grande forme et que ce magnifique départ devrait lui permettre de battre son propre record du total. Mais peut-être va-t-il trouver en son compatriote Lomakin un adversaire à sa taille ? Ce dernier prend 155 k pour son deuxième essai, les pousse, marque un temps d'arrêt mais finit cependant le développé : l'essai est mauvais mais un arbitre a allumé une lampe blanche et l'entraîneur russe

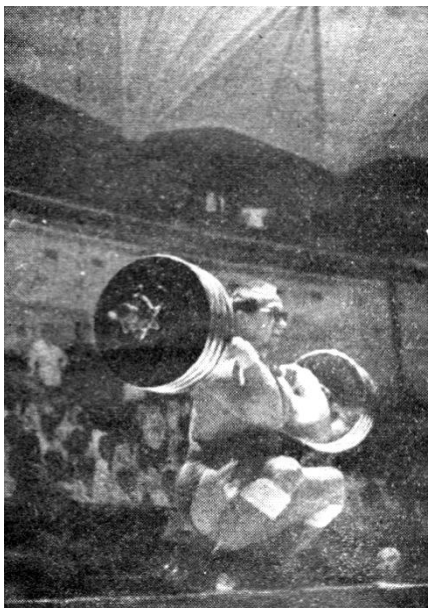

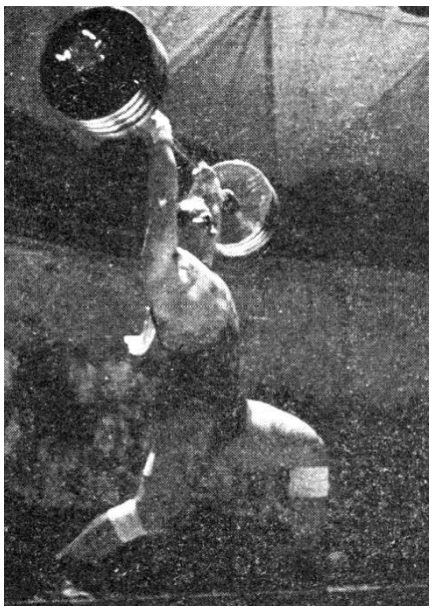

... avec 195 k. (2e essai) Le record : 202 k., sera réussi avec autant de facilité.

dépose une réclamation au Jury d'Appel. Après consultation, l'essai est déclaré valable et Lomakin va s'attaquer au record du monde détenu par son compatriote Stepanov avec 154 k. La barre est donc chargée à 157 k 500. Cet essai est meilleur que le précédent, mais il me semble que l'athlète lève un talon. Le record est-il valable ?... Oui, car les trois lampes blanches s'allument. Un tonnerre d'applaudissements salue cet exploit qu'aucun Poids Lourd n'avait jamais atteint, il y a seulement huit ans. On Procède à la pesée de l'athlète et de la barre, celle-ci pèse 157 k 300 et le record est donc homologué à 157 k.

Il semble déjà que les deux Russes ne peuvent être rejoints par aucun autre concurrent car le meilleur développeur derrière eux, l'Américain Pulskamp, n'a réussi « que » 140 k, soit 17 k. 500 de moins que Lomakin !

Pendant les premières barres de l'arraché, nous voyons Lomakin marcher dans le couloir circulaire du Petit Palais des Sports. Certains spectateurs viennent le féliciter, mais celui-ci est mécontent, il secoue la tête et montre l'un de ses avant-bras avec son autre main il semble souffrir d'une élongation musculaire ou tendineuse et sa position de leader risque d'en pâtir.

Sur le plateau, les essais se succèdent et après une trentaine de tentatives, la barre est chargée à 125 k pour le premier essai de Vincent. Il réussit facilement cette barre, alors que l'Américain Pulskamp et le Haïtien Laguerre ne peuvent la réussir. Ces deux hommes reprennent la même charge au deuxième essai, mais seul l'Américain parvient à l'arracher dans un style rudimentaire, alors que Laguerre laisse retomber la barre une nouvelle fois. Va-t-il faire un zéro ? Non, car en dépit du découragement qui commence à l'envahir, il parvient à maintenir la charge à bout de bras au troisième essai. L'Américain prend alors 130 k mais les manque; Vincent en arrachant 132 k 500 à son troisième essai, après les avoir manqués au deuxième, se rapproche donc de l'Américain, il n'a plus que 2 k 500 de retard sur celui-ci.

L'Anglais Martin reprend l'avantage sur l'Américain en réussissant ses trois essais 127 k 500, 132 k 500 et 137 k 500 alors que le Russe Lomakin manque ses deuxième et troisième essais avec 135 k après avoir arraché 130 k. Signalons également l'excellente performance du Bulgare Nikolov qui réussit 137 k 500 à son troisième essai dans un style tout à fait personnel ! Il donne un grand coup de cuisses dans la barre et celle-ci décrit un véritable arc de cercle pendant qu'il saute en avant en flexion. Pendant tout le mouvement, les bras restent à peu près tendus !

Vorobiev affirme sa supériorité sur les autres concurrents en arrachant 137 k 500 puis 142 k 500 avant de manquer 145 k. Son dos est un peu rond pendant le tirage et le passage en fente manque de vitesse, mais la fente est extrêmement basse pour un homme de cette corpulence.

Vorobiev possède maintenant une avance de 7 k 500 sur Lomakin, de 20 k sur l'Anglais Martin et de... 30 k sur l'Américain Pulskamp. Connaissant leur valeur à l'épaulé et jeté, il semble que les trois premiers ne seront pas inquiétés par les autres concurrents et que, vu les écarts entre chacun d'eux, leur classement est déjà définitif.

Notre compatriote François Vincent est maintenant en cinquième position, ex-æquo avec Laguerre et possède une avance de 10 k sur les suivants immédiats. La cinquième place ne doit pas lui échapper d'autant que Laguerre abandonne la compétition. François commence l'épaulé avec 160 k et tire cette charge avec facilité. L'Américain Pulskamp, qui pèse exactement autant que notre compatriote : 89 k 400, tire la même barre et garde ainsi un avantage de 2 k 500. Au deuxième essai. François prend 167 k 500 mais les tire trop sur lui et perd l'équilibre. L'Américain prend la même barre et la réussit. La cinquième Place de Vincent semble maintenant bien assurée et seul le Bulgare Nikolov, qui a réussi 165 k à son Premier essai, peut nous inquiéter. Mais il a encore 10 k de retard sur Vincent. Nous demandons donc 170 k afin de faire le même total que l'Américain. Vincent amène la barre aux épaules avec aisance et remonte de la position fléchie non moins facilement. Il se place pour le jeté, mais ébauche seulement celui-ci et laisse retomber la barre : celle-ci trop engagée sur les clavicules commençait à l'asphyxier.

L'Anglais Martin manque également cette barre à l'épaulé à son deuxième essai. Au troisième essai, il l'épaule péniblement en flexion mais réussit cependant à la jeter. Il réalise 445 k, total qui lui avait permis, l'année dernière, d'être champion du Monde

Lomakin et Vorobiev commencent respectivement à 170 k et 172 k 500. Bon. Puis la barre est chargée à 175 k pour le deuxième essai du Bulgare Nikolov. Nous sommes un peu soucieux car s'il jette cette charge, il rejoindra Vincent et étant le plus léger... Mais il ne peut épauler en dépit d'un beau tirage et d'un passage en flexion très rapide. Il reprend cette barre au troisième essai et... l'épaule dans son style tout à fait personnel. Comme à l'arraché, il donne un grand coup de cuisses dans la barre et celle-ci décrit alors un arc de cercle pendant qu'il saute en flexion vers l'avant. Il jette maintenant la barre, mais ne peut la tenir ! Ouf ! Ce grand gaillard aux muscles secs nous a fait trembler pendant quelques longues secondes.

La barre est maintenant chargée à 177 k 500 pour le deuxième essai de Vorobiev : celui-ci tire bien, mais perd l'équilibre. Il reprend cette même charge et la réussit parfaitement, améliorant de 2 k 500 son propre record du monde du total en réalisant 472 k 500. La foule applaudit longuement cette performance, Puis le silence se rétablit peu à peu lorsque Lomakin se dirige vers la barre de 180 k. Mais le moral n'est plus là et Lomakin manque deux fois cette charge. Il se classe deuxième avec 457 k 500.

La compétition est terminée... Non, car le speaker appelle Pulskamp pour son troisième essai avec... 182 k 500. En cas de réussite, l'Américain s'octroierait la troisième Place en battant Martin de 2 k 500. Mais, en dépit d'un bel épaulé en flexion, il reste « cloué » dans cette position et ne peut se relever. L'Anglais Martin garde donc sa troisième place avec un total de 445 k, devant Pulskamp 432 k 500 et Vincent 422 k 500.

Nos lecteurs ont déjà suivi, dans le dernier Bulletin, le déroulement de la compétition des Poids Lourds. L'exposé ci- dessus marque donc la fin de notre compte-rendu. Je ne peux toutefois abandonner la plume sans donner quelques impressions personnelles de ces extraordinaires Jeux Olympiques.

La qualité des performances a surpassé les prévisions les plus optimistes : Vlassov (Lourd), Kurynov (Moyen), Vorobiev (Lourd-Léger) et Bouchouev (Léger) ont battu le record du total de leur catégorie alors que Minaev (Plume) et Vinci (Coq) ont égalé le leur. Seul le vainqueur des Mi-Lourds, Palinski, est resté à 15 k du record de sa catégorie.., tout en améliorant son record personnel ! Nous ne pouvons donc jeter la pierre à ce bel athlète, mais regrettons plutôt le forfait du Russe Plukfelder, victime d'une déchirure musculaire.

Certains journalistes ont « osé » dire que Vlassov était le grand triomphateur de ces Jeux et tous les spécialistes de notre Sport se garderont bien de les contredire. Toutefois, pour ceux qui ont vu. à l'entraînement cet hercule de 1 m. 87, 122 k, il est certain que ce total de 537 k 500 ne représente qu'une étape de sa progression. En effet, la veille du début des épreuves haltérophiles, nous avons vu Vlassov faire des tirages, avec 230 k. Je précise bien le mot « tirage » car il ne s agissait pas de simples soulevés de terre, mais de tirages réels, avec accélération de la charge et ébauche de passage sous la barre. Après avoir vu un tel travail, je pensais que Vlassov tirerait au moins sur 210 – 215 k en compétition ; aussi m'a-t-il un peu déçu en se contentant de porter le record à 202 k.

Les deux Américains Bradford et Schemansky, s'ils ont été surclassés, n'en ont pas moins été extrêmement brillants. Bradford est un colosse de 132 k, mais sa technique est élémentaire. C'est sans doute l'homme le plus fort des Jeux, mais pour battre Vlassov, la force brutale et le désir de vaincre ne suffisaient pas. Nous avons eu le grand plaisir de revoir Schemansky en action après une disparition de six ans. Il avait été victime d'un glissement de disque intervertébral et avait dû subir, en 1957, deux interventions chirurgicales. Sa carrière haltérophile semblait fortement compromise mais il reprenait cependant l'entraînement pour obtenir les résultats que nous connaissons.

L'équipe soviétique a affirmé sa supériorité sur l'équipe américaine, mais les Américains Berger et Kono ont vraiment manqué de réussite : tous deux n'ont réussi qu'un seul arraché à leur troisième essai et un seul jeté ! Leur défaite a permis aux athlètes russes de gagner la première place par équipes avec seulement six hommes.

En utilisant le système de pointage international, 7 points pour le premier, 3 points pour le deuxième, 4 points pour le troisième, etc., nous obtenons le classement suivant :

1.	U.R.S.S.	40	points
2.	États-Unis.....	34	»
3.	Pologne	20	»
4.	Japon.....	10	»
5.	Hongrie	9	»
6.	France	5	»
6.	Iran.....	5	»
6.	Singapour.....	5	»
9.	Finlande	4	»
9.	Irak.....	4	»
9.	R.A.U.....	4	»
9.	Grande-Bretagne.....	4	»
9.	Italie.....	4	»
14.	Corée.....	3	»
15.	Bulgarie.....	2	»
16.	Canada	1	»

La Pologne obtient donc une excellente troisième place en devançant le Japon de 10 points. Toutefois, ce classement aurait pu être inversé si les athlètes japonais avaient tiré plus sagement, car trois d'entre eux sont « non classés ». Les Légers Ohnuma et Yamasaki en manquant, l'un ses développés, l'autre ses jetés, ont privé leur équipe d'une huitaine de points. A Tokyo, dans quatre ans, l'équipe japonaise sera redoutable car elle dispose d'athlètes de grande valeur dans les petites catégories et d'un bon espoir : le Mi-lourd Kubota, septième avec 400 k.

La Hongrie, placée cinquième, a une équipe qui se hisse rapidement au premier plan et dont les vedettes Foldi (Coq) 320 k, Huszka (Léger) 365 k, Vérès (Moyen) 405 k et Toth (Mi-lourd) 417 k 500 lui assureront de nombreuses victoires en matches internationaux.

La France, l'Iran et Singapour se partagent la sixième place en totalisant 5 points. Le résultat français a été acquis grâce à la quatrième place de Paterni et à la cinquième place de Vincent. Remercions nos champions d'avoir si bien représenté l'haltérophilie française alors que quelques jours avant la compétition, leur moral n'était pas particulièrement brillant. Vincent souffrait d'une angine et Paterni, quoique en excellente condition physique, ne « trouvait » plus sa fente. En dépit de ces inconvénients, ils firent preuve le jour de la compétition d'une belle combativité. Certains journalistes du journal l'*Équipe*, au lieu de tenir des propos défaitistes sur le comportement des athlètes français, auraient dû venir constater, dans les coulisses et sur le plateau du « Palazetto dello Sports », que l'esprit de combativité n'avait pas déserté l'Équipe française.

Nos autres représentants Debuf Gerber, Delebarre et Maier furent également animés par le même esprit et firent le maximum pour bien se placer. Nous disposons avec ces quatre hommes de valeurs sûres qui rendront encore de nombreux services à l'Équipe de France.

Je voudrais terminer ce reportage sur une note optimiste. Ces Jeux haltérophiles n'ont pas eu leur phénomène Je pense ici au nain américain Joe di Pietro et à l'énorme Paul Anderson dont les photos furent si largement diffusées dans les journaux et revues non spécialisées. A Rome, les reporters ont dû se « contenter » de photographier des hommes très musclés et généralement parfaitement proportionnés et n'ont pu de ce fait, nuire à ce sport haltérophile en montrant aux personnes non averties des êtres anormaux.

G. LAMBERT.

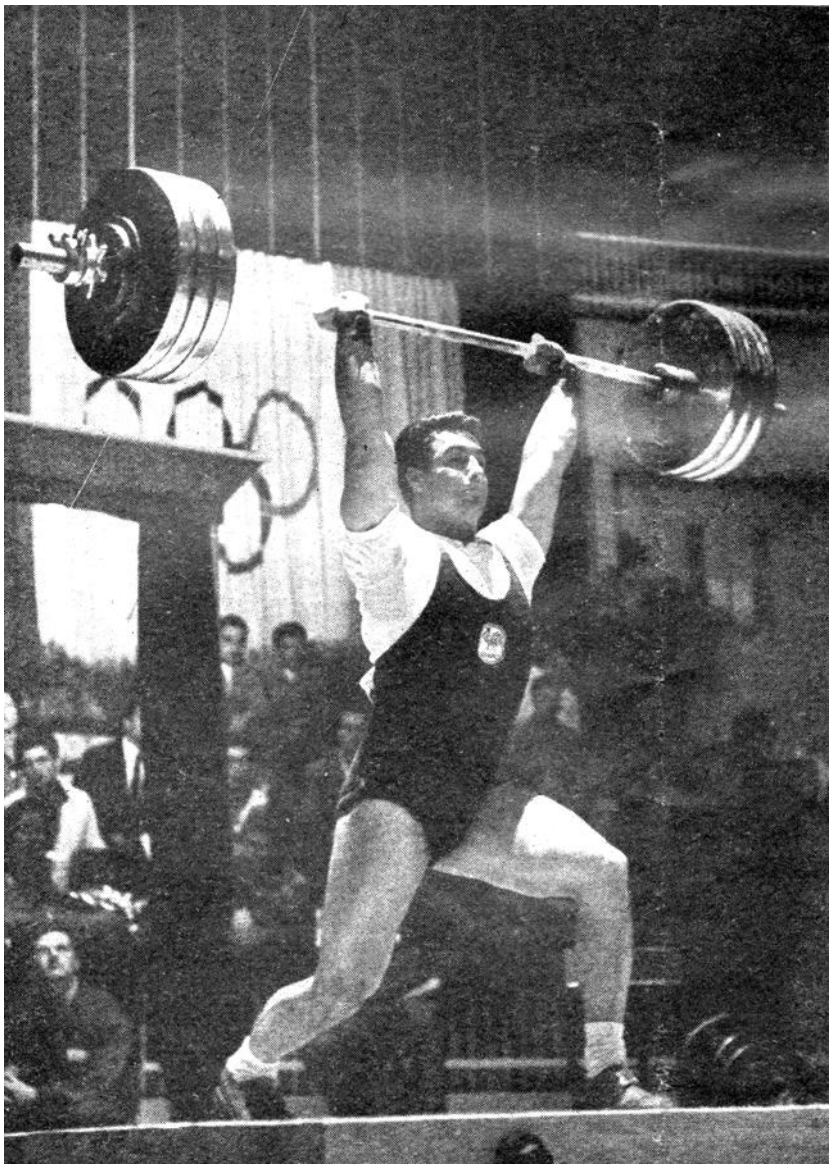

François VINCENT (France), classé 5e des Poids Lourds-légers.

(Photo Georges W. KIRKLEY)

Rapport de M. Eugène GOULEAU

Secrétaire Général-Trésorier de la Fédération Internationale
Haltérophile et Culturiste,
AU CONGRES DE ROME
Septembre 1960

Messieurs et chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter – après tant d'autres – le rapport moral et financier de notre Fédération pour l'exercice 1959-1960. Il sera, vous le savez, le dernier, puisque je ne sollicite pas le renouvellement de mon mandat de Secrétaire Général-Trésorier, ainsi que vous l'avez appris par la lecture de l'ordre du jour du présent Congrès. Mais nous reparlerons tout à l'heure de cette question.

Pour l'instant, il m'est agréable de vous énumérer la liste des records du Monde homologués depuis le Congrès de Varsovie et qui s'établit comme suit :

Total Olympique.

Poids *mi-lourds* - Plukfelder (U.R.S.S.), 145 + 140 + 172,500 = 457 k 500 ..... 8/10/59.

Développé à deux bras.

Poids	*Coqs*	Oulianov	U.R.S.S.	110 k 500	8/10/59
—	*Plumes*	Minaev	U.R.S.S.	120 k	6/3/60
—	*Légers*	Kaplunov	U.R.S.S.	131 k	16/4/60
—	*Mi-lourds*	Gitetskii	U.R.S.S.	151 k	29/11/59
—	*Lourds légers*	Stepanov	U.R.S.S.	154 k 500	18/11/59
—	»	Cheierman	U.R.S.S.	154 k 500	17/4/60
—	»	Lomakine	U.R.S.S.	155 k 500	7/6/60

Arraché à deux bras.

Poids	*Coqs*	Miyake	japon	107 k 500	27/10/59
—	*Plumes*	Zielinski	Pologne	113 k 500	30/9/59
—	*Légers*	Jgoune	U.R.S.S.	126 k 500	6/3/60
—	*Moyens*	Kurynov	U.R.S.S.	134 k	9/10/59
—	*Mi-lourds*	Plukfelder	U.R.S.S.	141 k	3/10/59
—	*Lourds*	Vlassov	U.R.S.S.	153 k	4/10/59
—	»	Vlassov	U.R.S.S.	155 k 500	7/6/59

Épaulé et Jeté à deux bras.

Poids	*Légers*	Yamasaki	Japon	160 k	27/10/59
—	*Mi-lourds*	Palinski	Pologne	178 k 500	3/10/59
—	*Lourds légers*	Palinski	Pologne	185 k 500	26/6/60

Au total, 18 records se répartissant ainsi : Total olympique, 1 ; Développé à deux bras, 7 ; Arraché à deux bras, 7 ; Épaulé et Jeté à deux bras, 3

***

L'activité du Bureau de la Fédération Internationale a porté plus spécialement, cette année, sur la révision de nos statuts.

Deux sessions se sont tenues à cet effet, l'une à Paris, en mars dernier, l'autre à Milan, au début de Mai, à l'occasion du Championnat d'Europe.

Le projet adopté par le Bureau vous a été communiqué pour étude, il y a plusieurs semaines il sera, tout à l'heure, soumis à votre approbation. S'il a votre agrément, notre Fédération internationale sera dotée d'une structure modernisée, souhaitée depuis longtemps et rendue nécessaire du fait de l'importance de plus en plus grande prise par notre port sur le plan mondial.

Mais il ne suffit pas, pour assurer le fonctionnement normal et harmonieux d'un organisme, d'élaborer des statuts. Il faut ensuite en tenir compte, les appliquer dans toute leur rigueur, ce qui n'est pas le cas actuellement pour nombre de décisions importantes discutées et adoptées par le Bureau et confirmées par nos différents Congrès.

J'en veux pour exemple la question des redevances sur laquelle j'attire périodiquement votre attention, principalement dans mon rapport moral annuel. Depuis le Congrès de Varsovie et jusqu'à ce jour, de multiples rencontres inter-nations se sont disputées à travers les continents et j'ai le regret de constater que, malgré mes rappels réitérés, il n'a pas été tenu compte des obligations faites aux organisateurs de verser à la Fédération Internationale les redevances dont le barème a été fixé et accepté par tous.

De même, l'article 28 des statuts actuels, qui Prescrit que les résultats des Championnats nationaux doivent être adressés au Secrétariat de la F.I.H.C., et l'article 29 prévoyant l'accord préalable de la Fédération Internationale avant toute rencontre internationale sont rarement appliqués.

Je souhaite bien sincèrement que les Fédérations affiliées observent, à l'avenir, une plus grande discipline sur ces points importants. Le paiement des redevances permettrait à votre trésorerie de disposer d'un budget plus important devenu indispensable pour le développement des activités internationales. Au surplus, il est normal, vous en conviendrez, que votre Secrétariat connaisse le calendrier sportif international de chacune de ses Fédérations affiliées et que, le cas échéant, il puisse mettre en garde l'une d'entre elles dans l'éventualité où les conditions d'une rencontre seraient en contradiction avec les règlements ou statuts.

***

Un autre problème comporte, lui aussi, des incidences financières c'est celui de la correspondance. Votre Secrétariat International en reçoit beaucoup, ce dont nous devons nous féliciter puisque nous pouvons y voir une preuve de la vitalité de la F.I.H.C. Je dois souligner toutefois que certaines demandes de renseignements qui me sont adressées témoignent d'une méconnaissance surprenante des questions techniques et administratives qui nous intéressent et que trop de réclamations, réitérées avec insistance et que nous ne pouvons satisfaire, ont pour unique cause l'inobservation des directives transmises par voie de circulaires aux Fédérations affiliées.

... directives transmises par voie de circulaires aux Fédérations affiliées.

Vous pourrez constater, en prenant connaissance de la situation financière jointe à ce rapport, que le chapitre « Correspondance » comporte une dépense importante. Un seul envoi de circulaires, ces temps derniers, a coûté 220 NF, sans parler des réponses par télégrammes dont nous devons fréquemment assumer la dépense. Pour certaines de nos Fédérations éloignées, les frais de correspondance atteignent le montant de la cotisation annuelle.

Vous comprendrez, dans ces conditions, qu'il ne puisse être question de prendre en considération le désir exprimé par une de nos Fédérations que toutes les communications importantes émanant de notre Secrétariat soient adressées par pli recommandé.

En vous parlant de la correspondance reçue par le secrétariat, j'ai fait allusion aux réclamations formulées, auxquelles nous n'avons pu donner satisfaction.

Nombre d'entre elles concernent la désignation des arbitres pour les Jeux Olympiques de Rome. Une mise au point est donc nécessaire.

A la suite d'une communication du Comité d'organisation demandant que lui soit transmise d'urgence la liste des 21 arbitres et chefs de plateau, ainsi que des membres du Jury d'Appel, le Bureau a dû prendre la décision d'écrire aux Fédérations affiliées en les priant de faire connaître à la Fédération internationale, pour le 25 avril au plus tard, les noms de deux de leurs Arbitres Internationaux, afin de pouvoir procéder à un tirage au sort à l'occasion du Championnat d'Europe de Milan. Je vous rappelle le texte de cette lettre, envoyée le 17 mars 1960, à 61 nations :

« Monsieur le Président,

« D'une information que nous venons de recevoir du Comité d'organisation des Jeux de la XVII^e^ Olympiade, il résulte que les noms des 21 juges (Chefs de Plateau et Arbitres) qui seront désignés pour arbitrer les épreuves haltérophiles des Jeux Olympiques doivent lui être communiqués dans un délai rapide.

« Compte tenu de cette situation exceptionnelle, il sera procédé à la désignation des Chefs de Plateau et au tirage au sort des Arbitres à l'occasion de la réunion du Bureau de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui se tiendra à Milan, au début de mai prochain, préalablement au Championnat d'Europe.

« En conséquence, je vous serais très obligé de bien vouloir me faire parvenir, pour le 25 avril prochain, dernier délai, les noms des deux arbitres internationaux proposés par votre Fédération pour l'arbitrage des épreuves haltérophiles des Jeux de Rome.

« Une liste sera établie par le Secrétariat de la F.I.H.C., de toutes les candidatures ainsi recueillies et permettra la désignation des arbitres par voie de tirage au sort.

« Je profite de cette lettre pour vous rappeler qu'il sera procédé, au cours du Congrès de Rome, fixé au 5 septembre prochain, au renouvellement des Membres du Bureau de la F.I.H.C. et que les candidatures aux différents postes doivent parvenir au Secrétariat Général de la F.I.H.C. deux mois avant la date du Congrès, par lettre recommandée avec accusé de réception.

« Je Vous Prie de croire, etc.

Le Secrétaire Général :
E. GOULEAU »

(À Suivre)

Nos joies, nos peines

DISTINCTIONS

Nous avons eu le plaisir d'apprendre ou de relever dans le Bulletin Officiel des Décorations, les distinctions suivantes attribuées à des Membres de notre Fédération.

Officier du Mérite Sportif :

- M. André Bonneau, Président du Comité de Guyenne ;
- M. René Denny, Président du Comité d'Alsace ;
- M. André Croxo, Président du Stade Municipal de Petite Synthe ;
- M. Jules Dejonghe, Trésorier du Comité des Flandres.

Chevalier du Mérite Sportif :

- M. Victor Leveler, Secrétaire du Comité de l'Île-de-France ;
- M. Dulas, Moniteur Régional de Guyenne ;
- M. Cazeaux, Trésorier du Comité de Guyenne ;
- M. Jacob, Moniteur du Comité de Guyenne ;
- M. Léon Lemoine, Trésorier du Comité de Normandie.

Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports :

- M, René Marchioni (Sporting Club Navis) ;
- M. Gilbert Debroise, Trésorier du Comité de l'Orléanais ;
- M. Marcel Stresser (Sté Halt, et Cult. Haguenau) ;
- M. André Deschaintres (Sporting Club de Neuilly) ;
- M. André Soleilhac (Club Gondolo Sportif) ;
- M. Carlo Uzan (Tunis) ;
- M. Salles (U.S. Bouscataise) ;
- M. Damiano, Trésorier de l'Haltérophile Club de Nice ;
- M. Ferrer, Vice-président du Comité de Provence.

A tous, nos bien sincères compliments.

***

NAISSANCE

L'Haltérophile Club de Boulogne nous annonce la naissance de Philippe, au foyer de l'excellent haltérophile et animateur du Club Pierre Haudiquet.

Nos compliments aux heureux parents et vœux de prospérité pour le futur haltérophile.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

DEMANDE DE MATCH

Le Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale, Section de Châtellerault, souhaiterait conclure un match amical aller et retour avec un Club situé dans un rayon de 200 kilomètres.

Période : décembre, janvier ou février.

Adresser toute correspondance à ce sujet à M. Albert Chartier, Croix de Piétard, Châtellerault (Vienne).

Premiers stages d'haltérophilie 1961

du	6 au 11 février	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15 places
du	13 au 18 février	Chamonix (Oxygénation)	Classe Nat. Internat, -et 1re série	15 places

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Calendrier 1960-61

16 *octobre* 1960. – *Premier Pas Culturiste*, Courbevoie-Sports, Stade Municipal, Bd Aristide-Briand. Autobus 163/164, Porte Champerret. Train Saint-Lazare, Bécon ou Courbevoie. Pesée : 8 h 30. Arbitres : MM. Roussaux, Fiolle, Pichon.

30 *octobre* 1960. – *Premier Pas Haltérophile*, Clamart, métro Corentin Celton. Autobus 189, Mairie de Clamart. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitre : M. Fiolle.

6 *novembre* 1960. – *Brevets Culturistes*.

13 *novembre* 1960. – *Prix d'Encouragement* 4e *Série*, S.C.P.O., 24, rue du Chevaleret. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitres : MM. Pichon, Bazire, Caretti.

20 *novembre* 1960. – *Challenge Woringer*, (5 hommes 355 k dont 2, 3e série). *Coupe de Paris* 3e série (4e et 3e série). Pesée : 8 h. Début : 9 h. (2 hommes obligatoirement le matin). Pesée : 13 h. Début 14 h. Courbevoie. Arbitres : MM. Chariot, Bourier.

27 *novembre* 1960. – *Éliminatoires Prix Interrégional – Championnat de Paris 3e série* (3e et 4e séries), Neuilly, 20, rue des Huissiers. Pesée : 8 h. Début : 9 h. Coqs, Plumes, Mi-Lourds, Lourd-Légers, Lourds. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Légers, Moyens. Arbitres MM. Rolet, Buisson, Fiolle.

11 *décembre* 1960. – *Coupe de Paris 2e série* (7 hommes 535 k. 2e série minimum 2 - 2e série compléter avec 3e série). Pesée : 8 h. Début : 9 h. U.S.M.T. 3 hommes obligatoirement le matin. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitres : MM. Carretti, Chariot.

18 *décembre* 1960. – *Finale Prix Interrégional.*

8 *janvier* 1961. – *Éliminatoires Prix Fédéral 3e et 2e séries – Championnat de Paris 2e série.* U.S.M.T., 193, rue du Général Michel-Bizot. Pesée : 8 h. Début : 9 h. Coqs, Plumes, Lourds-Légers, Lourds. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Légers, Moyens, Mi-Lourds. Arbitres : MM. Morin, Pichon, Leveler.

15 *janvier* 1961. – *Coupe de Paris 1re série*. Gondolo, 7 hommes 535 k. Pesée : 13 h. Début : 14 h. (2 premières séries compléter avec 2e série). Arbitres : MM. Morin, Pichon, Roussaux.

22 *janvier* 1961. – *Brevets Culturistes*.

5 *février* 1961. – *Finale du Prix Fédéral.*

19 *février* 1961. – *Éliminatoires du Critérium National Haltérophile* Juniors à 16 h et Seniors (2e série, 1re série, classe Nationale). I.N.S., avenue du Tremblay. Autobus 106, 108. 110, 112. Métro Château de Vincennes. Pesée : 13 h. Début : 14 h. Arbitres : MM. Roussaux, Buisson, Rolet.

5 *mars* 1961. – *Championnat de Paris par catégories* (sur les 7 catégories). Pesée : 13 h. Début : 14 h. S.A.M. Arbitre : M. Pichon.

11 *mars* 1961. – *Finale Critérium Haltérophile*, Juniors.

12 *mars* 1961. – *Finale Critérium Haltérophile*, Seniors.

19 *mars* 1961. – *Éliminatoires Championnat de France – Championnat de Paris 1re série*. S.A.M. 1 bis, rue de la Chardonnière. Pesée Juniors à 8 h. Début 9 h. Pesée : Seniors à 13 h. Début à 14 h.

COMITE DES FLANDRES

Composition du Bureau

- Président d'Honneur : M. Edmond Vermaele.
- Vice-présidents d'Honneur : MM. Tytgat, François Bernard, Meillassoux.
- Président : M. Dumoulin.
- Vice-présidents : MM. Léon Vandeputte, Hue, Henri Meese.
- Secrétaire général : M. Herbaux.
- Trésorier : M. Jules Dejonghe.
- Membres : MM. Blicq, Houtte, Jules Meese, Merveille, Vandeputte fils, Wattel.

Calendrier 1960-61

16 *octobre* 1960. – *Premier Pas Culturiste*, salle du Verger Lille Délivrance, 9 h.

30 *octobre* 1960. – *Premier Pas Haltérophile*, Bailleul, 9 h. Juniors, 14 h 30 Seniors.

6 *novembre* 196. – *Brevets Culturistes*, 22, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix, 9 h.

13 *novembre* 1960. – *Prix Encouragement*, à Maubeuge, 9 h. Coqs, Plumes, Légers (débutants et 4e série), à 14 h 30 Moyens, etc.

27 *novembre* 1960. – *Prix Interrégional*, à l'ASEL, rue de la Caserne Saint-André (4e et 3e séries), 9 h. Coqs, Plumes, Légers ; 14 h. 30 Moyens, etc.

18 *décembre* 1960. – *Finale Prix Interrégional*, Gymnase A.S. Préfecture de Police, Paris.

8 *janvier* 1961. – *Prix Fédéral*, C.C. rue des Postes (3e et 2e séries), 9 h. Coqs, Plumes et Légers, à 14 h. 30 le reste.

22 *janvier* 1961. – *Brevets Culturistes*, à Arras, Hôtel des Postes, 9 h.

5 *février* 1961. – *Finale du Prix Fédéral*, Gymnase Municipal Voltaire, Paris.

19 *février* 1961. – *Critérium National*, 2e, 1re séries et classe nationale, rue des Postes, à Lille, 9 h, Coqs, Plumes, Légers, à 14 h. 30 le reste.

11 et 12 *mars* 1961. – *Finale du Critérium National*, Gymnase Municipal Voltaire, Paris. – *Éliminatoires du Championnat des Flandres*, à Maubeuge, 9 h. Juniors, 14 h. 30 Seniors.

18 *mars* 1961. – *Championnats des Flandres*, à Lille, salle R. Salengro, Juniors à 16 h.

19 *mars* 1961. – *Championnats des Flandres*, à Lille, salle R. Salengro, Seniors à 16 h.

JUNIORS

Liste des Records des Flandres
Homologués au 5 octobre 1960.

Développé à deux bras. – Poids Coqs : Meurat (A.S.L.I.E.), 77 k 500 ; Poids Plumes : Delebarre (A.S. Électricité de Lille), 87 k 500 ; Poids Légers : Delebarre (A.S. Électricité de Lille), 107 k 500 ;Poids Moyens : Delebarre (A.S. Électricité de Lille), 103 k ; Poids Mi-Lourds : Lefèvre (C.A. Rosendaël), 120 k ; Poids Lourds-Légers : Lefèvre (C.A. Rosendaël), 125 k 500 ;Poids Lourds : Mignot (Sports Réunis Lille-Délivrance), 120 k.

Arraché à deux bras. – Poids Coqs : Meurat (A.S.L.I.E.), 86 k 500 ; Poids Plumes : Delebarre (A.S. Électricité de Lille), 85 k ; Poids Légers : Delebarre (A.S. Électricité de Lille), 108 k 500 ; Poids Moyens : Dindeleux (A.S. Électricité de Lille), 105 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Lefèvre (C.A. Rosendaël), 115 k ; Poids Lourds-Légers : Lefèvre (C.A. Rosendaël), 112 k 500 ; Poids Lourds : Mignot (Sports Réunis Lille Délivrance), 99 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras. – Poids Coqs : Meurat (A.S.L.I.E.), 104 k ; Poids Plumes : Vanlenghenove (Club Jeunes Wazemmes), 109 k 500 ; Poids Légers : Delebarre (A.S. Électricité de Lille), 136 k 500 ; Poids Moyens : Delebarre (A.S. Électricité de Lille), 133 k ; Poids Mi-Lourds : Lefèvre (C.A. Rosendaël), 150 k ; Poids Lourds-Légers : Lefèvre (C.A. Rosendaël 150 k 500 ; Poids Lourds : Mignot (Sports Réunis Lille Délivrance), 138 k.

Total Olympique. – Poids Coqs : Meurat, 232 k 500 ; Poids Plumes : Delebarre, 280 k ; Poids Légers : Delebarre, 340 k ; Poids Moyens : Delebarre, 350 k ; Poids Mi-Lourds : Lefèvre, 385 k ; Poids Lourds-Légers : Lefèvre, 382 k 500 ; Poids Lourds : Mignot, 355 k.

Seniors

Développé à deux bras. – Poids Coqs : Monnier (A.S.L.I.E.), 80 k 500 ; Poids Plumes : Monnier (A.S.L.I.E.), 90 k ; Poids Légers : Delebarre (A.S. Électricité de Lille), 107 k 500 ; Poids Moyens : Maier (Union Roubaisienne), 120 k ; Poids Mi-Lourds : Debuf (A.S.L.I.E.), 120 k ; Poids Lourds-Légers : Debuf (A.S.L.I.E.), 138 k ; Poids Lourds : Herbaux (A.S. Tramways de Lille), 132 k 500.

Arraché à deux bras. – Poids Coqs : Meurat (A.S.L.I.E.), 86 k 500 ; Poids Plumes : Populier (Union Roubaisienne), 92 k 500 ; Poids Légers : Delebarre (A.S. Électricité Lille), 108 k ; Poids Moyens : Maier (Union Roubaisienne), 112 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Debuf (A.S.L.I.E.), 128 k 500 ; Poids Lourds. Légers : Debuf (A.S.L.I.E.), 130 k 500 ; Poids Lourds : Debuf (A.S.L.I.E.), 128 k.

Épaulé et Jeté à deux bras. – Poids Coqs : Meurat (A.S.L.I.E.), 104 k ; Poids Plumes : Populier (Union Roubaisienne), 121 k ; Poids Légers : Delebarre (A.S. Électricité Lille), 136 k 500 ; Poids Moyens : Maier (Union Roubaisienne), 152 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Debuf (A.S.L.I.E.) 162 k 500 ; Poids Lourds- Légers : Debuf (A.S.L.I.E.), 170 k ;Poids Lourds : Debuf (A.S.L.I.E.), 163 k.

Total Olympique. – Poids Coqs : Meurat, 262 k 500 ; Poids Plumes : Monnier, 285 k ; Poids Légers : Delebarre, 340 k ; Poids Moyens : Maier, 385 k ; Poids Mi-Lourds : Debuf, 405 k ; Poids Lourds-Légers : Debuf. 432 k 500 ; Poids Lourds : Debuf, 412 k 500.

COMITE DE GUYENNE

Composition du Bureau

A la suite de l'Assemblée annuelle du Comité de Guyenne qui s est tenue le 9 octobre, le Bureau, pour la saison 1960-61, se trouve ainsi formé :

- Président : M. Bonneau.
- Secrétaire général : M. Saint-Martin.
- Secrétaire adjoint : M. Latourcade.
- Trésorier général : M. Cazeaux.
- Trésorier adjoint : M. Destrac.
- Commission Culturiste : MM. Petit, Latourcade, Cazeaux, Salles, Lapeyre, Jario, Jalineau.
- Commission Haltérophile : MM. Jacob, Dulas, Maney, Giraudeau, Borie, Deyris, Jalineau.
- Commission des Arbitres : MM. Bonneau, arbitre international; Saint-Martin, arbitre fédéral ; Burucoa et Apert, arbitres régionaux.

Calendrier de la Saison 1960-61

16 *octobre* 1960. – *Premier Pas Culturiste.*

30 *octobre* 1960. – *Premier Pas Haltérophile*, 9 h. 30, salle du C.O.C.

6 *novembre* 1960. – *Brevets Culturistes*, 9 h, Stade Municipal.

13 *novembre* 1980. – *Prix d'Encouragement Haltérophile* (Éliminatoires), 15h, salle du Cercle Culturiste, Saint-Médard-en-Jalles.

27 *novembre* 1960. – *Prix Interrégional Haltérophile* (Éliminatoires), 15 h, Stade Municipal.

17 *décembre* 1960. – *Coupe Haltérophile de Floirac* à 21 h, salle du Monrepos Olympique.

8 *janvier* 1961. – *Prix Fédéral Haltérophile* (Éliminatoires) 15 h, Stade Municipal.

21 *janvier* 1961. – *Coupe Haltérophile de 1'A.S.P.O.M.*, 21 h.

22 *janvier* 1961. – *Brevets Culturistes*, 9 h, salle de l'U.S. Bouscataise.

19 *février* 1961. – *Critérium National Haltérophile* (Éliminatoires), 15 h, Stade Municipal.

2 *mars* 1961. – *Championnats d'Académie*, 15 h, Stade Municipal.

5 *mars* 1961. – *Coupe de Caudéran*, 15 h. salle de la Pergola.

19 *mars* 1961. – *Championnats de France Haltérophiles* (Éliminatoires), et *Championnats de Guyenne*, 15 h, Stade Municipal.

16 *avril* 1961. – *Coupe Haltérophile de Saint-Médard*, 15 h, salle du Cercle Culturiste de Saint-Médard.

Date à fixer. – *Critérium National Culturiste*, 9 h, salle de la Page Blanche, à Arlac-Mérignac.

Date à fixer. – *Championnat de France Culturiste* (Éliminatoires), salle du Club Olympique Caudéranais, 21 h.

Liste des records

JUNIORS

Développé. – Poids Coqs : Robin, 57 k 500 ; Poids Plumes : Guitard, 72 k 500 ; Poids Légers : Bernadou, 80 k ; Poids Moyens : Maney, 87 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Ortiz, 75 k ; Poids Lourds-Légers : Segonzac, 70 k.

Arraché. – Poids Coqs : Robin, 57 k 500 ; Poids Plumes : Guitard, 67 k 500 ; Poids Légers : Maney, 80 k ; Poids Moyens : Maney, 97 k 500 ; Poids Mi- Lourds : Ortiz, 80 k ; Poids Lourds-Légers : Segonzac, 67 k 500.

Épaulé Jeté. – Poids Coqs : Robin, 75 k ; Poids Plumes : Guitard, 90 k ; Poids Légers : Martin, 103 k 500 ; Poids Moyens : Maney, 122 k 500 ; Poids Mi- Lourds : Ortiz, 110 k ; Poids Lourds-Légers : Segonzac 97 k 500.

Total Olympique. – Poids Coqs : Robin, 190 k ; Poids Plumes : Guitard, 227 k 500 ; Poids Légers : Martin, 255 k ; Poids Moyens : Maney, 305 k ; Poids Mi-Lourds : Ortiz 270 k ; Poids Lourds-Légers : Segonzac, 235 k.

Arraché d'un bras. – Poids Lourds-Légers : Segonzac, à droite 45 k ; à gauche 47 k 500.

SENIORS

Développé. – Poids Coqs : Rabot, 70 k ; Poids Plumes : Destribats, 83 k ; Poids Légers : Cazes, 90 k ; Poids Moyens : Borie, 97 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Gantés, 100 k ; Poids Lourds-Légers : Deyris, 97 k 500.

Arraché. – Poids Coqs : Jacob, 72 k 500 ; Poids Plumes : Marret, 77 k 500 ; Poids Légers : Rocker, 95 k ; Poids Moyens : Apert, 95 k ; Poids Mi-Lourds : Baup, 100 k ; Poids Lourds-Légers : Boudie, 100 k.

Épaulé Jeté. – Poids Coqs : Bosse, 95 k ; Poids Plumes : Marret, 107 k 500 ; Poids Légers : Rocker, 115 k ; Poids Moyens : Borie, 122 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Baup, 130 k ; Poids Lourds-Légers : Boudie, 120 k.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

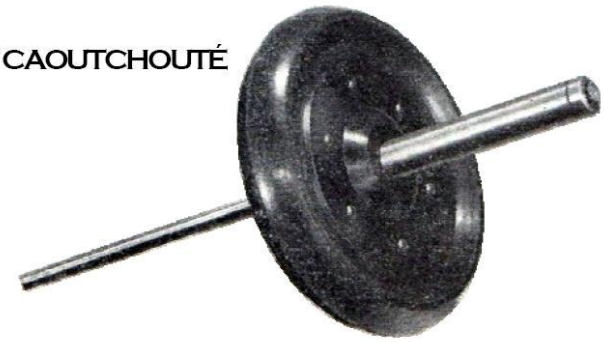

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

Total Olympique. – Poids Coqs : Bosse, 235 k ; Poids Plumes : Marret, 262 k 500 ; Poids Légers : Rocker, 297 k 500 ; Poids Moyens : Apert, 310 k ; Poids Mi- Lourds : Baup, 322 k 500 ; Poids Lourds-Légers : Boudie, 312 k 500.

Arraché d'un bras. – Poids Coqs : Jacob, à droite 35 k ; à gauche 45 k ; Poids Plumes : Joyeux, à droite, 45 k ; à gauche 45 k ; Poids Légers : Esquerra, à droite, 55 k ; à gauche 52 k 500 ; Poids Moyens : Rocker, à droite 65 k ; à gauche 60 k.

COMITE DU POITOU

Bureau pour 1960-61

- Président : M. Bosquet (Culturistes Châtelleraudais).
- Vice-présidents : MM. Dumont, Dr Tavera (Club Haltérophile et Culturiste Rochelais).
- Secrétaire : M. Chartier (Club Sportif et Artistique de la Défense Nationale).
- Trésorier : M. Moreau (Union Amicale de Cognac).

Calendrier 1960-61

16 *octobre* 1960. – *Premier Pas Culturiste*, à Châtellerault.

30 *octobre* 1960. – *Premier Pas Haltérophile* et *Coupe des Jeunes*, à Royan. Arbitres : MM. Dumont, Moreau, Bosquet.

6 *novembre* 1960.– *Brevets Culturistes.*

13 *novembre* 1960. – *Prix d'Encouragement* (Coupe du Poitou), à Angoulême ou Cognac. Arbitres : MM. Chartier, Castel, Moreau.

27 *novembre* 1960. – *Prix interrégional*, à Châtellerault. Arbitres : MM. Castel, Moreau, Bosquet.

8 *janvier* 1961. – *Prix Fédéral*, à Royan. Arbitres : MM. Dumont, Castel, Chartier.

22 *janvier* 1961. – *Brevets Culturistes - Championnats Départementaux.*

19 *février* 1961. – *Critérium National Haltérophile*, à Cognac. Arbitres : MM. Castel, Moreau, Chartier.

19 *mars* 1961. – *Championnat du Poitou* (Coupe de Style), La Rochelle. Arbitres : MM. Dumont, Castel, Chartier.

Date à fixer. – Critérium Culturiste, à Cognac.

Date à fixer. – Coupe de France - Décision aux Championnats.

Date à fixer. – Concours du Plus Bel Athlète de France, à Royan.

Date à fixer. – Challenge du Comité, à Châtellerault.

***

COMITE DU LYONNAIS

16 *octobre* 1960. – *Premier Pas Culturiste* (dans les salles).

30 *octobre* 1960. – *Premier Pas Haltérophile* (Française), arbitres : MM. Proton, Gianella.

6 *novembre* 1960. – *Brevets Culturistes* (dans les salles).

13 *novembre* 1960. – *Prix d'Encouragement* (non classés et 4e série) Vaulx-en-Velin), arbitres : MM. Faure, Gianella, Fourneau.

20 *novembre* 1960. – *Excellence* : O.S.C. Saint-Etienne c/U. Mâcon (Saint-Etienne), arbitres : MM. Duverger ou Martin ; E.D. Oyonnax c/Chem. Givors (Oyonnax), arbitres : Martin de Givors ; Française Lyon 1 c/Chem. Vénissieux 1 Française), arbitre : M. Michaud.

27 *novembre* 1960. – *Éliminatoires Prix Interrégional* (4e et 3e séries) (Sap.-Pompiers de Lyon), arbitres : MM. Gianella, Faure et Verhle.

4 *décembre* 1960. – *Honneur* : Rive-de-Gier c/H.C. Arbresle (Rive-de-Gier), arbitre : M. Delhorme ; Sap.-Pompiers Lyon c/Française 2 Pompiers), arbitre : M. Gianella ; Gauloise Vaise c/H.C.L. arbitre : M. Faure ; A.L. Roanne c/E.D. Oyonnax (Roanne), arbitre : M. H. Gourhand.

11 *décembre* 1960. – *Promotion* : Chem. Vénissieux c/E.P. Cours (Cours), arbitre : M. Faure ; M.C. Villefranche c/Sap.-Pompiers Lyon 2 (Villefranche), arbitre : M. Proton ; O.S. Saint-Etienne c/Vaulx-en-Velin (Saint-Etienne), arbitre : M. Martin de Saint-Etienne.

Excellence : O. Saint-Etienne 1 c/Française (Française), arbitre : M. Michaud ; Chem. Vénissieux 1 c/Chem. Givors (Givors), arbitre : M. Fourneau ; U. Mâcon c/E.D. Oyonnax (Mâcon), arbitre : M. Gourhand.

18 *décembre* 1960. – *Finale Prix Interrégional* (Paris) et *Championnat de Lyonnais* débutants et promotion (Française), arbitres : MM. Michaud Fourneau et Brouilloux.

25 *décembre* 1960. – NOËL.

11 *janvier* 1961. – *Vin d'honneur* offert par le Comité (café Chauvin, 8, rue Major-Martin).

8 *janvier* 1961. – *Prix Fédéral* (Éliminatoires) (3e et 2e Séries) et *Championnat du Lyonnais Honneur*, (H.C.L.), arbitres : MM. Faure, Michaud et Brouilloux.

15 *janvier* 1961. – *Honneur* : Rive-de-Gier c/Française 2 (Rive-de-Gier), arbitre : M. Brouillons Sapeurs-Pompiers c/Roanne (Roanne), arbitre : M. Gianella ; Gauloise c/Arbresle (Arbresle), arbitre : M. Faure ; H.C.L. Oyonnax (H.C.L.), arbitre : M. H. Gourhand.

22 *janvier* 1961. – *Brevets Culturistes* (dans les salles).

22 *janvier* 1961. – *Promotion* : Chem. Vénissieux c/Sap.-Pompiers (Vénissieux), arbitre : M. Brouilloux ; O. Saint-Etienne c/Villefranche (Villefranche), arbitre : M. Proton ; Vaulx-en-Velin c/Cours (Vaulx), arbitre : M. Faure.

Excellence : Ch. Vénissieux c/Oyonnax (Vénissieux), arbitre : M. Brouilloux.

29 *janvier* 1961. – *Excellence* : O. Saint-Etienne c/Givors (Saint-Etienne) ; Mâcon c/Française (Mâcon).

Honneur : H.C.L. c/Rive-de-Gier (H.C.L.) ; Roanne c/Française (Française) ; Gauloise c/Sap.-Pompiers Lyon (Gauloise) ; Arbresle c/Oyonnax (Arbresle).

5 *février* 1961. – *Coupe du Lyonnais* 1er Tour (Arbresle), Finale du Prix Fédéral (Paris).

12 *février* 1961. – *Honneur :* H.C.L. c/Française (H.C.L.) ; Roanne c/Gauloise (Gauloise) ; Sapeurs-Pompiers c/Arbresle (Sap.-Pompiers); Rive-de-Gier c/Oyonnax (Oyonnax).

Promotion : Villefranche c/Vénissieux 2 (Villefranche) ; Cour c/Saint-Etienne (Cours); Sap.-Pompiers c/Vaulx (Pompiers).

19 *février* 1961. – *Éliminatoires Critérium National Juniors et Seniors* (2e et 1re séries et Classe Nationale) et Coupe du Lyonnais 2e Tour (Arbresle).

26 *février* 1961. – *Excellence :* E.D. Oyonnax c/O.S. Saint-Etienne (Oyonnax) ; Givors c/Française (Givors) ; Vénissieux c/Mâcon (Vénissieux).

Promotion : Vénissieux c/St-Etienne (Vénissieux) ; Cours c/ Sapeurs-Pompiers Lyon (Pompiers) ; Villefranche c/Vaulx (Vaulx).

5 *mars* 1961. – *Honneur* : Rive-de-Gier c/Roanne (Roanne); H.C.L. c/Arbresle (Arbresle) ; Française c/Gauloise (Française) ; Sapeurs-Pompiers c/Oyonnax (Oyonnax).

11 *mars* 1961. – *Critérium National Juniors* (finale) (Paris).

12 *mars* 1961. – *Critérium National Seniors* (finale) (Paris).

Promotion : Vaulx c/Vénissieux (Vénissieux) ; Cours c/Villefranche (Cours) ; Saint-Etienne c/Sapeurs-Pompiers (Saint-Etienne).

19 *mars* 1961. – *Championnats de France Juniors et Seniors* (éliminatoires) et *Championnats du Lyonnais* Excellence (Lyon).

26 *mars* 1961. – *Honneur* : Roanne c/H.C.L. (Roanne) ; Rive-de-Gier c/Sap.-Pompiers (Rive-de-Gier) ; Arbresle c/Française (Arbresle) ; Gauloise c/Oyonnax (Oyonnax).

9 *avril* 1961. – *Excellence :* Vénissieux c/St-Etienne (Vénissieux) ; Givors c/Mâcon (Givors) ; Oyonnax c/Française (Oyonnax).

16 *mars* 1961. – Honneur : Gauloise c/Rive-de-Gier (Gauloise) ; Arbresle c/Roanne (Arbresle) ; Sapeurs-Pompiers c/H.C.L. (Pompiers) ; Française c/Oyonnax (Française).

23 *avril* 1961. – *Coupe du Lyonnais* (demi-finale) (Arbresle).

30 *avril* 1961. – *Coupe du Lyonnais* (finale) (Arbresle).

Date à fixer. – Finale Championnat de France (Juniors et Seniors); *Critérium National Culturiste ; Éliminatoires Plus Bel Athlète de France ; Finale Plus Bel Athlète de France; Finale Coupe de France Haltérophile*.

(À suivre)

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1960-61 à la F.F.H.C., soit 1.500 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

Faute de paiement à la fin de ce mois, Ils seront radiés de la F.F.H.C. et le Service du Bulletin Fédéral leur sera supprimé.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

Imp. Guyot-Blondin. 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 4e trim. 1960. 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 162

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

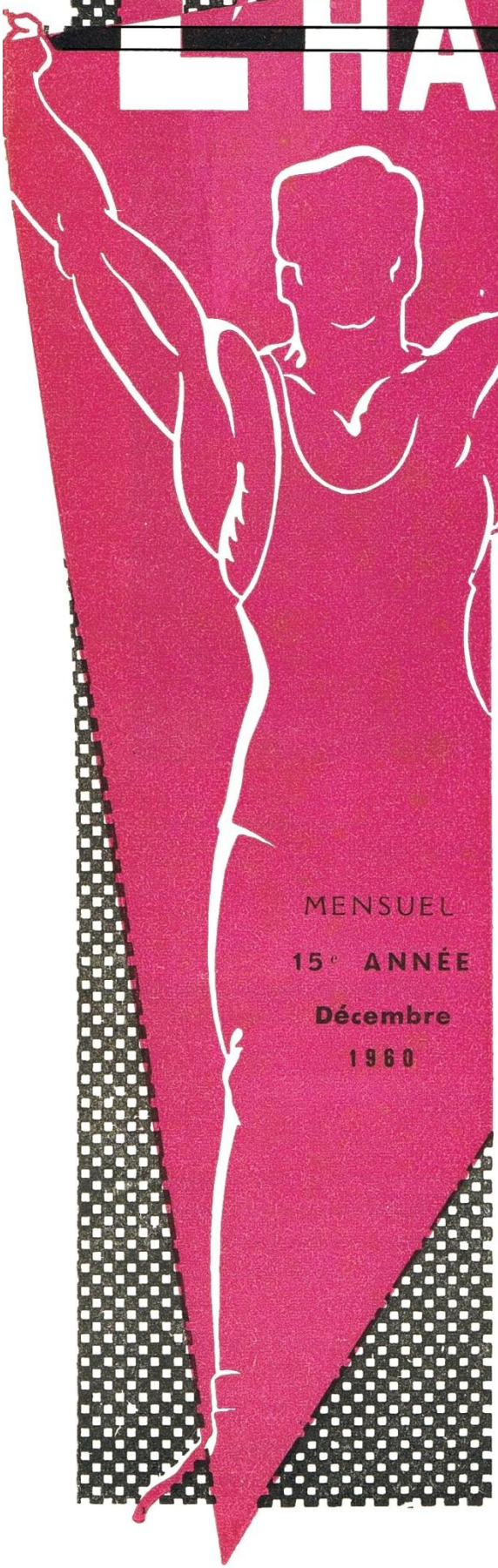

MENSUEL
15e ANNÉE
Décembre
1960

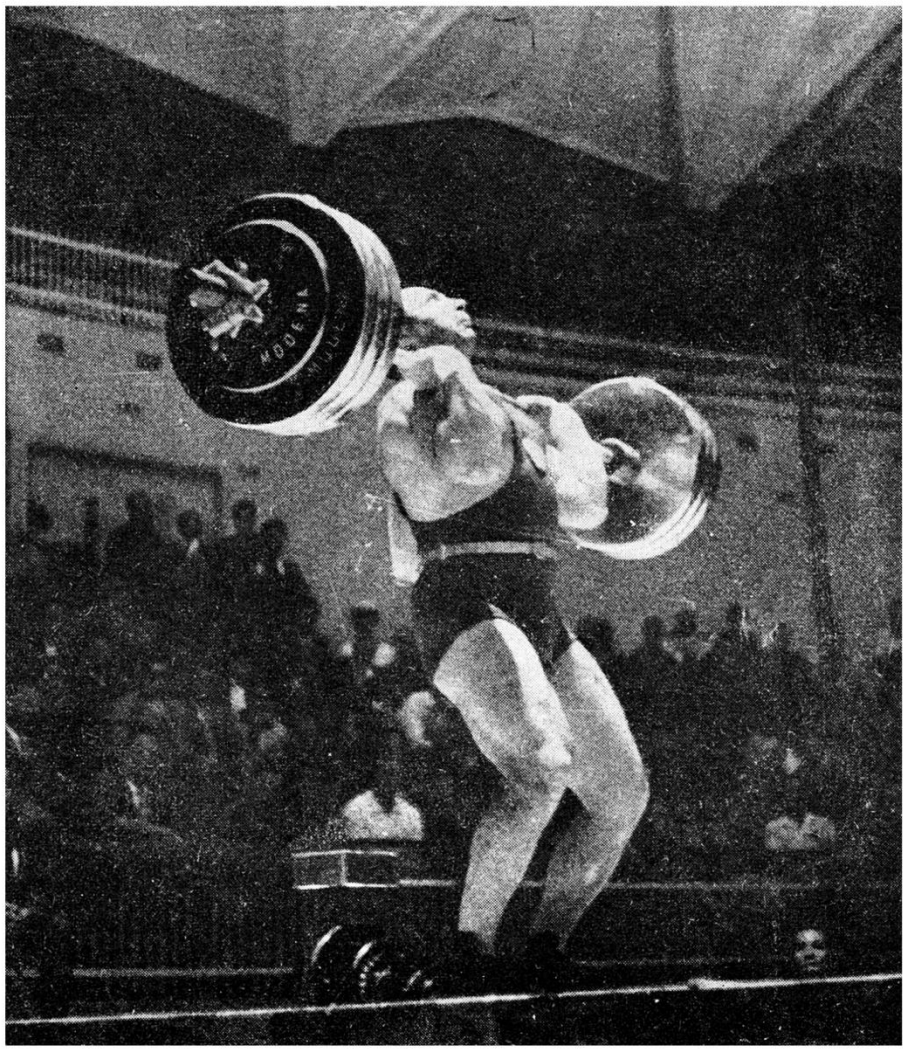

Document original : Raymond Lopez

SOMMAIRE

●-●

Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 5 décembre 1960 3

Règlement du critérium National Haltérophile Juniors 3

Règlement du critérium National Haltérophile Seniors 3

Ce que vous devez savoir 5

Bonne année ! par Jean DAME 5

Nos joies, nos Peines 5

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1960-61 6

Classement National du Prix d'encouragement 1960-61 9

Classement du Challenge Suvigny (suite) 13

Les Jeux olympiques de 1960 (suite), par G. LAMBERT 14

Glané aux Jeux de Rome par G. PICHON 15

Classement du Challenge Lannebère (suite) 16

Rapport de M. E. GOULEAU (suite) 17

Stage Moniteurs, par L. GUILLIER 18

Formation des cadres F.F.H.C. 18

La Coupe de France d'Haltérophilie 1960, par G. LAMBERT 18

Dans nos Comités régionaux 19

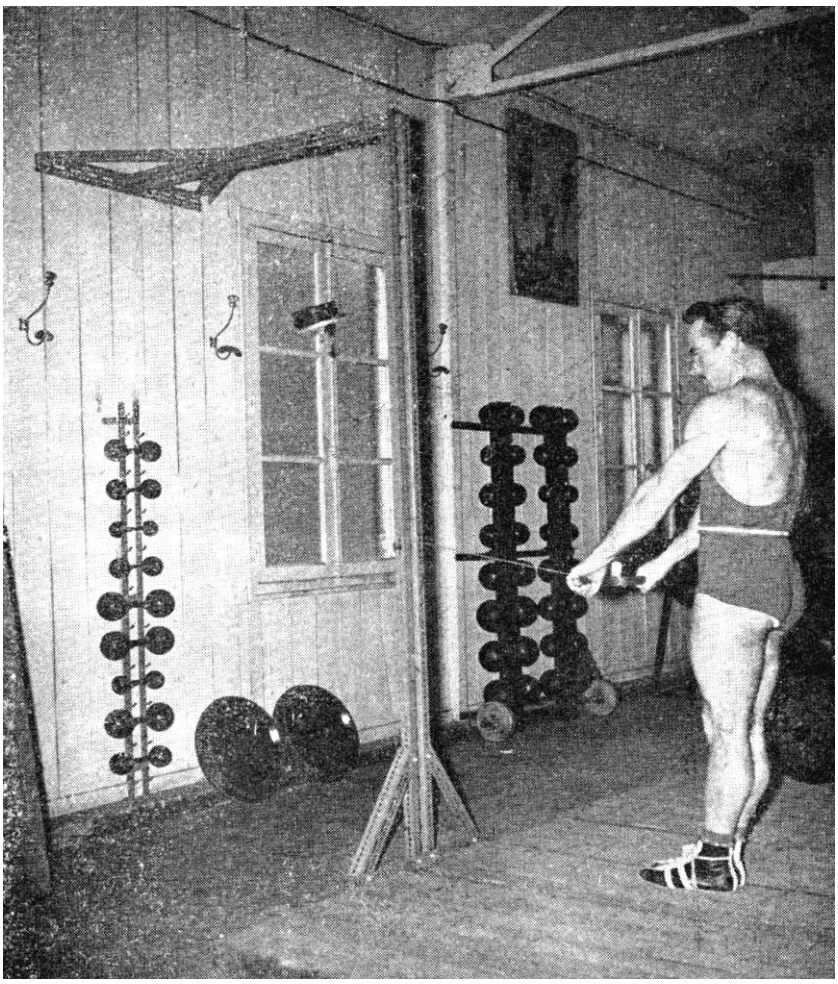

Exerciseur à contrepoids en cornières « DEXION » de la Société FERALCO. 9, rue Saint-Sébastien, PARIS

Numérisation : R. LPZ 2012 (2017

Sur notre page de couverture :

Vorobiev

(Champion olympique de la catégorie Lourds-Légers) :

L'appel du jeté (1er essai à 172 k 500).

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons
Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine
Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix
Grand choix de Survêtements

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 5 DÉCEMBRE 1960

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Demandes d'Affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci- après :

- ✓ N° 3.420 - Association Sportive et Culturelle des Travailleurs de Marseille.
- ✓ N° 3.421 - Sport et Culture d'Oran.
- ✓ N° 3.422 - Etoile Sportive Zéraldéenne.
- ✓ N° 3.423 - Académie de Boxe et Culture physique de Denain.
- ✓ N° 3.424 - Haltéro Club Beauvais.
- ✓ N° 3.425 -Amicale des Cordeliers de Nancy.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

POIDS COQS.

Développé à deux bras : 90 k. par Henry, le 12 novembre 1960, à Paris. - Arbitres : MM. Buisson, Rolet, Leveler (ancien record : 88 k 500 par lui-même).

Arraché à deux bras : 91 k par Henry, le 3 décembre 1960, à Paris. - Arbitres : MM. Buisson, Rolet, Roussaux (ancien record : 90 k. par Marcombe).

POIDS LÉGERS.

Arraché à deux bras : 109 k par Gerber, le 3 décembre 1960, à Paris - Arbitres : M.M. Buisson, Rolet, Rousseaux (ancien record : 108 k 500 par Delebarre).

Finale du prix interrégional. - Lecture est donnée de la liste des qualifiés pour la Finale du Prix Interrégional qui se disputera le 18 décembre prochain.

Après une observation de M. J. Duchesne qui fait remarquer que cette compétition est autorisée aux athlètes ayant participé au Championnat de France Juniors, mais interdite à ceux qui ont été qualifiés pour la finale du Critérium National Haltérophile Seniors, il est procédé à la désignation des Officiels pour le 18 décembre

Arbitre à la pesée : M. Roussaux ; Arbitres : MM. Buisson, Fiolle, Rolet et, éventuellement, des arbitres de province ; Délégués aux athlètes : MM. Morin et Clutier ; Secrétaire de séance : M. J. Duchesne ; Speaker : M. V. Leveler.

Les chargeurs de disques seront fournis par Courbevoie-Sports.

La pesée aura lieu une heure avant le commencement de la compétition de chacune des catégories.

Il sera rappelé aux arbitres qu'ils doivent exiger la production de la licence, vérifier, sur cette licence, la date de naissance et exiger, pour les juniors, l'autorisation des parents ou tuteurs et le certificat médical.

A ce sujet, le Bureau confirme qu'aucun athlète de moins de 16 ans ne peut participer aux compétitions, qu'elles soient régionales ou nationales.

Communications diverses et Correspondance. - *Match France-Italie, équipes « B »*. -Une lettre de la Fédération Italienne, en date du 16 novembre, donne son accord pour l'organisation du match France - Italie, Équipes « B », le 6 mai 1961. Il aura lieu très probablement au Palais des Sports d'Udine (Vénétie).

Homologation de nomination d'Arbitre régional. - Le Bureau homologue la nomination, comme Arbitre régional, de M. Burucoa, sur proposition ou Comité de Guyenne.

Plaquettes du Comité National des Sports. - La question des propositions de candidatures à présenter au Comité National des Sports, en vue de l'attribution éventuelle de plaquettes aux ressortissants de la F.F.H.C. est reportée à la prochaine réunion, afin de permettre aux membres du Bureau d'y réfléchir.

Comité du Languedoc et Challenge Prince Rainier de Monaco. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Georges Firmin faisant connaître que, par suite de la démission du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier du Comité du Languedoc, l'assemblée générale, qui s'est tenue à Sète le 13 novembre, a nommé un Bureau provisoire. M. Firmin en a été nommé Président, M. Rigal, Secrétaire et M. Brissaud, Trésorier.

Le procès-verbal de l'assemblée générale sera adressé prochainement à la F.F.H.C. pour homologation par le Bureau Fédéral.

En ce qui concerne l'attribution du Challenge Prince Rainier de Monaco à l'Athlétic Club Montpelliérain, le Bureau, désirant un complément d'information, ne prendra une décision définitive qu'ultérieurement.

Tableau d'affichage. - Le Bureau donne son accord à l'attribution d'un crédit complémentaire destiné à l'achèvement du tableau d'affichage, actuellement en cours de construction.

Lettre de la Fédération Britannique. - Le Président informe ses Collègues qu'il a reçu une lettre de la Fédération britannique au sujet du compte-rendu du Congrès qu'il a fait à la réunion du Bureau du 3 octobre dernier et dans lequel il commente la nomination de M. State aux fonctions de Secrétaire Général de la F.I.H.C.

Une réponse sera adressée à la Fédération Britannique à ce sujet.

Stade Municipal de Montrouge. - Sur une question de M. Morin, lecture est donnée de la dernière correspondance échangée entre la F.F.H.C. et le Stade municipal de Montrouge au sujet de l'athlète Zagigaeff.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président :
Jean DAME

***

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE JUNIORS 1961

Le Critérium National Haltérophile Juniors 1961 sera organisé par la Fédération Française haltérophile et Culturiste le samedi 12 mars 1961.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Critérium National Haltérophile Juniors, qui auront lieu dans toute la France le dimanche 19 février 1961, les jeunes gens nés en 1941, 1942, 1943, 1944 et 1945, n'ayant jamais été qualifiés pour la Finale d'un Championnat de France Juniors.

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National haltérophile Juniors les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids	*Coqs*.....	200 kgs
	Plumes	215 kgs
	Légers	245 kgs
	Moyens.....	265 kgs
	Mi-lourds	280 kgs
	Lourds-Légers.....	295 kgs
	Lourds.....	300 kgs

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre le total qu'ils ont réalisé et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Le Critérium National Haltérophile Juniors sera distinct de celui des Seniors.

Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Critérium National Haltérophile Seniors.

Les athlètes participant au Critérium National Haltérophile Juniors devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Tous les athlètes devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Pour toutes les autres dispositions, se reporter au Règlement du Critérium National Haltérophile Seniors, notamment en ce qui concerne la date de clôture des résultats des éliminatoires, fixée au 22 février 1961.

***

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE SENIORS 1961

Le Critérium National Haltérophile seniors 1961 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le dimanche 12 mars 1961.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1960-61.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile Seniors les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé an moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

Poids	*Coqs*.....	230 kgs
	Plumes	250 kgs
	Légers	275 kgs
	Moyens.....	300 kgs
	Mi-lourds	315 kgs
	Lourds-Légers.....	325 kgs
	Lourds.....	335 kgs

Peuvent participer au Critérium National Haltérophile Seniors, les athlètes classés, 2e séries et Classe Nationale, à condition qu'ils n'aient jamais été qualifiés pour la finale d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une on plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre le total qu'ils ont réalisé et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 19 février 1961. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 22 février 1961 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par les Comités Régionaux.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Critérium National dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller-retour en deuxième classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F. H.C.

Catégories de concurrents

Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement. Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le tour même du Critérium National, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Critérium National.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium National.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National.
– Tout concurrent abandonnant le Critérium National pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National.

Roger GERBER, recordman de France des Poids Légers

Ce que vous devez savoir

Le match France-Italie-Finlande

Un match France-Italie-Finlande, Équipes « A » est définitivement conclu.

Il aura lieu le Samedi 6 mai 1961 (après-midi et soir) au Gymnase Municipal Voltaire à Paris.

***

Match France - Italie « B »

Le même jour, les Équipes « B » de France et d'Italie disputeront leur rencontre annuelle qui aura lieu probablement à Udine (Vénétie).

***

La participation des Juniors aux épreuves régionales et fédérales

Il est rappelé que les juniors participant à une compétition quelle qu'elle soit doivent avoir 16 ans révolus et ne peuvent être admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents et tuteurs. Tous doivent être également titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les arbitres régionaux et fédéraux doivent veiller scrupuleusement au respect de ces prescriptions.

Le contrôle sera renforcé à l'occasion des finales des compétitions fédérales.

***

Lutte contre l'Alcoolisme

Le Comité de Défense contre l'Alcoolisme, section de Seine-et-Oise, organise, le samedi 28 janvier 1961, à 16 h 30, salle des conférences de l'Hôtel de Ville de Versailles, une séance d'Information et de Travail, sous la présidence de Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports.

Les Dirigeants des sociétés sportives y sont instamment conviés ainsi que les cadres et les jeunes qui s'intéressent à la question.

***

La salle de l'institut National des Sports

La salle d'Haltérophilie de l'Institut National des Sports est ouverte tous les soirs, de 19 heures à 22 heures (sauf Samedi et Dimanche) aux athlètes de classe internationale, nationale, première série et espoirs.

Le Moniteur Guillier en assure la permanence.

Bonne Année

Mes chers Collègues,
mes chers Amis,

Comme tous les ans, à la même époque, je présente à tous mes collaborateurs, à tous ceux qui, dirigeants et athlètes, font partie de cette grande famille haltérophile, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé, de réussite, ainsi qu'à tous ceux qui leur sont chers.

Il n'est pas question de sacrifier à la tradition en formulant ces vœux. Je le fais avec tout mon cœur, en exprimant à tous, une fois de plus, mes plus vifs remerciements et l'expression de ma gratitude pour le travail qu'ils ont accompli pendant l'année qui vient de s'écouler (1960).

Cette année olympique doit, pour nous tous, servir de leçon. Elle doit nous inciter à faire la preuve que le muscle français n'est pas inférieur à n'importe quel muscle étranger.

Je l'ai déjà écrit et je le redis : En France, nous avons des éléments de valeur qui ne veulent ou ne peuvent pas s'entraîner comme ils devraient le faire.

Nous avons des entraîneurs qualifiés qui se donnent corps et âme à leur tâche mais dont les directives, malheureusement ne sont pas toujours suffisamment suivies.

Certes, il existe des athlètes dociles et déférents, soucieux d'obtenir des résultats, mais ils sont en minorité. Combien d'autres pratiquent le sport en dilettantes, incapables d'un effort sérieux et persévérant. Si un Dirigeant, qui a pu juger leurs qualités et les progrès rapides qui résulteraient d'un entraînement assidu, essaie de les convaincre, ils lâchent les grands mots : « Je suis amateur ! », ce qui signifie : « Je fais ce que je veux, je viens quand il me plaît, etc. ».

D'accord, ils sont amateurs, mais la question est de savoir si des athlètes possédant la classe internationale ou capables de l'atteindre n'ont pas le devoir de mettre tout en œuvre pour représenter leur Pays avec le maximum de chances.

Certes, dans toutes compétitions, qu'elles soient nationales ou internationales, il faut obligatoirement des premiers et des derniers ! Mais il y a la manière d'être dernier, c'est-à-dire avec honneur, sans avoir démérité, après avoir lutté jusqu'à la limite de ses forces.

Je m'explique. Prenons, en haltérophilie, la catégorie des Poids Légers. Le premier a totalisé 387 k 500, le deuxième 380, le troisième 375. Si le total du 4e, 370 k par exemple, bat tous ses records, cet athlète n'a pas démérité ; il a lutté jusqu'au bout, en se surpassant. On ne peut que le féliciter.

En athlétisme, je pourrais citer le cas de Seye, classé troisième au Jeux Olympiques de Rome, avec le même temps que le second, à un fil ; dans une autre discipline, citer le cas de basketteurs qui ont perdu d'un point leur match contre la Bulgarie, entraînant leur élimination de la poule. Et combien d'autres, malchanceux, malgré qu'ils aient donné le meilleur d'eux mêmes

Nous avons quatre ans devant nous, mes chers Amis, jusqu'aux Jeux de Tokyo pour essayer de changer l'état d'esprit de nombre d'athlètes aux qualités certaines, de créer « un climat ». Je vais m'y employer à fond et je compte sur vous pour m'aider dans cette tâche ardue.

Je sais que vous avez vos occupations professionnelles ; moi aussi mais je suis persuadé que, si vous le voulez, vous trouverez le temps nécessaire pour poursuivre le travail déjà commencé. Beaucoup, qui se livrent à une critique systématique du sport français, ignorent les sacrifices consentis par les présidents, les entraîneurs de Clubs, presque toujours bénévoles, à qui nous devons en grande partie les résultats obtenus.

Ce n'est pas dans un bureau ou autour d'une table ronde qu'on forme des athlètes. Il faut être « sur le tas » comme on dit en termes sportifs. Tâche ingrate entre toutes que de suivre ces jeunes gens, de les guider, physiquement et moralement, de leur donner le goût de s'entraîner, de leur forger un idéal, alors qu'en France, la signification de ce mot est a peu près oubliée.

Ce n'est qu'à ce prix pourtant que nous arriverons à former des athlètes d'abord, des champions ensuite.

Certains esprits chagrins protesteront en lisant ces lignes : « Nous savons tout cela qui été dit et redit ». Je le sais aussi bien qu'eux, mais ce n'est qu'en répétant les mêmes vérités que nous parviendrons, peut-être à les faire admettre.

Quoiqu'il en soit, je réitère mon appel à tous nos dirigeants régionaux, à tous nos entraîneurs et animateurs des Clubs pour qu'ils me suivent dans cette voie.

Je compte sur vous, mes chers Amis ; je sais que vous entendrez mon appel et que, grâce à vous, il portera ses fruits.

Merci d'avance...

Le Président :
Jean DAME

Nos joies, nos peines

Nécrologie

M. Navarro François, sociétaire du Club Athlétique St-Priest, actuellement matelot-infirmier â l'hôpital Ste-Anne à Toulon, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, décédée à l'hôpital Édouard Herriot de Lyon, à l'âge de 59 ans. Notons que cet athlète a déjà perdu, courant Août, son frère Joseph, décédé des suites d'une maladie contractée en Indochine.

Nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons, avec émotion, le décès de M. Léon Lemoine, Trésorier du Comité do Normandie.

Nous adressons à Mme Lemoine et à sa famille, l'expression de nos bien vives et sincères condoléances.

***

Mariage

Notre jeune International Robert Delebarre a épousé, le lundi 12 décembre, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Marquette-lez-Lille, Mademoiselle Joëlle Janssens.

Nous adressons aux jeunes époux, nos bien vifs compliments et nos vœux sincères de bonheur.

***

Distinctions

Dans la dernière Promotion de l'Éducation Physique, M. Jean Laurent, sergent-chef aux Sapeurs Pompiers de Lyon, a été nommé Chevalier du Mérite Sportif et, au titre du ministère de l'Intérieur. Le Capitaine Legras, des sapeurs pompiers de Lyon, arbitre du Comité du Lyonnais, a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Classement National du Premier Pas haltérophile 1960-61

JUNIORS

POIDS COQS

1. Mourougama (55,5) A.P.E.C.A. St-Denis la Réunion ..... 155, -
2. Payet M. (55,9) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion 147,500
3. Akène (56) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion 147,500
4. Grondin (52,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 135, -
5. Toulcanon (56), A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 135, -
6. Sari (55,3) Haltère Club Témouchentois 132,500
7. Carpentier (55) Cercle Haltérophile Troyen ..... 130, -
8. Badts (56) Stade municipal Petite Synthe ..... 130, -
9. Munoz (55,3) Sporting Club Navis 127,500
10. Donnacosa (54,5) Ralliement de Mustapha Alger ..... 125, -
11. Dupuis (56) Club Culturiste Reims 122,500
12. Grosset (50) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 120, -
13. Girardi (54) Haltérophile Club Nice ..... 120, -
14. Virin (55) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 120, -
15. Dijoux A. (55,4) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 120, -
16. Radot (55,7) Association Sportive Bourse ..... 120, -
17. Desmarais (47,7) Sté Athlétique d'Enghien 117,500
18. Damour (52,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion 117,500
19. Moreau (56) Red Star Limoges 117,500
20. Ethève (50) A.P.E.C.A. St-Denis la Réunion ..... 115, -
20. Moll (50) Club Sportif Inter Avia ..... 115, -
22. Garcia Yvon (53,5) Ass. Sport. Police d'Oran ..... 115, -
23. Hamelin (51) Stade Auxerrois ..... 115, -
24. Thomazo (54,2) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire ..... 115, -
25. Garcia (54,4) Union Amicale Cognac ..... 115, -
26. Mannes (55,8) Cercle Culturiste St-Médard ..... 115, -
27. Poyatos (56) Halt, et Cult. Club Aix-en-Prov. ..... 115, -
28. Blondelle (52,5) U.S. Cheminots de St-Pol 112,500
29. Hibon (50,9) Bourbon Lumière Sports ..... 110, -
30. Leroy (52,7) A.S. Électricité de Lille ..... 110, -
31. Chavassieux (52,8) Club Athlétique St-Priest ..... 110, -
32. Osiris (53,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 110, -
33. Mussard (53,6) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 110, -
34. Thermeas (54) Bourbon Lumière Sports ..... 110, -
34. Brault (54) Société Gymnastique Angers ..... 110, -
36. Sautron (55) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 110, -
37. Doukas (55,6) Omni Sports Ricamandois ..... 110, -
38. Claude (55,8) Red Star Limoges ..... 110, -
39. Lopez (56) A.S. Police d'Oran ..... 110, -
39. Mabelle (56) U.S. Cheminots St-Pol ..... 110, -
41. Gombero (53,9) Cercle Éduc. Phys. Lorient 107,500
42. Galvanico (54,4) Groupes Laïques Alger 107,500
43. Valmont (45) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 105, -
44. Vautrin (54,5) Jeune Franco de Mézières ..... 105, -
45. Mounier (55) Red Star Limoges ..... 105, -
46. Clain (55,7) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 105, -
47. Marchand (55,9) C.S. Est. Républicain Nancy ..... 105, -
48. Ryckenbusch (48,8) Stade Munic. Petite Synthe 102,500
49. Dulys (54,8) Cercle Halt. Bas Berry 102,500
50. Eche (55) Haltérophile Club Marseille ..... 100, -
50. Orrico (55) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 100, -
52. Cases (49,1) Association Sportive Police Oran ..... 95, -
53. Angel (52,1) Judokan Perpignan ..... 95, -
54. Béal (53) Omni Sports Ricamandois 92,500
55. Bouchard (50,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes 82,500
56. Plat (53) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes 82,500

POIDS PLUMES

1. Dijoux Mario (60) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion 167,500
2. Hate (59) A.S. Augustin Normand ..... 150, -
3. Gangama (59,8) A.S. Augustin Normand ..... 150, -
4. Fréville (58,5) A.S.P.T.T. Arras 147,500
5. Bertola (59,3) Association Sportive Monaco 147,500
6. Castagne (59,1) Haltérophile Club Cannes ..... 145, -
7. Binse (59,4) Athlétique Club St-Maurien 142,500
8. Bindel (59,5) Club Sportif Alençon 142,500
9. Ahoito (60) Union Amicale Cognac 142,500
10. Elloco (57,6) Amicale J.-Jaurès Colombelloise ..... 140, -
11. Poletti (58,7) Stade- municipal de Montrouge ..... 140, -
12. Toillion Georges (59,8) Française de Lyon ..... 140, -
13. Clauss (59,9) Sté Halt, et Cult, d'Haguenau ..... 140, -
14. Déal (58) A.P.E.C.A. St-Denis la Réunion 137,500
15. Bauvin (10) Sporting Club Tète de Cheval 137,500
16. Teste (58,4) Gauloise de Vaise ..... 135, -
17. Charpentier (55,9) Cercle haltérophile Reyland ..... 135, -
18. Rolando (56,8) Ralliement de Mustapha Alger ..... 135, -
19. Abel (60) Stade Croisicais ..... 135, -
20. Corre (57,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion 132,500
21. Hadjer (57,8) Groupes Laïques Alger 132,500
22. Cordier (57,2) A.S. Cie Elec. Mécan. Le Bourget ..... 130, -
23. Xavier (57,8) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 130, -
24. Tirole (58.6) Gauloise de Montbéliard ..... 130, -
25. Robert (59,6) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 130, -
26. Recama (59,6) Monrepos Olympique ..... 130, -
27. Lacroix (60) Club Sportif Alençon ..... 130, -
28. Ménard (57,2) L'Oranaise 127,500
29. Coutard (59,5) Union Amicale Cognac 127,500
30. Menu (56,5) Club des Jeunes Wazemmes ..... 125, -
31. Piel (57,3) Amicale Laïque Condé-sur-Noiraud ..... 125, -
32. Ivoula (57,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 125, -
33. Leveneur (57,8) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 125, -
34. Ousset (59,1) A.S.P.T.T. Arras ..... 125, -
35. Jouvin (59.6) Amicale Laïque Condé-sur-Noiraud ..... 125, -
36. Picot (59,9) Vannetaise Athlétic Club ..... 125, -
37. Corgne (60) A.S.P.O. Limoges ..... 125, -
38. Lazaro (57) Stade Auxerrois 122,500
39. Bohn (58,5) Nantes Étudiants Club 122,500
40. Bochard (59) Cercle Haltérophile Troyen 122,500
41. Taurines (58,6) Union Athlétique Tarbaise ..... 120, -
42. Proserpine (60) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 120, -
42. Saxemart (60) Haltérophile Club de Nice ..... 120, -
44. Aulas (58,3) Sté Éducation Phys. Cours 117,500
44. Bienvault (58,3) Union Sportive de Tours 117,500
46. Francomme (58,3) Club Halt, et Cult. Rochelais 117,500
47. Guitard (57,3) Cercle Culturiste St-Médard ..... 115, -
48. Boufatah (57,9) Haltéro Club Témouchentois ..... 115, -
49. Zicaro (58) Etoile Sportive Zéraldéenne ..... 115, -
50. Pierre (58,1) Gauloise de Montbéliard ..... 115, -
51. Garcia J.P. (59) Assoc. Sportive Police d'Oran ..... 115, -
52. Belair (59,6) Red Star Limoges ..... 115, -
53. Chane Po (60) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion ..... 115, -
54. Billet (56,3) Sporting Club Tête de Cheval 112,500
55. Payet Daniel (58) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion 112,500
56. Mariaud (59) Red Star Limoges 112,500
57. Lemaire (59,7) haltérophile Club Cannes 112,500
58. Yvars (60) Etoile Sportive Zéraldéenne 112,500
59. Chesnel (56,5) Racing Club de Vichy ..... 110, -
60. Duflou (56,8) Sporting Club St-Amandois ..... 110, -
61. Stevenin (56,9) Jeune France de Mézières ..... 110, -
62. Gilliots (57) Club Athlétique Rosendaël ..... 110, -
63. Chotard (57,5) Frontignan Athlétic Club ..... 110, -
64. Moreau (60) Stade Porte Normande ..... 110, -
65. Boyer (58,1) Bourbon Lumière Sports ..... 110, -
66. Josse (58,2) Nantes Étudiants Club ..... 110, -
67. Matrion 58,8) Club Olympique Caudéranais ..... 110, -
68. Geyraud (60) Haltéro Club Arbreslois ..... 110, -
69. Garcia J. (56,4) Assoc. Sportive Police d'Oran 107,500
70. Brunet (57,5) Sporting Club St-Amandois 107,500
71. Amiot (59) Air Sports Blois 107,500
72. Le Devehat (58,4) Patronage Laïque Lorient ..... 105, -
73. Saci (58,5) Union SI). Cheminots St-Pol ..... 105, -
74. Dunas 37,2) Union Sp. Cheminots Val de Loire 102,500
75. Doussinaux (58) Club Sportif Munic. Clamart ..... 100, -
76. Praud (58,8) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes ..... 100, -
77. Brenner (60) Nantes Étudiants Club ..... 100, -
78. Dib (58,8) Club Sportif Inter Avia 97,500
79. Alcaraz (57,5) Club Athlétique St-Priest ..... 95, -
80. Baillot (57) Club Haltérophile Annonéen 92,500
81. Heynard (59,9) Assoc. Sport. Montferrandaise ..... 85, -

POIDS LEGERS

1. Bellone (64,7) A.S. Cie Électro Mécanique ..... 190, -
2. Trudel (64,3) A.S. Lilloise Inter Entreprises ..... 180, -
3. Roublot (67,2) A.S. Électro Mécanique 177,500
4. Judith (67,3) A.S.P.T.T. St-Denis la Réunion 177,500
5. Revardeau (65,7) La Montluçonnaise 172,500
6. Gracial (61) ha Montluçonnaise 162,500
7. Chevallier (66) Club Sportif Alençon 162,500
8. Perthuis (67,3) Cl. Sport. Cheminots du Mans 162,500
9. Lucchini (67,3) Assoc. Sp. Préfecture de Police ..... 160, -
10. Faut (66) Stade Municipal Petite-Synthe 157,500
11. Podigadou (66,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion 157,500
12. Naud (67) Amicale J.-Jaurès Colombelloise 157,500
13. Revuelta (67,5) Patronage Laïque Lorient 157,500
14. Sonnic (62,9) Union Roubaisienne ..... 155, -
15. Marty (64,5) Toulouse Haltéro Club ..... 155, -
16. Rivolaene (67,1) Amic. J.-Jaurès Colombelloise ..... 155, -
17. Brochard (64,4) Amicale Sport. Condé/Noiraud 152,500
18. Nicolas (67,5) Sporting Club de Neuilly 152,500
19. Barzic (64,4) Club Sportif -Municipal Clamart ..... 150, -
20. Ely (64,9) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence ..... 150, -
21. Rossi (65,5) Sporting Club Navis ..... 150, -
22. Laurent (67,5) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 150, -

23.	Antilope (63,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	147,500
24.	Abemonti (64) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	147,500
25.	Redouane (65,2) Sporting Club de Neuilly	147,500
26.	Lefoye (66,7) Amicale Sportive Condé/Noiraud	147,500
27.	Lorenzi (64,1) Association Sportive Monaco	145, -
28.	Bauchez (61,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	145, -
29.	Desquilbert (64,3) Ilets Sports Montluçonnais	145, -
30.	Gomez (65,1) Sports Athlétiques Bel Abbésiens	145, -
31.	Peynot (66) Alliance Ste-Savine	145, -
32.	Toillion Roger (63,5) Française de Lyon	142,500
32.	Bouiffou (63,5) Sté Gymnastique Fort de l'Eau	142,500
34.	Leguyader (65) Club Olymp. Caudéranais	142,500
35.	Houllemare (65,8) Ass. Sp. Augustin Normand	142,500
36.	Le Floch (66,5) Patronage Laïque Lorient	142,500
37.	Dubar (66,6) Sports Réunis Lille Délivrance	142,500
38.	Laugier (67,5) Haltérophile Club Nice	142,500
39.	Jourdan (63) Stade Municipal Petite Synthe	140, -
40.	Hélion (63,2) Jeune France Mézières	140, -
41.	Le Bourlagat (64) Patronage Laïque Lorient	140, -
42.	Pauwels (65) Stade Municipal Petite Synthe	140, -
43.	Marinier (65,2) Nantes Étudiants Club	140, -
44.	Saulnier (65,2) Sporting Club Neuilly	140, -
45.	Bouillon (66,6) Club Sportif Alençon	140, -
46.	Prépin (67) Culturistes Châtelleraudais	140, -
47.	Kaczmarek (67,3) Ilets Sports Montluçonnais	140, -
48.	Dagonneau (67,5) Club Sp. Cheminots du Mans	140, -
49.	Follet (61,5) Club Athlétique Rosendaël	137,500
50.	Cosquerie (62,8) Assoc. Sp. Augustin-Normand	137,500
51.	Marc (65,2) Haltérophile Club Lovérien	137,500
52.	Perucaud (66,5) Red Star Limoges	137,500
53.	Laguière (66,7) Monrepos Olympique	137,500
54.	Meurice (61,4) Association Sportive Mantaise	135, -
55.	Carimalo (62) Club Athlétique Nantais	135, -
56.	Violin (63,1) Nantes Étudiants Club	135, -
57.	Rouvrais (64,2) Union Sportive Tours	135, -
58.	Courio (64,3) Vannetaise Athlétic Club	135, -
59.	Delaunay (65,1) Club Athlétique Nantais	135, -
60.	Gence (63,6) Bourbon Lumière Sports	132,500
61.	Koppitz (65,5) Sté Halt, et Cult. Haguenau	132,500
62.	Théry (63,5) Stade Municipal Petite Synthe	130, -
63.	Brançon (64) Club Sp. Municipal Clamart	130, -
63.	L Delacroix (64) Stade Auxerrois	130, -
63.	Morel (64) A.P.E.C.A. St-Dents La Réunion	130, -
66.	Fages (65,7) Frontignan Athlétic Club	130, -
67.	Marcel (66,1) Française de Lyon	130, -
68.	Sala (66,4) Etoile Sportive Zéraldéenne	130, -
69.	Imeza (62) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	127,500
70.	Delaizir (60,8) Vannetaise Athlétic Club	125, -
71.	Duhamel (61,6) Assoc. Sport. Gournaisienne	125, -
72.	Casier (63,6) Haltérophile Club Lovérien	125, -
73.	Hill (64) Club Sportif de Brumath	125, -
73.	Momas (64) Cercle Cult. St-Médard	125, -
75.	Vergne (61,5) Iles Sports Montluçonnais	125, -
76.	Florendidier (66) Assoc, Sport. Gournaisienne	125, -
77.	Choukroun (67,2) Concorde d'Oran	125, -
78.	Tripodi (64,5) Haltérophile Club de Nice	122,500
79.	Douarin (64,6) Assoc. Sport. Mantaise	122,500
80.	Jean (65,1) Haltérophile Club de Marseille	122,500
81.	Nave (67) Union Sp. Cheminots St-Pol	122,500
82.	Rochat (63,5) Gauloise de Montbéliard	120, -
83.	Valmy (64) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	120, -
84.	Costa (64,6) Assoc. Sp. Cheminots Béziers	120, -
85.	Le Discot (65,8) Patronage Laïque Lorient	120, -
86.	Inchanspe (66,1) Royan Océan Club	120, -
87.	Boulbes (67) Sporting Club Navis	120, -
88.	Mana (67,2) Groupes Laïques Alger	120, -
89.	Hernandez (60,8) Monrepos Olympique	117,500
90.	Licciardi (61) Etoile Sportive Zéraldéenne	117,500
91.	Devaux (61,5) Union Sp. Cheminots St-Pol	117,500
92.	Puylaurens (61,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	117,500
93.	Jacomelli (61,8) Club Athlétique St-Priest	117,500
94.	Dalla (62) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	117,500
95.	Besson (63,9) Club Athlétique St-Priest	117,500
96.	Didier (64) Union Sportive Crestoise	117,500
97.	Dupont (64,2) Racing Cheminots Nantes	117,500
98.	Noblet (64,6) Cercle Michelet Orléans	117,500
99.	Rodriguez (65,5) Club Athlétique St-Priest	117,500
100.	Bontemps (65,8) Racing Club Vichy	117,500
101.	Guillotin (62,1) Vannetaise Athlétic Club	115, -
102.	Fallafel (63,7) Club, Athlétique St-Priest	115, -
103.	Hannequin (65,1) La Blésoise	115, -
104.	Placé (66,7) A. S. Sapeurs Pompiers Nantes	115, -
105.	Monnerais (67,4) Patronage Laïque Lorient	115, -
106.	Alfoséa (61,1) Assoc. Sport, Police d'Oran	112,500
107.	Frenois (63,7) Club des Jeunes Wazemmes	112,500
108.	Maillet (64,3) Club Athlétique St-Priest	112,500
109.	Boyer (65) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	112,500
110.	Pencreach (60,9) Club Athlétique Nantais	110, -
111.	Perez (61,2) Sport, et Culture Oran	110, -
112.	Glorieux (62) Club des jeunes Wazemmes	110, -
113.	Brossard (64,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes	110, -
114.	Amiens (65,8) Racing Club Vichy	110, -
115.	Chapuy (67) Club. Athlétique St-Priest	110, -
116.	Fleury (60,8) Assoc. Sp. Gaillon-Aubevoye	107,500
117.	Jaegle (61,1) Haltérophile Club Marseille	107,500
118.	Cortes (64,4) Etoile Sportive Zéraldéenne	107,500
119.	Pierre (64,1) Gauloise de Montbéliard	105, -
120.	Rosset (67,5) Club Athlétique St-Priest	105, -
121.	Corby (66) Club Sp. Est-Républicain Nancy	102,500
122.	Bordes (66,4) Union Athlétique Tarbaise	102,500
123.	Mary (63) Jeune France de Mézières	100, -
124.	Berruet (64,2) Union Sportive de Tours	100, -
125.	Malhache (61) Club Sp. Est-Républicain Nancy	95, -
126.	Soriano (61,7) Club. Athlétique St-Priest	80, -

POIDS MOYENS

1.	Farid (74,6) Groupes Laïques Alger	185, -
2.	Rémy (73,3) Union Méan Penhoet	182,500
3.	Burckle (69,7) Amicale J.-Jaurès Colombelloise	175, -
4.	Picon (71,6) Nantes Étudiants Club	172,500
5.	Dujardin (73.5) Union Tourquennoise	172,500
6.	Babou (75) Maison des Jeunes Narbonne	172,500
7.	Becuwe (69,8) A. S. Électricité Lille	167,500
8.	Séry (71) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	167,500
9.	Jarnot (72,2) Culturistes Châtelleraudais	167,500
10.	Ganachaud (73,4) C.S. Déf. Nle. Châtellerault	167,500
11.	Lalonde (74) Club Culturiste Reims	167,500
12.	Heller (71,6) Football Club Blidéen	165, -
13.	Beretta (68,9) Ralliement Mustapha Alger	162,500
14.	Lesueur (74) Assoc. Sportive Gournaisienne	162,500
15.	Vandenkerkove (68,9) Assoc. Sportive Bourse	160, -
16.	Boutineau (72) C. S. Déf. Nle Châtellerault	160, -
17.	Fort (69,6) Club Halt, et Cult. Rochelais	157,500
18.	Bordais (70) Halt, et Cult. Club Aix-en-Prov.	157,500
19.	Pedeboscq (70,3) Cercle Cult. Page Blanche	157,500
20.	Ferrec (71,4) Dreux Athlétic Club	157,500
21.	Nief (72,5) Union Sportive Toul	157,500
22.	Duchamp (73) A.S.P.T.T. Arras	157,500
23.	Pomnitz (69,5) Ralliement Mustapha Alger	155, -
24.	Patey (68,5) Enfants du Devoir Oyonnax	152,500
25.	Grimm (72) Club Haltérophile Lunéville	152,500
26.	Faure (72,5) Haltérophile Club Montilien	152,500
27.	Elyazid (68,7) La Légère Mélinoise	150, -
28.	Giger (70,4) Sporting Club Neuilly	150, -
29.	André (70,5) Maison des Jeunas Narbonne	150, -
30.	Gilardi (70,9) Enfants du Devoir Oyonnax	150, -
31.	Maingault (71,7) Ilets Sports Montluçonnais	150, -
32.	Delaunay (72,2) Amic. J. Jaurès Colombelloise	150, -
33.	Wincke (73) Union Roubaisienne	150, -
34.	Caubet (74) Union Sportive Toul	150, -
35.	Boulnois (74.6) Courbevoie Sports	150, -
36.	Ohlmann (74) Sté Halt, et Cult. Haguenau	147,500
37.	Ibourk (72,1) Club Sp. Cheminots du Mans	145
38.	Pagneux (69,1) Sté Éducation Phys. de Cours	142,500
39.	Gérard (71) Société Athlétique d'Enghien	142,500
40.	Valet (71,4) Club Sp. Municipal Clamart	142,500
41.	Kettarer (73) Club. Haltérophile Lunéville	142,500
42.	Vautrin (68) Jeune France de Mézières	140, -
43.	Hitrop (68,7) Cercle Éduc. Phys. St-Nazaire	140, -
44.	Robert (69) Cercle Culturiste St-Médard	140, -
45.	Micolajczik (71,8) Etoile des Sp. Montluçonnais	140, -
46.	Douay (73,4) Courbevoie Sports	140, -
47.	Bataille (73,8) Sports Réunis Lille Délivrance	140, -
48.	Alquier (74,2) Maison des Jeunes Narbonne	140, -
49.	Le Tallec (69,5) Assoc. Sp. Augustin Normand	137,500
50.	Rateau (70,5) Club Culturiste Reims	137,500
51.	Vincent (71,4) Sté. Éduc. Physique Cours	137,500
52.	Serin (73,4) Stade Porte Normande Vernon	137,500
53.	Ottavi (73) Haltérophile Club Arbreslois	135, -
54.	Tilly (73,6) Patronage Laïque Lorient	135, -
55.	Marigliano (74) Ralliement Mustapha Alger	135, -
56.	Pringot (74,5) Union Sportive Crestoise	135, -
57.	Neppel (68,3) A.S.P.T.T. Strasbourg	132,500
58.	Lechanu (68,6) Sporting Club Neuilly	132,500
59.	Morichon (73,2) Royan Océan Club	132,500
60.	Lambert (74,9) Ent, Chaumontaise Athl. Chem.	132,500
61.	Ramirez (75) Sports Athlétiques Bel Abbésiens	132,500
62.	Amsellem (68,2) Concorde d'Oran	130, -
63.	Mariani (74,6) Haltérophile Club Marseille	130, -
64.	Malcavat (69,2) St-Nazaire Omni Sports	127,500
65.	Blanquer (69,4) Etoile Sportive Zéraldéenne	127,500
66.	Jovinel (70) A.S.P.T.T. Arras	127,500
66.	Turpin Henri (70) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	127,500
66.	Howath (70) Sporting Club Navis	127,500
69.	Duponcheile (70,1) Nantes Étudiants Club	127,500
70.	Huet (71) La Blésoise	127,500

71. Manso (71,3) Patronage Laïque Lorient 127,500
72. Bernard (72,5) Stade Porte Normande Vernon ..... 125, -
73. Hascoët (73,5) Union Sportive Tours ..... 125, -
74. Pastor (68,6) Halt, et Cult. Club Aix-en-Prov. ..... 120, -
75. Aubert (69,1) Évreux Athlétic Club ..... 120, -
76. Auffret (71,1) Cercle Éduc. Physique Lorient ..... 120, -
77. Pérignon (73,1) Jeune France de Mézières ..... 120, -
78. Castaing (73,2) Monrepos Olympique ..... 120, -
79. Gironde (70) Racing Club Vichy 117,500
80. Buchet-Bully (72,5) Club Athlétique St-Priest ..... 115, -
81. Lepain 70) Club Sp. Est Républicain Nancy ..... 110, -
82. Bendjebas (69) Groupes Laïques Alger 107,500
83. Barré (71,8) Cercle Culturiste St-Médard 107,500
84. Bernadaux (72) Stade Auxerrois 107,500
85. Jacquet (68.9) Sporting Club Amandois ..... 105, -
86. Roirand (67.8) Assoc. Sp. Sap.-Pomp. Nantes 102,500
87. Depire (70.1) Sporting Club Amandois ..... 95, -

POIDS MI-LOURDS

1. Piette (80,8) Association Sportive SIMCA ..... 210, -
2. Ichbia (80) Société Athlétique Montmartroise ..... 200, -
3. Steiner (80,1) Sté Halt, et Cult. Haguenau 182,500
4. Michon (76.5) Club Culturiste Reims ..... 160, -
5. Lassiaz (75.5) Racing Club Vichy ..... 155, -
6. Decamp (79.8) Club Bailleulois ..... 155, -
7. Merle (81) Sporting Club Navis ..... 155, -
8. Letemeyer (82) Cl. Sp. Est Républicain Nancy ..... 155, -
9. Bartholomeus (76,5) St. Mun. Petite Synthe ..... 150, -
10. Sandon (77,5) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 150, -
11. Lefebvre (77,2) Amic. Laïque Condé-s/Noireau 147,500
12. Vigreux (81) Club Athlétique Rosendaël 147,500
13. Auvity (78,5) Ilets Sports Montluçonnais 142,500
14. Varseuse (79,4) Assoc. Sp. Électricité Lille 142,500
13. Corler (75,7) Patronage Laïque Lorient 132,500
16. Champagne (76,1) Alliance Ste-Savine 132,500
17. Bournaud (76) A.S. Augustin Normand ..... 130, -
18. Faustino (78) Ste, de Gymnast. Fort de l'Eau 127,500
19. de Nardi (80) Racing Club de Vichy 127,500
20. Lemiegre (81,9) Club Bailleulois ..... 125, -
21. Muller (78,8) Cercle Éduc. Physique Lorient ..... 120, -
22. Vergriette (82,5) Union Sp. Chem. St-Paul ..... 115, -

POIDS LOURDS LEGERS.

1. Traisnel (87,7) Assoc. Électricité Lille 162,500
2. Duloquin (88,5) Club Culturiste Reims ..... 160, -
3. Ducrozet (85) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 145, -
4. Stoll (89,7) Cercle Sportif Brumath 132,500
5. Risse (86,7) Union Sportive Tours ..... 130, -
6. Navarro (86) Maison des Jeunes de Narbonne ..... 125, -
7. Borghi (86,6) Sporting Club St-Amandois ..... 125, -
8. Franot (87,5) Jeune France de Mézières ..... 125, -

POIDS LOURDS.

1. Humez (97) Assoc. Sp. Électricité Lille ..... 175, -
2. Hug (92) Club Sportif Est-Républicain ..... 130, -

SENIORS

POIDS COQS

1. Rouchel (55,9) Club Haltérophile Lunéville 172,500
2. Garios (54,5) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion 157,500
3. Papadacci (54,8) Enfants Devoir Oyonnax 137,500
4. Berenguer (55,5) Haltère Club Témouchentois 132,500
5. Leguet (55,6) Association Sportive Mantaise ..... 130, -
6. Rizzo (55,8) Ralliement de Mustapha Alger ..... 130, -
7. Arquioche (53,6) Sté Gymnastique Angers 127,500
8. Normand (55,2) Courbevoie Sports 127,500
9. Baranger (54,4) Sté. Gymnastique Anges ..... 125, -
10. Mézeret (55,9) Club Sp. Cheminots du Mans ..... 125, -
11. Gremillot (55,7) Club Olymp. Caudéranais 122,500
12. Masson (55,9) Club Haltérophilie Lunéville 122,500
13. Donat (53,9) Bourbon Lumière Sports ..... 120, -
14. Demanes (55,5) Football Club Blidéen ..... 120, -
15. Puksic (56) Société Athlétique Montmartroise ..... 120, -
16. Chapelle (55) Cercle Cult. Page Blanche ..... 115, -
17. Bard (56) Stade Munic. Petite Synthe ..... 115, -
18. Cohen (53) Haltérophile Club Cannes ..... 110, -
19. Cassorlas (54,2) Union Athlétique Tarbaise 107,500

POIDS PLUMES

1. Crochard (57,7) Sté Athlétique Montmartroise ..... 155, -
2. Fabbro (59) Assoc. Cp. Cie Électromécanique 152,500
3. Gouyet (58,2) Courbevoie Sports ..... 150, -
4. Bertel (57) Union Méan Penhoet 147,500
4. Flayac (57) Union Sportive Bouscataise 147,500
6. Cuny (57,1) La Montluçonnaise ..... 145, -
7. Fauconnier (59,2) Assoc. Sp. Électricité Lille ..... 140, -
8. Paris (57,7) S.C.P.O. Paris ..... 135, -
9. Vard (59,4) Assoc. Sportive Graillon Aubevoye ..... 130, -
10. Zenucchini (60) Assoc. Sp. Montferrandaise 127,500
11. Gross (58,1) Ilets Sports Montluçonnais ..... 120, -
12. Benedi (57) Assoc. Sportive Montferrandaise 117,500
13. Lafage (58,9) C. S. Déf. Nle. Châtellerault 117,500
14. Brun (59,7) Union Sportive Crestoise ..... 110, -

POIDS LEGERS

1. Boulinier (66,1) Club Sportif Munic. Clamart ..... 185, -
2. Bailly (67) Cercle Sp. Nouv. Messageries Presse 177,500
3. Jadier (66) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion 172,500
4. Israël (67,4) Sports et Culture Oran 167,500
5. Chilliet (63,5) Haltéro. Culturiste Lyonnais ..... 165, -
6. Calimet (63,7) A. S. Lilloise Inter Entreprises ..... 160, -
7. Mioche (67,5) Club Sp. Cheminots du Mans 157,500
8. Herrera (66,2) Haltéro Club Témouchentois ..... 155, -
9. Desnoyers (64,2) Cercle Cult, et Halt. Bas Berry 152,500
10. Piquenot (66,5) Association Sportive Mantaise 152,500
11. Jourdan (67,3) Club Sp. Cheminots du Mans ..... 150, -
12. Ferrer (63,9) A.S. Sapeurs Pompiers Lyon 142,500
13. Regoui (62,2) Ralliement Mustapha Alger ..... 140, -
14. Haag (62,5) Cercle Haltérophile Reyland ..... 140, -
15. Fievic (67,3) Haltérophile Club Cannes ..... 140, -
16. Marquet (67,5) C.A. Prépa. Olymp. Limoges ..... 140, -
16. Bernard (67,5) Monrepos Olympique ..... 140, -
18. Chauloux (66,5) Club Athlétique Nantais 137,500
19. Lançon (67) La Montluçonnaise 137,500
20. Harand (61,4) La Légère Mélinoise ..... 135, -
21. Szezcpiac (65,4) Sporting Club Navis ..... 135, -
22. Demacon (63,5) Club Athlétique Rosendaël 132,500
23. Richard (64,3) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 130, -
24. Sauvage (65) Club Athlétique Rosendaël ..... 130, -
25. Bossy (63) Haltérophile Club Marseille ..... 125, -
26. Berland (65,4) C.A. Prépa. Olymp. Limoges ..... 125, -
27. Coste (66) Assoc. Sportive Montferrandaise 122,500
28. Ferrando (62,2) Union Athlétique Tarbaise 117,500
29. Guillot (62,4) Assoc. Sportive Montferrandaise 117,500
30. Gracian (65,8) Omnisports Ricamandois ..... 105, -
31. Garcia (62,8) Groupes Laïques Alger 102,500

POIDS MOYENS

1. Leclerc (74,8) U. S. Métro-Transports ..... 205, -
2. Brossard (73,8) Stade Municipal Montrouge 182,500
3. Rosa (71,5) Gauloise de Montbéliard ..... 180, -
4. Havryluck (72) Cercle Meulanais Éduc. Phys. ..... 180, -
5. Noël (74) Stade Auxerrois ..... 175, -
6. Guéret (74,1) Club Sportif Inter Avia ..... 175, -
7. Malet (74,9) U. S. Métro-Transports ..... 175, -
8. Godichon (75) Cercle Éduc. Puys. St-Nazaire 172,500
9. Lecoz (73,4) Stade Municipal Montrouge ..... 170, -
10. Cruest (73,4)) Stade Municipal Montrouge 167,500
11. Ruthmann (74,6) Athlétique Club St-Maurien ..... 165, -
12. Portier (70,4) Enfants du Devoir Oyonnax 162,500
13. Tramson (70,4) Stade Municipal Montrouge ..... 160, -
14. Sansoni (71) Club Sportif Inter Avia ..... 160, -
15. Garcia René (73,3) Halt. Club Témouchentois ..... 160, -
16. Zelkine (68,8) Française de Lyon 157,500
17. Lambrouin (71) Club Athlétique Pluriennais 157,500
18. Viennaux (74,5) Club Culturiste Reims 157,500
19. Polet (70) Assoc. Sp. Électricité Lille ..... 155, -
20. Pelletier (74,3) A.S. Cie Électromécanique ..... 155, -
21. Alcocel (70,5) A.S. Police d'Oran ..... 150, -
22. Darnet (70,5) A.S.P.O. Midi 147,500
23. Sempère (72,3) Sport et Culture Oran 147,500
24. Fischer (74,5) Club Haltérophile Lunéville 147,500
23. Desaphy (72,7) U. S. Métro-Transports ..... 145, -
26. Berson (74,8) Assoc. Sportive Mantaise ..... 145, -
27. Stassinet (75) Stade Municipal Montrouge ..... 145, -
28. Denis (70,4) Club Sportif Chem, du Mans ..... 140, -
29. Vasseur (71,6) Haltérophile Club Lovérien ..... 140, -
30. Bernado (74,7) Maison des Jeunes Narbonne ..... 140, -
31. Devaux (75) C.A. Prépa. Olymp. Limoges ..... 140, -
32 Rouquier (74,3) Maison des Jeunes Narbonne 137,500
33. Lacrampe (68,3) Union Athlétique Tarbaise ..... 135, -
34. Meuriot (74) Athlétique Club Chalonnais ..... 135, -
33. Banwarth (74,4) A.S.P.T.T. Strasbourg 132,500
36. Pierron (68) Club Athlétique Rosendaël ..... 130, -
37. Plat (71,4) Union Sportive de Tours 127,500
38. Simonet (70) Assoc. Sportive Montferrandaise ..... 125, -
39. Saletis (70,2) Les Cigognes Tarbes ..... 120, -
40. Ventura (74,5) Club Haltérophile Lunéville ..... 120, -
41. Paitout (75) Stade Auxerrois ..... 120, -
42. Froment (71,5) Club Athlétique St-Priest 117,500
43. Sta (70) Club Athlétique Rosendaël ..... 115, -

POIDS MI-LOURDS

1.	Kassabian (81,6) Club Sp. Ministère Finances	207,500
2.	Binda (81,8) La Légère Mélinoise	182,500
3.	Santuz (77,4) La Légère Mélinoise	177,500
4.	Défargue (80,2) Gauloise de Vaise	175, -
5.	Lavillat (77) Club Culturiste Reims	172,500
6.	Picot (75,8) Vannetaise Athlétic Club	167,500
7.	Vasson (77,6) Assoc. Sportive Montferrandaise	167,500
8.	Tolnay (77,7) Ilets Sports Montluçonnais	167,500
9.	Debuk (78,9) Football Club Blidéen	165, -
10.	Rio (80) Vannetaise Athlétic Club	165, -
11.	Rochat (75,1) Gauloise Montbéliard	155, -
12.	Merlier (79,5) Sporting Club Navis	152,500
13.	Bondarenko (77,9) Football Club Blidéen	150, -
14.	Evrard (81,4) A.S. Lilloise Inter Entreprises	150, -
15.	Aulas (82) Haltérophile Club Cannes	150, -
16.	Comas (78,6) Football Club Blidéen	147,500
17.	Lafaille (75,4) Union Athlétique Tarbaise	145, -
18.	Le Borgne (79,2) Cercle Éduc. Phys. Lorient	145, -
19.	Sala (77,1) Etoile Sportive Zéraldéenne	137,500
20.	Cartier (75,7) Etoile Sportive Zéraldéenne	130, -
21.	Chahory (78) Stade Auxerrois	127,500
22.	Authier (78) Assoc. Sportive Montferrandaise	125, -
23.	Morel (82) Union Sportive Crestoise	120, -
24.	Bechler (82,2) A.S.P.T.T. Strasbourg	117,500

POIDS LOURDS-LEGERS

1.	Themelin (89) Club Sportif Ministère Finances	215, -
2.	Siriaco (84,4) Sté. Gymnastique Hussein Dey	190, -
3.	Guichon (84,1) Enfants du Devoir Oyonnax	185, -
4.	Maillard (89) Stade Porte Normande Vernon	147,500

POIDS LOURDS

1.	Ernwein (96,6) Sté. Halt, et Cult. Haguenau	205, -
2.	Lafaye (95,8) Courbevoie Sports	190, -
3.	Gauchois (97,3) Sté Athlétique Enghien	167,500

Classement national du Prix d'Encouragement 1960-1961

JUNIORS

Poids Coqs

1.	MOUROUGAMA (55,8) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	220, -
2.	AH KEENE (56) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	217,500
3.	MULLER (55,7) Esso Sports	215, -
4.	PAYET (55,9) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	215, -
5.	ITALIA (55,2) Nantes Étudiants Club	205, -
6.	AMARANTHE (53) Bourbon Lumière Sports	200, -
7.	GRONDIN (52,5) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	195, -
8.	BEEKHUIZEN C. (53) Club Haltérophile Lunéville	192,500
9.	CONGA (55,4) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence	190, -
10.	CHASSIN (55,7) Sporting Club de Neuilly	190, -
11.	TOULCANON (56) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	190, -
12.	CARPENTIER (55) Cercle Haltérophile Troyen	187,500
13.	DONNACOSA (55,2) Ralliement Mustapha Alger	187,500
14.	SARI (55,4) Haltère Club Témouchentois	187,500
15.	MENU (55) Club des Jeunes Wazemmes	180, -
16.	BADTS (56) Stade Municipal Petite Synthe	180, -
17.	BON (54,9) Amicale St-Ruf	177,500
18.	DESMARETS (47,2) Société Athlétique d'Enghien	175, -
19.	MARCHAL (51,4) Club Haltérophile Lunéville	172,500
20.	LECLERC (53,6) Nantes Étudiants Club	172,500
21.	GARCIA YVON (54,7) A.S. Police d'Oran	172,500
22.	BERNARD (56) Union Sportive Crestoise	172,500
23.	GIRARDI (54) Haltérophile Club de Nice	170, -
24.	GARCIA (54,6) Union Amicale de Cognac	170, -
25.	LOPEZ (55,7) Association Sportive Police d'Oran	170, -
26.	DELERUE (54,5) La Maubeugeoise	167,500
27.	MOREAU (55,9) Red Star de Limoges	167,500
27.	MATRION (55,9) Club Olympique Caudéranais	167,500
29.	SAUREL (54,8) Amicale St-Ruf	165, -
30.	COHEN (55) Haltérophile Club de Cannes	165, -
31.	GALVANICO (55,5) Groupes Laïques d'Alger	165, -
32.	ELTER (55,7) Energie Haguenau	165, -
33.	FLEURY (55,5) Amicale Laïque Condé-s/Noireau	162,500
33.	BINDREIFF (55,5) Alsatia Sélestat	162,500
35.	CHESNEL (56) Racing Club de Vichy	162,500
36.	LEROY (51,5) A.S. Électricité de Lille	160, -
37.	BRAULT (53,8) Société de Gymnastique Angers	160, -
38.	MANNES (55,8) Cercle Culturiste St-Médard	160, -
39.	MOULINS (56) Maison des Jeunes Narbonne	160, -
40.	VAUTRIN (53,7) Jeune France de Mézières	157,500
41.	THOMAZO (54,2) Cercle E.P. St-Nazaire	157,500
42.	MABELLE (56) U.S. Cheminots St-Pol	157,500
43.	ANGEL (53) Judokan Perpignan	155, -
44.	GARCIA JOSEPH (55,4) A.S. Police d'Oran	155, -
45.	LE DEVEHAT (56) Patronage Laïque de Lorient	155, -
46.	RYCKENBUSCH (49,6) Stade Mua. Petite Synthe	152,500
47.	GOMBERO (52,5) Cercle E.P. Lorient	150, -
48.	GANGEIN (55,1) Athlétic Club Sélestat	150, -
49.	CLAUDE (55,7) Red Star Limoges	145, -
50.	CHRIST (56) Sté Halt, et Cult. Haguenau	110, -

Poids Plumes

1.	GOUMEZIANE (59,2) Sporting Club de Neuilly	237,500
2.	CAPITAINE (58,6) Amie. J.-Jaurès Colombelloise	225, -
3.	DIJOUX (60) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	222,500
4.	NOUAILLETAS (60) Red Star de Limoges	222,500
5.	VAHIMANGUE (59,6) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	220, -
6.	FAURE (57) Haltérophile Club Arbreslois	215, -
7.	DELTON (57,5) A.S.P.T.T. Arras	215, -
8.	HATE (59,4) A.S. Augustin Normand	215, -
9.	COURTIN (59,5) La Maubeugeoise	215, -
10.	BERTOLA (59,5) Association Sportive de Monaco	215, -
11.	GANGAMA (59,8) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	215, -
12.	CASTAGNE (57,5) Haltérophile Club Cannes	212,500
13.	AUBRY (58,5) Club Sportif Est Républicain	210, -
14.	FREVILLE (58,5) A.S.P.T.T. Arras	210, -
15.	PÉRISSE (58) Maison des Jeunes Narbonne	207,500
16.	ELLOCO (58) Amicale Jean-Jaurès Colombelloise	205, -
17.	DELTOMBE (58,5) A.S.P.T.T. d'Arras	205, -
18.	BINDEL (59,5) Club Sportif d'Alençon	205, -
19.	COLAS (57,7) Nantes Étudiants Club	205, -
20.	MARINIER (58,6) Stade Porte Normande	205, -
21.	LEBEL (59,5) St-Nazaire Omni Sports	205, -
22.	POLETTI (59,6) Stade Municipal de Montrouge	205, -
23.	ROBIN (60) Club Olympique Caudéranais	205, -
24.	TESTE (57,4) Gauloise de Vaise	200, -
25.	DEAL (58) Bourbon Lumière Sports	200, -
26.	ROBERT (59,6) Bourbon Lumière Sports	200, -
27.	TERTRE (60) A.P.E.C.A. St-Denis La-Réunion	200, -
28.	BREGNARD (57,2) Union Sportive Wittenheim	197,500
29.	HADJER (57,6) Groupes Laïques d'Alger	195, -
30.	MENVILLE (58,7) Salle Clermont Sports	195, -
31.	ABEL (59,4) Stade Croisicais	195, -
32.	PIEL (57) Amicale Laïque Condé-s/Noireau	192,500
33.	CORDIER (57,4) A.S. Cie Électro Mécanique	192,500
34.	VERMONT (60) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	192,500
34.	DELAIZIR (60) Vannetaise A.C.	192,500
36.	ROLANDO (58,2) Ralliement Mustapha Alger	190, -
37.	VINCENT (60) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	187,500
38.	CORRE (57,5) Bourbon Lumière Sports	185, -
39.	ADAME (58) Bourbon Lumière Sports	185, -
40.	BOCHARD (58,5) Cercle Haltérophile Troyen	185, -
41.	LAMOTTE (59,2) Red Star de Limoges	185, -
42.	SELLY (60) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	185, -
42.	BOOS (60) Union Guebwiller	185, -
42.	JACQUIER (60) Sporting Club Dijonnais	185, -
45.	LACROIX (60) Club Sportif d'Alençon	182,500
46.	KARST (59,4) Union Wittenheim	180, -
47.	MUGNIER (60) Sporting Club Dijonnais	180, -
48.	PICOT (57,1) Vannetaise A.C.	177,500
49.	NICOLAS (57,2) Club Halt, et Cult. Rochelais	177,500
50.	GARCIA J.P. (59) A.S. Police d'Oran	177,500
51.	GUILLOTIN (59,1) Vannetaise A.C.	177,500
52.	COUTARD (59,6) Union Amicale de Cognac	177,500
53.	BOHN (59,9) Nantes Étudiants Club	177,500
54.	MENARD (56,2) L'Oranaise	175, -
55.	XAVIER (57,8) Bourbon Lumière Sports	175, -
56.	PERREIRA (58,3) Entente Cheminots Chaumont	175, -
57.	HILDEBRAND (58,4) Union Sportive de Toul	175, -
58.	SABRILAMOUR (59) A.S.P.T.T. St-Denis La Réun	175, -
59.	RECENA (59,5) Monrepos Olympique	175, -
60.	CORGNE (59,9) A.S.P.O. Limoges	175, -
61.	MARIAUD (60) Red Star de Limoges	175, -
62.	IVOULA (57,5) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	172,500
63.	TAURINES (58,3) Union Athlétique Tarbaise	172,500
64.	BIENVAULT (57,8) Union Sportive de Tours	170, -
65.	LEVENEUR (57,8) Bourbon Lumière Sports	170, -
66.	ZICARO (58) Association Sportive Zéraldéenne	170, -
67.	GUITARD Michel (58,7) Cercle Cult. St-Médard	170, -
68.	DUCHEMIN (59,2) St-Nazaire O.S.	170, -
69.	BELLEC (60) Patronage Laïque Lorient	170, -
70.	JACOMELLI (60) Club Athlétique St-Priest	165, -
71.	AMIOT (59,7) Air Sports Blois	162,500
72.	CHOTARD (57) Frontignan Athlétic Club	160, -
73.	POUSSET (59) Judokan Perpignan	160, -
74.	HERNANDEZ (60) Monrepos Olympique	160, -
76.	DUFLOU (57,5) Sporting Club St-Amandois	157,500
77.	BRUNET (58) Sporting Club St-Amandois	157,500
78.	BOUFATAH (58,4) Haltère Club Témouchentois	155, -

79.	DUNAS (56,5) U.S. Cheminots Val-de-Loire	152,500
80.	GILLIOTS (56,9) Club Athlétique Rosendaël	150, -
81.	DIB (58,7) Club Sportif Inter-Avia	150, -
82.	ALCARAZ (57,5) Club Athlétique St-Priest	132,500

Poids Légers

1.	BELLONE (66) A.S. Cie. Électro Mécanique	270, -
2.	TRUDEL (64) A.S. Lilloise Inter Entreprises	265, -
3.	JUDITH (67,5) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	255, -
4.	MORO (63) Stade Porte Normande	252,500
5.	VUICHARD (67,5) Judokan Perpignan	252,500
6.	BOT (65,3) Maison des Jeunes de Narbonne	250, -
7.	BEEKHUIZEN L. (62,4) Club Halt. Lunéville	245, -
8.	GRACIAL (63,7) La Montluçonnaise	242,500
9.	GOURVITCH (64,3) Esso Sports	242,500
10.	SCHIERMEYER (67,3) Alsatia Sélestat	242,500
11.	ASPART (60,7) Judokan Perpignan	240, -
12.	REVARDEAU (65,5) La Montluçonnaise	240, -
13.	PELLERIN (66,7) Club Athlétique Nantais	240, -
14.	PERTHUIS (67,5) Club Sp. Cheminots du Mans	240, -
14.	ROUBLOT (67,5) A.S. Cie Électro Mécanique	240, -
16.	DAUVERGNE (64,4) Union Sportive de Toul	237,500
17.	CHEVALLIER (65) Club Sportif d'Alençon	237,500
18.	LUCHINI (66,1) A.S. Préfecture de Police	237,500
19.	PELTIER (67,2) Club Athlétique Nantais	237,500
20.	MAGNANI (65,5) Académie Culture Phys. Denain	235, -
21.	LEGUYADER (67,5) Patronage Laïque de Lorient	235, -
21.	SAINT CYR (67,5) Club Athlétique St-Priest	235, -
23.	DELALANDE (61,6) Nantes Étudiants Club	232,500
24.	GUITARD J.-P. (63,5) Cercle Culturiste St-Médard	232,500
25.	GAUDENSI (64,1) Amicale Saint-Ruf	232,500
26.	RIMET (66,6) Athlétic Club Châlonnais	232,500
27.	LEFEVRE (66) A.S.P.T.T. St-.Denis La Réunion	230, -
27.	TAVERNE (66) Association Sport. Gournaisienne	230, -
29.	MAGNAN (65,6) Club Halt, et Cult. Rochelais	227,500
30.	FAUT (66) Stade Municipal Petite Synthe	227,500
31.	SONNIC (63,5) Union Roubaisienne	225, -
32.	NAUD (65,9) Amicale Jean-Jaurès Colombelloise	225, -
33.	CHARLOT (66,6) Club Sportif Mun. Clamart	225, -
34.	OULEDIE (64) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	222,500
35.	WAGEMANN (64,3) Union Sportive Wittenheim	222,500
36.	RIVOLAENE (66) Amic. J.-Jaurès Colombelloise	222,500
37.	BROCHARD (64,8) Amic. Laïque Condé-s/Noireau	220, -
38.	MARTY (65,8) Toulouse Haltéro Club	220, -
39.	PREPIN (66,8) Culturistes Châtelleraudais	220, -
40.	NICOLAS (67,2) Sporting Club de Neuilly	220, -
41.	GONCALVES (67,5) Haltérophile Club Arbreslois	220, -
42.	PEYRONNET (62,4) Racing Club de Vichy	217,500
43.	PARIS (66,6) Haltérophile Club de Boulogne	217,500
44.	BOUIFFROU (63,8) Sté de Gymn, de Fort de l'Eau	215, -
45.	ELY (65) Hait, et Cuit. Club Aix-en-Provence	215, -
45.	ABÉLARD (65) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	215, -
47.	GERBER (66,7) Alsatia Sélestat	215, -
47.	ANCEL (66,7) Entente Cheminots de Chaumont	215, -
49.	ABDELHAK (62,5) L'Oranaise	212,500
50.	SERY (63,5) Bourbon Lumière Sports	212,500
51.	RAVENNES (64) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	212,500
52.	NOEL (65,3) Haltérophile Club Arbreslois	212,500
53.	ROSSI (66,3) Sporting Club Navis	212,500
54.	GOMEZ (67,2) Sports Athlétiques Bel Abbésiens	212,500
55.	CARIMALO (62 4) Club Athlétique Nantais	210, -
56.	ROUVRAIS (63,8) Union Sportive de Tours	210, -
57.	TOILLION Georges (64,4) Française de Lyon	210, -
58.	MIRAMAND (64,7) Assoc. Sport. Montferrandaise	210, -
59.	PEYNOT (67) Alliance Ste-Savine	210, -
60.	ESNAULT (67,5) Sporting Club de Neuilly	210, -
61.	PAEZ (62,2) Etoile Sports Montluçon	207,500
62.	PLANTARD (66) Stade Croisicais	207,500
63.	LECHANU (66,8) Sporting Club de Neuilly	207,500
64.	VAUTRIN (67,5) Jeune France de Mézières	207,500
65.	BENOIT (62) Toulouse Haltéro Club	205, -
66.	LORENZI (64) Association Sportive de Monaco	205, -
66.	ABEMONTI (64) Bourbon Lumière Sports	205, -
68.	DELAUNAY (64,9) Club Athlétique Nantais	205, -
69.	LAMENTA (66,5) Omnisports Ricamandois	205, -
70.	AMANT (61) Club Sp. Déf. Nle. Châtellerault	202,500
71.	CANDI (62) Club Haltérophile de Lunéville	202,500
71.	LE BOURLAGAT (62) Patronage Laïque de Lorient	202,500
73.	ANTILOPE (63,6) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	202,500
74.	PAUWELS (66,4) Stade Municipal Petite Synthe	202,500
75.	SAULNIER (65,5) Sporting Club de Neuilly	202,500
76.	KACZMAREK (67,2) Ilets Sports Montluçon	202,500
77.	MARC (63) Haltérophile Club Lovérien	200, -
78.	AHOITO (60,6) Union Amicale de Cognac	197,500
79.	HÉLION (63,1) Jeune France de Mézières	197,500
80.	LELIEVRE (63,5) Cercle Paul-Bert Rennes	197,500
81.	MARCEL (66,5) Française de Lyon	197,500
82.	MOREL (64) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	195, -
83.	KOPPITZ (64,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau	195, -
84.	VALS (66,8) Salle Clermont Sports	195, -
85.	DAGONNEAU (67,5) C.S. Cheminots du Mans	195, -
86.	LERAY (60,6) Cercle E.P. Lorient	192,500
87.	FOLLET (61,7) Club Athlétique Rosendaël	192,500
87.	MEURISSE (61,7) Association Sportive Mantaise	192,500
89.	VIOLIN (63,5) Nantes Étudiants Club	192,500
90.	AUGUSTE (65) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	192,500
91.	CLAUSS (61,3) Sté Halt, et Cult. Haguenau	190, -
92.	SALA (66,2) Union Sportive Zéraldéenne	187,500
93.	PERUCAUD (66,5) Red Star de Limoges	187,500
94.	PIERROND (67,4) Club Athlétique Rosendaël	187,500
95.	LAGUTERE (67,5) Monrepos Olympique	187,500
96.	DESCHEYER (61,4) Stade Municipal Petite Synthe	185, -
97.	SOLTANE (64,3) Amicale Saint-Ruf	185, -
97.	VERGNE (64,3) Ilets Sports Montluçon	185, -
99.	DOUARIN (64,8) Association Sportive Mantaise	185, -
100.	DIDIER (63,3) Union Sportive Crestoise	182,500
101.	CHOUKROUN (67,2) Concorde d'Oran	182,500
102.	FAGES (66,7) Frontignan Athlétic Club	177,500
103.	CHABASSIERE (62,3) Assoc. Sp. Montferrandaise	175, -
104.	PEREZ (63,1) Sports et Culture d'Oran	175, -
105.	NOBLET (63,2) Cercle Michelet Orléans	175, -
106.	COSTA (63,6) A.S. Cheminots de Béziers	175, -
107.	MOMAS (64,6) Cercle Cult. St-Médard	175, -
108.	MONNERAI (65) Patronage Laïque de Lorient	175, -
109.	DEVAUX (60,3) U.S. Cheminots St-Pol	172,500
110.	DUPONT (64,2) Racing Cheminots Nantes	172,500
111.	NAVE (66,2) U.S. Cheminots St-Pol	170, -
112.	ODOFF (64,1) A.S. Minière Fondary	165, -
113.	HANNEQUIN (63,6) La Blésoise	165, -
114.	LICCIARDI (60,8) Union Sportive Zéraldéenne	162,500
115.	GIRAULT (62,9) A.S.P.O. Angoulême	162,500
116.	HEYNARD (63,2) Association Sp. Montferrandaise	162,500
117.	COLIN (63,8) Association Sp. Minière Fondary	162,500
118.	LE DISCOT (64) Patronage Laïque de Lorient	162,500
119.	PLACE (64,8) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	162,500
120.	CHAPUY (67,5) Club Athlétique St-Priest	160, -
121.	BORDES (66,2) Union Athlétique Tarbaise	157,500
122.	FOUET (62) Maison des Jeunes Narbonne	155, -
123.	MAILLET (63,6) Club Athlétique St-Priest	152,500
124.	GARCIA François (63,7) Groupes Laïques d'Alger	152,500
125.	KARRER (61,7) Union Guebwiller	145, -
126.	LAZARO (67,1) Amicale Saint-Ruf	142,500
127.	REDOUANE (63,6) Sporting Club de Neuilly	120, -

Poids Moyens

1.	HATE (74,5) A.S. Augustin Normand	300, -
2.	COHEN (74) Haltérophile Club de Marseille	277,500
3.	PERRIER (73,2) Maison des Jeunes Chambéry	270, -
4.	FARID (74) Groupes Laïques d'Alger	270, -
5.	BINDREIFF (67,8) Alsatia Sélestat	267,500
6.	COLINET (70) Sporting Club de Neuilly	265, -
7.	PLESSIX (70,5) Évreux Athlétic Club	260, -
8.	PICON (72,4) Nantes Étudiants Club	260, -
9.	REMY (74,5) Union Méats Penhoet	257,500
10.	BURCKLE 70,4) Amicale J.-Jaurès Colombelloise	255, -
11.	BOUGES (74) Club Olympique Caudéranais	255, -
12.	DICKELY (72,5) Athlétic Club Sélestat	250, -
13.	LEGROS (72,5) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	247,500
14.	LALANDE (74.3) Club Culturiste de Reims	247,500
15.	CHARBIT (74,4) Association Sp. de la Bourse	247,500
16.	BABOU (75) Maison des Jeunes Narbonne	245, -
17.	HELLER (72) Football Club Blidéen	242,500
18.	PSIROUKIS (72,2) Association Sportive Mantaise	242,500
19.	GANACHAUD (72,6) Cl. Sp. Déf. Nle Châtellerault	242,500
20.	LESUEUR (73,5) Association Sp. Gournaisienne	242,500
21.	DUJARDIN (74,3) Union Tourquennoise	242,500
22.	NOUCANA (71) A.P.E.C.A. St-Denis La Réunion	240, -
23.	BLANC (72) Judokan Perpignan	240, -
24.	GUEGUEN (72,1) Sporting Club St-Amandois	240, -
25.	JARNOT (72,5) Culturistes Châtelleraudais	240, -
26.	POZO (74,6) Jeune France de Mézières	240, -
27.	FERRAND (69,4) Haltérophile Club Lovérien	235, -
28.	POKORSKY (69,9) Alliance Ste-Savine	235, -
29.	BOUYER (72,4) Club Halt, et Cult. Rochelais	235, -
30.	WACKER (74,6) Union Guebwiller	235, -
31.	CANCIGH (68,7) Etoile Sports Montluçon	232,500
32.	THIVENT (69,9) Amicale Saint-Ruf	232,500
33.	DEMENGEOT (73,8) Union Sportive de Toul	232,500
34.	BOUTIN (74) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes	232,500
35.	BECUWE (70) A.S. Électricité Lille	230, -
35.	BERETTA (70) Ralliement Mustapha	230, -
37.	RENON (70,4) Union Amicale Cognac	230, -
38.	FISCHER (74,6) Energie Haguenau	230, -
39.	BORDAIS (70,6) Halt. Cult. Club Aix-en Provence	227,500
40.	LINARES (67,7) Pro Patria d'Alger	225, -
41.	PATEY (68,4) Enfants du Devoir Oyonnax	225, -
42.	MAINGAULT (72,6) Ilets Sports Montluçon	225, -
43.	VANDEKERKHOUE (68) Assoc. Sp. de la Bourse	222,500
44.	FERREC (71,8) Dreux Athlétic Club	222,500
45.	MARTIN (70) Amicale Jean-Jaurès Colombelloise	220, -
46.	GRIMM (71,5) Club Haltérophile Lunéville	220, -

47. DUCHAMP (72,1) A.S.P.T.T. Arras ..... 220, -
48. FAURE (73,6) Union Sportive Montilienne ..... 220, -
49. OHLMANN (73,8) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 220, -
50. BOUTINEAU (74,1) Club Sp. Déf. Nle. Châtellerault 217,500
51. NIEF (71,8) Union Sportive de Toul ..... 215, -
52. DELAUNAY (73) Amicale J.-Jaurès Colombelloise ..... 215, -
53. DOUAY (75) Courbevoie Sports ..... 215, -
54. MUNOZ (68,4) Club Athlétique St-Priest 212,500
55. MARTEL (72) Club Haltérophile Lunéville 212,500
56. IBOURK (72,6) Club Sportif Cheminots du Mans 212,500
56. IGNACZACK (72,6) Assoc. Sp. Montferrandaise 212,500
58. BEAUVAIS (70,2) U.S. Cheminots Val-de-Loire ..... 210, -
59. VASSEUR (70,5) Haltérophile Club Lovérien ..... 210, -
60. TILLY (71) Patronage Laïque Lorient ..... 210, -
61. GORGE (72) Cercle Paul-Bert Rennes ..... 210, -
62. LEFOYE (68,3) Amicale Sportive Condé-s/Noireau 207,500
63. JACOMELLI (71) Club Athlétique St-Priest 207,500
63. VILLEJOUBERT (71) Etoile Sp. Villeneuvoise 207,500
65. ALQUIER (75) Maison des Jeunes Narbonne 207,500
66. CORDIER (70) Club Haltérophile Annonéen ..... 205, -
66. RIOFOLO (70) Haltérophile Club Marseille ..... 205, -
68. GÉRARD (70,4) Société Athlétique d'Enghien ..... 205, -
69. MICOLAJCZIK (72,3) Etoile Sports Montluçon ..... 205, -
70. GIGER (69) Sporting Club de Neuilly 202,500
70. BARALLE (69) Amicale Sportive Condé-s/Noireau 202,500
72. ROBERT (69,8) Cercle Culturiste St-Médard ..... 200, -
73. TILLY (71) Patronage Laïque de Lorient ..... 200, -
74. HITROP (69,1) Cercle E.P. St-Nazaire 197,500
75. AMSELLEM (69,7) Concorde d'Oran 197,500
76. ANDRÉ (70,5) Maison des Jeunes Narbonne ..... 195, -
77. HUET (72) La Blésoise 192,500
78. CAILLE (72,7) Haltérophile Club Boulogne 192,500
79. BOUSSOUHAN (70,1) U.S. Cheminots Val-de-Loire ..... 190, -
80. HORVATH (70,3) Sporting Club Navis ..... 190, -
81. DUPONCHEILE (70,5) Nantes Étudiants Club 187,500
82. BLANQUER (70,6) Union Sportive Zéraldéenne 187,500
83. MANA (68,3) Groupes Laïques d'Alger ..... 180, -
84. GIRONDE (70,5) Racing Club de Vichy ..... 180, -
85. PRINGOT (74,9) Union Sportive Crestoise ..... 180, -
86. CASTAING (73,6) Monrepos Olympique 172,500
87. PASTOR (69) Halt. Cult. Club Aix-en Provence ..... 170, -
88. BARRE (72,6) Cercle Culturiste St-Médard 167,500
89. DEPIRE (71,2) Sporting Club St-Amandois 162,500
90. JACQUET (69,2) Sporting Club St-Amandois 157,500
91. BUCHET-BULLY (72,5) Club Athlétique St-Priest ..... 155, -

Poids Mi-Lourds

1. DOUCHY (77) Union Halluinoise ..... 280, -
2. BONASSI (75,3) Sporting Club de Neuilly ..... 275, -
3. HEURTEMATTE (78,1) Haltérophile Club Lovérien ..... 275, -
4. STEINER (79,2) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 270, -
5. BOTTI (75,3) Maison des Jeunes Chambéry ..... 265, -
6. LARREE (79,6) Évreux Athlétic Club ..... 265, -
7. PERRIN (78) Ralliement Mustapha Alger 262,500
8. COLUCCI (78,3) Sporting Club Navis 257,500
9. GERVAIS (77) Club Culturiste de Remis ..... 245, -
10. GUILLAUME (76) Union Sportive Crestoise 242,500
11. VEYSSIERE (81,4) Assoc. Sport. Montferrandaise 242,500
12. MIDRON (76,5) Club Culturiste de Reims ..... 240, -
13. OBERLEN (76,6) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 240, -
14. BERNARD (78,5) Stade Porte Normande ..... 235, -
15. CHAPEL (80,4) Salle Clermont Sports ..... 235, -
16. DISDIER (78) Union Sportive Crestoise 227,500
17. MOINE (82) La Maubeugeoise ..... 225, -
18. LASSIAZ (75,4) Racing Club de Vichy 222,500
19. LAMBERT (75,2) Entente Cheminots Chaumont 217,500
20. MAVROUDIS (75,7) A.S.P.O. Angoulême ..... 215, -
21. BOULNOIS (75,5) Courbevoie Sports 212,500
22. SANDON (76,8) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 210, -
23. RAMIREZ (77) Sports Athlétiques Bel Abbésiens ..... 210, -
24. CAUBET (77,5) Union Sportive de Toul ..... 210, -
25. BARTHOLOMEUS (75,8) Stade Mun. Petite Synthe 207,500
26. VARCEUSE (80) A.S. Électricité Lille ..... 205, -
27. AUVITY (79,5) Ilets Sports Montluçon 202,500
28. DE NARDI (79,2) Racing Club de Vichy 197,500
29. PIETTE (81,6) Amicale Sportive Simca 192,500
30. BOERI (80,3) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence 187,500
31. CORLER (75,8) Patronage Laïque Lorient ..... 185, -
32. VERGRIETTE (81,8) U.S. Cheminots St-Pol ..... 180, -
33. CHAMPAGNE (77,8) Alliance Ste-Savine 172,500

Poids Lourds-Légers

1. VINCENT Robert (86,9) Athl. Club Montpellier ..... 295, -
2. RYCHTER (88,5) Club Athlétique de Calais 272,500
3. DAMOUR (83) Bourbon Lumière Sports ..... 270, -
4. TAAMA (86) Concorde d'Oran 247,500
5. TRAISNEL (89,5) A.S. Électricité Lille ..... 245, -
6. DULOQUIN (89,5) Club Culturiste Reims ..... 230, -
7. RISSE (86,1) Union Sportive de Tours ..... 200, -
8. BORGHI (85,8) Sporting Club St-Amandois 197,500
9. NAVARRO (87) Maison des Jeunes Narbonne ..... 175, -

Poids Lourds

1. GROSS (91,3) Union Guebwiller 302,500
2. CHOUKROUN (90,6) Concorde d'Oran 297,500
3. NARDIN (97,8) Courbevoie Sports ..... 285, -
4. HUMEZ (96) A.S. Électricité de Lille ..... 250, -
5. GACHET (98,8) Club Halt, et Cult. Rochelais 247,500

SENIORS

Poids Coqs

1. GARRIOS (55,3) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion 222,500
2. LAGRUE (55,9) Union Sportive de Toul 217,500
3. BARTHELEMY (48,3) Amicale Saint Ruf ..... 200, -
4. PAPADACCI (54) Enfants du Devoir Oyonnax ..... 200, -
5. MEYER (56) Union Guebwiller ..... 195, -
5. BOUCHARINCHAS (56) A.S.P.O. Limoges ..... 195, -
7. NORMAND (55,1) Courbevoie Sports 192,500
8. LEGUET (55,3) Association Sportive Mantaise ..... 190, -
9. AMOSSE (55,5) Club Athlétique Nantais ..... 185, -
10. DEMANES (56) Football Club Blidéen 182,500
11. ESPAGNE (51,2) Union Sportive Crestoise ..... 180, -
12. LE PAPE (53,2) Athlétique Club Trélazéen ..... 180, -
13. BERENGUER (54,9) Haltère Club Témouchentois ..... 175, -
14. BARANGER (54,8) Société de Gymnastique Angers 167,500
15. MEZERETTE (55,8) C.S. Cheminots du Mans 167,500
16. GROSS (56) Ilets Sports Montluçon 162,500
17. QUELMAOUI (54,5) Casbah Club d'Alger ..... 160, -
18. CHAPELLE (55) Cercle Culturiste Page Blanche ..... 160, -
19. CASSORLAS (53,7) Union Athlétique Tarbaise ..... 145, -
20. PUKSIC (56) Société Athlétique Montmartroise ..... 105, -

Poids Plumes

1. COQUEL Roger (60) Cercle Nouv. Messag. Presse 257,500
2. ROUCHEL (58,9) Club Haltérophile Lunéville 247,500
3. COLANGELO (58,5) A.S. Cheminots de Béziers ..... 230, -
4. LAUGIER (60) Haltérophile Club de Nice 227,500
5. CROCHARD (58,5) Société Athlétique Montmartroise ..... 225, -
6. DELORME (59) Gauloise de Vaise ..... 225, -
7. BELARBI (58,8) Concorde d'Oran ..... 220, -
8. REHM (59,5) Energie Haguenau ..... 220, -
9. METZGER (60) Alsatia Sélestat ..... 220, -
10. FABBRO (59,5) A.S. Cie Électromécanique 217,500
11. LECALVEZ (59,8) Soc. Athlétique Montmartroise 217,500
12. CHAULOUX (56,4) Club Athlétique Nantais ..... 215, -
13. FLAYAC (56,9) Union Sportive Bouscataise ..... 215, -
14. BONNET (57,2) Union Sportive Crestoise ..... 215, -
15. GOUYET (59,7) Courbevoie Sports ..... 210, -
16. BERTEL (56,8) Union Méan Penhoet 207,500
17. POQUET (59) Sté de Gymn. Hussein Dey 207,500
18. MINARD (57,4) Haltérophile Club Boulogne ..... 205, -
19. LACOURT (60) Cercle E.P. Lorient ..... 205, -
20. RIZZO (57,5) Ralliement Mustapha Alger ..... 195, -
21. BARD (56,5) Stade Municipal Petite Synthe ..... 185, -
22. HAFSI (60) Casbah Club d'Alger ..... 185, -
23. MENOUD (60) Sporting Club Dijonnais ..... 180, -
24. LAFAGE (59,9) C. S. Déf. Nle. Châtellerault ..... 170, -
25. PRÉVOST (58) Stade Porte Normande 167,500
26. BRUN (59,7) Union Sportive Crestoise 162,500
27. BENEDI (57) Assoc. Sportive Montferrandaise ..... 160, -

Poids Légers

1. ESCART (66,6) Ralliement Mustapha Alger ..... 270, -
2. BOULINIER (65,3) Club sportif Mun. Clamart ..... 265, -
3. PICAUD (66,1) Vannetaise Athlétic Club ..... 265, -
4 LAPIERRE (62,5) Club Haltérophile Lunéville 262,500
5. FORMICA (67) Haltérophile Club Nice ..... 260, -
6. THURLOY P. (65,8) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion ..... 255, -
7. IMBACH J.-P. (67) Union Guebwiller 252,500
8. BAILLY (67,5) Cercle Nouv. Messageries Presse 252,500
8. SCHMITT (67,5) Alsatia Sélestat 252,500
10. LIGNES (67,3) Cercle Nouv. Messageries Presse ..... 250, -
11. ROUSSE (67,5) A.S. P.T.T. St-Denis La Réunion 247,500
12. SCHMITT (60,5) Sporting Club Dijonnais ..... 245, -
13. ROUSSET (62,7) Judokan Perpignan ..... 245, -
14. MARCOS (64,5) A.S. Police d'Oran ..... 245, -
15. JOUIN (66,1) Union Méan Penhoet ..... 245, -
16. HUBERT (67,5) Cercle Nouv. Messageries Presse ..... 245, -
17. MAUBERT (66,9) Club Athlétique de Calais 242,500
18. SERPEREAU (63) Sporting Club St-Amand ..... 240, -
19. BEYER (65,5) Athlétic Club Sélestat ..... 240, -
20. JULIA (66,9) Stade Mun. Montrouge ..... 240, -
21. DUFFAU (67,4) A.S.P.O. Limoges ..... 240, -
22. DELASSUS (94) A.S.P.T.T. d'Arras 237,500
23. BETZLER (66) Athlétic Club Sélestat 237,500

24. JUBAULT (67,5) Union Sportive de Tours 237,500
25. BARBARY (62,2) Stade Municipal Petite Synthe ..... 235, -
26. ANDRÉ (64,9) A.S. Simca ..... 235, -
27. THOMAS (65,8) Club Olympique Briochin ..... 235, -
28. AUREAL (66,9) Athlétic Club Trélazéen ..... 235, -
29. SCHMUCK (67,5) Société Halt, et Cult. Haguenau ..... 235, -
30. VIDAL (60,4) Culturistes Châtelleraudais 232,500
31. VELLEINE (61,2) Ilets Sports Montluçon 232,500
32. PAPA (85,5) Stade Munie. Petite Synthe 232,500
33. CHRISTIAN (67,4) Société Athlétique Enghien 232,500
34. MORAND (67,5) A.S. Diar el Mahcoul 232,500
35. STEPHAN (64,6) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 230, -
36. HEMMERLE (65,5) Athlétic Club Sélestat ..... 230, -
37. VEY (66,5) Cercle Michelet Orléans ..... 230, -
38. HERRERA (67) Haltère Club Témouchentois ..... 230, -
39. MIOCHE (67) Club Sportif Cheminots du Mans 227,500
40. DACOSTA (67,5) Club Olympique Caudéranais 227,500
40. CAMPO (67,5) Etoile Sports Montluçon 227,500
42. PIQUENOT (66,6) Association Sportive Mantaise ..... 225, -
43. CALIMEZ (65,5) A.S. Lilloise Inter Entreprises 222,500
44. ARCELIN (65,8) Dreux Athlétic Club 222,500
45. VARNIER (66,5) Club Naut, et Athl. Rouen 222,500
46. BAUDINO (67) Haltéro Culturiste Lyon 222,500
47. DUFOUR (67,2) C.S. Cheminots du Mans 222,500
48. BICREL (67,5) Athlétic Club Trélazéen 222,500
49. DESNOYERS (64,3) Cercle Culturiste Bas Berry ..... 220, -
50. SCANVIC (65) Racing Cheminots Nantes ..... 220, -
51. FOUILLEUL (65,5) Société Sp. Domfrontaise ..... 220, -
52. CASSINI (66,5) F.C. Blidéen ..... 220, -
53. SAVONNIÈRE (66,4) Union Sportive Toul ..... 220, -
54. OLLIER (64,6) Omnisports Ricamandois 217,500
55. GARCIA (65,5) Sporting Club Navis 217,500
56. BREGER (66,9) Athlétic Club Trélazéen 217,500
57. COCHET (65) Sporting Club St-Amandois ..... 215, -
58. GUILLET (65,4) Amicale Saint Rut ..... 215, -
59. LE BIDEAU (66,1) Club Athlétique Nantais ..... 215, -
60. GLORENNEC (66,5) Dreux Athlétic Club ..... 215, -
61. ROGUET (66,5) Union Sportive de Tours ..... 215, -
62. BAUMES (62) Athlétic Club Châlonnais ..... 210, -
63. ROY (64) Culturistes Châtelleraudais ..... 210, -
64. JOURDAN (65,7) C. S. Cheminots du Mans ..... 210, -
65. CHAULOUX (67,5) Club Athlétique Nantais 207,500
66. MOREAU (64,8) C. S. Déf. Nle. Châtellerault ..... 205, -
67. DINOCHEAU (66,8) U. S. Cheminots Val de Loire ..... 205, -
68. FOUILLAT (67,5) Haltérophile Club Arbreslois ..... 205, -
69. LAUGIER (67,5) Haltérophile Club de Nice ..... 200, -
70. CHRISTOPH (60,8) Energie Haguenau ..... 195, -
71. BENARD (63) Sporting Club Neuilly ..... 195, -
72. GUITARD (67) A.S.P.O. Limoges ..... 195, -
73. GENEY (66) Stade Mun, de Montrouge 192,500
74. ZENUCCHINI (61,2) A.S. Montferrandais 182,500
75. LUCAS (62,4) Cigognes de Tarbes 182,500
76. FERRANDO (61,9) Union Athlétique Tarbaise ..... 155, -

Poids Moyens

1. COHEN (74,4) Sporting Club de Neuilly 287,500
2. DELÉGLISE (70,2) Asnières Sports ..... 285, -
3. BOMMARITO (69,5) Haltérophile Club de Nice 282,500
4. LECLERC (75) U.S. Métro-Transports 282,500
5. BACQUE (72) Union Athlétique Tarbaise ..... 275, -
6. VANDAMME (72) Union Haubourdinoise 272,500
7. SLUSSAREFF (72,2) Football Club Blidéen 272,500
8. MEYER J. M. (75) Sté Halt, et Cult. Haguenau 272,500
9. BOTTE (70,2) Stade Porte Normande 267,500
10. DESCHAINTRES D. (68,5) Sport. Club de Neuilly ..... 265, -
11. BRUYENNE (69) A.S. Électricité de Lille ..... 265, -
12. NEUS (73,5) C.A.S. Déf. Nle. Rueil ..... 265, -
13. PIJOTAT (74,6) Club Cult. Bas-Berry ..... 265, -
14. BROSSARD (75) Stade Municipal de Montrouge ..... 265, -
15. GUÉRET (74,8) Club Sportif Inter-Avia 262,500
16. BOUR (71,1) Alliance Ste-Savine ..... 260, -
17. PINTADO (73,1) Cercle Cult. St-Médard ..... 260, -
18. TOREND (74,8) Haltérophile Club Grenoblois 257,500
19. JANVRIN (67,8) Sporting Club de Neuilly ..... 255, -
20. WONG HA SEE (69) A.S.P.T.T. St-Denis La Réun ..... 255, -
21. MARREC (70) Association Préfecture de la Seine ..... 255, -
21. PUGNAT (70) Sporting Club de Neuilly ..... 255, -
23. VIRTE (71,4) Club Naut, et Athl. Rouen ..... 255, -
24. RISPAL (71,8) Courbevoie Sports ..... 255, -
25. GAROSCIO (72,5) Association Sportive de Monaco ..... 255, -
26. SYLVESTRE (72,7) Française de Lyon ..... 255, -
27. LOURDE (74,3) Association Sportive Simca ..... 255, -
28. AGOGUE (68,4) U.S. Métro-Transports 252,500
29. MALLEA (68,5) Olympe Toulouse 252,500
30. PRIGENT (69,6) Athlétic Club Trélazéen 252,500
31. HALBMEYER (70,8) Union Sportive Wittenheim 252,500
32. SOUDE (71) Courbevoie Sports 252,500
33. CASPAR (73) Union Sportive Wittenheim 252,500
34. SCHAMBOURG (74,1) Vannetaise Athlétic Club 252,500
35. MALLET (74,4) U. S. Métro-Transports 252,500
36. SICOULY (74,8) Sporting Club St-Amandois ..... 250, -
37. MALIVAIN (69) U. S. Métro-Transports 247,500
38. MARTIN (69,8) Club Athlétique Pluriennais 247,500
39. DAUNOIS (70) Club Sportif Inter Avia 247,500
40. DAGOIS (71,8) Ilets Sports Montluçon 247,500
41. MARC (73) Stade Mun. Montrouge 247,500
42. LEPORCQ (73,2) La Maubeugeoise 247,500
43. MYAUX (73,3) Haltérophile Club Compiégnois 247,500
44. SIVAULT (74,7) C.S. Déf. Nle. Châtellerault 247,500
45. ZIGUEL (68,1) U. S. Métro-Transports ..... 245, -
46. NOAILLY (69,2) Haltérophile Club Arbreslois ..... 245, -
47. TUYNE (70,6) Sports Réunis Lille Délivrance ..... 245, -
48. JOLY (71,4) Cercle Paul Bert Rennes ..... 245, -
49. LECOZ (73,2) Stade Municipal Montrouge ..... 245, -
50. BOUSSOUHAN (73,5) Air Sports Blois ..... 245, -
51. DEBRUE (73,8) Sports Réunis Lille Délivrance ..... 245, -
52. JARRY (74,7) Club Sportif Chem, du Mans ..... 245, -
53. ROUSSEAUX (69,3) Club Culturiste de Reims 242,500
54. KELLER (70) Courbevoie Sports 242,500
55. GODICHON (74,4) Cercle E.P. St-Nazaire 242,500
56. GARRIDO (69,8) Haltéro Club Témouchentois ..... 240, -
57. MATHIS (70,6) Cercle des Sports Homécourt ..... 240, -
58. SANSONI (71,8) Club Sportif Inter Avia ..... 240, -
59. BERGEMANNE (74,6) U.S. Métro-Transports ..... 240, -
60. RULMANN (75) Athlétique Club St-Maurien ..... 240, -
61. ISRAËL (69) Sports et Culture Oran 237,500
62. DUQUERROUX (72,6) C.S. Déf. Nle. Châtellerault 237,500
63. POINTES (69) Halt, et Cult. Club Aix ..... 235, -
64. PY (71,9) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 235, -
65. ROUX (73,9) Assoc. Sportive Montferrandais ..... 235, -
66. GUEU (68,9) U.S. Métro-Transports 232,500
67. MORISSET (70,1) Cercle E.P. St-Nazaire 232,500
67. DUBOIS (71,6) Club Athlétique Rosendaël 232,500
69. DE KERPEZDRON (71,8) Club Olymp. Briochin 232,500
70. FATICA (72,4) A.S.P.O. Midi 232,500
70. PICAUD (72,4) Vannetaise Athlétic Club 232,500
72. SOMMERARD (72,6) Club Athlétique Rosendaël 232,500
73. GRUMMENACKER (73,6) U. S. Wittenheim 232,500
74. DESRUMEAUX (75) S.C.P.O. Paris 232,500
74. RADIA (75) Athlétique Club St-Maurien 232,500
76. ZELKINE (69,8) Française de Lyon ..... 230, -
77. LECLERC (71,5) Amic. Jean-Jaurès Colombelloise ..... 230, -
78. GRESSARD (69,8) Athlétic Club Châlonnais 227,500
79. MARTINEZ (69,9) Omni Sports Ricamandois 227,500
80. KEMPF (70) Alsatia Sélestat 227,500
81. LAMBROUIN (70,7) Club Athlétique Pluriennais 227,500
82. GRUEST (73,5) Stade Municipal Montrouge 227,500
83. CHAPRON (74,7) Club Athlétique Nantais 227,500
84. LAVERDET (74) U.S. Métro-Transports ..... 225, -
85. NASCIMBEN (70,9) Dreux Athlétic Club ..... 225, -
86. LAVIGNE (75) Union Sportive Montilienne ..... 220, -
87. ALCOCEL (70,6) A.S. Police d'Oran 217,500
88. SEMPÈRE (73,2) Sports et Culture d'Oran 217,500
89. LAFAILLE (75) Union Athlétique Tarbaise 217,500
90. VITRANT (71,7) A.S. Cie Électromécanique ..... 215, -
91. LACOUR (74,1) A.S.P.O. Limoges ..... 215, -
92. HURDER (74,4) Union Guebwiller ..... 215, -
93. OREL (72) Concorde d'Oran ..... 210, -
94. MILLAU (72,9) Stade Municipal de Montrouge ..... 210, -
95. BERNADO (74,5) A. S. Cheminots de Béziers ..... 210, -
96. DESAPHY (72,5) U.S. Métro-Transports 207,500
97. BERSON (74,9) Association Sportive Mantaise 207,500
98. BERNARD (68) Monrepos Olympique 202,500
99. DEVAUD (74,9) A.S.P.O. Limoges ..... 200, -
100. DROITECOUR (74) Ilets Sports Montluçon 197,500
101. VERNEDE (68,9) A.S. Minière Fondary ..... 195, -
102. MEURIOT (74) Athlétic Club Châlonnais ..... 195, -
103. LACRAMPE (68,8) Union Athlétique Tarbaise 192,500
104. ACKERMANN (74) Union Guebwiller ..... 190, -
105. ROUQUIER (75) A.S. Cheminots de Béziers ..... 185, -
106. SALETIS (70,3) Les Cigognes Tarbes 182,500

Poids Mi-Lourds

1. MALLARD (81) Les Cigognes Tarbes 307,500
2. GAUSS (80,7) Energie Haguenau 292,500
3. GOESSENS (79,6) Haltérophile Club de Boulogne ..... 290, -
4. CHAPOUR (80,6) A.S.P.O. Midi ..... 290, -
5. MULLER (82,5) Union Guebwiller 287,500
6. NICOLEAU (75,1) Athl. Club Bretons de la Loire ..... 285, -
7. KASSAPIAN (82,3) Cl. Sp. Ministère des Finances ..... 280, -
8. THIERRY (81,8) L'Arpajonnaise 277,500
9. PERRIN (82,4) Haltérophile Club Grenoblois 277,500
10. ROLLIN (76,6) Sporting Club de Neuilly ..... 275, -
11. DESSERTINE (76) Asnières Sports 272,500
12. MAZALLON (80) Club Athlétique St-Priest 272,500
13. LAVIGNE (79,2) Asnières Sports ..... 270, -
14. RIEFFEL (81,9) Sté Halt, et Cult. Haguenau ..... 270, -
15. PELETIER (78,2) Stade Municipal de Montrouge 267,500
16. BELIN (81,3) Espérance et Etoile Réun. Carpentras 267,500
17. TRAISNEL (80) A.S. Électricité de Lille ..... 265, -
18. ZAJAKOWSKI (80,3) Club Halt, de Lunéville ..... 265, -
19. BINARD (80,5) Gauloise de Vaise ..... 265, -
20. DELORME (81,2) U.S. Cheminots Val de Loire ..... 265, -

21.	BAUMANN (76) U.S. Métro-Transports	262,500
22.	MARECHAL (76,3) Stade Municipal Petite Synthe	262,500
23.	CANCIGH (76,9) Etoile Sports Montluçon	260, -
24.	MUGGEO (77) Haltérophile Club Grenoblois	260, -
25.	AUDOUX (78) Club Haltérophile du Bas Berry	260, -
26.	VILLEBOIS (78,4) Club Culturiste de Reims	260, -
27.	DEVELET (82) La Montluçonnaise	260, -
28.	BORNE (77,3) Haltérophile Club Grenoblois	257,500
29.	ÉCHEVIN (79,6) Union Haubourdinoise	257,500
30.	CHANTON (80,7) Stade Municipal de Montrouge	257,500
31.	PECQUEUX (82,5) Club Athlétique de Calais	257,500
32.	BOISET (79,2) Association Sportive Nantaise	255, -
33.	DESFARGES (80,7) Gauloise de Vaise	255, -
34.	BERNARD (81,3) Cercle Cult. Salle Commenge	255, -
35	HOAREAU (77) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion	252,500
36.	BAILLY (79,4) Enfants du Devoir Oyonnax	252,500
37.	RIERA (79,4) A. S. Cheminots Béziers	252,500
38.	HUAUME (76,7) Club Sportif Cheminots du Mans	250, -
39.	HANSMETZGER P. (80) Club Abiétique Nantais	250, -
40.	MICHAUX (82) Sporting Club de Neuilly	250, -
41.	RIO (78,3) Vannetaise Athlétic Club	247,500
42.	VIENNAUX (76) Club Culturiste de Reims	245, -
43.	SCHIRMEYER (77) Alsatia Sélestat	245, -
44.	PREHU (77,7) Société Sportive Domfrontaise	242,500
45.	PAPALARDO (78) Sté de Gym. Hussein Dey	240, -
46.	TRÉMOUREUX (79,2) Club Athlétique Nantais	237,500
47.	DEBUK (77,5) Football Club Blidéen	235, -
48.	COMBE (78,6) Association Montferrandaise	235, -
49.	SAVARY (82) Société Sportive Domfrontaise	235, -
50.	DUVAL (77.9) Dreux Athlétic Club	232,500
51.	SACLIER (79,7) Racing Club de Vichy	230, -
52.	BENSAMOUN (80,4) Concorde d'Oran	230, -
53.	COMAS (78) Football Club Blidéen	220, -
54.	LE BORGNE (76,5) Cercle E.P. Lorient	205, -
55.	HAMMOU (79,4) Sports Athlétiques Bel Abbésiens	205, -

Poids Lourds-Légers

1.	HERZOG (87) Athlétic Club Sélestat	305, -
2.	THEMELIN (88,9) Club Sp. Ministère des Finances	305, -
3.	SMOZINSKY (89,1) Athlétic Club Sélestat	285, -
4.	BOROSOSKY (83,4) Amic. J.-Jaurès Colombelloise	275, -
5.	SCHOEPF (84) Alsatia Sélestat	275, -
6.	SIRIACO (85,7) Sté de Gym. Hussein Dey	275, -
7.	STRESSER G. (82,7) Energie Haguenau	272,500
8.	LUSQUEL (89,7) Haltéro Culturiste Lyonnais	272,500
9.	KLEIN (88) Athlétic Club Sélestat	270, -
10.	MARTIN (89,2) Dreux Athlétic Club	270, -
11.	LECHET (88,8) Ilets Sports Montluçon	265, -
12.	BANWARTH (89,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	265, -
13.	SANTIN (80,2) Union Sportive Wittenheim	262,500
14.	BARBIER (89,5) Club Sportif Cheminots du Mans	260, -
15.	TOUCH (84) Cercle Haltérophile Troyen	252,500
16.	LEHORS (88,7) A.S. Simca	252,500
17.	GÉRARD (89,3) U.S. Métro-Transports	252,500
18.	DUCHESCI (85,2) Union Athlétique Cognac	240, -

Poids Lourds

1.	SIMONIN (117) U.S. Métro-Transports	310, -
2.	SCHERLE (90,2) Union Sportive Wittenheim	302,500
3.	PILARD (95,9) Athlétic Club Trélazéen	302,500
4.	STRESSER Ed. (91,7) Sté Halt, et Cult. Haguenau	297,500
5.	ERNWEIN (96) Sté Halt, et Cult. Haguenau	290, -
6.	ENGEL (98) Athlétic Club Sélestat	290, -
7.	VANHOVE (95) Stade Municipal Petite Synthe	285, -
8.	GENDRON (99,7) Courbevoie Sports	280, -
9.	CAMBIER (92) Club des Jeunes de Wazemmes	275, -
10.	LAFAYE (96,6) Courbevoie Sports	265, -
11.	BOSCARATIO (102) Française de Besançon	237,500
12.	COUDREAU (96,3) A.S. Diar el Mahcoul	222,500

Classement du Challenge Raymond Suvigny

(Suite)

115.	Haltérophile Club Cambrésien	1047,500
116.	Sporting Club Tête de Cheval	1025,200
117.	Haltérophile Club de Nice	1015, -
118.	Haltérophile Club Melgorien	987,500
119.	Culturistes Châtelleraudais	972,100
120.	A.S. Cheminots Saint-Pol-sur-Mer	951,400
121.	Haltérophile Club de Marseille	945, -
122.	Rueil Athlétic Club	935,300
123.	A.S. Gaillon Aubevoye	900,400
124.	Union Roubaisienne	885, -
125.	La Ripagérienne	851,900
126.	Pro Patria d'Alger	851,500
127.	A.S. Gournaisienne	840,800
128.	Air Sports Blois	837,100
129.	Les Cigognes de Tarbes	831,800
130.	Jeunesses Laïques de Marmande	819,300
131.	Haltéro Culturiste Lyonnais	819,200
132.	A.S. Tramways de Lille	771,800
133.	Club Sportif Inter Avia	765,600
134.	Racing Cheminots de Nantes	762,300
135.	Cercle d'Éducation Physique de Lorient	760,200
136.	Haltérophile Club de Douai	750,500
137.	Alouette des Gaules	740,200
138.	Monrepos Olympique	724, -
139.	Athlétic Club Servannais	702,300
140.	Esso-Sports	694,900
141.	A.S. Cheminots de Vénissieux	694,200
142.	Racing Club de Toulouse	678,500
143.	Racing Club de Vichy	629,900
144.	A.S. Minière Fondary	602,400
145.	Maison des Jeunes Chambéry	590,700
146.	Cercle Haltérophile Reyland	581, -
147.	Club Halt, et Cult. Colombin	577,700
148.	Union Fraternelle d'Aubière	574,600
149.	L'Oranaise	568,900
150.	Haltérophile Club Lovérien	561,500
151.	Académie des Sports Decazeville	560,700
152.	La Blésoise	509,200
153.	Omnisports Ricamandois	504,300
154.	La Maubeugeoise	499,500
155.	Club Halt, et Cult, du Bas Berry	488,800
156.	Athlétic Club Châlonnais	488, -
157.	Stade Croisicais	487,700
158.	Union Sportive du Velay	454,100
159.	Amicale Laïque de Roanne	451,100
160.	Patronage Laïque de Lorient	446,100
161.	Athlétic Club des Bretons de la Loire	441,100
162.	A.S. Préfecture de la Seine	435,700
163.	Patronage Saint-Augustin	388,700
164.	A.S. Diar el Mahcoul	367,300
165.	Omnium Sportif Saint-Etienne	357,800
166.	A.S. Sapeurs Pompiers de Lyon	351,200
167.	A.S. Régie du Gaz de Bordeaux	344, -
168.	Indépendante de Vaulx-en-Velin	337, -
169.	Union Méan Penhoet	319,400
170.	Dreux Athlétic Club	313,800
171.	Amicale Sportive Simca	277,600
172.	Montpellier Sport Club	265,600
173.	Union Athlétique Péageoise	261,500
174.	Cercle Nouvelles Messag. Presse Par.	256,600
175.	A.S. Cheminots de Givors	228,500
176.	Haltérophile Club Grenoblois	227,600
177.	A.S. Cie. Électro-Mécan. du Bourget	227,500
178.	A.S. Cheminots Nimois	222, -
179.	Haltérophile Club Pont-Audemerien	218,700
180.	Etoile Sportive Villeneuvoise	209, -
181.	Club athlétique de Wazemmes	200, -
182.	Stade Ste Barbe	192,500
183.	Haltérophile Club Houlmois	186,600
184.	La Bravoure de Bougie	185,100
185.	L'Arpajonnaise	181,100
186.	La Brestoise	168, -
187.	Frontignan Athlétic Club	163, -
188.	Club Athlétique P.O. Limoges	162,600
189.	Club Vasseur, Nancy	145, -
199.	Société d'Éducation Physique de Cours	140,100
191.	Haltérophile Club Annonéen	121,600
192.	Omni Sports St-Nazaire	119,300
193.	Club Sportif Électronique	108, -
194.	Patronage St Bonaventure	104, -
195.	Club Athlétique d'Orsay	84, -
196.	Groupes Laïques d'Alger	65,700
197.	Vaillante de Vertou	60,200

LES JEUX OLYMPIQUES

DE 1960

(SUITE)

L'arraché en flexion de Miyake

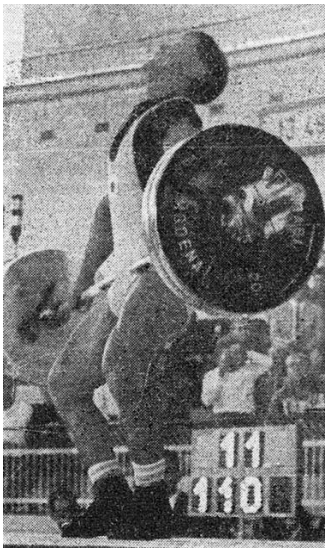

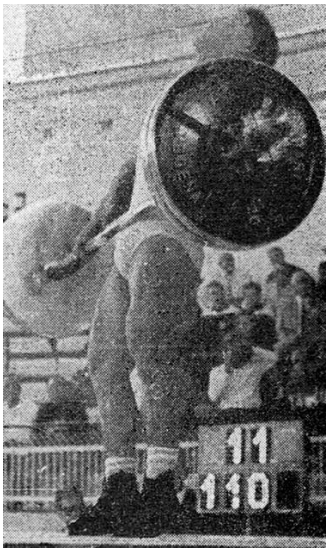

Les photos présentées sur ces pages sont d'une qualité médiocre, mais elles n'en constituent pas moins un document de grande valeur. Le Poids coq japonais Miyake, recordman du monde de l'arraché avec 107 k 500, est sans doute l'un des meilleurs techniciens de l'arraché en flexion aussi n'avons-nous pas hésité à décrire son mouvement à nos lecteurs.

La première série – 3/4 face – représente son troisième essai aux Jeux Olympiques avec 110 k qu'il va manquer de justesse. La deuxième série – 3/4 dos – représente son essai précédent avec 105 k. Nos lecteurs ne manqueront pas de remarquer la parfaite similitude entre les photos de la première série et les photos 3, 4, 5, 6 et 7 de la deuxième série.

Photo n° 1 (2e série). - L'athlète vient d'effectuer la première partie du soulevé de terre ; les genoux sont encore très fléchis et s'engagent vers l'avant. Ici, la barre semble posée sur les cuisses, la distance entre la barre et le bassin est donc minimum.

Photo n° 2. - La barre a glissé tout le long des cuisses car elle semble, ici encore, posée sur les cuisses. Toutefois, si l'on prend des points de repère sur l'arrière-plan, la barre a progressé dans un plan vertical et ce sont les genoux qui se sont engagés plus loin encore vers l'avant. Le degré de flexion des genoux est sensiblement le même que sur la photo n° 1, peut-être même se sont-ils très légèrement fléchis. Par contre, le dos – toujours bien plat s'est redressé et « assure » ainsi l'ascension de la barre.

Photos n° 3 *et* 4. - Les genoux s'étendent complètement pendant que le corps monte sur la plante des pieds : le dos continue son extension, les bras ont à peine ébauché leur mouvement de traction. Cette dernière partie du tirage ressemble à l'impulsion d'un jeté, la barre étant ici accrochée au bout des bras au lieu d'être posée sur les clavicules.

Photo n° 5. - Le passage sous la barre. Les genoux se fléchissent et les pieds vont se décoller du sol ; le tronc s'est encore incliné vers l'arrière et cette position permet un tirage efficace des bras.

Photo n° 6. - Le corps est en suspension, les pieds étant très nettement décollés du sol. Le tronc est incliné au maximum vers l'arrière, le bassin est engagé sous la barre et les bras continuent leur action.

Photo n° 7. - Les pieds se placent sur le sol ; ils se sont écartés pendant la phase de suspension. Le tronc commence à revenir vers l'avant pendant que la barre est ramenée vers l'arrière par l'action des bras. Remarquer que la barre est plus haute par rapport au sol que sur la photo précédente.

Photo n° 8. - L'athlète est en flexion complète, tronc incliné vers l'avant, bras dans un plan vertical, pieds bien à plat sur le sol. Remarquer les talons très épais qui donnent à cette position une meilleure stabilité. Ici, nous constatons que la barre a descendu par rapport à la position précédente. Il nous manque une photo intermédiaire où nous pourrions voir que l'athlète est déjà « pla-

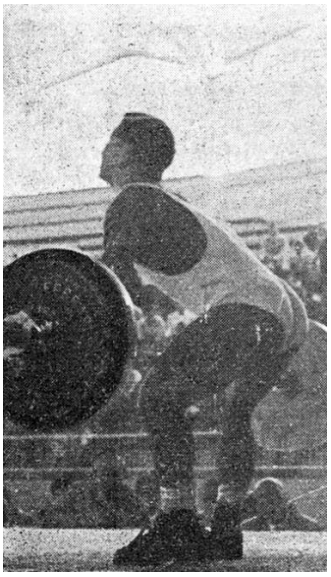

1

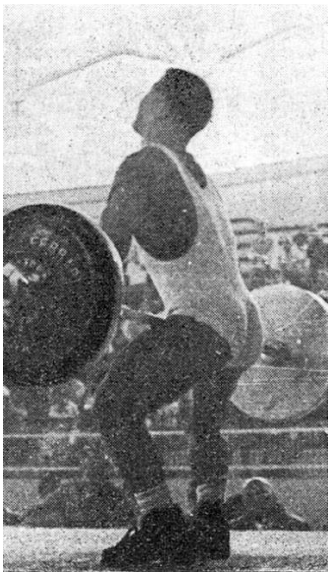

2

3

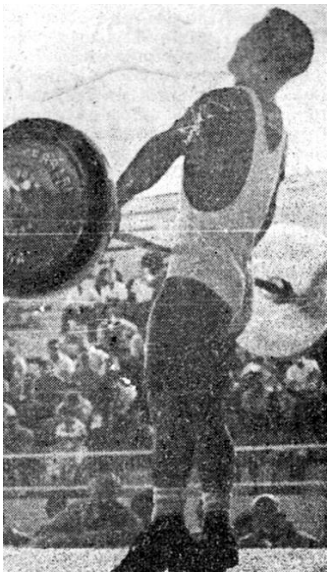

4

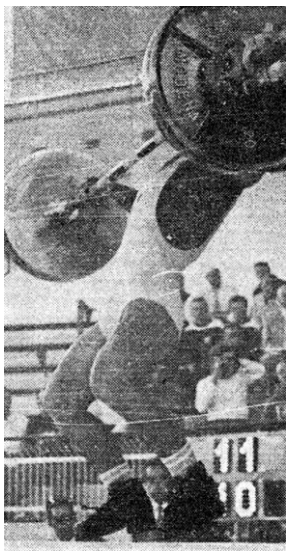
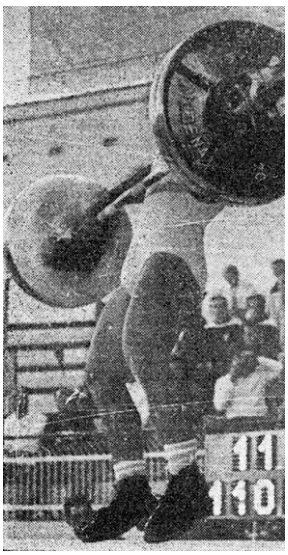
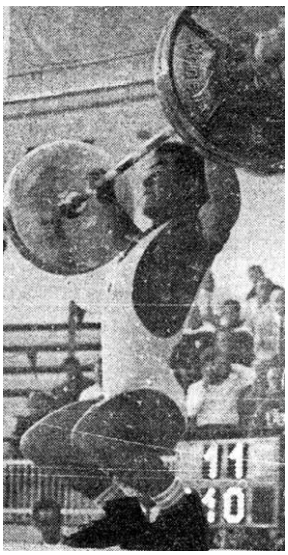

cé » sous la barre, bras tendus, alors que la barre est à peu près au sommet de sa trajectoire.

Une question se pose. Pourquoi Miyake a-t-il manqué son arraché à 110 k, alors que les deux gestes offrent une similitude presque parfaite ? La réponse est très simple la barre était un peu trop lourde et manquait, de ce fait, de vitesse. Sur les photos 6 et 7, nous voyons nettement que la barre monte toujours, alois que sur les photos correspondantes (barre à 110 k) la barre reste à peu près au même niveau et va donc commencer à descendre. Les 110 k parviendront cependant à bout de bras, car la chute de l'athlète est plus rapide que celle de la barre, mais les bras ne pourront résister à cette masse qui descend.

Que faut-il retenir de ce geste sur le plan technique ?

1° La barre passe le plus près possible du corps ; sur les 4 premières photos, la barre est en contact avec les cuisses, puis le ventre. Cette action est favorisée par une avancée rapide des genoux lorsque la barre a dépassé leur niveau.

2° Le passage en flexion s'effectue lorsque l'athlète s'est entièrement redressé. Les bras ont, alors, à peine ébauché leur flexion.

3° Pendant le passage en flexion, flexion, les pieds se décollent et la traction des bras est favorisée par la position du tronc incliné vers l'arrière. Les deux actions conjuguées permettent une chute très rapide du corps.

Pour conclure, précisons bien que ce type de tirage (1, 2, 3, 4) n'est pas applicable à tous les types d'individus. Miyake est un bréviligne (membres courts, buste relativement long) et tout en appliquant les mêmes principes, un longiligne (membres longs, buste relativement court) aura les genoux beaucoup moins fléchis dans les positions n° 1 et n° 2.

Dans le prochain numéro du bulletin, l'arraché en flexion de Kurynov.

G. LAMBERT
Moniteur national

Glané aux Jeux de Rome

Sous ce titre, permettez-moi, amis lecteurs, de vous donner ici et même, en dehors de la Page Pédagogique qui reprendra incessamment et dans la limite de la place qui me sera allouée, mes impressions de spectateur enthousiaste des épreuves d'haltérophilie, de gymnastique et d'athlétisme que j'ai eu la joie de suivre.

D'abord, quelques mots pour vous expliquer mua venue à Rome. En récompense pour services rendus aux athlètes du Bataillon de Joinville avec deux de mes collègues de l'institut National des Sports (Houzé pour la Boxe et Lucien Guillier pour l'Haltérophilie), le Service des Sports aux Armées nous a offert gracieusement, le voyage et le séjour aux Jeux de Rome.

Je ne vous conterai pas par le détail le déroulement, la technique, etc. des épreuves haltérophiles dont sont chargés nos amis Duchesne et Lambert, accompagnateurs de l'équipe de France. Je vous donnerai de-ci-delà mes impressions variées et diverses sur les faits d'haltérophilie et d'autres spécialités que j'ai eu le bonheur de voir.

Ce fut, pour moi une grande joie, voir au moins une fois dans ma vie de sportif « Les Jeux Olympiques ». Je savoure, maintenant que je suis revenu à Paris, au milieu de mes occupations à l'I.N.S. et chez le Dr Sambucy tout ce que j'ai pu enregistrer.

Incontestablement, le fait marquant, dominant de cent coudées, fut pour moi la connaissance de l'haltérophile Vlassov. Amis lecteurs, pouvoir dans sa vie assister à la performance d'un athlète épaulant et jetant plus de 200 k (202 k 300 exactement) et il n'a pas fini, c'est une joie que je vous souhaite à vous mêmes. Par mon modeste propos, je vais essayer de vous faire vivre ces instants. Déjà, beaucoup d'exploits haltérophiles depuis 1926 m'ont enthousiasmé mais aucun n'a égalé l'émotion causée par l'exploit extraordinaire (par le poids, par l'aisance absolument déconcertante) des 202 k de Vlassov.

Je me souviens de l'arraché d'un bras à 110 k de Rigoulot à la Société Athlétique Montmartroise au premier essai ; des 92 k 500 au jeté à droite de Decottignies dans le Nord ; des 130 k au jeté de Fayad le Poids Plume égyptien ; du développé de Novak et de Touny (l'Égyptien) ; des 96 k de Baril à l'arraché à deux bras en Plumes, de l'extraordinaire Shams et de l'exploit tout récent de Palinski avec 185 k 500 au jeté, des exploits enfin des Ferrari,

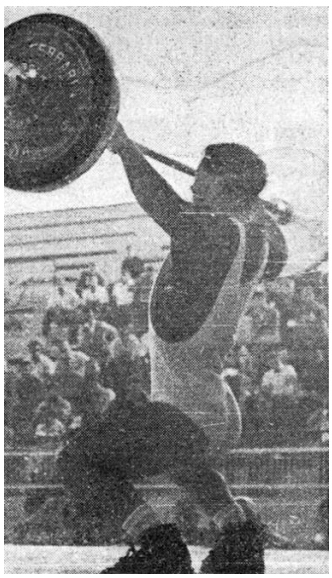

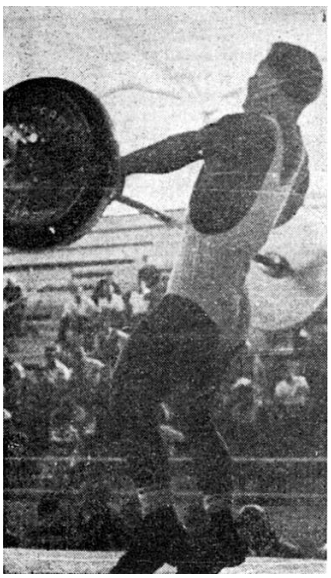
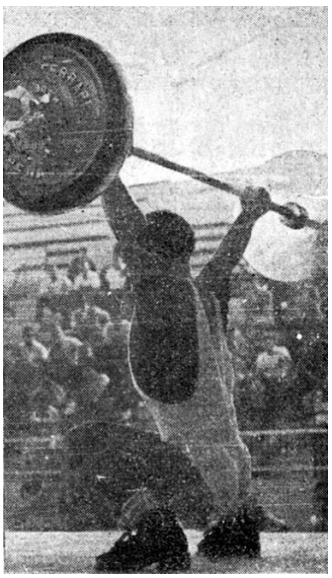

5 6 7 8

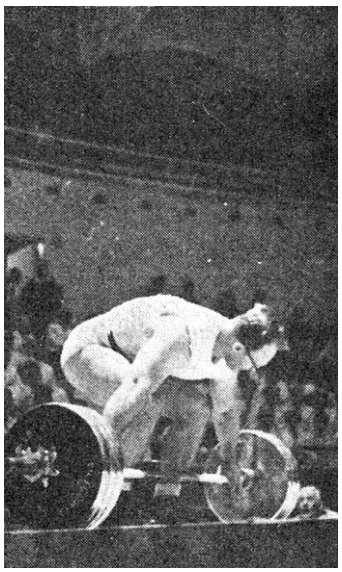

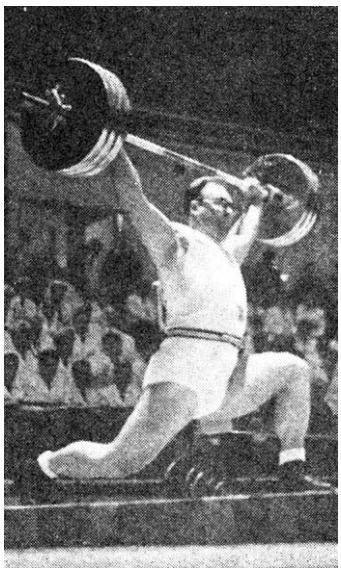

SCHEMANSKY (Lourd) arrache 145 k à son 2e essai avant de réussir 150 k.
Remarquer le net recul de la barre en comparant les deux photos.

Debuf, etc.

J'ai fait la connaissance de l'athlète Vlassov le mardi précédant le début des compétitions haltérophiles. Je m'étais rendu avec les amis Duchesne, Chaix et Lambert, les athlètes Vincent, Paterni, Gerber, Debuf et Maier au Centre d'Entraînement généralisé réservé aux athlètes de toutes spécialités préparant les Jeux, centre situé près du Village Olympique. L'ami Perquier toujours dévoué (il m'a rendu un fier service au Village, je l'en remercie ici) vint nous retrouver peu après.

Déjà s'entraînaient quelques athlètes américains : Bradford au développé et à l'arraché et un autre jeune Poids Lourd que je crois être Asham. Bradford, très décontracté, chantait même en arrachant 135 k. Cet athlète dont les bras ont au moins 0 m. 55 de diamètre et des cuisses en proportion devait plus tard me sidérer en développant 180 k impeccablement.

Voici ce que j'ai vu dans cette salle possédant deux plateaux et des barres de toute beauté chromées et résistantes (suédoises d'origine je crois). Les deux Lourds américains font au maximum deux essais par barre et se reposent plusieurs minutes. Ils finissent leur entraînement par des tirages en barres très lourdes : 200 k et plus à hauteur d'épaulé, en style (tirage maximum des quadriceps) et finition sur la pointe des pieds et le plus vite possible.

Plus loin, j'aperçois un athlète de 1 m. 85 environ, solidement charpenté, à la morphologie ronde, à la musculature enveloppée, genre lutteur Poids lourd ; ventre plat, bras et jambes bien proportionnés, portant lunettes. Pas de large ceinture ; seulement des poignets légèrement bandés.

A le voir pratiquer des assouplissements généraux : poignets, coudes, épaules, flexion sur jambes, flexions du tronc sur jambes réunies tendues, touchant facilement ainsi les poignets sur le sol, circumductions du tronc, faisant plusieurs fois de suite le grand écart (fente avant antéropostérieure) et presque le grand écart latéral (les ischions à 10 cm) du plancher. En somme, une mise en train du lutteur.

A le voir ensuite tirer sur ses premières barres comme un débutant : dos rond, jambes presque tendues, avec 90 et 100 k, je pensais : « C'est un lutteur égaré dans cette salle d'haltérophilie ». Je ne pouvais reconnaître Vlassov, ne l'avant vu qu'en photo. Aussi, jugez de ma surprise quand, revenant le voir après un tour chez les Français, s'entraînant dans la salle voisine, je retrouve le même athlète s'apprêtant à épauler 160 k. Épaulé de toute beauté, bonne position de départ et... triplé de cette charge au développé le plus correctement du monde.

J'étais, on le serait à moins, sidéré.

Festival ensuite à l'arraché à deux bras 110, 120, 130, 140, 150 k en suspension et en flexion pour finir, par des tirages nombreux, mains à largeur d'arraché, il a accroché 210 k à hauteur d'arraché (finale du tirage) Jugez des phénoménales réserves de cet athlète

D'autres tirages ensuite, mains à largeur d'épaulé, avec 200, 210, 220, 230 k, tirage haut, vite, avec accélération, temps de ventre en avant par l'ouverture rapide de la charnière (colonne vertébrale, bassin fessier) pour finir sur la pointe des pieds. Notre ami Lambert a tiré une photo de cet athlète effectuant ce tirage à 230 k, ci-dessus décrit.

Nous étions plusieurs Français à assister à ces exploits : Chaix et Debuf, je crois et peut-être aussi Maier.

Je revis Vlassov à la compétition des Poids Lourds le Samedi soir. Mes amis Duchesne et Lambert ont décrit, comme il convient, ce match mémorable qui vit la consécration de Vlassov (ses 202 k 500) à 3 h 15 du matin, la compétition ayant commencé à 19 heures, l'enthousiasme débordant du nombreux public, chacun d'entre-nous – et j'en étais – voulant toucher et voir de près cet athlète prestigieux. Dès qu'il quitta le podium le sacrant Champion olympique, Vlassov courut chercher dans les coulisses son entraîneur pour le présenter aux spectateurs.

Des journalistes nombreux ont parlé de Vlassov. On sait qu'il est polyglotte, qu'il est papa d'une charmante fillette nommée Alyma, que son épouse s'appelle Natacha, qu'il est ingénieur dans l'aviation, étudiant en électronique et que déjà, tant il est simple et modeste, il voit déjà son successeur dans le Soviétique Jabotinski, jeune étudiant de 22 ans, pesant 130 k et totalisant déjà 460 k. Et c'est la jonglerie des

◀■▶

Classement du Challenge Lannebère

(Suite)

93.	Alliance Ste-Savine	9
93.	A.S. Cheminots Vénissieux	9
93.	A. S. P.T.T. Arras	9
93.	Club Athlétique Rosendaël	9
93.	Club Halt, et Cult. Bas Berry	9
93.	Haltéro Culturiste Colombin	9
93.	Racing Municipal de Toulouse	9
100.	Air Sports Blois	8
100.	Association Sportive Gournaisienne	8
100.	Association Sportive Montferrandaise	8
100.	Association Sportive des Tramways de Lille	8
100.	Cercle Haltérophile Reyland	8
100.	Haltérophile Club Arbreslois	8
100.	Maison des Jeunes de Chambéry	8
100.	La Ripagérienne	8
100.	Société de Gymnastique Angers	8
109.	Club Olympique Briochin	7
109.	Club Olympique Caudéranais	7
109.	Union Amicale de Cognac	7
112.	Association Sportive Augustin Normand	6
112.	Cercle Paul-Bert Rennes	6
112.	Etoile Sportive Villeneuvoise	6
112.	Haltérophile Club Compiégnois	6
116.	Alouette des Gaules	5
116.	Haltérophile Club Douaisien	5
116.	Monrepos Olympique	5
116.	Pro Patria Alger	5
116.	Stade municipal de Montrouge	5
121.	Espérance et Etoile Réunies Carpentras	4
121.	Française de Besançon	4
121.	Gauloise de Vaise	4
121.	Haltérophile Club de Marseille	4
121.	Red Star de Limoges	4
121.	Sté Sportive Domfrontaise	4
121.	S.C.P.O. Paris	4
128.	Académie des Sports Decazeville	3
128.	Haltérophile Club Lovérien	3
130.	Stade Municipal Petite Synthe	2
130.	S.O. Cheminots de Givors	2
130.	Toulouse Haltéro Club	2
133.	A.S. Sapeurs Pompiers de Lyon	1
133.	A.S. Sapeurs Pompiers de Nantes	1
133.	Cercle Culturiste Salle Commenge	1
133.	Haltéro Culturiste Lyonnais	1
133.	Salle Clermont Sports	1

chiffres ! Vlassov parle de 600 k au total : 190 k au développé (Bradford et lui-même ont poussé 180 k.) aux Jeux de Rome ; 175, 180 à l'arraché (style certainement en flexion) et 220 ou 230 au jeté. Cela semble fantastique et pourtant quand, voici 30 ans, on pensait au mur des 500 k, on était loin de supposer qu'on atteindrait 537 k 500, battu de 25 k aux Jeux de Rome.

Cela parait possible quand on songe aux 400 k du Léger soviétique, alors que René Duverger fut Champion Olympique en 1932, à Los Angeles, avec le total, extraordinaire pour l'époque, de 325 k. Songez aussi aux 152 k 500 épaulés par le Poids Plume américain Berger

Nous sommes encore à la préhistoire du sport ; la science ne s'est pas encore penchée à plein sur ses problèmes. En haltérophilie, par exemple, nous tirons encore comme des empiriques. C'est cette trilogie médecin sportif + entraîneur (mi-soigneur, mi-kinésithérapeute) + l'athlète, lui aussi étudiant, qui sera, dans un avenir très prochain, la cellule intelligente pour la chasse aux titres et aux records, les chiffres les plus fantaisistes pour aujourd'hui étant alors réalisés demain.

Voilà, amis lecteurs, mon propos terminé. Vlassov n'est plus un inconnu pour vous. Souhaitons de pouvoir le mieux connaître, tous ensemble, en France. C'est possible notre Comité Direction fédéral a la parole ...

G. PICHON
Maître d'E.P.S. à l'Institut National des Sports

Rapport de M. Eugène GOULEAU

Secrétaire Général de la F.I.H.C.

AU CONGRES DE ROME (*suite*)

Ce tirage au sort a été effectué au cours de la réunion du Bureau qui s'est tenue le 3 mai 1960, à Milan, en présence de quelques membres de Fédérations nationales ne faisant pas partie du Bureau. Il a donné les résultats suivants :

Chefs de Plateau :

Poids coqs : M. Poula (Tchécoslovaquie) ; Poids plumes : M. Laihanen (Finlande) ; Poids Légers : M. Petrescu (Roumanie) ; Poids moyens : M. Svejkovsky (Allemagne de l'Est) ; Poids mi-lourds : M. Przedpelski (Pologne) ; Poids lourds-légers : M. Marsano (Italie) ; Poids lourds : M. Terpak (États-Unis).

Arbitres :

Poids coqs : MM. Wesbury (Australie) et Nabavi Nabizadeh (Iran) ; Poids plumes : MM. Kolev (Bulgarie) et Morin (France) ; Poids légers : MM. Akrabov (Bulgarie) et Chaix (France) ; Poids moyens : MM. Smith (Gde Bretagne) et Iguchi (Japon) ; Poids mi-lourds : MM. Ferdows (Iran) et Sletsjoe (Norvège) ; Poids lourds-légers : MM. Léopold de Léon (Panama) et Abraham (Inde) ; Poids lourds : MM, Sparre (U.R.S.S.) et Varaleau (Canada).

Sept arbitres suppléants ont été ensuite prévus dans l'éventualité où un ou plusieurs arbitres titulaires ne seraient pas en possession de la carte d'Arbitre International ou se trouveraient dans 'impossibilité de se rendre à Rome, le Bureau ayant en outre décidé qu'en aucun cas, un arbitre désigné ne pourrait être remplacé par un autre arbitre de la même nation.

En cas de vacance de dernière heure, le remplaçant sera choisi parmi les juges déjà en fonctions, le Comité organisateur étant très strict sur les questions d'attribution de cartes et d'uniformes.

Ces mesures que le Bureau international a été contraint de prendre à la demande du Comité italien, ont provoqué quelque mécontentement de la part de Fédérations qui ont négligé de nous communiquer les noms de leurs arbitres dans les délais prescrits ou nous ont proposé des candidats non titulaires de la Carte d'Arbitre International et que nous avons dû remplacer par la suite.

Je pense que les unes et les autres doivent sportivement s'incliner en constatant que nombre de nations, qui pourtant, ont suivi nos instructions, ne sont pas plus favorisées, aucun de leurs candidats n'étant sorti au tirage au sort. La question de prestige mise à part, aucune nation d'ailleurs ne peut prétendre être lésée de ce fait, l'arbitrage par trois arbitres, sous l'autorité du Jury d'Appel, donnant toutes garanties de compétence d'impartialité.

La question des arbitres pour les Jeux de Rome m'amène tout naturellement à vous parler de l'arbitrage sur un plan plus général.

Il m'est agréable de souligner, tout d'abord, qu'une nette amélioration de la qualité de l'arbitrage a été constatée, lors du dernier Championnat d'Europe.

Les règlements ont été beaucoup plus strictement et judicieusement respectés, à quelques exceptions près et le Jury d'Appel, conscient de sa mission, a décide le remplacement d'un ou deux arbitres dont la compétence et l'autorité ne semblaient pas suffisamment affirmées.

Je souhaite qu'il en soit de même aux Jeux Olympiques de Rome et que le Comité international Olympique n'ait pas à renouveler, à leur sujet, les observations et critiques qu'il a présentées, à l'issue des Jeux de Melbourne, sur la médiocrité de l'arbitrage. Il faut admettre qu'il s'agit là d'un problème vital, dont dépendent la régularité et la sincérité des résultats de nos épreuves. Persévérer dans nos erreurs risquerait de remettre en question le maintien du sport haltérophile au programme des futurs Jeux.

En dépit des progrès constatés à Milan, j'ai demandé à la Fédération Française haltérophile et Culturiste d'inscrire à l'ordre du jour du présent Congrès un vœu tendant au retour à l'ancien système d'arbitrage.

Ma conviction, maintes et maintes fois exprimée, est que l'arbitre unique, avec deux assesseurs chargés de lui signaler une faute grave pouvant lui échapper, reste la solution idéale. Depuis de nombreuses années, je me suis rendu compte qu'un nombre illimité de bons arbitres était le seul moyen d'obtenir un arbitrage régulier.

Les deux assesseurs, je le rappelle ont la mission « d'assister » le Chef de Plateau, non le remplacer. Ce n'est que petit à petit, par l'utilisation des disques, puis des lampes, qu'ils ont été transformés en arbitres, ce qui ne semble pas logique. Si, en effet, le Chef de Plateau estime le mouvement mauvais, il suffit de la décision contraire des deux autres juges pour annuler sa légitime décision. J'en ai fait moi-même la constatation à maintes reprises.

C'est pourquoi, depuis le Congrès de Stockholm 1953, j'ai toujours insisté pour le retour à l'arbitre unique, assisté de deux assesseurs, la décision étant dominée par cet arbitre, au moyen d'une seule lampe, blanche ou rouge.

Le rôle des assesseurs est bien défini dans nos règlements, mais n'est malheureusement jamais observé dans la pratique. En effet, il est dit à la page 17 : « Si l'un des trois arbitres voit une faute grave, il peut lever la main pour explication de la faute constatée et faire arrêter le mouvement. Exemple : genou à terre, talons relevés, départ des épaules, départ avant la claque, jeté répété ». Dans le cas d'un arbitre unique, ce rôle serait le même, mais au lieu d'arrêter lui-même le mouvement, l'assesseur devrait signaler la faute à l'arbitre qui resterait seul juge de la décision.

Les Chefs de Plateau, dont la responsabilité serait ainsi accrue, devraient être désignés par la Commission technique, parmi les arbitres ayant prouvé leur compétence dans des rencontres internationales importantes, le tirage au sort n'intervenant que pour la désignation des catégories, en essayant toutefois d'attribuer à chacune d'elles des juges neutres, ou tout au moins ne possédant pas d'athlètes susceptibles de se classer dans les meilleurs de la catégorie qu'ils sont appelés à juger.

***

Ces suggestions, ces observations, ces conseils due je me suis permis de vous présenter tout au long de ce dernier rapport moral, je vous demande, mes chers Collègues, de les accueillir en toute amitié. Je les ai formules, vous pouvez m'en croire, en toute sérénité, sans parti-pris, sans arrière pensée, dans le seul désir de servir la cause d'un sport auquel je me suis consacré depuis de si nombreuses années.

Dès 1932, en effet, aux Jeux de Los Angeles, j'ai fait fonctions de Secrétaire Général de la Fédération Internationale Haltérophile et c'est en 1938, à Vienne, que ce poste m'a été officiellement confié.

Ce n'est pas sans tristesse que je le quitte aujourd'hui, mais avec l'espoir que, grâce à vos suffrages, le flambeau pourra être repris par mon ami Jean Dame, car mon vœu le plus cher serait que la France, berceau de l'haltérophilie, conserve le siège de la Fédération Internationale, fondée, je le rappelle, par un Français.

C'est dans ce but due j'ai accepté, tout provisoirement, de poser ma candidature aux fonctions de Secrétaire adjoint, lequel doit, conformément aux statuts, résider dans la même ville que le Secrétaire Général-Trésorier.

***

Au cours de mes 22 années de mandat, j'ai pu suivre, pas à pas, l'évolution de notre Fédération Internationale, mesurer ses progrès, me réjouir de l'augmentation de ses effectifs, de son importance sans cesse grandissante. Permettez cependant à « l'ancien » que je suis de regretter tout de même que cette crise de croissance permanente ait transformé petit à petit, l'atmosphère de nos réunions de travail et même de nos compétitions. Autrefois, tous les Dirigeants se considéraient comme des amis, des « copains », comme nous disons familièrement en France. Malheureusement, au cours des années, des considérations extra-sportives se sont mêlées aux problèmes que nous avions l'habitude de résoudre, nos discussions sont devenues orageuses, du fait de tendances contraires de plus en plus affirmées.

Notre sport, que pourtant nous aimons tous, en souffre injustement. Mon plus grand désir est que nous retrouvions la sérénité, la bonne harmonie, l'amitié d'autrefois. Je veux croire que vous serez sensible à mon appel et je vous en remercie de tout cœur.

Eugène GOULEAU

STAGE DE MONITEURS DE LA F.F.H.C.

Le Stage s'est déroulé du 26 septembre au 5 octobre 1960 à l'institut National des sports, sous la direction de MM. Lambert, Guillier et Pichon, suivant le programme établi par leurs soins.

Cette année nous avons disposé de la nouvelle salle, encore incomplètement aménagée, mais combien plus agréable que l'ancien gymnase couvert.

Tous les stagiaires se sont montrés parfaitement disciplinés. A deux reprises nous avons pu faire un excellent travail pédagogique, grâce à la collaboration que nous ont apportée les élèves-maîtres.

Le samedi matin, comme les années précédentes, le jury de la F.F.H.C. composé de MM. Jean Dame, Rolet, Buisson, Dury a siégé pour faire subir aux candidats les épreuves orales et pédagogiques de l'examen.

L'entraîneur Raymond Ammar, d'Aix-en-Provence, à l'issue de l'épreuve, a demandé au Président Jean Dame l'autorisation de rentrer chez lui pour raisons de famille.

Le lundi après-midi, sous la surveillance de M. Buisson, de la F.F.H.C., se sont déroulées les épreuves écrites.

Mardi et mercredi matin, entre deux averses, ont eu lieu les épreuves physiques de l'examen, à savoir : 60 m. plat, épaulé et jeté, rétablissements à la barre fixe, saut en longueur sans élan, lancer de poids de 7 k.

Ce Stage a été clos le mercredi 5 octobre à 17 h. 30. Le résultat sera communiqué par le secrétariat de la F.F.H.C. à tous nos stagiaires que nous tenons à remercier pour le geste délicat qu'ils ont eu à notre égard.

L. GUILLIER
Maître d'E.P.S.
à l'Institut National des Sports.

Emploi du temps du Stage

Lundi 26 *septembre* : 9 h. - 11 h., inscriptions, installation ; 11 h. - 12 h., ouverture du Stage ; 14 h. - 15 h. ostéologie ; 15 h. - 17 h. 30, *pédagogie, pratique.*

Mardi 27 *septembre* : 9 h. -10 h. 30, footing et anatomie (articulations) ; 10 h. 30 - 12 h., règlements, arbitrage ; 14 h. - 17 h. 30, travail pratique.

Mercredi 28 *septembre* : 9 h. - 11 h., assouplissements généraux, anatomie des muscles) ; 11 h. 12 h., Culture physique athlétique ; 14 h. - 17 h. 30, pédagogie et pratique.

Jeudi 29 *septembre* : 9 h. -11 h., séance de musculation, médecine-ball, physiologie des grandes fonctions) ; 11 h. - 12 h., Causerie, aménagement d'une salle ; 14 h. - 17 h. 30, exposé sur l'entraînement ; pédagogie et travail pratique.

Vendredi 30 *septembre* : 9 h. - 11 h., direction d'une séance d'entraînement, physiologie des grandes fonctions, *suite et fin* ; 11 h. - 12 h., entraînement, épreuves de l'examen ; 14 h. -17 h. 30, pédagogie et travail pratique en salle.

Samedi 1er *octobre* : 9 h. - 12 h., examen pédagogique et oral (jury de la F.F.H.C.).

Lundi 3 *octobre* : 9 h. - 11 h., révision, anatomie, physiologie ; 11 h. - 12 h., les mouvements d'un bras (information) ; 14 h. - 17 h. 30, examen écrit.

Mardi 4 *octobre* : 9 h. - 10 h., causerie déroulement d'une compétition ; 10 h.- 12 h., culture physique pour les débutants ; 14 h. - 17 h. 30, pédagogie et travail pratique, épreuves physiques de l'examen.

Mercredi 5 octobre : 9 h. - 10 h. 30, causerie questions diverses ; 10 h. 30 - 12 h., épreuves physiques de l'examen ; 14 h. - 16 h., révision sur la technique ; 16 h. -17 h., formalités de départ ; 17 h. 30 clôture du Stage.

PREMIERS STAGES D'HALTÉROPHILIE

du 6 au 11 février	Institut Nat. des Sports	Espoirs	15 places
du 13 au 18 février	Chamonix (Oxygénation)	Classe Nat. Internat. et 1re Série	15 places

Formation des Cadres F.F.H.C.

Un Stage a eu lieu du 26 septembre au 5 octobre 1960, à l'Institut National des Sports pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui ont eu lieu à l'issue de ce Stage, le Comité de Direction fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent : *Le Diplôme d'Aide-Moniteur d'Haltérophilie*

MM.	Leens	Association Sportive de Monaco.
	Dagois	Ilets Sports Montluçonnais.
	Dusson.....	Sporting Club Dijonnais.
	Develet	La Montluçonnaise.
	Amouzegh	La Concorde d'Oran.
	Mabeau.....	S.C.P.O. Paris.

Le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie

MM.	Gillarès	Haltérophile et Culturiste Club d'Alger.
	Humbert.....	Union Sportive Métro-Transports.

Le titre d'Entraîneur régional d'Haltérophilie

M.	Ammar.....	Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence.

La Coupe de France d'Haltérophilie 1960

(disputée le 30 octobre 1960 à Vernon)

Beaucoup d'haltérophiles ont été surpris d'apprendre que la Coupe de France s'était disputée entre les Comités d'Île-de-France, de Normandie et d'Anjou-Bretagne, alors que, comme les années précédentes, ils s'attendaient à voir les athlètes de l'Île-de-France, du Languedoc et des Flandres se disputer le titre. En fait, il est probable que nous aurions assisté à une telle rencontre si un athlète des Flandres n'avait été éliminé - trois essais nuls à l'épaulé - et si le Comité du Languedoc avait organisé ses éliminatoires le jour fixé. Ces deux Comités ont à leur disposition des athlètes de valeur et gageons qu'en 1961, leurs efforts seront couronnés de succès.

C'est donc à la coquette salle de Vernon et à l'animateur du Comité de Normandie, Bernard Renault, qu'est revenue l'organisation de la finale. Les athlètes parisiens affirmèrent leur supériorité en remportant cinq titres sur sept, mais l'Équipe normande, très homogène, ne fut distancée au total général que de 60 k.

En Coqs, l'international Henry n'est pas inquiété et malgré un bon développé de 87 k 500, il ne réussit qu'un seul essai dans les autres mouvements, gêné par un plateau glissant. Avec 265 k, il devance le Normand Chartrain de 32 k 500 et Chapelain de 45 k.

Le Plume Fulla, récemment libéré du Bataillon de Joinville, démontre également sa supériorité en totalisant 282 k 500. Ce jeune athlète au gabarit typiquement haltérophile devrait rapidement atteindre les 300 k en améliorant la technique de son arraché et surtout en prenant confiance en ses possibilités. Il vaut déjà 90 k à l'arraché et 120 k à l'épaulé et sera un prétendant sérieux au titre national. Roche (Anjou-Bretagne) avec 247 k 500 devance le jeune Moreau qui totalise 235 k.

En Légers, la lutte est encore très inégale, mais les trois athlètes sont de classe nationale et internationale. Gerber, selon son habitude (!), va s'attaquer aux records. Il réussit 119 k 500 au développé (deux lampes blanches) au quatrième essai, mais quelques spectateurs ne semblent pas apprécier la décision des arbitres .A l'arraché, il nous offre un très beau spectacle en réussissant 105 k dans un style proche de la perfection ; aussi sommes-nous surpris de ne le voir faire qu'un soulevé de terre avec 110 k. A l'épaulé, après avoir réussi 130 k, il épaule deux fois 138 k mais ne peut se relever d'une fente très basse. Ses 350 k devraient être portés à 370 dans un proche avenir avec 120 k, 110 k et 140 k. Je pensais que Hantzmetger et Collard, classés respectivement 2e et 3e des Championnats de France, allaient se livrer un match-revanche très serré, mais Hantzmetger prend dès le développé un très net avantage : 105 k contre 90 et conserve cette avance dans la suite du match ; il réalise l'excellent total de 320 k. contre 305 à Collard.

En Moyens, beau match entre Ramadout (Paris), 325 k et Gautier (Normandie) 322 k 500, mais Barcelot (Anjou- Bretagne) 255 k, est surclassé. Les deux premiers cités sont des haltérophiles aux qualités athlétiques certaines, mais leurs mouvements sont encore techniquement très perfectibles et sont empreints d'une certaine raideur.

Eu Mi-Lourds, le « Moyen » Paterni (75 k 300) se contente d'augmenter l'avance de son équipe en totalisant 360 k. Il devance Denis (Normandie) de 30 k et Perrault de 70 k. L'écart des performances enlève tout intérêt à cette compétition, d'autant que la « vedette » est à court d'entraînement. Denis est un athlète que nous devrions voir prochainement sur le plateau du Championnat de France.

Bernard Renault, organisateur de cette réunion participe également à la compétition comme athlète. Il n'a pas à forcer son talent pour s'assurer la victoire en Lourds Légers avec le total de 345 k devant Boussion (Anjou-Bretagne) 322 k 500 et Lagneau (Paris) 320k.

En Lourds, les athlètes sont, une nouvelle fois, de valeur très inégale. Lachaume (Paris) avec 347 k 500 devance Simonet (Normandie) de 17 k 500 et Pilard (Anjou-Bretagne) de 55 k.

Cette finale de la Coupe de France n'a pas soulevé l'enthousiasme des spectateurs car la compétition, aussi bien entre les équipes qu'entre les athlètes de même catégorie, était généralement très déséquilibrée. De plus, en ce début de saison, bien des athlètes n'ont pas encore l'ambition d'atteindre ou d'améliorer leurs performances maxima. Seul, Gerber, un tentant de battre les records redonne un peu d'éclat à cette rencontre.

Georges LAMBERT

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU LYONNAIS

Résultats des Championnats individuels

EXCELLENCE

Seniors. - Poids Plumes : Platier (E.D. Oyonnax), 292 k 500 ; Légers : Cerniglia (Française de Lyon), 270 k ; Moyens : Constantinian (Française de Lyon), 350 k ; Mi-Lourds : Michon (U. Mâcon), 300 k ; Lourds-Légers : Barone (E.D. Oyonnax), .320 k ; Lourds : Dudeck (H.C.C. Arbresle), 317 k 500.

Juniors. - Poids Légers : Dos Santos (O.S.C. St-Etienne), 250 k ; Moyens : Irmann (U. Mâcon), 267 k 500 ; Mi-lourds : Fédoras (U. Mâcon), 317 k 500.

HONNEUR

Poids Coqs : Galvane (H.C.C. Sainte-Colombe), 207 k 500 ; Plumes : Guichard (H.C.C. Ste-Colombe), 232 k 500 ; Légers : Litvine (Française de Lyon), 250 k ; Moyens : Noël (Française de Lyon), 277 k 500 ; Mi-Lourds : Fédoras (U. Mâcon), 325 k ; Lourds-Légers : Sartore (Gauloise de Vaise), 290 k ; Lourds : Boujot (Sté E.P. Cours), 307 k 500.

PROMOTION

Poids Coqs : Faure (H.C.C. Arbresle), 207 k 500 ; Plumes : Berthozat (E.D. Oyonnax), 217 k 500 ; Légers : Noailly (H.C.C. Arbresle), 257 k 500 ; Moyens : Mermet (E.D. Oyonnax), 272 k 500 ; Mi-Lourds : Fédoras (U. Mâcon), 295 k ; Lourds : Luquet H.C.L.), 282 k 500.

Résultats des Championnats par Équipes

Excellence Challenge A. Maspoli) – 1. Française de Lyon, 10 points ; 2. E.D. Oyonnax I, 9 pts ; 3. A.S. Cheminots de Vénissieux I, 8 pts ; 4. S.O. Cheminots de Givors, 7 pts ; 5. O.S.C. St-Etienne I, 5 pts ; 6. H.C.C. Arbresle I, 3 pts.

Honneur : (Coupe J. Monchalin). – 1. Union Mâconnaise I, 10 points ; 2. H.C.C. Sainte-Colombe, 14 pts ; 3. Ripagérienne à Rive-de-Gier, 13 pts ; 4. Gauloise de Vaise, 12 pts ; 5. H.C. Lyonnais, 11 pts ; 6. Française de Lyon II, 11 pts ; 7. E.D. Oyonnax II, 10 pts ; 8. M.C. Villefranche 9pts ; 9. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon I, 7 pts.

Promotion (Coupe Gélotier). - 1. Amicale Laïque de Roanne, 12 points ; 2. Indépendante de Vaulx-en-Velin, 10 pts ; 3. O.S. Saint-Etienne II, 10 pts ; 4. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon II, 8 pts ; 5. A.S. Cheminots de Vénissieux II, 7 pts ; 6. H.C.C. Arbresle II, 6 pts ; 7. Union Mâconnaise II, 5 pts.

LISTE DES RECORDS
Seniors

Arraché à Droite. - Coqs : Ch. Faure, 55 k ; Plumes : F. Peyre, 65 k ; Légers : L. Faure, 72 k 500 ; Moyens : P. Duverger, 72 k 500; Mi-Lourds : L. Hostin, 80 k ; Lourds-Légers : L. Hostin, 80 k ; Lourds : Clavel, 75 k.

Arraché à Gauche. - Coqs : Ch. Faure, 50 k ; Plumes : Baudrand, 60 k ; Légers : Massot, 70 k ; Moyens : Roux. 70 k ; Mi-Lourds : Maître, 70 k ; Lourds-Légers : Maître, 70 k ; Lourds : Dutrièvе 75 k.

Développé à 2 bras. - Coqs : Sgaramella, 75 k ; Plumes : Platier, 90 k 500 ; Légers : Catarinetti Raymond, 102 k 500 ; Moyens : Constantinian, 112 k 500 ; Mi-Lourds : Hostin, 112 k 500 ; Lourds-Légers : Dudek, 101 k ; Lourds : Maspoli, 111 k 500.

Arraché à 2 bras. - Coqs : Sgaramella, 77 k 500 ; Plumes : Platier, 87 k 500 ; Légers : Catarinetti Raymond, 97 k 500 ; Moyens : Constantinian, 113 k ; Mi-Lourds : Hostin, 122 k 500 ; Lourds-Légers : Billet, 101 k 500 ; Lourds : Chapuisat, 111 k 500.

Épaulé et jeté à 2 bras. - Coqs Sgaramella, 100 k ; Plumes : Platier, 113 k 500 ; Légers : Catarinetti Raymond, 126 k 500 ; Moyens : Constantinian, 138 k 500 ; Mi-Lourds : Hostin, 157 k 500 ; Lourds-Légers : Barone, 132 k 500 ; Lourds : Dutrièvе, 145 k.

Total sur les 3 Mouvements Olympiques. - Coqs : Sgaramella, 67,500 + 72,500 + 100 = 240 k ; Plumes : Platier, 90 + 87,500 + 115 = 292 k 500 ; Légers : Catarinetti Raymond, 100 + 97,500 + 125 = 322,500 ; Moyens : Constantinian, 112,500+ 107,500 + 135 = 355 k ; Mi-Lourds : Constantinian, 105 + 95 + 125 = 325 k ; Lourds-Légers : Billet = 97,500 + 102,500 + 120 = 320 k ; Lourds : Chapuisat, 105 + 107,500 + 132,500 = 345 k.

Entraînez-vous n'importe où !
Plus d'usure de plateaux !

NOUVEAU DISQUE DE DÉPART
DE 10 – 15 – 20 KGS
MODÈLE ENTIÈREMENT CAOUTCHOUTÉ

- inusable
- incassable
- silencieux

NOTICE SUR DEMANDE

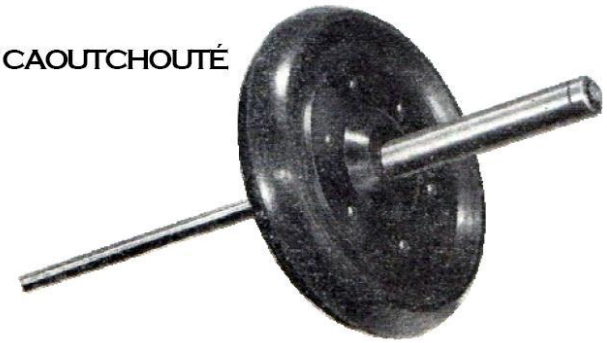

Modèle breveté et déposé

distribué par :

J. GUERIN – 11 rue de l'Aqueduc

Paris 10e Nord 55-34

Juniors

Développé à 2 bras. - Coqs : Gonzales, 70 k ; Plumes : Platier, 77 k 500 ; Légers : Gaétan, 86 k ; Moyens : Glain, 97 k 500 ; Mi-Lourds : Fédoras, 102 k 500.

Arraché à 2 bras. - Coqs : Gonzales 74 k ; Plumes : Platier, 72 k 500 ; Légers : Gaétan, 88 k 500 ; Moyens : Petit, 95 k 500 ; Mi-Lourds : Gamichon, 102 k 500

Épaulé et jeté à 2 bras. - Coqs : Gonzales, 87 k 500 ; Plumes : Platier, 100 k ; Légers : Gaétan, 120 k ; Moyens : Petit, 125 k ; Mi-Lourds : Fédoras, 132 k 500.

Total sur les 3 mouvements Olympiques. - Coqs : Gonzales, 65 + 67,500 + 87,500 = 220 k ; Plumes : à établir ; Légers : Gaétan, 85 + 87,500 + 120 = 292 k 500 ; Moyens : Petit = 90 + 95 + 122,500 = 307 k 500 ; Mi-Lourds : Fédoras = 100 + 95 + 132,500 = 327 k 500.

Bureau du Comité du Lyonnais

A la suite de la dernière réunion du Comité, M. Michaud, arbitre fédéral, a été élu Vice-président.

Les Vice-présidents sont donc : M.M. Louis Faure, Henri Gourhand, Maurice Nicolet, Célestin Verhlé, Lucien Michaud.

Une excellente initiative du journal « Dernière Heure Lyonnaise » en faveur des Haltérophiles

Le journal *Dernière Heure Lyonnaise* avait institué, pour la saison 1959-60, le ruban jaune des Haltérophiles.

Les vainqueurs, dans les trois catégories différentes des Championnats du Lyonnais par équipes ont été reçus le 15 novembre dernier au journal, par MM. Paul Antonioli, Secrétaire Général et Jean Christin, Chef des Services sportifs. Assistaient à la manifestation : MM. Tony Bertrand, adjoint au Maire de Lyon, A. Jourdan, Président du Comité Lyonnais des Sports, R. Babay, Secrétaire de l'Office Municipal des Sports.

La « Française de Lyon », vainqueur en « Excellence », reçut un bon d'équipement sportif d'une valeur de 100 NF.

La « Gauloise de Vaise », première équipe Lyonnaise en « Honneur », un bon de 70 NF.

« L'Indépendante de Vaulx en Velin », première en Promotion, un bon de 50 NF.

De plus, Constantinian, qui avait réalisé la meilleure performance de la saison, reçut une coupe de cristal et les 7 athlètes de chaque société gagnante, chacun une breloque.

Étaient présents à la réunion : notre Président, Roger Gourhand ; Michaud et Micollet, Vice-présidents ; A. Seytier et Cerniglia. Secrétaire général et Secrétaire adjoint.

Le Président remercia le journal pour son initiative et dit combien il était heureux de ce geste en faveur du sport haltérophile.

L Président :
R. GOURHAND

COMITE DU POITOU

Disputée à l'issue du Premier Pas Haltérophile, voici les résultats de la Coupe des Jeunes :

1. Union Amicale de Cognac, coefficient : 2,21 ; 2. Club Sportif Défense Nationale de Châtellerault, coefficient : 2,17.

Résultats de la Coupe du Poitou, disputée au cours du Prix d'Encouragement : 1. Club Sportif Défense Nationale de Châtellerault : 26 points ; 2. ex-æquo Union Amicale de Cognac et Club Haltérophile et Culturiste Rochelais : 18 points ; 3. Culturistes Châtelleraudais : 17 points ; 4. A. S. P. O. Angoulême : 6 points.

COMITE DE L'ORLÉANAIS

Liste des records homologués au 2 octobre 1960
Seniors

Développé à deux bras. - Coqs : Marcombe (U.S.T.) 85 k, 25- 1-1959 ; Plumes : Lauret. (C.C.H.B.B.) 88 k, 22- 5-1960 ; Légers : Vallet (C.M.O.) 95 k, 10- 3-1957 ; Moyens : Dubourg (S.C.S.A.) 103 k, 26- 4-1959 ; Mi-lourds : Dubourg (S.C.S.A) 110 k 500, 22- 5-1960 ; Lourds-Légers : Dubourg (S.C.S.A.) 106 k 500, 17- 1-1960 ; Lourds : Manigault (S.C.S.A) 102 k 500, 27- 4-1958.

Arraché à deux bras. - Coqs : Marcombe (U.S.T.) 90 k, *record de France*, 25- 1-1959 ; Plumes : Rivière (U.S.T) 90 k 500, 1929 ; Légers : Rivière (U.S.T), 100 k 1935 ; Moyens : Cot (U.S.T.) 108 k 500, 13- 3-1960 ; Mi-Lourds : Dubourg (S.C.S.A.) 103 k, 10- 4-1960 ; Lourds-légers : Dubourg (S.C.S.A.) 101 k, 17- 1-1960 ; Lourds : Gaultier (U.S.T.) 100 k, 26-11-1950.

Épaulé et jeté à deux bras. - Coqs Marcombe (U.S.T.) 120 k, *record de France*, 25- 1-1959 ; Plumes : Nollet (U.S.T.) 112 k 500, 29- 9-1946 ; Légers : Rivière (U.S.T.) 125 k, 1935 ; Moyens : Cot (U.S.T.) 130 k 500, 13- 3-1960 ; Mi-lourds : Dubourg (S.C.S.A.) 128 k, 28- 2-1960 ; Lourds : Gaultier (U.S.T.) 130 k, 26-11-1950 ;

(À suivre)

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple –Paris (3e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

L'imposant groupe des Haltérophiles lyonnais entourant CONSTANTINIAN dans les bureaux des « *Dernière Heure Lyonnaise* ».

L'HALTÉROPHILE MODERNE

15e ANNÉE. – N° 162
organe officiel mensuel

DIRECTION - RÉDACTION
ADMINISTRATION
10, rue, St-Marc, PARIS-2e
Téléphone CEN. 53-60

Abonnement

France.....	**6 NF**
Étranger.....	**10 NF**
Clubs affiliés	**15 NF**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). – 4e trim. 1960. – 31.1137